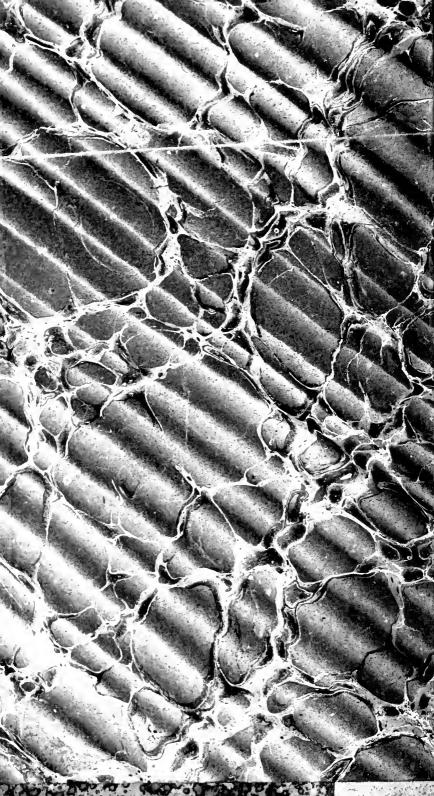
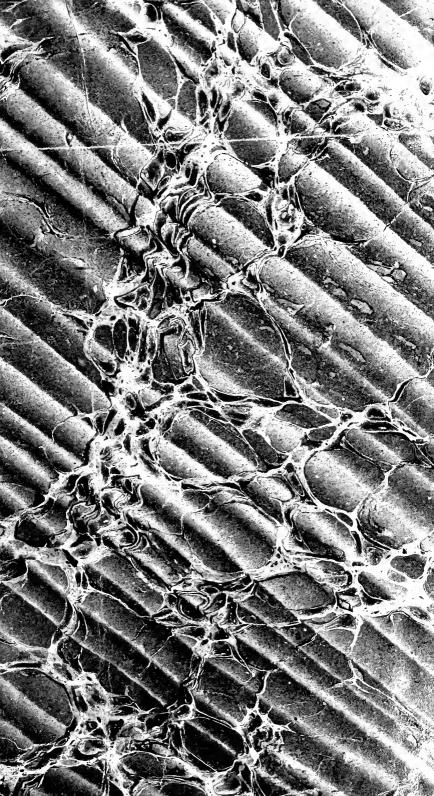
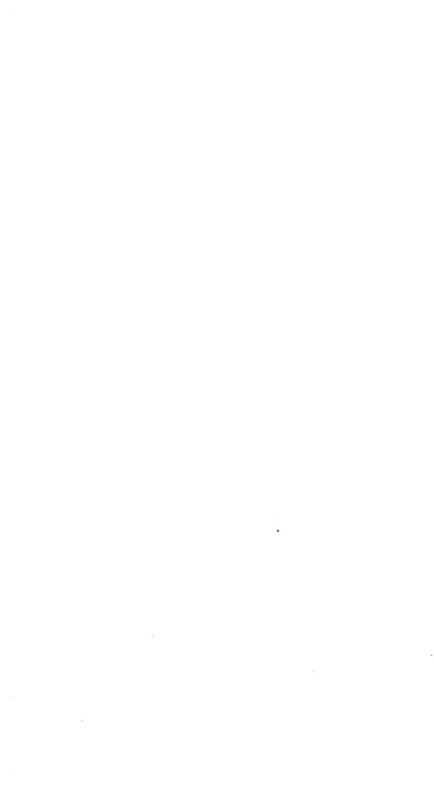
unix of Toronto Luray











REVUE

DES

LANGUES ROMANES



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

TOME XXVII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25. QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES

SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

L'épopée chevaleresque a ses origines en France, ses derniers rejetons en Italie. Plus brillants, ceux-ci pendant longtemps ont fait dédaigner et oublier leurs aînés. De nos jours, l'on est plus juste pour nos vieux poëmes, et les chansons de geste, les romans de la Table Ronde, les romans d'aventure, ont repris la place qui leur était due dans l'histoire de la littérature du moyen âge. Mais, à mesure que l'on s'occupait d'œuvres peu connues et dont un grand nombre sont encore inédites, on voyait se poser plus nettement les termes d'une question intéressante et difficile : «Comment s'est accompli le travail de transition et de transformation qui de la Chanson de Roland devait aboutir au Roland furieux? » Le premier ouvrage où cette question ait été abordée avec la compétence et la sagacité nécessaires est l'Histoire poétique de Charle-

magne, de M. Gaston Paris 1. Le chapitre IX, intitulé : « la Légende de Charlemagne en Italie», est une vue claire et féconde du sujet, et si, depuis, des recherches nouvelles ont amené la critique à modifier, ou même à abandonner certaines des opinions émises par M. Paris, il n'en est pas moins vrai que ceux qui l'ont suivi avaient trouvé le terrain reconnu et la voie tracée. Il est évident que l'épopée italienne a ses sources dans les récits de nos trouvères : le fait n'a pas autrement besoin de démonstration; mais, si l'on veut examiner en quoi exactement a consisté l'imitation italienne, dans quelle mesure elle se conforme à ses modèles ou s'en écarte, quels éléments de toute date et de toute nature elle associe insensiblement à ceux qu'elle trouvait dans les romans français, en un mot comment et jusqu'à quel point elle est originale, l'on reconnaît que la discussion du problème est aussi étendue que complexe et qu'il n'est plus possible de se borner à des généralités banales.

Henri Estienne, dans sa *Précellence du langage françois*, avait dit avec raison: « Nous avons des romans qui pourroyent estre » les bisayeulx, voire trisayeulx du plus ancien auteur qu'ils » ayent². » Mais une telle affirmation, si fondée qu'elle soit, ne

⁴ M. Léon Gautier, dans son livre les Épopées françaises, s'est occupé incidemment de la question. (V. surtout I, p. 428 s.)

Parmeles ouvrages antérieurs qu'il est bon de consulter, je citerai de préférence Valentin Schmidt, Ucher die italienischen Heldengedichte aus dem Sagenkreis Karls des Grossen (1819-1821) et une étude de Ranke dans les Mémoires de l'Académie de Berlin (1837), intitulée: Zur Geschichte der italicaischen Poesie. Sous le titre: Recherches sur l'épopée française, M. P. Meyer a publié un compte rendu critique de l'Histoire poétique de Charlemagne et du premier volume des Épopées françaises dans la Bibliothèque de l'École des Charles, t. III, 6° série, p. 28-63, 304-342.

² Ce mot d'Henri Estienne est cité par Rathery dans son Mémoire sur l'influence qu'a exercée l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV (1852). Mais pourquoi l'auteur n'avait-il pas lu plus attentivement les ouvrages dont il parle? L'on rencontre, p. 89, n. 2, l'affirmation suivante: « D'autres indices semblent prouver que Pulci a puisé » à des sources françaises. Par exemple, dans son poème, Gano ou Ganelon » est pendu comme Loup, due de Gascogne, qui joue le même rôle dans notre » histoire, au lieu d'être tiré à quatre chevaux, comme dans toutes les compositions italiennes.....» Il y a la plus d'une erreur. Dans les compositions françaises, le supplice infligé à Ganelon était déjà celui de l'écartèlement (voir

nous apprend rien sur la série intermédiaire qui relie les chansons de geste aux romans italiens du XV° et du XVI° siècles. M. G. Paris a, le premier, essayé de porter la lumière dans des périodes obscures où à chaque pas l'on est arrêté par la difficulté de réunir les éléments d'une information suffisante. Autant que j'en puis juger, les progrès faits depuis la publication de l'Histoire poétique ne sauraient détourner de continuer cette sorte d'enquête, où chacun apporte la contribution de son travail et de ses vues propres. Des résultats importants et nombreux sont acquis déjà; mais les meilleurs moissonneurs savent qu'il reste toujours à glaner après eux ¹.

Roland, édit. Gautier, vv. 3960-3974), et, dans le Morgante, Pulci s'est conformé sur ce point à la tradition; mais, suivant son habitude, il a amplifié, et, dans son récit, Ganelon est tenaillé d'abord, puis tiré à quatre chevaux (c. xxvm, ott. 7-14).

Comme tout le monde n'a pas sous la main une édition du poëme de Pulci, je me permettrai de relever encore une inexactitude de même nature, quoique moins grave. Dans ses Épopées françaises (II, p. 419, note), M. Gautier apprécie ainsi l'ulei: Le Morgante de Pulci u'est qu'une parodie de nos vieil- les épopées; c'est une sorte de Don Quichotte italien, qui n'a peut-être pas été moins funeste que celui d'Espagne à la chevalerie et à la foi. Toute- fois Pulci le sceptique, Pulci le railleur, a été saisi lui-même par le grand spectacle de la mort de Roland. Il a dù jinposer silence à son rire, quand il s'est trouvé face à face avec cette mort héroïque. Son héros enfonce alors sa Durandal dans la terre, et sa dernière action est un baiser énergique déposé par ses lèvres mourantes sur la croix que forme la garde de son épée.» (xxvne chant, oct. cunt.)

Sans rechercher si le Morgante et le Don Quichotte ont été réellement funestes à la chevalerie et à la foi, je me borne à remarquer que, dans Pulci, le dernier acte de Roland ne consiste pas à embrasser son épée. Le chevalier meurt sans doute au xxvne chant, oct. cuv, mais il ressuscite quelques octaves plus loin. La scène est touchante: Charlemagne, arrivé à l'endroit où son neveu est étendu sur le sol, descend de cheval, embrasse Roland, lui donne sa bénédiction, lui demande pardon de l'avoir envoyé à Roncevaux. et le prie de revenir un moment à la vie pour lui rendre, en souriant, l'épée bénite, selon la promesse qu'il lui avait faite quand, à Aspremont. l'empereur l'avait fait chevalier et comte. Le désir de Charles est exaucé : Roland se lève en pieds, puis s'agenouille, et, souriant, remet Durandal entre les mains de son seigneur (c.xxvit, ott. 202-206). Cette dernière scène termine heureusement le récit de la mort de Roland. M. Rajna en a trouvé la première forme dans un manuscrit de la Spagna en vers, conservé à la bibliothèque municipale de Ferrare. (Voy. la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana, Bologne, 1871, p. 176. - Extrait du Propugnatore, t. IV.)

¹ Au premier rang des chercheurs qui ont parcouru un champ si vaste et y

Il m'a semblé ressortir de la comparaison des textes que, si les Italiens ont en de bonne heure sur les trouvères, dont ils s'inspiraient, l'avantage d'une culture plus complète et surtout d'une forme plus littéraire, il n'y a à peu près rien dans leurs œnvres dont les romans français ne contiennent le germe ou le modèle. Lorsque l'on oppose les termes extrêmes, le Roland et le Roland furieux, l'écart est immense, et l'on incline à attribuer au poëte italien tout l'honneur de la transformation que le genre a subie; mais nos légendes n'ont franchi les Alpes et ne se sont répandues en Italie que profondément modifiées, par suite d'une évolution naturelle, de l'insensible mélange des cycles et d'autres causes encore. Présentée ainsi, la question prend un aspect très-différent, et j'ai pensé qu'elle pouvait être examinée en s'appuyant sur quelques exemples et sans entrer dans des développements où l'on aurait à passer en revue tout ce que la fécondité des romanciers du moyen âge nous a légué de narrations épiques.

Les textes remaniés du Renaud de Montauban et les romans de Maugis d'Aigremont et de Vivien de Monbranc sont un exemple remarquable de la manière dont les trouvères introduisaient dans le domaine de la chanson de geste primitive des données soit plus récentes, soit de nature tout autre, empruntées tantôt au récit des croisades, tantôt aux romans de la Table Ronde. Or, si une légende fut populaire au monde, c'est bien celle des quatre fils Aimon, et surtout en Italie. Cette popularité seule peut expliquer comment, de bonne heure, il s'établit entre le héros de Roncevaux, Roland, et un simple chevalier, cette sorte d'égalité de situation et de rivalité de

ont fait de précieuses découvertes, il faut citer M. Pio Rajna. La Materia del Morgante in un ignoto poema cavalleresco del secolo XV (Propugnatore, t. II), Rinaldo da Montalbano (Propugnatore, t. III), la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana (Propugnatore, t. IV), l'étude sur les Realt di Francia; deux grands ouvrages, le Fonti dell' Orlando Furioso et le Origini dell' epopea francese, sont de la lecture la plus instructive, soit par la nouveauté des faits eux-mêmes, soit par l'originalité des aperçus et des rapprochements. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Rajna; mais les meilleurs critiques reconnaissent que ses travaux ont complétement modifié l'état de nos connaissances sur une des plus difficiles périodes de l'histoire littéraire.

vaillance qui est un des motifs les plus intéressants dont aient tiré parti l'auteur anonyme de l'Orlando, puis Pulci, Boiardo et Arioste. Je crois qu'il y a utilité à faire ressortir, ne seraitce qu'en partie et sans songer à épuiser la matière, comment les Italiens ont trouvé dans l'Histoire des Quatre fils Aimon et de leurs cousins un premier exemple d'association et de combinaison d'éléments d'origine diverse 4. Il peut y avoir également avantage à examiner si d'autres chansons de geste, connues des Italiens, n'ont pas eu quelque influence sur leur manière de traiter la matière de France. Enfin, la Chronique de Turpin pouvant être considérée comme un exemple très-an-

Les caractères distinctifs de l'épopée italienne sont réunis dans le passage suivant de M. G. Paris, qui est vraiment le passage classique sur la matière, et qu'à ce titre je crois devoir citer : Dès la clôture de cette première periode, qui consiste principalement en imitations, la plupart des grands traits qui doivent persister sont dessinés: dans ces poémes, Charlemagne joue un rôle très-secondaire: Roland est mis au premier rang: la maison de Mayence et la maison de Clermont sont perpétuellement opposées. Asprement fournit un des grands motifs qui se retrouvent par la suite à satiété: un roi païen délibère avec ses vassaux d'envahir la chrétienté. Un autre est dans l'Espagne: un paladin, offensé par Charlemagne, s'éloigne de la France et court le monde, généralement l'Orient, en rencontrant les aventures les plus diverses. L'Aspramonte, à son début, en contient un autre qui apparaît seulement dans la version des Reali: c'est l'introduction d'une femme guerrière. Galacielle, si souvent imitée depuis.

» L'origine d'un autre trait propre à la forme italienne des récits carolin-» giens est plus difficile à préciser : nous voulons parler des exploits de Reunaud de Moutauban, autres que sa guerre contre Charlemagne. Le premier » linéament de ces récits se trouve dans la chanson de geste française où. après avoir fait la paix avec l'empereur, il va en Terre Sainte, conquiert » Jérusalem et y établit un roi. Mais aucun poëme français, en dehors de » celui-là et de ses suites, ne parle de Renaud ; aucun surtout ne lui attr-» bue de part dans les guerres de Charles contre les Sarrasins et dans la con-» quête de l'Espagne. Peut-être est-ce Pulci qui, le premier, l'introduisit dans » le cercle des paladins consacrés par la tradition et le plaça sur le même » rang que Roland.» (Histoire poétique, p. 195.)—J'ai souligné les mots qui se rapportent au Renaud de Montauban et à ses suites, telles que le Maugis d'Aigremont, parce que c'est précisément dans ces romans que je crois voir en partie l'origine, non-seulement de l'importance attribuée par les Italiens aux personnages de Renaud et de Maugis, mais aussi de la méthode ou du procédé qu'ils ont employé en remaniant à leur goût les sujets carolingiens. Dans sa notice sur le Maugis, Paulin Paris avait déjà relevé l'imitation de Lancelot du Lac. (Histoire littéraire, t. XXII, p. 701 et 703.)

cien du mélange le plus audacieux d'éléments légendaires de toute provenance et de toute sorte, je désirerais reprendre quelques-unes des idées que j'ai émises dans les notes de mon édition de Turpin¹, au sujet des rapports de la *Chronique* et des romans de date plus récente, français ou italiens.

I

RENAUD DE MONTAUBAN

Le texte du Renaud de Montauban a été publié pour la première fois par M. Michelant, en 1862, dans la Bibliothèque de l'Association littéraire de Stuttgart, d'après le manuscrit 39 du fonds La Vallière (Bibliothèque nationale), corrigé d'après divers manuscrits et complété vers la fin à l'aide du ms. 775 de la Bibliothèque nationale. Il contient plus de dix-sept mille vers. Cette édition, tirée à peu d'exemplaires, ne saurait être considérée comme définitive. L'auteur a eu le soin d'expliquer que, dans le choix du texte, il avait été guidé surtout par la pensée de reproduire la version de la célèbre chanson de geste qui s'éloignerait le moins du roman en prose des Quatre Fils Aimon, tel qu'il fut donné jadis dans la Bibliothèque bleue et que nos pères l'ont lu et goûté 2. Dans la seconde partie de l'appendice, il décrit les principaux manuscrits, et c'est là qu'en parlant de celui de Montpellier il fait la remarque qu'il est incomplet et s'arrête à l'endroit où Renaud engage un combat singulier avec l'amiral de Perse, « épisode », dit M. Mielielant, « qui est raconté tout autrement que dans les autres » versions. »

Le manuscrit de Montpellier dont il s'agit est très-connu: il se trouve à la bibliothèque de la Faculté de médecine, provient, comme beaucoup d'autres de cette série, de la collection du président Bouhier, et figure au catalogue avec la cote

⁴ Turpini Historia Karoli Magni et Rotholandi; Montpellier-Paris, 1880, dans la série des publications de la Société pour l'étude des langues romanes. Maisonneuve, éditeur.

² P. 510-511.

H. 247¹. Le Renaud de Montauban y est précédé immédiatement des romans de Maugis d'Aigremont et de Vivien de Monbranc. C'est en étudiant ces compléments de la légende des fils d'Aimon que j'ai été amené à comparer le texte donné par M. Michelant et celui du manuscrit de Montpellier, là où précisément le second, au lieu de rester la reproduction souvent abrégée et incorrecte du premier, affecte une allure indépendante. Il est malheureux que le manuscrit soit incomplet et que les feuillets de la fin soient en mauvais état: la dernière page est absolument illisible. Mais la partie conservée permet suffisamment de reconnaître que l'auteur avait donné au récit des aventures de Renaud en Palestine un développement considérable et que la chanson de geste y devenait un vrai roman.

Le Renaud de Montauban est un livre très-rare. Pour que la comparaison des deux versions soit possible, je suis donc obligé de donner d'abord un sommaire traduit du résumé général que t'on trouve à la fin de l'édition de Michelant.

Charlemagne a fait précipiter le cheval Baiart dans la Meuse, avec une meule au cou. Mais Baiart brise la pierre, se dégage et s'enfuit dans la forêt des Ardennes, où on l'aperçoit encore souvent.

Renaud arrive à Constantinople et rencontre dans l'hôtellerie où il loge un pèlerin, dans lequel il reconnaît Maugis. Les deux cousins se saluent tendrement et décident de continuer ensemble leur pèlerinage. Ils se remettent en route et arrivent à Jérusalem. Ils s'étonnent à la vue de la ville, qu'ils trouvent entourée par une nombreuse armée. Un homme du pays leur apprend que les Sarrasins ont envahi la ville, s'en sont emparés et ont massaers les chrétiens. Les princes du pays se sont réunis pour assiéger la ville et l'arracher aux

¹ Ce manuscrit du XIVe siècle contient la plupart des poëmes de la geste de Doon de Mayence, c'est-à-dire: Doon de Mayence, Gaufrey, Ogier de Dannemarche, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, Vivien l'Amachour de Monbranc, les Quatre Fils Aymon. (Voy. pour plus de détails, le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. 1, p. 377, et la préface de l'édition de Doon de Mayence, par M. Pey.)

mécréants. Renaud et Maugis se rendent au camp et s'y construisent une cabanc. Sur ces entrefaites, les Turcs font une sortie. Joffroi de Nazareth se bat avec l'amiral de Perse. qu'il renverse de cheval. Quand Renaud voit la bataille se développer, il veut y prendre part, lui aussi. Maugis lui donne le conseil de se reposer encore ici pour ce jour, et lui promet de combattre avec lui le lendemain. Cependant les chrétiens mettent les Sarrasins en déroute. Ceux-ci, en fuyant, renversent la cabane des deux chevaliers sur eux. Renaud, furieux, saisit une perche qui soutenait le toit, monte sur un mulet et poursuit les païens en les abattant, tandis que Maugis lance contre eux une grêle de pierres. Les chrétiens sont tout étonnés de voir deux hommes faire de tels ravages dans les rangs des ennemis. Ceux-ci réussissent enfin à rentrer dans la ville. L'amiral, vaincu, rassemble son conseil; il se propose de renouveler la partie, mais il craint les deux Français dont chaque coup abat tant de guerriers. Ses chevaliers le réconfortent. Les chrétiens, de leur côté, questionnent Renaud, qui se fait connaître, ainsi que Maugis. On lui offre le commandement en chef, mais il le refuse. Les princes insistent; Maugis lui-même l'engage à accepter. Il cède enfin aux prières de Joffroi et des autres chefs, qui lui promettent obéissance et fidélité. Pour les préparer au combat, il adresse un discours à ses chevaliers et leur recommande de n'épargner ni l'ennemi, ni leur propre vie.

Qui perd la vie, dit-il, en combattant pour Dieu, gagne le ciel.

Au matin, les Sarrasins font une sortie et attaquent le camp. Les chrétiens leur opposent une vigoureuse résistance et se battent avec le plus grand courage. Les païens sont mis en fuite. En vain l'amiral invoque ses dieux, il doit céder. Il se retire et s'échappe par ruse avec un petit nombre de chevaliers, pendant que les chrétiens, conduits par Renaud, entrent dans la ville sainte. Aussitôt ils se rendent au Saint Sépulcre pour y faire leurs dévotions. Quand ils en sont revenus, ils délibèrent pour savoir qui l'on proclamera roi. Renaud refuse la couronne qui lui est offerte; de même Maugis, à qui on vent également la remettre. C'est Joffroi de Nazareth qui accepte la royauté. Malgré toutes les prières, les deux che-

valiers font connaître leur intention de repartir pour la Gascogne. Ils prennent congé du roi, s'embarquent à Acre et arrivent à Brindisi.

Ce résumé répond à un développement de 528 vers, de la p. 401, v. 36, à la p. 418, v. 37.

Ainsi conté, le pèlerinage de Renaud est une continuation toute naturelle de la chanson de geste, et garde certainement quelque chose de la gravité et de la sobriété des récits qui précèdent. L'idée première de faire de Renaud le défenseur en tous pays de la chrétienté y est en germe, mais elle n'apparaît que discrètement et sans chercher à frapper l'imagination. Renaud se comporte, non en chevalier errant, mais en robuste et courageux guerrier, que le hasard a jeté au milieu de batailles auxquelles il ne songeait point, et qui donne modestement à la bonne cause le secours de son bras et de son expérience. Il est venuà Jérusalem pour s'acquitter de son vœn, et, une fois ce devoir religieux accompli, il refuse la couronne et revient le plus tôt qu'il peut en son pays auprès des siens. Le voyage d'Acre à Brindisi est conté en dix vers. D'autre part, l'ennemi, qu'il bat et chasse de la ville sainte, est indiqué d'une facon vague, sans aucun détail caractéristique: c'est l'amiral de Perse. Aucun prince de l'Asie ou de l'Afrique ne figure à sa cour. Lors de la scène, d'ailleurs si courte, où il consulte ses barons, aucun n'est désigné par son nom, ne se détache du groupe indécis dont il fait partie. L'auteur ne paraît nulle part désireux de faire preuve d'esprit inventif. Il effleure le monde oriental sans essayer de le décrire. Que lui importent tous ces chefs sarrasins qui entourent l'amiral, comme jadis les princes païens s'étaient réunis autour du roi Marsile? Il a hâte, comme son héros, de revenir en France, où la famille de Renaud aura encore des trahisons à déjouer et des luttes à soutenir. Cette manière d'entendre le sujet est conforme à l'idée que l'on devait garder en France du personnage du plus vaillant des fils d'Aimon, et, si l'on jette un coup d'œil sur la version de la Bibliothèque bleue, on remarquera qu'elle développe peu cet endroit de la narration que les variantes de la chanson de geste auraient permis sûrement d'allonger et d'enrichir outre mesurel.

¹ Dans l'édition en 95 pages que j'ai sous les yeux (Carpentras, chez Gaudi-

Le texte de Montpellier, au contraire, quand il arrive à cet endroit de l'histoire de Renaud, tourne décidément au romanesque, et. tout incomplet qu'il est, montre clairement quel parti l'on pouvait tirer de la présence d'un champion tel que Renaud, dans la contrée où chrétiens et Sarrasins se disputaient avec tant d'acharnement la possession de la ville sainte.

Malgré le mauvais état de cette partie du manuscrit, et bien que les incorrections y soient nombreuses, la reproduire ne semblera peut-être pas un travail inutile . La version du Renaud qui la précède n'aura probablement jamais et ne mérite guère l'honneur d'une publication intégrale; or ce fragment, si mutilé qu'il soit, est un des documents que devra consulter l'auteur de l'histoire encore à rédiger des destinées de l'intéressante légende des Quatre Fils Aimon et de leurs cousins ².

bert-Penne, sans date) ce chapitre contient moins de quatre pages; mais il est aisé de reconnaître que certaines parties ne sont que des sommaires de développements très-étendus. La bataille entre les chrètiens et les Turcs commandés par Margaris est contée en six lignes; le siège, dans les formes, de Jérusalem ne prend que deux lignes. Le retour des pèterins en France ne se fait pas si simplement que dans le texte de M. Michelant. Partis de Jaffa, ils restent six mois sur mer et relâchent eufin à Palerme, où le roi Simon profite de leur aide pour se délivrer des Sarrasins. Dans la bataille qui a lieu, c'est Maugis qui a le commandement. De Palerme, les deux cousins vont à Rome, où le pape leur donne l'absolution de leurs fautes, et c'est après cette odyssée qu'ils arrivent à Dordonne.

1 Ce texte, comme tous ceux que contient le ms. 247, est écrit en dialecte picard; je le donne sans songer à le corriger. Beaucoup de vers sont faux; à certains endroits. l'écriture est complétement illisible. On ne peut rien déchiffrer au verso du dernier folio. Çà et là on trouvera entre crochets quelques lettres ou quelques mots que j'ai cru devoir suppléer sans inconvénient. Entre les vers 127 et 128, il y a une lacune. Dans le résumé donné plus haut, on a vu que les deux pelerins, arrivés près de Jérusalem, apprennent d'un homme du pays les derniers succès des Sarrasins. Le copiste, trompé par la ressemblance des rimes, a passé un ou deux couplets. Les vers 128-133 ne peuvent être placés dans la bouche de Renaud ou de Maugis. J'ai reproduit en note le passage du texte imprimé qui comble cette lacune.

Woir au sujet des origines de cette légende le travail de M. A. Longnon, les Quatre Fils Aymon, dans la Revue des questions historiques, 1879, janvier, p. 173-196. Cf. Romania, VIII, 648, et M. Rajna, le Origini dell' Epopea francese, p. 228-233.

Fol. 221, vo a.

La pes est greantée, si com povez entendre. Kalles depart son ost et fet son tref destendre, Et lez .III. fix Aymon vont lor voiage prendre; En Montauben en vont que Kalles lor fist rendre.

- Kalles en vint o Liège qui plus n'i vout atendre,
 Droit au pont de Muese qui rade est o descendre.
 Là fist Baiart venir que Renaus li fist rendre :
 - « Baiart, dist Kallemaines, ta valor m'as fet vendre;
 - » Maint jour m'as fait courout, maint povre disner [prendre;
- 10 » Mèz par cheli seignor qu'en crois se laissa pendre,
 - » Ne leiroi pour nul home qui me seüst deffendre,
 - $\ensuremath{\mathfrak{o}}$ Que le votre forfet ne vous fache chier vendre.
 - » Jamez ne mangerez, tel sant vous feroi prendre. »

Le roi fist Baiart prendre iluec demaintenant,
Une muele li pent à son col maintenant.
Baiars fu sus le pont: Kalles le boute avant,
Ens en Muese l'embat qui est rade et courant.
Il va au fons de l'eve trestout demaintenant.
Quant le voit Kallemaines, si en ot joie grant:

- 20 « Baiart, ce dist le roi, or ai quanque demant.
 - » Je ne t'ai pas menti, tenu t'ai couvenant:
 - « S'or ne povez tout boire, jà morrez, piez estant. » Quant François l'entendirent, si en ont mautalent:
 - a Ogier, dist l'archevesques, par Dieu le roi amant,
- 25 » Moult est Kalles cruel, moult m'en vois merveillant
 - » Qu'à une beste mue a mené tel content. »
 - « Fox est », dist Oliviers. « Voire », chen dist Rollant. N'i ot prinche ne per, pour voir le vous greant, Ne plorast pour Baiart, le bon cheval courant.
- Or est Baiars en Muese que trestout le mont loe. Kalles garda aval par dejouste une noe, Voit Baiart dessus l'eve qui par grant vertu noe; La muele fiert du pié, faite en a mainte escroe; Si la fiert et debrise com s'ele fust de boe.
- 35 D'autre part s'en issi par dejouste une noe; Adone s'en va poingnant, plus tost ne vole aloe;

10

45

En la forest entra d'Ardenne que grant roc. Quant cheu voit Kallemaines, de mautalent esbloc, Et si home en sunt lié, chaseun Ihesus en loc, Tuit en font à Kallon par deriere la moc.

Escapez est Baiars de si grant aventure; Encor dit on ou regne, si com dit l'escripture, Qu'il vit en la forest, si i prent sa pasture. Quant voit home ne fame, d'aler à lui n'a cure, Ains s'en refuit ou bois moult trez grant aleüre. Or vous lairai de lui, ne sai se il plus dure, Si diron de roi Kalle qui en fist chiere oscure. Touz sez barons depart dont il tenoit la cure.

Departis sunt lez os, s'est la guerre affinée, 50 Et Renaus s'en ala à la chiere hardie, Lui et son escuier que Ihesus beneïe. Il vit Costentinnoble, la chité seignorie, Ou bourc se heberga delez une abeïe,

Fol. 221, vo b. La dame li a dit, qui est de bonne vie :

- 55 « Amis, entrez là sus en la chambre voutie.
 - » Il n'i a fors .1. home que ne connoisson mic.
 - » Mèz moult par est malade, la color a noirchie.
 - » Pelerin est com vous, s'a sa voie acueillie.
 - » Se mal vous fet de rien, gesez d'autre partie.»
- Renaus entre en la chambre, qu'il ne demore pas;
 Si a gardé amont et en jus et en bas,
 Si vit Maugis jesir, couvert de .n. blans dras.
 Renaus le connut bien, à lui en vint le pas;
 Le chief li descouvri trestout isnele pas.
- « Amis, comment yous est. por le cors saint Thomas?»
 Maugis connut Renaut, si saut sus a itas;
 Puis lui dist maintenant, il ne lui chela pas:
 « Amis, où alez vous?» « O sepulcre elas. »
 - « As tu fet pes au roi? Comment en escapas?»
- 70 « Oïl, chen dist Renaus, issi com tu orras,
 - » Car je vois au sepuere aussi com tu i vas.
 - » Rien n'en ai amené, ne mez .1. cheval cras.

- » Et mon vallet à pié, bien le connoisteuras.
- » Mez frerez ont lor terrez que tu tant amé as. »
- 75 Quant Maugis ot Renaut, ne fut pas lié par gas, Adonc saut de son lit là où il jut en bas.

Maugis saut de son lit, si acole Renaut.

- « Sire, chen dist Maugis, pour le dieu qui ne faut,
- » Tout sui sain et heitié, ains mès ne fut si baut;
- 80 » Or en iron ensemble, de poverte qu'en chaut?
 - » Tant trouveron vitaille, de porter serez caut.
 - » Je sai bien demander, je suis jà bon ribaut. »
 - » Et je, chen dist li dus, se mon argent me faut.» La dame oï parler sez ostez si trez haut,
- 85 Lor corout en la chambre, n'i a fait que .i. saut.

L'ostesse vint corant en la chambre pavée, Là où li dui baron ont fet lor demorée. Quant Maugis voit s'ostesse, si l'a bien saluée.

Quant l'a veü lever, tantost sans demorée

- 90 El demande: « Estez sain? ne m'en feitez chelée. » Et il dist: «Oïl, dame, comme pomme parée.
 - » Moult m'avez fet de bien. Chil qui fist la rousée,
 - » Le vous rende à l'ame, quant serez trespassée.» Et la dame respont qui ot bonne pensée:
- 95 « Se je vous ai bien fet, la roine henorée
 - » Me rende la merite, quant seroi trespassée. » Adonc parla Renaut à la chiere membrée:
 - « Avon nous que mengier? est la chose aprestée? »
 - « Oïl», chen dist la dame. Or tost, sans demorée,
- La table est toute mise, s'ont l'eve demandée,
 Et Renaus et Maugis n'i ont fet arrestée.
 Au mengier sunt assis, s'ont l'ostesse appelée,
 Puis mengierent et burent tant comme il lor agrée.

Lors font oster la table qui fu et grant et lée.

Atant se vont couchier, que l'eure fu passée.
Li baron s'endormirent de si à l'ajornée,
Que il se sunt levé quand l'aube fu crevée.
Il s'en vont lor quemin, lor voie ont trespassée,
Et si ont tant erré toute jour ajournée

110 Qu'il vindrent à Marceille qui siet sus mer salée.

Iluec trouverent nef qui estoit aprestée,
Renaus parla o mestre, la nef a alouée
Pour lui et pour Maugis; il laissa en soudée
.nn. livres d'argent: il l'a bien enerée.

Fol 222, ro a Et puis entrerent ens sans nule demorée,
LLO Et il ont tant siglé et jour et matinée

Pit pins entrerent ens sans nuie demorée,

116 Et il ont tant siglé et jour et matinée
Qu'en .n. mois et demi ont la mer trespassée:
A Acre pristrent port à une matinée.

A Acre pristrent port chil qui sunt arrivé.

120 Tant comfurent en l'eve il n'orent point doté,
De bon cœur et de vrai en ont Dieu aoré.
Et Renaus et Maugis s'en sunt ensemble alé,
Moult demainent grant joie li vassal aduré;
Il le doivent bien fere, tous jors se sunt amé.

« E Dex », chen dist Maugis, « vous soiez aoré!
» Or iron au sepucre où Ihesus fu posé. »
« Sire », chen dist Renaus, « vous avez bien parlé. »

Le texte imprimé me paraît présenter une lacune à partir du moment où Renaud et Mangis se séparent de leur hôtesse. Par contre, le passage qui suit immédiatement comble la lacune que j'ai notée déjà dans le ms. de Montpellier, entre les vers 127-128. Je le reproduis jusqu'à l'endroit où les deux récits, malgré leurs différences, se rejoignent:

Mult sout lié li ami, si s'entrefirent joie;
Lendemain par matin ont acoilli lor voie,
Et ont tant esploitié, ge voil bien que l'an l'oie,
Vindrent à lherusalem qui mult de loing bien voie
Et la graut tor David qui contremont baloie,
D'autre part lo sepulcre où il tinrent lor voie.
Quant li baron lo voient, si en orent grant joie,
A terre descendirent enmi la sablonoie;
La sainte vile aoreut et cascuns por lui proie.
Atant sont levé sus de la grant sablonoie,
Si vont en la cité qui tant est beneoie.

Or s'en vont li baron qui furent esjoï; Il n'out gaires alé qu'un grant ost ont choissi Entor lherusalem, la cité signorie.

- « Le roi de Ierusalem si est descrité,
- » Le roi sodant de Perse l'a de guerre enuié;
- Plus de .x m. caitis en a o lui mené. 130
 - » Sachiez ès plains de Remez a son ost atravé,
 - » De crestienne gent i a poi auné,
 - » Quant contre l'amiral ont poi de poosté.»
 - « Ne me caut, dist Maugis, que j'ai à Dieu voé
- » Ne porterai mes armez en trestout mon aé. 135
 - » Ne ne vous aideroi vaillant .1. oef pelé.
 - » Or, se vous estez pris en bataille campel.
 - » Jà n'i serez par moi aidié ne delivré,
 - » Que tant ai fet pour vous, malement sui mené.
- » Jà vers notre seignor ne seroi acordé.» Quant Renaus l'a oï s'a tendrement plouré:
 - « Ahi, cousin Maugis, aiez de moi pité;
 - » Cousin, secorez moi, se je sui destorbé;
 - » J'en iroi en bataille à tout .1. branc letré.
- 145 » Et se je muir de bonne volenté,
 - » Là sus avec les angrez en seroi coronné:
 - » Icel louier atent qui muert pour s'amisté. »

Maint treif virent drecié et maint chastel basti, Tant pavillon de soie, tant destrier arrabi.

- « Maugis, ce dist Renaus, or sui ge esbahi.
- » Ha Dex ! quex gens est ce que nos veomes ci?
- » Ne sont pas Crestien de Iherusalem saisi. »
- « Ne sai, ce dit Maugis, par Dex qui ne menti.
- » G'en ai si grant merveille, toz en sui esbahi. »

Esbahi sont li prince, si s'en vont lor chemin; ll n'ont gaires erre lo chemin enterin Qu'ont rencontré .i. home sor .i. gaste roncin. Cil repaire de l'ost, vendu ot pain et vin. Renaus vint devant lui, si cria à cler tin:

- « Amis, cil te conduie qui confondi Cayn.
- » Car me dites noveles, par lo ber saint Martin,
- » Quel geut sont ce logié, se ce sont Sarrazin? »
- Nenil, ce dist icil, leaument lo vo dis. »
 - « Paumiers, vels tu oïr verté de cele gent? »
- » Oïl, amis, biax frère, mult en ai bon talant. »
- « Et ge lo te dirai », etc....

(Édit. Michelant, pp. 404-405.)

- a Renaut, chen dist Maugis, [u]ne rien vous diroi.
- » Je vous di loialment, ne soiez en esmai,
- 150 » Feitez quanque voudrez, que jà ne vous faudroi,
 - » Et je meïsme en la bataille iroi;
 - » Se puis, au branc d'acier cez païen ochirroi,
 - » Que jà Turc ne Persant pour voir n'espargneroi,
 - » Et se vous estez pris [je] vous delivrerai.
- 155 » Assez avez vitaille; s'ele faut, j'en querroi. » Quand Renaus l'a oï, il n'i a fet delai; Doucement le merchie de bon cuer et de vrai:
 - « Quant vous m'i aiderez, nule paor je n'ai.
 - » Se je vieng en l'estour, durement i ferrai,
- 160 » De sanc et de chervele la terre joncheroi.
 - » Sachiez, à haute vois Montauben crieroi.
 - » Cousin, à haute vois Montauben crieroi;
 - » Cousin, a mon pooir, la mort Dieu vengeroi,
 - » Qu'il fu mis en la crois qu'il trouvèrent ou tai,
- 165 » Et, se je muir pour lui, couronnez en seroi
 » Devant la fache Dicu, que je trez bien le sai. »

Amaugis le bon lerre son cousin confortait, Renaut le fix Aymon, que durement amoit. La nuit jurent aeise et chacun s'endormoit,

- 170 Et quant vint o matin que le soleil levoit,
 Amaugis ne Renaus, nul jus ne se targoit.
 Vers Ierusalem vont où Ihesus fu destroit,
 Vindrent ès plains de Remez où chascun s'aünoit.
 Li prince de la terre chascun s'i assembloit,
- 175 Quanqu'il porent de gent chascun à l'ost menoit, Que la bataille atendent; or en soit Dex au droit.
- Fol. 222, ro b Le riche roi David bien lez reconfortoit, Et Renaus et Maugis chaseun par là venoit Et par dehors les tentez duc Renaus se couchoit.
 - 180 Segnors frans chevaliers, oez une merveille.

 Maugis fet une loge et moult bien s'appareille

V. 162. Vers répété du précédent.

Où Renaus reposa qui de dormir sommeille. Sachiez de verité, Maugis de faim baaille, Renaut le fix Aymon dist souëf en l'oreille.

Pain ira poureachier, de vin une bouteille; Et Renaus l'otroia qui pour le dit s'esveille. La gent a encantée, n'i feisoient ore veille; Une nape avoit prise, ains ne fu sa pareille.

Une toaille prist chil qui bien le sot fère,

190 Et pain et char et vin, de plus n'avoit que fère;
Il en vint à Renaut qui ot simple vivire.
Renaus si l'a veü, le franc duc debonnaire,
Il a dit à Maugis que il fet que pechière.
« Taisiez », chen dist Maugis, « ne vous doit pas des[pleire.

- 195 » Dex le me pardonra, qui tout le monde escleire.
 - » Sachiez pour soe amor ai je vestu la haire.
 - » Couronné en seroi, se il puet à Dieu plaire.»

Amaugis le bon lerre à genoullons se mist, Et par devant Renaut le mez de char deffist.

- 200 Renaus leva sa main, le seignacle Dieu fist.
 - « Mengiez seürement, che li a dit Maugis,
 - » Si priez pour cheli qui à mains l'a conquis. » Renaus le fix Aymon moult durement en rist, De la joie de lui durement s'esbaudist.
- 205 » En [n]om Dieu, dist Renaus, un deables vous fist. »
 « Non fist », chen dist Maugis, α bien ait qui le [m'aprist. »

Et, quant il ont mengié, demoranche n'i fist. Maugis prist la touaille, arriere ou tref la mist. Et puis se va dormir, panche levée gist.

Renaus se dormi bien, entre lui et Maugis,
Toute nuit jusque jour que il fu esclarchis.
Or la gent paiennor s'atorna et vesti.
Le roi David s'escria à haut cri:
» Barons, or tost as armez, pour Dieu de paradis. »

215 Si erent lez paien durement envaïs.

Et crestien s'esmuevent, ne [lor] faut pas advis. Tel noise demenoient et tel hu et tel cris, Que bien de .n. grans lieuez en oïst on le cris. Naburdagant apele sez païen de Lutis.

- 220 Turs et Popeliquains en sunt a li vertis, Et si out bien .xm. de la gent Antecris; Il ne croient en Dieu que il fust surrexis. « Seignors païen », dist il, « jà seron envaïs.
 - » Isson nous ent là hors contre nos anemis. »
- 225 Et il si furent tost ès chevax arrabis,
 Baus et liez et joians ont lor espiez brandis.
 Crestiens vont encontre, ne sunt pas relenquis;
 Le roi de Ierusalem estoit premier guenchis,
 Va ferir Bredamot en l'escu [vert et] bis.
- 230 Ne li vaut le haubert une feuille de lis; L'espié li met ou cors, d'autre part est guenchis, Et chil trébuche en terre tant par est il guenchis, Et chil trebuche en terre du destrer arrabis: « Outre », dist il, « païen cuvert, Dieu maleïs. »
- 235 Le roi crie s'enseigne clerement à haut [cri]:
 « Hé! vrai Dieu, secorez vos amis.»

L'estour fu moult fier à chele comenchaille Guiffroi de Nazareth.....

Tant i feri li quens que la chière avoit pale.

Atant ès vos la gent de ferir ne lor caille,

Lez brans sachiez tous nus fierent en la bataille, Coupent testez et piez, de bus font dessevraille. Chele esquiele vainqui qui fu de gent sauvage,

245 Mèz, se lhesus n'en pense qui pour nous se travaille, Et Renaus et Maugis qui as logez baaille. Mar virent notre gent chele eschiele sauvage.

> Moult fu fort la bataille a ichele envaïe. [Li] sodant de s'ensegne sa gent a resbaudie,

Vv. 232-233. Hémistiches répétés par suite d'une distraction du copiste.

- 250 Dont viennent a milliers tous par connestablic.
 Roi Nabugor lez maine, Ihesucrist lez maudie;
 .1. vassal va ferir qui estoit de Sulie,
 Ne hiaume ne haubert n'i valut une alie,
 Tres par mi lieu du cors son bon espié li guie:
- 255 Chil a sentu le coup, s'a la selle voidie.

 Le Turc si s'escria, si li dist vilennie:

 « Outre, fol crestien, tu as perdu la vie. »

 Saint Michiel li archangre si a l'ame saisie.

 Seignors, bien fet morir pour Dieu le fix Marie,

 260 Quant s'ame est couronné[e] en pardurable vie.

Moult sunt li crestien courouchiez et destrois. Nous lairon du vassal qui iluec estoit frois, Mèz jà le comperront li Ture tout de manois. Notre gent les acueillent as bons brancs viennois,

- De sanc et de chervele jonchierent li campois.

 Le bon visquens de Jafrez, 1. chevalier courtois,

 En la presse se tient, qui mult i fu destrois;

 Va ferir 1. paien qui sire iert de Lutois,

 La char avoit plus noire qu'errement d'estenpois;
- 270 De l'aubert qu'ert vestu, li derumpi les plois,
 Le foie li coupa à l'achier qui fu frois,
 Puis cria: « Saint sepucre, aidiez moi, sainte crois l
 » Que secorez hui en chest jor votre rois. »
- Li visquens feri bien qui mautalent eng[r]a[ig]ne;
 Maint païen i gist mort ens enmi la campengne.
 Sodant i est venu desor une brehaigne;
 Tel noise vient menant, tout en tentist le plaigne.
 Il fait sonner ses cors de laitin et d'araine.
 Sachiez.....moult.....se paine
- 280 A ichel......bien l'amiral de Perse,
 O li .xx. chevaliers de chele gent engresse.
 Guiffroi de Nazareth d'autre part ne rechesse
 Et lefiert en la presse.
 Chil qu'il est gent et coint malement le confesse.
- 285 Bertaut.....aprez lui l'empresse

	Trezle païen jus verse: «», dist-tu, «tu confesse» « En enfert'en iras à chele gent averse.»
290	Li bon Bertaut caï tout mort de son chevalla noise et le fort bautestal Etestal Renausla noise et Maugis autretal:
295.	« Et Dex », chen dist Renaus, « roi père esperital, »n'ai je là mon destrier natal,chele gent criminalsi verron chel vassal.»
	« Renaus », chen dist Maugis, « que vaudroit notre [aler?
300	espiez ne fort escu bouglier notre vie tenser. » « Cousin », chen dist Renaus, « chen me fet conforter.
Fol. 222, vo b.	 » Qui muert pour Ihesuerist, il se fet couronner; » La sus avec lez angrez fet son siege aprester. » Sachiez de verité, coart n'i puet aler.
305	Cousin, bien devrion de la mort Dieu penser, " Qui pour nous se laissa traveillier et pener. " Que feron nous pour lui? Que voulez deviser? " Se Dex nous veut aidier, bien nous pourra sauver. " Quant Maugis l'a oï, si commenche à plourer,
310	Quant de la mort Ihesu li prist à remembrer. Il a dit a Renaut: « Et que vaut dementer? » Quer alon en l'estour chez païen greventer. » Le feste de la loge prent Renaus à lever, En son col le leva, moult fist a redouter,
315	Et Maugis le sievi, à son col .i. grant pel. Es païen se feri, moult en a fet verser, De sanc et de chervele fist le camp arouser, Et Maugis ensement qui moult le pot amer. Or sunt il en l'estour, Dex penst du retorner.
Δ	Renaus le fix Aimon et la perche levée;

320 Le jour en a donné mainte pesant colée,

Maint mort i fist caïr, senglant, gueule baée. Et Maugis le sievi qui fiert en la meslée, Et crestiens lez sievent à qui il moult agrée. Aussi comme espervier qui vole a rechelée,

325 Lez va cachant Renaus à la perche quarrée. Païen tornent en fuie sans nule demorée, Naburdagant s'en fuit, sa targe a jus jetée. Jusques as paveillons n'i ot resne tirée, Et sa gent après lui toute desbaretée:

330 Crestiens les encauchent, ichele gent loée. Renaus le fix Aimon donna mainte colée, Et par lui sunt vaincu chele gent desfaée, Et l'ost notre seignor est en la vile entrée.

A Therusalem entre li ost notre seignor,
335 La gent sodant de Perse vainquirent en l'estour.
Li sodant est moult tristre, il en a li peor,
Λ sez barons demande et fet le jour clamor:
α Barons », dist li sodant, « or sommez nous au tour
» De perdre notre regne ou de rechoivre henor. »

- Or est Renaus en l'ost entre lui et Maugis, Là où furent ensemble li prinche du païs. La messe estoit finée, le servise estoit dis, L'ève fu demander, au mengier sunt assis, Et Renaus et Maugis se furent laiens mis.
- 345 Avec la povre gent sistrent, je vous plevis.

 Jamez n'iert tant haut home, pour que il soit mendis,
 Qu'en tiengne plet de lui nient plus que d'un caitis,
 Mèz anchois que il lievent, pour Dieu de paradis,
 Sera moult henorez et durement chieris.
- 350 Lez païen assemblèrent de trestout le païs, S'i fu le roi d'Egypte et l'enor du païs, Et chil d'Inde la grant est venus ou païs, Li amiral de Cordres et cheli del Larris, Et chil de Babiloine qui tant est posteïs;
- 355 Sire est de paiennie, il justise Arabis. Sor Mahon ont juré qui est devant lor vis, Que l'un ne faudra l'autre tant comme il soient vis,

365

Tant qu'il aient la terre que tient le roi Davis, Qui fu à lor ancestre dant sodan li persis;

360 Il erent traïné à queue de ronchis,S'il ne rendent la terre de qui il sunt saisis.

Fol. 223, ra a. a Mez mandon lor anchois, si feron que gentis,

- » Qu'il nous rendent la terre qui fu à nos amis,
- n Et il s'en voist arriere là outre en son païs. »
- « Par foi », dist Nabugor, « je pris trop bien tes dis, » Mėz o païs destruire est manyez gieu partis.
- Mez mandon lor .i. camp tout arramis
- mez mandon for .f. camp tout arrams
- » D'un homme vers .1. autre armé et fervestis.
- » Se le sien est vaincu, si voide le païs,
- 370 » Que lui et sa mesnie s'en iront sans estris.
 - » Se li notre est vaincu, si tiengne le païs
 - » En pez, que de païen n'iert jamez contredis. »

A chest conseil se tiennent li petit et li grant, Dont se lieve sus piez tantost Naburdagant.

- Rois est de Babiloine, sus la païenne gent Il ot la seignorie, si parla en oiant:
 - « Seignors frans chevaliers, alez tost eslisant
 - » Cheli qui en ira sor la païenne gent.
 - » Oez qu'il conquerra s'il va les Frans vaincant.
- 380 » Roi sera de la terre, je li vois otroiant » Que jà ne la perdra tant com soie vivant. » Dont s'en leverent .m., si se vont presentant, Safadin .1. d'Egypte qui fu de fier semblant, Et Marados .1. roi qui est d'Inde la grant,
- Nabugor les aloit trestous .m. regardant,
 Dont parla que l'oïrent Turs et païen errant :

 O quel vous tenez vous, ditez le moi errant.»
 - Dont s'escrient païen : « N'alez jà refusant
 - 390 « Le Sarrasin d'Egypte; veez comme il est grant,
 - » Veez comme est corsu, Mahom li soit aidant,
 - » Il est plus grant que chil dui en estant.
 - Il conquerra la terre où li Frans sunt manant.»
 - a Amis, dist Nabugor, or tien je et greant
 - 395 » La terre o roi David sil l'ara conquerrant,

- » Et chil l'a recheüe qui en sera dolent;
- » De son mal, de sa mort, va joic demenant. » Egyptiens saillirent, lor paumez vont batant, Et escrient: « Mahom, henor vous va croissant!
- 400 » Quant or a recheü notre segnor li gant,
 - » Encore aron la terre où mort ala soufrant
 - » lhesucrist, le prophete, que Frans vont aorant;
 - » Mèz jà vers Safadin ne lor sera garant.» Renaus qui menjue avec la povre gent.
- 405 Ochirra Safadin à l'espée trenchant Que Kalles li donna, le riche roi puissant.

Naburdagant apele errant son latinier, Ses leitrez li fet fere que mande l'aversier O riche roi David qui tant fet à prisier.

- 410 Le mesage s'en torne, si se met o frapier, Il ne finera mès, si fera courouchier Le roi de Ierusalem et il et si princhier. Nabugor en apele Safadin le guerrier:
 - « Va tantost et si fai par ta terre crier
- 415 » Que home n' i remaigne qui puist armez porter,
 - » Que tous soient garni jusques .xxx. millier,
 - » Si tost com li mesage iert mis au reperier. » Parleron d'autre chose, si cheler ne vous quier. Or lerroi chi des Turs qui Dex doinst encombrier,
- Fol. 223, ro b. Que li mez sarrasin deschent de son destrier.

 Son destrier atacha, puis monte le planchier
 - 425 Là où il vit le roi, sel prent à aresnier.

Li mes Naburdagant ne s'est pas arestez, Du cheval deschendi, s'est ou palez montés, Parmi la greignor [presse] o roi en est alés, Les letrez en sa main; si s'est haut escriés:

- 430 « Roi, fai ta gent taisir tant que t'aie monstrez
 - » Et dite la parole comme il t'est quemandés.
 - » Naburdagant te mande, le fort roi coronnez,

- » Que tu vuidez la terre que trop i as estés,
- " Qui fu à son ancestre, che est la verités;
- 135 Mez par sort la perdirent. Or est le temps passés :
 - » il en sera saisi et tu descrités.
 - " Ja ne sera par home qui vive, trestornez,
 - n Que tu ne soies pris et à honte livrés.
 - » Or esgarde en ches leitrez chen que il t'a mandés. »
- Le roi tint .i. seel que le Ture li bailla.
 Il a brisié la chire, les leitrez desploia,
 Son capelain apele et puis si li monstra.
 Quant les ot parchevez, le cuer li engroissa;
 A paine pot parler, chascun le regarda.
- Le clerc maintenant la parole monstra:

 Loss surent bien de voir que grant dolor i a,
 Et que il atent guerre; chascun s'en embruncha.
 Le clerc si tint le brief, demaintenant parla
 Et fist taisir chascun et la noise acoisa,
 Et le clerc maintenant la parole monstra:
- 450 « Seignors, or entendes pour Dieu qui tout créa,
 » Roi Nabugor vous mande, ne le chesterioi jà,
 - D Que vous alez en France, si n'i demorez jà;
 - » Ou il vendra sus vous, grant ost i amerra,
 - » Ou vous prenez .i. home qui .i. champ fornira
- 455 " Vers Safadin d'Egypte qui cheste terre ara;
 - » Et se ne vient avant qui contre lui sera,
 - n Trestoutez sainez voiez aler vous en leira
 - » Que jà de Sarrasin contredit ne sera.
 - » Or gardez que ferez, le mez ne s'en ira
- 460 » Devant à ichele [heure] que il respons ara. »
 Quant le roi l'a oï, vers terre s'embruncha
 Que d'une pose grant nis un mot ne sonna;
 Tonte la baronie moult grant paour en a.
 Le roi a pris bon cuer, pour li Turc s'efforcha,
- 465 Les tablez à oster vistement quemanda.
 Trestout le plus hardi que ou palez trouva.
 De la bataille fere moult tost l'aresonna,
 Mèz ne comte ne duc nul ne s'i presenta,
 Et quant chen vit le roi de pitié lermoia;
- 470 Moult se failli petit que il ne se pasma.

Quant le roy David vit nul ne se veut lever. Le sire de Damas en prist à apeler:

- « Amis, venez avant, ne deves refuser,
- » Si prenes la bataille pour cheste gent sauver.»
- 475 Et il li respondi : « Ne me deves gaber,
 - » N'ai talent de morir, je ne l'os greanter:
 - « Ains que me combatisse à Safadin le ber,
 - » M'en fuiroie par Dieu pour ma vie sauver.
 - » Vous, prenez la bataille qui devez [bien] garder
- 480 » La terre et le païs, vous qui devez penser.
 - » Se.....voulez, nous vous devon aidier. » Quant le roi l'entendi si prist à lermoier, A poi ne chiet pasmé par delez .1. pilier.
- Fol 223, vo a. Quant le roi a veü le sire de Damas
 - 485 Li faut de la bataille et ne li chele pas, Le comte d'Acre apele et si li dist en bas:
 - » Amis, pren la bataille, grant osmosne feras;
 - » Si garantis la terre, tant bien esploiteras. » Et il li respondi : « Or ne m'amez vous pas.
 - 490 » Ains m'en fuiroi là outre dessus mon cheval cras.
 - » Vous ferez la bataille, à vous en est li gas. » Et quant le roi l'entent, si tint li chief en bas. Et a dit moult souvent : « Caitif, que devendras?
 - » Maleoite soit l'eure que coronne portas.
 - 195 » Or la te couvient rendre, plus durer n'i porras.
 - » Trop sui de viel aage, ichen n'est mie gas. »

Quant le bon roi se fu moult forment dementés, Au mestre dez Templiers a conseil demandez Et chil de l'Ospital et à l'autre barnez:

- 500 « Seignors, que feron nous, pour sainte caritez,
 - » Que manderon as Turs qui nous ont deffiez,
 - » Quant en tout chest roiaume ne puet estre trouvez
 - » .1. homme encontre .1. Turc alast en camp armez?
 - » Onques en nul roiaume n'avint mèz tel viltez.»
- 505 » Sire», dist le Templier, « or oez mon pensés.
 - » Mandon à Nabugor que point n'avon trouvé
 - » .1. campion contrere alast en camp armé;
 - » Mèz à tout notre effors, quant seron assemblé,

- n Deffendron nous la terre qui est notre herité. »
- 510 α Parfoi, che dist le roi, il me vient bien à gré, » Lors out .i. brief fet fere et si l'ont scelé, Dont a Maugis Renaut fierement regardé.
 - « Cousin », che dit Maugis, a avez vous escouté
 - D Que le roi n'a chiens nisun conseil trouvé,
- 515 » Qui vers Safadin voist le cuvert desfaé,
 - » Tant doutent le païen qui si est forsené?
 - » Ber, quer pren la bataille, pour Dieu de majesté,
 - » Encontre Safadin qui tant est redouté;
 - » Se tu ne la veus prendre, tu me verras armer.
- 520 » Jà a il tant en vous et proeisce et bonté,
 - » Bien sai Dex t'aidera ; il me vient en pensé
 - » Que tu vaincras le Turc, si seras henoré.»
 - Quant Renaus l'a oï, si en a grant pitié, Si a dit à Maugis: «Jà ne vous iert veé.»
- Dont se lieve Renaus, s'est vers le roi alé, De Dieu le salua qui en crois fu pené, Et le roi li respont : « Dex te croisse bonté.
 - « Que veuz et que demandez? ne nous soit pas chelé.»
 - » Sire, jel vous diroi volentiers et de gré.»
- 530 "Or entendez à moi », dist Renaus le guerrier,
 - » Je sui A. pelerin, A. don vueil demander.
 - » Donez moi la bataille, je vous en vueil prier.
 - » ...je combatroi, se voulez otroier,
 - " Dont tous vous ont failli et li comte et li per.
- 535 » Je deffendroi la terre à l'espée d'achier,
 - n Où Dieu lessa son cors pener et traveillier
 - » Pour vous et pour lez autrez que chi voi esmaier. » Et quant le roi l'oï, sel courut embrachier, Et les iex et la bouche li commenche à baisier.
- 540 Par le palez en lieve la noise et le tempier.
 - Le roi a pris Renant, si le maine saier

Amont au mestre dois pour son cors aeisier.

Il fu grant à merveille et ot le regart fier.

Longue of l'enforcheure pour lui miex chevauchier;

Fol 223, vo b. E Dex! tant le regardent serjant et chevalier,

- 546 Et dist li .1. à l'autre : « Chil fet moult à proisier.
 - » Damedieu par sa grace le nous fist envoier. »
 - « Seignors », chen dist Renaus, « entendez ma reson.
 - » Feitez feire unez leitrez et si lez seelon,
- 550 » Et si mandez le terme que nous nous combatron.
 - » Si envoiez li mes tantost à l'Esclavon,
 - » Si li nommez la plache où nous nous combatron. » Et le roi respondi : « Votre commant feron. » Tost sunt les letrez feitez et le seel enson,
- 555 Puis apelent le mes et il vint à bandon:
 - « Sarrasin », dist le roi, « chest seel te baillon.
 - » Va dire à ton seignor chen que nous li mandon,
 - » Que d'ui en .xv. jors la bataille feron
 - » Es plain[e]s de Remez que jà ne l'en faudron.»
- Moult li est bien avis en lui grant bonté a.
 Il demande congié, de la sale avala,
 Venus est o cheval, demaintenant monta,
 De la chité issi; moult durement pensa
 De chel home qui si la bataille fera.
 Bien cuida tout avoir chen que il demanda,
 Et dit que onques mès si biaus hons n'avisa.

Il li est bien avis que Safadin vaincra. Or leiron du mesage qui son chemin ala,

570 Si diron de Renaut que Dex i amena.

580

- « Renaus », chen dist Maugis, « pour Dieu l'esperital,
- » Or avez pris bataille vers la gent criminal.
- » Aeisier vous couvient, trop avez eü mal;
- » Or osté de la cave Froberge la roial,
- 575 » Mise a esté en mue, pourris est le chendal.»

Renaus prist son bourdon, voiant la baronnie; Une cave i avoit qui iert grant et fornie, Froberge en a hors traite qui luist et reflambie; Et cheli l'empoigna qui forment la brandie, Si que l'amore en est près du heut atouchie; Dont dist li .1. a l'autre: « Dame sainte Marie,

- » Vous avez bien de euer notre priere oïe
- » Il deffendra la terre où Dieu prist mort et vie,
- » Vers Safadin d'Egypte que Ihesus maleïe, »
- Or est Renaus à court entre lui et Maugis, Il a esté aeise trestout à son devis. Tant qu'aprocha le terme qui o païen fu mis, Renaus en apela le riche roi David:
 - » Sire, entendez à moi, pour Dieu de paradis,
- 590 » Feitez mander vos homes de par tout le païs;
 - » Qu'il soient à chest terme aprestés et garnis.
 - » Je ne m'i fieroie pour tout l'or du païs ;
 - » Je sai bien, se il pueent, que nous seron traïs.
 - » Et pour chen lo je bien que nous soion garnis. »
- 595 « Renaus, » che dist le roi, « or soit à vo devis. »

Le roi de Ierusalem fist ses briés seeler, Et par toute la terre fet ses homez mander, Que nis un n'i remaigne qui armez puist porter, Que tous viengnent à lui sus les membrez couper,

- 600 Devant Ierusalem la bataille esgarder,
 - « Pour chen se Safadin i vouloit reveler.
 - » Que nous nous deffendron com hardi bacheler. » Par trestout son roiaume a fet son ban crier. Quant cent la nouvelle, il ne l'osent yeer.
- 605 Devant Ierusalem pristrent à amasser, Et paveillons et tentez i font lever.
- - 610 Dont atendront le terme que il orront nommer, Et pour veïr quel chose Dex lor voudra monstrer De lor campion vers Safadin le ber.

Devant Ierusalem la chité seignorie liuec est atravée la riche baronnie; Moult i a grant empire, par Dieu le fix Marie, xxx.m. furent bien, de chen ne doutez mie. D'eus lairon ore chi; bien est drois que je die Du mesage païen qu'a sa voie acueillie. Des que il vint en l'ost a sa resne sachie.

620 Là estoit Nabugor et sa grant compengnie.
Bien i ot .xxx. roi que Nabugor mestrie.
Atant ès vous li mez desus l'aire polie.
Il deschendi à terre du mulet de Sulie,
Nabugor salua, il et sa compengnie.

- 625 « Di nous de tez nouvelez et ne nous chele mie » Que nous mande le roi ; tendra il la folie ? »
 - Et li mes li respont: » Or soit ma vois oïe.
 - » Il vous mande par moi, ne vous cheleroi mie,
 - » Que jà tant comme il vive n'iert la terre guerpie;
- 630 » Il requist la bataille à sa grant baronnie,
 - » Ains de nul qui i fust ne pot avoir aïe,
 - » Tous li orent failli, de chen ne doutez mie,
 - » Quant .1. paumier sailli en la sale voutie,
 - » Le don de la bataille demanda à hasquie.
- 635 » Par Mahom si li fu donnée et otroïe.
 - » Il en rechut le don, voiant la baronnie.»
 - « Pour Mahom, entendez, sire Naburdagant,
 - » Le paumier sailli sus en piez demaintenant
 - » Vestu d'une esclavine, aussi comme .i. truant ;
- 640 » Le don de la bataille demanda à itant,
 - » Et il l'ot volentiers sans nul contredisant.
 - » Moult fu lone et ahuege et parcreü et grant.
 - » Et moult me merveillai, par Maliom le puissant,
 - » Où tex hons fu trouvé si parereü et grant.
- 645 » Je en oi grant paour quant l'aloi esgardant,
 - » Que il aloit lez iex si forment roïllant,
 - » Et si fist ses dens croistre aussi comme jéant.
 - » Bien aura Safadin chen que il va querrant.» Quant Safadin l'oï, si en ot joie grant,
- 650 Et li mez va le brief à Nabugor baillant:
 - α Sire, tenes chez letrez que dedens est li mant,
 - » Le jour de la bataille et tout le couvenant,
 - » Si com le roi David i est alé devisant. »

Nabugor tint le brief, la chire depeca Lez leitrez desploiez à .r. clerc les bailla, 655 Et le clerc les porvit; maintenant demanda Se il dira en haut chen que trouvé i a. α Oil», dist Nabugor, α ditez, ne mentez jà.» « Le roi vous mande, sire, que son campion a » Tout prest et tout garni quant Safadin voudra. 660 » De demain en .vm. jors la bataille sera; p Enmi lez plains de Remez, iluec lez atendra. » a Par Mahom, dist le roi, jà li Frans n'i durra. » Où es tu, Safadin? bon, ber or i parra. » N'i a que demorer : grant gent te couvendra 665 » Mener aveques toi, je dout moult cheus de là.» Et Safadin respont que grant plenté en a: « Bien en a .xxx.m. qui o moi....voudra.» Et Nabugor respont : « Safadin, or...... Fol. 224, ro b. » Se tu pues le Franc vaincre, grant henor [te sera]. 670 » Roi serez de la terre.....conquerre là.» Et li mes li respont: « Anchois le comparra; » Se il en revient vif, grant merveille sera. » Seignors, ichesti mes si païen effréa 675 Que tout le plus hardi la color en mua. Safadin s'appareille, lui et si barbarin, Du roi ont pris congié, li cuvert de put lin. La veïssiez vestir maint haubert doublentin,

Et lachier maint vert elme qui fu du temps Cayn. Puis montent ès chevax, li cuvert, li bastin. 680 Bien furent .xxx.m. qui firent grant hustin A prendre le congié de la gent Apolin.

Pour Safadin ploroient maint comte palasin. A la voie se mettent, s'acueillent lor chemin.

Toute jor chevauchierent jusques vers le serin. O Trible se hebergent li euvert, li mastin.

Au Trible se hebergent la gent à l'aversier, Toute nuit i sejornent desi à l'escleirier, Que païen se remistrent en lor chemin plenier; Jusques ès plains de Remes ne se voudrent targier, 690 Et de lerusalem coisirent le terrier,

Et la grant tour David et le palez plenier. Quant che voit Safadin, si fet sa gent logier. Le tref Safadin tendent chil qui en est coustumier.

695 Quant le tref fu tendus, si fu alé le jour
Et li queu apresterent le mangier sans demor.
O le roi Safadin sunt .v. rois païennour,
Et l'amiral de Cordez qui tint Rochemadour.
Quant le mangier fu prist, s'asuient sans demour.

700 Apres mangier tantost a pris .i. poigneour, Va en Ierusalem jusqu'à l'empereour, Qu'il ara la bataille demain o point du jour.

> Tant a li mes couru qu'il vint en la chité, Il monta ou palez, si a le roi trouvé:

- 705 « Roi, Mahom te confonde et toi et ton barné,
 - » Quanque j'en voi ichi, qui i sunt auné,
 - » Ne jà ne veez vous que il soit ajorné,
 - » Et il gart Safadin et lui et son barné.
 - » Roi David, il vous mande que aiez apresté
- 710 » Demain ton campion, ains miedi passė.»
 - » Mesager », dist le roi, «il est tout apresté.
 - » Or t'en va, si li di, pas ne li soit chelé,
 - » Que demain ara chen que il a demandé.»

Or s'en reva li mes que ne se vout targier
715 Et le roi est remez et lui et si princhier,
Et Renaus parla dont que ne se vout laschier:

- « Sire, fet il au roi, je vueil aler veillier
- » Devant le saint sepuere où Dieu le droiturier
- » Lessa son disne cors pener et traveillier.
- 720 » Toute nuit i voudrai de bon cuer deproier. » Renaus a apelé Maugis que moult ot chier:
 - » Feitez moi fere .1. chierge, je vous en vueil prier,
 - ν Qui ardra toute nuit desi à l'escleirier.»
 - » Par foi », che dist Maugis, «bien fet à otroier.»
- 725 Quant tout fu apresté, s'alerent o moustier. Renaus le fix Aymon, li nobile guerrier, Onques de toute nuit ne fina de proier

Desiques o matin que il dut escleirier, Et ot en sa compengue maint vaillant chevalier 7.30 Qui prient tous à Dieu que Renaut vueille aidier.

- Au matin par som l'aube, quand ele fu crevée,
- Et Renaus et veillié jusqu' à la matinée, L'archevesque li a une messe cantée; Du saint Esperit fu, Renaus l'a escoutée.
 - 735 Roi David et lez autrez orent une pensée: L'ofrande fu riche que il ont aportée. L'archevesque li a beneïchon donnée. Tantost com l'ont eüe, sans autre demorée. Retornerent ariere en la sale pavée.
 - 740 Renaus a s'armeürs erroment demandée, Et il trouva tantost que li a apportée.

Renaus le fix Aymon, le hardi combattant, S'arma enmi la sale desoz .i. bouguerant. Il vesti le haubert, lache l'elme luisant;

- 745 Une cote à armez li vi[nt] Maugis vestant,
 Qui onques n'empira pour nule arme trenchant.
 Encore hui li ara mestier vers le Persant.
 Puis demande l'espée, Maugis li va chaignant.
 » Froberge», dist Renaus, « mestier m'a eü grant
- 750 » Par souventez fieez vers Kalle le puissant.»
 Quant il fu adoubé, à merveille fu grant,
 Le roi et tous lez autrez le vont moult regardant.
 En lui ont grant fianche que il lor soit aidant
 Vers Safadin d'Egypte le cuvert soudoiant.
- 755 A icheste parole vont du pales issant.

 Devant la tour David fu Renaus en estant.

 1. destrier li amainent qui fu fort et courant.

 Renaus vint o cheval, si le va esgardant;

 Es archons est monté qu'à estrief ne se prent,
- Puis a point le destrier qui li va randonnant Plus de .xiii. piez dessus le pavement. Puis retorne Renaus et vint au roi devant:
 « Sire, or cha mon escu et .i. espié trenchant. »

V. 731. Ms. « par sous. »

« Chertez», chen dist le roi, « je l'otroie et greant.

765 » Jà avez le meillor qui soit en chest terrant. »

Le roi fist aporter .i. escu au lion, A son col le pendi Renaus le fix Aymon, Et a prise la lance o vermeil gonfanon. A l'issir de la porte fu grant la crieson,

770 Pour lui plore le roi et li autre baron, Desus trestous lez autrez Amaugis le larron.

- « Cousin», che dist Maugis, a bien voi que departon;
- » Or ne sai, Dex le sache, se mès assembleron. 1
- a Oïl», chen dist [Renaus], a se Dex plest et son nom. »
- 775 Et le bon archevesques li fist beneïchonDe Dieu et de ses sains et absolucion.Adonques a parlé Renaus le fix Aymon :
 - « Sire roi, or oez que dire vous voulon.
- » Feitez armer vos gens coiement à larron,
 780 » Et se païen vouloient esmouvoir la tenchon
 - » Que me secorissiez à forche et à bandon, »
 - « Amis», chen dist le roi, « moult bien en penseron.
 - » Et verron la bataille; moult de prez vos sieurron.
 - » Ales à Damedieu, et nous nous hasteron.»
- 785 Et Renaus s'en torna, destors le gonfanon.

Quant Renaus fu issu de la chité loée, La gent notre Seignor ne s'i est oubliée; As armez sunt courus la bonne gent loée, Et quant il sunt armez n'i ont fet demorée.

- 790 De la chité issirent, chascun lanche levée, Et sunt plus de .xx.m. de bonne gent armée; vol. 224, vob. Après Renaut s'en vont sans nule demorée.
 - Et Renaus chevaucha à qui prociche agrée, Tant qu'il vint en la plache qui devant fu nommée,
 - 795 Et vit l'ost des païen qui estoit atravée. Là estoit Safadin à mesnie privée, A qui li mes avoit la nouvele contée. Safadin regarda vers la chité loée,

V. 774 Ms. « Maugis », ce qui est contraire à la suite des idées.

A sez rois le monstra, s'en a or joie menée:

800 « Seignors, or esgardés com feite destinée

- » Mahomet nous envoie: il n'a pas oubliée
- » Sa mesnie qui chi atent cheste jornée,
- » Que jà li crestien n' ara vers moi durée,
- » Et si aroi la terre qui m'a esté donnée.»
- Ainsi comme ot chen dit le fort roi Safadin,
 Il demande sez armez, le cuvert de put lin;
 Moult vistement l'armerent païen et Sarrasin.
 Il vesti .i. haubert peinturé à or fin
 Et a lachié .i. elme qui fu du temps Cayn,
 Puis a chainte une espée qui ot le pont d'or fin
 On li a amené .i. sor bauchan ronchin;
 Safadin i monta qui Dex doinst male fin.
 Une targe li baillent où fu paint Apolin,
 Puis a pris .i. espié à euvre sarrasin.
 - Standin fu armé, le cuvert mescréant;
 Il s'afiche es estriez que le fer va ploiant.
 Adonc saillent en piez li cuvert soudoiant,
 Tant clavain, tant broigne alerent endossant,
 Et montent ès chevax arrabis et courant.
- 820 Et sunt bien .xxx.m. à armez reluisant.
 Safadin les apele, si lor va quemandant:
 « Se je ai grant besoing, si me soiez aidant.»
 Et li Ture s'escrièrent: « Tout à votre quemant. »
 Et Safadin s'en ist des logez maintenant,
- La [targe] o col pendue, la lanche paumoiant, Et le cheval s'en va par desous lui saillant. Jusques à Renaut vint, ne se va arestant, Puis li a escrié : «Vassal, qu'ales querrant?
 - » Lai moi quitte la terre que je vois demandant,
 » Més que itant feras, se veus avoir garant:
 - " Tu me leiras tes armes, va les tost despoillant." Quant Renaus l'a oï, à poi ne va desvant.

Il a dit o païen: « Mès di, que vas querrant?

- » Mar venis en chest regne que tu vas calenjant;
- 835 » Ainchiez que tu m'escapes, t'en iras recreant.
 - » Mès n'iras en Egypte, mar en alas partant.
 - » Jamez ne reverras ne ami ne parent.
 - » De Dieu et de ses sains te vois chi deffiant,
 - » Or te garde de moi dès ichi en avant. »
- 840 Pour Dieu, or escoutez et si soiez taisant:
 S' orrez bonne canchon que je vois chi disant.
 Ains n'oïstez meillor en cheste siecle vivant,
 Ne du roi Alixandre, ne du roi Agoulant,
 Ne du roi Kallemaine qui fu oncle Rollant,
- 845 Qui mourut en Espengne à duel et à torment.

Or se sunt ramposné li vaillant chevalier, Et dessié de mort, puis brochent li destrier. Renaus le fix Aymon ne se vout atargier. L'escu par les enarmez a pris à embrachier,

- 850 Et a brandi la hanste qui estoit de quartier; Va ferir le païen sus la targe d'or mier, Dessous la bougle d'or li fet fraindre et perchier, Mèz le clavain fu fort, ne le pot empirier.
- Fol. 225, roa. Et Safadin fiert si en l'escu de [quartier]
 - Qu'il fet outre passer tantost l'espié d'achier.
 Et lez lanchez sunt fortez et li vassal sunt fier,
 Par tel vertu les boutent que ens en font brisier
 Les archons de deriere et trestous esmier.
 Le poitral et les chenglez couvint tout depechier
 - 860 Que par desus les cropez les couvint trebuchier, Que les hiaumez ferirent ambedeus en l'erbier. Les chevax se hurterent par si trez grant tempier Que à terre caïrent desous li chevalier, Et gisent estonné tout envers ou gravier,
 - Si que ne l'un ne l'autre ne se pot redrechier De plus d'une louée, par le cors Saint Richier. Crestiens en plorerent et pristrent à noisier, Et dient qu'il sunt mors andeus sans recovrier. Aussi font d'autre part païen et aversier
 - 870 Et issoient des tentez pour lor seignor aidier,

880

890

895

900

Quant les virent an .n. en lor seant drechier, Dont bessierent lez lanchez, si se tirent arrier, Mèz itant vous di je, jà ne vous quier noier. Que Renaus toutez voies se leva tout premier, Et Safadin aussi se prist lors à drechier.

575

Li baron sunt levé qui moult i ont gieü, Que du cair qu'il firent sunt trestuit esperdu. Li .i. esgarde l'autre, ne set dont sunt venu, D'iluec à moult grant pieche se sunt apercheü. Renaus le fix Aymon n'i a plus atendu, Il a treite l'espée, si embrache l'escu. Quant Safadin le voit, si en fu irascu, Moult forment le redoute quant il l'a conneü. De sa targe se cuevre, si a paour eü, 885 Et Renaus li escrie : «Mar vous est avenu. n Encore lui vous rendroi ou mort ou recreii. Le branc nu en la main seure lui est couru. Et Safadin se cuevre qui moult fu irascu, Et Renaus giete à lui, si l'a aconseü Sor le hiaume d'achier qui fu roi Caralu; Mes il ne l'empira la monte d'un festu, Ains resorti le branc com s'il enst fern Sor .t. enclume à fèvre on sor caillon cornu. Et quant Renaus le vit, près n'est du sens issu De che que il n'avoit le païen confondu; Onques mèz en sa vie n'en ot homme feru

Renaus le fix Aymon a moult le cuer irié De chen que le païen n'a malmis n'empirié: Cheli qui fist Froberge a escommenié, Dont embrache l'escu, vers lui en est alé, Et Safadin l'atent qui n'a pas reculé. Renaus hauche Froberge, tel coup li a donné

Que lliesu li doinst estre à male hart pendu.

Que il n'eüst ochis on trestout pourfendu. S'espée regarda, si fu moult irascu: Cheli qui la forja a il amenteŭ

Amont desor son elme où Mahom iert drechié, Que Renaus à Froberge li a parmi trenchié Et la targe fendue moult près de la moitié;

- 910 Mèz le hiaume fu fort, petit l'a empirié.
 Le cop fu merveilleus, le païen est plessié.
 Ou il vous[is]t ou non s'est il agenoullié,
 Mès for..u et delivre s'est tost redrechié.
 Il a l'espée traite, si a l'escu drechié,
- 915 Jà sera, se il puet, du ber Renaut vengié.
- Fol. 225, rob,

 Moult par fu corouchiez Safadin l'Esclavon,
 Du coup qu'il ot eü et vit couper Mahom,
 Et de chen qu'il l'ot mis issi à genoullon.
 Donc haucha le bon branc, si escria Mahom,
 - 920 Tervagant et Jupin et son Dieu Baraton:
 - a Car me venez aidier, bons dieus, je vous semon,
 - » Envers chest crestien qui tant par est felon.
 - » S'or ne me puis vengier, ne me pris .1. bouton. » Lors corut sus Renaut, irié comme lion.
 - 925 Il le cuida ferir seur son elme à bandon,
 Mès Renaus se couvri de l'escu au lion,
 Et Safadin i fiert par tel devision
 C'un quartier en abat devant lui ou s[ab]lon
 Mès le branc escapa desus [l'el]me.....

 - 935 Quant Renaus l'a veü, il taint comme carbon, Et le païen s'escrie : α Chà vous traïez, bons hom!
 - » Mar venistez chà outre, je voustieng à bricon.
 - » Jà ne vous vanterez en cheste region
 - » Que vous m'aiez vaincu et mené en prison. »
 - 940 Et quant Renaus l'oï, si s'escrie à haut ton :
 - « Par Dieu, vous i mentez, fix à putain, glouton.
 - » Mort serez ou vaincu, ains que nous departon.
 - » Se Dex plest, où je croi, et son saintisme nom,
 - » Jà ne te gardera Tervagant ne Mahom.»

RECHERCHES SUR LES CHANSONS DE GESTE

10

- O45 Renaus le fix Aymon, qui moult fist à loer, Ot grant duel et grant ire quant il s'ot ramposner. Il vit de son talon le cler sanc degouter, S'or ne se puet vengier, il cuide forsener. Il a hauchié l'espée, l'escu prist à lever,
- 950 Sore li est couru, irié comme senglier.

 El Safadin l'atent qui ne vout reculer,

 De la targe se cuevre le felon, li Escler.

 El Renaus fiert sor l'elme qui ne se vout targier,

 A Froberge en a fet une moitié voler
- 955 Droit devant Safadin, or le puet esgarder;
 Més la coife ne pot empirier ne quasser.
 Devers la destre espaule a fet le branc torner,
 Le haubert li a fet esmier et fausser,
 De l'espaule li trenche, che vous os greanter,
- 960 Une tel carbonée o bon branc d'achier cler,
 De quoi on peüst bien .i. faucon desjuner,
 Tout contreval l'esquine en fet le sanc [c]oler.
 Puis li dist par ramposne : « Ains[i cou]v[i]ent ovrer.
 » Si en sui meillor mestre que n'estez de garser.
- 965 » Votre mestier est povre, pensez de l'amender. »

Grant duel of Safadin quant il of entendue La ramposne Renaut, et vit sor l'herbe drue Grant pieche de sa char gesir toute crue Du mautalent qu'il a, tout le sanc li tressue;

- 970 De sa targe se cuevre qui li fu remanue, Et queurt seure à Renaut, ou poing l'espée nue. Et Renaus saut encontre qui ne crient sa venue; En l'escu s'embracha, et Safadin li rue Que le chercle n'i vaut nient plus c'une cheue.
- 975 Or desiques ou chercle l'a li glous embatue: Se ne fu du chiel qui tout li mont salue, Mort eüst le vassal et sa bonté perdue.

| F° 225 v° | Ferdinand Castets.

(A suivre.)

V. 962 Ms. a voler, »

¹ Tout le verso de ce dernier folio du ms. est illisible.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite et fin 1)

ADDITIONS ET CORRECTIONS

- 1. Le sirventes contre l'archevêque d'Arles, dont il est question dans cet article, se trouve aussi dans le ms. 3205, f° 170, de la bibliothèque du Vatican; mais ce ms. n'est, paraît-il ², qu'une copie du n° 12474 de notre B. N.
- Il. La publication mentionnée dans la note 2 de cet article a été faite d'après un ms. tout autre que celui dont Du Mège a publié une partie. C'est par inadvertance que j'ai confondu ces deux mss., qui diffèrent assez sensiblement l'un de l'autre.

Notre regretté confrère Andreu Balaguer y Merino avait tronvé, peu de temps avant sa mort, dans l'inventaire dressé à Barcelone. en 1518, des biens laissés par un certain Nicholau Vilans, de cette ville, l'article ci-après, qu'il voulut bien me communiquer et qui concerne un autre ms., celui-là catalan, de la Règle de l'Hôpital.

« Item un libre scrit en pergami....loqual comense en la primera carta: Rubriques de la regle de la religio e stabliments de la sancta mayso del spital de sant Joan de Jerusalem, e fincix: en l'any de la natiritat de nostre Senyor M. CCC.LXXX. fon scrit. IHS. »

La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier possède un ms. (n° 372) d'une traduction du même ouvrage « en roman », c'està-dire en langue d'oil. M. Stengel, après Paul Lacroix, en a signalé un autre dans la bibl. de l'Université de Turin (ms. fr. 136).

III. Sur les mss. de Lesdiguières, voyez un article important de M. Paul Meyer dans la Romania, XII, 336-342. Il résulte de cet article: l'que les quatre premiers des cinq mss. dont j'ai relevé les titres, après avoir été dérobés par Libri à la bibliothèque de Tours, ont passé dans celle de lord Ashburnham; que le n° 3, par conséquent, ne doit pas être identifié avec le n° 493 actuel de la première de ces bi-

¹ Voy. la Revue, t. XXI, p. 209 (t-vin); t. XXIII, p. 5 (x-xviii), p. 70 (xix-xx), p. 115 (xxi-xxx); t. XXVI, p. 209 (xxxi-xxxii).

² Voy. Bartsch, Grundriss, p. 30.

bhothèques; 2º que le nº 2 Chansons prorençales rivilles) est catalan d'un bent a l'autre; 3º que le titre réel du nº 4 est « Livre de faulconnerie », et non « de fantaumerie », comme j'avais lu. C'est un ms. du poeme de Daude de Pradas: li Autel cassador.

IV. M. Paul Meyer pense Romania, XI, 440) que le ms. de Dominiey, qui fait l'objet de cet article, n'est autre que le n° actuel 854 de la labhathèque nationale. Mais la citation faite par Justel 4, à laquelle il me renvoie, ne prouve à cet égard absolument rien. Et, d'autre part. Il duze, qui connaissait le ms. 854 de son temps 8225), puisqu'il le cite 2, mentionne en même temps celui de Dominiey, ce qui prouve qu'il considérait celui-ci et sans doute non sans motif, comme différent du premier.

V. Un ms. de Turin L. vi, 36) renferme, d'après M. Hermann Suchier (Zeitschrift für roman Philologie, VIII, 439), une version en ancien français du texte provençal de l'Érangile de l'enfance, que possédait Raynouard. S'aidant de cette version, un jeune philologue allemand, élève du savant professeur de Halle, et qui porte le même nom, M. Edmund Suchier, vient de faire, d'une façon très-satisfaisante, et de publier Zeitschrift, VIII, 534-569) le travail que j'exprimais le voeu de voir exécuter à la fin du paragraphe que concerne cette note.—Parmi les mss. provenant de Lesdiguières qui ont passé, par la voie que l'on sait, dans la bibliothèque de lord Ashburnham, M. Paul Meyer article cité, p. 341 en signale un dont les premiers feuillets contiennent, à en juger par les deux vers qu'il rapporte, le même Érangile de l'enfance que M. Bartsch a publié.

VI. Le ms. de cet ouvrage est heureusement retrouvé. C'est le même qui contient aussi le suivant. Il appartient à M. Paul Arbaud, d'Aix, un bibliophile qui porte un nom cher aux amis de la poésie provençale, et qui sait faire profiter la science, avec une libéralité peu commune, des enrichissements de son cabinet.

XVI. Parmi les mss. de la bibliothèque de lord Ashburnham que vient d'acquérir le gouvernement italien figure une grammaire provençale par Benedetto Varchi. Le dépouillement des exemples qui doivent être allégués dans cette grammaire révêlera peut-être des noms et des faits nouveaux.

XVII, p. 21, note 2. L'avais été induit en erreur, relativement à « Giovanni di Bransilva », par Ubaldini. Il était Français et non Pro-

^{&#}x27;Illistoire généalogique de la maison d'Aurergne, preuves, p. 39. — Cet ouvrage manque aux lubliothèques de Montpellier. C'est seulement à Carpentias et a Aix, et quelque temps après la publication de l'article de M. Paul Meyer, qu'il m'a eté possible de le consulter.

² Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, 1, 66.

vençal. C'est ce que prouvent les extraits de Barberino concernant cet écrivain que M. Antoine Thomas a donnés dans l'appendice du bel ouvrage qu'il a récemment publié, sous le titre de Francesco da Barberino et la littérature procençale en Italie au moyen âge.

XIX, p. 73.— M. Paul Meyer, qui avait autrefois admis, sur la foi de Chasteuil-Gallaup, l'authenticité de la biographie de Pons de Merindol, la nie aujourd'hui¹, et considére cette biographie comme « une fabrication moderne », sans doute de Chasteuil lui-même. Il suffit d'avoir lu le Discours sur les ares triomphaux pour être persuadé que cet écrivain était fort capable d'une pareille supercherie. Et qui sait si le Chansonnier du Lourre n'est pas lui-même une autre de ses inventions? M. Paul Meyer nous l'apprendra peut-être dans la note dont il annonce la publication.

Ibid., p. 75, l. 6.— Dans un autre ouvrage de Pierre de Chasteuil-Gallaup, publié en réponse à une nouvelle attaque de Pierre-Joseph de Haitze (Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence, 1704), et qui a pour titre Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poëtes provençaux......(Aviguen, 1704)², on lit, p. 114 (il est question en cet endroit de la biographie de Folquet de Marseille): « Par ce manuscrit [celui du Louvre?], qui fut transcrit l'an 1307, sur l'histoire qui avoit été composée auparavant, « on voit que l'auteur étoit connu de Folquet de Marseille »; et plus loin, p. 120: « Un autre qui avoit vu le ms. ancien a ajouté que c'étoit à tort que vous [J. de Haitze] imputiez aux troubadours l'erreur des Nostradamus, puisqu'on y lit seulement ces mots: E si fo fach abba d'una abadia de Proença que a nom Torondet, e poi fo fach evesque de Tolosa e lay moric.»

Ibid., p. 76. — Je suis obligé de retirer la conjecture émise ici relativement à la source du recueil F de Sainte-Palaye. En effet, la Table, dressée par les soins de cet érudit, des noms propres contenus dans les poésies des troubadours³, qui renvoie continuellement aux recueils A, B, C, D, E, G, etc., ne renvoie jamais à F. D'où la con-

¹ Romania, XII, 404.

² Ce n'est que quelque temps après l'impression de mon article, et grâce à l'obligeance de M. Paul Arbaud, que j'ai pu prendre connaissance de ce rare volume. On y trouve le même défaut de critique ou, pour mieux dire, le même goût des inventions fabuleuses que dans le Discours sur tes arcs triomphaux.

³ Je n'ai pu prendre connaissance de cette table que par une copie que j'en ai découverte, depuis l'impression de cetarticle, dans le ms. 13878 de la bibliothèque de Nimes, où elle ne porte point de titre et où rien n'indique expressément sa provenance.

clusion que Enfétait pas, comme je l'avais supposé, l'extrait d'un chansonnier, et que Sainte-Palaye n'avait pas connu celui du Louvre.

XXII.—La mention d'Almaria, dans la pièce d'Isnart d'Entravenas Del sanct d'en Blaces, où sont cités force romans, est peut-être une allusion à un poème provençal sur la prise d'Almérie.

XXIII, p. 117, l. 6.— Sur les supercheries de Du Mège, auxquelles je songeais en écrivant ceci, voir en particulier J.-B. Noulet, de la Prétendre Pléiade toulousaine. Toulouse, 1853. Il serait bien possible que le ms. de la Canso de san Gili, et celui de Philomena dont il est question dans le chapitre suivant, n'aient pas plus existé que celui des poésies de Raimon Jordan 4, que les recueils des poésies (dictats) de Clémence Isaure 2 et des dames de la prétendue Pleiade toulousaine 3, que Du Mège se vante aussi d'avoir vus. Et la même chose, sans doute, est à dire du ms. du poème sur sainte Foy et de celui de la Bertat, qu'il prétend avoir consultés pour les éditions qu'il a données de ces deux poèmes, dans ses Additions à l'Histoire de Lanquedoc 4.

XXIV. p. 120, n. 1.—On possède trois copies, et non pas seulement deux, comme il est dit dans cette note, du ms. de Londres. La troisième est à Paris, dans la collection de Languedoc. Voy. Paul Meyer, Recherches sur l'épopée française. p. 27. n. 1.

XXVIII. — Baluze mentionne encore ailleurs qu'au t. I Garoscus de Ulmoisea Veteri. C'est au t. II, col. 768, et là il publie in extenso, à ce qu'il semble, « ex veteri codice ms. bibliothecæ regiæ », le journal du voyage du pape Urbain V à Rome et du retour de ce pontife en Provence, rédigé en latin par Garoscus. Ce journal faisait peut-être partie de la Chronique ou des Mémoires, en provençal, de Garoscus, tout de même que de ceux de Bertran Boysset, le journal, également rédigé en latin, du voyage de Grégoire XI à Rome.

C. C.

⁴ Voy. Revue du Tarn, décembre 1882, p. 187.

² Additions à l'Hist. de Languedoc, t. H. p. 66.

^{*} Voy, le mémoire précité de M. Noulet.

⁴ T. III, p. 41, et t. VII, p. 95,

VARIÉTÉS

UNE TROISIÈME IMITATION

DU SONNET DE FIZES CONTRE L'ABBÉ PLOMET

J'ai signalé, en 1879⁴, deux imitations du sonnet que Nicolas Fizes écrivit contre l'abbé Plomet, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, aujourd'hui plus connu par les noëls français et languedociens que l'on doit à son infatigable labeur poétique.

L'une de ces imitations est l'œuvre de Claude Peyrot, prieur de Pradinas; l'autre d'un rimeur montpelliérain dont le nom ne nous a pas

été transmis par Brunier.

Le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (t. XI, p. 496-502) vient de publier deux pièces inédites en vers patois, c'est-à-dire en périgourdin, où l'on trouve une troisième imitation des curieuses rimes de Fizes. La première de ces pièces, dit leur éditeur. M. Louis Carvès, « fut composée au commencement du siècle par un Sarladais nommé Sibié, fils d'une pauvre marchande de comestibles de cette ville. Sibié, qui était chez un notaire, partit pour l'armée et fut tué dans une des batailles du premier Empire. Il avait fait, quoique très-jeune, de fort jolies chansons...»

M. Carvès, qui ne connaît point le sonnet de Fizes, a transcrit à la

suite de ces lignes l'épître de Sibié. Elle débute ainsi :

De letzi vostres vers l'an n'es tzomai sodoul. Del temple d'Opoulloun, quand lévas lo cliqueto,

Lo porto troubas pas borrado én-d-un verroul;

Mas io, que foou lus vers coumo uno perinqueto.

Coumén oouzoray-io respoundré O vostré brabé coumplimen?

Mo muzo és entziprouzo et vol pas toutzours poundré.

En dépit d'une alternance irrégulière des rimes masculines et féminines, il est difficile de ne point reconnaître dans ces vers le souvenir du sonnet de Fizes ou. ce qui semble mieux explicable, du quatrain de Claude Peyrot:

Toujours tu romporas coumo uno cogoraoulo: Dé tous bersés sons suc, tout lou moundé és sodoul: Del gronié d'Opoulloun, pos boïssa lo cadaoulo; Mais trouboras, Rimur, tras lo porto un bourroul².

Alph. Roque-Ferrier.

¹ Revue des langues romanes, 3º série, t. I, p. 303.

² Œuvres patoises complètes de C. Peyrot, Milhau. Carrère, 1823; in-8°, p. 161.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719), par M. Monin, professeur au lycée de Montperent charge de la conference de géographie à la Faculté des lettres, despure en effres. — Paris, Hachette et Cr. 1884, in-89, 430 pages.

Le livre de M. Monin appartient aux lecteurs de la Revue par l'intérêt que leur présente le sujet traité et la méthode suivie dans ce travail. Un Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719) n'a-t-il pas pour eux un attrait spécial? Ce que la province a gardé d'original dans l'uniformité enfin établie en l'rance par le gouvernement de Louis XIV; quel degré d'autonomie les fonctions de l'intendant Basville et son caractère personnel ont laissé à la représentation du Languedoc; quelles maximes et quelles pratiques économiques ont dominé les finances, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les travaux publics de cette région pendant une longue période; voilà l'objet très-complexe des études auxquelles M. Monin a consacré de minutieuses recherches, éclairées par une critique exacte et précise, portant la plupart du temps sur des documents nouveaux.

Cos détails peuvent-ils sembler trop particuliers, même aux esprits préoccupés avant tont des questions d'histoire générale? Que l'on songe un instant au revenu des deux généralités de Toulouse et de Montpellier : un douzième et plus des recettes du trésor royal, Sans doute le Languedoc n'a pas eu, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'existence personnelle que lui auraient donnée de véritables institutions representatives. Depuis longtemps, à l'époque de Basville, les rapports de ses États avec le pouvoir central étaient fixés et tout à l'avantage de ce dernier. L'auteur ne fait lui-même aucun mystère de voir en eux « un instrument dont l'automatisme était tel qu'il semblait agir par volonté. » Mais ce mode d'action n'en est pas moins curieux, à peu pres unique dans le royaume. L'intérêt que l'on trouve à suivre la vie plus indépendante et plus variée de certains corps politiques, par exemple de cités comme Venise. Florence ou Hambourg, doit-il nous faire méconnaitre celui qui s'attache aux institutions d'une vaste province française, reprises et imitées à titre de modèle par le gouvernement de Louis XVI en quête de reformes? M. de Tocqueville,

jugeant l'ancien régime au nom de principes généraux, n'a pas eu de pareils dédains.

L'objet principal de la thèse était de décrire la vie normale et habituelle du Languedoc durant la longue intendance de Basville. La personne et l'autorité de l'intendant n'y apparaissent que pour expliquer les conditions où s'exerce désormais l'activité de la province. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la biographie de ce « roi et tyran du Languedoc », ainsi que l'appelle Saint-Simon. Moins imposant, il s'y montre ce qu'il était en effet : un dur, intelligent et prudent fonctionnaire; d'ailleurs «beau génie, esprit supérieur. » Inutile d'apprécier sa sombre royauté ; qu'il nous suffise de voir comment la discipline et l'insensibilité professionnelles ont fait de lui un exécuteur souvent éclairé, mais toujours docile, de volontés souveraines. Le détail de la persécution qu'il dirigea contre les protestants, et qui lui a valu un si triste renom, excédait le cadre de l'étude ; il v est analysé de manière à déterminer le rôle et les opinions de l'homme pour qui la révolte des consciences fut une sorte d'accident, une exception scandaleuse dans la carrière administrative.

Quant à la province, quelle liberté lui avait-elle été laissée? Celle de sanctionner par le vote de ses mandataires officiels, de répartir et de reconvrer la plupart des impôts qu'elle devait acquitter, celle de surveiller pour le compte du roi la production économique de la région. La justice et la police étaient aux mains des cours judiciaires et de l'intendant. Les États en qui la province prend corps sont devenus une espèce de conseil administratif, qui, parlant encore de son ancien droit,« n'a plus la force de le faire valoir et finit par n'en avoir plus la volonté, » C'est donc moins leur personnalité que leur fonctionnement qu'il importait de décrire.

L'œuvre était difficile, le mécanisme financier du Languedoc étant fort compliqué; il faut savoir d'autant plus de gré à M. Monin de l'avoir exposé avec clarté, à travers l'abondance des renseignements techniques rendus indispensables par la nouveauté de la matière et l'absence qui s'y remarquait de règles vraiment rationnelles. Pas de système théorique; des précédents modifiés au fur et à mesure des nécessités qui se présentaient. La classification des impôts étant malaisée à établir d'après nos principes modernes, M. Monin a dû adopter celle qui convenait le mieux aux idées du temps et se conformait autant que possible à la logique. La dépendance mutuelle des services financiers, et aussi leur partage entre les agents du roi et ceux de la province, est considérée dans les trois premières parties de l'ouvrage : la première traite de la perception des impositions directes prises dans leur ensemble. Cette organisation nous révèle, malgré les conflits d'attributions entre les cours souveraines, l'intendant et les États

malgré les vices de la perception, un certain contrôle et une garantie dans l'activité des officiers de la province, des diocèses et des communantés. Sans donte les abus ne peuvent tons être réprinés : la noblesse resiste au payement de l'impôt; l'assiette et la répartition sont trop souvent defectueuses ; les biens abandonnés en plusieurs endroits, devant des charges écrasantes, rappellent la désertion des campagnes par les curiales de l'Empire romain. Mais le mal est-il imputable aux seuls États? On ne leur laisse d'autre droit que celui de se plaindre. Ajoutons que leur plainte incessante est quelquefois efficace.

La seconde partie passe en revue les diverses impositions directes, ctudie leur nature, leur destination provinciale s'il y a lieu: imposition fixe on octroi des États, impositions arbitraires et incertaines, telles que le don gratuit, la capitation, le dixième. On y peut constater comment le simulacre même d'institutions représentatives, qui permettait les négociations, les traités entre le gouvernement central et la province, assurait à celle-ci un soulagement relatif. Le chapitre sur les affaires extraordinaires, affermées dans le « général du royaume » rachetées et transformées en impôts directs (le plus souvent du moins) par les États du Languedoc, forme la transition de la seconde à la troisième section de l'ouvrage. L'effet de ces expédients fiscaux, si ruineux pour la France et qui ont surtout débordé pendant la guerre de la succession d'Espagne, est adouci en Languedoc par la facilité laissée à l'Assemblée provinciale de «racheter» le pays.

La troisième partie concerne les fermes ordinaires du Languedoc, matière spéciale à cette province et restée peut-être le plus fructueux de ses privilèges. Elle comprend l'histoire de l'équivalent, impôt indirect sur la consommation; celle du domaine, où est exposée une doctrine hardie sur la distinction entre les droits domaniaux du roi, considéré, soit comme souverain politique, soit comme seigneur propriétaire; celle de la gabelle, des droits d'entrée et de sortie, dominée par les idées économiques des États, idées issues « d'un égoïsme provincial » tout naturel à cette époque. Protectionniste et jaloux de garder son argent pour son commerce intérieur lorsqu'il s'agit d'acheter, le Languedoc est libre échangiste lorsqu'il s'agit de vendre, car il n'a pas de raison pour détester l'argent des provinces voisines ou de l'étranger; il a besoin de numéraire.

L'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publies considérés dans leurs rapports avec le régime financier et l'administration de la province, sont étudiés dans la quatrième partie du travail d'après des principes analogues. A l'Assemblée de la province et de l'intendant, comme d'ailleurs à Colbert lui-même, on aurait tort de prêter en toutes ces matières des doctrines fixes et immuables. Il n'y a même pas, en Languedoc, l'unité de mesures administratives que l'on s'at-

tendrait à y trouver; elle est à chaque instant démentie par les faits de détail; elle était, d'ailleurs, interdite par le contraste entre la nature et les produits du haut Languedoc et du bas Languedoc, que l'auteur a si heureusement mis en relief (p. 285 sqq.). Trois exemples le démontrent : les céréales, les draperies, les soies. On n'y voit pas une application systématique et générale du système protecteur; l'effort des agents royaux et des États « s'use à concilier les lois et » les traditions locales, à équilibrer les prétendus droits acquis, les-» quels ne sont souvent que des injustices établies, » On y peut, du moins, admirer « l'opiniâtreté au travail » et l'habileté pratique des habitants luttant contre un sol ingrat, ou demandant à l'industrie les ressources que leur refusaient leurs champs. La compétence des États en matière de travaux publics n'est pas encore nettement établie. Mais peut-être l'auteur est-il trop sévère lorsque, dans le résumé du chapitre consacré à cet objet, il dit que « l'initiative communale, l'autonomie provinciale, ne pouvaient en pareille matière donner que de mauvais résultats (p. 402). » Il semble oublier l'importance que ce service allait prendre au XVIIIe siècle, époque où il fut presque entièrement confié aux États; ceux-ci, après la perte à peu près complète de leurs priviléges politiques, étaient devenus, au moins en ce point, un admirable instrument d'administration locale.

Cette conclusion particulière peut-elle être appliquée à l'œuvre entière des États? Les libertés provinciales devaient-elles légitimement trouver une place dans la société et le gouvernement nouveaux qui s'élaboraient sous l'ancien régime à son déclin? M. Monin ne le pense pas, et il a raison.« Il est légitime de regretter qu'en France la » liberté générale n'ait pu résulter de la somme des libertés particu- » lières; mais celles-ci n'existaient plus qu'assez pour paraître in- » justes et tyranniques. L'esprit provincial ne pouvait pas plus faire » la Révolution que l'esprit théocratique et nobiliaire (p. 413). » La nécessité des réformes s'imposait: elle aboutit à une révolution nationale. Or « le provincialisme, sous quelque nom qu'il se présentât, » ne pouvait plus rien faire de national. »

Telles sont quelques-unes des idées de cette étude, pleine de faits précis, d'aperçus nouveaux, écrite dans un style personnel, avec une entière indépendance de critique et de jugements. Elle sera lue avec fruit par ceux qui ont quelque goût pour les choses de l'ancien Languedoc, et aussi par ceux qui aiment à connaître dans quelque détail les choses de l'ancienne France.

P. GACHON.

CHRONIQUE

Le bur au de la Société pour l'étude des langues romanes est ainsi compose pour l'année 1885 :

President: M. Etienne Gleizes;

Vice-president: M. Alphonse Roque-Ferrier;

Tresorier: M. Lonis Lumbert;

Seretaire: M. Camille Chabaneau; Se rétaire adjoint: M. Paul Chassary.

Additions et corrections aux numéros d'octobre et de novembre-décembre 1884

CANTIQUE PÉRIGOURDIN EN L'HONNEUR DE S. JEAN BAPTISTE.—P. 160-163.— V. 38, lire: meravilhas.— V. 65,2° col., la correction Adonc lo pair serait préférable à Aral paire, comme plus près de la leçon du ms. Pair (aujourd'hui pai) est déja dans Bertran de Born, et de même frair. — V. 70. Peut-être vandrait-il mieux corriger simplement fasam: «...que [grâce à son intercession] nous fassions raison, c'est-à-dire satisfaction, à Dieu. » — Note sur le v. 38. Supprimer ce qui concerne n'ay.

La Legèndo de l'Alauveto. — P. 243, l. 11, ié, *lisez*: ie; — 252, 16, voudriéu, *lisez*: vourriéu; — 253, l1, ié, *lisez*: ie; — 254, 9. ié, *lisez*: ie; — 255, 8 et 9, au lieu de:

Mai dins lon libre d'or di gràndi destinado Es escri que la visto ié sara mai dounado

lisez :

Mai, dins lou libre d'or que lou destin mascaro, Es escri que sis iue se durbiran encaro.

-255, 27 et 28, lisez, en conséquence de la correction qui précède : mais, au livre d'or que noircit le destin, — il est écrit que ses yeux s'ouvriront encore ;—256, 22, ié, lisez : ie ;—259, 20, sed, lisez : set ;—259, 20, de son grave souci, lisez : avec son grave souci ;—251, 24, Eelle, lisez : Et elle.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES MODERNES

L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

TRADUITE EN VERS BURLESQUES LANGUEDOCIENS

(Suite et fin)

- 325 Que semble abandouna la terre Per ana declara la guerre A Jupiter din soun palai; Vei dei paures Troyens l'esfray, Vei Enée et sa paure flotte
- 330 Que la mar et lou ven balotte;
 Vei enfin et connoui d'abord
 Que Junon, qu'a lou diable au cor,
 A rendut Eole complice
 D'aquele tant negre malice.
- 335 Neptune n'a pas parescut Que la mar, lous vens, tout fa chut. Aprés aquo crache et se vire Vers lou vent Eure et vers Zephire. Lous sonne, et ly ten, quand soun prés,
- 340 Aqueste discour à pau prés :

 « Qu'es aisso, maudite canaille,
 Quau vous a coumandat, guzaille,
 De faire aissi lous insoulents
 Et de veni troubla lou tems?
- 345 Cadedis! se li vau... mai vite, Que chacun regagne son gite, Sans dire per que ni coussi. Qu'avés vautres à faire aissi? Ana-vous-en din vostres crottes

350 Faire lous braves, lous vantotes.

Aqui vostre couffle de rey
Pot, tant que voau, douna la ley,
Mai aissi n'a pas ren à veire.

Per soun proufit, n'a qu'a me creire,

355 Car lou premier que tournara,
Fort mau soun tems se passara. »
Aprés aquello reprimando,
Neptune à las oundes commande
De leva pas lou nas tant naut

Et de resta dins soun repau.

Effectivamen li resterou

Et sus lou champ obeïguerou,

Pioy diguet sus lou meme ton

A Cimothée et à Triton

Un vaissel sans vele ni cable, Que lous vens avien encalat. Et tres autres qu'erou quillats Sus de roques se desquillerou,

370 Car lous memes vents l'i ajuderou. Neptune avié rendu la mar Autan plane coume un billar. Pas lou mendre ven que buffesso, La mendre ondado que l'enflesse,

375 Car quand voau, d'un cop de triden, Pot calma la mar et lou ven, Tout coumo [de] din quauque place, Si soullevo la populace, Et que parei un magistrat,

380 Emb' uno raubo et un rabat, Sa visto impauso lou silence Et chacun tremble à sa presence; Ansin, dau diou porte-triden, La presence appaiset lou ten.

285 Lou soulel moustret soun visage, Enée reprenguet courage, Car ero puleou mort que viou, D'ailleurs, las comme un pregadiou:

- « Anen. enfans, dis à sa troupe.
- 390 Metten aquestés rocs d'a-poupe.

 Et faguan incare un esfor

 Per gagna vite cau que por;

 Courage, jouinesse trouyene.

 Vese la terre lybiene:
- 395 Din quatre palades '. I'y sen. Se vougan pas, s'ay per.ssen. S'aguesses vis coume ramabou. De quinte force travaillabou: Susabou comme de perduts.
- 40) Quoyqué fuguessou toutes nuts.
 A la fin tallamen ramerou
 Qu'as bords lybiens abourderou.
 Aqui nature a fach un port
 Din lou quau lou vent lou plus fort
- 405 Et la mar la plus courroussade N'an jamai agut ges d'intrade. La terre l'y forme un croissan: Une pichote isle davan Semble exprés aqui situade
- 410 Per la defense de la rade.

 Dos roques fan coume un portau

 Autant large coume lou cau

 Per laissa libre lou passage

 As vaissels qu'an poau dau naufrage.
- 115 La terre mostre aux dosus coustats?
 Dosus sur grands serres fort escarpats
 Que semblou touqua las estelles
 Et pareissou dos citadelles,
 Embé chacune un fort rempar
- 420 Qu'es à l'esprove de la mar.
 Dejout, l'y a dos grottes profoundes
 En aigue douce fort fecoundes,
 Autant de fonts, autant de bans

¹ Quatre coups de rame (ms.,.

⁻ Sic. L'u de coustats a été ajouté au-dessus du mot.

³ Sie. L'auteur avait commencé par ecrire dou, puis il a transformé son u en s.

Per faire asseta lous passans

125 Et per li rempli la ventresque, Quant an set, de bonne aigue fresque. Une fourés regne à l'entour Din laquale, meme à miech jour, Tant es espesse et tant es soumbre,

Anfin. dins aquel huroux port,
Jamai vaissel non s'es fach tort,
Car sans ancre, cable et courdage,
L'on es segu din soun rivage.

H35 Lou premier que l'y ague mouillat Fouguet Enée, accompagnat De sept vaissels que li resterou. Jugeas un pau quand l'y fuguerou, Que se veguerou din lou port,

140 Se resterou long tems à bord Et s'Enée, embé sa conserbe, Anet leou faire un pet sus l'herbe. Achates, per faire de fioc, D'un ferre pique sus un roc

445 Ounté avié mes un pau de paille; Lou fice prend, l'allume et travaille A sourti de soun bastimen De farine de bouen fourmen, Et leou faire quauque fougasse,

150 Per soulagea sa troupe lasse, Car s'avié vougut fa de pan, N'avié jusques à l'indeman Et li aurié fagut la journade Per lou four ou per la fournade.

455 Li fouguet donc fa coullatiou, Et chacun remerciabo Diou D'estre escapat de la tempeste. Enée soul avié sa teste Toute plene de pessaments,

460 Per lou reste das bastiments Qu'avié perdut pendent l'Porage.

Le ms. donne pendant.

Cependant, sans perdre courage, Montet sus lou roc lou plus nau, Mai, quant fouguet ailamoundau,

- Ni el ni soun fidel Acate
 Noun vegerou ni cat ni cate,
 Mai, en se virant vers lou bos,
 Entreveget un cerf fort gros
 Couchat jout une bertassade 1.
- 470 «— Anen, courage, camarade,
 Dis à Acate, davalen.
 N'aben pas perdut nostre tem. »
 Sus lou champ vite davalerou.
 Dau cap jusqu[es] as pes s'armerou,
- 475 Et pioy s'en anerou tout drech Precisamen jusqu'à l'endrech. Lou cerf part. D'une man adreche, Enée l'y tire une fleche Que li plante au mitan dan cor.
- 180 Pataflac! vege-l'aqui mor.
 Dous autres d'aqui partiguerou.
 De la meme man mouriguerou.
 Enfin n'aguet dins un moment
 Sept, un per chaque bastiment.
- D'abord vite lous emporterou,
 D'abord vite lous esgourgerou,
 Et pioy chacun, de soun coustat.
 Travaillet à faire son plat.
 Per honora millou la feste,
- 490 Enée diguet à Aceste Qu'anesse fa sourti d'abord Lou vin lou plus exquis dau bord ; Pioy tenguet aqueste lengage A sas gens que prenien courage :
- 495 « Anen, enfans, aisso es pas rés, Se plai à Dieu, are veirés Que n'auren pas pus tant de peine Et que lou premier ven nous mene,

¹ Broussaille (ms.). - ² L ms. porte par distraction les.

Se deven creire lou destin,
500 Tout drech dins lou païs latin.
La traversade es longue et rude,
Mai n'es pas tard quand Diou ajude;
Quand I'y saren, pourren parla

Et de Caribde et de Scylla,

505 Tout comme de la face bleme
Dau viel cyclope Polipheme,
Que nous a fa trembla souven
Mai que la mar et que lou ven.
Cavalisque, l'affrouse care!

510 Me semble que lou veze incare :
Soulamen de ne resouna,
Sente mas cars se galina.
Mais anen, enfans, bon courage,
Mangen, beugan et pioy boun viage! »

515 Chacun d'abord de soun coustat
Buguet razade à sa santat,
En cridant per marqua sa joye:

« — Vive Enée, prince de Troye! Que Diou lou garde de peril! »

520 « — Grand-messis et ainsi soit-il.

Mous enfans, vous deve you dire!»
Chacun pioy se metet à rire,
A canta, [à] beoure et parla.
L'un dis cecy, l'autre cela;

L'un charre dessus la tempeste, L'autre jure dessus sa teste Que sous compagnous soun perduts, Que sans aquo sarien venguts; L'un ploure Lycus et Cloanthe,

530 L'autre Oronte et Gias, et cante :
Per elles un de profundis,
Quoyque pourtan Scarron nous dis
Que tout aqueles 1 boun 2 apotres
Noun disien que de patenôtres.

535 Cependant Jupiter d'au cel,

¹ Ms. Aquelos, - 2 Sic.

Comme aquel jour fasié fort bel, Mettet la teste à la fenestre, Per veire s'au païs terrestre, Ni dessus la mar atapau,

- L'y avié pas res qu'anesse mau.
 Coume regardave en Lybie,
 La mere d'Enée lou pie
 S'en aproche et, lous yols en plours,
 L'y tenguet aqueste discours :
- 550 Mettre fout l'univers en poudre, Est-i poussible que faguas Au pus brave prince qu'aguas, Et lou plus devot de la terre, Desempioy tant de tems la guerre?
- Que vous an fach lous Phrigiens, Lou paure Enée et lous Troyens. Qu'expausas à tant de naufrages Et tratas comme de sauvages, Despioy sabé pas quand de tem?
- Deurias, me semble, estre conten Et vous rendre pus favorable Amb aquel paure miserable, A quau lou destin a grand tort D'avé promés un heroux sort,
- 565 Et ly avedré mes din la teste Qu'un jour aurié de ben de reste, Que tout l'univers sarié siou, Que sarié coume un pichot diou, Et que d'el un jour vendrié Roume.
- 570 Mais you cresé que fara coume Lous enfans de Jerusalem (Doun mai anan, doun men valen), Car, au lioc d'avança, recule Aquel d'oun deou sourti Romule,

575 Se lou destin a dich lou vray.

Mai l'y aurai fé quand ou veiray.

Vous cependant que ses mon pere,

Qu'ignouras pas que soui sa mere,

Per son repau et per lou miou.

580 Fasés-m'aquel plasé, grand Diou, Devenés-l'y un pau pus propice Et rendés l'y quauque servise, Comme avés fach à Antenor, Qu'aprés avé risquat la mor

585 En traversan l'Esclavonie, A foundat une colonic Et bastit, pres de l'Ocean, Padoüe au bord de l'Eridan, Qu'es une ville grande et belle,

590 Gardade d'une citadelle Et de quauques pichots castels, Per poudé ribla lous clabels A sous vesis, se l'inquietabou Et se lous dets li demangeabou;

595 Au lioc que moun fil, dan mai vay,
Dan mai vey que n'es que trop vray
Que lou pus souvent la jouinesse
S'abeoure à la mendre promesse
Et que, quand a countat sus vous,
600 Noun ses troubat qu'un fat joyeux

Apres l'avé laissade dire,

Jupiter se mettet à rire

Et, sabés, dins lou paradis,

Lous cats dansou quand el l'y ris:

505 Aprés done l'avedre escoutade
Et vis que s'ere un pau fachado.
S'en aproche et, d'un air fort doux,
Ly faguet dous ou tres poutoux,
En ly disen: α — Vai, vai, ma fille,

610 Euée veira sa famille, Comme li a proumés lou destin,

¹ Ms. Day l'Evidan

Brilla dins lou païs latin. Es yoy ben grelat et ben mince, Cependant sara leou lou prince

- 615 Lou pus riche et lou pus conten Que [se] siegue vis de long tem; Res non alterara sa joye. Sara cent fes millou qu'à Troye Din la ville que bastira,
- 620 Que Lavinium nommara ';
 Pioy lou veiras, couvert de glori.
 Per eternisa sa memori,
 Quand enfin sera vengut viel,
 Monta tout drech jusques au ciel,
- 625 Ounte l'y ay preparat sa place; L'y farai meme aquelo grace Que l'y aura pas ges d'homme viou Qu'oun lou regarde comme un diou. Beoura de nectar à ma taule.
- 630 Podes conta sur ma paraule.

 Mai atabé, per dire tout,

 Avant que ton fil vengue à bout

 De tout ce que vene de dire,

 N'aura pas toujours lioe de rire,

 Car, de segu, souvent aura
- 635 De michans pargues à vira, Per poudé fa civils et sages De barbares et de sauvages, Que non crignou ni vious ni mors
- 640 Et qu'an lou diable din lou cors. Embé tout aquo tres annades Saran pas pus leou escoulades Que regnara tranquillamen Et sans lou mendre pessamen.
- 645 A l'egard de son fil Ascagne, Qu'incare non per ni non gagne, Qu'un U din soun noum lülus, Car à Troye n'ere qu'Ilus,

Le ms. donne nommera.

Aquel done pendent' 30 annades,

Douces, tranquilles, fortunades,
 Din Lavinium regnara,
 Mais aprés l'abandounara
 Per faire une ville nouvelle
 Qu'apellaran Albe la belle

655 Et sara, pendent 2 300 ans, Lou siege royal das enfans D'au brave Hector, jusqu'à la race D'une reine que, de sa grace, Quoyque mounge, fara de Mars

560 Un brave parel de bastards.
Son fils Romule, per pelisse,
Aura la pel de sa nourrisse,
Une louve, sou dis Maron;
Mai sus aquo moussu Scarron,

Quoy qu'age fort bouene memoire, A passa lis din soun histoire. Romule donc ramassera Din lous endrechs que passara, Per mazes, granges et villages,

De mechantes gens, de sauvages,
De cope-jarrets, de couquis
Et de voleurs de grands camis,
Que faran, emb el à la teste,
Cent fes mai de maux que la peste.

675 Saran pire que de Normans, Lous appellaran lous Romans. Es elles que bastiran Rome. Sabe pas ni coussi ni coume; Ti dirai pas meme quand d'ans

680 Li pourran regna sous enfans,
Mai Rome, tant en pax qu'en guerre,
Durara tant coume la terre.
Junon sara tout autramen
Et changeara de sentimen.

685 Veses are que fa la fole

⁻² Le ms. donne pendant.

Contre Enée, que lou desole, Que l'i voau tallamen de mau Que lou laisse pas en repau, Un jour sara la benfactrice,

- G90 La patroune, la protectrice
 Tant d'el que das autres Troyens,
 Que tratte yoi coume vauriens 1:
 D'Assaracus un de la race,
 Sans faire à degus gés de grace,
- 695 Destruira lous Myceniens
 Et massacrara lous Pithiens,
 Pioy de sas villes fara proye
 Comme lous Grees an fach de Troye.
 Aprés aquo Cæsar vendra
- 700 Qu'à son tour mestre s'en rendra. Ramplira l'Occean de veles Et son noum jusqu'à las esteles Sera pronat (à ce que dis Autant lou poètte que ris
- 705 Coume aquel qu'on conte sans rire. En bon patois, aquo voau dire Que sus aquo moussu Scarron Dis tout coume moussu Maron). Cæsar bannira de la terre
- 710 Toute discorde et toute guerre, La fé per lor l'y regnara, Car Vesta la ramenera. Remus embé Quirin, son fraire, N'auran pas autre cause à faire
- 715 Que de mettre l'ordre pertout; Amai n'en vendran leou à bout, Car d'abord faran un exemple, En barrican dedin soun temple La discorde embé las furours,
- Qu'envan faran lous loup-garous.
 Mai saren pas mens barricades.
 Et per toujours ben garroutades.

¹ Ms. : coume de vauriens

Jupiter enfin se taiset Et son harengue finiguet.

- 725 Aprés aquo sounet Mercure Que Scarron pinte en mignature, Carlou fa, d'un cop de pincel, Filou, bastard et maquarel, Et diguet à son bel message
- 730 De parti vite per Carthage
 Dire à Didon que li farié
 Fosse plazé, se ressabié
 Hounestamen lou paure Enée,
 Fil d'Anchise et de Citherée.
- 735 Din son païs, el et sas gents,
 Jusques à ce que lou bel tems
 Li faguesse prene courage,
 Per poude continua son viage.
 El cependan que non beuvié,

740 Non mangeabo, ni dourmissié, Sans poudé trouba gés de pause, Ni soumeilla la mendre cause, D'abord que lou jour pareguet, S'habillet vite et sourtiguet.

- 745 Embé Acate, son camarade, Anet visita la contrade, Veire un pau lou païs, las gents, Veire, enfin, se fasié bel tems. Avien chacun à la centure,
- 750 De poau de sinistre aventure, Comme erou toutes dous soulets, Un bon parel de pistoulets, Et chacun, per mai de prudence, Faguet une expresse defense
- A degus, sous peine de mort,
 De sorti fore de son bort.
 Coume din lou bos caminabou
 Qu'anabou², venien et roudabou,
 Venus pareguet à son fil

¹ ms. reprenne. - 2 Ms. et qu'anabou.

- 760 Armade d'un poulit fusil
 Et seguide d'un chi de casse.

 Antau avié milloure grace
 Que quant anet per disputa
 La poume sus lou mont Ida.
- 765 S'ere ansin exprés deguisade Et coume un cassaire habiliade, Affin que soun fil Eneas Non la recouneguesse pas. Embé tout aquo lou bon drille
- 770 Couneguet qu'ero fenne ou fille, Car pareguet tout encanta A la viste de sa beauta. Aquo la faguet un pau rire Et pioi se metet à l'y dire:
- 775 « Mon brave moussu. Diou vous gar!
 N'aurias-ti pas vis, per hasar,
 Passa sus aquelle montagne
 De cassaires de ma compagne
 Que soun aprés un cerf blassat
- 780 Que per amondau a passat?

 Se m'en dounabes de nouvelles....»

 « Plet à Diou, belle doumaselle,
 Ou farié ben de tout moun cor,
 Mai non ay vist ni viou ni mor
- 785 Autre [que] vous. Ce que m'estoune, Es qu'une tant bele persoune S'espause comme vous fasés Et soulette comme vous sés. » « — Oh! you siou pa brise poltrone,
- 790 Respond elle, et aissi persoune N'a jamai fa mau à degus.
 Lous estrangés li soun segus.
 Ses dedin la terre punique.
 Lou pople es un pau coulerique,
- 795 Mai n'a pas ges d'autre defau Et chaeun li viou comme cau, Quoyque seguen antau armades Et comme d'hommes habillades,

Las filles de Tyr van ainsin A la casse chaque matin. 800 Vautres ses aissi comme nautres, Car sen estrangés comme vautres, Desempioy que Pygmalion Chasset de Tyr sa sœur Didon; Lous dious li an dounat per asile 805 Aqueste terre, emb une vilo Qu'aquele reine bastirié Din l'endrech que l'i agradarié. Se voulés saupre soun histoire, 810 Qu'ai presente din ma memoire, Tout are vous la contaray. » « - Embé plasi l'escoutaray », Respond lou curious Enée. - Can donc vous dire que Psichée, Soudis elle, espouset Didon, 815 Soeur d'un certain Pygmalion, Qu'ere pus mechan que la peste, Et que faguet sauta la teste, D'un cop de sabre ou de fusil 820 (Comme que siegue ainsin soit-il), Mai enfin tuet son beau-fraire, Et troubet lou moven d'ou faire De nioch et tant secratemen Que persoune n'en sachet ren. Mai, quand pourterou la nouvelle 825 Qu'avien fa sauta la cervelle Au rei din soun apartamen, Jugeas un pau quinte tourmen, Quinte chagrin, quinte tristesse, 830 Deguet avedre la princesse, Et se se mettet à ploura, Se plaigni, se desespera, De veire son marit, pecaire! Assasinat per son beau-fraire;

Car elle conneguet d'abord 835 Que d'autre man non ero mort, Et despioy long tems soupcounabo Qu'aquel malheroux lou guetabo Et qu'esperabo lou moumen

840 De l'i abé sa vide et son ben.
Cependant la fine ruzade
Faguet pendent l' une mezade
Semblan de sabre pas à quau
Attribua tout aqueou man

845 Et, sans res dire de son viage, Un beau matin pleguet bagage, Aprés avé curat l'houstau De haut en bas, de bas en haut. Quand sacherou qu'avié fa gille,

850 Hommes, enfans, fennes et filles, Comme elle chacun acampet Son pau de ben, et descampet. Vingt vaissels prestes per lou viage Empourterou tout lou bagage,

L'or et l'argent, tant de Didon
Que d'au traite Pygmalion.
Lou ven, sus aqueste rivage
Ounte are fa basti Cartage,
Herousamen nous counduguet.

Aqueste endrech l'i plazeguet.
Preguet lou mestre de l'y vendre
Autan comme se pot estendre
La pel d'un buffle de terren;
Lou proprietari ly vend.

865 Mercat² fach, nostre fine reine Sourtis soun coutel de la gueine, Per courreges cope lou quior Et las fay ajusta d'abord. Quand las aguet ben alongades,

870 Tenien mai de 100 sesteirades Que fan l'enceinte que veirés De Cartage, quand l'y serés. Aqui mon histoire acabade. Eh bé! coussi l'avés troubade? »

^{&#}x27; Ms. pendant Lou mercat.— 2 Ms.

875 « — Fort belle, respond Eneas,
Mai la miou non li cede pas.
Li troubarés quicon de pire.
Tout are m'en vau vous la dire.
Cau donc, la belle, que sachas

880 Que soui lou pioux Eneas, Fil d'Anchise, prince de Troye, Qu'es esta[de] das Grees la proye, Et qu'à la fin an empourtat, Aprés avedre resistat

885 A mille attaqués redoublades
Pendent des ou be douze annades.
Enfin ne soun vengut[s] à bout
Et an boutat la fice pertout.
A peine ay agut tem, pecaire!

Mon fil Ascagne qu'ay menat
Et mous penates qu'ay sauvat.
Amb aquel pichot equipage,
Ay au pus leou plegat bagage.

Are, per ordre d'au destin, M'en vau din lou païs latin, Ounté m'a promés un asile Et ounte restaray tranquille. Sabé [pas] s'aquo sera vray,

Mai vous proteste que jamai N'ai tan patit coume fau are. Embé tout aquo soui incare Ben heroux d[e m']estre escapat Et d'avedre aissi pres troubat,

905 Graces à Diou, un boüen mouillage Que m'a garantit d'au naufrage.» Venus coumencabo à ploura De veire son fil souspira; Mai, per l'y douna bon courage,

910 L'y tenguet aqueste lengage:
« — Moussu, penchinas-vous un pau,
Car enfin semblas un badau;
Et pioy que ses un homme sage,

- Vou'n anarés drech à Cartage,
 915 Trouba Didon qu'assuramen
 Vous ressaupra civilamen
 Et vous rendra quauqué service.
 Anas, you vous en garantisse.
 Aqui l'y a pas à bargouigna.
- 920 Car m'an aprés à devigna.

 Regardas aquel vol de cinnes,

 Demandés pas de meillous sinnes

 Que leou, din lou païs latin,

 De vouestres maux veirés la fin.
- 925 An evitat d'estre la proye
 De l'aussel dau diou que foudroye;
 Ansin vautres evitarés
 Lous dangés que rencontrarés.»
 Aprés aquel heroux augure,
- 930 Venus reprenguet sa figure,
 La rose, lou lis, lou coural,
 Que coumpose lou dous emal
 D'ount embelis soun bel visage.
 Pioy, à la favou d'un nuage,
- 935 Davant son fil dispareguet.

 Mai el, que la recouneguet,
 Penset resta dessus la place
 Et venguet frech comme la glace
 De veire la mere Venus.
- 940 Et d'abord la veire pas pus,
 Quoyqu'elle l'y laisset per gage,
 Per la vertut¹ d'aquel nuage,
 Lou moyen de n'estre pas vis
 Que quand serié d'aquel avis.
- 945 Enée donc, din son nuage,
 Incognito gagne Cartage,
 Et, de segu, suset un pau,
 Car passet sus un pioch ² fort nau,
 D'oun vesié la ville nouvelle
- 950 Que l'y pareissié grande et belle.

⁴ Ms. Et per la vertut. - 2 Montagne (ms.).

Aqui se repauset un pau, Car lous peses l'y fasien mau. De dessus aquele montagne, El embé Acate, sa compagne,

- 955 Prenien plasé d'examina
 Lous uns veni, d'autres ana:
 L'un porte une peire de taille,
 L'autre bastis une muraille;
 L'un acabo son bastimen,
- D'autre es encore au fondamen;
 L'un pique, l'autre saraillege;
 L'un rabale, l'autre carrege;
 L'un es maçon, l'autre es gypié;
 L'un tourneur, l'autre menuizier;
- 965 L'un aissi fai une muraille, L'autre de soun constat travaille Ou a la cave ou au grenié; L'un porte un sac, l'autre un panié. Aissi l'un fai une taverne,
- 970 L'autre un pous ou une cisterne;
 A la mar lous uns fan un port,
 En terre lous autres un fort.
 Lous uns exercou la justice,
 Lous autres reglou la poulice;
- 975 Lous uns venou, lous autres van. Semblou d'abilles un issan, Ou une troupe de fournigues, Din la saison de las espigues, Que travaillou per, din l'hyver,
- 980 De la fan se mettre à couver :

 « O ben herouses, dis Enée,
 Lous qu'auprés d'une chiminée
 Aquest hyver se cauffaran;
 An lice que, coume un cormoran,
- Me cau rouda per mar, per terre,
 Toujour à l'iol fasen la guerre,
 En attenden que lou destin
 A mous malheurs mette une fin ! »
 Après aquo, din son nuage,

- 990 Repren la route de Cartage, Sans estre vis de quau que sié, Embé Acate que seguissié. Din miege houre que caminerou, Au miech de la ville arriberou.
- Aqui, per l'ordre de Didon,
 Bastissien un temple à Junon.
 A l'ombre d'un pichot bouscage,
 Que lou conbris de son feuillage,
 Las portes et lous escaliés
- 1000 Soun de bronze, mai lous piliés Et las colomnes soun d'agate. Enée et son fidel Acate, Lasses enfin de camina, Prenien plazé d'examina
- D'aquel temple l'architecture,
 Lou plan, lou dessein, la peinture;
 Mai ce que may lou surprenguet,
 Es que dins un tableau veguet
 L'histoire fameuse i de Troye,
- 1010 Que lou faguet ploura de joye,
 A cause de son grand renom:
 L'y avié lou fier Agamennon²
 Que refuse la sepulture,
 De la maniere la plus dure,
- 1015 A Priam per son fil Hector³,
 Que lous Grecs avien mes à mor.
 Aqui vesié lou grand Achille,
 Aprés avedre pres la ville,
 Faire mettre per sous soldats
- 1020 Lou fice de toutes lous coustats.

 Doun may Enée regardabo,

 Doun may lou paure souspirabo.

 « Aqui las tendes de Rhesus,

 Sou disié, vege Troilus;
- 1025 Regarde lou famous Tydide,

¹ Sic. — 2 Genéral des Grecs, roy de Mycenes, frere de Menelaus (ms.).

³ Hector, fils de Priam (ms.).

Diomede, aquel homicide. Regarde aquel comme fugis, Vei l'autre coume lou seguis. Regarde lou fil de Pelée,

1030 Son disié lou devot Enée; Mon cher Acate, Diou mercy, Seren conouseuts per aissi, Et n'i a pas de millous presages Per nautres qu'aqueles images.

1035 Cau que ma famille et mon nom Siegue counescut de Didon.» Din lou tems qu'ansin resounabe, Que de tout coustat regardabe. Veget la reine que venié

1040 Emb' une grosse compagnié
De gardes que l'envirounabou
Et qu'au temple l'acoumpagnabou;
Toutes las dames de sa cour
Erou rangeades à l'entour.

1045 La reine, au miech se distingave Et sur tout lou reste brillave Per son bon air, per sa beautat Et per sa grave majestat. Diane, en las Amadryades,

1050 Au beou mitan de las Dryades, Quand voau dansa lou rigaudon. N'a pas millou air que Didon Au miech de tant de doumaseles, Tant maridades que piouseles.

Enée restet encantat

En admirant la majestat

Embé laqualle ² elle parlave

Et sous ordres per tout dounave,

Per mettre son pople en repau

1060 Et puni lous que fasien mau, Per as autres servi d'exemple.

 $^{^{10}}$ Ce mot a éte cerat en interligne, au crayon bleu et par une main différente. — 2 Ms. laquelle

Tout d'un coup intret din lou temple Une troupe de gens armats. Enée et Acate, estounats,

1065 Vers la porte virou la teste Et vesou Cloanthe, Sergeste, Anthée et fosse autres Troyens, Garouttats coume de vaurriens. Cependant, grace à son nuage,

1070 Enée perdet pas courage, Ni mai Acate que voulié Veire ce que se passarié; Saupre se Didon, en colere, Lous mandarié pas en galere,

1075 En lous prenen per de bregans,
D'escumeurs de mar, de fourbans,
Ou se voudrié l'y faire grace,
Quand l'y aurien aprés sa disgrace.
Lous Troyens donc, ben garrouttats,

1080 Devant la reine son menats.
Lou capitani Ilionée,
Chambellan dau devot Enée
(Charge que li doune Scarron),
Harenguet lou premier Didon,

1085 En l'y disen: — « Grande princesse, Regardas un pau la rudesse Embé laquale soun tratats, Per las mans de vouestres soldats, D'estrangés que noun ay, pecaire!

1090 Jamai agut dessein de faire A persoune lou mendre mau. Fasés-nous, se vous plai, un pau Desfa manettes et cadenes, Car n'aven que trop d'autres peines;

1095 Pioy vous diray d'ounté venen, Quau sian, à quau apartenen, Ounte anan, et quinte es la terre D'ounte nous a chassat la guerre. » Didon, quand l'aget escoutat,

1100 Toucade de quauque pietat,

Ordonnet que lous deliessou Et qu'en libertat lous metessou, Ce que fouguet executat Presque autant leon que coumandat:

1105 « — Mon mestre est lou devot Enée,
 Diguet ensuite llionée,
 Dont lous Grees, aqueles voleurs,
 Cansou yoi toutes lous malheurs.
 Se sonn renduts mestres de Troye,

1110 D'ounte an fach un grand fioc de joye.
 Enée, aprés s'estre battut
 Pendent ² long tems commo un perdut,
 En prince autant brave que sage.
 Nous a fa gagna lou rivage,

1115 Ounte aven trouva vingt vaissels, La mitat noaux, la mitat viels, Et nous a fach mettre à la vele. Mai Orion qu'es une estele Qu'a lous Troyens en aversion,

1120 Sans n'i avé dounat occasion, Nous a mandat une tempeste Qu'en la mitat n'avié de reste. A pourtant permés, Diou mercy! Que seguen vengut[s] jusqu'aissy;

Car incare buleou balotte
Ce que nous manque de la flotte,
Que saven pas ounte a passat,
Quand lous vents nous an dispersat.
Beleou Enée, d'aqueste houre.

1130 S'es en vide, souspire et ploure; Car aquo l'arrive souven, Et. surtout, quand l'i a fosse ven. Se lou vesias, crese. Madame. Qu'aimerias aquelle bonne ame.

1135 A l'air tant benin et tant dous Que lou mangearias de poutous. Es pourtant l'homme de la terre

Ms. les. - Ms. pendant.

Lou pus intrepide à la guerre. Permettés nous de l'espera.

- 1140 Ioi ou deman arribara,
 Car l'y a pas ges d'autre mouillage
 Aissi dins aqueste parage.
 D'ailleurs, sous vaissels soun razats
 Coume de ponts de calafats,
- 1145 Car n'autres, aprés fosse peines.
 Sans mat, sans veles, sans antenes,
 Sén venguts à force de vens
 Et n'a pas agut pus bel tems.
 Et cau per force que s'ay vengue,
- 1150 Car l'y a pas un clavel que tengue Din nou[e]stres vaissels ni lous sious. Vous aura mille obligatious, S'avés la bonta de permettre Que s'ay resten per nous remettre.
- 1155 Vendra segu vous en prega,
 Car pouden pas pus naviga.
 Aurian bé gagnat la Sicile,
 Ounté aurian troubat quauque azile,
 Car Enée l'y a de parens
- 1160 Que soun de fort honestes gens: L'y a son cousin german Aceste, Que segu l'y aurié fa grand feste. Aqui nous aurien ben tratas, Non pas battuts et garroutats,
- 1165 Coume a fach vouestre soldataille Que nous a prés per de canaille. Mai lou gros tems noun a escartat Et sus vouestres plages gitat, Ounte, per toute poulitesse,
- 1170 Vouestres soldats, belle princesse,
 Nous an fort ben espoussetas,
 Lias, manotats, garouttats
 Et menats en vouestre presence,
 Sans avé fach ges de defence. »
- 1175 Ilionée finiguet, Pioy une coulade faguet

A Didon, que baisset la teste D'une manière fort honeste, En Γν disen : « — N'agués pas poau;

- 1180 Braves messiés, se Dious ou voau.

 Aprés avé fach counonissence,
 Repararen aquele offence,
 D'ounte soui fachade à la mor.

 Vous ou dise de tout mon cor;
- 1185 Mai per force ansin me cau faire,
 Desempioy un mechant affaire
 Que n'ay pas lou tems de conta.
 Soui obligeade d'arresta
 Toutes las gens que portoun d'armes;
- Car soui toujours din las alarmes
 Et jamai sans cauque soucy,
 Despioy que soui vengude aissi.
 Mai poudés creire, Ilionée,
 Que si din mas terres Enée
- 1195 Aborde embé sous bastimens, You farai per el. tout au mens, Autant coume aurié fach Aceste, Et vous ou jure sur ma teste, Car aime lous paures Troyens
- 1200 Autant coume lous Tyriens.
 Vouestre prince, dont l'origine
 Est au mens la mitat divine,
 De tout aissi pot dispousa,
 Car n'ay ren à l'y refusa;
- 1205 S'arrivavo yoy per fortune, Fariei tout dabord à Neptune Un sacrifice das pus bels De bioaus, de vaques et d'agnels.» Diou sap se nadavou de joye
- 1210 Lous paures escapats de Troye, Et s'espargnerou compliments, Coulades et remerciaments. Moussu Scarron dis que dansabou, Que fasien lous fols, que sautabou.
- 1215 Mai you creze qu'es pas vertat;

Virgile ou aurié racontat. Enée, la bonne cadaule ', Que perdié pas une paraule De ce que la reine disié,

- 1220 Jout cap din son brouillard risié.

 Acate lou laisset ben rire

 Et pioy se mettet à l'y dire:

 «—Anen, moussu, presentas-vous
 D'un air grave, majestuoux;
- 1225 Mai sur tout n'ageas pas vergougne, Car serié gasta la besougne. » D'abord Enée pareguet, De son nuage sourtiguet Et se presentet à la reine
- 1230 Embé un air, embé une degaine²,
 Anfin embé une majestat
 Dont tout le monde ero encantat;
 Car sa maire, dame Cyprine,
 Sus sa figure un pau marine,
- 1235 Avić respendut la beautat
 Que marque la divinitat
 Et embelit sa chevelure
 D'une fort poulide frisure.
 Ansin l'avié rendu brillant
- 1240 Comme l'or que sor de la man De l'orfevre que lou travaille, Et coume l'yvoire ou l'escaille Que l'on poulis et que l'on fay Luzente que se pot pas may.
- 1245 Tel pareguet lou bel Enée
 Devant la veuse de Sichée,
 En l'y disen : « Vegeas-m'aissy,
 Grande princesse, Diou mercy! »
 Jugeas un pau quinte surprese!
- 1250 Didon restet toute entreprese, Et l'y avié pas ges d'assistant Qu'oun ou fougués au mens autant;

Bonne pièce (ms.). — 1 Contenance (ms.).

Car lous qu'avien mai de courage, Ma fé, changerou de visage

- 1255 De veire aqueles dous champions
 Naisse coume de champignons.

 Sans perdre pourtant contenence,
 Enée fay la reverence
 Et continuet son discour
- 1260 Coume aisso, sans demoura cour:

 « Penetrat de recounouissence,
 You pareisse à vouestre presence
 Un pau confus. belle Didon,
 Reine de Tyr et de Sydon.
- 1265 De n'exprima pas prou la joye Que sentis lou prince de Troye De veire la grande bontat Qu'a per el Vouestre Majestat. Mai, certes, vous lou assegure,
- 1270 Vous ou prouteste et vous ou jure, Tant que lous astres brillaran, Que las rivieires coularan Et que das aubres lou feuillage Mettra lous aussels à l'ombrage,
- 1275 Me creiray din l'obligatiou
 De per vous prega toujours Diou.»
 Aprés son complimen. Enée
 Per la man prend Ilionée,
 Que faguet fort profoundament
- 1280 La reverence soulamen;
 Pioy Gias, Cloanthe, Sergeste,
 Enfin das Troyens tout lou reste,
 Chacun, embe un profond respect,
 Faguet un grand salamalec.
- 1285 Cependant la reine, remeze
 De sa poan et de sa surpreze,
 Cessabe pas de regarda
 Enée et de l'y demanda
 De tems en tems cauque nouvelle,

¹ Ms. you rous.

- 1290 En fasen jouga la prunelle:
 Car, se Virgile non mentis,
 L'y manquabo pas d'appetits:
 « Vous ses donc aquel bel Enée,
 Sou diguet, fil de Citherée,
- 1295 Que ses nascut din lou païs
 Arrousat per lou Simois,
 D'ounte are l'y a dos citadelles
 Que s'apellou las Dardanelles.
 Vouestre nom s'ay es counescut
- 1300 Comme au païs que ses nascut, Et lou paure Belus, mon paire, Que segu non mentissié gaire, De vous et de vouestres parens Sans cesse disié mille bens;
- 1305 Sur tout souvent l'y entendié dire Qu'embé vous l'y avié pas à rire. Et qu'en guerre, coume en amour. Avias, tant de nioch que de jour. Souvent jougat de bonne grace
- 1310 De braves tours de passe-passe.

 Veritablement lous devots

 En amour soun pas lous pus sots.

 Anfin, Moussu, you vous offrisse

 Tout ce que per vouestre service
- 1315 Se pourra faire per aissy,
 Ounte coumande, diou mercy!
 Et ounte bastisse une ville
 Que vous pourra servi d'azile.
 N'avés qu'à causi lou palai
- 1320 Que vous agradara lou mai.

 Anfin aissi serés lou mestre

 Autant de tems que voudrés l'estre. »

 De repeta lous compliments

 Et dire lous remerciaments
- 1325 Qu'Enée faguet à la belle, Caudrié faire une quirielle Que durarié jusqu'à deman; Suffis que l'y dounet la man

D'une manière fort honeste,
En la metten dejout la veste,
Car de gans el n'avié tant pau
Coume de ploumos un grapau.
Ansin donc, sans gand ni miteine,

Din son palai menet la reine,

1335 Que d'abord mandet as vaissels Cent biaux, cent fedes, cent agnels Mot per mot de Virgile ou tire); Car per Scarron, qu'aime de rire, Dis cent porcs, un panairat d'ioaus,

1340 Sies boutes de bon vin, vingt bioaus,
Cent agnels, cent fedes tarades;
Mai aquo soun de couillonades.
Deven pus leou creire Maron,
Autour pus grave que Scarron.

1345 Mai revengan à nouestre histoire, Que passarié de la memoire. Entre estre arribats au palais, Nouvels complimens et pioy may De reverencios, de coulades

1350 Et de grandes sabarquinades.
Après lou ceremounial,
Dedin l'apartemen royal,
Enée embé Didon passerou,
Ounte cauque tems demourerou.

De la grandou, de la beautat,
De la superbe architecture,
De la magnifique peinture,
De la riche tapissarié,

1360 Das mobles, de l'argentarié, Enfin de la grande richesse Que li moustrabo la princesse, Et dont li faguet de presents, Tant à el qu'à toutes sas gents,

1365 Que valien de sommes immeuses Et qu'adouberou sas finances. Mestre Enée, de soun coustat, Mandet Acate, ben montat Sus un poulit chivau d'Espagne,

- 1370 Vite au vaissel ounte ere Ascagne, Embé [l']ordre d'aporta leau Ce que son pere avié de beau, Per n'en regala la princesse, Toute pleine de politesse.
- 1375 Degus non dis ce que faguet,
 Incare mens ce que diguet
 La reine, quand veget Ascagne
 Que li venguet faire metagne.
 Per you, diray pas atapau
- Ni ce que devenguet Anchise,
 De poau de fa quauque soutise.
 Contenten nous de raconta
 Ce qu'aget ordre de porta:
- 1385 Premierament, lou veou ¹ d'Helene De mousseline de Mycene, Present que l'y faguet Leda ² Do[u]s jours avant la marida; Une fouert ancienne couronne
- 1390 Qu'autrefes portave Ilione, Embé un poulit sceptre qu'avié Ben travaillat, mai de nouguié; Un bel coutillon de burate Que l'y abié presentat Acate;
- 1395 La raube que prenié Leda, Quand enbé l'auque anet a nada; D'au viel Priam quauque guenille, Sas lunettes et sa bequille;

¹ Le voile (ms.).

² Leda, femme de Tyndare, roi de Laconie, étant déjà grosse de son [mari], fut aimée de Jupiter, qui en jouit sous la forme d'un cygne. Elle enfanta deux œufs: de l'un sortirent Pollus et Helene, dont il s'agit icy, et de l'autre Castor et Clytemnestre. Ovid. epist. (ms.)

³ Le manuscrit porte anave, qui a été corrigé en anet au crayon bleu.

⁴ Priam, roy de Troye, pere de Paris qui avoit enleve Helene et par la attiré le siege de Troye (ms.).

De Cassandre un viel almanac,

- 1400 De coularetes un plein sac; Lous habits de doau d'Andromaque 2, Que n'avien pas la mendre taque: Aquo es à pau près tout lou don Qu'Enée faguet à Didon.
- 1405 Cependan la mere d'Enée, L'escardussade ^a Citherée, Songeabo toujours as moyens De favorisa lous Troyens. Que te fai la fine ruzade,
- 1410 De poau de quauque autre incartade
 Qu'à son fil pourrié fa Junon?
 Jalouse coume un viel demon,
 Sans dire quand voau ni quand coste,
 S'en va pus vite que la poste
- 1115 Reveilla son fil Cupidon;
 L'y dis d'ana trouva Didon
 Embé sa fleche la pus fine,
 La l'y planta din la petrine,
 Et l'y mettre lou fioc au cor
- 1420 Per Enée jusqu'à la mor.
 Elle avié poau que non changesse
 Et que Junon non la viresse;
 Ce que l'y serié ben arribat,
 S'aquel tour non agués 4 trouvat.
- 1425 Car à Tyr son pioy de sauvages Et tout de gens à dous visages. Per coupa court done, Cupidon S'en va vite trouba Didon, Prend la figure de son fraire
- 1430 Qu'enlevet sus lou champ sa maire (Me trompe, es son fil qu'enlevet), Car amour Jule devenguet. Din lou tems que lou bel Ence, Embé la veouze de Sichée

¹ Fille de Promet d'Hecube. Ede se meloit de faire des predictions (ms.).

² Veuve d'Hector, puis femme de Pirrhus et d'Helenus (ms.).

³ L'éveillée (ms.). — ⁴ Ms. aguesse.

- 1435 S'entrefasien de complimens, Cupidon prend sous instruments, Autremen son arc et sa fleche. Jugeas un pau se fouguet dreche Et se d'au cor touquet lou found:
- 1440 L'y tiret à brule pourpount.
 Aquelle paure creature,
 D'abord sentet pas sa blessure,
 Mai coume [ere] houre de dinna
 (Car miech-jour venié de souna),
- 1445 A taule toutes se metterou;
 Sans façon buguerou, mangerou.
 Ello s'ere messe au mitan
 D'Enée et de son faux enfan,
 Cupidon, en forme d'Ascagne,
- 1450 Pioy lou reste de la compagne. Chacun buguet à sa santat; Elle atabé, de soun coustat, Buguet à la santat d'Enée, Pioy de sa maire Citherée,
- 1455 Que l'y avié mes un pan au four Et que l'y avié jougat lou tour: Pioy au fil pretendut Ascagne, Anfin à toute la compagne. Enée dis à son varlet
- 1460 De l'y rempli son gobelet, Et Didon dis à sa chambriere De l'y rempli son aigadiere. Ansin chacun de soun coustat Beou razade, en cridant vivat.
- 1465 Vivat la veouze de Sichée!
 Vivat lou fil d'Anchise, Enée!
 D'un soul trait, lou gros Bitias
 Avale un broc de vin tout las
 Et dis une cansou bachique.
- Jamai s'es vis tale musique.
 Enée, qu'ere un pau sadoul,
 A Didon toque lou ginoul,
 Que per aquo non se boulegue.

Car crignié pas lous soucelegues 1.

1475 Après avé begut, mangeat,
Cantat, ris, jougat, fadegeat,
De taule toutes se leverou,
Devotamen graces diguerou;
Pioy Enée prenguet Didon

1480 Et danserou lou rigaudon.

Aprés la danse s'asseterou,

Ensemble toutes do[u]s charrerou,

Et dessegu languissien pas,

Car parlavou d'un ton fort bas,

1485 Et demourerou, sou me semble, Per lou men dos houres ensemble, Tant deja la tendre Didon Sentié lou trait de Cupidon; Tout coume el, malgra sa sagesse,

1490 Per elle une grande feblesse,
Quoyque n'en ague pas coustat
Tant coume à elle la mitat,
Comme la suite fara veire
Et qu'on aura peine de creire.

1495 Din lou libre que seguira,
Tout ce qu'arrivet se dira.
Mai ma Muse qu'es une folle
Et piniastre comme une miole,
Brusquamen me quitte et s'en vai,

1500 Sans voule faire un vers de may.

Chatouillement (ms.).

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(Suite 1)

XIII

Quand on s'applique, de nos jours, à relever les noms patronymiques de langue d'oc, il y a plusieurs causes d'erreur à éviter. Je vais signaler les principales.

Les familles indigènes qui sont établies de vieille date sur les points de notre Midi où nous les rencontrons sont les seules qui nous offrent des noms d'une pureté authentique; et encore, si l'influence française ne les a pas altérés, ne sontils pas toujours exempts de latinisation. C'est ainsi que nos vieux noms rouergats Géraldy (Geráldi), Guirbaldy (Guirbáldi), Fornialis (Fornialis), Portalis (Portalis), Rogery (Rogéri), etc., ne doivent pas leur désinence exotique à une origine italienne, comme beaucoup de personnes l'ont pensé, mais ne sont autres que les vocables purement romans de Geral ou Guiral, Guirbal, Fornial, Portal, Roger, mis, suivant la coutume du moyen âge, au génitif latin comme signatures apposées au bas des actes notariés en cette langue, et transportés ensuite sous cette forme dans l'usage commun. On observe que c'est surtout dans d'anciennes familles de notair , ae cette coutun e a prévalu.

Aujourd'hui, c'est la francisation qui, par des voies et des procédés très-divers, exerce ses ravages sur notre patronymie méridionale. Un paysan rouergat quitte-t-il le hameau de ses ancêtres pour aller s'établir dans une autre localité de la province, souvent il se présentera à ses nouveaux voisins sous son nom modifié par l'orthographe française, ou tel qu'on le prononce, sans changement d'orthographe, en s'exprimant dans cette langue. Introduit avec cette modification dans le patois local, ce nom y constitue une nouvelle espèce, comme

¹ Voir Revue des langues romanes, février, mai et juillet 1832, octobre et novembre 1883.

86 NOTES

variante consécutive et factice de la forme naturelle dont il est issu, et qui continue à vivre à ses côtés. Mais la transplantation n'est pas l'unique source de ces transformations; comme la forme francisée passe pour être comme il faut, la déférence et la courtoisie ne manquent jamais de l'employer en nommant les personnes de la classe aisée, quoique d'une ancienne résidence. Ainsi la finale and des noms tels que Alrand, Bertrand, Durand, Engelrand, Intrand, Josserand, Nauzerand, etc.. dont l'a est fermé (a estrech) en bonne règle et dans l'usage vulgaire, prend l'a ouvert, ou a français, quand le nom s'applique à une famille qui sort du commun; et le plus modeste villageois lui-même, comme je viens de le dire, quand il transporte ses pénates d'un lieu dans un autre, profite souvent de la circonstance pour se donner ce bout de galon aristocratique.

J'ai de nombreux homonymes chez les paysans de mon voisinage. Tous portent leur nom dans sa pureté traditionnelle, c'est-à-dire prononcé avec l'a fermé; mais, quand ils me nomment, ils croiraient me faire une insulte s'ils n'employaient pas pour moi l'a ouvert. J'observe en outre que plusieurs membres de ces familles rurales de Durand par a fermé, s'étant établies dans la ville de Rodez, y ont accompli aussitôt leur métamorphose et fait souche de Durands par a ouvert. Il faut dire que cette variation se produit seulement quand on emploie le patois; le mot dimorphe recouvre son unité de prononciation, comme d'orthographe, quand c'est en français qu'on parle.

Dans cette catégorie de mots en and et dans quelques autres, la métamorphose par francisation du mot parlé le défigure assez peu pour en laisser voir la forme première; aussi personne ne s'y trompe: on sait qu'on n'a affaire qu'à un seul et même mot, avec ou sans prétention pour toute différence. Mais il en est autrement quand l'altération est plus profonde ou plus étendue: dans ce cas, surtout si le nom est peu connu, peu répandu dans le pays, son identification devient difficile, souvent même impossible à l'audition, et la variante par francisation se trouve alors isolée et sans lien apparent avec son prototype indigène. Un jour, en allant par chemin de fer de R lez a Montpellier, je voyageai depuis Roquefort avec un

paysan de cette localité, et nous causâmes en patois (faisons remarquer à ce propos que, bien que distants de près de cent kilomètres, le causse de Rodez et Roquefort ont le même parler, à quelques légères nuances près; tandis que, lorsqu'un de nos caussenards quitte son plateau calcaire pour s'enfoncer seulement de deux ou trois lieues dans les châtaigneraies du Ségalar, il se croit en pays étranger, tant les prononciations diffèrent). Je ne tardai pas à demander à mon compagnon des nouvelles d'un mien ami, ancien camarade d'études, qui, après avoir fait fièrement son devoir à la tête des francs-tireurs de l'Aveyron dans la dernière guerre, s'est retiré dans cette forteresse de rochers, célèbre pour sa fabrication de fromages. Mon ami appartient à une famille ancienne des environs de Rodez, où elle a une grande notoriété. Son nom s'écrit Rodat, et dans notre patois, comme on le devine, a la prononciation qu'un Parisien, qu'un Franciman, ne croirait pouvoir autrement figurer qu'en écrivant Roudate. En effet, méridionalement parlant, dans Rodat, l'o est fermé (o estrech) et le t final se fait nettement sentir. Au contraire, quand on énonce ce nom en français, l'o devient o français, et le t cesse de sonner. Ceci posé, reprenons notre récit.

M'adressant en patois à mon Larzagais, je le priai de me dire s'il connaissait Mossu Rodat (Moussu Roudate, en phonographiant à la française). Non », me répondit-il; ce qui m'étonna. Mais voilà qu'il en vint bientôt à me parler, s'énonçant toujours en patois, d'un Monsieur Radá, dans lequel je finis par découvrir, sous un travestissement affreux, le nom de mon ami. En prenant ses nouveaux quartiers loin du manoir héréditaire, dans un district où son nom n'était pas familier aux indigènes, l'ami Rodat, qui est un gentleman, avait déclaré sans doute ses nom et qualité, non en patois, mais en français, et en bon français, naturellement. Orles oreilles patoises du Larzac, auxquelles ce nom ruthénois était inconnu et qui ne l'avaient entendu qu'en français, n'avaient pas su en faire la transposition provençale, la reconversion, et la bouche du paysan répétait ce mot en s'appliquant à imiter d'aussi près que possible les sons perçus. Le t final, muet en français, il ne pouvait songer à le faire revivre, vu qu'il n'en soupconnait point l'existence latente; et. quant à l'o, il le prononçait comme 38 NOTES

les ruraux rouergats, comme la plupart des Rouergats, pour mieux dire, prononcent aujourd'hui les o français, c'est-à-dire comme l'a fermé de leur patois (qui toutefois n'a qu'une fausse ressemblance avec l'o français prononcé par une bouche linguistiquement française, une bouche du Nord); car nous tombons maintenant dans cet écueil pour éviter de transporter dans le français les sons de l'o rouergat, parce que ce défaut de nos grands-pères est devenu un ridicule, et que nous sommes néanmoins impuissants à saisir l'exacte modalité de la voyelle française.

A Rodez, où dans les maisons bourgeoises on ne parle plus que français ?, même aux serviteurs et aux gens du peuple, qui chez eux et entre eux conservent l'usage de la langue matern lie, beaucoup de nos vieux noms propres, une fois accommodés à l'usage de la langue française, restent francisés en patois, ne reviennent plus à leur forme originaire, et constituent des néologismes fort disparates dans notre onomastique méridionale. Ainsi, pour ne citer que quelques formes, les noms en an et and par a fermé prennent l'a ouvert; ceux en i tonique = lat. inus), ceux en en, ceux en o tonique et fermé (= lat. o, onis), échangent respectivement cette désinence contre en, an avec a ouvert, et an avec a fermé. La plupart des consonnes finales se perdent : les paroxytons, et les proparoxytons surtout, deviennent souvent méconnaissables : Vergéli (1. Virgilius) devient Vergeli; Bórias, Bori; Galtairias, Galteri; Maruejols, Marvejóls, etc.

L'action corruptrice du français sur notre idiome, que nous signadons iei, ne s'exerce, dans les cas qui précèdent, que sur la langue parlée; mais il en est d'autres où elle vicie l'orthographe des noms propres. Que la langue française, quand elle les a iopte, adapte la forme de nos noms propres à sa propre morphologie, moyennant qu'elle ne viole pas, en opérant cette conversion, les corrélations naturelles d'homologie unissant entre cax les deux grands dialectes gallo-romans, rien de mieux. Mais cette loi, faute d'être bien sentie, faute d'être bien perque, et souvent transgressée, quand il s'agit, non plus, comme nous venons de le voir, de faire rentrer dans le moule de la langue d'oc un nom provençal francisé, mais bien quand il s'agit d'opérer cette francisation.

Dans notre patois rouergat, comme du reste dans le provençal classique (voir les vieilles grammaires de la langue d'oc), on ne rencontre pas l'a fermé seulement comme désinence féminine et atone, mais aussi sous l'accent tonique, soit à la fin ou au commencement ou dans le corps des mots 1. Régulièrement transcrit en français, cet a y devient e muet invariablement quand il est atone, et, quand il est tonique, il y est représenté, suivant les cas, par a, par ai ou par e; mais le traduire par le signe o, lui donner comme équivalent la quatrième voyelle française, est, comme nous l'avons maintes fois dit, une lourde méprise. Cette erreur, nos transcripteurs français s'en préservèrent entièrement jusqu'au commencement de ce siècle; mais depuis on s'y est laissé aller, et on y tombe chaque jour de plus en plus. Jusqu'ici, toutefois, ce n'est que dans la syllabe tonique que l'a fermé donne lieu à cette faute; mais de sérieux symptômes, que nous constatons notamment dans la facon dont nos notaires et nos avoués aveyronnais commencent à orthographier certaines dénominations eadastrales, font craindre que les rapports vrais de l'équivalence des lettres entre les deux langues n'achève bientôt de s'obscurcir. Au commencement de ce siècle, tout le monde écrivait encore, dans les rédactions françaises, « Hortolá», « Persegal», « Pla», « Roqueplá », «Laparrá», «Lalá», «Cabanials», «Cayssials», où l'a de la dernière syllabe est fermé dans la prononciation patoise; maintenant «Hortoló», «Persegol», «Plo», «Roquepló», «Laló», Laparró», «Cabaniols», Cayssiols», se lisent souvent, le plus souvent même, et, d'après les signes prémonitoires auxquels je viens de faire allusion, il faut s'attendre à voir

⁴ Je saisis cette occasion pour appeler de nouveau l'attention de nos maitres sur un point de grammaire qui fait encore question pour eux. et dont cependant la solution me paraît acquise. La distinction établie par les vieilles grammaires provençales entre le a larc et le a estrech n'a pas une valeur prosodique comme on l'avait cru, M. Gnessard notamment; elle n'a rapport ni à la quantité, ni à l'accentuation tonique: il s'agit là d'un véritable dédoublement de la voyelle primitive en deux sous-voyelles distinctes, la première ayant le son de l'a français, la seconde un son sui generis, que nos écrivains patois figurent par le signe o, bien qu'il n'ait avec la quatrième voyelle française qu'une fausse ressemblance, tenant surtout à l'impuissance de l'organisme méridional à percevoir et à rendre exactement les sons français.

NOTES

blentôt imprimer, ni plus ui moins, que « Rocoplo », « Loporro », « Lolo». « Cobaniols », « Coyssiols », ce qui sera la perfection dans le barbarisme. J'avoue que le cœur m'en saigne.

La francisation des noms de langue d'oc s'opère, suivant le goût des auteurs, à des degrés différents, depuis la simple conversion de l'a atone final en e muet, comme dans Coste, Roque, faits de Costa, Roca, jusqu'à une véritable traduction d'une langue dans l'autre, ainsi que dans nos Clairvaux, Beautian, Villefranche, que les habitants nomment chez eux Claravals, Belloc, Vilafranca. Nous voyons notre rouergat Delprat revêtir, par voie de transcription française, les trois différentes formes de Delprat, identique à l'original indigène, de Imprat, où l'article seul a subi la traduction française, et enfin de Impré, où l'article et le substantif ont été traduits tous deux.

Or, quand on se risque dans la voie de la transcription interprétative, on est exposé à se méprendre sur le sens étymologique du nom et à commettre un contre-sens dans la forme dont on le revêt en français. C'est ainsi que la Morne est improprement écrit pour notre l'Aumorna (Eleemosyna), nom d'une métairie de l'hospice de Rodez.

Méfions-nous des transcriptions françaises de nos noms propres du Midi. Il y a toujours danger à relever ceux-ci d'après elles, qu'elles soient fautives ou qu'elles soient correctes. Dans ce dernier cas, nous voyons nos deux finales atones a et e fermés se confondre dans une seule et même homologie française. Le muet; comment dès lors discerner, quand le mot n'a pas un sens étymologique évident, s'il est en a ou en e, s'il possède la forme masculine ou la féminine? Ainsi las Béssas et los Besses, noms de lieu, ont en rouergat une forme, écrite et parlée, et une signification étymologique nettement distinctes, le premier se traduisant par les boulaies, le second, par les houleaux; transcrits en français, ils se confondent dans cette forme équivoque: les Besses.

Nos voisins du Tarn, et leurs limitrophes immédiats de l'Aveyron, ont plusieurs habitudes de francisation très-vicieuses, et entre autres la suivante: pour conserver à leurs e

atones le son d'e fermé qu'ils ont dans la langue d'oc, ils les marquent de l'accent aigu. Double faute: non-seulement ils manquent à la loi des homologies provenço-françaises, qui donne l'e muet français pour équivalent à l'e fermé provençal quand il est atone, mais ils violent une loi encore plus inviolable, celle de l'accent tonique. Allez donc reconnaître les Cáusse, les Fâbre ou Fâure de notre langue, dans leurs formes si sottement francisées de Caussé, Fabré, Fauré!

Beaucoup de nos compatriotes du Midi ont une faiblesse, je dirai plus, une lâcheté: c'est de dénaturer leur nom pour lui ôter le cachet de son origine méridionale.

La revue rapide qui précède des diverses corruptions de notre onomastique provençale, et plus particulièrement de celle du Rouergue, qui sont dues à l'influence française, ne nous a fait considérer que celles qui se produisent sur place, c'est-à-dire dans le Midi même, et par des instruments méridionaux. Ce ne sont pas les seules, toutefois. Il y a à considérer encore celles qui se produisent en pays français.

A Paris, à Blois, à Beauvais, arrive du Midi, du Rouergue, si l'on veut, un illettré; ce sera, je suppose, un apprenti charbonnier, porteur d'eau ou cocher de fiacre. Il ne parle que son patois, et ne connaît ni a ni b (cette hypothèse n'est plus admissible de nos jours; mais supposer que la chose s'est passée il y a quarante ans est très-plausible). Il ne sait pas écrire son nom, toutefois il sait le dire; mais il le dit comme en son patois, en faisant sonner distinctement et consciencieusement toutes les lettres qu'il contient. L'homme du Nord, n'ayant aucune idée, aucune préoccupation, des rapports homologiques mutuels que soutiennent sa langue et la nôtre, phonographie à sa façon, sur l'audition, le nom du Méridional tel que celui-ci le fait entendre. Il s'appelle, je suppose le mot rendu en orthographe provençale, Ros (ou Rous, Roux, en graphie française). Il ne manque pas de faire bien sonner la consonne finale; mais alors qu'arrive-t-il? C'est que son auditeur franciman, pour qui ces mots écrits se lisent comme s'ils étaient sans x et sans s, ne les reconnaît pas dans ce qu'il entend, et croit avoir affaire au féminin de l'adjectif roux; et, logique dans son erreur, il écrit ainsi le nom du bon Méridional: Rousse!

Ces anomalies onomastiques choquantes, qu'on rencontre dans le Nord comme noms de famille, telles que Rousse, Rousselle. Rigalle, Belralette, Labitte, etc., lesquels sont évidemment pour Rous ou Roux (pr. Ros), Roussel (pr. Rossel), Rigal, Belvalet beau valet. Lavit lu vit, la vigne), n'ont pas d'autre origine que celle que nous venons de faire entrevoir.

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

VARIÉTÉS

ÉTYMOLOGIES LATINES ET FRANÇAISES

I. Ador

Ador, en latin (avec son dérivé adoreus), est un de ces mots pour lesquels on a proposé trop d'étymologies pour qu'il y en ait une d'assurée. Ador, d'après les lexicographes, désigne une espèce de blé, l'épeautre, et a pour équivalent en grec ζ éx.

Son nom, disent les étymologistes, vient de ce qu'on le mange (edere)¹, ou de qu'on le grille (udurere)², on de ce qu'il mûrit (ἐδρέω)³, ou de ce qu'il rassasie (ἐδέω)⁴, ou de ce qu'on l'emploie dans les sacrifices (adorare)³. Enfin on a encore rapproché ador de ὅλυρα, espèce de froment ⁶, dont l'origine d'ailleurs est inconnue, et de ἀθηρ⁷, barbe d'épi, dont l'étymologie n'est pas moins ignorée.

A ces sept hypothèses on me permettra de joindre une huitième conjecture. Je regarde ador comme un terme importé par le commerce phénicien et correspondant au dhoura ou dhora des Arabes, si connu dans l'Afrique orientale. Dans ador, a représente l'article sémitique.

Le dhora n'est pas du blé: c'est une espèce de millet comme le sorgho à balais, qui fournit une graine agréable, saine et de facile digestion pour l'homme et les animaux ⁸. Mais on sait avec quelle facilité les noms de plante passent d'une espèce à une autre. C'est ainsi, pour rester dans le domaine des céréales, que le terme « blé » désigne ici le froment et là le sei-

 ¹ Festus. Opinion adoptée par Vanicek (*Griechisch-Lat. etymologisches Woerterbuch*, p. 25.— ² Festus.— ³ Kaercher.— ⁴ Kaercher.— ³ Priscien.
 ⁶ Sanmaise. Ces six rapprochements étymologiques sont mentionnés dans le dictionnaire de Forcellini.

⁷ Leo Mayer (Vergleichende Grammatik, 1884, t. I, p. 1069).

^{*} Naguère certains cantons de l'Italie et de la Frauce méridionale en faisaient encore du pain.

ele; que cebada en espagnol, c'est l'orge, et, dans le midi de la France. l'avoine; que, dans plusieurs de nos départements, mil n'est plus le millet, mais le maïs; que bras, en Orient, est le riz, tan lis que, chez les Gaulois, brace (bracium unde fit cercisia, dit le Vocabul, latinum de Papias) était l'orge; enfin, que le sanscrit yava paraît être aussi l'orge, alors que son correspondant gree ziz (pour djera) serait l'épeautre.

A mon sens, dhora n'est point sémitique, bien qu'on pût le rattacher à la racine dhara, « semer » (et c'est à quoi ne manquent point les lexicographes arabes). Je pense que ce mot vient de l'Inde, et qu'il en faut chercher l'équivalent dans le batak djaba-ouré et dans le malais djeouaras, qui signifient évalement « millet. » Djaba, en javanais djaoua, en tagale diona, désignent aussi le millet et ne sont autres que le sanscrit yara, le grec ¿z, le persan djaou; ouré, en malais ourey, veut dire a qui n'est pas cohérent, qui est en menus morceaux, en poudre» (comme dans l'expression amas ourey, or en poudre). L'arabe est une contraction de ces deux mots, djaoua-ouré, dhoonra, dhora, empruntée à quelque dialecte des régions indiennes, où les navires du golfe Persique et de la mer Rouge allaient commercer longtemps avant notre ère. Dhora, étymologiquement, signifie donc « grain menu. » Le dh est tout ce qui reste du premier mot. Le d de ador est, d'après cela, le correspondant étymologique du radical de ¿¿z; de sorte que ces deux mots, ador, Zia, identiques pour le sens, ont aussi, malgré leur absolue dissemblance extérieure, une origine en partie commune. Seulement ¿éz est venu directement des Indes, j'entends sans sortir du groupe des langues indoeuropéennes, tandis que ador a fait un circuit à travers un ou plusieurs idiomes étrangers. Il y a là un phénomène assez analogue à celui qui, du latin pracox ou pracoquus, a fait notre « abricot», en passant par le grec πομιόνπου et par l'arabe al-hirgony.

II. Loriot

A la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, on a fort abusé de l'onomatopée dans les explications étymologiques; aussi, par réaction, les linguistes se sont-ils mis, de parti pris, à repousser toute explication de ce genre, niant presque l'existence de l'onomatopée dans nos langues. Il faut s'entendre. Personne sans doute ne voudra contester que le vieil indien kvan (auquel correspondent le latin canis et le grec zion) ne soit une imitation de l'aboiement du chien. Mais il est bien clair que notre mot chien, tout fils qu'il est du latin canis, n'est plus une onomatopée et ne rappelle en rien la voix de l'animal. Turtur figure très-bien le chant monotone de l'oiseau, emblème des tendres amours, mais « tourterelle » n'est plus qu'un dérivé de ce mot. Combien d'autres n'ont ainsi retenu qu'une trace de la vieille onomatopée qui leur a donné naissance: corbeau, grenouille, grillon, cigale 4, etc.!

L'onomatopée a dû jouer surtout un rôle considérable dans la désignation des animaux qui chantent et qui crient. De nos jours, les naturalistes qui ont parcouru les forêts africaines et américaines, recueillant de la bouche des naturels les noms des oiseaux indigènes, ont noté et introduit dans la terminologie ornithelogique des appellations telles que pitpit, guitsguits, couroucou, couroucourou, vitzli-putzli, etc., simple initation du cri ordinaire des oiseaux ainsi désignés. Dans nos patois, combien de mots de ce genre: trio, la grive; piot, le dindon; clouco, la poule qui a des poussins; bibibu, l'ortolan!

Ce genre d'appellation était sans doute très-fréquent chez nos ancètres. Mais les noms ainsi forgés ont subi, parl'usage, des altérations plus ou moins fortes, surtout dans le passage d'une langue à une autre, et souvent sont devenus méconnaissables. D'une part, le nom a été employé par des gens qui n'avaient pas entendu le cri et qui en ont mal conservé l'expression. D'autre part, les peuples, en se déplaçant, emportent les mots de leur langue sans emporter en même temps les êtres que ces mots désignent; dans leur nouvelle patrie, ils trouvent de nouveaux êtres auxquels, d'après quelque ressemblance, ils appliquent ces noms. L'onomatopée alors ne se comprend plus; cessant d'être applicable à l'être actuellement désigné,

¹ Il faut, à mon sens, établir une différence entre la τέττιξ des Grecs, qui répète constamment tetté-tetté, et la cigale, dont le cri est une sorte de strédulation qui a permis d'appliquer son nom à la grosse sauterelle verte.

elle s'efface dans les altérations nécessaires auxquelles tout mot vivant est sujet par le fait seul de son existence.

Quoi qu'il en soit, les onomatopées pures, comme le grec razzaét; perdrix; le persan bulbul, rossignol; l'arabe kelb, chien; le français cricri, coucou, etc., sont encore assez nombreuses dans toutes les langues. C'est par une défiance exagérée de l'onomatopée qu'on a cherché des étymologies fort compliquées à certaines appellations d'oiseaux qui, comme dit le peuple, ont l'habitude de prononcer leur nom. Par exemple, lorsque Génin, étymologiste souvent plus ingénieux que sûr, nous dit que le papegai ou papegant (perroquet) doit ce nom à l'habitude qu'il a de papper (!), ou saisir du bec, son bâton ou yault!, c'est qu'il ne veut pas reconnaître dans papegai le nom arabe babbagha, qui représente assez fidèlement le cri ordinaire de l'oiseau.

De même, M. de Charencey fait du nom malais du cacatois (kakatona) un composé signifiant « corbeau vieux », c'est-à-dire, explique-t-il. « corbeau blanc », bien que le mot kakatona peigne très-exactement un des cris familiers de ce perroquet.

Enfin je ne puis m'expliquer autrement que par une vraie répugnance pour l'onomatopée l'article étymologique du dictionnaire de Littré sur loriot, article où on lit: « Loriot, du latin aureolus, de couleur d'or, de aurum, or ; ainsi dit de sa conleur. Dans loriot, l'article s'est agglutiné avec le mot l'oriot): des patois ont conservé la forme pure. Le t est une altération pour l. »

Il y a dans ces explications des difficultés de plusieurs ordres. En premier lieu, aureolus n'ayant jamais en latin signifié «loriot» (si du moins on veut s'en rapporter à la preuve négative des lexiques), on peut être surpris que nos ancêtres du moyen âge, qui ne parlaient point latin, aient pris, pour désigner un oiseau depuis longtemps connu chez eux, un mot latin qui ne lui avait jamais été appliqué. D'autre part, le changement de aureolus en oriot ne va point sans quelques difficultés phonétiques. Je passe sur la substitution de t à l. Mais comment ici colus sera-t-il devenu iol, alors que nous voyons partout ailleurs le français transformer cette désinence latine en val. enil: vapreolus = chevreuil, filiolus = filleul, gladiolus = glaieul, linteolum = linceul, lineolus = ligneul, aviolus

= aïeul, bovariolus = bouvreuil, tiliolus = tilleul, hispaniolus = épagneul, sciuriolus = écureuil, auxquels on peut joindre les mots qui ont perdu le l'final, comme: moyeu = modiolus, essieu = axiolus, et de vieux termes français tombés en désuétude, comme frieul, poêle à frire; escourseul, tablier; langeul, pugnieul, terceuil, dont les prototypes latins seraient frigiolum, scorteolum, lancolum, pugniolum, tertiolum.

Mais à quoi bon s'arrêter plus longtemps à la question de phonétique? Tous ceux qui ont entendu crier le loriot ne savent-ils pas que c'est là un de ces oiseaux qui « répètent leur nom?» Et qu'est-ce qu'un oiseau qui répète son nom, sinon celui dont le nom même est la figuration de son eri? Littré et les nombreux étymologistes d'accord avec lui disent que l'l de loriot représente l'article qui s'est agglutiné; je croirais plutôt que c'est le provençal auriol qui a perdu l'l du nom primitif: disons mieux, les deux noms se sont formés séparément, et n'ont eu de commun que l'intention de figurer le chant de l'oiseau.

A vrai dire, il n'est pas impossible que aureolus, repoussé ici comme prototype de auriol et de loriot, ait en quelque influence sur la forme du premier de ces noms. Le peuple cherche volontiers à interpréter par des mots les bruits de la nature et surtont les cris des oiseaux. Peut-être dans le chant du loriot a-t-on voulu retrouver une épithète qualifiant son plumage doré, et le mot aureolus s'est présenté à l'esprit. C'est ainsi que le χλωρίων des Grecs n'est, d'après moi, qu'une combinaison plus instinctive que cherchée du cri du loriot avec le mot χλωρός, qui caractérise la couleur de sa robe. C'est ce que j'appellerai une onomatopée interprétée.

Puput, nom languedocien de la huppe, me fournit un exemple du même genre. Un naturaliste (Vieillot) prétend que cet oiseau est ainsi nommé à cause de l'habitude qu'il a d'enduire son nid de matières infectes. En réalité, pu-put ou put-put n'est

⁴ Notons cependant un exemple unique en français de ol = iolus: c'est rossignol = lusciniolus. Pour expliquer cette exception remarquable, peut-ètre faut-il supposer que le mot a passé par quelque dialecte méridional avant de s'installer en français. — L'exemple vitriol = vitreolum est sans valeur, parce que vitriol n'est pas un mot de la langue populaire. Il y a eucore Espagnol, qui a été emprunté tout formé à la langue espagnole.

qu'une interprétation du cri de l'oiseau, de ce cri qui a donné naissance au nom gree in on-5, au nom latin up-up-a, au nom arabe houdhoud, au nom persan poupou, et sans doute à bien d'autres.

III. Rasade

RASADE est un mot peu ancien dans la langue française. On ne le trouve point dans le Dictionnaire français-latin de Robert Estienne (1549), ni dans le Dictionnaire des rimes d'Odet de Lancue 1624, qui donne pourtant une longue énumération de noms en ade, dont beaucoup aujourd'hui sont hors d'usage. Le plus ancien exemple qu'en cite Littré est emprunté à Reguard, ce qui nous ramène à la fin du XVII siècle.

L'origine étymologique du mot ne semble avoir soulevé aucun doute. Tous les étymologistes que j'ai pu consulter s'accordent à regarder rasade comme un dérivé de raser, dans le sens de remplir à ras, ce qui ne va pas mal avec le sens attribué à rasade. « verre plein jusqu'au bord. »

Il y a pourtant, ce semble, quelque difficulté à admettre en français la formation d'un nom abstrait en ade sur un adjectif ou sur un verbe. Ce n'est pas que notre langue manque de nons en ade; on les y compte par douzaines. Mais tous ces mots, comme fanfaronnade, rodomontade, marmelade, mascarade, etc., sont, comme on sait, d'origine espagnole ou italienne, ou bien encore d'origine languedocienne, comme aubude, panade, estouffade, brandade, remolade, etc. Les correspondants français de ces anciens participes passés féminins (ou noms formés à leur imitation) sont toujours en ée (couvée, écuellée, assiettée, bottelée, etc.).

Il serait cependant imprudent de nier d'une façon absolue que le grand nombre de ces noms en ade ne puisse exercer aujourd'hui une influence créatrice, et que de la bouche d'un Français, surtout d'un Méridional, ne puisse surgir un mot de cette catégorie, qui n'aurait point ailleurs son prototype. Mais étant donnés les sens de « raser » au XVII e siècle ou antérienrement, il parait bien difficile qu'on en ait pu tirer notre rasade.

Nous voilà conduits à regarder le mot comme pris tout

formé dans quelqu'un des idiomes méridionaux. Or ceux-ei ne nous offrent rien de tel, du moins parmi les termes dérivés du latin radere, rasus. En espagnol, en portugais, point de rasada, si ce n'est comme participe du verbe rasar, sans aucun sens qui se rapporte à « rasade. » En italien, raso et rien de plus. Dans les dialectes languedociens, rasado se dira peut-être pour une rasée, une coupe de barbe; jamais, à ma connaissance, pour «un verre plein.»

Le mot n'existe-t-il donc pas en languedocien? Il s'y trouve parfaitement, mais sous une forme un peu différente, non plus comme un dérivé de radere, rasus, mais bien de radiare. En latin, radiare ne s'écarte guère du sens de « rayonner.» En italien raggiare, en espagnol et en portugais rajar, n'ont pas d'autre sens. Mais en languedocien aiusi qu'en catalan, raja, rajar, par une métaphore saisissante, prend une signification nouvelle, celle de « couler », en parlant des liquides et des matières en grains. C'est même le seul sens qu'ait gardé le mot dans le parler actuel.

De rajà s'est formé le nom rajado, « coulée», et ce mot s'emploie couramment pour dire « ce qui coule ou ce qu'on verse en une fois.» On le trouve au commencement du XVII siècle dans Goudelin, et le Dicciounari moundi, généralement joint aux œuvres du poëte toulousain, le traduit par « filet de vinaigre, d'huile, etc.» Versé par la main hospitalière du Quercynois, la rajado de bi, « le filet de vin », remplit d'un seul coup le verre jusqu'aux bords; et voilà la rajado devenue « rasade.» « Vous boirez bien encore une petite rajado! — Une rajado de vin ne peut faire de mal. — A forço de rajados, dit un proverbe local, lou cap fo la capbirado; A force de rasades, la tête chavire. »

Telle est l'origine de notre « rasade.» Il n'est pas nécessaire de rechercher comment le mot est passé du languedocien au français; tant d'autres sont dans le même cas. On supposera, si l'on veut, que celui-ci a été porté du Midi au Nord par une de ces troupes de comédiens ambulants, bons buveurs, qui couraient les villes de province au XVIIe siècle.

Le passage de j à s=z ne saurait faire difficulté ; ear, dans

¹ Voir la note à la fin de l'article.

la plupart des pays de langue d'oc, le di ou j latin a pris le son dz ou tz (phénomène tout à fait pareil à celui du zétacisme éolien), et notre langue, qui n'admet pas ces combinaisons de consonnes, a naturellement laissé tomber la dentale. Dans les régions où j garde un son plus ou moins chuintant, la prononciation confond à peu près j et z, comme elle confond se et ch.

Le passage du sens de «filet de liquide » à «coupe pleine» rentre dans un ordre de faits si commun dans les langues, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. C'est ainsi que le même langue-docien se plaît à dire uno estèlo de bi, «une goutte (stilla) de vin », pour une bonne rasade, et qu'en français «boire la goutte» signific absorber un petit verre plein d'eau-de-vie.

L. Marcel Devic.

NOTE

Le nom féminin rajo a conservé dans certains dialectes le sens de » rayons du soleil », et le poète aveyronnais Peyrot a pu dire: La rajo beniò d'espedi, Le soleil venait d'éclore (Poésies franç, et patoises, 1774, p. 46). Inversement, un notaire de Montpellier, à la fin du XVe siècle, emploie l'expression ad radium pour dire « à ras, plein », si du moins l'interprétation de Carpentier est juste. (Voy. Du Cange. Gloss. i. et m. lat., au mot radius.) Je fais cette réserve, parce que, dans le passage dont il s'agit, on pourrait être tenté de comprendre l'expression dans un sens tout différent. Voici ce passage, relevé dans une charte de l'aunée 1496, et que je corrige et complète d'après l'ouvrage auquel il est empruuté (Gariel, Series præsulum Magatonensium, II, 175):

« Instituit quod prior, sacrista et collegiati (S. Annæ Montispess.) teneantur et debeant singulis annis et perpetuis temporibus dare et solvere....duo modia vini boni et puri et mercatilis, mensuræ dicti loci de Saussanicis, ad radium tinæ.

Vu le pays où l'acte est rédigé, on interpréterait volontiers ad radium tinæ par à raja tena, « à coule-tine », c'est-à-dire que le vin devrait être fourni sortant de la cuve, sans que la vendange ait passé au pressoir (vin de goutte). Il semble qu'après avoir fixé la redevance de vin à deux muids (d'après une mesure encore usitée a Moutpellier et à Saussau), il soit peu utile d'ajouter « a ras. » Cette expression n'a de raison d'être que pour les matières sèches, alors qu'on veut distinguer la mesure à vas de la mesure comble, qui est plus forte.

Le Glossaire de Du Cange cité encore un exemple, celui-ci pris dans le Cartuluire de S.-Victor de Marseille, sans autre indication: « Dictus Petrus dare tenetur singulis annis duas metretas vini ad radium tina, » Ce cartulaire a été publié par M. Guessard; mais je n'ai pas su y retrouver le passage, et j'ignore s'il s'y rencontre des indications propres à corroborer ou à infirmer ma conjecture interprétative.

POÉSIES

SUBRE JORDI SAND

Al paire Mouréu de Gargilesso, pescaire de trouitos

Toun amigasso n'es pas morto. Se ten per l'inmourtalitat, E la pos vese bruno e forto, Dins le brounze, abas, adreitat.

Te jautos de soun emageno, En gandourah, plumo à la ma, Subre l'ort que de bruch s'empleno. La sabes autroment aima!

Tu l'as toutjoun davant, urouso, Coumo en junh, joul' cel de velous, De nueit, loung des rocs de la Crouso, A travès las crbos en flous.

Raivo douçoment, nou se couito ; La Naturo la raubo à founs.

SUR GEORGE SAND

Au père Moreau de Gargilesse, pêcheur de truites

Ta grande amie n'est pas morte. — Elle demeure dans l'immortalité, — et tu peux la voir brune et forte, — dans le bronze, là-bas, dressé.

Tu te moques de son image. — en gandourah, plume à la main, — sur le jardin qui de bruit s'emplit. — Tu sais l'aimer autrement!

Elle est toujours devant toi, heureuse, — comme en juin, sous le ciel de velours, — pendant la nuit, le long des rocs de la Creuse, — à travers les herbes en fleurs.

Elle rêve doucement, elle ne presse point le pas; - la Nature la

Mentre que tu gaitos la trouito Al bord des gourgasses prigounds.

Que remiros " la Bouno Damo ", La moulié d'engenh, Jòrdi Sand! Te porto boun-ur; sa belo amo T'estremo al cor quicon de grand.

Paire Moureu de Gargilesso, Demoros, atal, clar vesent. Es que elo n'es pas la divesso De toun païs tant dous e gent?

Es qu'elo n'es pas la fadeto Del Berri, que vol pas daissa? Per l'erme, dins cado bourdeto, Sens relambi se vei passa.

Trevo dambe las doumaiselos, Al ran de la vermo, al canvalh, Joubs les faus, proche las aucelos, Al mici del campestre en travalh.

Auguste Fourės.

10 d'agoust 1884.

saisit complétement,— pendant que tu épies la truite — au bord des précipices profonds.

Combien tu admires « la Bonne Dame », — la femme de génie, George Sand! — Elle te porte bonheur; sa belle âme — t'enferme au cœur quelque chose de grand.

Père Moreau de Gargilesse,— tu restes, ainsi, clairvoyant.—N'estelle pas la déesse — de ton pays si doux et agréable?

N'est-elle pas la fée —du Berry, qu'elle ne veut pas abandonner?—A travers la lande, dans chaque métairie, — sans relâche on la voit passer.

Elle erre avec les libellules, — au ras de la berge, au versant (des monts), — sous les hêtres, à côté des oiselles, — au milieu du champêtre en travail.

Auguste Foures.

10 août 1884.

PAISATGE D'AGOUST

Verdo coumo l'albrum en avrilh, la ribiero Camino, en countro-bas, dejoubs les caroulis. Semblo dourmi: — se vei, coumo la ma planiero, Lusi mai qu'un miralh, quand le cel s'abelis.

Mais, tre que del joun gai toumbo l'ouro darniero, S'engriso, en se rufant al vent; s'enniboulis Douçoment, pauc à pauc, d'uno brumo laugiero. Sa voux s'entend mounta, gravo, d'un passo-lis.

Aro l' lusere la ten amagado. La vido, Le loung de soun ribal, pares estavanido. Sabliero e lavadou dambe sous garrabots

Fan la bouno som-som junquos à l'albo blanco. Decops s'auzis crica qualquo menudo branco Que toco l'aigo e va remoulina sus clots.

Auguste Fourès.

Alhot, costo Castres, 12 de febrie 1885.

PAYSAGE D'AGOUT

Verte comme les arbres en avril, la rivière — chemine, encaissée, sous les peupliers de la Caroline. — Elle semble dormir: on la voit unie comme une main ouverte, — luire mieux qu'un miroir, quand le ciel redevient beau.

Mais, dès que du jour gai tombe la dernière heure, — elle devient grise, en se ridant sous le vent; elle s'ennuage — doucement, peu à peu, d'une brume légère. — Sa voix s'entend monter, grave, d'une chaussée.

Maintenant le crépuscule la tient cachée. La vie, — le long de ses rives, paraît s'être évanouie. — Sablière et lavoir avec ses embarcations plates

Dorment le bon sommeil jusqu'à l'aube blanche. — Parfois on entend craquer quelque branche menue— qui touche l'eau et va tourbillonner au-dessus des gouffres.

Auguste Fourès.

Aillot, près Castres, 12 février 1885.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.

CHRONIQUE

Dons faits a la la Société.

Par l'anteur: Gabriel Azaïs, lou Reprin (le Regain). Contes, fablos, brindes e sounets, per l'autou de las Vesprados de Clairac, Avignoun, Roumanille, 1884.

Par l'auteur : Histoire touchante d'un chat métis angora, par le doc-

tenr Adelphe Espagne. Antibes, 1885.

Par M. de Berlue-Perussis : Bibliographie provençale. Le Livre de demain, par Albert de Rochas. Compte rendu de cet ouvrage, par A. de Gagnand. Les Felibres: le commandant A. de Rochas, par A. de

Gagnaud, Gap, Richaud, 1885.

Par M. Clair Gleizes: Archives de la ville d'Arles, Rapport à M. le Maire, par Λ. Roboly, archiviste de la ville. Arles, 1854. — La Camiso de l'ome hurous, par Hippolyte Fargues, Toulouse, Delboy, 1867. — De l'Etat de la langue française à Marseille, avant la fondation de l'Académie de cette ville, par J.-T. Bory. Marseille, 1859.— Cansous prouvençalous, vo Lesis de mesté Miqueou de Truchet d'Arles (feuilleton découpé dans un journal).

Par l'auteur : Recommandations de Madame l'abbesse de Saint-Véran-hors-les-murs d'Avignon à ses moniales. Texte provençal inédit du XVe siècle, suivi d'une traduction en français du XVIe siècle et précédé de quelques réflexions, par le R. P. Dom J.-B. Garnier, moine bénédictin de la Congrégation de France. Avignon, 1883.

Par l'auteur: les Méridionaux et leurs œuvres depuis les fêtes

latines de 1882, par M. Charles d'Ille. Forcalquier, 1885.

Par l'Académie des sciences de Bucarest : Fragmente zur Geschiehte der Rumänen, von Ludoxius Freiherrn von Hurmuzaki, Dritter Band.

Par M. Jules Blancard, de St-Paul-Trois-Châteaux: Deux documents mss., l'un sur parchemin, de 1626; l'autre, sur papier, de 1579.

Divers journaux, par MM. Roque-Ferrier (14), Clair Gleizes (14), Aubanel 2). Pepratx I., François Vidal (1), F. Donnadieu (1), Richaud 1). Gabriel Azaïs (2, Eustache Fricon 5, Louis Roumieux (1), de Berlue-Perussis (1), Jules Blancard (4).

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

IV

Cantique provençal en l'honneur de sainte Marie Madeleine

Raynouard, au t. II, p. ej, de son Choix des poésics originales des troubadours. après avoir énuméré les monuments, considérés par lui comme les plus anciens, de la « langue romane », ajoute en note :

« J'ai regretté de ne pouvoir insérer une pièce que je crois appartenir au commencement de l'époque des troubadours. C'est la Cantinella de la santa Maria Magdalena, qu'on chantait autrefois à Marseille, et qui commence:

Allegron si los peccador Lauzan Santa Maria Magdalena devotament. Ella conoc lo sieu error...

» Ce cantique, contenant vingt-trois couplets, toujours terminés par le refrain Allegron si, etc., était chanté toutes les années au jour de la seconde fête de Pâques, dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, où le chapitre de la cathédrale se rendait en procession. L'illustre évêque de Marseille, M. de Belsunce, supprima l'usage de chanter ces vers 1.

» Ils sont imprimés dans l'Almanach historique de Marseille de 1773; mais il m'a paru que le style en a été un peu retouché; comme je n'ai pu me procurer le texte primitif, j'ai cru ne devoir pas insérer cette pièce, qui, par son ancienneté, aurait mérité un rang parmi les monuments de la langue romane que j'ai rassemblés.»

¹ En 1712. Voyez J.-T. Bory, p. 49 de l'ouvrage qui va être mentionné.

En 1861, J.-T. Bory donna à Marseille 1 une nouvelle édition de ce cantique, dans laquelle il chercha à rétablir « dans son état natif le texte roman », et pour laquelle il eut à sa disposition, outre l'imprimé de 17732, une copie remontant « à peine aux premières années du xyme siècles, qui lui fut communiquée par M. Émile Luck 3. On y peut noter quelques bonnes corrections; mais cette édition est en somme, comme la traduction qui l'accompagne, très-défectueuse; et quiconque jettera les yeux sur les notes qui y sont jointes jugera bien vite qu'il n'en pouvait être autrement. Elle est suivie, comme le titre l'indique, de Recherches historiques sur la cantinella et l'oratoire de la Madeleine et sur la tradition marseillaise relative à l'apostolat de cette sainte (pp. 33-63). Je n'ai rien trouvé dans ces recherches qui puisse le moins du monde servir d'appui à l'opinion soutenue par l'auteur relativement à l'age de notre cantique. C'est uniquement sur ce qu'en dit Raynouard qu'il se fonde pour le faire remonter au xre siècle. Mais Raynouard s'est trompé plus d'une fois dans ces délicates déterminations chronologiques, et c'est ce qui a dû lui arriver dans le cas présent. Il ne parait pas possible, en effet, à qui examine soigneusement la langue et les rimes de la cantilène marseillaise, d'assigner à cette composition, même sous la forme la plus correcte à laquelle elle est susceptible d'être ramenée, une date plus éloignée que les environs de l'an 1300. Elle serait ainsi peu postérieure à l'invention des reliques de sainte Madeleine (9 décembre 1279), événement qui, en ravivant la dévotion des Provençaux, dut exciter en même temps leur verve poétique en faveur de la grande sainte à laquelle une légende, alors acceptée par tous, attribuait l'introduction du christianisme dans leur pays.

¹ Cantinella provençale du XIe siècle, en l'honneur de la Madeleine chantée annuellement à Marseille, le jour de Pâques, jusqu'en мрсски. Introduction, traduction, commentaire et recherches historiques, par J.-T. Bory. Marseille, librairie provençale de V. Boy, 1861, in-8°.

² Bory mentionne une réimpression, — que je n'ai pas vue, — du texte de 1773, dans le t. V, p. 482-487, de l'Histoire analytique et chronologique des actes et délibérations de la municipalité de Marseille.

³ Ouvrage cité, p. 19.

^{*}Aucun des textes provençaux qui composent le présent recueil ne racontant cet événement considérable (sur lequel voy. Faillon, t. I, p. 873) et n'y faisant même allusion, je crois devoir rapporter ici le récit, foit curieux d'un miracle qui le suivit de près, et par lequel la vérité de la découverte, — vérité dont tout le monde, comme on va le voir, n'était pas persuadé, — fut confirmée d'une manière éclatante. J'emprunte ce récit, avec une courte description de la Sainte Baume, qui précède immédiatement, à la chronique latine

Une vingtaine d'années avant la publication intégrale de la « cantinella » dans l'Almanach historique de 1773, les quatre premiers

du moine franciscain fra Salimbene, de Parme, chronique dont l'intérêt et l'importance, pour l'histoire du XIII° siècle, sont bien connus.

« Igitur corpus sanctæ Mariæ Magdalenæ veraciter est in castro Sancti Maximini, corpus sanctae Marthae, sororis suae, est Tarasconi. Frater vero istarum Lazarus Massiliensis Episcopus fuit. Spelunca vero sanctæ Mariæ Magdalenæ, in qua xxx. annis pœuitentiam fecit, per xv. milliaria a Massilia distat; et in illa una nocte dormivi, immediate post festum ipsius; et est in altissimo monte saxoso, adeo grandis secundum menm judicium, si bene recordor, quod mille homines caperet. Et sunt ibi altaria tria, et stilicidium aquæ, ad modum fontis Siloe, et via pulcherrima ad eumdem, et exterius quædam ecclesia prope speluncam, ubi quidam sacerdos inhabitat; et supra speluncam tanta adhuc est altitudo montis quanta baptisterii Parmensis altitudo conspicitur; et spelunca in illo monte ita elevata est a planitie terra, quod tres turres Asinellorum de Bouonia, secundum meum judicium, si bene recordor, illuc attingere non possent, ita quod arbores grandes, qua inferius sunt, apparent urticæ, seu salviæ caspi. Et quia regio illa, sive contrata, adhuc est tota inhabitabilis et deserta, ideo mulieres et nobiles dominie de Massilia, cum illuc causa devotionis vadunt, ducunt secum asinos oneratos pane et vinc et turtibus et piscibus et comestibilibus aliis, quibus volunt. Verum in eadem via, ad .v. milliaria prope speluncam, est quoddam nobile monasterium dominarum albarum multarum, que fratres minores intime diligunt et libenter recipiunt atque vident, sedulo ministrando, et bonum hospitium eis dando. Ad confirmationem autem inventionis corporis Magdalenæ facit miraculum illud, quod illis diebus per eam Dominus demonstravit, quod tale est. Cum quidam juvenis beccarius tempore illo iret per quamdam viam, quæsivit ab eo quidam notus suus unde veniret; cui ille respondit: a A castro Sancti Maximini, ubi corpus beata Maria Magdalena noviter est repertum, cujus tibiam osculatus sum.» Cui dixit :« Nequaquam tibiam ejus osculatus fuisti, sed tibiam cujusdam asinæ vel jumenti, quam clerici ostendunt simplicibus, ad lucrandum. » Cum autem de hac materia facta esset magna contentio inter eos, percussit indevotus et incredulus Magdalenæ devotum gladio multis ictibus, nec aliquam, Magdalena adjuvaute, intulit læsionem. Percussit vero Magdalenæ devotus semel indevotum ipsius, et secundo opus non fuit, quia statim vitam perdidit et mortem invenit. Dolens autem Magdalenæ defensor quod hominem interfecisset (nam hoc fecerat ad se defendendum et male libenter, et casu fortuito), et timens ne caperetur a propiuquis occisi, ad Arelatensem civitatem confugit, et postea ad Sanctum Ægidium, ut ibi tueretur et iræ locum daret. Pater vero hominis interfecti, datis x. libris cuidam proditori, interfectorem filii fecit poni in carcere, jam ad suspendendum judicatum. Nocte autem præcedente diem in qua suspendi debebat, apparuit ei vigilanti in carcere Magdalena et dixit: « Noli timere, devote meus, et honoris mei defensor atque zelator, quia non morieris. Adjuvabo enim te, cum fuerit opportunum, ita ut omnes qui viderint admirentur, Creatori Deo, qui facit mirabilia, et mihi famulæ suæ gratias referendo. Verumtamen, cum fueris licomplets et le refrain avaient été insérés par le marquis de Llio 4, dans le t. I des mémoires de la Real Academia de hacnas tetras de la ciudad de Barcelona [1756], p. 591, où ils sont précédés des lignes suivantes :

e Nadie que conozca essos idiómas 2 dexará de advertir mas vivo en estos versos 3 el cathalan antígüo que el Provenzál, en médio de la corta diferencia que los distingue. Paréce que los mismos Provenzáles apoyáron esta inteligencia, pues a ciertos antiquissimos Gozos Cathaláno-Provenzales dedicados a santa María Madaléna, que en el dia de su fiesta habian cantado siempre los de Marsella, hasta que el Prelado antecessor al actual lo prohibió en su ingresso, los llamaban y llaman per immemorial heredada tradicion Cantinèlla Cathalana, y en Francés, Cantique cathalán. Transcribiré tambien quatro coplitas, aunque temo viciáda la orthographía en la cópia que se me comunicó, por desnaturalizarse freqüentememente la Provenzal antigüa en Francesas plumas modernas.»

J'ai vainement cherché, dans toutes les histoires de Marseille et de Provence que j'ai pu consulter, une confirmation de ce que dit ici

beratus, hoc beneficium ame tibi impensum recognosce, et ad utilitatem animar tuar Deo liberatori tuo vicissitudinem recompensa, » Ilis dictis disparuit Magdalena, dimittens hominem consolatum. Cum autem in crastinum positus esset in furcis, nullam sensit corporis læsionem nec dolorem. Et ecce subito, videntibus omnibus qui convenerant ad spectaculum, descendit de cœlo columba albissima tamquam nix, volatu celerrimo, et posuit se super furcas, et dissolvit vinculum collis hominis suspensi suique devoti, et posuit eum in terra sine aliqua la sione. Cum autem officiales et justiciarii, laborantibus propinquis occisi, iterum vellent ipsum suspendere, beneficio beccariorum evasit, quorum caterva ibi erat valde grandis cum gladiis et fustibus præparata. (Fuerat enim eorum socius et amicus, et etiam quia miraculum viderant tam evidens et stupendum., Cum autem retulisset omnibus quod homicidium fecerat male liberter, et se et honorem Magdalena defendendo, et quomodo Magdalena promiserat sibi in carcere quod cum liberaret tempore opportuno, acceperunt satisfactionem, et laudaverunt Deum et beatam Mariam Magdalenam, liberatricem ipsius. Comes vero Provincia, cum audisset hac omnia, voluit hominem videre, et ab ipso audire, et eum in curia sua secum tenere toto tempore vita: sua. Cui ille respondit quod, si quis daret ei in suo dominio toltum mundum, non alibi finiret vitam suam nisi in servitiis Magdalenæ, in castro Saneti Maximini, in loco in quo repertum est noviter corpus suum, scilicet anno Domini Mcclexxxni. Factum que est ita. »(Chronica fr. Salimbene Parmensis, Parma, 1857, in-10, pp. 292-294.)

¹ Cf. Torres Amat, Diccionario critico de los escritores catalanes, p. 681.

² Le provençal et le catalau.

³ Douze vers de Jaufré Rudel qu'il vient de citer.

l'auteur espagnol de cette appellation de catalane donnée, selon lui, de temps immémorial par les Marseillais à notre cantilène. Je n'ai pas même pu réussir à découvrir de celle-ci une seule mention dans ces ouvrages. Ni Ruffy, ni Nostredame, ni Bouche n'en disent mot. L'abbé Faillon lui-même n'en parle pas.

Bory n'a pas connu l'édition barcelonnaise des quatre premiers couplets de la cantilène, bien qu'ils aient été reproduits, avec cette même appellation de « cantique catalan », par Torres-Amat, p. xxxj de son Diccionario de los escritores catalancs, et par A. Helfferich, p. 14 de Raymund Lull und die anfünge der catalonischen Literatur. Il n'a pas connu davantage une copie complète de ce cantique, qui se trouve dans le ms. fr. 1058 de la Bibl. nationale, et qui porte la date de 1616. Cette copie, sensiblement plus rajeunie que celle qu'on a publiée dans l'almanach de 1773, ne m'a pourtant pas été tout à fait inutile pour l'établissement du texte critique que je donne ici. Elle est immédiatement suivie dans le ms. d'un autre captique provençal, que j'ai publié il y a quelques années ², et qui porte pour titre Sabbato sancto Pasch. quando cantatur Regina celi letare. Alleluia. A la fin on lit: « Le tout³ couppié à l'original de messire Anthoyne Longi de Roquevayre ¹, prieur de Guiller (?) au dioseze d'Aix, et predicateur (?)

⁴ Ce serait un motif, si le fait était vrai, de supposer que cette cantilène était en effet originairement catalane, et l'on trouverait dans la pièce même un appui à cette hypothèse : c'est cor, dont l'o est ouvert, associé en rime (v. 29) à des or à o fermé.

² Revue des langues romanes, t. XIV, p. 5.

³ A savoir les deux cantiques.

⁴ Probablement un neveu ou un cousin du chanoine Étienne Longis de Roquevaire, qui, par sou testament en date du 21 mai 1613, pourvut aux frais de la reconstruction de la chapelle de Sainte-Madcleine. Voy. Bory, ouvrage cité, p. 40. Il est remarquable que ce fut justement en 1616, date de la copie en question, que fut inaugurée la nouvelle chapelle (Ibid., p. 45).-Ce chanoine Etienne Longis, si dévot à sainte Madeleine, était peut-être le « bon prêtre » dont parle César de Nostredame, sous la date de 1597, dans ce curieux passage de sou Histoire de Provence (p. 1062): « Presque toutes sortes de contrats portent les termes des payemens à ce jour ide la fête de ste Madeleine, 22 juillet]. Et pour ce que le vulgaire et les tabellions mettoient tousjours indifferamment, ou plustost irreveremment, par un abus invetéré et souffert durant le cours de plusieurs aages, simplement a la Magdelaine, le Senat [c.-à-d. le Parlement de Provence] qui s'advisa, quoiqu'un peu bien tard, de ceste rustique irreverence, sur la pieuse et civile plainte d'un certain bon prestre, pour corriger un tel abus, suivi de trop de mespris, ordonna par souverain jugement, qu'à l'advenir elle seroit qualifiée en tous actes, procédures et discours, du titre de Saincte, par un considéré et fort

au lieu de Mallemort, en l'année mil six cens et seze, et selom som dire, a douse cens ans que le tout fut composé en se mesme langage et rime provensale. Fait par moi Pelluret, vicaire de Mallemort.»

Il y a lieu de supposer, malgré l'accord des trois copies, d'ailleurs toutes trois récentes, de la cantilène marseillaise, qu'elle ne nous est pas parvenue sans lacunes. Il paraît difficile qu'il n'y en ait pas une entre les couplets 15 et 16, par exemple. On peut aussi en soupçonner après les couplets 10, 12, 13, 17, 18, et même tout à fait au commencement, avant le début actuel, qui paraît bien brusque. Tandis que le repas de Jésus chez Sinon est raconté dans un assez grand détail, les autres circonstances, même des plus importantes, de la légende de sainte Madeleine, sont ou passées sous silence, ou à peine indiquées. La pièce était peut-être trop longue pour être chantée tout entière durant la cérémonie à laquelle on l'affecta; on y aura fait, dans ce cas, des coupures, et c'est seulement dans cet état de mutilation qu'elle nous sera parvenue.

L'examen des rimes semble prouver que l'auteur ne s'était pas astreint, sous ce rapport, à une exactitude rigoureuse. Soit en effet, que l'on accepte, ce que j'ai cru devoir faire, les infractions à la règle de l's, soit qu'on les corrige, on trouvera plusieurs rimes en ors, là où il faudrait seulement or. Il y a même un vers, le onzième, où la rime (lebros: salvador) est encore moins exacte, du moins pour l'œil, car à l'époque et dans le pays. Provence ou Catalogne) où notre cantilène fut composée. l'r. dans la finale ors, ne sonnait plus. C'est de quoi l'on a des preuves très-nombreuses. Peut-être l'r isolée ellemême ne sonnait-elle pas, dès lors, davantage; et comme l's, du moment qu'elle ne se liait pas au mot suivant, devait être, elle aussi, à peine prenoncée, les rimes qui nous occupent étaient, en définitive, plus justes pour l'oreille qu'elles ne nous paraissent.

Le couplet 22, où deux rimes en in remplacent les rimes correspondantes en m des autres couplets, a été probablement ajouté postérieurement; peut-être aussi le couplet 23, qui est le dernier. Mais pour celui-ci, il y auta eu plutôt une simple substitution de vers ou de rimes, qui pourrait être le résultat d'une fusion de trois couplets en un seul.

Je prends pour base de mon édition le texte de l'Almanach historique, qui est, je l'ai déjà dit, moins rajeuni que celui du ms. de 1616. Pour la commodité du lecteur, qui risquerait de se perdre dans la

sainct avisement, dont l'oubly n'estoit peu commun parmy les notaires de Provence, voire mesme les plus doctes et fameux, qui tousjours depuis l'ont honorée selon sa saincte qualité, d'une plus décente façon. »

masse des variantes, si je les donnais en renvoi à chaque vers, selon l'usage ordinaire, je reproduis in extenso et très-fidèlement, sur deux colonnes, à la suite de mon texte, celui de l'Almanach et celui du ms. de Paris, en indiquant au-dessous les variantes de l'édition barcelonnaise des quatre premiers couplets et celles du ms. de M. Luck que j'ai pu relever çà et là dans l'édition de Bory.

CANTINELLA DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

Allegron si los pecadors, Lauzan santa Maria

- 3 Magdalena devotament.
- I. Ela conec la sieu error,

 Lo mal que fach avia,

 Et ac del fuec d'enfer paor,

 E mes si en la via
 - 8 Per que venguet a salvament. Allegron si...
- II. Adonc s'en ven al Salvador,
 Que a taula sesia
 A ca de Simon lo lebros
 Embe grand compagnia,
 - 13 E ploret molt amarament. Allegron si...
- III. De l'aiga que, de sos grands plors,
 De sos bels hueils eissia
 Li lavet los pes per doussor,
 E pueis sos pels prenia,
 - 18 Torcava los y humblament.
 Allegron si...
- IV. Per demostrar major amor,
 La dona mais fasia,
 Que embe l'enguent de grand doussor,
 Lo cap de Christ ognia

23 D'un ric e precios enguent. Allegron si...

V. Murmureron en li plusor;
Simon en si disia:
« Aquest a qui fasem honor,
» Si el profeta sia,

28 » Non sofrira tal tocament. » Allegron si...

VI. Jesus Christ sap d'aquel lo cor L'enuech e la folia. « Simon », li dis lo bon Seignor, » A tu parlar volria,

33 » Per donar ti enseignament. » Allegron si...

VII. « Lo era un grand prestador;
» Dos debitors avia;
» Aquel que era lo major
» Cinq cent deniers devia,

38 » L'autre cinquanta solamen. » Allegron si...

VIII. « Quand ac vist aquel prestador » Que pagar non podía » L'un ni l'autre d'aquels deutors,

» Per sa grand cortezia

43 » Aquitet los egalament. » Allegron si...

1X. « Digas, Simon, qui mais d'amor
» Ad el portar devia? »
Respond Simon: « Per mi, Seignor,
» Plus tengut en seria

48 » Cel a qui mais prestet d'argent. » Allegron si...

X. Adone Jesus Christ prestament Si giret vers Maria; Davant tos li dis: « Ta folor » Perdonada ti sia,

53 » Car m'as amat entierament. » Allegron si...

XI. Quand l'agron mort Jusieu traidor
Per lur grand felonia,
E Joseph, per sa grand doussor,
Cel d'Abarimathia,

58 Lo met en lo sieu moriment.
Allegron si...

XII. Ela s'en ven apres l'aubor, Car hogner lo volia.Li dis l'angil a grand clairor Jesus Christ que queria

63 Resuscitat es verament.
Allegron si...

XIII. Als apostols s'en va de cors

E dis hom trobaria

Jesus Christ, lo sieu bon Seignor,

Suscitat al ters dia,

68 En Galilea certament.
Allegron si...

XIV. Predicant de Christ la lauzor,
Los pagans convertia,
E Marsilha gitet d'error.
Qui predicant l'auzia

73 Si convertia mantenent.
Allegron si...

XV. A Marsilh'a l'emperador
Promes qu'enfant auria,
Si creses lo sieu bon Seignor
Ni sa folor giquia,
E feses lo sieu mandament.

78 E feses lo sieu mandament.
Allegron si...

XVI. Ben ac lo rey gauch e feror,
Quand vi qu'encar vivia
La regina qu'en grand tristor
Morta laissad'avia,

83 E son enfant trobet gauzent. Allegron si...

XVII. La Magdalena el Creator
Lo rey molt fort gracia;
Et a en Dieu mais de tremor,
Car solet el cresia

88 E fes creire molt d'autra gent. Allegron si...

XVIII. En la balma de grand feror Nostre Seignor servia, Fanfoni' auzent angilor, Sens null' autra paria.

93 Sola estet molt longament. Allegron si...

XIX. Magdalena, per ta doussor

Met nos en bona via,

E prega nostre Salvador

Que piatos nos sia,

Onand vendra al sien inia mer

98 Quand vendra al sieu jujament. Allegron si...

XX. — « Non vos desperes, pecadors!» Laissas la mala via;

» Ayas de los pecas dolor,» Ploras com ieu fasia,

103 » E trobares perdonament. » Allegron si...

XXI. Preguem tos nostre Salvador,
 Fils de Santa Maria,
 Que nos garde tos de dolor,
 El poblum cum que sia,

108 Enfant, verge, tos, mantenent!
Allegron si...

XXII. E son pairin san Maximin,
Que l'a ensebelia,
Pregue per nos ser e matin,
Per sa grand cortesia.

113 Trastos duzent a salvament.
Allegron si...

XXIII. Ar digam tos: amen! amen!
E aisso sens bauzia,
Prenen comjat devotament,
Tota la compagnia,
118 De cors, de cor, allegrament!

118 De cors, de cor, allegrament!
Allegron si los pecadors,
Lauzan santa Maria
Magdalena devotament!

VARIANTES1

Almanach historique de Marscille pour l'année de grace 1773 (P. 103-110) Bibliothèque nationale ms. 1058, fo 176, ro

CANTINELLA
DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

Allegron, sis los pecadors, Lauzant santa Maria Magdalena devotamen. Alegron se lous pecadous Lausant sante Marie Magdalene devotament.

I

Ella conec la siou² error Lomal que fach avia Ello a conegut son error Lou mal que fach avio

1

⁴ Voyez ci-dessus. p. 111. Je désigne par B le texte de l'Académie de Barcelone (couplets 1-4); par L, le ms. de M. Luck.— ² sieu B.

18

Et ac del tuec d'Enfer paor, Et mes si ^e en la via Perque venguet ^e a salvament, Allegron, sis, etc.

11

A done s'en veu al salvador Que a taulo sesia ³ Aquo ⁴ de Simon lo lebros Embe gran compagnia Et ploret molt amarament. Allegron, etc.

111

De l'aiga que de sos grands é plors De sey e bels hueils cissia? Li lavet los peds per donssor * Et puis sos pels prenia, Torcava los hy humblament, Allegron, etc.

11.

Per demostra maior 9 amor La dono mai fasia 10 — doussor 12 Que embé 11 l'enguent de grand Lo cap de Christ ognia 13 D'um dom 14 ric è precios 13 enguent. Allegron sis etc.

7.

Murmureront en li plusor Simon ansin 16 disia; Aquest a qui fasseu honnor Si aquest Proffessia, Non soffrira tal toccamen. Allegron, etc. Ayant dan fuec d'unfert paour Si mette en la vie

8 Perque venguet a sauvament. Allegron.

11

Adonc s'en ven au sauvadour Que a taule sezio Aquo de Simon lou lebrous Embe grand compagnio Et ploret fort amarament.

13 Et ploret fort amarament. Alegron.

111

De l'aigo que de som grand plor De sous beaus huels sortio Si lavet lous pes per doussor Et puis sous pels prenio Los li torcave humblament. Alegron,

W

Per demostrar plus grand amor
La damo mais fasio [doussor
Que embe l'unguent de grand
La teste li vognio
23 D'un ric et prissious onguent
Alegron.

V

Murmureron en si plusiours
Simon en si disio
Aquest a qui fasen honour
Si aquest professio
28 Non soffririe tal tocament
Alegron.

⁴ mesis B. — ² vengues B. — ³ toula sezia B. — ⁴ Aqua B. — ⁵ grand B. — ⁵ seys B. — ⁷ eissia B. — ⁸ dussor B. — ⁹ demonstrar major B. — ¹⁰ dona mais fazia B. — ¹¹ emb. B. — ¹² dussor B. — ¹³ origia B. — ¹⁴ dun don B. — ¹⁵ pretios B. — ¹⁶ ainsin B.

33

38

43

48

VI

Jesus Christ sap d'aquellou cor Le nuic et la follia; Simon le dis lou bon signor, A tu parla vorria Per donna ti ensaignament. Allegron, etc.

VII

L'erat un grand Prestadors
Dos debitor avia,
Aquel que era lou major,
Cinq cens deniers devia,
L'autre cinquanto sollament.
Allegron sis, etc.

VIII

Quand ac vist aquel prestador Que pagar non podia, L'un ni l'autre d'aqueou deoutour Per sa gran cortesia Aquitet los egalament. Allegron sis, etc.

lX

Diguas Simon qu'a mais d'amor, A del portar devia, Per mi Signor, respond Simon, Plus tengut en seria Quel aqui mais prestet d'argent. Allegron sis, etc.

Х

A done J. C. prestament Si giret ves Maria, Devant tos li dis ta follor Pardonata ti sia Car m'as amat entierament. Allegron, etc.

X1

Quand la grand mort Josiou treidor Per lur grand fellonia

VI

Jesus Christ sap d'aquel lo cor L'ennuech et la follio Simon se dis lou bon segnor A tu parlar vodrio Per ti donnar ensegnament. Alegron.

VII

Li avio un grand prestadour Dous debitours avio Aquel que ero lou major Cinq cens deniers devie L'autre cinquanta sollament. Allegron.

VIII

Quand a vist aquel prestador Que pagar non podion L'un et l'autre d'aquel deoutr(sic) Per sa grand cortezio Loz quitet tous esgallament. Allegron.

lΧ

Digas Simon qui may d'amor En el portar devio Per my segnor respond Simon Plus tengut en serio [avio Aquel que may prestat d'argent Allegron,

Y.

Adonc Jesus Christ prestament
Se viret vers Mario
Davant tous si dist ton errour
Pardonnado ti sio
Car m'as amat entierament.
Allegron.

X1

Quand a la mort Jusious traidous Per grando fellouio Et Jeseph per sa grand donssor Cel de Bara-Mathia Lo met en lou sion mouriment⁴. Allegron, sis, etc.

XII

Ello s'en ven apres l'aubor, Car l'honner la vollia, Jesus Christ que queria Le dis l'Angil a grand cleiror Ressuscitat es verament. Allegron, sis.etc.

XIII

Apostols ² s'en van de cor Et dis hon trobaria, J. C. lou siou bon signor, Suscitat al tres dia En Galilea certament. Allegron, sis, etc.

XIV

Predicant de Christ la lauzor, Los pagans convertia, Et Marsillo gitez ³ d'error Que predicant l'auzia, Si convertians amantament. Allegrou, etc.

XX

A Marsillo l'Emperador Promets que enfans auria Si creses lou sion bon Signor Ni sa follor gignia [†] Et fares lou sion mandament. Allegron, sis, etc.

XVI

Ben ac lo Rey gauches feror Quand vis qu'en cas vi a Et Joseph per sa grand doussour Cel d'Abarimathio

58 Lou met en lou siou monument. Allegron.

XII

Ello s'en ven de gran matin Car vogne lou volio L'angi li dis en grand clairol Jesns Christ que querio Bessasitat es verament

63 Ressusitat es verament. Allegron.

XIII

As apostons s'en va de cours
Dire que trobarion
Jesus Christ lou sion bon segnour,
Ressussitat avio

68 En Galilee certanament. Allegron.

XIV

Predicat de Christ la lauzour Loz pagans convertio Et Marsello gittet d'error

73 S'y convertiron prestament. Allegron.

XV

A Marsilli l'emperador Promes qu'enfant aurio Sy cresio au siou bon segnor Et convertir vollio

78 En fasent son commandament. Allegron.

XVI

Ven à lou rey gauch et feror Quan vez que enqua vivio

moriment L.- 2 Alspostols L.- 3 gitet L.- 4 giquia L.- 5 gauch e L.

La regina qu'en grand tristor Morta laissata avia, Et son enfant troube gausent. Allegron, sis, etc.

XVII

La Magdalena el creator,
Lo rey molt fort gratia
Et ac en Diou mai de tremor
Car solet el cresia,
Et fe creire molt d'autre gent.
Allegrou, sis, etc.

XVIII

En la balma de grand feror, Nostre signor servia, Fanfan auset au grand Pilor¹, Sens nul antre paria, Sola estet molt longament. Allegron, sis, etc.

XIX

Magdalena per ta doussor,
Mets nos en bonna via,
E prega nostre salvador,
Que piatoux nos sia,
Quand vendra al siou jugeament.
Allegron, sis, etc.

XX

Non vos desperes peccadors, Laissas la mala via, Ayas de los peccas dolors, Ploras com you fasia, Et trobares pardonament. Allegron, etc.

IXX

Or preguens tos los Salvadors, Fils de santa Maria, La reyne que en grand tristor
Morte leyssat avio
83 Et son enfant trobet gauzent.

Allegron.

XVII

La Magdaleno et lou creatour
Lou rey ben fort crezio
Et a en Diou may de tremor
Car sollet el crezio
88 Et fet creyre proun d'autres gens.

Allegrou.

XVIII

En la baulme de grand feror
Nostre segnour servio
Trento ans estect en grand gillor
Et senso compagnio
93 Solletto estet fort longament.
Allegron.

XIX

Magdaleno per ta doussour Mes nous en bonne vio Et prego nostre sauvador Que piatous nous sio Quand vendra au siou jugement. Allegron.

XX

Non vous desperes peccadous
Leyssas la malo vio
Ayas de los peccas dollor
Ploras comme you fasio
Et trobares perdonament.
Allegron.

XXI

Preguen tous nostre sauvador Fils de santo Mario

¹ Achard cite ainsi ce vers, dans son dictionnaire, au mot Fanfoni:
Fanfan farien au sant Pieloun.
Est-ce d'après une autre copie de notre cantique?

98

108

Que nos garde tos de dolors, Et poblum cum que sia, En ça verge tos amantement¹. Allegron, sis, etc.

XXII

Et son pairin san Maximin Que la ensebaillia, Presque ² per nos cera, matin Per sa grand cortesia, Tres tos duxent a salvament. Allegron, sis, etc.

IIIXX

Or diguens tos amen, amen, Caisso sensa baugia³, P. enen congiè devotament Tota la compagnia Decors, decors allegrament. Allegron, etc.

(A suivre.)

¹ Sir L_+ = ² pregue L_+ ³ bauzia L_-

Que nous garde tous de dollor Son pople quau que sio Et las verges tout mantenent Allegron.

XXII

Et som Perrin et Maximin
Que la en sa ballio
Pregue per nous sero et matin
Per sa gran cortezio
Tretous duze a sanvament
Allegron.

IIIXX

Or digan tous amen, amen.

Aquo senso lausio

Prenent conget devotament

Touto la compagnio

118 De cors de cuer allegrament.

Allegron.

C. C.

DIALECTES MODERNES

UN DRAME HAUT-ENGADINOIS

Le drame l'Amir et Moardt Desperattium daly Cunt Othavo, qui fait l'objet de la présente publication, appartient à la catégorie des anciens drames ladius extrabibliques. Notre pièce a été faite d'après un original italien par le capitaine Frédéric Viezel de Zuotz (haute Engadine), un des plus habiles et des plus actifs dramatistes de l'Engadine, dont il nous reste quelques autres pièces intéressantes.

Le sujet de notre drame était originairement espagnol, et cette provenance se trahit encore dans le renouvellement ladin. La pièce a été représentée à deux reprises les 23 et 24 février 1673, à Zuotz, par des jeunes gens des meilleures familles de cette vieille et riche commune de la haute Engadine.

Le ms. unique, qui nous a conservé le drame, le même que M.A. de Flugi, l'éminent littérateur ladin, a signalé pour la première fois dans son article Zeei weltliche ladinische Dramen des siebenzehten Jahrhunderts Graber Zeitschrift. IV Bd., p. 485-501, est la propriété de M. S. Caratsch, poète humoristique ladin, qui a bien voulu nous permettre de publier ce monument intéressant de la littérature ladine du XVIIe siècle. Le ms. dont nous donnons ici la reproduction diplomatique, si ce n'est que nous avons renoncé à l'emploi fort arbitraire des lettres majuscules, et que nous avons changé æ en ac. a été écrit par un certain Guadench G. Röedel, pour la représentation de l'année 1673; c'est un mince califer en papier, se composant de vingt-sept fenillets non paginés, de 21 centimètres de hauteur sur 17 centimètres de largeur. La reliure en carton est ancienne, comme le prouvent les feuillets de garde collés sur l'intérieur de la couverture. A la fin, le copiste a embelli sa signature par un petit paysage qui doit représenter sa maison et les environs.

Gaspard Decurrins.

F 1 r

TRAGICOMEDIA

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 21 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jllm SIGNUR

Capo Fadrich Viezel.

Juna vain Represehantô l'Amur et Moardt Desperatium dalg Cunt othavo et quella cun ottras Chiosas da Spass et biffunarias traunter Aint.

PERSUNAS CHI TSCHAUNTSCHAN

RAIG Cap^o Estocas Planta Cunt othavo junk Constant Planta Issabella Cap^o Tadrich Viezel Dondoardo, S. jacom Dantz Maiordomo S Nicollin Raschaer Maistar da justitia m^r Antoni Piarl L'aurra Donzella d'Issebella S Toart Juvalta.

Datur et Cussinums M^r Nicollo Roedel Trist: Servitur del Cunt S^r Jan Gritt, Trafoldin Servitur da Dondoardo et Andrea Tumesch Dantz.

[F° 1 v°] Splendurainta Marussa da Trafol; Servittur de Cappo da jüstitia et Servittur da Don; Alfonto, Mr Janet P; Rasso

Compaera Issabella cun laurra Sia Donzella jssabella Disch à parte

Issabella Gia las ündasch haun battieu
E non ais aunchia comparieu
Quel chj tain farien mieu cour
Cun la friza dal amur

- 5 Pü co vain fontauna claera Dün amallo dessidaraeda Vain aquj D^{na} Issabella Da sieu Cunt la vista bella In aquaist hura ceart bramaeda
- 10 Atscho vain ell sün allegraeda

(Haviand spettô ün pô et nun comparind al Cunt disch ella melg inavant.)

Nun l'ais el, sum ingianaeda Il vent chj bata in straeda Vus utschelletts chj belg chiantais Et l'alva dal dj anuntias

- 15 Itz s'arouf cum voass chiantaer
- [F° 2 r°] Per soart chia l' dormis mieu chier
 Sü da sieu söen bod il sdasde
 Et assavair dallumg al fê
 Co ch' eau l' spetta qui in straeda
 - 20 L'hura daeda ais gia passaeda
 Am fo buonder ch' el nun vegnia
 Itz turnem, bod cun la nouva
 Scha ün ottra il tertegnia
 Cun amur ma nouva noscha
 - 25 Füs per me ma citto tascha Issabella discortescha Füs havair tü gellossia Et eir sospet chia ün tael hom Havess in se qualchie ingian
 - 30 Nun l'ais sche tard che imaginast Per chie be t' poich ho do las ündasch T' poust dimaena at retraer Et in chiessa al spattaer Chia sainza fal vain el á gnir
 - 35 Sia promissa à complir

(Auntz ca S. retiraer disch ella vears l'Aurra sia donzella)

- Issabella. Ma chie t'inpaera l'aura mia Nun he eau bain inpondia Mieu pissaer et mia âmur In amaer ün tael signur
 - 40 La sia virtüt fo deng Da quallunque amur tereng
 - Laurra. Conssiderond disch sia belteza Et da sien chieurp sa grand destrezza Schj vairamaing sto confessaer
- [F° 2 v°] Bain deng saia da ludaer

Ma dich per que nun s' poass cusslaer Chia d'el usche s' dessas fidaer Per chie exaimpel da tradias Sum taunts chia d'aradschum sum tgnias

- 50 Per narras quellas chj s' faun straeda Sainz ottra prova tael braiaeda Nun savais quainttas chj sum staedas Da taells da lur hunur privaedas Et alhura handunaedas
- 55 Cun vus assvessa as cusglie Et que chia fais as inpisse Perche

Amur mael considarò Cun disgratz chia vain glivrò

- Issabella. Quaist he tuot considarò
 D'amaer al Cunt pür he premò
 Siand da quels ell nun po esser
 Guarda pür sieu stailg bel esser
 Sa curtaschia sieu bel trattaer
 - 65 Que ais tuot da cavalier
 Schj al Cunt vöelg eau amaer
 Dj pür que chia tü voust
 Veng amj pür que Dieu voul
 Slarg al muond pür sa mallignia
 - 70 Leaugua ami per faer terminò Da vitta mia honur Chia tuot que nundo na flur

(S' retira et l'aura zieva disch.)

Laurra. — Quaunta oarva ais l'amur

[F° 3 r°] (Compéra l' Cunt Othario et sieu servitur nomno Tristant con sunaduors.)

Cunt. — Chie hura ho dò ò mieu Tristand Tristant. — Las ündasch huoss in quaist instand

Cunt. — Sü dimaena bain da boat Atseho nun passa vj la noat Sainza ch'eau vetza Issabella Sü dallumgia gain tiers ella 80 Auntz co ch' ella as retira

Tristant. — Ottra füss la mia mirra

Cunt. - Que t'hest in l' cour dim mieu famailg

Tristant. — Daer S. vulless ün bum cussalg

Cunt. — Dj pür oura libramaing

Tristant. — Fessast ceart pii sabriamaing In chiaessa voassa à retraer Et voass caprizj nun sgundaer

Cunt. — Caprizi nomnast tü l'amûr Nun sum ceart da ti hunur

90 Et ammain da poass sgündaer Sainza ün ingrat restaer

Tristant. - In oter pudais recompensa "

Cunt. — Nun po gnir melg recompensso Chj chj ama co gnir amô

> 95 Tegnia tieu cusalg per te Siand à quel nun fo per me

Tristant. — Signael aise da murir Cura ch' ün nun voul guarir L' cusalg nun po tscheart nüzagiêr

100 A chi quel nun voul sgundaer.

[F° 3 v°] (Sinchiamina all Cunt vers la chiessa d'Issabella.)

Cunt. — O chie fortüna bella Amand da dⁿ Issabella Da d'üna piarlla fina Vullaiva dir divina,

(Al tira pet la chiappa et disch.)

Tristant. — Chj vus esses Salgurde idollater Nun dvante

Cunt. — Parduna me mieu Tristant

110 Et eir fo dir ils sias Qual giedas heressias In lod da lur armaedas Sco füssen be beaedas

Tristant. — Per que ò mieu signur

115 Cuntschant eau voass hamur

Cunt. — Se gia che tü voust dir Ais dret madim ün pô Sum foarza eau beô.

Tristant, disch à parte

Sfortünó

- Cunt. Pü co üngiün sur tiarra Havair na tella pearlla La quella per faer vair Natüra tuot sia art D' belleza l' he dutteda
 - 125 Et da virtütts bain itfitaeda Guarda ün po considarescha Et â que brich mem inprescha Sia nembra sas parts Quarda ün po d' tuottas varts
 - 130 Et gio dallas pallaessaedas
- [**F**° **4 r**°] Consideresche les zunaedes Seis chiavells sum or fillò Cur elle scuverne al chio Seis öelgs sum stailles splenduraintes
 - 135 Seis daints sum perlas zuond glüschaintas Sass massellas sum duos röessas Et aque zuond odoraedas Seis leffs sumaglian il curalg Seis cullöetz il fin christalg
 - 140 Ma tschearts il lod per che ch'au craj Nun sain rivos aquj pelvair Inua chj sto da Issabella Quella bella juvintschella

(Scumainza la musica, et Issabella rain gio siin poartta et disch.)

Issabella. - Ais foarza all Cunt mieu bain mieu cour

Cunt. — Issabella cüfüert amur

lssabella. — Et da chie hura vain mien chiaer In quist löe as risagiaer

Cunt. — Per amur da dⁿ Issabella Nun stim ma vitta ün utschella 150 — A quella sullet vöelg eau servir Scha be servind eau stues prir

Issabella. — Citto ô Cunt per chie ch' el so Chia dalla vitta mia sto

Pendida et maunchia da quella

155 Nun ais pü co voass Issabella Pertaunt ô chiaer scha ell me ama Il priaevel giavüsch eh' el nun brama Ma laschand à que tuot staer

[F° 4 v°] Giavüsch eun me s' retiraer

Ch' el vöeglia atscho qualchie mella leaungia Quj nun schiatta in straeda co Et piglia landrour occasiun Dans metter in perdittiun

Cunt. — Dvaïnta pür la vöeglia sia 165 — Ch' d'obedir saro la mia

Compaera Dondoardo cun Trifoldin sentint la música sferma et disch.)

Dondoard. — Musica scha nun ingian l'uraglia Oda eau in quaista straglia Quaist ais na chiossa nouva l'air vöelg chie vain landroura

(Sto spettant Trafoldin et disch à parte.)

Trafoldin. — Saia malledet il bech futtia
Tuotta noat sto sün la via
Et me traes sia schelmarias
Am fo crudaer in mallattias
Ultra fam et fraid ch' eau sto indüraer

175 Schj ais co la tema, chian per quaist schaschin Ean vegnia foarza al tappin Sum bain sto ün grand culglium Am iffinaer suot quaist patrum

(Al dant eun ün maun sül giüve disch.)

Dondoardo. - Chie disch aco da tieu patrum

Trafoldin. — Co ch' el saia ün grand barum

Dondoardo.— Chia tü blastmessast eau craiaiva

Trafoldin. — Voassa virtüts eau pallassaiva

Dondoardo. - Resta ch' eau sainta tscho rimur

Laschens vair che voul daer our

[F° 5 r"] (Vain davent al Cunt da d^{na} Isabella della compagnia fin sün poarta et disch.)

- Issaeella. A Dieu me cour è nun smanchella A mi daeda voassa fe Nun smanchie voass Issabella Nun sbütte me pouverella Ma al hura destinaeda
 - 190 Fe ch' eau saia vissittaeda
 Da mien bain cuffüert amur
 Ma sainza otter servittur
 Co quel chi ais noass confident
 Il craiand vus per ô constant
 - 195 Atscho chia traes mema compagnia Nun pintescha l'hunur mia Et noassa amur scuvert nun saia Et co traes à tiara giaia
 - Cunt. O chiaera pü nun dubitte

 200 Da mia à vus daeda fe

 Dintaunt chj ais in me favella

 Vöelg cellebraer mia Issabella¹

 Dintaunt mi oarma ais in il chüerp

 Saro ma bella mieu cuffüert
 - 205 Dal saung vöelg eau pü bod laschaer Sdrappaer il cour co-bandunaer Mia Issabella et aquella Pü bod-co non obedir Millj giaedas vöelg eau prir
 - 210 Damaun dimen al üna d' noat Saro qui et eun ün boat Alla poartta ch' eau daro Voassa laura m'ayriro
 - F° 5 v°] Dalg reist pissaer amj lasche 215 — Chia ean s' dj cun buna fe Chia pü pissaer da voass hunur

Havaro co da mieu cour Et â Dieu mia Issabella Dieu guarda ma flur bella (Al Cunt vain davent Issabella s' retira et disch.)

Issabella.— Laura mieu cour sto palpitant Tem controdj stravagant

(Siand retirardus disch Dondoardo.)

Dondoardo. — Cuppidô m'ho darchio farien Et à seis peis zuond sert battieu Che ais da faer ersta ün po suspais

225 Che da laschaer)

Et dangelia aise vist inamuro

Veng da furia transportò

Da matzaer il Cunt stim eau per bain

Congiüstaer scha eau il païn

(Do duos pass inavaunt vo in se et disch Dondourdo.)

230 Straeda ais quaist precipittusa Per congiüstaer üna marussa Scha be chia eau il mazess Gniss Isabella â se svess Sequond ais ell inamuraeda

235 Tiers la moart avrir la straeda Restand del alhur privaeda Et eier foarza pallaissaeda Siand ch' eau chia l'amur mia

[F° 6 r°] Haviand üsso la prüma giaeda

Dallumga aspert et m\u00fcda straeda
 Cun qualchie ingian tscherchiaer
 Da faer atscho tiers el eau poass antraer

(Vo tiers Trafoldin chiatta ch' el doarma l' do d'un pe et disch.)

Dondoardo. — Che stest aco schün oter püchf Trafoldin. — Dom pü tü dal naes il chülgl Dondoardo. — Cun ün bastum til vöelg eau daer Trafoldin. — T' poassa sattanas purtaer

(In dir que sto el sii per s' dustaer vetza chia l'ais sieu patrum et disch)

O chic chiossa he fat aquj, pardunem Chia eau s'il dj, chia m' sumgiaiva Da tschantschaer, na cun vus ün pitanaer Dondoardo. — Tü at dapoartast d'ün pultrum

(1 parte.)

Trafoldin. - Daraer chia saj al famailg bum Scha daschütel eis l' patrum.

Dondoardo. — Ourssü da d'ir â chiessa hura am paera

Trafoldin. — Dumande ma böeglia el'as despaera

255 Per la fam, et schj quj huossa Chia la spetta chia s'amuossa Per sieu bain ün bum baccum Schj m' undschais cun ün bastum Quaist ais la peia chia vus am dais

260 Inminchia dj am bastunais Nun he dintaunt ch'au s'he servieu Vis ne haller ne vestieu

Dondoardo. — Nut grittantaer ò Trafoldin Chia t' contantaer t' vöelg sün la fin

265 — Tarda dess esser la mia peia

[F° 6 v°] Scha sün la fin la dess gnir daeda Manaig da tieu servezen Meilg ais per te scha nus antressen In quaist conflit nun vain danaers

> 270 Chia bgiars per quels as faun matzaer Co scha tüls vessast èls perdoessast Ottramaing als consümessast Alla fin poust s' chün schantillom Comparair ün arich hom

275 Et faer sügnaer eun tieu danaer Chia tuottas chiossas fo quel faer Scha bé ün bastard tü füst naschieu Allo per legittim sarost tgnieu Scha bé teis bab füss ün purchiaer

280 Sarost tgnien per ün cavalliaer Scha be nel condüt tü füst chiattô Per dschantillom sarost exaltô Que chi paera inpossibel Spargnia dimen ô Trafoldin

285 - Tieu sallarj sün la fin

Trafoldin. — O che bum predicattur

Chj dess oura mieu signur È scha l' diavel s' poarta via Che füssa dal sallarj mia

Dondoardo.— Fü staest belg sün minchiunaer
Ma bod gnissast å chiattaer
Lascha que et do ün boat
Alla poartta atscho daboat
Nus in chiessa poassen antraer

295 Et noass vainters daer da tschnaer.

[F° 7 r°] (Trafoldin pichiand la poartta lascha cuorrer.)

Dondoardo.— O schelmatsch ê grand pultrum La tia böeglia s. voul svidaer.

Trafoldin. - Na mo las voul ingratzchiaer

(Dondoardo l' voul daer dal bastum Trafoldin fügia et doppo ün po nun chiatand el da tschama comper el tuot grit et l' Cuschinums nomnô gnif da gras co zieca l' clamand.)

Trafoldin — Tü det diavel tü gnif da grass
300 — Che tschaina m' dest tü quaista saira
Chiastêratsch et beschia naira
Nun eist ottar bum co per que
Chiaera braiaeda ün po guarde
Co quella beschia s' ho temprô

305 El paera be ün püerg ingraschô
Che ais la chiarn da me compraeda
Da te ais la ceart magliaeda
Chia t' rouf l' diaval, chia stranglaer
T' poassast tü cun taunt magliaer

Cuschinums.—Scha usche t'voust grittantaer
Restarost bain sainza tschnaer
Padimat tuorna, et vsarost
Chia tgnieu sü t'he eau ün aroast
Scha noass patrum dich glivra tschnaer

315 Schj que chj vaunza poust mangiaer

(Pigliand il roast our d'maun dich.)

Trafoldin. — Cur ün armaint ais plain
D' magliaer schj laschal al cumpaing

 $[\textbf{Fo\,7\,v}^0] \ (\textit{Mangiand Trafoldin il rost et nun dant al gnif da gras} \\ \textit{ünguotta disch gnif da gras.})$

Cuscuinu. — Tü nun procedast inandret A mangiaer il roast sullet

Trafoldin. — Cussalg tü taschast tü trigd nair Scha congiüstaer nun voust ün pair

(Gniand pigliò l'aroast our d' maun, à Trafoldin cuorral per recupperair et guif da gras vieva compaera Issabella con laura.)

Issabella. — Piglia l'aurra quista chiartta Il Cunt Othavo, et li la do Per chie tscheart eau m'he sumgiò

Quaista noat chia eau vetzaiva
Un hom chj fich ad ell sumgaiva
Traunter armas sangunò
Tem qualchios saj inscuntrò

Laurra. Gio ch' ünguotta he giüdô

Tuot aque he eau cuslglio
Et voass amur quel ais creschieu
Taunt inavaunt chia nun vais tmieu
Voas bum bab da grittantaer
Il Cunt in chiessa cun laschaer

235 Et voass amur; vitta: per si amur Da risagiaer et voass honur Schj saro eau pontuëlla In l' servir et eir fidella In opperaer chia bain ladin

340 Rivaro tuot à buna fin Scha nul obvia il destin

[F° 8 r°] Del quel ell da sia fideltaet Deppenda ma fellicitaet Giüdaer da vus dessideraeda

345 — Quj la vais vus paragiaeda

Issabella. — Scha usche l' paragiaeda Schi sü piglia bod la straeda Dalla cuort per che ch' el lo Teng tü chiattast micu amô

350 Scha in vitta pür eh' el ais Et d'üngiün nun ais offais

Cunt. — Chiappa et chiappe da d'inprastaer Che dan amj po que purtaer

(Vers Dondoardo.)

[F° 8 v°] Brich sullamaing s' vöelg inprastaer

355 Que vus vullais ma cumpagniaer S' vöelg eau m' vess in persuna Ma conpagnia s'hê las paera buna

Dondoardo.— Vo sigria da s. comnandaer Nun vöelg niaunchia giavüschaer

360 Per che scha nus ns inbattessens
Meis snimichs ans inscuntressen
Schj l'inpromet ch' ungiun respett
Per il odj malladet, — ch' el am poarta s'inSchj daffat foartz as mattzessan

365 Melg sullet aise ch' eau gaia Chia he chiatto da d'ells ch' eau saia Sch' eun voass vestieu saia eau tgnieu Per vus, et usche nun cuntschieu Sainz otter privel passaro

370 Et cun sgüretza tuornaro.

Cunt. — Gio ad el usche plescha Le dum parolla ch' in sa chiessa Quaist saira vöe ch' ell chiatta Mieu chiappe e mia chiappa

Dondoardo.— Nun poass respuonder alla curtaschia Chi m' fo adüna vo sig^{via} Chiap, et chiappe Inpresto our ho mieu patrum Qualchiôs hol in taesta l' schfundradum

380 Chia rouf l' diavel chia mae nul stetta. In chiùgl la beschia malladetta

(Vain ariert il thrun dal raig l'aurra-rain, l' Cunt Othario la vettza, et disch.)

Cunt. — Laura cert vain am cerchiand Tem qualchiossa stravagant

[**F**" **9 r**°] Chi saia dvantô à mieu cuffüert 385 Al quel scha l'ais stô rendi al spüert

(Vers l'Aurra.)

Chie aisse l'Aura d'Issabella Zuond mael tem ean chj stetta quella Siand chia quj am vainst cerchiand Seo amj paera eir trembland

Penda ma vitta, et eir mieu cuffüert et spüert.

Laura. — Nun tme sig^r Cunt chia Issabella Ais sauna ma plaûna d' tem ais ella

395 Chia qualchiossa saia inscuntrô Siand chia ad ella ho sumgió Ch' eau la vettzaiva in anguoscha Et per que me ho quj huossa Tramis tiers vus as giavüschaer

400 Vus vöeglias quista chiarta laer Et alhura la sgundaer

(Il Cunt doppo lêt la chiarta disch.)

Cunt. — Dj Laura tü ad Issabella Ch' eau faro tuot que chia ella Giavüscha ela nun s'indubitta

405 Chia l'honur et eir ma vitta Savaro guardaer, et parchiüraer Da ehj chj pür la voul pigliaer

(Laura tuorna davent et il Cunt alla cuort.)

Raig. — O Dondoardo, eau s'il dj pelvair Ch' eau nun eraiava pü das vair

410 Per che stimaiva instradô Et à genna bod rivô

Dondoardo. — Sa maiastaed ho da savair (F° 9 v°)

Chia la cuolpa nus ais pelvair

Steaeda mia siand chia spet

415 Ch' la soart s' cumaedda inandret La quella crai hegia caussô Chia eau saia reformô

Raic. — Fin chj s' cumaeda melg la soart Scha vus gais nun fais da scoart

(Il Raig s' retira s' parta al cuort compaera Dondoardó cun Trafoldin.)

Döndoardo.— Trafoldin Una chiossa at vöelg ruaer Quaista saira he da d'ir In ün tschert löe inua ch'a he Per esser sgiür grand bsöeng date

425 Scha cun qualchiün vais custiun

Trafoldin. — Laschem pür me in la masehun

Dondoardo.— Otter nun hest tü da faer Co tiers üna poarta staer Et scha quelchün lo voul antraer

430 Schj ils daints al stoust mussaer Nun pudiand aque giüdaer Schi incuntar at stoust metter Et faer cun ditts ingurius Chia bod tuornan inavous

435 Nun pudiant que our drizaer
Unguotta schj stoust pigliaer
La spaed in maun et cun aquella
Faer sügnaer la santinaella
Huossa pero at stoust pruaer

440 Scha t' hest bum aque da faer Atscho nun reist inpallüdô Et da te abandunô.

Trafoldin. — Che prova da me vullais pigliaer [Fº 10 rº]

Dondoardo. — Quj alla poarta stoust tü staer

Taun co per guargia et eau vöelg gnir Am yöelg infandschaer aint da d'yr Per quella et al'hura vöelg vair Co tü sest at faer vallair

Trafoldin. — Gnj pür vus in nom da Dieu

450 Chia zuond bain saros arfschieu

(Dondoardo ro unpo in via tuorna tussind et disch.)

Dondoardo. — Chi giaescha co s' chün püerg

Trafoldin. — Un pouver hom chi vo dal chüerp

Dondoardo. — Davent da co tü grand pultrum

(Il muos ils daints as voalf incunter dad' ell et nun giädant que disch ell.)

Trafoldin. — Inavous schaschin et grand ladrum

455 Schj na chia tschert cun mieu spadum T' fandaro la testa fin sül mintum Donboarpo. – Trafoldin tü tsehauntsehast grob

Trafoldin — Davent hûnzfûtt schj na chia bod Cun ün bastum at battaro

460 Davent las coarnas gio dal chò.

(In dir que l' tir el dal spadum.)

Dondoardo.— O Trafoldin que nun ais dret Amj da perdar il respet

Trafoldin. — Mo chiaer sig' nun vais dit vus Chia cum plaeds ingurius

> 465 Eau dess pruaer vus da faer staer Inavous scha na pigliaer La spaed in maun et cun aquella Faer sügnaer la santinaella

469 Nun he fat per s' disfamaer

[F° 10 v°] Ma mieu cunst per amussaer

Dondoardo.— O sü saj sco ch' esser as vöeglia Chia t' daer dret in tuot at stöeglia Ma sü bain bot à chiessa gain Et al viaedi añs appinain

Trafoldin. — Gain ma s' dj chia sainza tschnaer 476 — Our da chiessa num lasch mnaer

(Vaun davent, doppo iin po conpaera Trafoldin cun sia marussa splendarainta.)

Trafoldis. — Dintaunt mieu patrum sto atschnaer Eir tiers ma marussa völg eau staer Suma cuppidò obliò

Che ma böeglia ho furò
Cun amur usche constanta
Versa quaista splendurainta
Sum amand zuond fortünò
Chia na taella m' ho tuchiò

Als na chiossa miravgliusa
Ch' ella ais usche ingeniussa
Chia in ün dj pudess la daer
A trenta poarchs bain da magliaer

490 Ultra chia traes la merda vargla speart

Schj ais la eir zuond bella tscheart Pü ch' ün arait incurbiglios Sum seis chiavels et mèl patnòs Il frunt ais stret et ün po plus

495 Et ün tantin et eir rugnus Seis öelgs quels iffichios Et in la vista staun zuppos A tael chia ün la po guardaer

 $[\mathbf{F}^{\circ} \ \mathbf{11} \ \mathbf{r}^{\circ}]$ Et que sainza inducidaer

- 500 Traes il naes sco un lambich Al margin quel culla fich Traes il quel cur ella otza aint Folla schiüsaer per condimaint Mema stret nun ais la buochia
- 505 Cur l'aria quella tuochia Las uraglias tuottas duos Cun las quellas las süuors Dalla fatscha süantaer Polla dich cun las squasaer
- 510 Scha l' cullöetz ais alf cert dir nun s' po Chia suot la giatla stol zuppô Our tuot ascria sum duos guannts Fabrichios per seis duos mauns Sas unglas sum zuond iffittaedas
- Per che d' saung d' pluolgs sum sangunaedas Et l'ottra membra tach l'honur Per che chia tem na mael odur Ach cuffüert da tuot mieu chiülgl Pü bod vulles craien pür laschaer
- 520 Magliaer il luf ma chiaevra Co perdar te la mia chiaevra
- Splendu. Eist dimaena tü usche bel Chj sumagliast il diavel Pü bot co staer pü aquia,
 - 525 Vulless chia quel at purtes via

(Splendurainta fügia et Trafoldin ziera compaera Dondoardo cun la chiappa et chiappe dal Cant e cun Trafoldin.)

Dondoardo. — Trafoldin que ais bain tard

[F° 11 v°] Sü piglia tsche allimbart Et bod quella guardimaintta Tira aint sur tia vestimainta 530 Atscho sül viacdi å tieu pudair

T poassast cun quella prevallair

TRAFOLDIN. — Ecco signur aquj ais ella

Dondoardo. - Schj tir aint dallumgia quella

(Nun saviand Trafoldin traer aint quella disch.)

Transoldin. — Quaista vestimainta ais mael cussida et stretta 535 — Tramatte par ün snaedar chi milla cussa dretta

oo - Cha proposit d'ün anlaling

Dondoardo. — Che proposit d'ün culgliun Cussir voul faer la vestimainta

Trafoldin. — Usche als mieu ser patrum Nel nomber della naramaintta

540 L'eis la natüra dün nar Tuot otter tegner da se scoart

Dondoardo. - Che barboattast tü suot vusch

Trafoldin. — Eau s' dj chia chj fo que chia el po Ais schiüs da faer que ch' el nun so

> 545 Nun s' po daer oura per magistar Chj nun ais aunchia sto scullaer Scha be ün po d'anim da sudò Eau he schj poich exprimantò Saia in fat da guergimainta

550 Gnj et pigle la vestimaintta A vuss s' vessa la tre aint Sehj tgnair poassa adimaint Et al medem alhura faer

'Siand Dondoardo vesticu cun la vestimainta s' metta Trafoldin à rir.)

Dondoardo. — Che t' comuninta ad arir [F° 1 r°]

Trafoldin. — Nun se che vus m' fais contradir Dondordo. — Chi chia sumailg dim dallumgia

Trafoldin. — Sumgias ün essan valchiamuongia

Chiargio cun fier da d'ün villaun

Chiatschô alla faira da tiraun

Dondoardo. — Che sumaglia svergugniussa

Trafoldin. — Comperatium odiussa

Dondoardo. – Tü laseh huossa staer teis moat Et tirlla aint ün po daboat

(Doppo trat aint disch.)

Trafoldin. — Huossa chia eau sum trat aint
565 Schij he eau grand ardimaint
Sü nun vetza l'hura ser patrum
Dam vair hain bod in custium

Dondoardo. — Nun vess stimò per usche bum Sudo la ch' eau t' he à micu chiantum

> 570 Nun stimes ün millium Scha be stues esser combattieu

> > (A parte.)

Trafoldin. — Gnissest ad esser bain servieu

Che craia quaist grand ribaldun

Chia eau saia ün tael minchiun

575 Taunt inavaunt am rissagiêr
Dam metr in prievel dam faer matzaer
Melg aise ceart schjvir il prievel
Che chj lambescha mour in ell
Nun vullair morir ne eun matzaer

580 Ais ün zuond bum nattürael Sullet dimaena ch' el perescha

[F° 12 v°] Et sch' el fo mael chia ell pintescha M' vöelg dimaena mieu pudair Sentint eau qualchiossa d' rimur

> 585 Da maschiamas prevallair Fügint cun tuot ardur

> > (Suot vusch.)

Dondoardo.— Che vest tü dschand

Trafoldin. — Eau gaiva giavüschand Dalla soart fellicittaet

Da havair comodittaet
Dallumgia huossa sainza d' murra
Da faer vair la mia brevurra

Dondoardo. — Stüzza ün po quella flama Et da commetter granda brama 595 Et resta co tiers quaista poartta Fin chia veng: et fo la guardia Scha gnifs qualch' ün schj cun ün moat Fo. ch' cau tuorna bain daboat

Trafoldin. - II pissaer lasche amj

600 Chia seha vain qualehün aquj Et nun l' so cuorrer l' vöelg eau mussaer Co chia ls peis el daia müdaer

Dondoardo.— Inua chj sto D^{na} Issabella Sum rivò ma vöelg tar ella

> 605 Cun plaed bass, et stramüdò Faer ch' eau saia aint laschò Hora in chiessa vöelg antraer

Trafoldin. - Sblutte l'utsché auntz co l' mangiaer.

[F° 13 r°] (Dondoardo s' fo sentir Issubella craia chj saia il Cunt sün poartta et disch.)

Issabella. - O Cunt euffüert mieu bain

610 Co gniss uschea á bun hura.

Dondoardo. — Issabella mieu bel pain Noassa amur nun voul granda dmura

(S' retirand in chiessa et compacra Trafoldin inguarnieu.)

Trafoldin. — Chi ais quaist chia nus stramainta Am vair cun quaista vestimainta

> 615 Seo ün hector in postura Et ün pollux in brevura

> > (Tuchiand con il maun la chiaplina et la deia.)

(A continuer).

POÉSIES

RAMPÈU

A M^{mo} S. Mulsant à S'-Estève de Fourez

Vous don païs risent, Madono, Que sego li flour à plen dai; Vous Prouvensalo de la bono, Que fes is uba sens dardai?

L'aire i' es gris, la lus malauto, Lou printèms véuse de michour, E li jouvo di pàli gauto Fan trestres, pecaire, à miejour.

Semblo un conte : la neu i' es niero, E niero l'erbo di gara; D'òrri cafourno carbouniero Largon de cifer mascara;

APPEL

A Mme S. Mussant. à Saint-Étienne-en-Forez

Vous, Madame, (enfant: du riant pays (de Grasse), — où l'on moissonne les fleurs à pleine faulx; — vous Provençale de vieille lignée, — que faites-vous donc en ces froides régions sans soleil?

L'air y est gris, la lumière malade,— le printemps veuf de tiédeur,— et les jeunes filles aux joues pâles — y grelottent, les pauvrettes, à midi.

Cela ressemble à un conte : la neige y est noire, — et noire l'herbe des guérets; — d'horribles cavernes de charbon — vomissent des démons de couleur de suic.

Lou siblet que la vapour jito Ramplasso lou cascai di riéu, E lou lamp de la dinamito, Lou lume soubeiran de Diéu.

D'enterin, un cèu d'or aflamo Li Prouvensau, urous limbert! Quouro, Moussu; quouro, Madamo, Tournarés à l'oustau dubert?

Quouro adurrés vosto meinado Teta de rai, courre lis ort? Que gau pèr si grand, quand Renado Va quinsouna vès Recafort!

Souto uno blurour sènso taco Vous espero lou dous nisau. — Siegue pèr vous lou ranz di vaco, Noste vièi parla prouvençau.

A. DE GAGNAUD.

Pourchiero (Prouvènço.)

Le sifflet que lance la vapeur — y remplace la chanson argentine des ruisseaux, — et l'éclair de la dynamite, — la clarté souveraine de (l'astre du bon) Dieu.

Et pendant ce temps, un ciel d'or enflamme — les Provençaux, heureux lézards! — Quand donc, Monsieur; quand donc, Madame,—reviendrez-vous vers la maison qui vous attend?

Quand amènerez-vous votre fillette — téter des rayons de soleil et trottiner par les jardins? — Quelle joie pour son aïeul, pour son aïeule, quand Renée fera entendre, — à Roquefort, sa voix de pinson!

Sous un bleu que rien ne ternit, — le doux nid vous attend. — Ah! qu'elle soit pour vous le ranz des vaches, — notre vieille langue de Provence!

L. DE B.-P.

Porchères (Basses-Alpes.)

A G. Azais, l'autour octogenàri dou REPRIN

SOUNET

Dintre l'ivèr de tei journado Lou printems sèmpre te sourris, E lou *Reprin* de tei *Vesprado*¹ Souto l'aureto reflouris.

L'aflat pouëti que t'agrado Emé l'agi noun s'avanis; Dins lou counglas de teis annado La Muso encaro fa soun nis.

De tei vucitanto soueno l'ouro!... Pamens toun eant siave s'aubouro Coumo uno bouscarlo au soulèu.

Pèr tu lou cèu toujour blurejo, E souto tei piado verdejo Lou *Reprin* gisclant de la nèu!

J.-B. GAUT.

A G. Azaïs, l'auteur octogénaire du REGAIN

SONNET

Dans l'hiver de tes journées, — le printemps te sourit toujours, — et le Regain de tes Vesprées — avec les brises refleurit.

Le souffle poétique qui te plaît — ne s'évanouit pas avec l'âge; — sous les frimas de tes années — la muse encore fait son nid.

De tes quatre-vingts aus sonne l'heure! — Cependant ton chant suave s'envole — comme une fauvette au soleil.

Pour toi le ciel est toujours bleu, — et sur tes traces verdit — le Regain jaillissant sous la neige!

J.-B. GAUT.

⁴ Lei Vesprado de Clairae, titre d'un autre charmant recueil de poésies de M. Gabriel Azaïs.

A moun amic Paul Chassary, en aprenent la mort de soun Peiret

Cado cop que vesi la Mort Arranca 'n mainatge à sa maire, Sousqui tristoment sus moun sort! « Que fas, aici, — disi, — pecaire!

» Quand la flou tant cando de l'ort » Disparés joubs le vent bramaire » Que daisso dreit le fau bistort?» Dins ma doulou m'engani, paire!

O be, va pos creire, al sigur. D'abord que la joio e l'azur Countoun à peno dins la vido,

Val milhou s'en ana droullet, Coume le tien pichou Peiret. Le rire as pots. l'amo enlusido.

A. Foures.

Castres-subre-l'Agout, 4 de mars 1885.

A mon ami Paul Chassary, en apprenant la mort de son Pierre

Toutes les fois que je vois la mort arracher un enfant à sa mère, — de mon sort tristement je m'occupe. — « Que fais-tu ici, me dis-je, pauvre malheureux!

» Quand la fleur si pure du jardin—disparaît sous le vent hurleur, — qui laisse debout le hêtre tout tordu? » — Dans ma douleur, je me trempe, père!

Oni, oui, tu peux le croire, à coup sûr. — Puisque la joie et l'azur — comptent à peine dans la vie.

Il vaut mieux s'en aller enfant, — comme ton petit Pierre, — le rire aux lèvres, l'aine rayonnante.

A. Fouris.

Castres-sur-l'Agout, 4 mars 1885.

VARIÉTÉS

UN DÉNOUEMENT « MORAL » DE LA FABLE DU *LOUP ET DE L'AGNEAU*

On sait quelles vives critiques J.-J. Rousseau d'abord, et après lui Lamartine, ont adressées aux fables de La Fontaine et à leur morale. Ni l'un ni l'autre n'ont attaqué particulièrement la fable du Loup et de l'Agneau, mais Napoléon l'a fait pour eux.« L'Empereur », dit le Mémorial de Sainte-Hélène, à la date de juillet 1816, « l'Empereur trouvait qu'il y avait beaucoup trop d'ironie dans cette fable pour qu'elle fût à la portée des enfants. Elle péchait d'ailleurs, disaitil, dans son principe et dans sa morale, et c'était la première fois qu'il s'en sentait frappé. Il était faux que la raison du plus fort fût la meilleure; et si cela arrivait en effet, c'était là le mal, l'abus qu'il s'agissait de comlamner. Le loup donc eût dû s'étrangler en croquant l'agneau, etc. »

Le récit que nous allons reproduire cût satisfait Napoléon, si celui-ci en cût eu connaissance ; il cût fourni un argument à Jean-Jacques et à Lamartine ; nous avons pensé qu'il intéresserait ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas In déjà. Il n'a été inséré, croyons-nous, dans aucun recueil de fables, et aucun éditeur de La Fontaine, pas même le dernier, M. Régnier, n'a songé à le rapprocher du texte de son auteur.

Il est tiré de la curieuse autobiographie du poëte Tristan l'Hermite: le Page disgracié!. Le page-poëte raconte qu'à l'âge de onze ou douze ans 2, il avait pour maître un prince qui mourut jeune et qu'une note nous désigne sous le nom de « Monseigneur le Due d'Orleans. »

« Ce jeune soleil entre nos Princes, dit-il, n'avoit pas encore atteint un lustre, & donnoit deja de si grandes esperances de ses divines qualitez, que c'estoit un merveille.....Je n'en diray point les traits d'esprit qui sont possibles en aussi grand nombre, & aussi dignes de

Tristan était mort depuis 1655.

¹ Le Page disgracié, ou l'on void de vifs caractères d'hommes de tous tempéramens et de toutes professions. Par M. Tristan l'Hermite, Gestilhomme ordinaire de la suite de feu Monseigneur le Duc d'Orleans. A Paris, M. DGLEER. 2 vol. in-12.

² Vers l'année 1613 par conséquent, Tristan étant né en 1601.

memoire que beaucoup d'autres que nous estimions. Je remarqueray seulement icy un traict enfantin de son naturel enclin à la misericorde. Un soir qu'il avoit quelque petite indisposition, sa gouvernante, Dame sage & prudente, & qui rendit son nom celebre par sa vertu. s'avisa de m'envoyer querir pour le divertir quelques heures avec mes Histoires fabuleuses!: & comme je voulois accommodermon auditeur. j'ens recours aux Fables d'Esope. Cela l'empeschoit de se divertir à d'antres passe-temps qui luy eussent donné de l'émotion: & sa santé demeurast quelques jours en repos: j'etts l'honneur de l'entretenir plusieurs fois. Apres que sa patience & sa curiosité m'eurent espuisé de beaucoup d'autres Histoires, où les animaux raisonnoient, je vins à luy conter une certaine avanture d'un loup, & d'un agneau qui beuvoient ensemble an courant d'une fontaine. Je luy representay comme le loup qui beuvoit au dessous de l'agneau le vint accuser de troubler son cau par une malice noire: je luy figuray encore l'humble & modeste repartie de ce doux animal, que l'on querelloit mal à propos. Puis après, comme le loup cherchant un autre pretexte pour devorer cet innocent, luy reprocha qu'il se souvenoit bien qu'il y avoit deux ans qu'il avoit beslé des premiers, en une certaine bergerie, où les pasteurs reveillez avoient assommé son grand pere, enfin l'agneau repartit que cela ne pouvoit estre veritable, puis qu'il n'estoit né que depuis deux mois. Là dessus ce jeune Prince, voyant où tendoit la chose, tira vistement ses petits bras hors de son liet, & me cria d'une voix craintive, ayant presque les larmes aux yeux. Ah! petit Page, je rog bien que rous allez dire que le loup mangea l'agneau: je vous prie de dire qu'il ne le mangea pas. Ce trait de pitié fut exprimé si tendrement, & d'une façon si fort agreable, qu'il ravit en admiration toutes les personnes qui l'observerent, & pour moy, j'en fus si sensiblement touché, que cette consideration me fit changer sur le champ la fin de ma l'able au grè des sentimens de cette petite Merveille : et ee fut si adroitement, qu'à peine un autre enst peu deviner l'effet de ma complaisance. »

> (Le Page disgració, 1^{re} partie, ch. vi, p. 27-31.) E. R.

^{1 »} Ma memoire estoit un prodige, mais c'estoit un arsenal qui n'estoit muny que de pieces fort inutiles. J'estois le vivant repertoire des Romans et des contes fabuleux. » 1º partie, ch. v, p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

Fragment d'une chanson d'Antioche en provençal, publié et traduit par Paul Meyer, membre de l'Institut. Paris, Ernest Leroux, 1884. (Extrait des Archives de l'Orient latin, t. Il.)

Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront peut-être que, rendant compte ici ¹, il y a huit ans, d'intéressantes recherches de Manuel Milá y Fontanals sur les Antiquos Tratudos de gaga ciencia, je signalai à leur attention une note de ce travail, dans laquelle notre regretté confrère annonçait la découverte d'un fragment d'un poëme sur la première croisade, dont il rapportait 'les deux premiers vers, C'est ce fragment, déjà mentionné sommairement, en 1868, par D. Pedro Labau, et qui avait appartenu à Jaime de Vilanueva, que M. Paul Meyer vient de publier, d'après une copie de M. G. Baist.

Il se compose de 707 vers de douze syllabes, distribués en laisses monorimes (!9) d'étendue très-variable, dont chacune est terminée par un vers de six syllabes, à désinence féminine, qui ne rime avec aucun autre. C'est la forme de la Chanson de la Croisade contre les Albigeois, avec cette différence, pour la première partie seulement de ce dernier poëme, que le vers final y rime avec la tirade suivante. L'auteur de cette première partie de la Chanson de la Croisade déclare pourtant avoir composé son poëme sur le modèle d'une chauson « d'Antioche 2 », qui, malgré cette légère différence, est probablement la nôtre. Et c'est peut-être parce que l'auteur de la deuxième partie, remarquant cette différence, voulut la faire disparaître, que dans cette deuxième partie le vers final reste isolé.

M. Paul Meyer, dans sa préface, traite rapidement des rapports du fragment qu'il publie avec les autres poëmes, français et provençaux, sur le même sujet, qui nous sont connus ou que nous savons avoir existé. Il défend, p. 5-6, l'authenticité de la Causo de S. Gili, dont l'invention (le mot aura ici, selon le sentiment de chacun, l'une ou l'autre des significations qu'il peut recevoir), dont l'invention, dis-je, est due à Dumège; mais plus loin il déclare la suspecter fortement, et

⁴ T. XI, p. 143.

Senhors esta canso es faita d'aital guia Com sela d'Antiocha et ayssis versifia, E s'a tot aital so, qui diire lo sabia. il donne de bonnes raisons à l'appui de ses soupçons. Nos lecteurs savent que cette dernière opinion de M. Meyer est conforme à la mienne.

Le v. 677 de notre fragment

E nostre Lemozi e Alvergnas i so

indique clairement un auteur limousin⁴. Aussi est-on amené tout naturellement à se demander si nons n'avons pas là un débris du poëme si souvent mentionné de Grégoire Bechada. M. Meyer observe avec raison que «notre fragment ne paraît pas assez ancien pour qu'on puisse l'en croire tiré. » Mais rien n'empêche d'admettre, et tout ce qu'on sait, au contraire, des habitudes du moyen âge en ces matières, invite à supposer que l'œuvre de Grégoire Bechada fut, dans les pays de langue d'oc, comme celle de Richard le Pèlerin l'était dans ceux de langue d'oïl, l'objet d'un remaniement, sinon même de plusieurs. Ce pourraît être, dans ce cas, d'un pareil rifaccimento que provient le fragment de Madrid.

Quoi qu'il en soit, le ms. dont ce fragment est le seul reste n'a pas été exécuté en Limousin. C'est, d'ailleurs, l'ouvrage d'un scribe inexpérimenté et négligent; aussi non-seulement les fautes contre la grammaire, mais encore les mots et passages corrompus. y sont-ils nombreux; l'éditeur en a habilement restitué une grande partie; mais il en reste encore beaucoup qui réclament les remèdes de la critique. Voici, avec quelques conjectures, plusieurs corrections qui me semblent ponvoir être proposées ². Je signalerai en même temps un certain nombre d'erreurs commises par l'éditeur, soit dans l'établissement du texte, soit dans la traduction qui le snit.

V. 24. « que onque . » Corr. q'us onque?

36. « or poig. » Traduit par trace. Ce doit être une bordure piquée (punctum). Dans reireg, qui précède, ce qu'on a pris pour un g est peutêtre une s. La confusion de ces deux lettres est facile dans quelques mss. D'après cela, il faudrait seulement corriger reires. De même, pour le même motif, au v. 28, Tolsa plutôt que Tolza.

38. « tem. » Lis. tein. Ce n'est sans doute qu'une des innombrables fantes d'impression qui déparent cette publication, dont il y a lieu de croire que M. Meyer n'a pu lire les dernières épreuves.

41. " lui. " Corr. lur? ou lai? — 42. Corr. fui[s].

44. Fautz en bratz ne serait-il pas une corruption d'un nom analo-

Ou auvergnat, dit M. Meyer, Mais nostre, à mon avis, ne se rapporte qu'à Lemozi.

² M. A. Tobler, dans un article du Literatur-blutt, en a déjà, avec la sureté et la pénétration habituelles de sa critique, indiqué plusieurs qui paraissent, presque toutes, absolument certaines.

gue, pour la formation, et de signification pareille, à un fauperdieux (oiseau de proie du genre milan\, mentionné par Sainte-Palaye et, d'après ce dernier, par Godefroy ?

58. La correction de M. Meyer, qui rend le premier hémistiche trop

long, exige qu'on corrige en outre so es en so's.

100. « veuras.» Forme inadmissible en provençal. Corr. veiras. Cf. 172, 177.

119. M. Meyer a, ce me semble, mal traduit ce passage. Le contexte indique clairement, à mon avis, que c'est non celui qui manie la lance, mais l'ennemi qui la voit (vira, pour reira = rerra), qui en ressent les effets merveilleux. Il est clair que, si cette lance produisait les effets en question sur celui qui la manie, personne ne voudrait s'en servir.

121. Corr. $t'enfui[s], \dots perpren[s]$.

122. « La perda es tamanha. » Omis dans la traduction.

130. Corr. las lor lansas.

148. Le second hémistiche est peut-être à corriger : sian melh tuh garnis, ou genseis garnis. Cf. v. 34.

193. « somonir. » Corr. somover; ce qu'indique d'ailleurs plutôt le ms., à ce qu'il me semble.

218-9. Corr. ab qu'en...... Soren cel de Corvaissa? Je n'en sais pas d'ailleurs plus long que M. Meyer sur Malvezi et Soren de Corvaissa. Mais cela aurait un sens.

227. « que l'ac Montessers dat. » Corr. que l'ac mout essenhai? Cf. la Chanson d'Antioche française, t. 11, p. 65.

230. « irasat. » Corr. er assatz!

283. « amirat. » Corr. an jurat? Cf. v. 364, où il n'est question que de quarante-quatre rois. La traduction de M. Meyer : « ils furent quarante-quatre, tant rois qu'émirs », ne se justifierait d'ailleurs qu'en corrigeant, comme l'a proposé M. Tobler:

XI. e iiij foro, que rei que amirat.

294. M. Paul Meyer, avec une légèreté faite pour surprendre, change ici, et plus loin encore (vv. 359, 437), le mot terme, donné trois fois par son ms., en tertre, et il ne craint pas d'écrire en note : « L'exemple de terme au sens de « tertre », que cite Raynouard, V, 349 b, est fautif.» Voilà qui est bientôt dit, et d'une façon bien tranchante. Mais ce n'est pas Raynouard, n'en déplaise à M. Paul Meyer, qui est ici dans son tort. Le terme en question, pour être inconnu du docte académicien, n'en est pas moins une expression très-légitime et encore parfaitement vivante. M. Paul Meyer pourrait l'apprendre des paysans de mon pays, qui justement n'en ont pas d'autre pour rendre l'idée de tertre ou de colline.

- 300. Il n'y a nullement à s'étonner que corals soit féminin. C'était une tendance de la langue d'oc de donner ce genre aux noms en al. Cf. les nons propres de personne et de lieu, Lakanal, La Canau. Las Chanaus, et autres pareils.
 - 301. Corr. en tal des[e] feramen?
- 313. La fin de ce vers, dont M. Tobler a corrigé le premier hémistiche, paraît devoir être lue d'u (et non de) joven.
- 320. « lati. » M. Meyer traduit *le latin.* Je pense que l'auteur a vonlu dire *langage* en général. Cf. le vers suivant.
- 325. La traduction ici n'est pas nette. Il semblerait que ce sont les noirs sauvages, dont il vient d'être question, qui entrent dans la tente; tandis que l'auteur entend évidemment parler de Corbaran et des quarante-quatre rois ses auxiliaires.
- 337. La correction ben est inutile et change le sens. Avec l'en du ms. $(\dot{a}\ cause\ de\ cela)$ tout s'explique fort bien.
- 362. « nabeis. » Corr. rabcis, comme l'indique le contexte. Pafane, au vers suivant, semble le nom, peut-être altéré, d'une embarcation.
 - 369. « teneja. » Corr. paneja? Cf. vv. 401, 512.
- 376. Corr. qu'eissemen cor [ra]. Le second hémistiche de ce vers (co aiga que rius meis) présente, si je ne me trompe, un exemple du verbe meisser (verser à boire. miscere), employé d'une façon métaphorique assez remarquable. M. Paul Meyer, négligeant meis, a traduit par à peu près: « comme l'eau en un ruisseau. »
- 377. Mettre une virgule après verges. Je rattache, pour le sens, l'hémistiche final au vers suivant.
- 420. « fa, » Corr, fa[s] . L's finale est souvent omise dans le ms. Cf. $42,\,121.$
 - 429. Corr. bestensa ni destreg non lo ten?
- 461. gazanha ne vaut pas moins que garah, proposé en note. Ce mot signifie terre en culture, étant le substantif verbal de gazanhar, dont le sens est cultiver, faire valoir (une terre).
- Ibid. li terra, proposé en note, est doublement inadmissible; d'abord parce que li, article féminin, ne peut être régulièrement que sujet, ensuite parce que cette forme n'est pas de la langue de notre texte. Corr. mas sol l'erba?
 - 461. « elli. » Corr. elh.
 - 480. Corr. de mort. Faute d'impression.
- 487. M. Meyer me paraît s'être ici mépris. Comment gereis pourrait-il être une forme de guerir? Il faut, ce me semble, corriger guerei et entendre: qui qui plus l'en guerroie (à savoir le comte de Flandres).
 - 527. Corr. las essenhas. Sans doute encore une faute d'impression.
- 536-541. Ce passage me semble avoir été mal compris. Il faut, selon moi, supprimer le point-et-virgale après raüzutz (537), lire, au v. 539,

Can.....ve davas....., et supprimer au même vers le point final.

544. Corr. defendo[s]?

576. « ausi[t]. » Lis. ausi[tz].

632. Corr. lo joves don[s] i fo?

647. Pourquoi pas Cassi (a si) lai ven con lansas?

Une table des noms de personnes et de lieux, dressée avec soin, termine l'intéressante publication de M. Paul Meyer. On regrette qu'il n'y ait pas joint un relevé des mots ou des acceptions rares

C. C.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für Romanische Philologie, VII, 2-3. — P. 177. O. Schultz. Renseignements biographiques sur les troubadours italiens. L'auteur donne des détails intéressants, et neufs en grande partie, sur les troubadours italiens dont les noms suivent: le marquis Lanza, Albert Malaspina, Peire de la Mula (origine contestée), Rambertin de Buvalel, Sordel, li Paves, Nicolet de Turin, Lanfranc Cigala, Luca Grimaldi, Jacme Grill, Simon Doria, Perceval Doria, Luquet Gattilusi, Bonifaci Calvo, Bertolomen Zorzi, Paul Lanfranc de Pistoia, Ferrari de Ferrarn, le comte de Blandrate (que Bartsch a pris à tort pour un comte de Flandre), Alberico de Romano, Thomas II de Savoie, Obs de Biguli et li Scot. M. Sch. traite aussi de quelques autres troubadours du midi de la France qu'on a voulu à tort attribuer à l'Italie. A propos de Peire de la Caravana, il rectifie la date assignée par Canello au sirventés de ce troubadour (1195 au lieu de 1196).—

^{1 [}P. 186. M. Schultz n'a pu probablement consulter l'Histoire de Provence de César de Nostredame. Il y aurait vu, p. 255, ce que Gioffredo rapporte de Pierre de Châteauneuf. — P. 212, n. 6. C'est sans doute du même César de Nostredame.p. 223, que Fauriel a tiré le fait rapporté en cet endroit par M. Schultz. — P. 213. Le même historien nomme Sordel, en compagnie de Bertran d'Allamanon, de Perceval Doria, etc., etc., parmi les chevaliers qui accompagnèrent Charles d'Anjou, en 1265, à la conquête de Naples. — M. Schultz paraît n'avoir pas lu en entier la pièce dont il cite deux vers à la fin de la p. 218. Cette pièce est justement le planh sur la mort de na Berlenda, nou pas Berlenda Cybo, comme l'a prétendu Nostredame, mais Berlenda tout court. Il n'a pas lu non plus, à ce qu'il paraît, le planh sur la mort de Guilhelma de Rosiers (et non de Rosas), composé par une autre dame, duquel it résulte que l'interlocutrice de Lanfranc Cigala, dans la tenson que l'on

P. 236. R. Wiese, Le Tesoretto et le Favoletto de Brunetto Latino. Édition critique avec une étude minutieuse des manuscrits et de la langue.— P. 390. R. Wiese, La Langue de Matfre Ermengau (Breviari d'amor.— P. 407. C. M. de Vasconcellos, Nouvel artiele sur le livre: Poëmes et Lettres de Camoëns, traduit par Storek.

Comptes rendus. P. 454. Wegele. Dante Alighier's Leben und Werke, 3 édit. Scheffer-Boischorst).

VII, 4. — P. 481. A. Tobler. Lettres de Fr. Diez à Jacob Grimm (cinq lettres intéressantes). — P. 474. C. M. de Vasconcellos. Nouvel article sur le licre: Poëmes et Lettres de Camoëns, traduits par

sait, était une Provençale, probablement mariée à Gênes. - P. 219. Luca tirimaldi, ou, comme l'appelle Nostredame, Luc de tirimaud, fnt, avec Simon Doria, Perceval Doria, Luquet Gatelus, Jacme Grill et beaucoup d'autres, l'un des signataires du traité conclu entre Charles d'Anjou et les Gênois, le 8 août 1262. Voyez César de Nostredame, p. 230. — P. 221. « nudoris (?), » Lis. mi dons. C'est, du reste, ce que porte le ms., d'après la copie que je possède de la pièce d'où cette citation est tirée. - P. 226, l. 1. La pièce de Bonifaci Calvo qui porte le nº 13 n'est pas inédite. Elle est dans Malin Gedichte, nº 618. -P 232. Il n'est pas juste, à propos de la transformation du comte de Blandrate en comte de Flandre, de mettre seuls en cause M. Bartsch et M. Hopf. Ces écrivains n'ont fait que suivre Crescimbeni et Bastero, et ils ne sont pas les premiers qui aient eu ce tort. — Ibid., n. 9. M. Schultz s'est tout à fait mépris sur le sens et la vraie leçon du vers auquel il renvoie (Archiv, t. L. p. 265). Il faut lire c'anavas, avec l'éditeur, et non Canaves. Je remarquerai à cette occasion que le couplet dont ce vers fait partie et le précédent ne forment pas une pièce a eux seuls, comme l'ont cru M. Stengel et M. Bartsch. Il faut les joindre anx deux qui précèdent (nº xv) et anx deux qui suivent (nº xvn). Le tout compose une tenson entre Granet et un seigneur nommé Bertran (d'Alamanon?). - P. 233, M. Schultz inscrit avec raison Thomas H de Savoie parmi les troubadours. Mais les vers de Lanfranc Cigala qu'il cite, pour prouver que ce prince l'était en effet, sont bien moins probants que cenx auxquels Spotorno, - dont j'ai le regret de ne pas connaître l'ouvrage, qui manque a nos bibliothèques,-fait allusion, et de l'existence desquels M. Schultz paraît douter. Voici ces vers:

> Prec que cobleian respondatz Ad aquestas coblas qu'eu fatz.

— P. 234, n. 8. Où Galvani a pris Dudone da Istria? Mais c'est dans Crescimbeni, qui l'avait pris dans Nostredame, où il aurait dû le laisser. — Je ne vondrais pas que les menges remarques qui précèdent fissent prendre le change au lecteur sur là valeur du mémoire de M. Schultz et sur le cas que j'en fais. Je le tiens pour un très-bon travail, qui accroît notablement nos connaissancs sur la matière traitée, et je me plais à rendre hommage, en terminant cette note, à la solide érudition de l'auteur et à son excellent jugement. — C. C. |

Storck (suite). — P. 531. C. Decurtins. Un poëte münstérien (Florian Pitsch, né en 1787 à Münster, mort le 10 mai 1865). Huit morceaux intéressants en dialecte ladin. — P. 554. H. Gaidoz et P. Sébillot. Bibliographie des traditions et de la littérature populaire du Poitou.

Mélanges, P. 572. I. Phonétique. A. Horning. Une loi de l'accent en latin rulgaire. Les voyelles ĕ, ĭ, ŭ, placées devant une voyelle brève à l'antépénultième en latin, ne peuvent recevoir l'accent tonique; îl en résulte que, dans les langues romanes, et par conséquent en latin vulgaire, l'accent recule sur la quatrième syllabe (báttere, battre), ou avance sur la seconde (mulièrem, v. fr. muillièr). — P. 573. II. SYNTAXE, 1. A. Gaspary. Mar, mal arec le subjonctif (présent ou imparfait) en ancien français. — P. 576. 2. E. Kade. Sur deux remarquables changements de construction dans les rerbes auxiliaires potere, dovere, volere (en italien). — P. 579. J. Harczyk. Remarque sur l'emploi de très. On ne le rencontre pas dans les tragédies de Racine. — P. 581. III. ÉTYMOLOGIES A. Scheler. A propos du mot nourrice.

Comptes rendus. P. 582. U. A. Canello, La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello (Bartsch, favorable). — P. 597. J. Haller. Altspanische Sprichwörter und sprichwörterliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, etc. (Liebrecht).—P. 604. P. Söbillot. Gargantua dans les traditions populaires (Liebrecht).—P. 606. E. Rolland. Rimes et jeux de l'enfance (Liebrecht). — P. 607. Raffaello Fornaciari, Studi su Dante editi ed inediti (Gaspary). — P. 618. Giornale de Filologia romanza, IV, 3-4 (Gaspary). — P. 620. Giornale storico della Letteratura italiana, I, 1-3 (Gaspary; cf. Recue, XXVI. 197 sqq.).— P. 630. Romania, 1882. janvier Baist, Græber, Stengel, W. Meyer).— P. 637, W. Meyer revient sur l'article de Lambrior. Essai de phonétique roumaine (Romania, X, 346 sqq.).

VIII, 1.—P. 1. C. M. de Vasconcellos. Nouvel article sur le livre: Poëmes et Lettres de Camoëns, traduits par Storck (fin).— P. 24. L. Constans. L'Évangile aux femmes. Édition critique sur cet intéressant petit poëme, déjà édité par M. C. en 1876 (Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes. Paris. Vieweg, 1876, d'après quatre manuscrits. Deux mss. nonveaux ont été mis à contribution et douze quatrains supposés originaux ont été dégagés de l'ensemble des cinquante-sept quatrains que fournissent, ensemble ou séparément, les manuscrits. M. P. Meyer (Romania, XIII, 629) ne croit pas que les résultats obtenus soient définitifs, sans toutefois donner ses raisons. La date la plus reculée, 1258, pour le ms. 1553, doit être changée en 1285: il y a là une faute d'impression bien excusable, si l'on songe qu'il m'a été impossible de revoir les épreuves de l'article. — P. 37. B. Wiese. Quatre nouveaux manuscrits de Dante. Proviennent de la collection Hamilton, actuellement à Berlin; l'un d'eux est, paraît-il,

de 1347.—P. 50. Decurtins. Passional de Balzar Alig. Réimpression de l'édition de 1672. — P. 63. W. Dreser. Additions au Dictionnaire complet de l'italien et de l'allemand de Michaelis. — P. 82. Fr. d'Ovidio. Déricès romans de Viginti, triginta, Quadraginta, Quinquaginta, sexaginta, sept(u)aginta, oct(u)aginta, nonaginta, 'novaginta. L'italien, l'espagnol, le latin et le français, ont tiré les noms des dizaines des formes du latin populaire 'vinti, trinta, quadranta, etc., tandis que l'espagnol et le portugais les tiraient des formes classiques viginti, triginta, etc., accentuées sur la pénultième. Résultats importants d'une étude ingénieuse et très-rigoureusement déduite.

Mélanges, I, Histoire Littéraire, P. 106, 1, O. Schultz. Rapports de la pastourelle provençale avec la pastourelle française. - P. 112. 2. G. Græber, L'Auteur du Donat provençal, M. Græber cherche en vain à prouver, en supposant le texte corrompu, que l'auteur du Donat est le troubadour Hugues de Saint-Cyr, et non pas Hugues Faidit (Cf. Recue, XXVI, 204, à propos de l'hypothèse de M. d'Ovidio, que l'auteur serait italien). — P. 117. E. Joseph. Darès de Phrygie considéré comme source de l'épisode de Briseïda dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-More. Constate les ressemblances du portrait de la jeune tille dans Benoît et Darès, et annonce de nouvelles recherches sur la part d'invention qui revient à Benoît. - H. CRITIQUE DES TEXTES.-P. 119. G. Hentschke. Fragment d'Alexandre de la Laurentienne, v. 5; lou me fay m'enfirmitas. M. H. appuie l'opinion de Færster, qui traduit low par lieu (Cf. Zeitschrift, VI, 422, et Romania, XI, 620, et XIII, 630), par un vers du Lai du Chèvrefeuil : lou me fait mettre sus fuel, vers sans donte corrompu et où, dans tous les cas, lou est non le latin locum, mais la forme lorraine du pronom neutre le. — III. Lexi-QUE. P. 120. R. Keehler. & Oci, oci », chant du rossignol. Nouvelles citations à ajouter à celles de L. Uhland (Uhlands Schriften zur Gesehichte der Dictung und Sage, III. 97 sqq). - IV. Étymologie. P. 122. G. Hentschke, Prov. ául. ácol (= habilem), Très-contestable. — V. Grammaire. Le même. Parfuit lorrain en -ont. N'appartient qu'aux verbes de la première conjugaison et à ceux qui ont en français la désinence -irent an parfait.

Comptes rendus. P. 125. A. Graf. Roma nella memoria e nelle imaginazione del medio evo, vol. II (Liebrecht).—P. 131. G. Pitré. Giuochi fanciulleschi siciliani (F. Liebrecht). — P. 136. Il Propugnatore, XVI. janvier-juin 1883 (A. Gaspary).— P. 141. Recista pentru Storie, Archeologie și Filologie, I. W. Meyer; cf. Rom., XII, 627).— P. 143. Columna lui Trajană. nouv. série, III, 1882 (W. Meyer).— P. 148. Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Litteratur, III (W. Meyer et G. Grober. — P. 150. Franzæsische Studien, I-III, 1-2 (Græber, W. Mangold, W. Meyer'. — P. 155. Romania. 1882, avril-juillet (G. Baist et Grober).

CHRONIQUE

Depuis le commencement de la présente année, paraît à Lyonsons la direction de M. Paul Mariéton et sous le patronage de Fré, dérie Mistral, une nouvelle revue à laquelle nous souhaitons le meilleur succès. C'est la Revue félibrécene, « moniteur officiel », d'après le prospectus, « du mouvement littéraire méridional 1.» Les numéros publiés jusqu'à présent contiennent de nombreuses poésies, signées des noms les plus célèbres de la moderne pléiade provençale. On y remarque aussi d'intéressants articles de M. Paul Mariéton 2.

La Revue félibréenne, que nous venons d'annoncer, est un rameau détaché de la Revue lyonnaise, qui, perdant avec le Félibrige les relations étroites que M. Paul Mariéton lui avait fait contracter, « redevient l'organe archéologique lyonnais de ses premiers débuts, » Nous souhaitons vivement que la publication de cette intéressante revue, dans laquelle ont paru des études de philologie, d'histoire et de critique littéraires d'une réelle valeur, ne reste pas trop longtemps interrompue.

Notre confrère, M. Melchior Barthès, a mis sous presse un second volume de ses *Flouretos de mountagno*, dont le premier a paru en 1878. On souscrit chez l'auteur, à Saint-Pons, rue Villeneuve. Prix : 3 fr. 50.

MM. L. Xavier de Ricard et Auguste Fourès reprennent la publication, interrompue depuis quelques années, de la Lauseto. Le premier volume de la nouvelle série de cet intéressant Almanac del patrioto lati, libretou des felibres republicans, comme s'exprime le prospectus, paraîtra en mai 1885, chez Félix Huc, libraire, à Castres-sur-l'Agoût.

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Le prospectus ajoute: « expression unique » de ce mouvement, ce qui manque trop évidemment d'exactitude.

² Dans un de ces articles (Toulouse et Prorence, 15 mars), on lit sur le poéte le plus remarquable, l'écrivain le plus délicat qu'ait produit la langue d'oc depuis les troubadours jusqu'à Jasmin, deux lignes dedargueuses que nous ne pouvons laisser passer sans protestation: « le poéte patois Goudelin, petite gloire de pseudo-classique, et qui a fait son temps. » C'est à croire que M. Paul Marièton n'a jamais ouvert, le Ramelet Moundi. La ville de Toulouse, heureusement, ne pense pas ainsi, qui s'occupe à la fois d'èriger une statue à son poête et de publier une édition de ses œuvres vraiment digne de lui. Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est notre vénéré collaborateur et ani, le docteur J.-B. Noulet, qui est chargé de cette édition. C'est dire assez qu'elle sera, elle aussi, un monument.

Par l'anteur : Donnadieu Frédéric): Santo Mario del Soulel, legendo dedicado à Don Jacinto Verdaguer, amb uno revirado en francés per Hennion, reviraire de *Miréio*. Mount-pelié, Emprimarié centralo del Miejour, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur: Langlade (Alexandre): lou Nis de Cardounilha, verses lansargous, emb una revirada en francés. Mount-pelié, Emprimarié

centrala dan Miejour, 1885; in-8°, 8 pages;

Par l'anteur: Marello Peire di): la Cansoun de Jau d'Amour, pouësio prouvençalo (em' uno versioun franceso). Mount-pelié, Empre-

marie centralo dou Miejour, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur : Roque-Ferrier Alphonse): le Vin du Purgatoire, conte inédit en vers languedociens sous-dialecte de Montpellier's, publié et annoté. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1885; in-8°, 16 pages :

Par l'anteur: H. Monin: Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719). Paris, Ha-

thette et Ci., 1884; in-8°, 430 pages;

Par M. Clair Gléizes: Portrait de Goudelin avec les vers: Beyriots aquel pourtret dan may de coumplasenço, etc. Paris, Petit, S. D. — Département du Var. Tableau des distances en myriamètres et kilomètres de chaque commune et de chaque hameau du département aux chefs-lieux du canton, d'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du Règlement du 18 juin 1811. Draguignan, Bernard, 1846; in-4°, 32 pages. — Cantiques provençaux, pages détachées d'un recueil de cantiques du diocèse de Digne, Repos, S. D.; in-16, 6 pages.

Le Gérant responsable: Ernest Hamelin

DIALECTES ANCIENS

POÉSIES INÉDITES

DES TROUBADOURS DU PERIGORD

ADDITIONS ET CORRECTIONS

T. XXV, p. 217, note sur le v. 49. Ajouter: Fauriel a mentionne d'après ce passage, et en suivant la legon du ms. C. « la faula de Garmais, » (Hist. de la Poisie proc., III, 502. Cf. Bu in-Hirs maio, « eller disprovenzalischen Troubishauss..., hek anten epische» Stoff (p. 89.)

P. 218-9. Cette chans in parcie avoir servi de madele a un sirventes de Montan le trilleur (soutre), composé vois 1215, criqui n'a, comme notre chanson, que quatre couplets. De ces couplets, deux soulement offrent des rimes parcilles a celles de la chanson. Ce sont le premier et le troisième, qui correspondent celui-ci au premier, celui-la au second couplet de la chanson. Mais on y trouve part ent, après le cui quieme vers, la rime interieure, ou, si l'on vent, le se calle par entre qu'aux couplets de 14, san decide par entre de fautes de copie. Au vers 20, ou permain souzer a corrager con es gen; mais je ne trouve rien a proposer parche num e solude vers 6, où se cache peut-être un nom parque.

Raynouard a public Chaix, V. 286 la plus granie partie du surventés de Montan. En voici le texte complet, d'après l'unique us s qui l'a conservé.

B. N. ms. 12474, 1 2400

MONTANS SARTRE

- I. Coms de Tolsan, ja non er quiens o priva : Vejaire m'es quel guerra re aliva Del rei franses, o s'arrata s'arci.
 - 4 Vostra vaiors, non es em 2 nº e. ..

1 Ms prira, = 2 Ms. reiva.

Ni vos ¹ en ten De prez valen, Si n'an Frances estiva ²

- 8 En vostre chasamen.
- II. Coms, a honor no podetz mais jorn viure; Si a lur dan nos 3 vesem tot 4 desliure De fals Franses, qui van nueg e jorn iure.
- Eus han pieg fag q'om non poiria escriure.

 Gitatz los en,

 Feren prenen,

 Qeil baron part Coliure
 - Los casan be no gen.
- III. Si no vesem vostra seinha destorta Contra Franses, qu'an vostra terra morta, Del vostre fag nuls hom no si conorta,
 - 20 Ni o pot far, mas que leves l'esporta
 De salvamen;
 Pueis diran s'en:
 Pieg que Richartz l'en porta
 E plus aunidamen.
- IV. And plus temsutz de guerra en son repaire Non fon marques ni dues ni emperaire Tan quan vos fostz, seinher, dezhacaire⁶:
 - 28 Ar atendon Artus eil de Belcaire

E ploran s'en
Lo paire el fils el fraire,
Quar i anatz tan len.

An tirage à part des *Poésies inédites des Troubadours du Pé*rigord, qui vient de paraître en librairie , j'ai joint une préface que je crois devoir reproduire ici. J'espère qu'aucun de nos lecteurs, sur-

¹ c Ni vos. " Ms. Nius. - 2 Subst. verbal de estivar (moissonner).

[&]quot; " nos " = nous (no cos). Raynouard, vos. - *Corr. tost?

⁵ Cor. cason? — ⁶ Sic Raynouard. Corr. de sai al Caire? Par s. Masonnenve et Cr.

tout de nos lecteurs limousins et périgourdins, ne refusera de s'associer au vœu que j'y exprime.

Le présent recueil comprend toutes les poésies demeurées jusqu'à ce jour inédites des troubadours nés en Périgord ou, plus exactement, dans les limites du département actuel de la Dordogne, dont les noms nous ont été conservés. Plusieurs passages de ces poésies, surtout de deux ou trois de celles de Giraut de Borneil, sont peu clairs ou même fort obscurs. J'ai donné en note quelques éclaireissements, fait ou proposé çà et là quelques corrections; mais je n'ai pas prétendu tout expliquer. C'est ici le cas de répéter ce que disait déjà, vers la fin du XIIIe siècle, Bernart Amoros, en parlant des poésies qu'il venait de rassembler dans l'ample chansonnier qui porte son nom, et que malheureusement nous n'avous plus, « que trop volgra esser prims e sutils hom qui o pogues tot entendre, especialmen de las chansos d'en Girant de Borneil lo maestre.» (Jalu bach für rom. and engl. Literatur, XI, 12.)

On trouvera dans le Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur de M. Bartsch (Elberfeld, 1872) l'indication des pieces qui nous reztent de chacun des troubadours périgourdus et des recueils où l'on peut lire celles qui ont déjà eté publices. Il faut seulement ajouter aux renseignements fournis par le Grundriss que, depuis la publication de cet ouvrage, des éditions complètes de Bertran de Born¹ et d'Arnaut Daniel² ont vu le jour : de plus, qu'une pièce de Guilhem de la Tour, donnée par M. Bartsch comme inédite, a été depuis longtemps publiée par Cavedoni³, et qu'une autre, particulièrement intéressante, du même troubadour³, que M. Bartsch attribue à tort à Raimbaut d'Orange, a paru tout récemment dans les Denkmaeler procenzalischen Literatur, de M. Suchier °.

Les troubadours qui nous sont connus comme originaires du Périgord et des parties du Limousin et du Quercy comprises aujourd'hui dans le département de la Dordogne sont, par ordre alphabétique, ceux dont les noms suivent. J'indique en regard de chacun d'eux le n° de la section du Grandriss qui le concerne :

Aimeric de Sarlat. 11. Arnaut Daniel (de Ribérac). 29.

¹ Par M. A. Stimming, en 1879.

² Par M. U. A. Canello, en 1883.

³ Memoires de l'Académie de Modène, t. II, p. 296. De saint Martin me clam a saint Andrieu.)

^{*} Pos n'Aimeries a fait far mesclança e vatalha. - T. I. p. 323.

Arrant de Marcuil. 30. Voir aussi pp. 40 et 47.
Bertran de Born d'Hantefort), 80.
Bertran de Born le fils (id.), 81.
Elius Cairel (de Sarlut), 133.
Elius Fonsaladu (de Bergerae , 134.
Gansbert de Phycibot (commune de St-Pierre de Fragie , 173.
Girant de Borneil (d'Excidenil , 242.
Girant de Salignae, 249.
Guilhem de la Tour [Blanche?], 236.
Peire de Bergerae, 329.
Peire de Bussignae d'Hantefort , 332.
Sail d'Escola [de Bergerae , 430.
Ugo de la Bachellerie, 449.

Cette liste, qui s'allongerait sans doute, et peut-être notablement, si nous commissions avec certitude le lieu d'origine de tous les troubadours dont le nom s'est conservé, est, telle qu'elle est, la plus riche qu'on puisse dresser dans un département de la langue d'oc, car elle comprend, outre plusieurs poëtes distingués, dans les rangs secondaires, comme Aimerie de Sarlat, Elias Cairel, Guilhem de la Tour, quatre des plus illustres d'entre tous les troubadours, et dans ces quatre, les trois précisément qui sont cités par Dante comme les maitres de l'art dans chacune des grandes divisions de la poésie lyrique qu'il etablit, à savoir : Arnaut Daniel, Bertran de Born et Giraut de Borneil 1. Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poëtes ainsi placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence. Mais ces troubadours, qui jetèrent autrefois tart d'éclat sur notre province, nous les oublions trop aujourd'hui. Sovons fiers, comme nous devens l'être, de Montaigne et de Fenelon, de Bugeaud et de Daumesnil, le salue avec respect et avec une émotion patriotique les statues de ces hommes illustres; mais je souffre de ne pas voir à côté d'elles un monument qui rappelle aux générations nouvelles des gloires bien plus anciennes. Je vondrais qu'on érigeat sur une des places publiques de Périgneux une statue à Bertran de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze regroduisissent l'image (l'image conventionnelle, telle que les mss. nous la donnent, à défaut du portrait) d'autant d'autres troubadours, de faç a que chaque arrondissement de la Dordogne y fût représenté: Perizheax, par Girant de Borneil; Nontron, par Arnaut de Marenil;

¹ De intquer eloquio, lib. II. cap. 2.

Ribérac, par Arnaut Daniel; Sarlat, par Elias Cairel, et Bergerac pat Sail d'Escola on Pierre de Bergerae. Un pareil monument, surtout si la Corrèze, s'associant à la Dordogne, y réclamait une place pour ses propres troubadours⁴, ferait de Pécigueux la ville sainte de la langue d'oc, la Mecque où tout bon provençaliste, comme tout bon felibre, voudrait aller, une fois au moins dans sa vie, en pèlerinage. Puisse le vœu que j'exprime ici être entendu de ceux qui ont le pouvoir de le réaliser, je veux dire des membres des divers corps élus, conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux, sociétés savantes, de la Dordogne et de la Corrèze. Une souscription publique dont ils prendraient l'initiative et, au besoin, une loterie, qu'ils obtiendraient certainement l'autorisation d'organiser, produiraient sans doute la somme nécessaire à l'exécution du monument que je rève pour glorifier dignement, avec le pays qui leur donna le jour, ces pères et ces premiers maîtres de la poésie lyrique des nations modernes. Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation. presidée par Frédérie Mistral, de tous ceux qui, de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue; de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument!

Bernart de Ventadour (arrondissement de Tulle), Marie de Ventadour (de Turenne, arrondissement de Brive), Gui d'Ussel (arrondissement d'Ussel), Gaucelin Faidit (arrondissement d'Uzerche).

DIALECTES MODERNES

F° 1 r°] TRAGICOMEDIA

620

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 24 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jll^m SIGNUR

Capo Fadrich Viezel.

(Suite et fin)

Quaist al stelmodj mabrina
Quaista tirlunduna speda
Da d'Orlando ais inguella
Sun filg del Dieu della guerra
Fraer d' la rabgia et d' la füergia

Per stragia cun ma spaeda Vulles chia gniss huossa in straeda Desch û dudesch cavalliaers

625 Quels chj füssen bun guarriers
Et dallumgia sperttamaing
M' attachiessen brevamaing
Co ls vulless eau mussaer
Que ch' ün marte saves faer

630 Al priim tuchiaer vulless ün bratsch Traer our al ottar il butatsch Il tertz tschunchiaer vulless per metz

[F° 13 v°] (Issabella interrumpa shragind.)

Issabella. — Fermat saschin et traditur Et nun pigliaer tü mi honur

Sin ils prims pleds fermat saschin co s' isnuescha Trafoldin da soart ch' el do per tiarra perda la chiappa et il allimbart et clamand grattia et missericordia fiigia el in braunchias Issabella seguitta et disch.) Issabella. — Hai me scor bab, et servittuors Curri et de ami sucuors

Scumainza à sentir rimuors d'armas vain il bab d'Issabella cun ils servittuors incunter à Dondoardo il quel s' mettant in deff vissa s' vo plaun plaun s' retirand vers la pourta inva vivand piglia el our una pistolla et sagietta Donalfon hab d'Isabella et, fügia. — Doppo un po conpaera Issabella et vsand seis bap moart disch

lssabella. — O spettacul inscuntrò Chia meis bab quel eis matzò Sum eau bain zuond sventüraeda

> 640 Siand da que sum caussa staeda Ma vandetta saro fatta Scha nel coarp dal Raig s' achiatta Conpaschiun et piettaed

[Fº 14 rº] Succurim chia m' maunchia l' flaed

(Sperdant vi Issabella do ainz zur lg moaat vain l'Aura et disch rers ils servittuors.)

Laura. — Matzo ais noass signur Quaist ais ün früt da l'oarva amur Persa vi ais Issabella Sü bain bod l' moart eun ella

Servittur. – Quaista chiapplina et allimbart da Alfonso. – Vöelg pigliaer atscho per soart

Quel cun il temp mussaer pudess Chi noass patrum matzò haves

Doppo ün po conpaera Dondoardo vun Trafoldin, Dondoardo al dumanda.)

Dondoardo. — Co vainst usche discharmô

Trafoldin. — Un at he fat da grand sudò

655 Haviand Donalfons vus matzo
Et rivand seis sudos allas poarttas
Ad ün da quels traunter las coasttas
L'allimbart he eau chiatscho
Taunt inavaunt chia our darchio

Traer aquel nun he pudieu

Ma al leder he stuieu

Que m' vain la fritz chia be da d' yr

ollin a l. d'a laschner fügir La l'organina per trabgia

100 - Heera trat cun tauntta füergia Ad ün otter in il chiò Chia cun quella l' he cuppò

A Microscotto. – A tien tschantschaer eert crair stues Scha viss am vessa cau nun vess

F-14 v° Un bum sudô tegnia tien poast Et nun fügia usche inprescha

- Foldin. — Il sahi müda sien parpöest Et il nar persevarescha

mpoardo. - Schat hest secret et ein curtais

675 - Schi eunist fat nun faest pallais

Travolden. Padassaer secretts que ais da femna Vo signuria nun hegia tema Pü bod am vöelg laschaer matzaer Co l' minim puonch appalaissaer

Teafoldix. — Co chia vus vullais pruem Provas üngiunas eau nun tem

$(Horss\"{u}.)$

° охродиро.— Eau gniaro sco ün nudaer

685 - Tramis per te examinaer Et uschén ean vsaro Co chia ami sarost fidò

Гододу. — Co ün boiar pudais gnir Tannt et taunt nun vöelg eau dir

Donnoardo. — O gallantom che faest acco Ch' usche am paerast stramantò Pel vaira chia in te fat he viss Ch' ün grand dellit hegiast commiss O vero viss quel commattand

Thyrollon. — Scha viss me vais vus stramantò Schi ais pelvaira que dvantò Siand per fin saschin s' he tenieu.

F° **15 r**° Et chia m'offendas eau s' he tmieu Da dellitts üngnotta se 700 Da gallanttom in buna fe

Donpoardo. - Al Raig zuond infuriò Quaist noat siand matzô

Ais Donalfons chi purtaiva

Il seng dla chrusch da callustreva

705 Ho inpromiss à chi pallainta Al saschin da daer tschinquaunta Dublums et tiers ün bel chiavailg Chia tü confessast ais mieu cusailg

Trafoldin, - Scha tschient dublums am vullessas daer

Schi poassa d'üngnotta informaer

Donboardo. - Scha cun las bunas nun po giudaer Shi cun las maellas t' stöelg pigliaer

(Dondoardo l' piglia per la bratscha davous sii al chiùrllaer Trafoldin sbregia et disch.)

> Laschem ir chia confessaer Et que chia se vöelg pallaissaer

Dondoardo. - Chi l' ho matzò

Trafoldin. - Mieu patrum

Dondoardo. - O patrum

Trafoldin. — Pardunem chia in preschun M' stimaiv in mauns dalla radschum

(Horssii.)

Dondoardo. - Sün te nun heia dam laschaer Ne da te m' poass fidaer Per nun daer da me suspet Subit giaro alla cuort sullet

Trafoldin. - Itz et da me nun s' dubitte

S'inpromet cun maurin fe F" 15 V° Laschand davent il minchiunaer Chia fideltaet s' vöelg salvaer

(Dondoardo vo alla cuort-oevra il thrun compaera Issabella restida à nair Dondoardo disch.)

> Sire tschert üna novella Nòscha ans maina Issabella

Raig. - Nun po fallaer aqui pelvair Siand c' la vain tuot stida à nair (Riva Issahella shütta in snuoglias als peis dal Raig et disch:)

Issabella. – Als reaels peis ais qui büttaeda Dal muond la pü grand sventüraeda Per ruaer â sa maiastaed

> 735 D'ella havair pietaed Et ruaer chia vendichiaeda Saia üna conturblaeda;

> > (Al Raig l'ottza sü et disch .;)

Raic. — S' alvaintta pür ò Issabella Chia d'impromet da Raig chia quella

740 Da si offaissa svendichiaeda Saro et eir bod confidaeda Sainza tmair am fe pallais Chi uschaea as heg offais

Issabella. - Sa maiastaed ho da savair

745 Chia arssaira ün po tard
A ma chiessa gnitta
Ün chi pichiet cun ün bastum
Et cun s'daer our per mieu paraint

[Fº 16 rº] Fet chia eau il laschet aint

750 Ma subit aint al tradittur
Schi scumanzet el dad' amur
Am retscherchiaer et eau m' dusttet
Et el me à vullair sfurzaer
Ma alls placds chia eau bragit

755 Meis bum bab am succurit
A pigliaer davent da mi honur
La moart et la metter in sieu cour
Per che s' haviand l' saschin pallais
Schi pii nun ho el me offais

760 Ma vers la poartta s' retirand Inua rivo ho el pigliò Una pistolla et sagiattò Sün meis bab et cun aquella Fat restaer oarfna Issab el

RAIG. – O tiran à suschiar mazzaer Donalfonso al cavalliaer Ma cuffoarttat Issabella Chia da Raig at dum parrolla Chia quaist at eau tegniarro

750 Seo chia mieu fraer que füs dvantò Ecco dallumgia inprometta
 Lg Raig atscho chia la vandetta
 Saia sgiüra chi pallaissa
 Milli schiüds et chi preschaintta

775 Il saschin duos giaedas taunt Chi l' saia s' burssô in quaist instant Et Issabella à chiessa vo

[Fº 16 vº] Chia da te me algurdaro

Issabella. - D' la parrolla dal Raig daeda

780 Veng davent bain conssullaeda

(Issabella s' rettira, et Dondoardo disch vers il Raig

Dondoardo.— O sire tschert eau m'indubit Chia conplit saia dellit Cunt Othavo siand d'Issabella Iñamur ais, et tiers à quella

> 785 — A tramelg las sairras vo Da co am vessa he chiattò

RAIG. — Staint â crair chia Don Othavio Ün hom hegia ü vero schaschinò Saro perro examinò

790 Ma retires Dondoardo. Vers il maiordomo Don Claudio Fe ir per il Cunt Othavio.

(Il Raigs' retira Don Claudio disch.)

Veng dallumgia sainza dmura Il cumand à drizzaer ourra

(Apartte.)

795 In persuna vöelg yr Ad'avissaer mieu bum amich Co chia l' Raig ais alterò Atscho ch' el reistta avissò Scha qualchiòs el ais culpaunt

800 Alla paina gnir avaunt

(Chiattant el il Cunt et s' brancland da Dieu s' giavüsch ün laed bundi.)

Cuxi. - Chia bain vegnias mien bum hiaer amich

(S'haviand slargiô disch il Cunt.:)

Cunt. — Bum amich, et mieu chiaer fraer Quel ais a qui voass affaer

Don Claudio. — Cummandò il Raig m' havaiva

Ma siand vus infuriò
He il Raig vis alterò
Schi nun he can vullicu manchiaer
Da guir à vus ad avissaer

810 — O mieu fraer scha culpaunt füsses Alla paina vus fügissas

Cunt. — Da d'ünguotta sum culpaunt Et vers il Raig sum inozaint Ma grandamaing sum òbliò

815 Siand chia vus comuantò
Creiand ch' eau saia in anguoscha
In la quella as cognuoscha
Ils fidels et vairs amichs
Essas gnicu am daer aviss

820 Co ch' eau vess dam regullaer Gain pür via bain dallumgia A vair que chia l' Raig commanda

Don Claudio. — Gnieu tiers vus sum sconsullò Huossa tuorn ean allegrò

(Rivand ells alla cuort disch Don Clandro.

Don Claudio. — Il Raig ad avissaer giaro Chia vus saias aqui rivò.

[F° 17 v°] Doppo comparicu il Raig schehantă sül thrun disch il Cant hariand fat reverentia.)

Cuxt. — Sa maiastaed voul eumandaer Schi stum eau qui per inclaer

Raig. - Cunt eau sdi qui in secret

830 Chia vus al bab da d'Issabella Arssaira tard hegiast matzò Hegias vullieu co ais dyantò Apparte:..—

Cust. — Chia Donalfons ais matzò 835 — Schi sum eau bain sfortünò Che saro d' mi Issabella Per dullur saro moart ella

(Vers al Raig..

Ma ò sire ün saschin Nun sun eau chia alla fin

840 Cul maior dom Claudio
 Poass mussaer dad esser stò
 La noat passaed in chiessa mia
 Cun la gratta compagnia
 Pudess savair al tradittur

845 Chi m' voul privaer da mi honur Dondoardo ais chi ho dit Chia l' s' tegnia complit dal dellit Siand el vus ho viss antraer In chiessa d' noat per stramagliaer

850 Cun Issabella et ch' el so Chia d'ella saias inamurò Sa maiastaet nun detta fede D'ün tael hom chi cun la spaeda Vulless pruaer in aquaist hura

855 Chia el l'imaintta per la gulla

Cunt. — Ach Dondoardo tü traditur
Usche tscherchiast tü l'honur
Mia da pigliaer et d'Issabella
Chia t'impromet chia vaunt aquella

860 - Cun l'arma in maun at provaro Chia tii seis bab hest amatzò

(Vers al Raig.)

Cunt. — Sapchia pür sa maiastaet Chia Dondoardo he grand suspet Chia al isstes sai al saschin

865 Da co s' vsaro tscheart alla fin

Raig. — Innonder nascha que suspet

Cunt. - Sa maiastaet ho da savair

[F° 18 r°

Ch' el sai il saschin quaist am fo crair Siand arsairra stuieu he

870 Inprastaer ma chiappa et mieu chiappe Suot la quella sco ch'eau füss Al dellit hol tschert comiss Al quel scha fais examinaer Issabella s' dscharo claer

Rais. - Faro ceart ogni dilligentia

Al Raig as rettira l' Cont as partta clama Tristant et disch.)

Cunt. - Tristtand

Tristand. — Signur am parais fich conturblô Che voul que dischgratzchiò

Cunt. — Dir da Dondoardo vo

S80 Chiatta tü que schelm subit Di cun l'arma ch' eau l' disfidt Scha da sudò el ho il cour Seo el ho da tradittur

Fº 18 vº Ch' el vegnia inua sto Issabella

Chia pruaer l' vöelg avaunt aquélla Chia da tradittur el brama Da dresdrür ma buna fama

Tristant. - Sigñor Cunt chia el s' algoarda Chia l' dallet dalla vandetta düra poich

> 890 Et quel dalla missaericordia Düra adüna Un offaissa sür l'honur Penetrescha mem il cour

> > (A parte.)

Tristant. — Eau nun vöelg pü irittaer

895 Sieu eummand vöelg our drizzaer

(Chiattand Tristant Dondoardo disch el cun Dondoardo.)

Dal Cunt Othavió Veng tramiss á Dondoardó Per faer aviss scha l'ho l'anim da sudó Seo da tradittur l'ais stó

900 Chia l' veng inu D^{no} Issabella Chiessa; chia avaunt aquella Cun l'arma in maun vöelg pruaer Chia da tradittur saia sieu trattaer

(Dondoardo riand disch.)

Dondoado.— Il Cunt Othavio cun ün disfiet

905 Voul cuvernir sieu grand dellit Ma vo Tristant et di ad ell Chia l' spetta ün pò chia sainza fall Saro allo al mussaer Me per ünguotta â disffidaer

Tristant. - La raspoastia purtaro

(Siand turnô Tristland, disch al Cunt.)

Cunt. — Il tradittur hest tü chiattô [F° 19 r°

Tristand. — Et dit que m' vais cumandò Sü sûra el ho dit Chia vus vöeglias cun ün difit

> 915 Azzuppaer voass grand dellit Chia veng as dir hol cumandò Chia spettas allo disch ün pô Chia gnir vöeglias ass mussaer Per ünguotta al' disffidaer

> > (Il Cunt s' mettra in viaedi et disch.)

Cunt. — Gain al löe predestinô Ch' ün d'nus saia matzô

Tristant. - L' irra l' ho usche survô

(A parte.)

Cent. — Scha spaed et ardimaint nun fò
925 — Nun giüda neir la guargimainta

(Rivand el inua Issabella sto gnind Dondoardo disch il Cunt vers Dondoardo.)

Cunt. -- T' ho ma fe comuantò
Chia al Raig m' hest quarellò
Et usche da tradittur
Tscherchiast dam pigliaer l'honur

Dondoardo.— Que ch' eau he dit tuorn eau â dir Chia conplit steng dal dellit Per la caussa chiā savais No scha contradir vullais.;—

Tiran las délas staun stovadas per esser Dondourdo dscheut nunil po il Cunt ferir F^o 19 v^o] ma vain da d'el fariru à mourt do per tiarra. Dondourdo j'àgia Issabella rain ourra et stimand al Cunt mourt disch ella.)

Issabella. - Ach amur zuond sventürô

935 Mien amant quel ho glivrò [chia et amur, Ach quaunt poich ho quel dürò noass algretz-Et quaunt bod ho scomanzò la tristezza et dolur Ach quaint crudel ais il destin A daer à noass amur tael fin

940 Meis bum bab l' ho amazò
Ach mieu bain et tuot mieu cour
Et tuot mieu bain ho el pigliò
Vus esses moart per mieu amur
Et dess in vitta can rastaer

945 Sainza compagnià s' faer Na ma al despech dalla fortuna Et dal desting chi me adüna Cun tael anguoscha m' persequitta

Vöelg aqui glivraer ma vitta

(Dschand als davous placds s' bütta ella zur la dacia dal Cant aint et s' amat a, subit mourta Issabella s' lascha sentir al Capitani da jüstitia et disch.

Cappittani. - Meis servittuors che aise tsche Stine bain bod, et que guarde

UN SERVITTUR. — La fortúna ans ho darchió Mnós inu chi füt matzô

L'oatra saira al patrum

955 D'quaista chiessa bum
Bain la pressainta bum amis
Homicidi ais commiss

[F° 20 r°] 'I'sand al Capitaniò comparind Tristand s'retirel per ün per Tristand esand als mouetts crida et l'Aurra quind no tiers dumanda.)

LAURRA - Che cridast et plaundschast mieu Tristand

TRAGICOMEDIA

Tristant. — Eau crid, et plaundsch ls noass
960 — Quaist amants zuond sventürôs
Da l'amur usche survôs
Beos as tgniavan qui davaunt
Et huossa gieschan in lur saung
La jüstizchia vain atscho
965 — S' largiat laur, ün po da co

(La tirand davent dals moarts disch Tristant vers al Cappitani.

Tristant. — Sior Cappitaniò da jüstitia Chia quaist paer ais amatzò In ün hura malladetta Fe jüstizchia et vendetta

Capitani.— Granda perditta ais fatta
Da d'ün paer da schimla slatta
Da lur usche pochia soart
Am increscha in il cour
Et da lur subitta moart

975 Siand huossa eau in granda dollur Quaist vittius nun vöelg manchiaer A mieu pudair da svendichiaer Ma daffat chi ais l'auctur

Tristant. - Dondoardo al tradittur

Cappitani. — Co ais dimaena que dvantô

Tristant. — A tradimaint ho el matzô

[F° 20 v°] Mieu patrum et cun sas arts Da s' faer dscheat nun ais offais Vsand Issabella desparaeda

985 A si s' vessa s' ho matzaeda

Cappitani. — Po pür essar chia quaist saschin Nun vegnia foarza al tappin Maximamaing siand chi el ho Na granda taglia sün sieu chiò

Laura tira la daeia our dal chüerp da Issabella la muossa sangunaeda al piercl et disch.)

LAURRA. — O fier co est usche crudel
A ferrir ün cour sche bel
Che sum teis früts ô oarva amur

Disch disgratzchia et dollur O quannt crudella ais la moart

995 — A pigliaer glieud da quaistta soart Co-sun-eau sche disgratzchiaeda A rastaer usche privaeda Da signura Issabella Nun pudiant sco-vulles quella

1000 Aint in la foassa compagniaer Ma suppliro con mieu cridaer

Cappo. — Lasche voass plaunt et nun cride Chia per ünguotta ais la fe Cridaer per que chia cun cridaer

1005 Pü nun pudais recupperaer

Laura. — Grand surlefg ais dalla paina Cridaer la caussa mieu signur

Cappo. — Ma l'ais nardét et chiossa vauna

F° 21 r°] Tscherchiaer matteria da dollur 1010 Sü laschens ils moarts pigliaer Et da dains in chiessa ls mnaer

(Compaera Dondoardo cun Trafoldin.)

Dondoardo. — Vo dallumg et t' stravestescha Et â la cuort vo bain inprescha Et taidla que chi disch allo

1015 — D' la moart dal Cunt Othaviò Ma cun responsta ve subit Da nun esser sgiür eau m' indubit

(A partte disch.)

Trafoldin. — La conscientia s' pundscha fich

(Vers Dondoardo.)

Lasche chia subit cau giarro 1020 Vus intannt ste retirô.:

(Vain ariert il thrun dal Raig compaera il Cappo da jüstitia et disch vers il Raig.)

Cappi. — A sa maiastaed veng â daer part Chia que schelm que Dondoardo Ho l' Cunt Othaviô in ün duael A moart ferieu per il quèl

1025 S' ho ussabella desparaeda Dallum se svess amazzaeda

Raig. — Grandamaing eau rest suspais Da que chia vus aqui m' quintais Dallumgia daias vus guardaer

1030 Dondoardo capturaer Ma tem ch' el s' hegia absantò

F° 21 v" Siand chia eau nul vetz acco Ma be da me s' chel ais fügieu Nun pol fügir lg vivaunt Dieu

(Apparte.)

Don Claup. — Ais mieu amich farieu â moart O tü grand schelm Dondoardo Da me vöelg chia svendichiò El saia u ean dad'el matzò

Vo davent pe tscherchier Dondoardo rain Trafoldin s'inbatta in ai Duttur et discu à partte.)

> Tschel tscho als sgiür ün grand signur 1040 - Et qualche sabi grand Duttur Lo tiers el am vöeglia faer Da mieu giavüsch per m'informaer

> > (Disch el rers al Dottur.)

Trafoldin. - Buna sama sior Dottur

Duttur. — Chia bain vegnicu mien sig^r

Trafoldin. — Che s'inpa ra dalla moart
Dal Cunt Othavo et d'Issabella

Durruk. Nun sum sto brich usche ardaint Chia hegia pudien cognuoscher quella

Trafoldia. - Dumand che s' disch da la amazôs

DUTTUR. — Eau teng chia saian artigos Tranoldin. — Che da noef ho vo signuria.

Durrun. — Ün per stimfs noufs he eau quia

(A parte.)

Trafoldin. — Sullet craiava d'essar nar Schi he chiattò ün da ma soart

(Vers al Dottur.)

[F° 22 r°] Che soart vais vus d' professiun Duttur. — Nu verzast l'habit tü cugliun

(Trafoldin à parte.)

Trafoi bix. — Suot aquel vetz ün grand narrum

Detter, — Sum doctur da medicina Retorica gramatticina

1060 Filoshofia, et phissicina Eau sum in l'art bain avanzô Et otter tuot he bain stüdgio

Trafoldin. — Essas doctur da medicina Retorica gramaticina

1065 Fillossophia et phissicina In Bergamô vais Dutturo

Duttur. - Voust tü perdar al raspet A d'ün hom da taunta honur Dscharo que zieva cun raspet

1070 Sabi honore sior Dottur
Uschêa voust tü ün trattaer
Chi in sabgientscha nun ho sieu paer
Grand signael da d'esser nar
Ais as daer our da d'esser scoart

1075 Nun saias tü sco üna beschia Ma quaist habit repetescha Craiand qualch giedas â fae**r** honur Et reverir qual grand Duttur Schi suot ün habit venerand

1080 — As reveresche ün grand furfant Our davaunt meis oelgs am vo Chia bain bôt füssast crappô

 $[\mathbf{F}^{\circ} \ \mathbf{22} \ \mathbf{v}^{\circ}]$ (Trafoldin at fo is alchiappe at inprovistta intuorn, et disch.)

Stez pür â Dieu sior Duttur L' mallam as giavüsch da tuot mieu cour

1085 Al diavel gaia cun te
Et nun po gnir davent cun me
Siand ch' el resta co tiers te.;

(Trafoldin s'infaundscha da d'yr darent tuorna s' metta à tiurra davous ly Duttur al do cun la pistolla som las arains al Duttur s' voalva dandet et do zur aint per tiarra, et Trafoldin fügia Vain saro al tran. Compaera Dondoardo can Tra : din.

Donboardo. - Eist sto à cuort chie s' disch allo

Trafoldin. - Al Cunt Othovio ais arturnô

- 1090 Ma restò el desperò
 Per la moart da d'Issabella
 Chia matzaeda s' ho aquella
 Stimand per moart al tramortieu
 Sieu bel cour holla farieu
- 1095 Al quel sa maiastaed inclet
 Holla dallumgia do decret
 Chia vus vegnias capturô
 Et sü sura ho comandô
 Al inquirittur dalla radschum
- 1100 Ch' el vus vegnia à faer praschum Sú bain bodt as fe davent Sata bum ò nosch al vent

Dondoarno. -- He bel pissaer da sa maiastaed
Dalla radschun et sieu decret

- Nun faron me'tscheart praschun Scha füssen be ün milliun Perche l'invissibel am faro Et fina l'ultim matzaro Pero
- 1110 Brich per fügir quaista canaglia Ma al spüert chi me travaglia Tieu cussalg vöeglia sgundaer Ma l' viaedi vöelg müdaer Atsche d'üngiün nun saia sequieu
- 1115 Giaro inua nun sum cuntschieu L' viaedi d' genua vöelg müdaer Et quel da frauntscha in pe pigliaer
- Trafoldin. Schapür francês vullais dvantaer Vers Roma cussalg s'inchiaminaer
 - 1120 Vuss võeglias chia lo infranzusso Saros in cuort temp et eir műdő

(Compacra Don Claudio et disch.)

Don Claudio. — Tradittur tü hest plaiô A moart il Cunt Othaviô Et causso chia desperaeda

> 1125 Issabella s' ho matzaeda Al quael à desperattiun Del Cunt ho dô occassiun Ma saron els svendichiôs U eir eau da te matzò.

Dondoardo. — Ve Maior Dom chia t' vöelg mussaer [**F° 23 v**°]
A vullair otters svendichiaer
Infin in huossa il numero
D' nunauntta nouf he amatzò
Il tschienteval sarost tü

1135 No, spettaer nun poass eau pü.;

(Tiran las daeias Don Claudio vain bod ferieu. Trafoldin disch.)

Trafoldin. - Signur patrum missericoardia Pü nul vöeglias mollestaer

Dondoardo. — Nun se che saia missaericoardia Daffat our peis al stöelg dritzaer

Al tiran aunchia duos stocadas l' bütta per tiarra moart et disch.)

Dondoardo. — Giaescha beschia malledetta Chi vullaivast faer vandetta

Vers Trafoldin.

Trafoldin ve no am giüdaer In tsche foass al suttaraer

Trafoldin. — Meis mauns nun vöelg chiattschaer nil saung 1145 — D'ün dschantil hom usche navaunt

> Da d'üna schimla crudeltaet Nun vöelg havair complicittaet

Dondoardo.— O tü tmuos et plain nardet Nomnast tü na crudeltaet

1150 Ün at düm bum et braef sudò Sullet luaint al büttaro

(Struz chiand el il mourt disch Trafoldin.)

Trafoldin. — Stine chia vus gniss clappò [F° 24 r°]

Dalla radschun saross squarrtô

Haviand Dondoardo biittò al moart in il foass disch el.

Dondon - Tscheart på nun poass staer acco

Perche al Spüert da Don Alfonso
Am travaglia di et noat
Sü ñs appinain da d'yr daboat

Dschand als ultims plaeds vulliand et jr vain al Spüert da Don Alfonso-pallit et plaio in iin linzöel Dondoardo-stramainta et disch, a parte.)

Dondoardo.— Bun anim vaella qui da faer Per nun parair da stramantaer

Vers al Spüert.,

1160 O Donalfonso quaista saira Tinvid eau cun me à tschaina

(Nu respuondiand al Spüert disch el.)

Gniarost he eau dat spattaer

Al späert tschignia schi schi serran il pan et Trafoldin disch.

Trafoldin.— Mo chie diavel vullais faer Cun aquaist tridg mullinaer

Dondoardo.— A quaist Spüert per pladaschaer L' he invidô cun me â tschnaer Gain la tschaina ad appinaer

Trafoldin. — La tschaina quel ais bod pinaeda Ma vulles chia mi füss daeda

> 1170 La mia pêia per che ch' eau tem Chia arivo sai al desseng Chia l' sallari da mia fadia

 $[\mathbf{F}^{\circ} \mathbf{24} \mathbf{v}^{\circ}]$ Il diavel poartta via

Dondoardo. - Guarda tü nun bandunaer

1175 Chia indret at vöelg paiaer

(Vaun davent evran il pan mainan la tschaina paragiaeda sun ünd maissu our du d'our vain al Spüert vun rimur et as schainta space Dondourdo et Trafoldin tema pero s' fo anim vain no tiers et us metia à mangiaer glirro la tschaina disch al Spüert.;)

Spüert. -- Quaista saira ò Dondoardo

M'hest ividô â schnaer con te Damaun t' invida â tschnaer cun me Saron preschaints eir ad a quella

1180 Al maior dom et Issabella

Al Spüert asparta Dondoarda al voul cumpagniaer cun la glüsch et il Spüert disch.)

Dittas ceremonias bsöeng nun fo Al Spüert da quel t' hêst amatzô

(Trafoldin tenda â mangiêr et disch.)

Trafoldin. — La manestra am paera buna

(Turnand Dondoardo disch el.)

Dondoardo. — Oibo che spüzur et che odur

Trafoldin. — Quieteschat ün pô per mieu amur Ch' eau nu s' lïmaing dich per la gulla S' di chia que Spüert dalla muaglia M'ho chatscho na tael anguoscha

[F° 25 r°] Chia fat faer m' hol in las chiotschas Dondoardo. — Oibo ascrum et grand pultrum

Trafoldin. - Piglie per böen mieu sar patrum

(Mettand Dondoardo al maun sün la maissa disch el.)

Dondoardo. — Piglia et poartta quaist davent Trafoldin. — Que nun he ünguotta in sen

Schantes giô et fain noass quint

1195 Per chè huossa in la fin Da mieu sarvezzan arivaeda Mia paeia da co savais

Chia inpromiss uschê am h' vais Dondoardo. – A mi nun voust tü pü servir

Trafoldin. — In infiern nun vöelg eau ir Craias chia l' Spüert per cortessia S' hegia invidô à chiessa sia Che tschaina vullais chia el as detta Siand preschaints sum tiers aquella

> 1205 Il Maior Dom et Issabella Otter co ch' el as trametta In infiern per regaal

Al diavel luccifer

Dondoardo. - Che infiern et che diavel

1210 Eist eir tü usche credaivel
Chia tü craiast ch' infiern saia
Et chi fo mael in quel gaia.
L'infiern ais na chioss inspièda our
Per faer tema alla glieud povra

[**F° 25 v°**] Et per nun daer als tmuoss pussaunza Eis inspiò la resüstauntza.

(In dir als ultims placeds vain aviert al pan cun grandischma rimur Dondoardo s' insuuescha s' voulva et vezza ils Spüerts da Don Alfonso Maior Dom et Issabella darous el et disch.)

Dondoardo. — Ne se da chi veng eau stumplô
Da vair chê voul darchiô
A quaist diavel cun me faer
1220 O Trafoldin num bandunaer

(Pero vegnia stumplô inavaunt disch.)

O vus Spüerts che giavüschais Da me chia ami põss nun laschais Nun l'ais aûnchia gia arivaeda L'ura â la tschaina destinaeda

1225 Traes giüdizi del vair Dieu Donalfonso.— Hest glivro tü al cuors tieu

(Dondoardo vo ün pô inavaunt rivand dadains al pandisch el)

Dondoardo. — Qui nun ais ottar co puolvr et tschendra O che soart spaissa et che bravanda Usche veng eau qui regallô

1230 Chi cun al Raighe bgiar mangiò

Donalfonso. - Tuochia maun ô Dondoardo

(Dondoardo per nun parair stramantô spoardscha el ri il maun ma svulvand $[\mathbf{F^0 26 r^o}]$ el subit per s' largiaer disch el.)

Dondoardo.— Da staer aqui à que nun fatscha Chia bgiar pii fraid eist co la glatscha

(Al Spuert del Majordom disch.)

In aquaist hura svendichiôs 1235 Saron tuots quels da te mazôs Dechand al Spüert que al piglia el per l'ottar moun et disch.)

Dondoardo. — Missaericordia Maiôrdom

MAIORDOM. — Missericordia in l'otter muond Nun hest cuntschien et per aque Nu vain l'üssaeda qui cun te

Dondoardo sentint que s' volvand el rers Issabella dschant.)

Donboardo. — Conpaschiu ô Issabella

(Pigliand Issahella per als chiavels disch.)

Conpassiun nun po da quella Quella per ta causs ais dasparaeda In aquaist hura gnir üssaeda

(S' vvlliand Dondoardo s' slargiaer dals Spüerts et il tirand els inavaunt dischel.)

Nun m' tgne pü qui vus Spüerts infams Ma subito turnèr laschem

(Dschant als ultims plaeds vo sü il für suot el et searran al pan Trafoldin vsand chia sieu putrum ais darent [\mathbf{F}° 26 \mathbf{v}°] sainza sieu sallari sbrégia el aint traes al pan.)

Trafoldin. — O S^r Spüerts per cortessia Laschem assiever al sallari mieu

(Doppo ün på sbrégia Dondoardo.)

Dondoardo. — Ach smalledieu et sfortûnô Aque he fat qui he chiattô

1250 La vitta aeterna he eau sbüttò
Et lg infiern nun he sügniò
O vus chi aunch huossa vivais
Da me exaipel pigliaer pudais
La ressüstaunza â nun sbüttaer

1255 Ne dal diavel s' laschaer surmnaer In l'ottar muond he mael vivieu. Al vivaunt Dieu nun he tmieu Ma à sieu jüdici sun suottamiss Et traes aquel dal paravis

1260 Et da sa fatcha sum eau privô Et in aeternum qui condamnô (Doppo ün po taschand Dondoardo disch Trafoldin.)

- Trafoldin. Al diavel inandret nu ho procedieu
 Am al vêr vi il sallari mieu
 Ma scha l' ais qualchiün chi in infiern vo
 - 1265 Da quels chi essens huossa co
 - (F° 27 r°) Giavüsch ch' el vöeglia eun el pigliaer Mieu bullattin as faer paiaer Stez à Dieu chiaera braiaeda
 - 1269 La comedgia ais gliavraeda.;

Eau Guadench G. Röedel scrit

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC

I. - Lou Filhol de la Mort

Un cop, i' aviò un ome paure, paure coumo un rat de gleizo. Aviò cinq mainages que i dounavoun pla peno à nouirì, quand sa femno s'acouchet d'un goujat.

- « Coussi l'apelaren aqueste? » diguet l'ome à sa femno.
- « Lou caldra apela: Jan-de-trop. »

Paimens se reprenguet e diguet :

« — Se soun pairi i vol doună un autre noum, i lou dounaren. Vai-t'en veire tous parents, anounço-z-i l'arrivado dal nouvel vengut e causissis i-n-un per pairi »

L'ome va visita toutis sous parents; toutis, un après l'autre,

TRADUCTION

1. - Le Filleul de la Mort

Il était une fois un homme pauvre, pauvre comme un rat d'église; il avait cinq enfants qu'il avait beaucoup de peine à nourrir, quand sa femme s'acconcha d'un garçon.

- « Comment l'appellerons-nous, celui-ci? » dit le mari à sa femme.
 - « Il faudra l'appeler Jean-de-trop. »

Pourtant elle se reprit et dit:

— Si son parrain veut lui donner un autre nom, nous le lui donnerons. Va-t'en voir tes parents, annonce-leur l'arrivée du nouveau venu et choisis-en un pour parrain.

Le mari va visiter tous ses parents ; tous, l'un après l'autre, lui ré-

¹ Version narbonnaise, écrite sous la dictée de M. Guibaud.

i respounderoun: a Acò va pla, te felicitan.» Mais el se disiò: « Qunos felicitacieus! Me sariò pla passat de la vengudo d'aquel goujat »; e quand i l'oufrisquet à lou tène, toutis i respounderoun que n'avion pas lou tems, ou qu'eroun malauts; cap nou voulguet estre pairì.

Las parentos que couvidet d'estre mairinos i respounderoun la mêmo causo.

L'ome s'en va co de sous amits: eroun pla rares, per so qu'ero paure; i fasqueroun la mèmo respounso.

Autant i diguèroun lous vesis e las vesinos.

L'ome s'entournet à l'oustal en plourant, countet à la femno so qui ero arribat, e la femno se metet à plourà.

Dal tems que plouravoun, ven un ome viel amé uno barbo loungo, touto blanco, vestit de fardo petassado, per demanda las moinos.

« N'aven pas trop de pa, — i dits la femno, — mais acò es egal, nous gèinaren un pauc: ei pas jamai emmandat cap de paures sans i dounà quicom. Ome! coupo-z-i un bouçi de pa, e que vengue se caufà, s'a fret.»

pondirent: « Cela va bien, nous te félicitons. » Mais il se disait en lui-mème: « Merci de vos félicitations, je me serais bien passé de la naissance de ce garçon »; et, quand il leur offrit de le tenir (sur les fonts), tous lui répondirent qu'ils n'avaient pas le temps, ou bien qu'ils étaient malades : aucun ne voulut être parrain.

Les parentes qu'il invita à être marraine lui répondirent la même chose.

Il s'en va chez ses amis : ils étaient rares, parce qu'il était pauvre; ils lui firent la même réponse.

Autant lui répondirent les voisins et les voisines.

Le mari revint à la maison en pleurant, raconta à sa femme ce qui lui était arrivé, et la femme aussi se mit à pleurer.

Pendant qu'ils pleuraient, vint un homme âgé avec une longue barbe blanche, vêtu d'habits tout rapiécés, qui leur demanda l'aumône.

« Nous n'avons pas trop de pain, — répond la femme. — mais c'est égal, nous nous priverons un peu: je n'ai jamais renvoyé aucun pauvre sans lui donner quelque chose. Homme! coupe lui un morceau de pain, et qu'il vienne se chauffer, s'il a froid.

Lou paure viel prend lou pa, s'asseto al ped dal foc, e, coumo encaro plouravoun, i demandet per que.

- « Ma mouliè ven de s'acoucha, respoundet l'ome; ei cercat pertout e n'ei pas troubat digus per pairi e mairino a-n-aquelo pauro creaturo que ven de naisse.
- » Qu'acò vous chagrine pas, i diguet lou paure viel, se voulets, ieu sarei soun pairl.
- » Merci, diguet la femno, merci, brave ome, voulen pla: mais qu'auren per mairino?
- » Qu'acò vous chagrine pas, ne traparei uno. Quouro voulets batejà?
 - » Dema; nous cal arremassa quicom per la festo.
- » -- Vous metets pas en peno de res, iéu me cargui de tout.

Aquel paure viel ero Nostre-Segne.

L'endema mati, arrivavoun d'aqui entre aqui de saumos cargardos de pa, de vi, de car, de poulalho. Quand lous parents, lous amits e lous vesis, vegeroun tant de prouvisiéus, vengueroun veze la femno e soun ome, per de que esperavoun douna un cop de maisso.

Le pauvre vieux prend le pain, s'assied auprès du feu, et, comme ils pleursient encore, il leur demanda ce qui les chagrinait.

- « Ma femme vient de s'accoucher, répondit le mari ; j'ai cherché partout et n'ai trouvé personne qui voulût être parrain et marraine de cette pauvre créature qui vient de naître.
- Que cela ne vous inquiète pas, lui dit le vieux pauvre, si vous voulez, je serai son parrain.
- " Merci, dit la femme, merci, brave homme, nous le voulons bien; mais qui aurons-(nous) pour marraine?
- " Que cela ne vous inquiète pas, j'en trouverai une. Quand voulez-vous baptiser?
 - » Demain ; il nous faut économiser quelque chose pour la fête.
 - [Ne; vous mettez en peine de rien, je me charge de tout. » Ce panvre était Notre-Seigneur.

Le lendemain matin arrivaient à chaque instant des ânesses chargees de pain, de vin, de viande, de volailles. Quand les parents, les amis et les voisins, virent autant de provisions, ils vinrent voir l'accouchée et son mari, dans l'espérance de donner un coup de dent.

^{&#}x27; Littéralement un coup de mâchoire.

La femno e soun ome, qu'eroun pas michants e qu'aquelos vièures avion mesis de bono imou, lous couvideroun toutis al filhol.

Sus la taulo s'espandiguet uno napo blanco; de grossis flascous de vi viel, de pa blanc coumo la nèu, de cremos, de fruits, de fougassets, combission la napo; al coustat dal foc, i'aviò un grand toupi per la soupo, uno croustado coumo un sedas, un piot e dous capous à l'aste, que viravo lou pus grand das quatre mainages en alandant las nasicos.

Jamai un filh de réi aviò agut un tal filhol!

Parents, amits, vesis, tout acò preniò de bellos nasicados dal boun fumet de la cousino.

Quand la campano sounèt, t'arribo un carrosso de quatre chavals, s'arresto davans la porto e ne sourtits l'ome viel vestit coumo un segnou, la barbo pla penchenado; semblavo avé pas mai de vint ans, s'ero pas estat la barbo blanco. Quand sioguet davalat, tournet al carrosso en diguent: « — Sourtissets, Madamo la mairino, aro es tems.»

Sul cop, sourtits un escaleto qu'aviò lous osses pus blancs que la neu: ero la Mort.

L'accouchée et son mari, qui n'étaient pas méchants et que ces victuailles avaient mis de bonne humeur, les invitèrent tous au baptême.

Sur la table on étendit une nappe blanche; de grosses bouteilles pleines de vin vieux, du pain blanc comme la neige, des crèmes, des fruits de toute sorte, des fouaces, convraient la nappe; pres du feu, il y avait un grand pot pour la soupe, une tourte [grande] comme un crible (à passer la farine), un dindon et deux chapons à la broche, que tournait le plus grand des quatre enfants en écarquidant les narines.

Jamais un fils de roi n'avait eu un tel baptême!

Parents, amis, voisins, flairaient de toutes leurs forces le bon fumet qu'exhalait la cuisine.

Quand la cloche sonne, arrive une voiture [attelée] de quatre chevaux ; ede s'arrête devant la porte et il en sort le vieux pauvre, vêtu comme un seigneur, la barbe bien peignée; il aurait paru n'avoir pas plus de vingt ans sans sa barbe blanche. Quand il fut descendu, il se retourna vers le carrosse, en disant: «—Sortez, Madame la marraine, c'est le moment. »

Aussitôt descend un squelette qui avait les os plus blancs que la neige: c'était la Mort.

A-n-aquelo visto, toutis lous manjaires que s'eroun couvidats fugigueroun de tout coustat; demouret pas mai dins l'oustal que la maire, lou paire e lous mainages.

« — Agets pas pou, — diguet la Mort, en dintrant, — soui vostro amigo; toutis lous de vostro familho viéurets dous cents ans sens estre malauts; ensignarei un secret à moun filhol que lou rendra l'ome lou pus riche de la terro.»

La Mort s'atapet d'un mantel et d'un vele espés, e partigueroun per bateja.

Quand tourneroun de la gleizo. Nostre-Segne diguet: «—Ieu amai la Mort, aven pas besoun de manjà, nou'n anan; vous autris, metets-vous à taulo et regalats-vous à vostre aise.»

L'ome, la femno e lous mainages manjeroun, begueroun, ageroun de pitanso per veit jours.

Despei, sous afas aneroun en prousperant; re nou mancavo dins l'oustal.

Jan-de-trop anet à l'escolo; quand sapiet pla legi, escriéure e coumta, sa mairino lou venguet veire e i diguet: « — Jan, as dos-o-veit ans, es tems que prengues un mestiè.»

A cette vue, tous les mangeurs qui s'étaient invités s'enfuirent de tous côtés; il ne resta personne dans la maison que la mère, le père et les enfants.

« — N'ayez pas peur, — dit la Mort en entrant, — je suis votre amie; tous les membres de votre famille vivront deux cents ans sans être jamais malades, et j'apprendrai un secret à mon filleul qui le rendra l'homme le plus riche de la terre. »

La Mort se couvrit d'un manteau et d'un voile épais, et ils partirent pour aller baptiser l'enfant.

Quand ils revinrent de l'église, Notre-Seigneur dit:

« — Moi et la Mort n'avons pas besoin de manger, nous partons; vous, mettez-vous à table et régalez-vous à votre aise. »

Le mari, la femme et les enfants mangèrent, burent, et il resta des vivres pour huit jours.

Depuis, leurs affaires allèrent en prospérant; rien ne manquait plus dans la maison.

Jean-de-trop alla à l'école; et, quand il sut bien lire, écrire et comp ter, sa marraine vint le voir et lui dit:

« - Jean, tu as dix-huit ans, il est temps de prendre un métier. »

- » Ai pas pensat encaro a-n-aco, mairino: me dounavi pas cap de chagrin en vegent l'aboundancio qu'es vei dins nostre oustal; aro farei coumo voudrets.
 - " Te cal fa medeci.
- » Vous trufats de ieu! Lou medecì que ven dins nostre vilage sap lou lati, amai fosso causos que ieu sabi pas; coussi voulets que fague?
- »— As pas besoun de saupre res: te vau faire medeci sul cop. Quand aniras veire un malaut, se me veses al cap dal leit, diras as parents que podoun souna lou noutari e lou capelà. Se me veses as peds, i pourtaras uno fiolo d'aigo de regalussio, i diras de ne metre tres goutos dins un veire d'aigo; lou malaut guerira. Digus nou me veira que tu.
- » Coussi voulets, mairino, que guerigue lous malants amé d'aigo de regalussio?
- » Simplas, lous gueriras pas: quand sarei al cap dal leit, lou malaut mourira; quand sarei as peds, vieura. Anen, te cal acoumensa toun nouvel mestiè: quand vendra lou medeci à-n-aqueste vilage, tu, faras semblant d'ana veire lou malaut.
- Je n'ai pas encore pensé à cela, marraine : je ne me donnais point de souci en voyant l'abondance qui règne aujourd'hui dans nouve maison : mais je ferai comme vous le désirez.
 - » Il faut te faire médecin.
- » Vous vous moquez de moi! Le médecin qui vient dans notre village sait le latin et bien d'autres choses que j'ignore; comment voulez-vous que je fasse?
- » Tu n'as besoin de rien savoir: je vais te faire médecin sur l'heure. Quand tu iras chez un malade, si tu me vois à la tête du lit, tu diras aux parents qu'ils peuvent appeler le notaire et le prêtre. Si tu me vois au pied (du lit, tu leur porteras une fiole d'eau de réglisse, tu leur diras d'en mettre trois gouttes dans un verre d'eau, et le malade guerira. Personne que toi ne me verra. »
- » Comment voulez-vous, marraine, que je guérisse les malades avec de l'eau de réglisse?
- » Nigaud, tu ne les guériras pas: quand je serai au chevet du lit, le malade mourra; quand je serai au pied, il vivra. Allons, il faut commencer ton nouveau métier; quand le medecin viendra dans ce village, tu feras semblant d'aller voir aussi les malades, et quand le

Quand lou medeci sara partit, diras: Es perdut, ou Risco pas res amé ma fiolo.»

Jan-de-trop alabets faguet coumo i aviò dit sa mairino. En premier, lou vegent tant jouve, las gens. sapient qu'aviò pas après la medecino, lou voulion pas creire. Paimens, in aget que s'asarteroun à l'escouta. Jamai Jan-de-trop nou se troumpavo.

Acò se sapiet à la vilo, d'aquelo à uno autro, de l'autro pertout, jusquos à Paris.

Toutis lous riches de la Franso, quand avion de malauts, mandavoun cerca Jan-de-trop, e jamai Jan nou se troumpavo.

Gar-aqui que la filho dal rei toumbo malauto; toutis lous medecis de Paris la dision perdudo. Lou cousiniè dal rei, que ero dal vilage de Jan-de-trop, i countet soun saupre-faire, en i assegurant que se la princesso poudiò gueri, Jan la gueririò.

Lou rei mando cerca Jan dins sonn carrosso. Quand sioguet arrivat, lou meneroun à la crambo de la princesso; en dintrant, veget sa mairino al ped dal leit.

Prenguet alabets lou paire en despart e i diguet:

médecin sera parti, tu diras: Il est perdu, ou bien, Il ne risque rien avec ma fiole.»

Jean-de-trop fit ainsi que lui avait dit sa marraine. En premier [lieu], le voyant si jeune et sachant qu'il n'avait pas étudié la médecine, les gens ne voulaient pas le croire. Pourtant quelques-uns se hasardèrent à l'éconter, et jamais Jean-de-trop ne se trompait.

Cela se sut à la ville (voisine), de celle-là à une autre, de l'autre partont, jusqu'à Paris.

Tous les (gens)riches de la France, lorsqu'ils avaient des malades, envoyaient chercher Jean-de-trop, et jamais Jean ne se trompait.

Voilà que la fille du roi tombe malade ; tous les médecins de Paris la declaraient perdue. Le cuisinier du roi, qui était du village de Jean-de-trop, conta au roi son savoir-faire, en lui assurant que si la princesse p avant guérir, Jean la guérirait.

Le roi envoie chercher Jean avec sa voiture. Quand il fut arrivé, il demanda où était la fille du roi. On le conduisit à la chambre de la princesse. En entrant, il vit sa marraine au pied du lit.

Il prit alors le père à l'écart et lui dit :

- » Que me dounarets, se vous guerissi vostro filho?
- .. Te dounarei uno carretado d'argent.
- » Acò's pas prou.
- » Te dounarai uno de mas prouvinsos, la que t'agradara lou mai.
 - » Acd's pas prou.
 - » Te dounarai la mitat de ma courouno.
 - » Acò's pas prou.
 - » Alabets, que vos que te douni?...
 - » Cal que me dounets vostro filho en mariage.
 - » Ieu te la dounarai, amai que elo te volgue. »

La princesso ero uno bello filho de dos-o-nou ans; Jan n'aviò vint o-dous, ero un bel goujatas de bouno mino; agradet a la princesso, que diguet:

« — Eh be! moun paire, que me guerisque e après lou prendrei. »

Dins quinze jours, amé sa fiolo de regalussio, Jan aget guerit la princesso. Se marideroun; fagueroun festo tout un més.

Jan et sa femneto s'aimavoun que se pot pas mai; per acò, Jan aviò un grand soucit en pensant que se separariò trop

- " Que me donnerez-vous, si je guéris votre fille?
- » Je te donnerai une charrette pleine d'argent.
- » Cela n'est pas assez.
- » Je te donnerai une de mes provinces, celle qui te conviendra le mieux.
 - « Cela n'est pas assez.
 - « Je te donnerai la moitié de ma couronne.»
 - » Cela n'est pas assez.
 - » Enfin, que veux-tu que je te donne?...
 - » Il faut que vous me donniez votre fille en mariage.
 - » Je te la donnerai, pourvu qu'elle t'accepte [pour mari]. »

La princesse était une belle fille de dix-neuf ans et Jean-de-trop en avait vingt-deux; c'était un beau garçon, de belle mine. Il plut à la princesse, qui dit:

« — Qu'il me guérisse, après je l'épouserai.»

Dans quinze jours avec sa réglisse, Jean eut guéri la princesse. Ils s'épousèrent; on fit fête (pendant) tout un mois.

Les jeunes époux s'aimaient on ne peut plus ; mais cependant Jean avait un grand souci en pensant qu'il se séparerait trop tôt de sa lêu de sa femno : el deviò vieure dous cents ans. coumo i aviò proumés la Mort.

Sa mairino venió lou veire d'aqui entra qui. Un jour i diguet:

- « Mairino, vous que m'aimats tant, devriots pla douna autant de vido à ma femno coumo à ieu.
 - » -- Acò's pas poussible. »

Jan i tournavo demanda, toujour la Mort i disiò:

- « Acò's pas poussible.
- " Eh be! ne parlen pas pus ; alabets, vesi qu'avets pas tant de poudé coumo disets, "

Jan aviò uno pichouno carbasseto ount metió d'aigo-ardent quand s'en anavo en voniage.

- Tenets, mairino, sioi pla segur que pouirots pas dintra dins aquelo carbasseto.
- " Mainage que es tu, re de pus simple per ieu; mai me voli pas amusa a-n-acò.
 - Perqué poudets pas.
 - " Vas veire", dits la Mort, et se fa pichouno, pichouno,

femme, car il devait vivre deux cents ans, ainsi que le lui avait promis la Mort.

Sa marraine venait le voir de temps en temps. Il lui dit un jour:

- " Marraine, vous qui m'aimez tant, vous devriez bien donner autant de vie à ma femme qu'à moi-même.
 - " Cela n'est pas possible.

Jean recommençait à faire sa demande, et toujours la Mort lui répondait:

- « Cela n'est pas possible.
- "— C'est bien, n'en parlons plus; mais je vois que vous n'avez pas autant de puissance que ce que vous dites."

Jean avait une petite calebasse où il mettait de l'eau-de-vie quand il allait en voyage.

- "— Tenez, marraine je suis bien sûr que vous ne pourriez pas entrer dans cette petite gourde.
- » Enfant que tu es, rien n'est plus facile pour moi ; mais je ne ve ix pas m'amuser à cela.
 - · Parce que vous ne pouvez pas.
 - Tu vas voir, dit la Mort. »

Elle se fait petite, petite, petite comme un grillon, et entre dans la petite gourde. Aussitôt Jean l'enferme dedans avec le bouchon bien serré

pichouno coumo un gril; dintro dins la carbasseto. Sul cop. Jan la tanco dedins amé lou tap pla sarrat.

- Jan! cridet la Mort, durbissi me.
- » Nani, mairino; vous aimi pla, qu'avès fa moun bounur, mais tabés aimi pla ma femno; sourtirets pas que nou ajets donnat autant de vido à ma femno coumo à ieu, »

Veit jours la Mort demouret tancado dins la carbasseto, veit jours sus la terro digus non mourignet; lon diable ero estounat de pas veire arriva cap de dannat.

Nostre-Segne risió de tout acó; sabió que perdrió pas res per espera; aimavo Jan, que ero un ome brave e devoucieus.

Finaloment, après veit jours de languiment, de veire que soun traval ero en retard, la Mort donnet à la femno de soun filhol tant de vido coumo a-n-el.

Cric, cric,
Moun counte es fiuit;
Cric, crac,
Moun counte es acabat.

- Jean! cria la Mort, ouvre-moi.
- »—Non, marraine, je vous aime bien, (car) vous avez fait mon bonheur, mais j'aime aussi beaucoup ma femme; je ne vous laisserai pas sortir jusqu'à ce que vous avez accordé autant de vie à ma femme qu'à moi-même.»

[Pendant] huit jours la Mort demeura enfermée dans la petite gourde, [pendant] huit jours sur la terre personne ne mourut. Le diable était étouné de ne voir arriver aucun damné.

Notre-Seigneur riait en voyant tout cela, sachant bien qu'il ne perdrait rien pour attendre; il aimait beaucoup Jean, qui etait un homme bon et religieux.

Enfin, après le huitième jour d'ennui, voyant que son œuvre était en retard, la Mort accorda à la femme de son filleul une vie aussi longue qu'à lui-même.

> Cric, cric. Mon conte est fini: Cric, crac, Mon conte est achevé.

> > L. Lambert.

(A suivre.)

UN PREZEN DE REI '

Al temps que Cristofo Couloumb Venió de trouba l'Americo (Qu'aurió degut pourta soun noum), Un gros marchant, noumat Perrico, S'embarquet, un jour, à Touloun. Amb uno forto pacoutilho, Per ana dins aquel païs (Cadun ne dizió meravilho), La chanja costro de rubis, De perlos e de couchenilho, E s'entourna riche à Paris.

Perrico èro pas apendris; Crentavo ni ven ni tourmento; Mai à peno es sourtit del port, Que bufo un issalop tan fort

UN PRÉSENT DE ROI

Au temps que Christophe Colomb — venait de découvrir l'Amérique — (qui aurait du porter son nom), — un gros marchand, nommé Perrique, — s'embarqua, un jour, à Toulon, — avec une forte pacotille, — pour aller dans ce pays, — dont chacun disait des merveilles, — la changer contre des rubis, — des perles et de la cochenille, — et s'en retourner riche à Paris.

Perrique n'était pas un apprenti ; - il ne craignait ni vent, ni tour-

¹ Nos lecteurs ont eu la primeur d'un assez grand nombre des pièces qui composent le nouveau recueil (lou Reprim que M. Gabriel Azaïs vient de publier. Ils nous sauront gré de leur communiquer la suivante, l'une des plus agréables de celles qui paraissent dans ce charmant volume pour la première fois.

Qu'al vaissel derravo l'empento.
Penden fosso neits, fosso jours,
Nostre viagiaire sens secours
Vogo sus l'oundo à l'aventuro.
E créi que sa mort es seguro,
Quant un mati lou temps ven clar.
Pauc à pauc s'amaizo la mar,
Lou ven es siau; uno alenado
Buto la nau dins uno rado
Qu'es al dejoust d'aquel païs
Que coungréio lous canaris.

L'emperaire de la countrado
Prenió 'n ban dins aquel moumen:
Tan leu veire lou bastimen,
Se gandis deus el à la nado.
Acoumpagnat de sous segnous.
Perrico, qu'es pas vergougnous,
Quilhat sul trepadoù, saludo
Lou boun rei, qu'am touto sa cour
Li souveto la benvengudo,
E l'invito, per coupa court.
A veni, coumo un camarado.
Al palais faire sa dinnado.

mente; — mais à peine est-il sorti du port, —qu'il souffie un vent du sud-est si violent — que du vaisseau il arrache le gouvernail. — Pendant un grand nombre de nuits — et un grand nombre de jours, — notre voyageur sans secours — vogue sur l'onde à l'aventure. — et il croit que sa mort est certaine, — quand un matin le temps devient clair: — pen à pen s'apaise la mer. — le vent est calme: une bouffée — pousse le vaisseau dans une rade — qui est au-dessous du pays — qui produit les canaris.

L'empereur de la contrée — prenait un bain dans ce moment. — Aussitôt qu'il voit le bâtiment, — il se dirige vers lui à la nage, — accompagné de ses seigneurs. — Perrique, qui n'est pas timide, — droit sur le pont, salue — le bon toi, qui, avec toute sa cour. — lui souhaite la bienvenue, — et l'invite, pour couper court, — a venir, comme un camarade. — au palais faire son diner.— Il ne se le fait

S'ou fa pas dire mai d'un cop: Penden que la barco èro en danso. N'avió pas res mes dins la panso, Qu'es curado coumo un esclop: Pensos, lettoù, qu'a la fringalo. Cargo soun pus bel vestimen. Del vaissel sens muza davalo: Es al palais dins un moumen.

Lou rèi l'acoumpagne à la taulo E lou fa metre à soun coustat; Mais sul seti à peno assetat, Vèi armats d'uno loungo gaulo Uno troupo de jouvencels Que, rambats al tour de la salo. Sus la taulo virou lous uels. Crento d'abord per soun espalo; Mais vèi lèu per quano razoù Se trobo aqui la garnizoù.

La taulo es à peno cargado De so milhoù de la countrado, Qu'arribo un fum de grosses rats Que sautou 'n bel mitan des plats;

pas dire deux fois; — pendant que la barque était ballottée (par les vagues), — il n'avait rien mis dans la panse. — qui est creuse comme un sabot; — tu penses, lecteur, qu'il a la fringale —Il met son plus beau vêtement; — du vaisseau sans lambiner il descend; — il est au palais dans un moment.

Le roi l'accompagne à la table — et le fait mettre à son côté. — Mais sur le siège à peine est-il assis, — qu'il voit, armés de longues gaules, — une troupe de jeunes hommes — qui, rangés autour de la salle, — sur la table tournent leurs yeux. — Il craint d'abord pour son épaule: — mais il voit bientôt pour quelle raison — se trouve la cette garnison.

La table est à peine chargée — de ce qu'il y a de meilleur dans la contrée, — qu'il arrive une nombreuse troupe de gros rats — qui sautent au beau milieu des plats. — sous les veux du roi font bom-

Joust lous uels del réi fou boumban so E li disputou sa pitanso, Malgrat lous gardos aponstats

Qu'am sas gaulos cercou de-bado A metre en fugo aquelo armado, Qu'a toujour autan de souldats, Per tan qu'in i aje de matats. En pas laissou pas mai Perrico, I prenou 'n blanc de perdigal Que ten dejà joust lou caissal; Am soun coutel en van lous pico...

N'èro pas mai goulut, crudel, Aquel bestial, mitat aucel. Mitat femno, qu'en soun bel libre Nous retrais lou famous felibre. Bestial que faguet tan pati, En renden subran vermenado Touto carn per el mouzigado, Lous que canto dins soun lati.

Pensaz pla que nostre viagiaire. Que se batió per lous boussis Amb aqueles marrits vezis,

bance — et lui disputent sa pitance. — malgré les gardes postes — qui, avec leurs gaules, cherchent en vain — à mettre en fuire cette armée, — qui a toujours autant de soldats, — pour si nombreux que soient ceux qui sont tués. — Ils ne laissent pas en paix Perrique. — ils lui prennent un blanc de perdreau — qu'il tient déjà sous la dent; — avec • on couteau en vain il les pique. . .

Ils n'étaient pas plus goulus, plus cruels,—ces animaux, moitié oiseaux, — moitié femmes, que dans son beau livre — nous peint le fameux félibre. — animaux qui firent tant souffrir de la faim, — en rendant tout à coup véreuse — toute viande par eux entamée, — ceux qu'il chante dans son latin 1.

^{&#}x27;N'ero pas mai goulut, crudel, etc. Il s'art, dans ce passage, des Harpies dont Virgile (lou famous felibre, print la figure et montre l'expessive voracit dans le 3' livre de l'Énéide, vers 210 et suivants.

Degoustat, manjavo pas gaire. Se lèvo, en proumeten al rèi Que l'escouto, mais pauc lou crèi. De fa cessa 'quelo magagno.... Sens tarda, dèu lou vaissel gagno, E torno lèu amb un cabas Que ten pla sarrat joust lou bras.

La taulo, qu'aviòu desgarnido, Coumo ou vol es tourna servido. Tre que sentis l'audoù des plats La loungo proucessièu des rats Recoumenso e sauto à la taulo: Mais dins lou cabas quicom miaulo, L'onbris, e subran un gros cat Que n'a pas l'er d'estre endecat, Seguit d'uno negro catasso, Ne sourtis, e fou rudo casso As rats toutes espaurugats, Que sabou pas, dins soun dezaire, Trouba lou cami del repaire Ount èrou tout aro amagats. Sus els tombou coumo un aurage, Lous uels en fioc, nostres dous cats,

Vous pensez bien que notre voyageur, — qui se battait pour les morceaux — avec ces mauvais voisins, — dégoûté, ne mangeait guère. — Il se lève (de table) en promettaut au roi — qui l'écoute, mais qui le croit pen, — de faire cesser cette peste. — Sans tarder, vers le vaisseau il se dirige, — et il revient bientôt avec un cabas — qu'il tient bien serré sous le bras.

La table, qu'on avait dégarnie, —ainsi qu'il le vent est de nouveau servie. — Aussitôt qu'elle sent l'odeur des plats, — la longue procession des rats — recommence et saute sur la table; — mais dans le cabas se fait entendre un miaulement; — il l'ouvre, et soudain un gros chat — qui n'a pas l'air d'être rachitique, —et avec lui une grosse chatte noire, — en sortent et font une rude chasse — aux rais tout effrayés, — qui ne savent pas, dans leur mésaventuré, — trouver le chemin de la retraite — où ils étaient naguère cachés. — Ils tombent sur eux comme un orage, — les yeux en fèu, nos deux chats; — et

Ne fou un tan gran mourtalage Que lou pavat n'es tout sannous. Lou rèi es quenounsai urous.

Dins aquelo vilo d'Espagno
Oun lous counils, autro magagno,
En cavan joust sous foundamens,
Faziou toumba lous bastimens,
La joio fouguet pas pus grando
Quan lou prumier furet d'Alger,
De Counstantino ou de Tanger.
Venguet ne fa sourti la bando,
Autan noumbrouzo que lous rats,
Des loungs traucs ount èrou 'mbarrats.

Lou rèi, ple de recounèissenso, Oufris à soun liberatoù, Qu'i avió dounat cato e matoù, De bels diamans per recoumpenso, Foss' or, de perlos, de coural. De soun milhoù vi 'n plen barral, E tout so qu'à soun goust agrade; L'acoumpagno jusqu'à la rado, E li dis adièu sul batèu, En lou pregan de tourna lèu.

ils en font un tel carnage — que le pavé en est tout couvert de sang. — Le roi est on ne peut plus heureux.

Dans cette ville d'Espagne 1 — dont les lapins, autre peste. — en creusant sous ses fondements, — faisaient écrouler les bâtiments, — la joie ne fut pas plus grande — quand le premier furet (apporté d'Alger, — de Constantine ou de Tauger, — vint en faire sortir la troupe, — aussi nombreuse que les rats, — des trous profonds où ils étaient enfermés.

Le roi, plein de reconnaissance, — offre à son libérateur, — qui lui avait donné chatte et matou, — de beaux diamants pour récompense, — beaucoup d'or, des perles, du corail, — de son meilleur vin un plein

⁴ Dins aquelo vilo d'Espagno, etc. Plène et Varron rapportent qu'une ville d'Espagne fut détruite par le nombre incroyable de lapins qui s'étaient logés dans ses fondements.

Mais vourguet pas fa d'antre viage; Vendet al pulèu soun vaissel, Croumpet de terros, un castel. I demouret e fouguet sage.

Se sachet dins lou vezinage.
El mêmes ou dizió souven
A sous amics, quane boun ven
L'avió dins l'illo Fourtunado
(Ero atal des Roumans noumado)
Adus, d'ount èro per azar
Tournat riche coumo la mar.

Cadun, en badan escoutavo So que l'urous marchant countavo, E li 'n venió l'envejo al cor D'ana tabé querre un tresor Dins aquel païs de caucagno.

Ne partiguet pamens qu'un soul, Un certan Jan de Vilomagno, Qu'aurió 'gut tout l'or de l'Espagno (Païs qu'alors n'èro coumoul). Sens n'estre per acò sadoul.

barillet, — et enfin tout ce qui lui plait; — il l'accompagne a la rade — et lui dit adieu sur le bâtiment. — en le priant de revenir bientôt.

Mais il ne voulut pas faire d'autre voyage : — il vendit au plus tôt son vaisseau ; — il acheta des terres, un château : — il y demeura et il fut sage.

On sut dans le voisinage — (lui-même le disait souvent à ses amis) quel bon vent — l'avait mené dans l'île Fortunée — (elle était ainsi par les Romains nommée! — d'où il était par hasard— revenu riche comme la mer.

Chacun, bouche béante, écoutait — ce que l'heureux marchand racontait, — et l'envie lui venait au eœur — d'aller aussi chercher un trésor — dans ce pays de cocagne.

Il n'en partit pourtant qu'un seul,—un certain Jean de Villemagne, — qui aurait eu tout l'or de l'Espagne — (pays qui en était alors gomblé), — sans en avoir assez pour cela. Quauques jours avan sa partenso, Lou grigoù se met en despenso Per pourta 'l réi des Canaris De meravilhos de Paris: Poulits mobles, cauzos requistos Que dins soun illo ou jamai vistos. D'escoundour logo un bastimen E s'embarco secretomen, Segù de tourna miliounari, Se lou Ciel lou gardo d'auvari. Quan s'es moustrat tan liberal Per dous cats, l'ufanous mounarco, D'or, se dis, claufira ma barco, Per paga moun prezen réial.

Arribo...Demando audienso Al rèi, qu'i fa bouno aculhenso. Uno troupo de servitous, Que dins de panieiros pourtavo Las beluros qu'i destinavo, Habilhats coumo de segnous, Lou segnissió...Dins la gran salo, Davan l'assistenso rèialo Desplègo tout...Res de plus bel:

Quelques jours avant son départ, — le grigou se met en dépense — pour porter au roi des Canaries — des merveilles de Paris · — de jolis meubles, des choses exquises — que dans son île on n'a jamais vues. — En cachette il affrète un bâtiment — et s'embarque secrètement — certain de revenir millionnaire, — si le Ciel le préserve de tout accident. — Quand il s'est montré aussi généreux — pour deux chats, le magnifique monarque, — d'or, dit-il en lui-même, comblera ma barque — pour payer mon présent royal.

Il arrive...Il demande audience — au toi, qui lui fait bon accueil. — Une troupe de serviteurs — qui portaient dans des corbeilles — les belles choses qu'il lui destinait. — habillés comme des seigneurs, — le suivaient. Dans la grande salle, — devant l'assistance royale, — il déploie tout....Rien de plus beau: — tout brille, tout saute à l'œil. — La cour en est fort émerveillée, — la reine en est tout ébahie, —

Tout treluzis e sauto à l'uel.
La cour n'est fort meravilhado,
La rèino n'en resto espantado,
E lou prince recounèissen
A l'estrangier fa grando festo.
Coumo amb el vol pas estre en resto,
Se cruzo, per li fa 'n prezen
Dinne d'el, loungomen la testo.
Quant a cercat e recercat
(Sens muta nostre ome espèravo),
S'arresto à so que mai prezavo,
E li dono soun pus bel cat.

G. Azaïs.

et le prince reconnaissant—à l'étranger fait grande fête.—Comme avec lui il ne veut pas être en reste. - pour lui faire un présent digne de lui, — il se creuse longtemps la tête. — Quand il a cherché et recherché — (sans mot dire, notre homme attendait), — il s'arrête à ce que luiméme il prisait le plus, — et lui donne son plus beau chat.

G. Azaïs.

VARIÉTÉS

Dotz

Ce mot provençal et le mot français correspondant doiz dois) ont été rattachés à ductus, par ductio, d'où ils deriveraient directement. Cette étymologie n'est pas satisfaisante, et tout le monde le voit sans peine. Je pense que la véritable est duce(m), qui aura en provençal et en français changé de genre è, sous l'influence des mots de même désinence : rotz. crotz, notz; voiz, croiz, noiz. Le seus primitif est canal ³, conduite d'eau, d'où par extension source seule signification indiquée par Raynonard). On trouve même, dans le latin du moyen âge, duce, employé comme synonyme de son dérivé dozil : a et abstracto duce, egreditur vinum. n [Du Cange-Henschel, 11, 947c.)

Quant à duc, il est visible qu'il ne saurait venir de ducem. C'est par l'intermédiaire d'une forme bysantine, à c reste dur, que ce nom de dignité a dû entrer dans le roman de France.

C. C.

Arriver

«....Le roy le fist entrer.... sous l'ombre d'un bien grant ciel de tapisserie,où estoit le lieu et dressouer pour l'arriver, vin, fruiz et espices à planter, pour tous rafreschir. »

(Le Petit Jehan de Saintré, édit, Guichard, p. 145.)

Le mot arriver paraît pris ici dans une acception dont je ne me rappelle pas avoir vu d'autre exemple 4 en français, mais qui est trèscommune dans le provençal moderne, celle de donner à manger. Voy. les dictionnaires d'Azaïs et de Mistral, sous ariba.

C = C

Les oroilles sont voie et doiz Par où s'en vient au cuer la voiz, (Le Chevalier au lion, v. 165-6.)

⁴ Peut-être en faut-il en voir un autre dans la locution citée par Littré, et d'ailleurs bien connue, « arrive qui plante, »

Diez, Woerterbuch, sous docciare; Littré, sous doit.

² Non pas immédiatement, ni peut-être partout, car on trouve en français des exemples de *doiz* masculin. Voy Godefroy sous *doit* (article où, pour le remarquer en passant, sont confondus deux mots differents: $1 \cdot duit = ductum$, 2° notre *doiz*.

BIBLIOGRAPHIE

Orthographia gallica. Aeltester Traktat über franzoesische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten Mal herausgg. von J. Stürzinger!, Heilbronn, Henninger frères, 1884.

Ce petit volume de XLVI-52 pp. est un des mieux remplis et des plus instructifs qu'on puisse lire. L'éditeur énumère d'abord et décrit sommairement tous les mss. qu'il a pu connaître des divers traités sur la langue française, composés en Angleterre avant le XVIe siècle, qui se sont conservés jusqu'à nos jours. Cette partie de l'introduction forme un des plus intéressants chapitres de notre histoire littéraire. Il passe ensuite à l'examen particulier des quatre mss. que l'on possède de « de l'Orthographia gallica », qui fait l'objet spécial de sa publication, et il en determine avec un soin minutieux l'importance relative et les rapports. La conclusion de M. Stürzinger est que l'ouvrage qu'il publie a dû être rédigé vers la fin du XIII, siècle ou le commencement du XIVe. Thomas Wright, qui en avait donné une édition en 1840, d'après un seul des quatre mss. utilisés par M. St., l'attribuait au XIII siècle, et Diez avait adopté son opinion. Quelle qu'en soit la date précise, on voit sans peine de quelle importance est pour la phonétique française un traité d'orthographe et de prononciation,-car c'est surtout des notions de prononciation qu'il nous fournit, - vieux à cette heure de près de six cents ans. La publication du texte est faite avec le plus grand soin et de la manière la plus commode pour le lecteur, qui a sous les yeux simultanement les leçons, souvent trèsdiverses, des quatre mss2. Des notes remplies de savants rapprochements terminent le volume.

C. C.

Altfranzoesisches Ubungsbuch zum gebrauch bei Vorlesungen und seminarubungen harausgg, von W. Föerster und E. Koschwitz, Erster Theil: Die aellester Sprachdenkmaler, mit einem facsimile 3. Heilbronn, Henninger freres, 1884, 84 pages, iu-89.

Ce recueil des plus anciens monuments de la langue française, le

¹ Forme le tome VIII de l'Altfranzoesische Bibliothek publiée sous la direction de M. W. Foerster.

² L un de ces mss., désigné par II (= Breitish Museum Harl, ms. 4971), a des gloses en français et des articles dans la même langue qui lui sont propres. Les trois autres n'ont de français que les exemples allegues.

³ Ceiui do frigment de Valencienues.

meilleur incontestablement, comme le plus complet, qui ait encore éte publié, comprend : 1º les Gloses de Reichenau : 2º les Gloses de Cassel; 3º les Serments de Strasbourg ; 4º la Cantilène de sainte Eulalie ; 5º le Fragment de Valenciennes ; 6º la Passion du Christ ; 7º la Vie de saint Léger ; 8º la Paraphrase du Cantique des Cantiques ; 9º l'Épître farcie de la Saint-Étienne du ms. de Tours ; 10º le Mystère des Vierges sages et des Vierges folles ; 11º la Vie de saint Alexis ; 12º Formulaire de prières pour le jugement de Dieu ; 13º le fragment de l'Alexandre d'Albérie de Besançon. Chacun de ces textes, public diplomatiquement, de la façon la plus scrupuleuse, est accompagné de la bibliographie et de l'apparatus criticus les plus complets. Les trois mss principaux de l'Alexis sont reproduits intégralement en regard l'un de l'autre. Il ne manque à cette publication qu'un glossaire pour en faire l'idéal de la perfection.

Encyklopædie und Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des franzoesischen an italienischen von Gustav Koerting. Ester Theil. xvi-241. Zweiter Tueil, xvii-505. Heilbronn, Henninger frères.

Cet important ouvrage doit être signale et recommandé à tous ceux qui se livrent à l'étude de la philologie romane. Le premier livre expose, d'après les résultats les plus récents et les plus assurés de la science, les notions et les principes généraux concernant le langage, les familles de langues, l'écriture, la littérature, la philologie ; le second livre, qui porte le titre particulier d'Introduction à l'étude de la philologie romane, traite, en sept chapitres, du latin, du roman, des diverses langues romanes, de la philologie romane, des sciences auxiliaires (philologie, histoire, paléographie, etc., de l'objet de l'enevelopédie et de la méthodologie des langues romanes, de l'histoire de la philologie romane, de l'etude de la philologie romane dans les Universités. Tel est le contenu de la première partie. La seconde, qui se divise elle-même en deux parties, l'une pour la langue parlée, l'autre pour la langue écrite, est consacrée à la philologic romane dans son ensemble, et traite successivement, avec tous les développements nécessaires, des sons, des mots, des formes, de la syntaxe, des lettres, des œuvres littéraires, de la rythmique, etc. La troisième partie, dont la publication prochaine est annoncée, étudiera en particulier chacune des branches de la philologie romane.

Raetoromanische Grammatik von Th. Gartner. Heilbronn, Henninger frères, 1883, xuvu-208 pp.

La librairie Henninger a entrepris, sous la direction de M. Gröber, la publication d'une collection de grammaires des différentes langues

romanes. Je ne sais si, dans cette collection, les premiers, comme en paradis, seront les dernièrs; mais c'est bien, dans tous les cas, grâce à la diligence de M. Gartner, la grammaire de la dernière de ces langues qui arrive la première sur le marché. J'ajoute qu'elle y est la très-bien venne. Les idiomes romans de la Rhétie ont été, dans ces derniers temps, l'objet de travaux scientifiques importants, au premier rang desquels ce chef-d'œuvre intitulé modeste meut Saggi ladini par leur auteur; d'autre part, des grammaires, plus ou moins élémentaires dont aucune malheureusement n'est rédigée en français, offraient à qui voulait lire les textes un secours suffisant. Mais un ouvrage comme celui de M. Gartner, conçu au point de vue historique et exécuté seton les meilleures méthodes de la linguistique moderne, manquait encore à nos études. Il faut le remercier, et remercier aussi son éditeur, de nous l'avoir donné.

Amis und Amiloun, zogleich not der altfranzoesischen Quelle, herausgg, von Eugen Koelbing! Pet! in-8°. Heilbronn, Henninger frères, 1885. Prix: 7 marks.

Ce volume renferme, outre le poëme anglais et le poëme anglonormand annoncés sur le titre, une introduction très-étendue, dans laquelle on trouve, après une étude philologique des deux textes, qui m'a paru très-soignée, des recherches sur la légende d'Amis et d'Amile, qu'accompagne la rédaction latine la plus ancienne de cette légende.

Le texte français est publié d'après les trois mss, qu'on en possède. Il comprend 1250 vers octosyllabiques. M. Kölbing, en le donnant au public, a réalisé un vœu formé depnis longtemps par ceux qui en connaissaient l'existence et regrettaient de ne pouvoir le comparer à la chanson de geste sur le même sujet, dont nous devons deux éditions à M. Hofmanu.². C. C.

¹ Forme le deuxième volume de Γ**Altenglische Bibliothek** publi**ée par** M. E. Koelbing.

² Je joins ici deux ou trois remarques faites au cours d'une lecture assez rapide et souvent interrompne de l'édit, de M. Koelbing: v. 27. « k'eus.» Il tallait écrire kens, puisque cette contraction est pour kels, ke les. De même nel, au lieu de n'el, p. 140, var. 43.

P. 119. var. de t., 95 : « deceroms. » Corr. reveleroms (= redouterous)? -165, ne est sans doute à supprimer.—P. 140. Var. 19, « en ner feit.» Corr. E. buer seit? Cee. qui précède. = Se i. — P. 159, v. 62-3. Corr.:

P. 167, v. 59. Li., peca (= pieça) m'iere.— P. 168, v. 135-7. Corr.... me poynt a quer —— Ton meschef ane tote ma peyne. —— Ne me chaud de.....

Athert Savine, L'Atlantide, pointe traduit du catalan de Mosser Jacintho Verdaguer, augmenté d'une introduction et d'appendices, ln-8", Paris, Léopold Cerf, 1884.

M. Albert Savine ne s'est pas bonne à nous donner, dans l'élegant volume que nous annonçons, une traduction très-fidèle, et dont le lecteur peut à tout instant contrôler l'exactitude,—car le texte original est imprimé en regard,—du beau poëme de Verdaguer; il a fait précéder ce travail, déjà si méritoire, d'une longue étude sur la Renaissance de la poésie catalane, qui se recommande tout particulierement à l'attention de nos lecteurs. On ne saurait choisir, pour un voyage de reconnaissance dans la moderne littérature « limousine », un guide plus sympathique et mieux informé que M. Savine. Je l'ai suivi, pour mon compte, avec autant de profit que de plaisir.

C. C.

Cansons y Fol'ies populars inedites recullides al pen de Montserrat, per Pau Bertran y Bros. In-80, Barcelone, 1885.

Recueil plein d'intérêt, qui comprend trois chansons religieuses, six chants historiques, trente et une chansons d'amour ou d'« alegria » et deux cents follies, le tout accompagné de la notation musicale, de variantes et de l'indication des pièces de même sujet publices dans d'autres recueils de chants populaires. M. Bertran y Bros annouce la publication prochaine d'une autre collection, « l'oracionayre pepular catala », qui méritera sûrement d'être accueilli par les amis de la poésie populaire et de la littérature catalane aussi favorablement que celui que nous annonçons.

Folk-lore catala. Cuentos populars catalans, per lo De Francisco de S. Marpons y Labros . . Barcelona, Alvar Verdaguer, 1885.

Ce recueil est le complément de ceux que le savant editeur a déjà donnés au public, sous le titre de Rondellagre, en 1871, 1872 et 1875. Il comprend vingt contes, ce qui porte à cent le nombre total de la précieuse collection qu'il a formée. Des notes, fort instructives dans leur brièveté, accompagnent la très-intéressante publication de M. Maspons y Labros, qui ne peu t manquer de recevoir le meilleur accueil de tous les Folkloristes.

C. C.

Garbèra catalana, per lo Pastotellet de la Vall d'Arles, Perpinya, 1884, in-12, xvi-122 pages.

Notre confrère. M. l'abbé Bonafout, a réuni dans le volume que nous annonçons iei une cinquantaine de poésies d'auteurs modernes catalans et roussillonnais, dont plusieurs sont fort agréables. Dans le nombre, on remarque douze noëls de M. F. Rous, l'auteur apprécié des Catalans d'Estagell. Le volume est précédé d'une introduction en fran-

çais de M. le chanoine Boher, qui a fourni aussi quelques épis à la gerbe postique du Pastorellet. C.C.

CHRONIQUE

La Lauseto, almanac del patrioto lati per l'an de libertat 1885 », dont nous annoncions, dans notre précèdent numéro, la prochaine publication, vient de paraître (Castres, Félix Hu : prix, 1 fr. 50) en un vol. in-8° de 100 pages des mieux remplies. On y remarque, entre autres pièces d'un grand prix, de fort beaux vers de notre vaillant confrère Auguste Fourès

Un autre almanach, récemment publié, que nous nous faisons également un plaisir de signaler aux romanisants, est l'«Armagna doufinen per lou bel an de Dicu 1885, a louba e publiya per lous félibres de l'escolo doufinalo 1. » On y trouvera, en vers et en prose, d'intéressants échantillons de plusieurs varietés d'un des dialectes les plus originaux de la langue d'oc.

L'Académie française, sur le rapport de M. Desiré Nisard, a décerné un prix de 1,000 fr. à M.L. Cledat, pour sa Grammaire élémentaire de la rieille langue française, et un antre de pareille somme à M. L. Constans, pour sa Chrestomathie de l'ancien français. Tous nos lecteurs se rejouiront avec nons de cette récompense si justement accordée à nos deux savants collaborateurs.

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes:

Par l'auteur: lou Premié Cant de l'Iliado, revira dou grè per L. Piat. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1885; petit in-8°, 32 pages.

Par l'auteur (M. Frédéric Donnadieu): le Budget de Béziers en 1620. Béziers, 1885 : in-8°, 60 pages.— Les Anciennes Academies de

Béziers 1599-1793. Beziers, 1885, 24 pages.

Par l'auteur : Un document inédit inféréssant l'histoire de Cauterets, avec notes, par le docteur Duhoureau (de Cauterets). Toulouse, Edonard Privat, 1885; in-8°, 24 pages.

Par M. E. Galteyrés, instituteur à Moissac (Lozère): deux documents mss. de 1529 et de 1714, intéressants pour la lexicographie provençale et française.

Errata des numéros de février et de mars 1885

Fevrier, p. 103, au titre, lire d'Agout et non d'agoust. — Mars, 112, v. 27, lire: St agues professia; p. 145, dernière ligne du texte: « possibles »; lis, possible.

⁴ Forcalquier, impr. Bruneau. Se trouve dans toutes les librairies du Dauphiné et de la Provence.

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA CAPITOUL DE TOULOUSE .4619-1633)

AVERTISSEMENT

On connaissait déjà deux personnages toulousains du nom d'Abbatia: Bernard, qui fut un médecin littérateur de la seconde moitié du XVI^e siècle¹, et Antoine, qui fut un avocat littérateur de la seconde moitié du XVII^e siècle². Entre ces deux homonymes vient se placer dans l'ordre chronologique Guillaume d'Abbatia, qui fut, lui aussi, un

l' Dans le t. XIV de la Revue de Gascogne (1873, p. 576), j'ai posé sur un opuscule de Bernard Abbatia cette question à laquelle il n'a pas été répondu: « B. Abbatia publia, suivant La Croix du Maine, une Pronostication sur le muriage de Henri, roi de Nacarre, et de Marguerite de France, son épouse; Paris, 1572. Cette pièce est si rare que nou-seulement elle n'a pas été connue du P. Lelong et de ses savants continuateurs, mais qu'encore elle ne paraît avoir été connue d'aucun bibliographe de notre temps. Je demande, je demande surtout aux érudits toulousains, s'il est décidément impossible de savoir, sinon sur le livre, du moins sur l'auteur, quelque chose de plus que le peu qui nous est donné par La Croix du Maine. Naturellement je ne veux pas être renvoyé à la Biographie toulousaine, dont les rédacteurs, saus indiquer la moindre source, ne craignent pas d'affirmer que B. Abbatia composa, de plus, divers traités (quels traités?) dont les critiques (quels critiques?) ont fait l'éloge. »

² Voir sur Antoine d'Abbatia l'article de la *Biographie toulousaine*, où l'on cite trois recueils poétiques qu'il publia (Toulouse, 1682, 1684, 1689, in-4°) sous ces titres: le Triomphe de l'Églantine, le Triomphe de la Violette et le Triomphe du Soucy. Ce poête figure, comme maître és jeux floraux, daus la liste des membres de l'Académie réorganisée par Louis X4V (Fontainebleau, 26 septembre 1694).

littérateur, mais dont jusqu'à ce jour nul chercheur ne s'est occupé. J'ignore s'il eut quelque parenté, soit rapprochée, soit lointaine, avec son devancier, comme avec son successeur. Non-seulement je n'ai trouvé dans les livres aucun renseignement biographique sur Guillaume et sur sa famille, mais encore l'érudit le plus versé dans la connaissance des choses littéraires de la ville de Toulouse, le vénérable docteur Noulet, n'a pu rien m'apprendre sur son obscur compatriote. Le peu que je vais dire sur ce dernier, je l'emprunte à des documents rarissimes ou inédits, extraits pour la plupart des deux collections qui, dans la bibliothèque Méjanes, à Aix, et dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, portent le glorieux nom de Peiresc.

Guillaume d'Abbatia, selon toute vraisemblance, naquit vers la fin du XVIe siècle, à Toulouse. Comme Antoine d'Abbatia, il fut avocat au parlement de cette ville, Il était déjà lié avec Peiresc avant 1619, car, des le le janvier de cette année, il reçut de l'admirable érudit provencal, qui vivait alors à Paris, auprès de son intime ami le garde des sceaux Guillaume du Vair, quelques-unes de ces pièces de circonstance dont la nouveauté constitue le principal mérite. Dans une lettre de 1620, Abbatia, après s'être plaint de sa mauvaise santé (il était malade depuis six ans ; après avoir appelé la bienveillante attention du conseiller au parlement de Provence sur les intérêts d'un sien frère, lequel était à la suite de la Cour, et dont nous ne savons pas autre chose, annonce qu'il vient de faire imprimer un opuscule, - la pièce, dit-il, est petite, - où, ajoute-t-il avec une vanité naïve, « vous lirez des marques de l'histoire de notre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers. » Ces traits, jugés si délicats par l'auteur, — mes petits sont mignons, disait la chouette de La Fontaine, - n'ont pas empêché le prétendu chef-d'œuvre de disparaître entièrement; et je crains que l'ou ne sache jamais le titre même de la plaquette vantée par Abbatia, lequel, dans l'excès de sa confiante candeur, allait jusqu'à demander qu'elle fût montrée à ce Malherbe qui eut toujours, comme critique, « des rigueurs à nulle autre pareilles. »

Si l'opuscule de 1620 paraît être définitivement perdu, nous possédons, du moins, un autre opuscule d'Abatia publié, sous forme de lettre, en 1623, et qui nous a été conservé par Peiresc 1. C'est une brochure in-8° de 8 pages, adressée A Monsieur de Bernard, lecteur du Roy. Le titre manque, mais, comme consolation de ce petit malheur, nous trouvons en tête de la brochure ces lignes de l'eiresc, qui nous fournissent un renseignement important pour la biographie de l'auteur: « 1623, 27 novembre, Sur la paix avec les Huyuenots.

Bibliothèque d'Inguimbert, registre xxx1. t. ll, f° 327.

Du sieur d'Abbatia depuis capitoul de Toulouse. » Le futur magistrat municipal s'exprime tout d'abord ainsi : « Monsieur, je dois à Mr d'Angers 1 l'honneur que je recens au dernier voyage que le Roy fit icv2, de vous avoir veu et offert mon tres humble service. Cette dernière courvée nous donna la paix en laquelle nous vivons encor: si ce bien nous arrivoit je luy promis de me ressouvenir de vostre acueil, et de vous en dire mon advis : je le fay donc et de mesme main je vous offre quelque petite olive, cueillie dans nos jardins en sa saison, qui m'a donné ce peu de pensées, et augmenté le souvenir et le desir que j'avois de vous plaire, » Je néglige un long éloge de Louis XIII, que l'auteur proclame « un vray Hercule »; je néglige aussi de violentes tirades contre les huguenots, et je cours à la fin de la lettre, où nous apprenons qu'entre l'opuscule de 1620 et celui de 1623, d'Abbatia avait fait paraître un autre opuscule : « J'en publiay, Monsieur, à ce petit séjour que vons fistes à Tolose à la veue de la Cour quelques pensées pareilles à celles cy quoiqu'en autres termes, estant soubs autre condition et au plus fort de la guerre. Vous eustes quelque envie que je l'ouvrisse (sic) à Sa Majesté. Si vous agreez de lui faire voir ce que le zèle que j'ay à son service et conservation m'a tiré du cœur et de la main, vous m'obligerez qui suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur. G. D.- De Tolose ce 27 novembre 1627 3. »

Les relations entre le magistrat d'Aix et l'avocat de Toulouse devinrent de plus en plus actives. Abbatia fut chargé de diverses com-

¹ L'évêque d'Angers était alors Charles Miron, sur lequel on peut voir un excellent article dans le *Dictionnaire historique*, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par M. C. Port (t. II, 1876, p. 685-686).

² Ce dernier voyage était celui de juin-juillet 1622. Louis XIII arriva le 27 juin à Toulouse et en repartit le 5 juillet. Le voyage précédent s'était effectué en novembre 1621 (du 15 au 24).

^{*} L'aunée suivante, d'Abbatia ecrivit au même personuage 1 Monsieur de Bernard, lecteur du Roy, une lettre qui ne paraît pas avoir été imprimée. L'autographe est conservé a Carpentras, dans le registre de la collection Peiresc, Liv, f° 292. Peiresc a écrit au dos de la lettre : Valteline 1624-20 novembre, Mr d'Abbatia. La lettre roule, en effet, sur les affaires de la Valteline et offre très-peu d'intérêt. Je me coutenterai de reproduire les premières lignes : « Mousieur, je suis bien aise que celuy de mes amis qui vous a veu freche ment à la Cour n'est (sic) point recognu du changement en la bonne volonté que vous m'avez promise et qu'il m'est (sic) assuré que je n'avois point perdu le temps que la fortune me donna à Tolose pour vous voir. J'ay sceu aussy que ma lettre vous feut agreable [la lettre de 1623 sur les huguenots] plustost de ce qu'elle avoit quelque marque de la fidélité que nous devons à Sa Majesté que pour tout autre ornement. »

missions qui montrent toute l'affectueuse estime qu'avait pour lui le plus fervent des collectionneurs. On lit dans les Instructions (inédites) données, le 13 juin 1626, par Peiresc au père Louis Chabert et à maître Joseph Fanchier qui se rendaient en son abbaye de Guîtres: « De là [de Béziers], ils iront à Thoulouse où ils s'adresseront à Mr d'Abbatia, advocat à la Cour, luy rendront sa lettre et le prieront de luy bailler quelqu'un des siens pour les mener à Mr de la Coste, docteur regent¹, où ils lui monstreront les mesmoires qu'il avoit desja receues et celles qui ont esté envoyées depuis.... Ils prieront encores ledict sieur d'Abbatia de les adsister chez le libraire qui a imprimé l'histoire de Mr Catel 2 pour tascher d'en achepter un exemplaire en blanc sans relier ne roigner qui soit bien collationné par quelque relieur affiu de s'assurer qu'il n'y manque aulcune fueille. Et s'il s'en pouvoit trouver d'imprimé en meilleur ou plus grand papier que le commun, je le payerois volontiers au double du prix commun 3. »

Dans les lettres qu'écrivit Abbatia, de septembre 1627 à mars 1633, à son ami Peirese, on trouve divers détails intéressants sur un tableau peint pour l'illustre amateur d'Aix par un grand artiste, le Troyen Jean Chalette, qui était venu s'établir dans la capitale du Languedoc : sur les tragiques aventures du savant Henri de Sponde, obligé de s'enfuir de Pamiers, au milieu de la nuit, en robe de chambre, pour échapper aux dangers dont le menaçait la brusque entrée

¹ C'était le jurisconsulte cadurcien si célèbre au XVIIe siècle sous le nom de Janus a Costa. On trouvera deux lettres inédites de lui, entourées de divers renseignements sur leur auteur, dans un recneîl sous presse, où j'ai réuni quelques pages également inédites d'un autre célèbre jurisconsulte, François Roaldès. Je renvoie à ce même recueil pour plusieurs des personnages toulousains que nous allons rencontrer, notamment pour Guillaume de Catel et pour Guillaume de Maran.

² Histoire des Comtes de Tholose (Tholose, Bosc, 1623, in-fe). G. de Catel tigurera prochainement dans ma petite galerie des Correspondants de Peiresc.

Bibliothèque d'Inguimbert, registre 11, fo 398. On retrouve le nom d'Abbatia dans d'autres *Instructions de Peiresc*, qu'à cause de leur grand intérêt languedocien, notamment en ce qui regarde Béziers, Montpellier et Toulouse, je donnerai in-extenso à l'Appendice, sons le no 1.

Voir les Peintres provinciaux de l'ancienne France, par le marquis de Chennevières (t. IV, p. 222), et surtout le travail spécial de M. E. Roschach (Jean Chalette de Troyes, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, 1868, In-80). Voir encore Une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette, que j'ai eu le plaisir de publier dans la Recue de Champagne et de Brie (Arcis-sur-Aube, 1884, tirage à part à 25 exemplaires).

des troupes protestantes dans sa ville épiscopale, aventures dont le correspondant de Peirese tenait le récit du prélat lui-même, qui s'était réfugié à Toulouse; sur plusieurs personnages célébres à divers titres, tels que MM. de Ciron frères, MM. de Manssac père et fils, M. de Puvmisson, MM. de Maran frères, le poête François de Mainard, le futur membre de l'Académie française, qui paraît avoir été très lié avec d'Abbatia, anquel il communiquait ses pièces de vers dans toute leur primeur; le maréchal duc Henri II de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui allait bientôt périr sur un échafaud (1er septembre 1632). C'est ici l'occasion d'indiquer, d'après une révélation de l'auteur lui-même, une nouvelle production de l'avocat toulousain, un éloge en langue latine du connétable Henri ler de Montmorency, père du vaincu de Castelnaudary 1. Cet éloge, composé « en deux jours 2 », et resté probablement inédit, a été englouti dans cet immense abîme où disparaissent tant d'ouvrages, et devant lequel on peut répéter le fameux vers :

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Signalons dans les lettres suivantes un éloge presque lyrique de l'évêque de Sisteron, Toussaint de Glandèves de Cujes, considéré à la fois comme un homme accompli et comme un orateur incomparable; le récit des querelles du nouvel archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, avec le parlement et l'université; enfin les intimes renseignements fournis par Abbatia sur son veuvage, sur son petit garçon agé de huit à neuf ans, sur le mariage simultane des deux tilles qui, suivant sa singulière expression, lui avaient été laissées sur les bras. sur son désir d'entrer dans l'ordre ecclésiastique, désir qui ne devait pas être réalisé. Abbatia donne encore d'autres reuseignements sur sa famille, à propos de la peste qui ravagea le Languedoc de 1628 à 1630. Il passa de longs mois à la campagne, voyant presque tous les siens (y compris ses deux gendres) atteints par le fléau, et, seul debout, il prodigua les soins les plus dévoués à son malheureux entourage. Abbatia a tracé un saisissant tableau des désolations amenées par la peste; et, à cet égard, comme pour les luttes ecclésiastiques, parlementaires et universitaires, qui suivirent la nomination de Charles

¹ En 1630. Abbatia fit imprimer à Paris (Lettre du 14 juin de cette année) une pièce française pour le maréchal de Montmorency et une pièce latine pour l'archevêque de Toulouse.

² Ces deux jours rappellent le mot de Stace, dans l'épitre dédicatoire des Silves; « Nullum enim ex illis biduo longius tractum, »

de Montchal, sa correspondance fournit diverses curieuses particularités à l'histoire de la ville de Toulouse⁴.

Après 1633, on ne sait plus rien de Guillaume d'Abbatia, qui mourut probablement vers cette époque. Espérons que les bons chercheurs de Toulouse découvriront la date précise de son décès, éclairciront les diverses autres questions que je n'ai pu résoudre et compléteront, en un mot, au point de vue bibliographique comme au point de vue biographique, mon humble essai de notice sur un personnage dont on a jusqu'à ce jour beaucoup trop respecté l'incognito².

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Ι

Monsieur,

J'ay receu vos presents avec le sentiment et l'honneur que je dois. Je sçay qu'il n'est rien veu de bon dans Paris qui n'ait esté premier chés vous; et toutefois que vostre dessein n'est pas de me les faire voir, pour me porter au desespoir d'approcher du merite de ses grands esprits que vous jugez avec grande raison tenir les premiers rans au cœur de la France où se rend le meilleur et le plus sain parti, moy qui en fait grand estat, et où je n'y connoistrois rien, aveuglement je me jetterois à genoux au rencontre de ces pieces qui partent de l'election d'un homme si meritant³; je vous en suis très obligé, car si un Grand receut de l'eau qu'une fille luy

- ¹ La plus curieuse de ces particularités concerne un ermite, venu de Montpellier à Toulouse, qui avait le secret de désinfecter rapidement les maisons et même les personnes pestiférées.
- ² A la suite des lettres à Peiresc, on trouvera dans l'Appendice: 1º le texte des Instructions (1628) déjà annoncées dans la note 3 de la page 212; 2º une lettre inédite d'Abbatia au frère de Peiresc, Palamède de Valavès; 3º une lettre inédite du même au cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse; 4º une lettre latine et des vers latins du même adressés au cardinal Alphonse de Richelieu, tour à tour archevêque d'Aix et de Lyon, extraits d'un recueil de 1629 dont on ne connaît que deux exemplaires, et suivis de vers en langue provençale qui m'ont paru très-bien placés dans la Revue des langues romanes.
- ⁵ Rien, dans la correspondance de Peirese, ne nous aide à deviner quelles étaient les pieces choisies par lui et qui excitent si fort l'enthousiasme de son inflammable correspondant.

offrit dans la paulme de la main, n'ayant rien de precieux pour luy temoiger son affection, je puis avec plus de raison faire grand estat du present qu'il vous plait me faire de ce que toute la France prise beaucoup, et dont vous m'obligés, n'ayant rien en main pour vous donner à cette heure qui puisse esgaler vos desirs.

Il faut pas moins, Monsieur, que je vous die ce que j'ay sur le cœur avec toute liberté après avoir longuement soupiré sur le malheur qui s'avance, et desja descredite l'honneur de nos jours, au grand regret de tous ceux qui le voyent et le connoissent. Il y a quelque temps que peu ou personne partout ne travaille aux bonnes lettres, qu'elles ont ja receu l'eau benite et la terre de leur sepulture, et cependant il n'est petit compagnon qui n'escrive et ne contribue à ce caos et confusion de livres qui nous estonne desja. Vous, Monsieur, qui vivés si privement avec ces grands demons, ces puissants genies de nos jours rappellés de l'Antiquité, qui n'ont rien moins que la moderne, leur fairés-vous point toucher au doit qu'un Edit seroit le seul remêde pour arrester et purger cette contagion? Les Roys, après avoir longement souffert les Boëmes, en vovant le nombre si grand et le domage si certain, enfin par Edit les a tous condamnés aux Galères, fondé sur cette raison que c'est une engence maudite, qui ne sert de rien à la Republique, qui pratique le larcin, et en tient des écoles publiques, que leur exemple est si pernicieux qu'il apprend et donne le courage à toutes les nations de prendre cet habit, et pratiquer leur libertinage; et toutefois on souffre que tant de faux esprits publient leurs folies, escrivent honteusement, professant un larcin indiscret, sous l'habit de quel-

Ill y a des variantes à l'historiette, et le plus souvent on raconte que ce fut un homme des champs qui dans ses deux mains réunies en forme de coupe, offrit l'eau fraîche et pure de sa fontaine à un roi de Perse qui fut profoudément touché de cet hommage. Mais la version adoptée par d'Abbatia est trop gracieuse pour qu'ou doive le chicaner sur ce point.

² Les copistes qui ont prépare le recueil de la Méjanes n'ont pas toujours été des copistes sans reproche, comme je l'ai déjà constaté dans quelques notes du fascicule IV des Correspondants de Peiresé (Joseph Gaultier, prieur de la Valette. Aix, 1881, pp. 11, 15, 18, 21, 22, 24, 35, 37, etc.). Ici on avait mis me à la place de vous, ce qui est un lapsus évident.

que petite souplesse, qui ne peuvent servir à la Republique que de charge, de fardeau et de ruine dont l'exemple est si pernicieux qu'on ne sçait à present que lire, comme l'on ne sçait de qui se garder depuis que M^{rs} les Boëmes ont esté authorisez. Je crois que leur deslogement est un presage de celui que je vous predis et que je voudrois. La France, à bien dire, n'a besoin que des œuvres de M^{rs} Amiot, du Vair et Mathieu', et pleut à Dieu sans remission que le reste fut en cendres! pour la poésie è de M^{rs} Malherbe, Meinard, Ronsard et des Portes, et plut à Dieu que le reste ne fust plus! Du Latin l'antiquité est assés riche; je voudrois que tout fut perdu de ce qui n'est point Latin, et que M^r Malherbe, cependant que nous l'avons, en fit l'expiation puisqu'il a le goust convenable.

Je vous prie, Monsieur, agreer ce mien desir, ou du moins ne le condamner pas sans l'avoir examiné. Ce grand Virgile dont l'integrité ne donne aux siecles, ny à l'éternité aucune prise, voulut que ses œuvres fussent bruslées, tant il redoutoit d'offencer l'honneur qu'il devoit aux bonnes lettres, et falut que l'Empereur par Edit les conserva. Un Edit seroit plus desirable à la ruine des mauvais, qu'il ne fut à la conservation d'une œuvre si sainte et si parfaite. On s'attend que le temps les ruine, et que le mepris les deface comme l'orgueil qui les a produits; il y contribue de vray ce qu'il peut de son costé, et nous luy en sommes obligés, puisqu'il n'est que luy qu'en aye le soing, mais le mal est plus puissant que le remede. Je ne scais comme je me suis donné carrière et pleu à vous en conter ; je vous prie m'aimer et croire que je me donne l'honeur de vous entretenir avec autant de liberté que je desire d'estre connu de vous et très parfaitement cheri qui suis veritablement, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tolose ce 1 janvier 1619 a.

[!] Jacques Amyot, Guillaume du Vair. Pierre Matthieu, ainsi que les poetes énumérés dans la phrase suivante, sont trop connus pourqu'il soit utile de les présenter au lecteur.

^{2 11} faut sous-entendre : la France n'a besoin que de...

^{*}Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peiresc, no 1219, lettre A. 6-2, copie. La lettre d'Abbatia est précédée (f° 1) de quelques observations du

П

Monsieur.

Je ne crein [rien] tant que le temps, qui tue et efface toutes choses, ne me dérobe à vous et que vos serieuses ocupations n'efacent de vostre mémoire les aventages que vostre courtoisie m'a promis en vostre bienvuliance. Je romps la prescription et tache, quoy que tres fredement, à vous semondre de me revoir: je dis ses tristes aveus de ma plume 1 qui bat à vos idées et vous distrait ce peu de temps en ma considération. J'ay sceu de M. Valavès, vostre frère 2, son indisposition qui m'a afligé beucoup. Je suis en tel estat que depuis six ans je suis sans santé ni aultre exercice que celui de la recreation me permet. Je vous ay donc fait quelquefois voir ses essais: je y suis encore revenu et jeté sur la presse ce que je vous donne, il est ce que vous jugeres, mais de plus vous y lirés de marques de l'istoire de nostre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers : la piece est petite : vous m'obligeres de m'en donner vostre avis et celui encore, s'il vous plet, de M. Malherbe. Si mon frère est tousjours après la Cour, je vous conjure, monsieur, lui prester quelque charité. Je scai qu'à peu de frais vous pouvés lui faire beucoup de bien. Voici comme je traite avec vous: ma liberté est indiscrète, comme vostre bonté n'a point de bornes et puis vous m'aves d'abort permis cete franchise. Je suis si fort ataché d'afection et de devoir à vostre maison que je vi avec vous comme vous me l'avés comendé. Je vous supplie très humblement me conti-

président de Saint-Vinceus. Cet érudit se plaint de n'avoir rien trouvé dans les recneils biographiques sur Abbatia; il déclare que « rien n'est plus gothique que son style »; il ajoute qu'« il composant des vers latins medleurs que sa prose française », et dit au sujet de la présente lettre : « On sera curieux de voir sa colère contre les Bohémieus. »

¹ Abbatia, si je comprends bien sa phrase entortillée, veut dire qu'il presse Peirese de le *revoir* comme écrivain, représenté qu'il est auprès de lui par ses productions, par ce qu'il appelle les *tristes areux de sa plume*.

2 Valavés a déjá été mentionné dans presque tous les précédents fascicules des correspondants de Peirese. Voir notamment le fascicule I, en attendant que je consacre un fascicule spécial aux lettres de cet homme, si digne de son frère par le cœur comme par l'esprit.

nuer vos bonnes grâces et me faisant scavoir de vos nouvèles me donner de nouveles assurances de vostre amitie que je chéris grandement comme le plus obligé à estre,

Monsieur,

Vostre tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

De Vostre maison ¹ à Thoulouse. 10 janvier 1620 ².

Ш

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 2 octobre² avec espérance de recevoir après deus trois ou quatre jours, comme vous m'avies marqué, vostre depeche entière et toutefois je suis au premier de 7bre sans avoir de vos nouveles. Je vous conjure de tout mon ceur de me faire scavoir la reception ou la perte des Comptes de Thoulouse que je vous ay envoié il y a six mois et dont je n'ai aucung avis, j'en suis en telle peine que j'aimerois mieux avoir perdu la moitie de mon bien qu'aprendre un mauvais accident à leur conduite ⁴. C'est une pièce que j'ay soinié durant un an entier avec telle assiduité quil n'i a, je vous assure, coup de pinseau que je n'ais veu poser ⁵. J'en fis

C'est-à-dire de la maison qui est à moi, mais dont vous ètes le maître. Cette charmante expression nous vient du XVI^e siècle. Je n'aurais pas songé à l'expliquer (car on la rencontre souvent et je la croyaus bien connue). Mais j'ai vu dans un savant recueil académique une correction malencontreuse de la formule chère à nos pères (nostre substitué à vostre), et, dès lors, j'ai jugé utile de rappeler l'antique et cordial usage.

² Bibliothèque nationale, fonds français, nº 9543, fo 197. Autographe.

³ Nous possédons (à Aix et à Carpentras) neuf lettres de Peiresc à G. d'Abbatia. On ne trouve pas parmi ces neuf lettres celle du 2 octobre ici mentionnée. Combien d'autres lettres de Peiresc à Abbatia ont été perdues! La plus ancienne est de 1625, et déjà Peiresc et Abbatia s'écrivaient depuis 1619 au moins.

⁴ Ce fut seulement le 13 janvier 1628 que Peirese répondit à la présente lettre. Il avait du reste, par deux fois, accusé réception du Tableau des Comtes de Tholose; mais, par une fatalité persistante, ses triples remerciements à d'Abbatia Ségarérent toujours en route.

⁵ Un peintre fort spirituel, à qui je montrais ce passage, s'écria : «¿Qu'il devait donc ennuyer mon confrère! »

escrire l'atestatoire de la mein de ma petite et l'ai signé de la miene, je l'eime avec des passions tres grandes 1. Voulés vous que je vielisse en cete incertitude? J'ay veu aujourdui Mgr l'evesque Desponde 2 qui m'a dit vous avoir escrit 3. Je l'ai prié encor de vous escrire: il le fait par ce porteur. Il a tenu bon [dens Pamiers] pour le service du Roy jusque au vingtième de 9bre que M^r de Roan aient ganié le ceur des habitens, il feut prié à minuit par un consul son ami de sortir de la ville; il se sauva avec sa robe de chembre 4 et abandonna ses livres et sa vessele d'argent 3; il est icy puis deux jours. Je tasche de le cognoistre et servir ne pouvent lesser passer un de vos amis sens me sacrifier a luy. Vous m'obligerés de luy tesmonier ce que je vous suis. Je scai come vous estes puis-

- ¹ Abbatia avait quelque raison d'aimer autant un tableau dont Peiresc, le grand connaisseur, dit dans sa lettre du 30 janvier 1628, déjà citée : « Je demeuray comme ravi en admiration je ne sçay combien de temps à l'ouverture de la cassette...» Quel malheur qu'un tel tableau, que Peiresc appelle encore non pareil, ne nous ait pas été conservé!
- ² Henri de Sponde, né à Mauléon le 6 janvier 1568, mort à Toulouse le 18 mai 1643.
- 3 J'ai publié quelques lettres de l'évêque H. de Sponde à Peiresc dans la Revue de Gascogne de septembre-octobre 1883 (t. XXV. p. 473-476). Ces lettres sont postérieures à celle-ci (1er décembre 1627, 20 avril 1628). Abbatia y est plusieurs fois honorablement mentionné, notamment dans la dernière de ces lettres, où il est l'objet de cet éloge : « lequel je ne m'estonne pas si vous aymés, puisqu'il a tant de bonnes parties qui le rendent recommandable. »
- ¹ « N'ayant tiré ni sauvé que mon corps à demy nud », écrit le prélat à Peiresc (1ª décembre 1627). Sur la prise de Pamiers, voir l'excellent ouvrage de M. J. de Lahondès (Annales de Pamiers, t. II, 1884, p. 103-104). On y trouvera la plus exacte et la plus complète biographie de II. de Sponde qui jusqu'à ce jour ait été publiée (p. 95-130).
- ⁵ M. de Lahondès confirme ainsi le récit d'Abbatia (p. 103): « L'armée de Rohan n'ayant pas réussi à prendre l'évèque, pilla sa maison, enleva son service d'argent, ses ornements d'église, ses meubles et jusqu'à ses livres...» Confèrez, du reste, la lettre de Sponde à Peiresc, déjà citée, où le prélat se plaint du ravagement de sa maison, sur laquelle « on a exercé plus de cruauté qu'on a fait sur aucun evesque depuis que l'heresie est entrée en France. » Peiresc, comme on devait bien le penser, déplora surtout le pillage de la bibliothèque de Sponde, et le prince des bibliophiles du XVII° siècle écrivit à G. d'Abbatia, le 13 janvier 1628 : « J'ay porté avec grand desplaisir la perte de M. l'Evesque de Pamiers principalement pour ses livres. ▶ C'est le cri du cœur,

sent à faire qu'il me veulie du bien et il est extraordinairement bien avec Mgr nostre archevesque que nous atendons!. Je ne scai si je penserė a passer a nostre dessein auquel cas, estent si eslonie de vous comme je suis, j'emploierois volontiers son acistence et faveur. Si vous le faites je vous prie le faire de bon encre. Au reste je suis estonné et ne scai comme me resoudre et me consoler la dessus de voir mon afaire prendre les chemins de l'immortalité et ne treuver point de bout. Est-il possible que vous m'eimiés si peu et si froidement? Je scai que si j'estois sur les lieux j'aurois achevé cete misérable afaire deus mile fois 2. Toutefois il faut que je vous conjure avec des termes si ordinères et si importuns que j'estime qu'il faudroit des jubilés centenaires pour en obtenir le pardon. Je vous prie et supplie instament de me vouloir procurer l'expedition come vous le jugerez et faire que je vous aie cete obligation particuliere que je vous demande a deus genoux.

J'escris à M. Boier. Je m'assure que vous me fairés ce bien de lui donner ma lettre de vostre main et achever ceste maudite et je ne scai comme l'apeler la plus facheuse afaire du monde où il est question de deus ou trois cens escus et de la visite d'une entree. Et c'est depuis dix aus que je suis à charge a tant de persones que j'honore plus que tout le bien du monde, que j'en rougis à ma conscience. M. Maussac est à Bésiers à la chembre ³: il a acheté Γofice de premier président de la

Il s'agit là de l'archevèque designé de Toulouse, Charles de Montchal, qui ne devait être sacré que quelques mois plus tard (9 janvier 1628). Voir Gallia christia aa, t. XIII, col. 61; Histoire des évêques et archevêques de Toulouse, par l'abbé Cayre, Toulouse, 1873, gr. in-8-, p. 365.

⁻ Quelque procès qui avait été porté devant le parlement d'Aix, et dont Abbatia parle avec une manyaise humeur qui n'est que trop justifiée par les ennuis d'une longue altente, d'une attente de dix années, comme nous allons le voir un peu plus loin.

A la Chambre de l'Edit. Jacques-Philippe de Maussac, originaire de Corneillan, village voisin de Béziers, était entré au parlement de Toulouse dans les premiers jours de l'année 1616, comme le rappelle M. Dubédat dans sa belle Histoire du parlement de Toulouse (Paris, 1885, t. H. p. 33). En attendant que je m'occupe dans un fasciente spécial de J.-Ph. de Maussac, considéré comme correspondant de Peiresc, je reproduirai l'éloge que donne au grand helléniste l'éloquent historien du parlement de Toulouse (ibid.);

chembre des comptes et nous l'avons perdu', c'etoit le melieur ami que j'eusse iey. Son père nous reste qui vaut un monde et qui nous fait l'honeur de nous eimer. M. le Chanoine de Cambolas va à Rome et nous à V.......'. Je vous suplie, monsieur, de m'eimer et croire que vous n'aves point dens le monde une personne qui vous eime plus notemment et qui soit plus a vous que suis

Monsieur. Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Abbatia.

Ce 1 septembre 1627 5.

IV

Monsieur,

J'ay passé des heures avec M' de Roumoules qui m'ont esté des moments, tant je fais estat de sa conversation et des

« En pleine jeunesse, il avait étonné les savants de l'Europe par ses corrections ingenieuses et ses notes d'une profondeur précoce sur Harpocration d'Alexandrie, anteur d'un lexicon fameux, maltraité par des copistes ignorants. D'année en année il publia ainsi des œuvres qui le mirent au rang des plus habiles critiques de son siècle. »

¹ Selon la Biographie toulousaine, ce fut en 1628 que Maussac devint président à la Chambre des Comptes de Montpellier. D'après le témoignage formel de son ami d'Abbatia, il faut substituer 1627 à 1628.

² Ce Jeau de Maussac, qui valait un monde et qui fut doyen du parlement de Toulouse, a été ainsi rapproché de son fils dans le passage deja ente du livre de M. Dubédat: « Nul ne le surpassait Jacques Philippe, dans la connaissance de la langue grecque, si ce n'est peut-ètre son père, qui fut aussi un bon poëte latin et un meilleur conseiller au parlement de Béziers pendant la ligue. »

3 C'était François de Cambolas, qui naquit à Toulouse en l'année 1600 et qui mourut en cette ville le 4 mai 1668. Il était chanoine de Saint-Sernin et il fut enseveli dans cette église. Il était fils du président Jean de Cambolas dont il fit imprimer les Décisions notables 1671). On lit dans la lettre de Peiresc à Abbatia, du 13 jauvier 1628, déjà citee : « Nous vismes icy ¡Aix¡ M. le chanoine de Cambolas a qui je baillay des lettres pour Rome à mes amis, avec un grand regret de ce qu'il escapat comme un éclair, ne l'ayant peu gouverner qu'un demi-jour. »

Abréviation que je renonce a expliquer. Il ne faut évidemment point penser à Venise.

5 Fonds français, vol. 9543, fo 194. Autographe.

6 Denis Guillemin, prieur de Roumoules (aujourd'hui commune des Basses-

passions qu'il a pour vostre service. J'honnore tout ce qui me parle de vous religieusement, et n'ay point d'occupation qui me soit si douce. J'ay jugé qu'il faloit pour [n'] echapper tout ce qui regarde Mr Catel 1 voir plustost Mr de Puymisson, son beau-fils et son heritier 2, que Mrs de Maran, lesquels, outre qu'ils ne vous aiment pas, ne peuvent rien 3. Je vis donc par avance et seul Mr de Puymisson; il me repondit au Pline que c'estoint dix mains de papier desquelles il faisoit plus d'estat que de ses enfans, et qu'il vouloit faire imprimer exprès avec le Pline et marquer la memoire de Mr Catel très expressement pour ce regard; si bien qu'il estoit jaloux au dernier point qu'autre en eut l'honneur que luy 4. Pour ce que Mr Catel a fait et est imprimé depuis sa mort, il ne pouvoit aussi deslivrer ses feuilles qui sont soixante en tout, parce qu'il y en a divers qui traitent cette matiere, et il n'est pas

Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez), qui, investi de toute la confiance de Peiresc, remplit avec beaucoup de zèle, en province et à Paris, plusieurs missions dont il fut successivement chargé, s'occupant à la fois des affaires privées et des desiderata d'archéologie et de littérature de son savant ami. C'est au prieur Guillemin que sont adressées les Instructions reproduites à l'Appendice.

- ¹ Citons sur Guillaume de Catel, déjà nommé dans l'Avertissement, deux remarquables pages de l'Histoire du parlement de Toulouse (t. II, p. 124-126).
- ² Ce devait être un parent de l'avocat Jacques de Puymisson, qui eut tant de célébrité à Toulouse, et sur lequel on trouve d'intéressants détails dans le livre de M. le conseiller Dubédat (t. l, p. 685-687). Le personnage mentionné dans la lettre d'Abbatia était un docte magistrat qui mourut deux ou trois aus plus tard, comme nous l'appreud cette suscription d'une lettre de Peiresc de l'année 1631 (Minutes de la bibliothèque d'Inguimbert, t. I, f° 4): Messieurs les héritiers de feu M^e de Puymisson de son vivant conseiller du Roy au parlement de Thoulouse.
- 3 Ces Messieurs de Maran étaient les trois frères : le professeur de droit a l'Université de Toulouse, le conseiller au parlement, le chanoine et grand archidiacre.
- Le Pline en question, au sujet duquel on pourra voir les Instructions au prieur de Roumoules, était enrichi non-seulement des annotations de Catel, mais encore de celles d'un célèbre humaniste, son devancier, Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier et ambassadeur de François 1et à Venise. Une partie du commentaire de Pellicier est conservée à la Bibliothèque nationale (fonds latin, ms. 6808). Voir la Renaissance à Montpellier, par M. A. Germain (de l'Institut), p. 12; la Diplomatie française vers le milieu du XVIe stècle, par M. J. Zeller, p. 38.

juste que cela soit divulgué avant le temps, affin qu'ils en eussent et la connoissance et l'avantage pour en faire profit contre l'honneur dudict sieur. Il vous en escrit, ear cejourd'hy encore Mr de Roumoules l'a veu seul de vostre part par mon advis. Vous verrès les raisons que Mr de Pamiés a jugées justes, et je crois qu'elles le sont aux termes que nous vivons. Car vous vous trompés dans vostre supputation i si vous croyés qu'il y ait des hommes dans le monde de vostre trempe, et qui aiment leurs amis, je dis les gens d'honneur comme vous, et qui envoyent sur une simple recommendation cinq grands volumes de l'Histoire des Animaux de Mr Scaliger à Mr de Maussac pour ne pas les revoir peut estre jamais 2: vous pratiqués des excès d'honneur et de probité qui n'ont point d'exemples, et qui ne sont point du ressort de ce siècle où tout ne vaut rien. En un mot j'adore veritablement vostre vertu, et comme je sçay ce que vous estes, je regrette qu'il n'y ait rien qui reponde à vostre ingenuité.

M' Maran a baillé ce vase 3 parce que je fis que M' de Roumoules alla avec Chalettes 4, que j'arrachai du travail du por-

⁴ Je crois devoir rétablir ainsi un texte évidemment altéré dans la copie de la Méjanes et qui n'y présente aucun sens, texte que voici; vous vous trompez dans vostre supportation.

² Ce fut en partie d'après les précieux manuscrits communiqués par le généreux Peiresc à J. Ph. de Maussac que ce dernier publia l'ouvrage intitulé: Aristotelis historia de animalibus, Julio-Casare Scaligero interprete, rum ejusdem commentariis. Philippus Jacobus Maussacus, in senatu Tolosano consiliarius regius, ex Bibliotheca paterna opus à multis ab hine annis expetitum primus rulgavit et restituit, additis prolegomenis et animalversionibus (Toulouse. Dominique et Pierre Bosc. 1619, in-fo de 1248 pages, sans compter les pièces liminaires et la Table alphabétique).

³ Voir sur ce vase antique les *Instructions* au prieur de Roumoules, déjà si souvent citées.

¹ Puisque nous retrouvons l'éminent artiste, c'est l'occasion de rappeler, d'après la Notice sur le Passotens moundi par le docteur J.-B. Noulet, publiée ici (1884), que l'auteur anonyme du recueil adressa une des principales de ses pièces, la Descripcia de beautat, au peintre Chalette, dont il défigura le nom en ces termes:

Moun Cheleto que la uaturo A fait ta docto à la piuturo, Que pintos ta pla quant te play. Qu'Apelles ajo fait jamay...

trait de Mr le Cardinal de Richelieu , si bien que Mr de Roumoules l'emporta; il vous l'envoye. Pour les œuvres de M. de Maran², vous ne pouvez les avoir, car il manque la Table à laquelle son fils travaille depuis sept ans 3, et parce qu'il se plait a cela, il ne l'acheve pas encore 4. Vous aurès ce qui se pourra et de Mr Catel et de luy, et le tout superbement et extraordinairement, s'il se peut. Au reste, je ne puis vous remercier assés de ce que vous aimés un homme qui ne le vaut pas, et qui ne le reconnoit pas, comme il doit. M' le Prince prepare son Balet depuis qu'il est icv . M. le President Mainart y a travaillé. Il est tant de mes amis qu'il ne m'a peu refuser les vers qu'il a faict pour cest effect; nous avons esté, ce matin, chez Mr le Prince pour permettre qu'ils vous fussent envoyés, qu'il a agréé volontiers dès qu'il a ouy parler de vous. Je vous les envoye doncques avec sa permission, car ils n'ont encore esté imprimés ni veus de personne.

Au reste je vois tres particulierement M^r de Montmorency, pour lequel je suis à demi obligé d'escrire quelque chose pour la memoire et recommendation de feu M^r le Connestable, son Pere, en Latin; il m'a fait voir ce que le Papirius Masson a escrit de la vie de feu Anne de Montmorency⁷, et si je reussy

l Connaissait-on le portrait fait par Chalette du cardinal de Lyon, car il s'agit évidemment ici du frère d'Armand de Richelieu, que le peintre avait eu l'occasion de voir à Aix.

² Les œuvres de Guillaume de Maran, qui était mort en 1621, à l'âge de soixante-douze ans.

³ Cefils, qui mettait sept ans à faire une table— on sait qu'Abbatia n'épargue pas les épigrammes à MM. de Maran, dont il disait, un peu plus haut, qu'ils n'aimaient pas Peiresc, — était le professeur à l'Université de Toulouse, lequel a été oublié dans la Biographie toulousaine.

¹ Quoi qu'en dise ici la malice du correspondant de Peiresc, la table ne devait pas tarder à être achevée. Le recued parut en 1628, sous ce titre: Paratilla in xun priores Digesti libros (4 vol. in-fe).

[^] Michel Le Vassor (*Histoire de Louis XIII*, t. III. 1757, p. 480) mentonne 1628 « un bailet magnitique » dont le duc de Montmorency « régala » le prince de Condé à Toulouse, et « où Sou Altesse dormit presque toujours. »

⁶ Reuseignement à joindre à ce que biographes et bibliographes ont déjà recueilli touchant le Toulousain François de Maynard.

⁷ Je ne trouve l'indication de cette biographie du connétable de Montmorency ni dans la Bibliothèque historique de la France, ni dans le catalo-

à cela, je fairay imprimer l'un et l'autre. Neantmoins j'ay fait un petit Eloge de feu M^r son Père, lequel je luy ay donné, et qu'homme du monde n'a veu que luy. Vous me fairès faveur de le recevoir et l'aimer, car j'en auray oppinion aprés qu'il vous aura pleu. Asseurés vous, Monsieur, que tout ceci a esté fait dans deux jours avec des presses si grandes que j'en suis ravy, quoyqu'il n'y ait rien de fait. La ville est si grande et si embarassée durant ceste Cour, et ce Carnaval¹, que je suis estonné de nos diligences. Vous aurés les Synodes de feu M^r de Joyeuse² desquels je ne sçay comme vous avés eu le vent, car c'est une piece excellente, à laquelle on croyoit que feu M^r de Maran avoit contribué aucunement, quoyque feu Monseig^r de Joyeuse³ ent un très excellent escrivain à cet effect; si vous ne l'avés à ce coup, vous l'aurés infailliblement; mais croyés moy qu'il n'est rien de mieux.

M' de Pamiés fait quelque estat de moy, mais sa pudeur fait qu'il ne m'est pas tant familier; je vous prie continuer de luy donner de nouvelles recharges, et particulièrement affin qu'il me denne quelque accès envers M' de Tholose. Je prie M' de Valavès de continuer de m'aimer, et à vous de me croire tout à fait et comme il faut, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 13 fevrier 1628 4

gue de la Bibliothèque nationale (Histoire de France). Les biographes de Papire Masson n'en parlent pas, même les biographes qui, tels que le P., Niceron (Mémoires, t. V, p. 182-197), ont le plus soigné la partie bibliographique de leurs notices.

 1 Voir dans l'ouvrage de $\textbf{\textit{M.}}$ le conseiller Dubédut (1–II, p. 121) une charmante description du carnaval d'alors à Toulouse, « que les memoires du

temps comparent au carnaval de Venise. »

2 Concilium provinciale Tolosanum a Francisco de Jogosa, cardinali anno 1590 (Toulouse, Colomicz, 1593, in-49). — Les Anciens Statuts synedaux de la cité et diocèse de Tolose, publiés par François, cardinal de Joyeuse, au synode tenu en 1596, mis en françois, etc. (Toulouse, Colomiez, 1597, in-80).

3 François de Joyeuse, archevêque de Toulouse en 1584, ébut mort le 27 avril 1615.

4 Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peiresc, nº 1219, fo 4, Copie.

V

Monsieur,

Il faut que j'avoue ma lascheté et ma foiblesse quoy qu'elle vous soit assez cognue et que mes actions ou plus tost non actions en soient de temoins assurés. Il y a si longtemps que je ne suis ni à moy ni à autruy et que l'annui et la mauvese humeur me possèdes, que si j'estois cognoisable ons en auroit pitié. Je vous assure qu'il y a deus mois que j'avois commencé un procès avec mes fermiers i duquel je ne pensois voir jamès le bout. Je le voi de maintenant et tache à vous tesmonier, monsieur, que vous estes sul 2 dens le monde a qui je dois la solution de mes veus et pour lequel il n'est point de parole ni de sermens que je ne rompe. Il est vrai que je suis en peine de seavoir de vos nouveles lesqueles j'atendois de la part de M. de Remoules car il me l'avoit promis, mais quoi qu'il ait escrit a touts ceus de Toulouse qu'il cognoit et qu'il ne cognoit pas 3, je n'en ay non plus que s'il avoit esté emporté par les soixantes voiles qui secoururent les Anglois et les empeschèrent d'estre rondus dens La Rochelle. Ou Mr de Rodés n'est point en sa province 4 ou vos lettres ont fait naufrage: il est vrai qu'il n'a point esté siev] ni a Rodès où il n'est pas tent bien, mais vos lettres lui ont esté rendues par la voie la plus assurée qui se pouveit. La contagion est si fort dans tout le Roergue que j'estime que ce senieur * en est bien loing et quil y reviendra bien tart. Monsieur de Puimisson m'a balié ce

¹ Mot d'une lecture difficile, douteuse. Il semblerait qu'il faut lire plumies; mais ce mot n'a jamais existé, et fermier est indiqué par le sens, sinon par l'écriture.

² lei Forthographe peint la prononciation d'alors, qui, comme on le sait, a 4 longtemps persisté en Languedoc et en Gascogne.

d'Encore une épigramme! Décidément Abbatia lançait facilement la flèche.

⁴ Bernardin de Corneillan, qui siègea de 1619 à 1636. Voir Gallia christiana, t. 1, col. 231.

⁵ Pour seigneur. Palsgrave, cité par Littré, rappelle qu'au XVIe siècle on prononçait seinieur. La forme adoptée par Abbatia prouve que, dans le premier tiers du XVIIe siècle, ou disait encore seinieur dans le Midi.

tome du Pline que j'estime un trésor tant je suis satisfez et ravi de ses marques dont une seule lettre n'est pas perdue. Je vous l'envoie par Le Gascon 1; s'il vous plet me le renvoier après vous en estre servi; vous aurés l'autre tout aussi tost, ou c'est tout ce que j'en ay peu avoir et espérer. Je suis avec M de Sisteron perpetuelement²; certes, monsieur, il faut avouer (et les plus seins iev le jugent ainsi) qu'il est dificile de voir ung homme plus acomplique celuy là ; il a rendu de si grands tesmoniages en trois ou quatre prédications qu'il a donné d'un talent si extraordinère, de scavoir, d'eloquence et de probité, qu'on est en peine d'en dire assés de bien. Il a esté bien besoin qu'il ait esté icy pour ses nepveus, car je vous assure qu'il est dificile de lui eschaper lors que la justice est àlui. J'espère qu'il aura un très bon arrest. Je l'honore grandement et la memoire et tout de fen M de Cujes auquel j'avois de tres grandes obligations et plus volontiers aient apris de sa propre bouche comme il vous eimoit, je vous prie, monsieur faire estat de mon service et de la profession que je fais d'estre à vous. M de Pamiers est à Pamiers jusqu'après le départ de Mgr l'Archevesque d'icy 3; il a eu les rencontres pour raison de son siège et acistence pareil à celui de Mr Vostre Archevesque 4 cela durant, il en eut un plus grand à la dispute des Frères Prescheurs qui sont icy 400 au chapitre general car Mr le Premier sens le lui avoir communiqué lui

l S'agit-il là du célèbre relieur qui aurait emprunté son suruom à sa province natale et qui de Toulouse se serait rendu à Aix, auprès du bibliophile qui avait le culte des belles reliures? Il y a là bien des harmonies et des vraisemblances, et, d'un autre côté, on sait si peu de chose du merveilleux artiste, que je réclame pour ma conjecture le bénéfice de la liberté dont on jouit dans le doute, in dubiis libertus.

² Sur Toussaint de Glaudèves de Cujes, qui siègea de 1606 à 1648, voir le Gallia christiana, t. 1, col. 504. Le président de Saint-Vincens, dont j'ai déjà cité les notes manuscrites sur la correspondance de Peiresc, appelle ce prélat « homme excellent et fort érudit. »

³ Charles de Montchal avait fait son entrée dans la ville de Toulouse le 14 mai 1628.

⁴ Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, qui siègea de 1626 à 1629.

⁵ Gilles Le Masuyer avait succèdé, en septembre 1615, au premier président François de Clary, qui lui avait donné à la fois sa charge et sa tille. Voir, sur Le Masuyer, l'*Histoire du partement de Toutouse*, t. 11, p. 25-30, 46-47, 104-105, 416-417, 454-458.

mit une chere devant et le lessa derrière lui et cela sens du reste en parler qui fit un ranc au devant Mrs les èvesques. Mg, nostre archevesque le soufrit sens se pleindre sur le lieu à cause du lieu mais après il c'est pourveu devers le roy et cete afaire a bien mené du bruit. Vous seaves. Monsieur, qu'un de mes sentimens estoit lors que je vous prié de demender que je fusse aux bonnes grâces de Mr de Pamiers pour parvenir à celles de Mr l'archevesque, S'il vous plet à la premiere que vous lui escrirés lui faire cognoistre les inclinations que vous aves pour moy et lui demender quelque acistence pour le reste de ce qui me regarde en la promotion de quelque chose de mieux que ce que je suis, vous me tesmonières vos faveurs ordinères et extraordinères et je vous en serai très obligé, mais je voudroi bien, sil vous plet, qu'il ne recognut pas que cela me feut jamès venu à la pensée ni que vostre lettre lui feut rendue par moi et non ouvertement, je vous ay, Monsieur, fait part du dessein que j'av d'entrer dans l'ordre écclesiastique et c'estoit lorsque j'aurois logé deux filles que mon mariage m'avoit lessé sur les bras; par la grace de Dieu je les av colloquées toutes deux à mesme jour en mariage; il ne me reste qu'un petit garcon de huict à neuf ans. J'espère et j'atens par vostre moien d'en trouver quelque chemin. J'ay donné à M de Cisteron quelque chose qu'il m'a promis donner à M' Vostre Archevesque et de vers et de prose que je n'ose vous envoier puisqu'il me la demendé et qu'il est juste qu'il demeure caché jusqu'à ce point que il l'ais donné. Je ne scai comme je puis tent escrire et vous estre importun. Je suis donc et c'est en un mot.

Vostre tres humble et très obeissant serviteur.
Abbatia.

Monsieur,

Ce porteur me presse si fort que je ne puis escrire a M de Valavés auquel je vous prie me faire ce bien que de l'assurer de mon très humble service et de la continuation de la passion que jay pour lui. J'ay receu l'assignation de Grossi et mesme que j'ay donné à M Juli, mon procureur fidé; il doit croire que j'en fai mon fait propre et que je suis son très humble serviteur.

De Thoulouse ce 20 Juing 1628 1.

¹ Bibliothèque nationale, fonds français, nº 9543, fº 135. Autographe.

VI

Monsieur,

J'ay receu vostre depoche et rendu à M. de Pamiés son Leandre qu'il m'a depuis fait voir. M' nostre Archevesque estoit à La Rochelle où le Roy l'avoit maudé venir, et Mrs du Parlement pour resoudre leurs differents. Je crois que M' de Pamiés qui prit sa lettre la luy fera tenir. Je n'ose pas bien vous remercier de tant d'exces de recommendation et de bienveillance, car ce n'est pas bien son juste prix. Vous ne doutés point, Monsieur, que je n'ave les sentimens assés bons et que je ne connoisse assés ce que je ne puis reconnoistre. Je sçay que si Dieu veut que je vive encore qu'il me permettra de vous le temoigner comme il faut, car il est si hon et pave ceux qu'il aime si largement qu'il n'y a point d'apparence qu'il souffre que je sois ingrat, et que tant de bienfaits ne trouvent point leur cote en sa presence, puisque tout ce qui se passe de vous à moy, n'a que le bien de l'honneur pour objet, dont il est lui le premier et le seul garant. M' de Puimisson vous est plus obligé que si c'estoit luy qui eut receu le service de vostre part. Il faut que je vous rende ses graces et vous temoigne combien il se reconnoit vostre obligé; il a quelques intrigues vers vos quartiers qui ne permettent pas qu'il vous escrive, et c'est tout ce que j'ay peu gagner sur luy qui ne pourroit s'empecher de vous escrire, et vous asseurer qu'il n'est homme dans le monde qu'il honorera plus, et que si touts ses enfans, et sa vie vous pouvoit ajouter quelque chose à la tranquillité et à la douceur de vostre estude, et qu'il falut que tout ce qu'il a vons servit, qu'il le fairoit de cœur et avec toute sorte de plaisir. Je le connois et l'honore infiniment, parce que c'est avec verité un des excellents es-

¹ Léandre pour Aleandre. Sponde écrivait à Peirese, le ter décembre 1627 (Rerne de Gascogne de septembre-octobre 1883, p. 473): « Je receus il v a quelque temps le livre du sieur Aleandre que vous pristes la peine de m'envoyer. J'ay toutefois perdu et vostre lettre et le livre, dans Pamiers, au ravagement de ma mayson. » Voir, sur le poête archéologue Jérôme Aleandre, une note du fascicule V des Correspondants de Peirese. Claude de Sammaise, 1882, p. 7.

prits de la Province, et des bons, et quand il ne me voudroit pas du bien, de quoy je ne sçaurois jamais douter, je l'aimerois passionnement parce qu'il le merite.

Je vous envoye encore le second volume de Pline, et ce que Mr de Sisteron desira de moy après quelques essais que vos Mr d'Aix ont entredonné à Vostre Archevesque qu'il receut de sa part ; si cela est bien, j'en seray bien aise, et qu'il vous soit agreable. Je vous prie sçavoir dudict sieur de Sisteron s'il trouvera bon de vous faire voir une piece qu'il a presentement receüe de ma main ; car je l'ay destinée pour luy, et s'il l'agrée, pour en faire ce qu'il luy plaira.

Au reste si vous trouves bon d'escrire à Mr nostre Archevesque dans quelque temps ouvertement en ma faveur, et luy faire tenir vostre depeche par autre voye avec quelque autre sujet de vous communiquer à luy, ce qui vous est assez familier, vous m'obligerés très fort. Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce [] 7bre 1628 2.

VII

Monsieur,

Touts les maux qui ne cessent encore de nous suivre partout ont relaché si fort les forces de nostre corps et de nostre esprit, qu'il semble que cette survivance que le destin nous a depeché en forme de grace, soit quelque chose imaginaire, et qu'il soit vray que nous ne sommes plus, et que nous escrivons en l'aultre monde à des morts et des personnes ensevelies. Il y a deux ans ou environ que le feu s^r de Puymisson m'ayant accordé le second Tome de Pline³, tout ce que je fis c'est de l'empaqueter comme vons voyés. Ou depuis j'ay esté douze mois dans une maison à la campagne, avec mes filles, mes gendres, mon petit qui est tout ce que j'ay dans le

¹ Voir à l'Appendice (no iv) ce qui regarde le combat de l'huitre et du rat. chanté par MM d'Aix.

² Bibliothèque d'Aix, Correspondance de Peirese, nº 1219, fo 7, copic.

³ Voir ci-dessus la lettre du 20 juin 1628.

monde, mais si fort abbatu du mauvais temps que nous vivions sans sçavoir si Tholose estoit dans le monde; de là je fis passer quelque piece françoise pour M^r de Montmorency, et une Latine pour M^r nostre Archevesque jusques à Paris, où je les fis imprimer ; car la presse de Tholose estoit deffendüe. M^r de Sisteron a receu le dernier exemplaire que j'en avois par un homme exprès qu'il envoya icy il y a quelques jours ; car c'est tout ce que nous pouvons esperer de faveur de sçavoir l'estat de Provence par la voye de ceux qui viennent icy expres. Recevés done, s'il vous plait, ce volume de Pline pour en retirer tout ce que vous désirés avec ce temoignage de mon amitié qui iroit au delà de ses forces pour vostre contentement, s'il estoit aussy aisé, comme il m'est agreable.

J'ay veu, ce matin, Mr nostre Archevesque qui fraichement a receu du deplaisir à une rencontre qu'il ent aux études. On dispute la Regence de feu Mr de Barolay; il n'y avoit pas encore esté, et dans l'Arrest qu'il obtint contre M'le Premier President, le Roy lui donne la preseance contre ledict sieur à l'Hospital et à l'Université contre les Docteurs Regens quoyqu'ils ne fussent en cause. A l'Hospital M' le P. President estant venu, il donna la place à M. l'Archevesque telle qu'il choisit, et commenca de presider et demander les opinions. ce qui porta M^r l'Archevesque à se plaindre de l'infraction de l'Arrest, lequel Mr le P. President luy dit ne porter que preseance, et que la place qu'il avoit choisi luy suffit, si bien que M' l'Archevesque sortit et quita la place ; depuis M' le P. President y preside. Pour les études il y fut donc le premier Juin sans leur avoir fait signifier l'Arrest, ni avoir parlé à eux : certes il y fut très mal receu, car on ue luy fut point ny au devant ny à la porte ; voire après l'avoir salué du milieu de la galerie et de bien loin, ils lui tournérent le dos et le laissérent entrer avec sa croix dans la sale de l'action, où il demeura seul environ demi heure. Il se mit dans un bane que ses officiers luy tapissèrent, et sa croix au devant portée par un Prestre. L'Université entre avec ses bedeaux, leurs masses et Mr le Recteur, qui est Mr Taliasson, nostre grand ami, et vostre très humble serviteur, fit cette action, seavoir que son fils qui dispute la Regence vacante salua le Recteur premier, et

après M' l'Archevesque, sur quoy M' l'Archevesque luy demanda utrum Christianus esset; il luy repondit; ita illi mandatum fuisse, et Mr son Père, prenant la parole, dit à Mr l'Archevesque : cos esse in hac possessione et Rectorem in Schola neminum agnoscere superiorem, quia ut ipse qui peritissimus in jure est probe noscit, delegatum majorem esse ordinario insi, et in hac parte Apostolica auctoritate fungatus ; dominos et a Joiosa et Armeniaeum cardinales Archiepiscopos predecessores suos principes reclesive, nunquam in dubium revocasse. A quoy Mr l'Archevesque répondit que a longo tempore deturbati erant ab hac possessione, et verissimm esse cos cedere Primo Præsidi quem ipse vicerat coram Rege, itaque si vinco vincentem te, multo magis rinco te. A quoy Mr Taliasson, Recteur. répondit : Nescimus an viceris Præsidem, et quo modo viceris, nos tuemur nostra jura. aliena non defendimus. M. le Recteur dit à son fils Persequere, et il fit sa lecon sur les actions de grace; on les rendit primo Rectori, et après Archipræsuli, sur quoy Mr l'Archevesque se leva et leur dit qu'à Genève et Montauban on ne traiteroit pas de la sorte un Prelat, et un homme de sa qualité. Six Docteurs Regens en Theologie qui s'estoient mis après le banc dudict Seigneur se levèrent, désavouèrent Mr le Recteur, et suivirent Mr l'Archevesque. Après l'acte, toutes les Facultés de l'Université assemblées suspendirent pour un mois lesdicts Theologiens, et donnèrent requeste à la Cour pour faire authoriser leur Decret, ce qui fut fait par Arrest le jour après, auquel lesdicts Theologiens s'estant retrouvés aux estudes pour assister aux actions, Mr le Recteur leur en deffendit l'entrée et les fit retirer.

Trois jours après, il y eut procession generale de la Feste Dieu laquelle sortit de l'Eglise du Taur; les Théologiens avec leur chape de satin rouge s'y trouverent et croyoint en estre; M. Taliasson leur prohiba d'y assister; ils demandèrent au milieu de l'Eglise M' l'Archevesque portant le S. Sacrement, qu'ils vouloint estre ouis devant M's de la Cour qui y estoint en corps; ils dirent que l'Arrest estoit intervenu, eux non ouis, et que cela ne regardoit pas leur différent. M's le P. President, ayant sur le lieu receuilli les opinions. leur prononça qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent '.

¹ On ne trouvera nulle autre part un récit plus circonstancié de tous ces

Voilà, Monsieur, en detail un des facheux accidens que ce Seigneur ait eu; il est si mal avec le chapitre Saint-Sernin qu'il ne peut ny aller, ny entrer. Point d'accord avec son Chapitre S. Estienne. Point avec Mrs du Parlement. Il semble que toute sorte de croix se presentent à luy pour lui acquerir une triple coronne, car il regoit toutes ces extraordinaires visites avec une si grande tranquillité, qu'il est vray qu'il en compose une métamorphose et fait profit de tout. Il faut avouer que c'est un des grands hommes du monde, et touts les gens de bien ont de l'amour pour luy, et c'en est une marque visible, car il amasse sur lui toutes les tribulations comme cela le prouve. Je le vois peu et si vons le jugés ainsi, j'ay bien besoin de vostre faveur. Mr Maran a sceu peu menager ses bonnes graces, car ils sont très mal, Mr de Pamiés arrive aujourd'huy. M' le P. President est fort malade; on n'en espere guere 1. Mrl'Evesque de Mende ne fait que sortir d'icy 2: il demandoit pour le Roy six vints mulets, les hommes et conduites jusqu'à l'armée et quatre mille cestiers bled; mais il a cu pitié de voir le cetier blé que ne souloit estre qu'à un escu, estre maintenant à quatre escus et s'en va à cinq. Le pauvre peuple meurt de faim dans les rues; il ne se trouve point de bled dans toute la Province; il fait si grand chaud qu'il m'est impossible que j'escrive plus rien.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 14 juin 1630, 3

VIII

Monsieur,

Apres de si sensibles intervalles et la diversité de tant d'aunées, nous sommes encore debout, et il est vrai que nous

petits démèlés. On peut dire que la lettre d'Abbatia est une parfaite photographie de ces tempêtes... dans un verre d'eau.

¹ Le Masuver ne mourut que le 10 octobre 1631.

² C'était Sylvestre de Cruzy de Marcillac, qui slégea de 1628 à 1660, Voir Gallia christiana, t. I. col. 108-109. Ce fot un des agents les plus devouis du cardinal de Richelieu, qui le vante beaucoup dans ses Mémoires. Conférez Lettres et papiers d'État (t. II, V. VI. VII, VIII, passim).

³ Bibliothèque d'Aix. Correspondance de Peiresc, nº 12191, fº 10. Copie.

n'en avons esté que les espectateurs et que Dieu a eslonié de nous, ce qui nous atent au bout. Je ne puis assez conddamner la sccheresse de mon esprit et cet estourdissement qui m'a rendu à demi insensible et comme il est possible que vos lettres m'est (sic) surpris et m'est (sic) esveilié, elles me furent rendues, mais je n'ai jamais sceu par qui et si vostre seing ne m'eust esté si cogneu comme il est, j'eusse avec raison douté que c'eust esté de vostre part. Maintenant qu'elles m'ont donné de la vigueur; je vous prie pardonner à ce long silence et me croire plus obligé à vostre mémoire et à vostre amitié qu'à toutes les choses du monde; je ne vois jamais vostre seing que je n'en rajeunisse, et que je ne conçoive des nouveaux désirs de vous aller voir chès vous et vous decouvrir plus notamment (?) que je ne fai à travers ses espaces et dens les embarras la pureté de mon cœur, et avec quels sensibles deplesirs je soufre d'estre cofré (?) dens les livres et privé de la conversation la plus désirable et les estreintes (?) du melieur ami que j'ai jamais eu. Il est vrai que Mº de Ciron, nostre chancelier, a esté dens Ais et receu de vos mains je dis de la justice toute sorte de satisfaction, mais je vous avone que je n'osé jamais vous suplier de l'eimer comme celui de toute cette province que j'honore infinimen. Et pour lequel je retrancherois volontiers de mes propres interêts, car si je vous en dusse escrire, je l'eusse fait avec tant d'exces; que l'avois sujet de craindre de faire tort à l'amitié que Me de Valaves et vous et tout, puis que vous p'avés qu'un esprit et qu'un principe avés voue à Mr l'avocat general de Ciron, son frere, je n'aporte jamais de l'eau à la riviere et ne me fai point ce tord d'acister ceux qui sont plus forts que moi. Je recourrois volontiers à sa faveur pour aquerir vos bonnes graces si je ne vous estois si cher et si fort aquis comme je suis, je vous suis neanmoins tres obligé de tout ce qu'il vous a plen lui départir dont il est icy si fort loué Et à moi et a touts, qu'apres son bon naturel qui m'oblige a l'aimer et les estroites obligations que je lui ay il ne me pouvoit rien dire qui me feut plus agreable.

Et suis bien aise qu'il ait en l'honeur de vous voir chés vous et noue une tres forte amitié, car je vous assure, Monsieur, que puis qu'il a gagnié dens l'esprit de Mg^r nostre archeves-

que une si bonne place, il ne pouvoit falir d'estre parfetement bien avec vous suivent l'Aristote et l'eschole qui croit que les choses qui tienent à une troisiesme si estroitement sunt cadem inter se. Vous deviés desirer qu'il eut cette courvée et moi i'v participe si fort que n'aient plus l'honcur ni n'osent guere l'esperer de vous voir, je passere mes enuis le voient espres ches lui pour m'entretenir avec lui de vous et mesler nos volontés à vous désirer du bien, et de la prosperité, et je ne scai par quel bonheur Mr le Chancelier a eu cette bonne fortune puis que ceux qui eiment passionement M' l'avocat general, son frere, ont esté si satisfey de son arrest qu'ils se recognoissent vos obligés. Je croi vous avoir escrit par deus jois comme j'avois rendu le Pline à Mr nostre Puimisson. Mgr nostre archevesque est icy attendu; il a passé les festes de Pasques à Anoné (!) ches lui 1. Je vous prie agréer que je vous envoie des teses que le nepreu de M Ciron lui a dédices à Paris tant parce qu'elles sont bien, comme afin que vous voiés ses nouvelles armes2. J'avois une pensée sur ses premieres qui me donnoit de la consolation, car c'estoit trois monts chauves dont il porte le nom de Montchal et le raport qu'il y a du mont de Calvaire, et de ses trois diversités de monts avec les trois crois de son maistre et le succès de sa fortune pour sa condition et que mons Calvus ou mons Calvarius, lui soit en partage de sa grandeur et que par tout il treuve des crois et des contradictions pour sa plus grande gloire. C'est ce qui m'en fait conserver les arres de la Providence de Dieu bien chèrement et crois-je qu'il les reprendra. Pleut-il à Dieu que je le lui osasse dire avec la liberté que je vous l'oserois ou qu'il le peut recevoir en bonne part de vostre main qui lui en pouvés faire mieux cognoistre que moy la verité et les sentiments dont je ne puis vous en dire qu'en gros ce que j'en pense, estant veritablement à lui, pressé de l'excès de son

¹ La lettre, écrite currente cultumo, comme Abbatia le déclare un peu plus loin, est très-peu lisible. Aussi ai-je deviné plutôt que déchiffré le nom de la ville natale de Charles de Montchal, Annonay, chef-lieu de cauton de l'Ardèche.

² L'abbé Cayre (*Histoire des évêques et archevêques de Toulouse*, p. 373° décrit ainsi les armes du prélat : de gueules au chef d'or, chargé de tros mollettes d'azur.

merite et de cette.............¹ bonté je suis ravi qu'il n'est rien au monde dont je fasse un pareil estat. Je vous escris avec quelque haste ² et n'ai pas loisir de me recueilir et vous faire part d'autre chose que de ce qui nait au bout de ma plume. Je crois redoubler cette depêche par la premiere comodité cependant je vous prie m'eimer, soit ou parce que vous me l'avés promis, ou que je ne puis m'empescher de vous redire ce qui me plait si fort, ou parce que je sçai que vous l'agrées ainsin puisque je suis veritablement

Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

De Tholose ce 30 mars 16333.

(A suivre.)

I lei une épithète qu'il n'a pas été possible de lire.

E La haste ne se montre pas seulement dans l'écriture d'Abbatia, mais aussi dans son style, qui n'a jamais été plus incorrect et plus détestable.

³ Bibliothèque nationale, collection Dupuy, nº 688, fo 79. Autographe.

POÉSIES

A 'N MANCINI

Conse de Fransa au Paraguay

per lou jour de sa festa

Soulide! es beu lou sel que vei, entre-miej aire, Lous palmiès cabesiès s'eseambà loungarutz. E que soun blau rouzent trempa d'un linde esclaire Campestres enflouratz e bouscases garrutz:

E la terra d'aisi nous siaguét larjasièira, Que, d'entre lous sablàs que nous crèma lou péd, Aubouret voste oustau amistous, qu'abandièira Lou trelus trecoulour qu'emb' lou vènt fai trapet!

Mentre que rescountram sà milhou dau vielh mounde En voste ime Lati dau grand ourizoun larg, Tout cant tèn de jouinèsa America, — en abounde Espelis dins lous iols d'Una dau sounris élar!.

¹ Na Mancini es Americana, de Bogota (Couloumbla).

A MONSIEUR MANCINI consul de France au Paraguay

(pour le jour de sa fête)

Sûr! il est beau le ciel qui voit, à mi-air. —les palmiers à grosses têtes monter longs et droits. — et dont le bleu brûlant baigne d'une clarté limpide—les champs fleuris et les bois vigoureux;

Et la terre d'ici nous fut généreuse, — qui, du milieu du sable qui nous brûle le pied, — a dressé votre maison amicale, que pavoise l'éclat tricolore qui lutte avec le vent!

Tandis que nous trouvons ce qu'il y a de meilleur dans le vieux monde — en votre esprit latin au vaste horizon large, — tout ce que l'Amérique a de jeune fleurit — dans les yeux d'Une au sourire clair ².

² M^me Mancini est Américaine, de Bogota (Colombie,

Tout nous avetz rendut de la lionja patria: Proje vous, lous beus jours d'ailabau soun tournatz! La tristou dau passat se muda en alegria: Lou soulàs de l'espér flouris dins l'arenàs.

E icu, ara memèta ount' las oulivarèlas. Que brèsa la sisampa en loui rams de l'oulièu, Entre soui detz rispatz mourizoun, cantarèlas, Lou fruj négre que giscla en oli saur e vièu;

M'ensounjant de la mar que soun flot bresoulaire. En un meme tremoul, acousèja e rejoun Lou rebat de vosta isla à lou de moun terraire,-Tant que se n'enluzis tout soun bauri prioun :

Me vej' aisì rimant d'unas pauras rimètas. Mès counouise un bon biais per las faire agradà: Prén-las dousamenet. Bebè¹, dins tas manètas; D'un quicoumet de tus me las vas enfestà!

L.-Saviè de RICARD.

Asuncion dau Paraguay, lou vint-e-nou de nouvembre 1884. Languedocien, sous-dialecte de Montpellier et de ses environs.)

Vous nous avez tout rendu de la lointaine patrie : - près de vous, les beaux jours de là-bas sont revenus! — La tristesse du passé se change en joie: - la consolation de l'espoir fleurit dans le sable.

Et moi, au moment même où les oliveuses, - que berce le vent froid du nord dans les branches de l'olivier, - entre leurs doigts engourdis traient, en chantant, - le fruit noir qui jaillit en une huile blonde et limpide;

En songeant à la mer dont le flot berceur, — dans un même frisson. poursuit et réunit - le reflet de notre île à celui de mon pays, - tant que son gouffre profond s'en illumine tout entier;

Me voici rimant quelques pauvres rimes. — Mais je sais un moyen de les faire agréer : - prends-les doucement, Bébé², dans tes petites mains; -- d'un peu de toi, tu vas me les enfestoyer.

L.-Xavier de RICARD.

Asuncion du Paraguay, le 22 novembre 1884.

l'el est le surnom de la gentille fillette de Mme et M. Mancini.

¹ Tau es l'escai-noum de la jenta mineta dai Mancini.

LA GRANDO ESPIGO

Sus la Mort de Vitor Ugo

Uno grando espigo escalabo Del vielh camp de l'Umanitat, Dins l'azur qu'enmimarelabo: Soun cap teniò l'inmensitat.

Risiò de las autos africos, Lenh de l'ourrou, lenh de las pòus. Sas barbos raiaboun, magicos; Sous gras eroun de moundes nòus.

Tems per autre, quand venion segos, Daissabo davala 'n gra d'or, Douçomenet, dins nostros regos, Per nous refa l'amo e le cor.

LE GRAND ÉPI

Sur la Mort de Victor Hugo

Un grand épi montait—du vieux champ de l'humanité,—dans l'azur qui éblouissait ;—sa tête envahissait l'immensité.

Il se riait des autans ardents. — loin de l'horreur, loin des épouvantes. — Ses barbes rayonnaient, magiques ; — ses grains étaient des mondes nouveaux.

De temps à autre, quand venait (l'epoque) des moissons, —il laissait tomber un grain d'or, — tout doucement, dans nos sillons, — pour nous restaurer l'ame et le cœur.

240 POÉSIES

Ohi! la miraclouso espigo Fasiò canta mai d'un cigal; Elo cro subretout l'amigo Des mainatjous e del pauc-val.

Se dounabo vam as cantaires, Nouirissiò les travalhadous. Toutis, afourmics ou raivaires. Pr' elo abion un tros de pa dous.

Toutis, del carras, de l'auriero, Troubaires coumo gazalhas. Tenion d'elo, dreit la pauriero. Un clar pessuc de soulelhas.

La Segairo Negro es vengudo Junquos al pèd del blad gigant. E, lèu, afrousoment crescudo, A raugnat: « Aco's per oungan! »

Joubs la sicuno dalho samouso, Qu'a ficulat junquos as lugras, Toumbo l'espigo miraclouso E subrecargado de gras.

Oh! le prodigieux épi — faisait chanter plus d'une eigale (mâle);— il était surtout l'ami — des petits enfants et des misérables.

S'il donnait courage aux chanteurs, — il nourrissait les travailleurs. — Tous, fourmis ou réveurs, — par lui avaient un morceau de pain doux.

Tous, de la motte de terre, de l'orée, — troubadours comme laboureurs, — tenaient de lui, contre la pauvreté. — une claire pincée de soleil.

La Moissonneuse Noire est venue — jusqu'au gigantesque pied de blé, —et, bientôt, affreusement grandie, — elle a grogné : « C'est pour cette année! »

Sous sa faux couverte de sang. — qui a sifflé jusqu'aux astres, — tombé l'épi merveilleux — et surchargé de grains.

A travers la combe et la sierra, — tout s'épouvante à cette mort. — Le ciel devient nu (sans soleil) et la terre — fait retentir un cri terriblement fort.

A travès la coumbo e la serro, Tout s'espanto à-n-aquelo mort. Le cel n'es tout nud e la terro Te fa 'n bram terribloment fort.

O mai naut de toutis les Mestres! O brave engenh! on te veira Brembat per milanto e mai d'estres, Tant que l'Umanitat sara!

Auguste Fourès.

Sant-Sulpici-del-Tarn, 23 de mai 1885.

(Sous-dialecte de Castelnandary et de ses environs.)

O plus haut de tous les Maîtres!— ò bon génie! on te verra— dans te souvenir de milliers d'êtres et plus, — tant que l'humanité exislera!

Auguste Fourès.

Saint-Sulpice (Tarn), 23 mai 1885.

242 POÉSIES

A-N-UNO MAIRE

O maire as pelsses blancs.
As brasses tremoulants,
Aici toun filh malaut que tourno.
El, qu'ero dreit e fort.
Es palle coumo un mort
Que s'es levat de sa cafourno.

Partisquet bel e san.
O! qu'a fait de la sang
Que tiret à tas poupos plenos?
Qu'a fait de soun uelh clar
Et de sa roso car,
Vetado de poulidos venos?

Pel negre, rire d'or,
Dents de perlo, boun cor,
Ount soun pouscuts ana, pecaire?
Joubs pots, quand les teniòs,
Toutjoun te souveniòs
De toun ome mort, paure maire!

A UNE MÈRE

O mère aux cheveux blancs,—aux bras tremblants,—voici ton fils malade qui revient.—Lui, qui était droit et fort,—est pâle comme un mort— qui est sorti de son trou!

Il partit beau et sain.— Oh! qu'a-t-il fait du sang — qu'il puisa à tes mamelles pleines?—Qu'a-t-il fait de son œil clair — et de sa chair rose, — rayée de jolies veines?

Cheveux noirs, rire d'or, — dents de perle, bon cœur, — où ont-ils pu aller, — hélas? — Sous tes lèvres, quand tu les tenais, — toujours tu te souvenais — de ton homme mort, pauvre mère!

Que te coustèt, l'enfant, Pel' tene trioumfant Dins la douço pax de ta faudo! Te toumbèt mai d'un plour, Quand le tieu soul amour Abiò sa manoto trop caudo.

Abourit, grand e bel E dous coumo un agnel, D'uno loubo fousquèt la proio. Pla de tems as bramat, Nueit et joun, toun aimat, Que te daissèt veuso sens joio.

Garl' aqui bleime, agut,
Coumo l' Crist descendut
De la croux, mas et peds sannouses;
Prends-le dins toun faudal.
Es vitimo del mal
Qu'atenh les candes amourouses.

Ten de tu soun mal-ur (De dire aco qu'es dur!), I fasquères l'amo trop douço. La crudelo beutat I fousquèt sens pietat. Le paurot! es que se courrousso?

Combien il te conta, l'enfant,— pour le tenir triomphant — dans a douce paix de tou giron! — Tu versas plus d'un pleur, — quand ton seul amour — avait sa menotte trop chaude.

Hors de tout danger (menaçant les enfants), grand et beau — et doux comme un agneau, — d'une louve il fut la proie. — Bien long-temps tu as crié, — nuit et jour, ton aimé, — qui te laissa veuve sans joie.

Le voilà blême, épuisé, — comme le Christ descendu — de la croix. mains et pieds en sang; — prends-le dans ton giron. — Il est victime du mal—qui atteint les naïfs amoureux.

Il tient de toi son malheur— (qu'il est dur de le dire!.,— tu lui fis l'âme trop douce.— La cruelle beauté— lui fut sans pitié.— Le pauvret! peut-il être grondé?

Ai! nou! Coumo un tresor Se dubris le tieu cor, E, valento, malgrat toun atge, Sul' tieu sé toutjoun caud Sarros le filh malaut, Coumo al tems ount ero mainatge.

Auguste Fourès.

5 d'abrilh 1884.

(Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

Ah! non! Comme un trésor — ton cœur s'ouvre, — et, vaillante, malgré ton âge, — sur ton sein toujours chaud — tu presses ton fils malade, — comme quand il était enfant.

Auguste Fourès.

5 avril 1884.

POESIES 345

A 'N PASTOUR

Salut, ò Franc-Coumtès de la bouno calètro Autant pla que Fouriè, Proudhou e mai Courbet, — Soulide coumo roc, mais vieu coumo salpètro! Salut, ò grand sabent à l'engenh dreit e net!

As un noum pacific, è terrible cassaire Des enemics nenets de la belo santat! O Pastour! atentien, venes jeta d'esclaire Al fornze le mai bas de l'animalitat!

Dejoubs le microuscope, après qu'as pouscut vese L'agrum se voulega coumo un levam. — pus fort. Uelh clar, sens que jamai la tieu clusco te pese, Mostros les vermenets se paissent dins la mort.

A MONSIEUR PASTEUR

Salut, o Franc-Contors de bonne qualité — autant que Fourier. Proudhon et Courbet, — solide comme un roc, mais vif comme salpôtre! — salut, ò grand savant au génie droit et clair!

Tu as nom pacifique, à terrible chasseur — des ennemis nains de la belle santé! — à Pasteur! attentif, tu viens jeter de la lumière — dans le fond le plus bas de l'animalité!

Sous le microscope, après que to as pu voir — les animaleules naissants se remucreomme un levain, —plus fort, —oil clair, sans que jamais ta tête soit lourde, —tu montres les petits vers se nourrissant dans la mort!

Susprenes al travalh las viventos poulveros
De campairols menuts gastant les nostris vis,
E les vinagres mals e las poulidos bierros,
—Tout estre se mauvent dins ço que se pouiris.

Dises: « Vous vesi pla, tu carbou, tu mourino! Bacilles, vibriouns, vous couneissi, bourrèus, E sabi dount venets, flaquario mai pebrino. Ets aqui, per eissams, misteriousis flèus!

» Microbes de la rabio, es à-n-vous autris aro,
E qualquis jouns vendrets augmenta mous vincuts! »
Des nouvelis sutjets tiraras pas ta caro
Avant de les abé coumo cal counescuts.

Esperimentatou oupugnastre que gausos, Vas pel bounur de l'ome estripant l'animal. De ço que se proudus troubaras fosso encausos. Vas querre, dins lhour nids, las bestiotos del mal.

Cambios mai d'un virus en picoto nouvelo. Prenes le bestilh fer terribloment maissant, E, tre qu' i as agut la sieuno umou rebelo, Le mandos preserva del vrim, dins nostro sang.

Tu surprends au travail les vivantes poussières —des champignons imperceptibles gâtant nos vins. — et les vinaigres bien acides et les jolies bières, — tout être se mouvant dans ce qui se pourrit.

Tu dis: « Je vous vois bien, toi charbon, toi choléra des poules! — Bacilles, vibrions, je vous connais, bourreaux, — et je sais d'où vous venez. flacheric et pébrine. — Vous êtes là, par essaims, fléaux mystérieux!

» Microbes de la rage, c'est à vous autres maintenant, — et quelque jour vous viendrez augmenter mes vaincus! » — Des nouveaux sujets tu ne détourneras pas ton visage — avant de les avoir connus comme il faut.

Expérimentateur opiniâtre qui oses. — tu vas pour le bonheur de l'homme étripant l'animal. — Tu connais beaucoup de causes de ce qui se produit. —Tu vas prendre, dans leur nid, les bestioles du mal.

Tu transformes plus d'un virus en vaccin nouveau.-Tu saisis l'ani-

O mouderne Eraclès de la sciencio nauto! De quant d'idros al cop nous as debarrassats! Qui va sap, ò Pastour, que nous gardos sens fauto, Qunis moustris per tu, dema, saran cassats!

Salut, glourious filh del tanaire de Dole! Le tieu labouratòri es un divin cudreit Pel mendre uman sapient ço qu'es que de se dole, E qu'atend de toun biais calque nouvel espleit.

Auguste Fourès.

26 d'abrilli 1884.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

malcule sauvage terriblement manvais,— et. dés que tu lui as enleve son humeur rebelle, — tu l'envoies préserver du venin, dans notre sang.

O moderne Héraclès de la haute science!— de combien d'hydres à la fois tu nous as débarrassès? — Qui le sait, è Pasteur, qui nous gardes sans faiblesse, — quels monstres par toi, demain, seront chassès?

Salut, glorieux fils du tanneur de Dôle! — Ton laboratoire est un endroit divin — pour le moindre humain sachant ce que c'est que de se douloir, — et qui attend de ton talent quelque nouvel exploit.

Auguste Foures.

26 avril 1884.

POÉ**S**IES

248

L'ALUMAIRE DE GAZ

Le luscre va vent tout vela. Dins la vesprado adeja terno, Qu'es aco que vesi voula? Un fulgore porto-lanterno?

Entre les plataniès del Cours, Coumo uno abelho butinairo S'arresto, apuei tourna s'enairo Per fa qui sap quantis de tours.

Vejats, qun estre! A cado pauso. Treluzent, daisso un poulit lum Qu'esclato net dins l'aire trum. Jesus! quno estounablo causo!

Digats-me s'on a vist jamai Uno mouscasso nouctiluco. Touto clarou vivo, qu'aluco, Dins le pus caud luscre de Mai?

L'ALLUMEUR DE GAZ

Le crépuscule vient tout voiler. — Dans la vesprée déjà terne, — que vois-je donc voler? — Un fulgore porte-lanteme?

Entre les platanes du Cours. — comme une abeille butineuse, — il s'arrète, après s'envole de nouveau — pour faire qui sait combien de tours.

Voyez, quel être! A chaque pose, — reluisant, il laisse une petite lumière — qui éclate net dans l'air sombre. — Jésus! quelle surprenante chose!

Dites-moi si on a jamais vu — une grosse mouche noctiluque, — toute clarté vive qui *allume*, — dans le plus chaud crépuscule de mai?

Nou! Me disi qu'es uno estelo, Coumo un parpalhol d'or beléu, Enfialado per Proumetéu. A l'azur, dins uno nueit belo!

Ah pla! Creiriom agidoment Qu'es un poulit lugra que fialo. E qu'aici debas se regalo De voulastreja libroment!

Tè! tè! ma visto n'es pas neto! Raivaire que soun, nigaudas! Aco's l'alumaire de gaz Passejant naut sa lanterneto.

Auguste Fourès.

Abrilli 1884.

Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.,

Non! Je me dis que c'est une étoile, — comme un papillen d'or pent-être, — prise en un filet par Prométhée, — à l'azur, dans une belle nuit!

Allons donc! On croirait aisément— que c'est un joli astre qui file— et qui se régale, ici-bas,— de voleter librement!

Tiens! tiens! ma vue n'est pas nette! — Rèveur que je suis, grand nigaud! — C'est l'allumeur de gaz — promenant haut sa petite lanterne.

Auguste Foures.

Avril 1884.

VARIÉTÉS

SUR LA DATE DU *VERS DEL L*AUA*DOR*DE MARCABRUN

M. Paul Meyer, dans un intéressant article de la Romania (VI, 119-129), où il a cherché à fixer la date de plusieurs des compositions de Marcabrun, émet l'opinion que le comte dont la mort est déplorée 1 à la fin de la pièce, si justement célèbre au moyen âge, sous le nom de Vers del larador, du troubadour gascon, est le comte de Poitiers, Guillaume VIII, mort le 9 avril 1137, et que la pièce en question est conséquemment peu postérieure à cet événement. Je ne suis pas sur ce point de l'avis de M.Paul Meyer, et je crois qu'il s'agit, non de Guillaume VIII, mais de son frère, Raymond d'Antioche², mort en 1148 en combattant contre Mourad, sultan d'Alep. Ainsi s'expliquerait parfaitement la mention d'Antioche au vers 67, et disparaîtrait la difficulté que M. Paul Meyer a bien aperene, mais dont il s'est débarrassé peut-être un peu trop facilement. La mort de Raymond dut avoir en Aquitaine un grand retentissement. Rien ne le prouve mieux que le passage ci-après de Richard le Poitevin, que je reproduis d'après Muratori (Antiquitates italicae, IV, 1101), et dont la ressemblance avec le passage de Marcabrun frappera le lecteur:

« Heu proh dolor! Raimundus, princeps egregius, qui Turcos sa-

Antiocha, pretz e valor, Sai plora Guiana e Peitaus. Deus Seiner, al teu lavador L'arma del comte met en paus, E sai gart Peitaus et Niort Lo seiner qui resors del vas!

1

Ce que je traduis, — un peu autrement que M. Meyer, — en ajoutant deux mots, pour mieux rendre, telle que je la comprends, la pensée de l'anteur; « Antioche *là-has*, ici Guyenne et Poitou, pleurent prix et valeur. Seigneur Dieu, *la-has*, en ton lavoir mets en repos l'âme du comte, et ici que le Seigneur qui ressuscita du tombeau protége le Poiton et Niort. »

² Raymond était à la vérité prince, et non comte, d'Antioche; mais il était fils de comte, et il n'y a pas lieu dès lors d'être surpris, les habitudes du moyen âge à cet égard étant connues, que le poete lui donne ce dernier titre.

pius viribus, arte nimis domuerat, ab eis perdomitus et peremptus est. Unde

Nostra condolet Asia. Tharsus tlet cum Cilicia, Va dicit Antiochia, Pro sui morte principis.

Nam luget præ inopia Libanus et Apamia, Nec non et Laodicia, Cum suis appendiciis.

Tyrus stupet metropolis. Urbs Phoenicum mirabilis. Magnos questus dat Tripolis, Visis sinistris nuntiis.

Quid dicam de Hierusalem? It planctus usque Betleem, Clamorque Ptolemaïdis Tangit tines Neapolis.

Urbs fæcunda nimis, nullis quassata ruinis, Es privata viro qui te moderamine miro Rexit ...

Huic nobili principi Raimundo videlicet, etc...»

C, C,

BERTRAN ALBARIC

Bertran Albaric est un troubadour dont le nom ne figure que dans le chansonnier de Jean de Nostredame (f de M. Bartsch), où l'on trouve de lui deux coblas et une tenson avec un autre poëte nomme Guibert, M. Paul Meyer, qui a publié ces trois pièces, pp. 125-127 des Derniers Troubadours de la Prorence, n'a pu rien trouver sur leurs auteurs. Je crois avoir été plus heureux que lui, en ce qui concerne du moins Bertran Albaric. J'ai rencontré, dans les archives d'Arles, au cours de recherches faites pour un autre objet, la quittance suivante, transcrite à la page 211 du recueil de Veran intitulé Idione d'Arles:

« Memorial sia a totz presens e esdevenidos que icu Bërtrand Albaric ay agut de Pierre Negre xxx sols i blanc per viii deniers de l'an Mocc XLVI, al IIII de Julh.

(Registre de Pons Rodelly, notaire d'Arles, 1346.)

Il y a tout lieu de croire que ce Bertrand Albarie est à identifier avec notre tronbadour. Celui-ci aurait donc vécu à Arles, au milieu du XIV siècle, et ce serait aussi, conséquemment, à la même époque qu'appartiendrait son interlocuteur Guibert, probablement Arlésien comme lui.

C. C.

AD RADIUM TINÆ

- NOTE SUPPLÉMENTAIRE)

A propos de notre article sur rasade 1, un de nos confrères, M. E. Galteyrés, instituteur à Moissac (Lozère), communique à la Société pour l'étude des langues romanes un nouvel exemple de l'expression ad radium tino, qui se trouve dans une reconnaissance faite à Simon Sabatier à la date du 22 avril 1529: « . . . Item, unam salmadam vini boni, puri, ad radium tino, item. . . »

Cela nous donne occasion de faire à notre précédente note une rectification destinée à rendre justice au P. Carpentier. Le continuateur de Du Cange traduit ad radium tina par « à ras de tine », ce qui est parfaitement exact. Nous avions eu le tort de ne pas comprendre cette locution méridionale et d'imaginer que le traducteur entendait par là « à tine rase. » Il n'en est rien évidemment. On m'apprend en effet que la formule « à ras de cuve » s'emploie couramment encore aujourd'hui dans l'Hérault, le Gard, etc., pour dire « tiré à la cuve.» On vend son vin « à ras de cuve », c'est-à-dire pris directement au robinet de la cuve.

Ce ras ou plutôt raz (radj) est le nom verbal de rajar. Le diminutif rajal est d'un emploi constant pour un liquide qui coule. Raz ou rat comme on prononce sur les rives du Lot et ailleurs ²) se dit d'un point d'une rivière où le courant est très-vif, par exemple à la sortie d'une écluse. C'est évidemment le même mot que le bas-breton raz, courant violent, remous, et le français raz dans raz de marée. La présence simultanée de raz en breton et en languedocien, sans qu'il y ait lieu

¹ No de fevrier 1885, p. 98.

² Dans une partie du Quercy, $d\hat{f}$ et tch ont un représentant unique, ts tsoun, jour; tsohal, cheval); à la fin des mots, la sifflante s'éteint, et t reste sent : crout = crouts (crucem), pout = pouts (puteum), pat = pats (pa-cem). Ailleurs, au contraire, c'est le t qui tombe, et on dit crous, pous, etc.

de supposer un emprunt de l'une des langues à l'autre, peut faire eroire à l'existence d'un vieux mot antochthone (indépendant de radius et de radiure), d'où dériverait rajar. Cela expliquerait pourquoi, parmi les langues romanes, on ne trouve ce dernier terme que dans les dialectes de la langue d'oc et de la lengua lemosima d'Espagne. On sait d'ailleurs que les vieux idiomes ganfois faisaient partie du groupe indo-européen et qu'ils étaient par suite proches parents du latin.

L.-Marcel Devic.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. VIII. 2. P. 161. A. Redolfi. Phonétique du dialecte de la vallée de Bergell. Il tient le milieu entre le ladin et le lombard. - P. 205. W. Meyer. Études de phonétique et de morphologie romanes. Les différentes langues romanes ont chacune des procédés de syncope différents. Les faits de syncope les plus importants sont d'ailleurs antérieurs, non-seulement aux monuments écrits que nous possédons, mais encore au développement spécifique des divers groupes romans.—P. 243. F. Neumann, Sur quelques doubles formes en français. Étude très-curieuse de l'influence qu'exerce, sur la forme (et prononciation) des mots, la place qu'ils occupent dans la proposition et le rôle qu'ils y jouent (mots accentués et proclitiques), et aussi la finale du mot précédent ou l'initiale du mot suivant.-P. 275. J. Ulrich. La Riote du monde. Rédaction en vers du ms. harléien 2253 et rédactions en prose du ms. 1553 de la Bibliothèque nationale de Paris, du ms. de Cambridge, collége de la Trinité, O. 245, et du ms. de Berne 113.

MÉLANGES, I. HISTOIRE LITTÉRAIRE P. 290. G. Græber. La Dédicace du Donat provençal (Cf. Zeitschrift, VIII, 1, p. 112 sqq.). Nouveaux renseignements sur le Jacques de Mora à la demande de qui fut composé le Donat, d'après des documents historiques recueillis par M. Scheffer-Boichorst. — II. Critique des textes. P. 293. A. Tobler. Notes sur le Cligès de Chrètien, édité par Færster. — III. Étymologie. P. 299. A. Schulze. a. fr. chaeles, ital. cavelle. Pour ce mot difficile, disparu dès la fin du XIII siècle, l'auteur propose l'étymologie cavilla (Plaute), plaisanterie agaçante, bavardage sans importance, et rapproche à ce sujet l'expression moderne « dites-moi un peu » du « dites-moi, chaeles! » de l'Erec, v. 1192. Je relève un exemple

semblable dans la Vie de saint Grégoire (ms. de l'Arsenal, 283): « Dites-moi, queles! que avez »; et un autre dans le Roman de Thebes, v. 842 de le rédaction picarde (ms. B. N. 375; cf. Cheltenham 8384, v. 848): « Ne vous irés, kebes, biau sire. »—IV. Phonétique. P. 302. W. Meyer. Ci, Ti, en italien.— V. Grammaire. P. 304. W. Meyer. La Diclinaison en italien.

Comptes rendus. P. 307. Gaidoz et Sébillot. Blason populaire de la France (Liebrecht). — P. 312. S. Berger. La Bible française au moyen âge. J. Bonnard. Les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge (Græber, très-favorable). — P. 316. J. Ellenbeck. Die Vorton-Vocale in franzæsisehen Texten bis zum Ende des XII. Iahrunderts (Græber). — P. 317. Romania, 1882, octobre (Græber).

VIII, 3. P. 321. F. Hildebrand. L'Élément français dans le Liber censualis de Guillaume Ier d'Angleterre. L'auteur étudie l'influence du français sur la langue de ce texte latin du XIe siècle, en particulier dans les nombreux noms de lieux ou de personnes latinisés qu'il renferme. - P. 368. F. Neumann. Sur quelques doubles formes en français (suite et fin). - P. 413. H. Suehier. Sur les traductions françaises de la Bible. Additions intéressantes aux deux ouvrages de MM. Bonnard et Berger sur le même sujet (Cf. Zeitschrift, VIII, 312 sqq.). - C. Michaelis de Vasconcellos. Notices de manuscrits portugais. - P. 449. Ed. Mall. Sur le prétendu « Évangile aux femmes.» M. Mall revient sur la question traitée par nous ici même, p. 24 sqq. Il classe les deux nouveaux mss. de l'Évangile aux femmes que nous avons fait connaître un peu autrement que nous n'avons cru devoir le faire, et persiste à n'admettre comme originales que cinq ou six strophes. Nous trouvons que sa classification, d'ailleurs aussi compliquée que la nôtre, a quelque chose d'arbitraire et n'entraîne pas la conviction. La découverte d'un nouveau manuscrit pourrait seule trancher la question en litige.

COMPTE RENDUS. P. 456. G. Raynaud, Recueil de motets français des XII^e et XIII^e siècles (Bartsch; corrections et rapprochements intéressants). — P. 464. G. Raynaud, Bibliographie des chansonniers français des XIII^e et XIV^e siècles (Bartsch). — P. 466. Machado y Alvarez, Folk-Lore espagnol (Liebrecht). — A. Fischer. Der Infinitif im Provenzalischen nach den Reimen der Trobadors (Reimann).

P. 476. D'Ovidio. Lettre à l'éditeur de la Zeitschrift, M. Grœber (Observations sur son propre article, paru dans ce même volume, p. 82 sqq., et sur celui de M. Nenmann. p. 243 sqq.).—P. 478. Ouvrages récemment parus. Compte rendu sommaire.

VIII, 4. P. 481. A. Tobler. Mélanges de grammaire française (Cf. VI, 506 sqq.). 34. Verbe au pluriel avec un sujet singulier collectif. 35. Attraction régressive du relatif. 36. Nominatif absolu

suivi d'une proposition relative an lieu d'une proposition simple dont ce nominatif serait le sujet (Mais li fains et li sois qui durement l'aigrie). 37. Futur passé employé au lieu du passé indéfini. 38. Ous. ou, pour vous (Cf. Molière, Don Juan). - P. 499. E. Stengel. Rapports de la Chanson de Roland avec la Chronique de Turpin et le Carmen de prodicione Guenonis. Examen critique de l'article public par M. G. Paris sur le même sujet dans la Romania, XI, 465 sqq. Le savant critique soutient, contre M. G. Paris, que le Carmen et la Chronique restent bien an-dessous du Roland pour la valeur légendaire. — P. 522. E. Suchier. Rédactions provençales de l'Enfance de Jésus. La partie la plus importante de l'article consiste dans un essai ingénieux de classement des nombreux passages que Raynouard a extraits, pour son Lexique roman, d'un manuscrit de son cabinet, aujourd'hui perdu, sous la rubrique: Traduction d'un Evangile apocryphe. L'auteur démontre, par de curieux rapprochements, que le texte de Raynouard dérivait d'une ancienne rédaction du faux Évangile de Mathieu, complétée par les Évangiles synoptiques, en particulier celui de Jean, et qu'il comprenait, outre l'enfance du Christ, l'histoire de la naissance de la Vierge et le récit de la vie de Jésus jusqu'à sa mort. - P. 570. K. Bartsch. Parodies religieuses de chansons profanes. On a souven+ utilisé au moyen âge les vers et la musique de chansons profanes, qui étaient en possession de la vogue, dans un but d'édification, en les transformant, à l'aide de quelques changements, en cantiques spirituels. M. B. cite de nombreux exemples de cette transformation, tirés du ms. 12483 de la Bibliothèque nationale de Paris. - P. 586. C. Decurtins. La Danse des morts (chant ladin, tiré d'un ms. de la Bibliothèque cantonale de Chur (Grisons). - P. 598. C. Michaelis de Vasconcellos. Notices de manuscrits portugais (suite).

IX, 1.P.1. M. Pfeffer. Les Formalités du duel judiciaire. Travail consciencieux et fort intéressant, pour lequel l'auteur a utilisé, outre les principaux ouvrages qui se rapportent de près ou de loin à la question traitée, trente-deux chansons de geste, qui lui ont donné l'occasion de rectifier bien des assertions erronées. L'auteur n'a pas consulté le Roman de Thèbes, dont l'analyse et les extraits publiés par nous (Légende d'Œdipe, 2° partie, ch. IV) lui auraient fourni d'utiles compléments aux textes fort curieux qu'il a rapprochés. Voici les divisions de ce mémoire : a. L'accusation devant le tribunal des barons; — b. La provocation et son acceptation; — c. La désignation des otages; — d. La veillée à l'église; — e. La messe; — f. Les tentatives de réconciliation; — g. Le serment; — h. La publication du ban; — i. Le combat; — k. Le châtiment du vaincu; — l. L'exécution (ou la libération) des otages.—P. 75. W. Hammet. La Langue du poème anglo-normand sur la légende de saint Brandan. L'auteur combat en passant l'opinion

émise par Boucherie iei même, XXIII, 180 sqq. sur la versification de ce poëme, à propos du livre de Vising, Étude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle. L'ensemble du travail a l'air fort soigné; ce qui est dit de la conjugaison est insuffisant. — P. 116. O. Schultz. Biographie de quelques troubudours (Pujol. Bertran du Pouget, Bertran de Gourdon, Gui de Cavaillon, Bertran d'Avignon, Blacas, Folquet de Romans, Bertran d'Alamanon).

Mélanges, I. Manuscrits, P. 136, W. List. Un fragment de Fierbras. Ces 48 vers, trouvés dans une reliure de la bibliothèque de Strasbourg, appartiennent à une rédaction notablement différente de celles qu'ont publié MM. Kræber et Servois, et le premier correspond au vers 5173 de cette édition. - II. CRITIQUE DES TEXTES. P. 138. A. Mussafia. Sur l'Enfant juif publié par Wolter. — III. ÉTYMOLOGIE. 1. H. Knust. Étymologie du nom de personne Lucanor (= esp. Lucano, Lucanam, Locman, le sage indien). — P. 140. 2. A. Horning. Étymologies françaises. Cucher, allècher = non pas coactare, allectare, mais coact-ic-are, allect-ic-are. Laise est le nom verbal de laisier (que l'on peut supposer d'après eslaisier, alaisier). Mitan = non medietaneus (Romania, X, 609), mais medium tempus (c'est de la haute fantaisie: mitan est simplement empranté à la langue d'oc). Acovateir, du Psautier lorrain = adcopertare pour adcoopertare (ce n'est pas sûr). Xtrôfà (patois lorrain) = extr(i)umphare, — IV. Grammaire. P. 142.1. Å. Horning. Le Suffice icins, icius. Les dérivés romans de -icius ont conservé l'i par analogie avec ceux (plus nombreux) qui dérivent de -īcius. - P. 143. 2. W. Meyer. Lois des finales. Rectification à l'article de Neumann (Zeitsch. VIII. 243-274, 363-412) qui a eu le tort de ne pas tenir compte dans ses recherches de toutes les langues romanes, au lieu de s'en tenir au français. - P. 146, 3, G. Baist. Le Passage de st a z en espagnol.— V. Lexique, P. 149, 1. A. Tobler, V. fr. arere = aratrum (justification de ce mot, jusqu'ici contesté ou méconnu). - 2. O. Schultz. Racerdie. Ce mot a été traduit par « Geplauder, caquet », dans la Chrestomathie de Bartsch, Voyez notre Chrestomathie (Paris, Vieweg, 1883), au Glossaire.

Comptes rendus. P. 151. Boleim Folklorico Español, directeur Al. Guichot y Sierra (Séville), fasc. 1-4. (Liebrecht).—P. 152. G. Pitré. Curiosità popolari tradizionali. Vol. I et II Liebrecht, grand éloge).

— P. 155. M. R. Buck. Ratische Ortsnamen (Th. Gartner). — P. 156. L. Römer, Die volksthümlichen Dichtungsarten der alt provenzalischen Lyrik (O. Schultz; rien de nouveau). — P. 158. K. Brekke, Étude sur la flexion dans le Voyage de saint Brandan (Græber; les questions de phonétique française abordees ne sont pas résolues).

L. CONSTANS.

Rivista critica della letteratura italiana, diretta da T. Casmi, S. Morpurgo, A. Zenatti, Roma e Firenze.

Cette nouvelle revue, que les noms de ses directeurs et de ses principaux collaborateurs recommandent tout particulièrement à l'attention des romanistes, paraît mensuellement depuis le 1er juillet de l'année dernière. Elle vise, et nons souhaitons qu'elle réussisse, à devenir pour l'Italie ce que la Revue critique est pour la France, le Literaturblatt et le Literarisches Centralblatt pour l'Allemagne, Les neuf numéros que nous avons sous les yeux sont remplis de comptes rendus, souvent importants, de publications récentes. On y remarque aussi. sous la rubrique de Communicationi, quelques articles analogues aux l'ariétés de la Revue critique. L'un de ces articles, fait pour piquer entre tous notre curiosité, est intitulé Un provenzalista del secolo XII. Il a pour auteur M. T. Casini, dont les travaux sur la littérature provençale sont bien connus, et a paru dans le nº de septembre 1884. Le provençaliste en question est Bartholomeo Casassagia, qui traduisit en italien, pour le cardinal Colocci, à la demande de Pietro Summonte. un certain nombre de poésies d'Arnant Daniel et de Folquet de Marseille. M. Casini ignore que le nom et les essais de Bartholomeo Casassagia ont été signalés depuis longtemps par Hippolyte Fortoul, et il oublie de rappeler que Canello les a mentionnés récemment dans son édition d'Arnaut Daniel (pp. 63 et 83). On sera peut-être bien aise de lire ici, en attendant la description détaillée que M. Monaci doit donner des mss. de Casassagia, le passage de Fortoul auquel je viens de faire allusion, et une lettre que Canello m'écrivait il y a trois ans, en réponse à une communication sur le même sujet.

«J'ai pu voir à Rome, dans la Bibliothèque vaticane, quelques mss. qui, j'ose le dire, ont échappé jusqu'à ce jour anx investigations des amateurs les plus curienx de la poésie provençale.

» Le codex 7190 ¹, qui est comme le portefeuille de quelque érudit italien du XVII° siècle, offre une singularité remarquable. On y voit cet homme de lettres s'exercer, au milieu de ces chefs-d'œuvre—et des lumières de la civilisation moderne, à traduire en distiques latins une chanson de Rambaud de Vaqueiras, après lequel il passe—de plain pied à l'Arioste. Dans le même volume se trouvent des versions italiennes de quelques pièces de Folquet de Marseille; elles sont adressées à un prélat par Bartholomeo Casassagia, sur lequel ni les conservateurs du Vatican ni les biographies n'ont pu me donner aucun éclaircissement. Pendant que je courais sur ses traces, j'ai vu, dans le codex 7182, ce

¹ Cote erronce, comme on le verra dans la lettre de Canello.

même Casassagia, qui semble être quelque pauvre abbé sollicitant un bénétice de la générosité d'un monsignor, reparaître avec ses traductions; cette fois il les donne sous la ligne même des chansons provençales, qu'il copie textuellement. Comme pour nous laisser penser qu'il y avait encore alors en circulation beaucoup de chansons perdues depuis ce temps, il commence par une pièce d'un troubadour dont je n'ai retrouvé le nom nulle part, et qu'il appelle Aassangut de Goisel; il arrive ensuite à Arnaud Daniel, et il en donne trois chansons...»

(Fortoul, Études d'archéologie et d'histoire, t. II; Étude sur les Tronbadours I (p. 55-56).

« Padova, 7 aprile 1882.

» Carissimo amico.

- In una rapida corsa che in questi giorni dovetti fare a Roma, ho potuto cercare, un pò frettolosamente, i due codici ch' Ella ebbe la cortesia d'indicarmi : ed ecco ciò che ho trovato.
- » Nel ms. val. 7190 non ho veduto nè traduzioni nè testi originali provenzali; e forse il numero sarà non esatto.
- » Nel ms. 7182 ho trovato più e meglio di quanto aspettava. È un miscellaneo cartacco che, da quanto mi disse il Monaci, apparterebbe agli spogli del Colocci. A carta 281 ro cominciano le cose provenzali. Sta in primo luogo una cobla adespota: A unit sion; segue, pure adespoto, un componimento: A mix Robert, fey que dey vos 2; e viene per terza, adespota pure, una lettera in versi: Dona qu'avez la senhoria. che sta anche in N (Bartsch, Gr., 199)3.

»A ca. 287 cominciano le poesie d'Arnaldo Daniello, que sono quattro: Sim fos amors: Lo ferm voler; Moutz [= Doutz] braills; Era sabrai [di Guir, lo Ros]. Ma la prima, aazichè ad Arnaldo è attribuita ad un A Asanguz de Goisgl (sic) [= Gui d'Uisel?] C'è però buon fondamento a credere che questo non sia se non un 'errore di scrittura, intorno al quale dubitava il copista stesso; poichè in una lettera che accompagna queste poesie provenzali e le traduzioni relative, il nome dell'antore (che dovrebb' essere Arnaldo Daniello) è lasciato in bianco.

¹ Étude publiée pour la première fois, si je ne me trompe, vers 1846, dans la Revue des Deux Mondes.

² [= Bartsch, *Grundriss*, 305, 5.]

^{* [}Elle est incomplète dans ce dernier ms. Voy. Constans, Mss. prov. de Cheltenham, p. 49, et II. Suchier, Denkmaeler, pp. 308, 552.]

» Dopo le poesie d'A. D., che sono corredate d'una versione interlineare, ricopiata poi più innanzi in disparte, vengono alcune fra le più note canzoni di Folchetto (io scordai di notarmene i capoversi), fornite esse pure d'una versione interlineare. Il traduttore e commentatore si segna: Bartholomeo Casassagia; e dice d'essere stato pregato di fare questo lavoro per mezzo di messer Pietro Summontio (sec. XVI in principio).

» Rispetto alle poesie e traduzioni di A. Daniel, questo codice s'accorda in tutto e per tutto con un altro, già additato mi dal Monaci, che si riserva di darne estesa notizia⁴: pur esso spettante agli spogli del Colocci. E il riscontro delle varianti ecc. m'aveano già da tempo fatto capire che qui si trattava di un codice vicinissimo è quasi iden-

tico all' M del Bartsch.

» Ecco quello che le posso dire per ora; mi creda intanto, etc. — U.-A. Canello.»

C. C.

CHRONIQUE

C'est, hélas! par une mention funèbre que doit s'ouvrir aujourd'hui notre chronique. Victor Hugo n'est plus. Celui qui fut, après Dante et le grand Corneille, l'incarnation la plus haute de la poésie romane et de l'ame romaine, est mort le 22 mai 1885. Nous n'avons pas à raconter sa fin ni les funérailles splendides que lui a faites la Patrie en deuil. Nous voulons seulement dire ici la grande part qu'a prise notre Association à la douleur commune. Voués, comme nous le sommes, à l'étude des langues romanes, nous avons dû doublement ressentir la perte du poète incomparable dont le génie leur a rendu sans conteste cette hégémonie littéraire qu'elles exercèrent pendant si longtemps, et que l'Allemagne et l'Angleterre leur avaient ravie.

La Sainte-Estelle a été célébrée cette année à Hyères, avec la plus grande pompe. La nouvelle de la mort de Victor Hugo, arrivée la veille, a assombri la fête. Après avoir lu la dépêche des félibres de Paris qui la lui annonçait, Frédéric Mistral a prononcé, au commencement du banquet, ces paroles éloquentes:

« Eh! ben noun, es pas mort lou souléu de pouësio, l'ilustre segnegrand que plouran touti : quand lou souléu trecolo, noun dispareis a

¹ [C'est le n° 4796 de la Bibl. vaticane (voy. Arnal do Daniello, p. 83°. M. Casini paraît n'avoir connu Casassagia que par ce ms. C'est, dans tous les cas, le seul qu'il mentionne.]

nostis ine, a noste courto visto, que per contunia sonn camin dins l'espaci e per ilumina d'autri nacionn e d'autri mounde. Tant que la Franço sara Franço, tant que i'aura sus terro d'amo capablo de coumprenc e de senti la pouësio, Vitour Hugo vieura e revieura en glòri. Nous autri sis enfant, nous autri li pouëto, emplissen doune la Coupo eme lou vin de santo Estello, e vujen-la. Messiés, a soun immourtalita!

M^{ne} Roumanille a été proclamée reine du Félibrige pour sept ans. Elle remplace M^{me} Mistral, intronisée aux fêtes latines de Montpellier, en mai 1878, et qui, en déposant son sceptre, a porté à la nouvelle reine ce toast d'une grâce exquise:

« leu, desempiei set an, reino d'un reiaume ideau, remercie mi felilre d'avé rendu moun gouver tant facile e tant dous, et porte un

brinde a la nouvello reino di Jo flourau.

«Vivo la chausido de deman! Assetado dins l'azur celestiau, ausira de cansoun que brnisson coume d'alo de cigalo; veira d'espelido de vers coume au printemps li nisado d'auceu; e pantaiara, coume ai pantaia ieu, que nous enauron tóuti entre li nivo e lis estello. »

Errata des no de mars et d'avril 1885

Une Drawe haut-engadinois. — Vers 6, amallo; lis.: amallo. — Vers 185. me; lis.: mieu. — V. 290, Fu; lis.: Tu.— V. 521, chiaevra; lis.: chiaera. — V. 712, Shi; lis.: Schi.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

NOTES

V. 1. «Allegron. » Ce verbe est au subjonctif. J'en fais la remarque, parce que Bory l'a traduit par l'indicatif, et que d'autres, comme lui, pourraient s'y tromper.

4. «conec.» Raynouard et Bory ont corrigé conoc, ce qui n'est pas indispensable. On trouve, en effet, la même forme ou des formes analogues, c'est-à-dire où e remplace ō ¹ dans des textes des XIVe et XVe siècles, et ce sont ces formes qui prévalent depuis bien long-temps dans le domaine français, comme dans le domaine espagnol, de la langue d'oc. Ex.: councequè.

Ibid. « la sieu error. » Raynouard lo sieu, ce qui est un barbarisme. Bory met après sieu une apostrophe, qui n'est nullement nécessaire. Les exemples de mieu, tieu, sieu, au féminin, abondent dans les textes provençaux dès le XIVe siècle². Ex.: Sus en la mieu sancta mayson (Vie de saint Honorat, p. 188); a las sieus paraulas (Vie de sainte Douceline, p. 118); las tieus polpas (Contrast del cors et de l'arma. v. 1006); la mieu vida transsibla (Joyas del gay Saber, p. 116). Mistral dit de même: la mieu Durenço, la sieu despueio bello.

11. «A ca.» J'adopte la leçon de B, sauf un détail de graphie. On connaît les formes modernes co, a co, en co (par exemple: enco de Roumanille = chez Roumanille). Ca, qui est enco enco existe aussi dans

⁴ Peut-ètre sous l'influence analogique des parfaits en ec, et plus spécialement des verbes en eisser, de la même conjugaison: erec, purec, etc.

² L'abandon de la forme féminine en a, qui n'a du reste jamais été complet, est peut-être encore un effet de l'analogie. Ce serait, dans ce cas, sous l'influence des adjectifs des deux genres en eu ou ieu, comme greu, leu, que le phénomène se serait produit.

plusieurs dialectes italiens, et Dante lui-même (Inferno, xv, 54) s'en est servi. On le trouve pareillement en Catalogne, à Valence et aux Baléares. Cf. Diez. Wörterbuch, sous casa; Blanc, Vocabolario dantesco; Ubaldini, Tavola delle voci...., à la fin des Documenti d'amore de Barberino; W. Förster, Galloitalische Predigten (Rom. Studien, IV, 88).

12. « Embe. » Forme toute moderne. C'est l'ancien amb, ab.

14. Peut-être aurait-il mieux valu adopter la leçon de P (de son gran plor). Le pluriel a pour lui l'accord des trois autres textes.

17. « sos pels prenia.» Il ne paraîtra pas trop hors de propos de citer ici une assez agréable épigramme, imprimée à la page 7 du Jardin des muses, où se voyent les fleurs de plusieurs aygréables poésies (Paris, 1642), et dont je dois la communication à l'amitié de M. de Berluc-Perussis:

Sur les cheveux de la mesme saincte

O quam diversos crines vertuntur in usus! Arma sua iuvictus ponere nescit amor. Magdala, crine potes, solitæ non immemor artis, Illaqueare homines, illaqueare Deum.

18. « humblament.» Forme moderne, où se marque sensiblement l'influence française. L'original portait probablement humilment, que Bory a rétabli².

21. « l'enguent. » Sous ce mot, qui est ici fautif 3, si ce n'est au v. 23, où il reparaît, se cache peut-ètre un équivalent provençal du vase d'albâtre 4 de l'Evangile (alabastrum unguenti pretiosi, Matth.,

¹ C'est-à-dire sainte Madeleine. Cette épigramme est en effet immédiatement précédée, dans le recueil en question (p. 6), d'une autre qui a pour titre: Sur l'unquent de la Magdelaine par le mesme *, et que je rapporte également:

Quam bene servatos, pretiosa unguenta, liquores In lassos fudit prodiga dextra pedes! Dum tangit medici corpus, sua vulnera discit, Ungit et unguento sana fit ipsa suo.

- ² Rappelons ici en passant que, d'après Guillaume Durand (Rationale divinorum officiorum, lib. 1v, cap. 31, de secunda Thurificatione), les « oignements » de Jésus par Madeleiue sont symbolisés, dans la liturgie catholique, par le second encensement de l'autel que le prêtre fait, en croix, à la messe.
 - 3 Peut-être aussi doussor, qu'on lit déjà dans le couplet précèdent.
 - 4 Ce vase était, paraît-îl, conservé dans l'église Saint-Victor, de Marseille,

Le P. Remond, jésuite. L'épigramme sur les cheveux serait-elle du même auteur?

xxvi, 7). On pourrait y voir dans ce cas, sous une forme sans doute altérée, un dérivé de lecythus, mot qui, malgré son origine savante, paraît avoir été populaire. Voyez Quicherat, Addenda lexicis latinis. Mais peut-être vaut-il mieux laisser l'I détachée et identifier notre mot, en le corrigeant engues (ou engrest?), avec un enges qui se lit, d'après Raynouard, dans une pièce du troubadour Palais, où il aurait le sens de vase, coupe l'. Cet engues on engrest (Cf. engrestara = ital. inguistara, ingrestara, qui se trouve dans une cobla provençale anonyme l') renvoie au bas-latin anguistrum «fiole à cou étroit », dont on peut voir diverses variantes dans Diefenbach, et qui se rattache à angustus.

23. Il y a lieu de croire que sainte Madeleine ne répandit pas sur les pieds de Jésus tout son parfum, car le monastère de S. Sever (Landes), d'après un inventaire dressé vers 1560, en possédait une partie. Voyez Dubuisson, Histoire du monastère de S. Sever, t. I, p. 175. Quant à ses cheveux, ils étaient conservés au couvent de Saint-Maximin, dans un tabernacle d'argent. Son chef³, comme chacun

où le dominicain Silvestre de Prierio, auteur de la Rose d'Or (Aurea Rosa), déclare l'avoir vu en 1497: « Alabastrum quoque unguenti nardi preciosi monstratum est mihi Massiliæ in ecclesia S. Victoris.» (Surius, t. IV, p. 302.

- ¹ Au lieu d'enges, c'est enaps qu'on lit dans l'un des deux mss. qui nous ont conservé cette pièce. Voy. la Zeitschrift de M. Groeber, t. IV, p. 519.
- ² Voy. la Romania, II, 241 et 477. Redi, dans une des notes de son Bacco in Toscana (édit. de Naples, 1778, p. 46), citant cette même cobla, et avec plus d'intelligence, pour le dire eu passant, que ne l'ont fait depuis Raynouard, Bartsch et surtout Galvani (lequel prétend trouver Darius * dans le dara où les deux premiers ont vu seulement une héroïne inconnue), avait déjà remarqué l'identité du mot italien et du mot provençal, et il cherchait l'origine de l'un et de l'autre dans le grec γάστρα.
- ³ L'auteur cité tout à l'heure, Silvestre de Prierio, qui visita la Sainte-Baume et Saint-Maximin en 1497, parle ainsi du chef, des cheveux et d'un bras de la sainte (Surius, *ibid*.):
- a Ostensum est mihi pluries sacrum et houorabile caput ejus, grande valde et totum undique ad os usque deuudatum, excepta ea parte frontis quam Salvatorem omnium diximus tetigisse... Ibi enim pellis ad instar quasi "Ethio-
 - * Novellino provenzale, p. 201.
- ** Quand il reponssa Madeleine, en prononçant les mots nols metangere, dont on a fait le nom même de cette partie du front de la sainte. Le P. Pierre de St-Lonis y fait allusion au début de son singulier poème: la Madeleine au désert de la Sainte-Baume:

Je chante dans mes vers une dame de marque Dont le chef est encore un temple où l'on remarque, Sur son vieux frontispice, un endroit du milien, Empreint et consacré des doigts sacrez de Dieu; Merveille qui paroit entre les plus illustres Et subsiste depuis trois cens vingt et six lustres sait, y était aussi : et l'on y trouvait encore une autre relique de la sainte, qu'un inventaire de 1504 désigne ainsi : « Item, quedam ymago beate Marie Magdalenes tenens in manu busulam ex auro cristalli, in-

pissa seu cadaveris jamdiu occisi clare apparet et in pelle duæ fossæ duarum extremitatum digitorum quarum altera multo est reliqua evidentior atque profundior et sub pelle caro ad albedinem declinans. Ostensi sunt et in vitrea ampulla ejus capilli, non omnes sed qui pedes Christi tersere...Vidi et bracchium ejus magnum et cerei coloris. « Il y a lieu de croire que c'était de l'autre bras que provenait le doigt dont il est fait mention (en même temps que de la lance de Longin?) dans une curieuse lettre de Mafalda, reine de Castille, à son frère Pierre, infant de Portugal et seigneur de Majorque, qui est rapportée par Jaime de Villanueva. Voici un extrait de cette lettre, qui a dûêtre écrite entre 1231 et 1255, antérieurement, dans tous les cas, à l'invention du corps de la sainte:

« Et mitto vobis per Garssiam Petri reliquias quas mihi significastis, scilicet lanceam longam (f.** longineam) quæ vos defendat, et digitum Magdalenæ

quod roget pro meo germano, quomodo rogavit pro suo. »

1 Il fut dérobé, comme je l'ai noté plus haut (t. XXV, p. 118), avec la châsse qui le contenait, en 1505. Une nouvelle châsse, construite à Tours en 1511 par l'orfèvre Hance Mangot, aux frais de la reine Anne, reçut la précieuse relique. L'inventaire des pierres précieuses dont cette châsse, d'or et d'argent, était ornée, a été publié par M. l'abbé Albanés, avec quantité d'autres documents de même nature, parmi les pièces justificatives de sa savante Histoire du Couvent royal de S. Maximin, pp. 110-112. Comme cet inventaire est en provençal, je crois devoir le reproduire:

Anno incarnationis Domini M.D.XIII, et die XXX et penultima mensis octobris.....Et primo, in collo dicte custodie ***, una flor emalhada de bianc, la hont by a una tabla de safür oriental, estacat ambe una cadena de argent daurada. A la bordura de l'estomac, sinc balaes orientals. Item, quatre esmerandos orientals grossos, ltem, plus quatre safürs orientals, ambe vint et quatre perlos orientals, semenadas per dedins. Item, plus al dessos la dicha bordura, ung gros safür s) oriental, en caboysson, pesant una unza et tres deniers, pes de l'aris, encassat dedins ung chaton desus una flor emalhada de blanc. Item, plus a la bordura de l'espalla drecha, syeys safürs orientals, ambe sinc balaes orientals, et vint et quatre perlos orientals, semenados per dedins. A la bordura de l'espalla senestra, syeys safürs orientals, ambe sinc balaes orientals, et vint et quatre perlos orientals, semenados per la dicha bordura. Al crus*** dayant, entre los dos angels, doze grossos perlos orientals, en maniera de quatre trieules****, ambe dos safürs, ambe ung gros balaes orientals. Al crus de l'espalla drecha, entre las alas dels dos angels, dos balaes et

^{*} Viage Iderario a las iglesias de Espana, XXI, p. 263. Cf. ibid., p. 44

^{**} Sie Villanueva; sans doute pour forte.

^{***} La chas e en question, qui était en f rme de chef.

^{&#}x27; i i i := ir. ercux?

[\]cdots 🥶 trèfles. Raynouard n'a que trefueil

fra quam est de diminutione corporis beate Marie Magdalenes 1. » Voyez l'Inventaire du trésor de 8. Maximin en 1504, publié par M. l'abbé Albanés dans la Revue des Sociétés sacantes, 1877, 1, 294.

29. « agues.» Correction de Bory². La signification de « don de prophétie», qu'il faut ici donner à *professia*, paraît, en langue d'oc, propre au catalan. L'hypothèse de l'origine catalane de notre cantilène trouverait là un nouvel appui. Cf. ci-dessus, p. 109, n. 1.

34. « Lo era. » = Il était. Les exemples de cet emploi du pronom neutre sont très-communs dans les textes de l'rovence aux XIV et XV siècles 3. La correction est d'ailleurs tout indiquée dans la leçon de M (L'era), trop courte d'une syllabe. Bory a simplement changé l'l en i, ce qui donne une phrase inacceptable.

43. « egalament. » Forme moderne. L'original devait porter engal-

ung saffir orientals, ambe doze perlos aurientals, en maniera de quatre trieules. Al crus de l'espalla gaucha, tres balaes, ambe doze perlos orientals, en faysson de quatre trieules. Al crus darrier, doze perlos orientals, en maniero de quatre trieules. La corono. Et en la garlando de la dicha corono, quatre balaes orientals, quatre saffirs orientals, ambe huech esmeraudos grossos et seze perlos orientals. Lo florone de davant la dicha corona, una tabla de saffirs, ambe tres petitos esmeraudos et tres robins orientals, tres perlos al bot dels floroncs, orientals. L'autre et segon floronc tirant a man drecha, ung gros balaes, quatre esmeraudos petitos, ambe dos robis et tres perlos dels florones, orientals. Lo ters florone, ung saffir en tabla, ambe tres robins, tres esmeraudos petitos, et tres perlos orientals. Lo quart florone, una tabla de saffirs, ambe quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos grossos orientals. Al sinquiesme, ung saffir, ambe dos robis, ung balaes, et tres petitos esmeraudos, et tres perlos orientals. Al(a) syessesme florone, ung balaes, ambe tres esmeraudos, dos robis, ung petit balaes dessos, orientals. Al siptesme, uno tabla de balaes, tres petitos esmeraudos, dos robis, et ung balaes petit, et tres perlos orientals. Al huitesme, ung caboysson de balaes, quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos orientals. Al tour de la dicha corona, en los dichs florones, huech trieules petis, en que a syeys robis, et dos granas orientals. - Que omnia supra designata fuerunt prout supra descripta, ubi supra, et presentibus supranominatis...

(Arch. des Bouches-du-Rhône. B. 25. Reg. Cygni, fol. 172.)

¹ Sans doute de son sany. Voy. Du Cange sous diminuere.

² Voy. notre errata ci-dessus, p. 208. Favais corrigé d'abord Si el profeta sia (= S'i) était prophète). Cette forme sia pour l'imparfait de esser se rencontre assez fréquemment dans des textes de Provence du XIVe siècle. Mais, réflexion faite, je crois plus sûr de changer simplement, comme l'a fait Borysans rien toucher au reste, aquest en agues.

³ Cf. ci-dessus, Revue, XXVI, 115, et voy. Romania, IV, 342; VII, 329.

ment, et sans doute El au commencement du vers, qui eût été trop court d'une syllabe.

- 48. « Cel. » Sic dans Bory. J'aurais pu corriger aussi, d'après P. Aquel cui.
- 49. a prestament. » Ce mot, donné par M et P, et sans doute aussi par L, puisque Bory n'indique ici aucune variante de ce dernier, a dû être substitué, dans la copie antérieure d'où ces trois dérivent, à un mot en or. Peut-être terminait-il un couplet qu'on aura fondu avec le suivant. Cf. ci-dessus, p. 110, la remarque concernant le couplet 23. Bory a corrigé prestador.
 - 54. « l'agron. » Excellente correction de Bory.
- 56. e E Joseph. » Bory corrige En, ignorant sans doute que l'emploi de la conjonction et, en pareille position, est très-commun dans l'ancien provençal, aussi bien que dans le français, l'italien et l'espagnol du même temps. Cf. Diez, Grammaire des l. rom., trad. franç.. t. III, p. 317.
- 57. « Cel d'Abarimathia. » Il ne faut pas corriger, comme l'a fait Bory, Aicel d'Arimathia. Nos langues vulgaires confondaient souvent en un seul et même mot le nom propre Arimathia et la préposition ab qui, en latin, le précédait. Ex.: « Sachez que je sui Josephes le fil Joseph d'Abarimacie » (S. Graal, dans Moland, Origines litt, de la France, p. 385 : « que Joseph es ad Abarimacia » (Suchier, Denhmaeler provenzalischer Literatur, p. 389; Ensice se la mort et passion de Nostre Salvador.....laquala es estada ordenada per los bons mestres Guamaliel Nichodemus et Joseph Dabarimathia....» (Titre de la seconde partie de la Vita Christi, imprimée à Toulouse en 1544).

58, « moriment.» Forme provençale, que nous avons déjà rencontrée dans un autre de nos textes (ci-dessus, XXVI, 113), et que Bory corrige à tort moniment. Cf. Revue des 1, rom., XII, 299, 1, 13.

- 60. « hogner. » Forme intermédiaire entre l'ogner classique et le vogne[r] que donne P. Cette prosthèse de l'h, plus tard du v, devant o, est commune en Provence. Cf. vont = hont = ont.
- 61. que est sous-entendu, comme il arrive souvent. De même au v. 65. A grand clairor (corr. claror, qui est la forme classique?) se rapporte à resuscitat es.
- 64. Il y a peut-être, comme je l'ai déjà observé, une lacune avant ce vers. On ne s'expliquerait guère que l'auteur n'eût rien dit de l'apparition de Jésus à Madeleine. Quoi qu'il en soit, pour suppléer en quelque manière à ce qui manque ici, je reproduis les trois couplets qui concernent sainte Madeleine dans le Cantique sur la Résurrection, qui accompagne notre cantilène dans le ms. de Paris et dont j'ai ci-dessus fait mention.

XIV. Magdalena s'en vent tot prest Dins lo jardin per lo vezer; Tocar lo vou a som plaser. Alleluya!

XV. Jesus [Christ] prest se reviret; Ella ben fort lo regardet. Si li dis et li commandet: — Alleluya!

XVI. • Maria, non mi toques pas Ni pau[c] ni pron, ben va sachas, Car au ceau non siu pas montat. • Alleluya!

- 74. Il semble que, dans Met P, Marsillo (... ille) soit le nom de l'empereur. Bory entend A Vempereur de Marseille, ce qui est inadmissible.
- 91. « Fanfoni'auzent angilor. » Cette correction ne paraitra patrop arbitraire, si l'on se rappelle le passage correspondant de la Vielatine. Elle est d'ailleurs justifiée à la fois par la fin de ce vers dans P et par celui qui suit dans M. Pour la forme angilor (= ongelorum), cf. Diez, Gram, ll. 7. Fanfonia = symphonia. Voyez Mistral sous founfoni. La préoccupation du Saint Pilon 2 a été le cause de l'altération que présentent la leçon de M et celle d'Achard.

79, «feror, »Cf. dans le Breviari d'amor, vv. 27022-4:

Pueys resuscitet, Dieu volen, Et agron tug mot gran fertut, Quan lo viro resuscitat.

Le sentiment exprimé dans les deux cas est celui d'une admiration mêlée d'effroi.

- 89. Feror reparait ici, après dix vers seulement, mais cette fois dans sa signification propre: « la grotte sauvage. » On pourrait songer, à cause de ce retour si prompt de la même rime, à corriger forvor.
- 92. Peut-être vaudrait-il mieux rattacher ce vers à ce qui suit qu'à ce qui précède.
- t celestium agminum gloriosos concentus etiam corporalibus auribus audiebat.
- ² On appellait ainsi (dans le pays lou Sant-Pieloun) un ancien oratoire élevé au sommet du rocher de la Sainte-Baume, à l'endroit même où l'on dit que les anges transportaient sainte Maleleine (M stra!, D chiannaire procençal-français, sous pieloun). Cf. Faillon, ouvrage e (c, t, II, p. 8).

101. a de los. n On voudrait de vostres; mais le vers serait trop long. Avec dels, forme normale du génitif plur. masc. de l'article, il serait au contraire trop court. Il y a d'ailleurs d'autres exemples de cette non-contraction de l'article los, et pareillement de lo, avec la préposition de, comme avec la préposition a. Cf. ci-dessus, t. XXVI, p.113.

107. « poblum. » Substantif formé de poble et du suffixe um, qui a

été en Provence plus productif que partout ailleurs.

108. « Enfant. » En ça de M peut se ramener facilement à des lecons antérieures ensa, enfa, enfā, ce qui justifie ma correction. Bory a corrigé: « Toc' en sa verj' amantement », et traduit: « Il guide avec sa verge d'une manière aimante! »

110. « ensebelia. » Correction de Bory, tout indiquée d'ailleurs par

la légende.

111. « ser. » Sera, que donnent, ou du moins qu'indiquent simultanément M et P, est une forme connue et assez ancienne. Mais, la mesure imposant l'élision de l'a, il m'a paru préférable d'adopter la forme ser, d'ailleurs plus ancienne et plus commune.

C. C.

(A continuer.)

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA CAPITOUL DE TOULOUSE (1619-1633)

IX

Monsieur,

Il n'y a que deus jours que j'ay donné une lettre à M. de Ciron, nostre chancelier, laquelle il m'a dit vous avoir envoiée et depuis j'ay veu icy Madame de Cujes qui avet un petit memoire au dos d'une lettre en ses termes: Plera à M^r d'Abbatia envoier à M. de Peresc ung livre. J'ay veu M^r de Puimisson qui m'a promis de vous escrire et assurer de la reception de son Pline, mais il [est] si fort distrait qu'il n'en a rien fait: il m'a dit comme M. Maran lui a demendé de vostre part les poetes provençaux ¹; il m'a assuré qu'il vous les envoierés,

¹ On trouvera diverses particularités sur les recueils de poésies provençales possédés par Peiresc dans une lettre qu'il écrivit à G. d'Abbatia en octobre 1631. Le rècueil toulousain qu'il désirait confèrer avec ses propres recueils (au nombre de trois), avait appartenu à G. de Catel avant d'appartenir à Puymisson. C'est un manuscrit du XIVe siècle, anjourd'hui conservé dans le fonds français de la Bibliothèque nationale (ne 856). Catel a cité son chansonnier provençal dans les Mémoires de l'Histoire de Languedoc 'p. 40, 233, 311, 610, 879). Caseneuve, un peu plus tard, en fit usage, peut-être aussi un autre érudit que je demande la permission d'appeler un de mes vieux amis, car je me suis occupé jadis de lui avec une grande sympathie, le jurisconsoite-historien A. Dadine d'Auteserre. Cf. Rerum Aquitanieurum libri quimque (Toulouse, 1648, in-40, p. 499). Auteserre vint s'établir à Toulouse comme avocat au commencement de l'année 1633, c'est-à-dire deux ou trois aus après la mort de Puymisson, et il lui fut facile d'obtenir des héritiers de ce magistrat communication du précieux recueil dont je vieus de retracer l'histoire.

a quoi je tiendre la main, mais pour celui dont le memoire de Madame de Cujes est chargé, c'est ce que je ne puis scavoir n'en aient jamès ouï parler jusqu'ici. M. de Ciron a receu de la main de la dame une depèche de vostre part laquelle je verre; il m'a rencontré aujourdui en chemin et m'a dit qu'il estoit fort vostre serviteur. Si vous aviés de si parfaites cognoisances comme jay de son bon naturel, vous l'eimeriés, s'il se pouvét, plus que moy. Et je vous puis assurer et cautionner que tout ce que vous aves james veu de ce cartier n'entre point en parangon de sa valeur. Il est vrai que je n'eime point son confrere: il m'est impossible de partager mon ceur en ce cas. Et cest ce que M de Valavès m'a iey reproché et eut voulen que ma franchise et la parole de mon esprit eut consenti à l'amitié de ce qui n'a rien de cela. S'il est vrai que j'ayhonoré M. de Calas 1 vous et monsieur vostre frère avec toute sorte d'excès, ces je vous assure que je n'ai pas sulement en vostre province mais en nulle part du monde trouvé des generosités et des ingenuités parelies. Je suis, il est vrai, anemi de tout ce qui est barbare et double et la politesse a des grands avantages sur moy. Permetés dong que je vous decouvre mon ceur et que je vive avec vous cordialement. Le donneur de la présante est un minime, lequel j'ay oui à la paroisse de la Dalbade où je suis, cet avent et caresme, et n'ai peu le voir que ce soir chez Madame de Cujes; il part demein à cinq heures : cela ma obligé de vous escrire ; il est tres excelent prédicateur et je l'eime veritablement et me donnere l'honneur de lui escrire et m'entretenir en ses bonnes grâces. j'escris par lui à M. Valavès et voudrois qu'il me feut permis de vous entretenir d'avantage, mais c'est après dix heures de nuit. Je vous prie de m'eimer et me croire

Vostre très obeissant serviteur.

ABBATIA 2.

¹ C'était le nom sous lequel était connu le père de Peiresc, Réginald on Bégnaud de Fabri, mort le 25 octobre 1625. R. de Fabri était devenu seigneur de Calas à la mort (1608) de son frère ainé, Claude de Fabri, conseiller au parlement d'Aix.

² Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9543, f° 196. Autographe. La lettre n'étant pas datee, j'ai cru devoir la placer à la suite des lettres qui por-

X

Monsieur,

C'est après avoir eschappé par la grace de Dieu, et n'estre pas enveloppé dans les calamités publiques que je reviens à vous. Il est vray que le donneur de la presente partit d'iey au mois de janvier dernier, pressé de l'epouvante et des images de mort dont ceste ville estoit affreuse, si bien que quoyqu'il m'advertit le jour avant son depart, il me fut impossible de vous escrire tant j'estois dans l'affliction, mes plus proches estants à toute extremité, et moy la nuit entière en exercice pour les assister. Il est vray que Dieu jusques icy m'a grandement favorisé n'ayant eu pour tout que le mal et de mes amis et de toute nostre famille. M' le President Cambolas' perdit un sien fils ecclesiastique que vous n'avez point veu, et qui promettoit beaucoup. Je perdis une mienne seur et cinq de sa maison, mes filles mariées et leurs maris infects, et non blessés, moy scul et mon petit à la campagne n'osant quitter le lieu, et voyant presque perir tout ce que j'avois de plus cher. Il faut croire que j'estois bien ebloni, puisque je partis de la ville sans voir Madame de Unjes que je devois et servir et voir à toute heure, ny peu scavoir de tout l'esté quel Arrest elle avoit eu, quelle diligence que j'aye faite. Je vous prie me faire ceste faveur de luy temoigner, si vous la voyés, que je suis plus tost digne de commiscration et pardon que d'excuse, car s'il me faut faire le proces la dessus, il le faut faire comme à un corps mort qui ressuscite et qui n'a point de criminel que la peau et l'apparence.

M' l'Archevesque est à Paris après son proces contre l'Université où M' de Taliasson, docteur Regent, mon grand ami, comme M' de Valavès vous dira, est depuis quatorze mois et

tent une date. Comme il y est question de M. de Puymisson, alors en vie, on pent, en tout eas. déclarer qu'elle est antérieure au mois d'octobre 1631, époque où Peiresc parle de la mort du possesseur des Poëtes provençaux.

⁴ Nons avons déjà rencontré le nom du chanoine de Cambolas, fils du president Jean de Cambolas et éditeur des œuvres de son père. Voir, sur le docte jurisconsulte et magistrat, un très-incomplet article de la *Biographie toulousaine*.

n'espere point encore arrest. Cette proximité a esté cause que je n'ay peu trouver place chez ledict seigneur, et quoyque j'aye taché de le servir en cette malheureuse rencontre. il n'en pouvoit rien croire et tout luy estoit suspect. Il le connoitra quand il luy plaira.

Mr de Sponde, evesque de Pamiés, y est aussi pour ses affaires; je leur escris d'icy, mais je ne sçay comme ils sont raliés ensemble, qu'ils ne font plus estat de moy; Dieu veuille que je les puisse servir comme je le desire, je dis avec toute sorte de passion et que l'honneur que je leur dois après vostre recommandation, et pour vostre consideration très particuliere, leur puisse avec le temps estre connüe; car je ne puis perdre cette occasion de vous honorer vivement et expressement en eux, me trouvant si esloigné de vous, et ne pouvant sacrifier à des autels plus vivants, et qui portent avec eux plus particulièrement la memoire de vostre nom que ces deux prelats, lesquels en vostre absence je verray et cultiveray avec toute sorte de religion.

Cette ville est nette de la peste par la grace de Dieu qui nous a envoyé un Hermite qui vit à Montpelier à l'Hermitage de S. Guillaume, lequel purge un lieu dans vint quatre heures où il falloit quarente jours avec beaucoup de fatigue; si bien que toutes nos Maisons Religieuses estant infectées lorsqu'il y arriva au mois d'Octobre, dans quatre jours elles furent ouvertes et dans leurs exercices sans qu'il y ait eu aucune suite. ni à auleune autre maison dont il en a desinfecté plus de dix mille. Ce benefice est incomparable, on le retient icy, et je crois qu'on luy faira un Hermitage aux portes de la ville, qui doit ce bonheur, après Dieu, à Mr de Montmorency qui l'envova icy. Touts nos voisins, qui sont encore grandement affligés, sont ley pour l'avoir, mais on l'a refusé, et il est asseuré qu'on le retiendra. Il ne desinfecte pas seulement les lieux, mais bien les hommes, il les met dans un lieu fait comme une grande lanterne composée de toile, comme s'ils suoient la verole, et auprès d'un grand feu, il les parfume avec un feu qu'il fait bruler dans une poesle, qui est tel que celuy qui le souffre sue si fort et se vuide par le nez et partout, qu'il appelle cela une crise, et e'en est en effet une: aucuns de ceux qui sont passés par ceste estamine n'ont pas esté frapés; et si

le Premier President qui se confloit en ses forces extraordinaires en eutvoulu faire l'essay, il n'eut pas passé le pas comme il fit'; il fut decouvert dans la grand chambre et surpris du charbon², et après sa mort l'Hermite desinfecta la Grand chambre avec sa poësle et son feu si bien qu'on y tint l'Audience le jour après. Il a une qualité miraculeuse, car s'il entre dans un lieu infect, il connoit le quartier où est l'infection; il dit que des qu'il l'approche le front commence à luy faire mal, et moy je crois qu'il a ces graces de Dieu, qu'il n'aime pas découvrir et professer, et ayme mieux dire qu'il le connoit par cette voye qui tient du sentiment et de la nature. Il est mort grand nombre de personne, plusieurs conseillers et bourgeois. Il s'est perdu tant de monde que le bled qui valoit, l'année passée, 20 livres, ne vaut que 5 livres presentement, et encore le pain moisit dans les boutiques des Boulaugers. La chambre mi partie est en desordre, les Catholiques estants demeurés seuls à St Folix; et ceux de la Religion

I Gilles Le Masuyer, grande et noble victime du devoir, mourut de la peste le 10 octobre 1631, comme nous l'avons dejà rappeté, et la presente lettre est, par conséquent, postérieure de plusieurs semaines et pent-être même de plusieurs mois à cet événement; car, si la mort eût été toute récente, d'Abbatia ent dit comme il a fait et non comme il fil. Sur l'héronque tin du prenier président, il faut lire une belle page de l'Histoire du parlement de Toulouse, t. II, p. 156.

² C'est ce que M. Dubédat confirme en ces termes: « Il se sentit fragge, en pleine audience, pareil à un capitaine sur le champ de bataille; on n'ent que le temps de le transporter dans son hôtel, ou il donna encore, de son lit de douleur, l'ordre de vedler à la sécurité publique. »

³ Reproduisons une note du president de Saint-Vincens mise, comme les autres notes déja citées de cet coudit, en tête du manuscrit 1019 de la Mejares: α A propos de la peste, qui régnoit à Toulouse en 1630 et de l'hermite qui désinfectoit, je dirai ici qu'en 1580 et annecs suivantes, il y cut à Aix me peste extrêmement cruelle qui fut appelee la peste de l'Ermite, parce qu'un hermite fut accusé de la repandre. Il s'appelait fière Valère de Sainte-Colombe. Le peuple eut une grande confiance en lui et pensoit qu'au fieu de donner la peste, il la guérissoit. Son crédit dura quelque temps après qu'il fut condamné pour des crimes graves a être brûlé. Il était moine de l'ordre de Saint-Jérôme en Portugal et avoit parcouru l'Espagne et l'Italie. Sa moit ent lieu en 1586. Eu allant au supplice il disoit : « A péché ancien, pénetene nouvelle. »

⁴ Aujourd'hui commune du département de la Haute-Garonne, canton de Revel, arrondissement de Villefranche, a 43 kilomètres de Toulouse.

s'estants retirés, on attend ce que le Royen ordonnera. C'estoit, à ce qu'on nous dit, sur ce que ceux de Montauban et autres villes font les Consuls touts de la Religion sous prétexte de certains articles dont la verification est attribuée au Parlement, et ils n'out jamais esté verifiés.

On fait icy le procès à un Ministre nommé Bastide pour avoir à Montauban et S. Afrique presché la sedition¹, et fait imprimer un livre contre nostre Religion², il a esté renvoyé par le Roy sur le partage qui intervint à la Chambre, à ce l'arlement : ceux de la Religion avoient envoyé des leurs à St Fælix qui furent attrapés sapant les prisons pour le faire sauver : ils ont esté conduits icy pour estre jugés avec Bastide. On m'appelle presentement pour le voir passer, il est conduit au suplice pour avoir la teste tranchée ; il est opiniatre, et proteste qu'il meurt Catholique reformé ³. C'estoit le

¹ Jean Bastide, ancien curé de Montgaillard (canton de Villefranche, à 5 kilomètres de cette ville, à 33 kilomètres de Toulouse), fut pasteur à Saint-Affrique de 1626 à 1631.

² Adresse aux desvoyez pour sortir de l'Ægypte romaine et parvenir à la Canaan de la vérité, par Jean Bastide, toulousain, cy-devant prédicateur en l'église romaine et recteur des églises de Montgaillard au diocèse de Tolose et de Roquefixade au diocèse de Pamiers et aulmosnier du Roy dans le pays de Foix. Montauban, 1627, petit m-8° de xiv-137 pages.

³ Ce récit d'un témoin oculaire du supplice de Jean Pastide comble une lacune de la France protestante. MM. Haag et le nouvel éditeur du recueil, M. Henri Bordier, ont ignoré la fin tragique de leur coreligionnaire et mentionné vaguement sa mort comme s'il s'agissait d'une mort naturelle. On lit en effet, dans le t. I de la nouvelle édition (1877, col. 953), que Bastide « mourut vers 1635. » Il sera facile, je le suppose, de retrouver la date précise de l'exécution de l'ancien curé de Montgaillard, ce qui donnera la date précise de la présente lettre, écrité le jour même de cette exécution. -J'ajonte, en corrigeant l'épreuve, que M. H. Bordier, averti par moi, a prié un de ses savants amis, M. Ch. Pradel, de rechercher dans les archives du parlement de Toulouse la sentence rendue contre Bastide, et qu'il s'est empressé de me communiquer ce document (Arrêts criminels, nº 257). Ledit document, daté du samedi 10 janvier 1632, est entièrement d'accord avec le recit du correspondant de Peiresc. On y voit que « Mr Jean Bastide, jadis prestre et a present ministre de Saint-Affrique, prisonnier à la Conciergerie, etc.» est condamné à avoir la tête tranchée sur la place du Salin, et que «l'exécuteur de la haute justice luy fera faire les cours accoustamés par les rues et carrefours de la presente ville de Tholose, monté sur un tombereau, ayant l'hart au col. » Si l'échafaud put être dressé le jour même, la lettre d'Abbatia

premier de la secte de ces quartiers et fort letré; cette secte s'evanouit tout à fait; ils n'ont plus que tenir, turba hwe sna fata peregit. Adieu donc ; je vous prie de m'aimer ; je vous envoye tout ce que j'ay, comme ce que Mr Taliasson a imprimé à Paris contre Mr l'Archevesque¹.

Je suis avec tonte verité, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA 2.

APPENDICE

Ŧ

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR PEIRESC, EN 1628, AU PRIEUR DE ROUMOULES

A Thoulouse

Il faudra voir Mons' Maran, conseiller aux Requestes, et messieurs ses freres le chanoine, et le Regent, et les saluer tres tous bien humblement de ma part.

serait du 10 janvier 1630: elle est au plus tard du lendemain, 41. On trouvera dans les Additions et corrections du prochain fascicule de la France protestante, lequel formera la seconde partie du cinquième volume, les nouveaux résultats dus aux révélations de la lettre d'Abbatia.

1 La Bibliothèque historique de la France tournit les indications snivantes sur les écrits relatifs à la qui relle de Charles de Montchal et de Taillasson (le nom de ce dernier n'est pas cité dans la Biographie toulousanne);

« 45283. Vindiciœ et Expostulationes pro særæ Facultatis Theolog, professoribus Academiæ Tolosanæ, apud Regem Christianissimum, et amplissimos dominos Consistorii, adversus Petrum Taillasson, V. J. professorem, aliosque ejusdem Academiæ professores, etc., in-40.

» 45284. Inventaire des pières produites par M. Pierre Taillasson, docteur et professeur en droit en l'Université de Toulouse, etc., contre Messire Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, le chancelier et les Docteurs-professeurs de la même université, in-4°.

» 45285. Avertissement pour les Recteurs et Docteurs-Régents de l'université de Toulouse, touchant le rang et séance prétendu par le sieur Archevêque de Toulouse, au préjudice dudit Recteur, in-40. »

² Bibliothèque d'Aix, Correspondance de Peiresc, nº 1219, fº 14, Copie.

Et faudra s'enquérir du Conseiller s'il s'est ressouvenu de ce que je luy avois communiqué touchant le Pline de feu M^r Catel dont il m'avoit fait esperer qu'il parleroit à celuy qui avoit recueilly sa succession¹, et particulièrement les livres du dict feu s^r Catel, son proche parent.

S'il en a esté parlé il faudra me mander les responces qui en auront esté faictes, et ce qui s'en peut ou doit esperer.

Si cela estoit encor à faire, il le fault prier de le vouloir faire ou de dire s'il auroit agreable qu'on y employe quelque autre ce qu'on n'a pas vouleu tenter.

Et en ce cas sçavoir son advis de laquelle personne il pense qu'on se peut servir pour s'entremettre de cette négociation.

Et à faulte d'en nommer, s'il trouveroit bon qu'on y employast M^r le Presidant de Cambolas, pour n'y rien faire que par son advis afin de luy en reserver tousjours la principale obligation que luy en pourra avoir le public, et moy par mesme moyen.

Aprez il faudra en toucher un mot de ma part audict sieur President de Cambolas, à qui j'en ai touché un mot en general sans rien exprimer.

L'affaire est qu'on va mettre soubs la presse une nouvelle édition de Pline à Paris soubs la direction de Nicolaus Rigaltius, Bibliothecaire du Roy², à qui les RR. P.P. Jesuittes ont communiqué à cet effect tout ce qui souloit estre dans la Bibliothèque de feu cardinal de Joyeuse, des observations et corrections de feu s^r Pelissier, Evesque de Montpellier, sur le Pline dont ilz ont huict livres entiers et pleusieurs autres bons tragmens sur les autres que l'on faict estat de mettre soubs le nom dudict sieur Pelissier et de feu M^r Catel qui y avoit bien contribué de son travail pour une partie.

Et d'aultant que feu M. le Conseiller Catel avoit une coppie de la plus part de ce qu'on a à Paris, plus nette, et quelque

¹ C'est-à-dire le conseiller de Puymisson, comme nons l'avons déjà vu

² Voir sur Rigault le Cabinet des manuscrits, par M. Léopold Delisle (t. I, p. 498-499 et passim). Rigault, à la Bibliothèque, avait remplacé Casaubon en 4615. Je renverrai, de plus, le lecteur à un prochain fascicule des Correspondants de Peirese, qui sera consacré à Rigault. Ce docte humaniste n'édita januis le Pline dont Peirese croyait la publication si prochaine.

chose de plus, ensemble un grand volume du Pline imprimé avec des petites diverses leçons, et notes marginales dudict sieur Pelissier, qui pourroient grandement ayder cette édition nouvelle qui sera trez belle et bonne, et qui contiendra tout ce que les plus doctes du siecle ont annoté sur cet auteur, mesmes de trez rares observations du s^r de Saulmaise.

Il seroit à desirer qu'on y peut inserer tout ce qui est du labeur dudict feu Pelissier, entre les mains des heritiers dudict feu Sr Catel et surtout ledit texte de Pline avec ses notes marginales. Si j'eusse eu cet advis avant le decez dudict feu Sr Catel, conseiller, je m'ose quasi promettre que je n'aurois pas esté esconduict de cette grace, mais on y a pensé trop tard.

Il faudra voir maintenant d'y faire ce qui se pourra, et s'il ne tenoit qu'à faire agir de puissantes intercessions, on y fairoit intervenir les plus fortes de la Cour de Leurs Majestez pour y proceder avec le plus d'honneur et de reputation que faire se pourra.

Au reste on pourra estre asseuré de la restitution fort fidele de tout ce qui sera communiqué pour ce regard, et qu'on rendra tesmoignage publique de l'obligation qu'on en devra avoir à cez Messieurs qui en auront faict la charité et à ceux qui l'auront procurée, parsus quoy il se pourroit tousjours mesnager quelque autre sorte d'advantage ou gratification.

En un besoin on en pourra communiquer encores à M^r l'Evesque de Pasmier, à M^r d'Abbatia, et telz autres que ces messieurs adviseront².

A Thoulouse

Il fault d'abord aller à l'Eglise St-Louys où est le noviciat des RR.PP. Benedictins reformez de la Congregation de St Maur, et fauldra voir le R.P. Dom Pol d'Hilaire, superieur dudict noviciat, et seavoir de luy s'il aura receu mes lettres par

¹ Par-dessus, en outre.

² Bibliothèque d'Inguimbert, collection Peiresc, registre Li, fo 118, copie sans date. On conserve à la bibliothèque d'Aix, collection Peiresc, registre v. fo 570, une autre copie quelque peu modifiée des instructions données au prieur de Roumoules.

deux divers messagers, ensemble le pacquet addressé au R.P. Du Val, de Guistres, et si ledict P. Du Val n'estoit encore party pour retourner à Guistres, il luy faudra donner courage de s'y acheminer en si bonne compaignie¹.

Si le P. Du Val est party, il faudra scavoir dudict Dom d'Hilaire quelle despence a faict ledict P. Du Val dans leur maison pour l'en rembourcer exactement, tant pour sa pansion que pour les fraiz et fournitures de sa maladie.

Et fauldra scavoir dudict Dom d'Hilaire s'il vouloit aggréer que quelqu'un autre des Relligieux de mon Abbaye peusse venir passer quelque moys dans leur noviciat, en payant la pension telle que les aultres, pour s'instruire un peu dans la bonne discipline regulière, ou bien s'il croit que le superieur des PP. reformez de la mesme congregation de St Maur nouvellement establys à S'e Croix de Bordeaux 2, me voulussent faire la mesme gratiffication en payant, comme dict est, la pension ordinaire et toute aultre despence qu'ilz jugeroient requise et necessaire mesmes pour la reception d'un novice et pour la tradition de l'habit monachal, et s'ilz permettroient que aucuns de mes religieux demeurassent parmy leurs reformez pour la continuation de leurs estudes.

Je voudrois aussy une attestation du P. Dom d'Hilaire de ce que le dict P. Dom Du Val s'estoit mis en debvoir de prendre leur plus estroitte refforme, et que c'est l'indisposition et foiblesse extraordinaire de ce pauvre homme qui l'a constraint de s'en retirer à son corps et cœur deffendant, affin que j'envoye à Rome et que je tasche d'avoir quelque declaration pour guerir son scrupule.

¹ Sur tous ces religieux et sur toutes les questions relatives à l'abbaye de Guifres, ou consultera avec plaisir et avec fruit une étude que publiera prochainement mon savant ami M. A. de Lantenay sous le titre de: Peiresc, abbé de Guitres. On n'ignore pas que déjà le délicat érudit, à demi caché sous le nom de Lantenay, a publié un très-curieux document relatif à l'abbaye de Guitres: Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guitres, au cardinal de Sourdis, avec introduction et notes (Bordeaux, Féret, 1879; in-8° de 28 pages).

² L'ai encore ici l'occasion de citer une excellente publication de M. de Lautenay; les Prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux...depuis l'introduction de la Réforme de S. Maur (Bordeaux, 1884; grand in-80 de 191 pages).

En toute facon il fauldra faire toute sorte de compliments et remerciements possibles au P. Dom d'Hilaire des bons traictements et charitables secours par luy rendus audiet P. Du Val tant durant son indisposition que autrement.

Il fauldra puis voir M^r d'Abbatia l'advocat et luy rendre mes lettres avec mes recommandations et compliments.

Apres Mr l'Evesque de Pamiés de Sponde

M^r le President de Cambolas

Mr le Conseiller Maran

Mr Mary qui fournira les 50 escus si besoing est.

Et à tous faire mes compliments en leur rendant mes lettres et parler, selon mon instruction séparée, touchant le livre de Pline de feu M^r Catel et touchant celuy de Dionysius Bysantinus de M^r l'Evesque de Rhodez.

En voyant M' Maran il luy faut demander par grace de voir sa bibliothèque et son cabinet où il a un grand vase égyptien dont le couvercle est en forme de teste humaine.

Et, s'il n'avoit pas desaggreable, il le fauldroit prier de ma part de trouver bon que l'on en fit promptement faire un desseing en papier, de la mesme grandeur de l'original, à diverses veues, tant du devant que du derrière et des costez, avec la reproduction de toutes les figures hieroglyphiques qui s'y treuveront peinctes ou gravées.

Et si cela se pouvoit rouler bien à son aise sur un baston [et] recouvrir de carton et de toille cirée on le pourroit renvoyer par le retour des mulletz ou des chevaux.

On luy pourra dire que c'est pour l'envoyer à M^r Lorenzo Pignoria² qui a faiet des commentaires sur les caractères hieroglyphiques de la Table de Bembo³, lequel est aprez de les reimprimer et y en pourra faire mention honnorable pour ces Messieurs.

¹ C'était Bernardin de Corneillan 1619-1636. Le traité de Denys de Bysance ne se retrouva pas. La recherche de ce manuscrit occupa beaucoup Peiresc, comme le témoignent de nombreux passages de sa correspondance.

² Savant antiquaire né à Padoue en 1571, mort dans la même ville en 1631.

³ Vetustissimæ tabulææneæ hieroglyphicis, hoe est sacris Ægyptiorum literis, cælatæ explicatio (Venise, 1605, in-40). On connaît plusieurs autres éditions de cette mémorable dissertation; la dernière est celle d'Amsterdam (1669, in-40), sous le titre de Mensa Isiaca.

Il fauldra aprez voir le libraire Colmiers $(sic)^1$ et sçavoir de luy s'il n'a pas receu de M. Buon, de Paris, un exemplaire des œuvres de Mr Du Vair en grand papier et s'il l'a rendu à Mr de Maussac à qui il estoit adressé, ou à aucun autre de l'ordre et mandement dudict sieur de Maussac et de moy et despuis quand.

Et puis il me fauldra achepter un exemplaire du livre des decretz du Synode provincial de Thoulouze tant de ceux de feu M' le cardinal de Joyeuse que de ses devanciers, et s'il s'en trouve diverses éditions, je seray bien ayse d'en recouvrer un exemplaire de chaque sorte. Et s'il se trouve quelque chose de pareil des Synodes provinciaux de l'Archevesché d'Auch et de celle de Bourges, ce me sera grand plaisir d'en avoir de tous comme j'en ay desja de ceux de Narbonne et de ceux de Bordeaux et autres metropoles.

Si les Paratiltes de feu M^r Maran sont achevez d'imprimer, je seray bien ayse que l'on m'en achepte un coupple d'exemplaires et quand il n'y manqueroit que quelques feuilles, je ne l'achepteray pas moings volontiers, à la charge qu'on me fournit aprez les feuilles restantes quand elles seront achevées.

Et seroit bon de proffiter pour cet effect le retour des mullets et des chevaux parce qu'il a grande peine de trouver commodité de voiture de Thoulouze en Provence.

Si on pouvoit avoir aussy ce qu'il y avoit d'imprimé avant la mort de feu M. Catel ou aprez de son *Histoire du Languedoc*, encores que cela ne soit parfaict, je n'en achepterois pas moings volontiers une coupple d'exemplaires des feuilles ja imprimées.

Et seavoir des imprimeurs ou des heritiers dudict sieur Catel quand on peut espérer que s'acheve d'imprimer la dicte histoire du Languedoe³.

[†] Lisez Colomiez, le plus célèbre imprimeur de Toulouse à cette époque.

² Edition en grande partie préparée par Peirese et qui fut achevée par André du Chesne (Paris, Nicolas Buon, 1625, in-f²). Cette édition n'a pas été citée dans le Manuel du Libraire, où figure seulement celle de 1644 (Paris, in-f²).

³ Les Memoires sur l'histoire du Languedoc parurent en 1633.

A Montpellier

Il fauldra voir Mr Ranchin, chancellier de l'Université de médecine¹, et luy rendre ma lettre et tascher de voir son cabinet, mesmes de jetter les yeux, s'il se peult, sur ses medailles d'or, sur ses bagues et graveures antiques, et sur les instrumens de bronze antiques, mesme sur ses livres manuscrits.

Voir s'il a une médaille d'or d'Arzinoe greeque de 9 ou 10 escus d'or de poids; s'il a une sardoine antique quarrée en anneau où est le ravissement des Sabines; s'il a l'espée de bronze antique de feu M^r le General Grille²; s'il a comme ou diet, une grande bible enluminée traduitte en provençal.

L'advertir de la commodité du retour des mullets, chevaux de M. l'Abbé de Foix et de ceux de son train, pour me faire tenir, s'il veult, deux livres manuscrits qu'il m'a escript de me vouloir prester pour un de nos amys.

Et, pour cet effect, il fauldra charger le voicturier qui ramenera lesdicts mullets et chevaux de l'aller veoir en revenant par Montpellier, pour recepvoir ce qu'il luy vouldra confier.

Il fauldra voir aussy un morceau de placque de marbre où est gravé le nom d'Opnos sur quelques figures, et s'il n'en estoit pas si jaloux, les mullets me le pourroient apporter et peutestre quelque autre avec icelle des moings jalouses.

S'il donne quelque parolle considerable touchant le prix de son eabinet, il le fauldroit escripre soit de Montpellier ou de Thoulouse.

Scavoir aussy quel nombre il a de medailles grecques tant d'or et d'argent que de cuyvre séparement des autres.

¹ Voir sur François Ranchin, tour à tour élève et professeur à l'École de médecine de Montpellier, puis chancelier, la remanquable notice de M. A Germain (de l'Institut, sur cette école, ses origines, sa constitution, son enseignement (Montpellier, 1880, in-10). Ranchin tigurera dans la galerie des Correspondants de Peiresc.

² On possède plusieurs lettres de Peirese au général Grille, lequel était un général des finances. Ces lettres, qui vont du 17 mars 1608 au 16 mai 1625, sont conservées à la bibliothèque d'Inguimbert (Minutes, registre in, fo 585-596).

Il fault voir aussy Mad^{elle} de Clausel, fille de M^r Pacius ¹, laquelle s'estoit meslée du marché et vente dudict cabinet pour sçavoir d'elle ce qu'elle en a apprins soit dudict s^r Ranchin ou de sa femme, et pour scavoir aussy qu'est devenu un portraict de la susdicte espée de Bronze antique lequel j'avois en voyé à M^r l'Advocat Pacius son frère, qui tomba ez mains du s^r de la Faverque, son hoste, de qui je vouldrois bien lerecouvrer par le retour desdictz mulletz ou chevaux, et pour cet effect il fauldra parler audict sieur de la Faverque et moyenner qu'il le remette à la dicte damoyselle de Clausel ² chez laquelle ledict mulletier l'ira prendre en revenant.

S'il y a du temps il pourra voir aussy M' le general Ranchin, neveu dudict sieur chancellier 3, pour luy rendre ma lettre et le saluer de ma part et l'advertir de la commodité du retour desdictz mulletz affin qu'il peut faire tenir prets lesdicts livres de son oncle ou aultre chose qui pourroit estre envoyée en Provence.

S'il y a temps aussy, il fauldra voir le sr Catalan, Apoticaire4,

- ¹ Sur l'illustre professeur de Peiresc et sur sa famille voir : le Jurisconsulte Jules Pacius de Beriga (1550-1602) d'après un document inédit, par M. Ch. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier (Montpellier, 1882, in-4°); Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Ch. Revillout, avec addition de documents inédits, par Ph. Tamizey de Larroque (extrait de la Revue des questions historiques d'octobre 1883; Paris, 1883, in-8°).
- ² La fille de Jules Pacius, mariée avec M. de Clauzel, à Montpellier, continuait à habiter la ville que son père avait dù quitter pour aller occuper une chaire à l'Université de Valence (en Dauphiné).
- 3 Peiresc écrivit quelques lettres à ce général Ranchin (du 11 mars 1628 au 27 mars 1634; Minutes, registre v. fo 408-438, passim).
- 4 Laurent Catalan ou Catelan composa plusieurs ouvrages que recherchent les bibliophiles: Discours et démonstration des ingrédiens de la confection d'akermes reformee (Lyon, 4644); Discours sur la thériaque (Montpellier, 4644); Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la lycorne (Montpellier, 4624); Traité de l'origine, vertuz, proprietez et usage de la pierre Bézoar (Montpellier, 4623); Rare et curieur discours de la plante appelée mandragore (Paris, 4639, in-42). L'auteur du Manuel du libraire ne mentionne que le troisième de ces cinq ouvrages, ajoutant que le volume est peu commun. Voir d'ailleurs, sur le docte apothicaire, les pp. 26-27 de la très-intéressante étude publiée en 1882, sous le titre de l'Apothicairerie à Montpellier sous l'ancien régime universitaire, par M. A. Germain, de l'Institut, à l'obligeance duquel je suis redevable de plusieurs des renseignements bibliographiques qui précèdent.

et son cabinet des choses naturelles! et luy faire de mes recommandations et remarquer ce qu'il luy pourra dire touchant le cabinet dudict sieur Ranchin et les discours qu'il aura tenu de moy.

Si Monsieur de Maussac le filz conseiller du Parlement de Thoulouze estoit à Montpellier, on le pourroit salluer de ma part.

A Bésiers

Voir Mr de Maussac le filz, conseiller du Parlement de Thonlouse, qui est de la Chambre de l'Ediet², et le salluer de ma part, luy demander s'il a receu les deux exemplaires des œuvres de feu Mgr du Vair en grand papier et s'il en a fait rendre l'un à Mr Maran, suivant la priere que je lui en avois faicte.

Luy dire que j'ayrecouvré un manuscript grec fort ancien, où il y a de grandes pieces de Polybe non imprimées, de la fin de Dionysius Halicarnasseus et du commancement d'Appian et de Dion Cassius, ensemble des chroniques catholiques de Nicolaus Damascenus et autres où est rapportée l'histoire de l'Aurum tholosanum un peu plus particularisée que ce qu'on en a communement, dont je luy ay escript plusieurs foys saus aulcune responce.

A Agen

Il fault voir M^r d'Andrault', conseiller du Parlement de Bourdeaux, et le salluer de ma part, et prendre de ses lettres pour

¹ Voir sur ce cabinet le Dictionnaire des amateurs français du XVIIe vircle, par M. Edmond Bonnaffé (Paris, 1884, in-80, p. 50-51. M. Bonnaffé, qui cite à ce sujet les voyageurs Jodocus Sincerus, Golnitz, Spon, rappelle que la collection formée par Catelan, haquelle était une des curiosités de la ville de Montpellier, fut achetée, après la mort de l'apothicaire, par Gilibert.

² Ce tribunal eut son siège à Béziers de septembre 1623 à novembre 1629.

³ Voir sur ce ms, une note du fascicule V. Ctaude de Saumaise, p. 117.

⁴ Voir sur ce magistrat une note du fascicule I. Dubernard, p. 6.

Bordeaux aprez l'avoir entretenu plainement de l'estat des affaires de Madame de Crequy¹ et des contentions du Parlement et de M¹ l'Arch[evesque].

A la Reolle

Il fault demander Dom Teissiere, le salluer de ma part, et seavoir au cas que j'eusse besoing de l'emploier en mon Abbaie, s'il l'accepteroit.

A la Seaulve (si on y passoit)

Voir Mr de Gaufreteau, visiteur general de la Congregation des Benedictins², l'asseurer de mon service, et que j'avois faict tout ce qu'il avoit desiré pour le P. Vaixsiere de la Reolle, mais que le bon P. Du Val s'estant radvisé, j'ay reservé cela à une autre occasion que je luy recommande tousjours mon Abbaye, et le prie de disposer de moy en ce qu'il me cognoistra propre³.

II

A M' DE VALAVÈS, A PARIS

MONSIEUR.

Après avoir fait quelque penitence pour effacer les péchés qu'il semble que j'ay faits de ne vous avoir point escrit durant

Le procès devant le parlement d'Aix entre le maréchal de Créqui et la maréchale, fille du connétable de Lesdiguières. Ce procès tient une large place dans la correspondance de Peiresc. Voir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (édition P. Paris, t. I, p. 434-435).

² Voir sur Dom Pierre de Gaufreteau (né vers 1588, mort en 1653) l'Essai généalogique sur la famille Gaufreteau, par M. Jules Delpit, à la suite de la Chronique bordelaise de Jean de Gaufreteau (Bordeaux, t. II, 1878, p. 351-352).

³ Registre de Carpentras no m, déjà cité, f° 119. Dans le recueil d'Aix déjà cité (ms. 1023, formant le t. V de la Correspondance de Peiresc, f° 570), je trouve cette addition : « A Bourdeaux—II me faudra chercher une demi-dou-

un si long temps, je dis un si long caresme d'occupations, enfin par nostre dernier courrier, je vous demandois quelques pardons et quelques autels privilegiés. Je crois que vous aurés creu que je suis à demi cuit sous la cendre, et que la contrition m'a desja cassé les os, et que je ne regarde que le ciel avec des grimoires de Holande. En un mot vous verrés mes deux lettres, s'il vous plait, à Mr le card¹ de la Valette¹, je vous conjure les fermer et les luy donner, et. s'il vous plait, le voir et solliciter à mon intention, vous m'obligerés grandement; et à tout cela je crois que la recommendation de Mr le Legat me pourroit beaucoup servir; ainsi me voyant assés en humeur, je luy donne quelques vers, lesquels je fais à onze heures de nuit, affin de les rendre à mesme heure à l'Ordinaire. Si vous jugés qu'ils soient dignes de les luy estre presentés, je vous prie les faire imprimer et les luy donner.

ILLUSTRISSIMO AC REVERENDISSIMO CARDINALI

BARBERINO

Sanctissimi Vrbani VIII D. N. P. a latere Legato.

Ut te Gallia nostra, Cardinalis Illustrissime, sensit, repetitum Tot votis populi, advenire tandem, Certe lactitia haud minus suavi Cor intus sibi sensit occupari Quam dum, sole oriente, mane primo.

zaine d'exemplaires d'un grand journal du siège de l'Isle de Rhé, imprimé à Bourdeaux depuis peu, et m'en envoyer une couple en une fois ou deux par la voye de Paris sous l'euveloppe de M. de Lomenie. Il faudra aussi me chercher en quelque endroit un exemplaire de la plus vieifle edition des Decrets du Synode provincial de Bordeaux faite il y a environ 10 ans, un de la première édition faite du commencement du pontificat de Mr le cardinal de Sourdis et me les envoyer par la première commodité.

Le cardinal de la Valette (Louis de Nogaret) était alors archevêque de Toulouse (1613-1627). Il était très-hé avec les deux frères, Claude Nicolas et Palamède de Fabri. Je publicrai quelques lettres de ce prélat à Peiresc.

Noctis somnia lumine effugantur. Qualem magni Aquilam Jovis ministram Cœlo cernimus advolare dextro, Talem te pater ille, Vaticana Qui nune præsidet imperator arce, Nobis de solio remisit alto. Hoc discrimen quod furente jactu Illa fulmina grandinesque vibrat Cum tu fædera Regiamque pacem Nostris intuleris beatus oris. Pacem nam geris ore, qualis olim Noemo redieus tulit Columba. Quippe mente Aquila es, Columba vultu, Et potens simul et simul suavis. Hæc in stemmate gentis exarata Triplex signat apis suavitatem, Nam mel indicat efficacitatem. Fert aculeus ex utroque ut inde Audias fere lux apexque rerum.

Je lacherois encore ma plume, mais il ne me reste que ce coin, lequel je remplis de prière et de supplication, et vous supplie me vouloir croire éternellement,

Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

Ce 24 août 1625 1.

Ш

A MONSEIGNEUR DE LA VALETTE Cardinal et Archevesque de Toulouse

Monseigneur,

C'est ung ni d'epigrammes que je viens esclorre à vos piés ²; elles n'ont ni jour ni vie que tout autant qu'il vous plairra. C'est du latin à qui les funestes admonitions ont commencé d'ouvrir la veine; il coule encor; si ce n'est pas avec les graces

⁴ Bibliothèque d'Aix, ms. 1029, t. 1 de la Correspondance de Peirese, f° 18.

² Éclore se disait autrefois pour produire. Littré donne deux exemples, l'un tiré de la Satire Méni ppée (esclorre un escrit), l'autre du Théatre d'Agriculture d'Olivier de Serres (esclorront des œufs).

et les douceurs que Monst l'Evesque de Chartres luy a donné, il fault advouer la verité que les secondes mains ne sont pas les plus heureuses. Vous avez veu de ceste mesme plume des efforts plus ambitieux. Je me prometz que vous ne mespriserez pas l'humilité de ceste ey, qui ne partist point de mon cabinet que pour recevoir vostre aveu et avoir l'honneur de vous estre agreable. Car qu'il se promette d'aller jusques à celuy de Sa Saincteté 2, c'est de quoy il fauldroit avoir dispense premier que de se l'estre promis. Vous estes, Monseigneur, suyvi et adoré de personnes de si grand merite que c'est une vanité incomparable de croire que ceste main vous puisse plaire qui semble n'estre que pour vous assurer que je suis, Monseigneur, vostre très humble et tres obeissant serviteur.

Abbatia 4.

IV

LETTRE, WIRS LATINS ET VERS PROVENCAUX ADRESSÉS AU CARDINAL ALPH, DE RICHELIEU

Reverendo ac perillustri Domino Alphonso de Richelieu, Archiepiscopo Aquensi

Quæ minus opinate accidunt, pro miraculis haberi solent (Illustrissime Archipræsul). Contigit nuper Aquis-Sextiis ut famelica sores victum quæritando hianthem concham invaderet, quæ subitaneo testarum compressu importunum Prædonem oppræssit; miraculo propior res visa es, Murem, sagaci nare bestiam ab Ostrea hebeti animalculo (si tamen Animal)

¹ C'était Léonor d'Etampes-Valençay, qui siègea de 1621 à 1641.

² Urbain VIII (Maffeo Barberini) fut pape de 1623 à 1644. On sait qu'il cultiva la poésie avec succès et que le recueil de ses vers a été plusieurs fois imprimé (notamment à Rome (1631, in-fo), à Bologne (1629, in-8c), à Paris (1642, in-8c). Imprimerie royale.

³ Bibliothèque d'Inguimbert, registre xxxvn, t. 1, fo 83. Autographe. La lettre est suivie de vers, également autographes, appelés par Abbatia ned d'épigrammes. Ces vers, que je m'abstiens de reproduire, sont intitulés : 1/6-batiani in hæreticos et Hispanos curmina.

tam facile, tam scite superatum. Hæc industria vincendi, Poëtarum hactenus nonnullorum, ut audio, solertiam excitavit, ut in hoc argumento lusitarent ipsi, et tanquam ex condicto decertarent. Lusimus et nos (Antistes Nobilissime) qui a seriis et domesticis tricis paulum seducti aliquot Epigrammata in hoc ipsum argumentum pene ex tempore fudimus. Hæc si tuo ingenio, quo sane polles nobili, et peramæno grata fuerint, nulli dubium quin apud omnes laudem et plausum mereantur. Illa igitur tibi offero quæ scio vel ex materiæ amænitate et jucunditate placitura. Tu pro humanitate ista tua e benevolentia qua litteras humaniores ac litteratos universim prosequeris, faventibus oculis aqua mente suscipies, tanquam propensa voluntati accumulato prorsus affectu qua decuit observantia numini tuo consecrata. Quippe nominis tui dignitatem, generis nobilitatem, ingenii dotes, merita luculenta præ cæteris, imo plus cæteris in te agnoscere, suscipere, venerari, ac publice prædicare soleo. Vale.

Mus oscitantem concham invadit quæ reducta utrinque testa, prædonem opprimit

Mirum certamen, mira est victoria; inermis Cochlea, quo Murem vincere possit, habet.

MARTIN

Herculeos sileant vatum figmenta labores, Amplius est tenuis Murem quod Concha triumphet.

ALIUD

En prostra jacet concha et moriendo triumphat. Nunquam Cæsaribus melior victoria cessit, Gloria nec credo similis fuit ulla triumphi.

ALIUD

Sordida dum sorex diductis spectat hiantem
Ostreolam testis, immolat atque vorat.
Hostem at Concha premit foribusque hine inde reductis
Fælici nisu soriculam perimit.
Mirandum quoquo me vertam cerno duellum
Victor quippe hostis, victus et ipse cadit.

Œdipe! die? horum eninam victoria cessit
Dixeris, haud capiam, neutri et utrique manet.

ALILID

Audax Musculus Ostreum vocabat.
Hoe dum acumina dentium experitur,
Testum comprimit, usquequaque hiantem
Sic que funere consepultam acerbo
Incautam illico soricem necavit.
Quodnam, oro, genus istud est duelli?
Quo neutro superante perfacete
Factum, nt hostis uterque vinceretur⁴?

1 Bibliothèque Méjanes, ms. 1019, t. II de la Correspondance de Peirese, fo 8. L'annotateur déjà cité des documents de ce recueil dit (f° 1) : « Une lettre d'Abbatia, du 18 février 1628, contient de jolis vers au sujet d'une buitre que prit un rat chez M. l'Archevêque d'Aix. » La lettre et les vers ont été imprimės (p.11) dans un recueil intitulė: OSTPEOMYOMAXHA sice ostrew et muris pugna, mors, cenotaphium, apotheosis, Illustriss, Alphons, de Richelieu Galliarum primati, et Lugdunensium Archiepiscopo. (Aquis Sextiis, apud Stenhanum David. MDCXXIX, in-4º de 26 pages (Epigraphe: Et nugæ seria ducunt). M. le marquis de Lagov, bibliophile aussi aimable que savant, possède un exemplaire de ce recueil, qu'il a bien vouln me confier pendant mon séjour à Aix (mai 1880). Avant cu à mentionner le requeil dans une note du fascicule II des Correspondants de Peiresc. César Nostradamus (Marseille, 1880, p. 19), j'ai dit que l'exemplaire du marquis de Lagoy est unique. Je me trompais: la bibliothèque d'Inguimbert en possède un autre, qui fait partie de la collection laissée à cette bibliothèque par le docteur Barjavel, L'ancien bibliothécaire de Carpentras. M. Lambert, ne connaissait pas la précieuse plaquette; car, dans le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Inguimbert (t. 11, 1862, p. 203), il dit. à propos d'une pièce de vers du registre xxxvn; « Cette fable du rat et de l'huitre paraît être une pièce de circonstance, et fait allusion à quelque événement contemporain. » Comme bon nombre de lecteurs n'auront jamais l'occasion de voir l'Ostréomyomachie d'Aix ou de Carpentras, je vais donner quelques indications sur ce recueil. L'épitre dédicatoire est l'œuvre de l'antiquaire Boniface Borrilly. Le poëte qui a fourni le plus de pièces de vers latins est Abraham Remy, qui habitait alors la ville d'Aix en qualité de précepteur des enfants du baron d'Oppède, et qui plus tard devint professeur d'éloquence au Collège de France. Aussi un poëte qui signe Il. Torquatius le salue-t-il (p. 7-en ces termes : Ad-A. Remmium primum hujusce ostreomyomachiae authorem epigramma. Beaucoup de pièces sont anonymes. Citons, parmi les poètes laters qui entourent Remy. Balthazar de Vias, Joseph Caissanus; et, parmi les poëtes français, A. de Lortigues, Descudery (sic), de Nostradame, de Perussiis, ¡Claude de Perussis, fils naturel d'autre Claude, président au parlement d'Aix, et de Madeleine de Nostredame, docteur en théologie, protonotaire apostohque.

Lou Rencontre et Combat d'ung Huitre et d'un Rat dins uno cousino.

SONNET

Non y a ren de segur per terro ny per mar Ny mais sensso perilh; dedins une cousino, Tesmoing un paure rat, qu'avié la mouert vesino Cachado entre dous oues per sa fin ly tramar.

Lou rat en picourant trobo un mouceau amar D'un huitre que sey dentz ly siervon de jassino; Badant la nuech lou rat lou moucrde, l'assassino; Quicho, lou rat non pouot ny fugir ny bramar.

Sy Plino ero vivent, escriourie de la guerro Das animaus marins contre aquellous de terro, Dau rencontre furious de l'huitre et d'un rat.

L'huitre vailhent ten pet, non fuge la bataille, Lou rat pouerto au musean l'estoc que pougne et taillo, En cousine ez son ducilh senso anar dins un prat.

QUATRENS

Sy lou darbous et la cauquilho Fouguesson estat sey segonds, Sy serion piegi que dragons Romput, estrassat la rouppilho.

Admiras aquesto batailho, Combatens que sias tant curious. Rodamont, Rolland lou furious Non au auprès ren fach que vailho!.

prieur de Vitrolles, puis de Lauris, mort en 1647 à Aix, d'après des rensei gnements qui me sont communiqués par mou ami M. Léon de Berluc-Perussis, qui, — cela soit dit sans vouloir offenser l'ombre du poète Claude de Perussis, — fait des vers autrement gracieux et élégants que ceux de son parent (du XVIIe siècle), de Grignau, de Forbin. T. Billon, d'Agart. Le recneil est couronne (pp. 25, 26) par les petites pièces en vers provençaux que l'on va lire, lou Rencontre et Combat d'uny huitre et d'un rat dins uno cousino, sonnet signé O, et deux quatrains qui ont pour auteur un certain I. Vivety, sur le compte duquel je regrette fort de n'avour rien à dire.

Une copie manuscrite de ces trois petites pièces, à l'aide de laquelle j'ai pu corriger les fautes de l'imprimé, se trouve dans la collection Peiresc, à la bibliothèque d'Inguimbert, registre xxxvu. f° 355.

NIUE DIVER

A gento Dono Godafredo C"

1. - Janyie

Quand on pòu pas dourmi, l'ivèr; qu'on es soulet, Coume li niue soun longo e tristo, gento amigo! Davans nòsti vistoun milo glàri foulet Blanquejon sus lou sourn, e dins si rigoumigo, De nòsti souveni marcon lou viroulet.

Dins li fiéu embouia d'aquelo negro escagno. Dóu mai quichan lis iue per pas veire, dou mai, Un per un destriha, dou sort que nous encagno Vesen farandoula lis estramas, emai Li ràri flour culido au païs de Coucagno.

NUITS D'HIVER 4

A gente Dame Godefride C...

I. - Janvier

Lorsqu'on ne peut pas dormir, l'hiver; que l'on est seul, — comme les nuits sont longues et tristes, gente amie! — Devant nos yeux, mille esprits fantastiques—se détachent sur l'obscurité, et dans leurs mouvements désordonnés, — de nos souvenirs marquent les rapides passages

Dans les fils embrouillés de ce noir écheveau,— plus nous fermons les yeux pour ne point voir, plus, — un par un séparés, du sort qui nous attriste — nous voyons farandoler les mauvais coups, ainsi que —les rares fleurs cueillies au pays de Cocagne.

¹ Extrait d'un poème provençal inédit (Lor Trevay), en quatre chants: 1. Niue d'ivèr — II. Matinado de printèms. — III. Jour d'estiéu. — IV. Vèspre d'autouno.

Voulèn-ti — car fau pas trop crèire à l'endeman — Au passage alena lou perfum d'uno roso? De noste fre linçòu, se sourtissèn li man Pèr la prene au pecoul, un riéu de plour arroso Nòsti det, que tourna vuege e mouisse estreman.

Lagremo, segren. dou, tout ço qu'es maluranço Laisso sèmpre eiçavau si criéule e sis estras; Mai la pas, li poutoun, la joio, l'esperanço, Venon à s'esvali? paure! uno fes detras, N'en rèsto rèn de rèn!...Ah! si: la remembranço.

De si bèu jour, urous quau pòu s'ensouveni! Iéu, quand d'asard ié pense, à moun entour se cabro Tout un passa d'amour que déu plus reveni; Passa que, despietous dins sa danso macabro, L'agantant pèr lou còu, chaplo moun aveni!...

O mi joio d'antan, quau me lis a ravido? Bèu rire d'enfantoun, calamo dou fougau, Galoi refrin dou nis qu'encantavou ma vido, Mistèri, viéu regard, voues que me fasié gau, Amour parti d'un cor qu'encaro lou counvido!...

Voulons-nous, car il ne faut pas trop croire au lendemain, — respirer au passage le parfum d'une rose? — Si nous sortons la main de notre froid lineeul, — pour la saisir au pédoncule, un flot de pleurs mouille — nos doigts, que de nouveau nous enfermons vides et humides.

Larmes, chagrins, deuils, tout ce qui est malheur — laisse toujours ici-bas ses cicatrices et ses blessures; — mais la paix, les caresses, la joie, l'espérance,—viennent-elles à s'éclipser? Hélas! une fois disparnes,— il n'en reste rien!...Oh! si: le souvenir.

Heureux qui peut se rappeler ses beaux jours! — Lorsque par hasard j'y songe, moi, autour de moi se dresse —tout un passé d'amour à jamais perdu; — passé qui, sans pitié dans sa danse macabre, — le saisissant au cou, brise mon avenir!...

O mes joies d'antan, qui me les a ravies? — Clairs rires enfantins, calme du foyer, — gais refrains du nid qui enchantaient mon existence, — mystères, vifs regards, voix qui me remplissait d'aise. — amour parti d'un cœur qui le convie encore!...

Qu'aquéli niue d'ivèr soun longo e tristo, ai ! las ! Penequeje un brigoun, la chaucho-vièio ourriblo M'escramacho lon pitre e m'estren dins si las... Me revihe, s'escape au moustre que me riblo, Es pèr trouba l'angouisso e jamai lou soulas!...

Sèmblo qu'un serpatas me poun e me rousigo. E pamens dins ma vido ai pas ges de remors! Quand lou fàsti m'aganto ansindo e m'ablasigo, M'arribo — lou creirias? — de souveta la mort!... De-qu'es doune lou Trevan qu'en iéu sèmpre bousigo?...

Devinas, se poudes; moun cor vous es douvert: Paure artichaut passi, qu'a perdu tant de fuèio! Graço à vosto amistanço es encaro un pan vèrd; Mai, de-niue, me parèis pu doulent que la vèio. Ah! que soun tristo e longo aquéliniue d'ivèr!...

II. - Febrié

Passa-tèms, coume iuei ère pas soulitàri; Quand li varai dóu jour treboulavon mi niue,

Que ces nuits d'hiver sont tristes et longues, hélas! — Si je sommeille un peu, le cauchemar horrible —me presse la poitrine et m'étreint dans ses rets.... — M'éveillé-je, si j'échappe au monstre qui m'enserre, — c'est pour retrouver l'angoisse et jamais le soulagement!...

Il semble qu'un serpent me pique et me ronge. — Et pourtant je n'ai aucun remords dans ma vie!— Quand l'ennui me saisit ainsi et m'abat, — il m'arrive, le croiriez-vous? de désirer la mort!...—Quel est donc le fantòme qui dans moi toujours s'agite?...

Devinez, si vous le pouvez; mon cœur vous est ouvert: — pauvre artichaut flétri qui a tant perdu de feuilles! —Grâce à votre amitié, il verdoie encore quelque peu; —mais il me paraît, la nuit, plus dolent que la veille. — Ah! qu'elles sont tristes et longues, ces nuits d'hiver!...

II. - FÉVRIER

Autrefois, comme aujourd'hui je n'étais point solitaire; — quand

Un mot amistadous garissié moun catàrri, Un tendre poutounet me clucavo lis iue E barbelave pas coume un celibatàri...

Se pèr cop d'astre aviéu de peno à m'endourmi, Moun esperit galoi miravo pas à rèire: Aviéu tant d'auceloun dins moun nis, tant d'ami! Espinchave toujour davans iéu, sènso crèire Que dins un brèu lou tron poudié tout counsumi!...

« Uno femo, d'enfant, de bons ami, de libre, La santa, lou travai e l'amour dou bon Diéu, Vaqui tout ço que fau au bonur d'un felibre, — M'escridave: — quau i'a de mai urous que iéu?...» Après l'escandihado es vengu lou jalibre.

S'avias vist moun oustau alor: èro un castèu, Un palais; de-que dise? un paradis terrèstre Que soulet lis Amour n'en tenien lou pestèu... Rèn que de n'en parla, cuje encaro de i'èstre! Vese la nau, pecaire! ounte i'a que l'estèu!...

Mai urous que noun l'èro Adam avans sa fauto,

les tracas du jour troublaient mes nuits, — un mot affectueux guérissait mon souci, — un tendre baiser me fermait les yeux — et je ne soupirais point comme un célibataire...

Si parfois j'avais quelque peine à m'endormir, — mon esprit jovial ne se reportait point en arrière: — j'avais tant d'oiseaux dans mon nid, tant d'amis! — Je regardais toujours devant moi, sans croire — que dans un rien de temps la foudre pouvait tout consumer!...

« Une femme, des enfants, de bons amis, des livres, — la santé, le travail et l'amour du bon Dieu, — voilà tout ce qu'il faut au bonheur d'un félibre, — m'écriais-je: — qui donc est plus heureux que moi?...» — Après la soleillée est survenu le gel.

Si vous cussiez vu ma demeure, alors: c'était un château, — un palais: que dis-je? un paradis terrestre, — dont les Amours seuls gardaient la porte....—Rien que d'en parler, je crois y être encore! —Je vois la nef, hélas! où il ne reste que le récif!...

Plus heureux que ne l'était Adam avant son péché, — j'avais autour de moi un cerele d'enfants. — Voyez-les : l'un rit, l'autre joue,

Aviéu à moun entour un roudelet d'enfant. Vès: l'un ris, l'autre jogo, aquéu cour, aquest sauto. E la maire, d'ausi lou jafaret que fan, Li bado e de poutoun ié devouris li gauto.

La miéu Evo...—O mis iue! plouras mai tóuti dous? N'avès pas proun toumba de cremanti lagremo? Es verai que soun noum, Fifino, èro tant dous! Iuei soun bresihadis m'es coume un terro-tremo... Pecaire! es morto! I mort fau estre pietadous!

La miéu Evo...—Ah! de bon, baste! fuguèsse morto. O baste! iéu, dou mens, fuguèsse mort, grand Diéu. Lou jour que, derroumpènt uno estaco tant forto. Coume un marrit pagaire, ingrato! liuen de iéu Es partido, metènt la elau souto la porto!...

La couneissias? l'avias jamai visto? — Sauprés (Siéu bèn gaire galant d'ausa vous lou redire) Que de pu bello qu'Elo au mounde i'avié res! L'amave, l'ame encaro, e, ço que i'a de pire, Pèr me leva soun cor es lou miéune qu'a pres!...

celui-là court, celui-ci saute; — et la mère, d'ouïr le tapage qu'ils font, — les admire et de baisers leur dévore les joues.

Mon Ève...O mes yeux! pleurez-vous de nouveau? — N'avez-vous pas assez tombé de larmes brûlantes? — Il est vrai que son nom, Fifine, était si doux! — Aujourd'hui son gazouillis me secoue comme le ferait un tremblement de terre... — Hélas! elle est morte! Il faut avoir pitié des morts!...

Mon Éve...—Ah! pourquoi n'est-elle pas réellement morte? — ou plutôt que ne suis-je mort, moi-mème, grand Dieu, — le jour où. rompant un lien aussi fort, — telle qu'un mauvais payeur, l'ingrate! loin de moi— elle est partie, mettant la clef sous la porte!...

La connaissiez-vous? ne l'aviez-vous jamais vue? Vous saurez — (ce n'est guère galant d'oser vous le redire) — que de plus belles qu'Elle, il n'en existait point! — Je l'aimais, je l'aime encore, et, ce qu'il y a de pire, — c'est que, pour m'enlever son cœur, c'est le mien qu'elle a pris!...

Em' acò, douço, bravo, ajouguido, plasènto... Quau noun l'aurié belado, entre veire espeli La flour de la bounta sus si bouco risènto?... Dins lou darrié repaus voudriéu me sepeli, Quand soun image ansindo à mis iue se presento!

Mai l'esperit que viho escambarlo d'un van Touto uno vido d'ome, annado e pountannado; E tourna davans iéu s'aubouro lou Trevan, E ma siavo vesioun tourna s'es esvanado!... Qu'aquéli niue d'ivèr plan-planeto s'envan!!!

III. - MARS

Sus lou roure que giblo, o que tors, o qu'escranco, Quand l'aurige a passa, terrible porto-esfrai, Vengue Abriéu: soun alen à la mort lou desranco, Lou soulèu lou regreio à l'aflat de si rai, E lis aucelounet nison mai dins si branco...

Ta coulèro, o moun Diéu! pòu pas dura toujour; Souto si rude cop aviéu clina la tèsto;

Avec cela, douce, sage, enjouée, aimable...—Qui ne l'aurait admirée, aussitôt qu'éclosait— la fleur de la bonté sur ses lèvres souriantes?...— Dans l'éternel repos que je voudrais m'ensevelir, — lorsque son image s'offre ainsi à mes yeux!

Mais l'esprit qui veille enjambe d'un élan— toute une vie humaine, des années et des lustres: — et de nouveau devant moi se dresse le spectre,—et ma suave vision s'est de nouveau évanouie!...—Que ces nuits d'hiver s'écoulent lentement!

III. - MARS

Sur le chêne qu'il ploie, ou qu'il tord, ou qu'il rompt, — lorsque l'orage effrayant et terrible a passé, — vienne Avril: l'haleine du printemps à la mort l'arrache, — le soleil le vivifie aux caresses de ses rayons, — et les oiseaux nicheut encore dans ses branches...

Ta colère, o mon Dien! ne peut toujours durer; — sous ses rudes coups j'avais courbé la tête; — et, espérant qu'à la fin viendrait le

E, 'sperant qu'à la fin arribarié lou jour Que liuen de iéu fariés esvali la tempésto,
De soun aubo cresién vèire alin la roujour.

Adounc, un bèu matin. acampe coume pode Li tros escampiha de moun nis e, ravoi Dóu bonur entre-vist, parte, tafure, rode E trove, pèr l'escoundre, un caire tant galoi Que de l'Eden perdu me retrasié lou rode.

Ah! — disién, — que i'anan viéure doucetamen!... Pimpa, dru coume un nòvi, aviéu li couloureto Quand ma rèino arribè dins soun apartamen. De flour mi pléni man, au pas de sa chambreto, La poutoune e ié dise aqueste coumplimen:

- « Auren encaro, vai, de beu jour dins la vido :
- » Dóumaci, iuei venèn touti, l'amo ravido,
- » Te semoundre, Fifino, en bouquet nosti cor.
- » Que, pèr te faire fèsto, urous baton d'acord.
- n La jouinesso a fusa coume uno esbalauvido;
- » Mai i dous pensamen l'aveni nous counvido,

jour — où tu écarterais la tempête loin de moi, — je croyais voir à l'horizon la rougeur de son aube.

Donc, un beau matin, je réunis comme je puis — les fragments éparpillés de mon nid, et, ravivé—par le bonheur entrevu, je pars, je cherche, je rôde, — et je trouve pour l'abriter un coin si gai — qu'il me rappelait le site de l'Eden perdu.

Ah! me disais-je, que nous allons y vivre doucettement!...—Pimpé, ardent comme un fiancé, j'avais l'incarnat aux joues — quand ma reine arriva dans son appartement. — Les mains pleines de fleurs, au seuil de sa chambre, — je l'embrasse et la complimente ainsi:

- « Nous aurons encore, va, de beaux jours dans la vie;— c'est pour cela que, l'àme ravie, nous venons tous t'offrir, Fifine, en bouquet nos cœurs,— qui, pour te fêter, heureux battent d'accord.
 - » La jeunesse a fui comme une illusion; mais aux douces pen-

- » Reviéutant dou passa li pu tèndri record.
- » Que Piéu liuen de toun front esvarte lou maucor!
- » Se l'auro dou malastre a frusta nosto tèsto,
- » Lou verin di meichant s'es esvana dins l'èr,
- » E restaren uni, mau-despié di cat-fèr!
- » Sèn paure! lou travai nous sauvara de rèsto,
- » Tant que nosto amo ardènto aura l'ur d'assousta
- » Dins un bais freirenau l'amour e l'amista!...»
- « Baste! » Elo, em' un souspir que me trepejo encaro,
- « Baste!» me fai. Bevent li plour de si beus ine:
- « Si! ié responde, si! saren urous, ma caro;
 Deurriéu-ti travaia de-jour emai de-niue,
 Coucharai lou malan que contro nous s'encaro!...»

Quand nous bresso l'Amour, touto peno s'endor: A la font di poutoun, di caresso divino, Béure, l'agouta bouco à bouco, cor à cor, Fai qu'un moumen lou Cèu sus terro se devino... Aquelo niue fuguè la niue di noço d'or;

sees l'avenir nous convie, — faisant revivre les plus tendres souvenirs du passé. —Que Dieu écarte les soucis loin de ton front!

- " Si le vent du malheur a frôlé notre tête,— le venin des méchants s'est dissipé dans Γair,— et nous resterons unis, en dépit des jaloux!
- » Nous sommes pauvres! le travail, pour nous sauver, sera plus que suffisant, tant que notre àme ardente aura l'heur d'abriter dans un baiser fraternel l'amitié et l'amour!...»
- "— Plût au ciel! » avec un soupir qui me trouble encore,—« plût au ciel!» me fait-elle. Buvant les pleurs de ses beaux yeux:— « Si, lui répondis-je, si! nous serons heureux. ma chère; devrais-je travailler jour et nuit, je chasserai le mauvais sort qui contre nous s'acharne!... »

Lorsque l'Amour nous berce, toute peine s'endort: — à la source des baisers, des divines earesses, — boire, la tarir, bouche à bouche, cœur à cœur,—cela fait qu'un moment le Ciel sur terre se devine...
—Cette muit fut la nuit des noces d'or;

Fuguè de moun bonur la supremo lusido!... D'ouro, chasque matin, me rendiéu au travai; Quand preissavo, tambén, la journado gausido, Ié falié mai ana la vesprado... Ato! vai, Trima pèr Elo m'èro oubreto benesido!...

La vesiéu gaire alor qu'is ouro dou repas; Nourrituro dou cors, abarimen de l'amo, M'èro un double regal: uno oureto de pas, De babeto e de pan, n'i'a bèn proun pèr quau amo!... Mai li pèiro, se dis, van toujour au clapas:

Un jour...—Oh! lou vaqui, lou Trevan orre e negre, L'ogre que devouris mi som e mi pantai, Lou demòni qu'en plour càmbio moun rire alegre; Que, quand vole lou fuge, éu, marmoutejant: « T'ai! » M'agrimpo e despictous m'ourdouno de lou segre!...

Bèn souvent se capito, en noste beu païs, Talamen lou Printems languis de nous reveire, Que de sa capo d'or e d'azur se vestis; Pren soun pu dous alen, soun er lou mai risèire, E, mestrejant l'Iver, per un breu l'embandis.

Ce fut la lucur dernière de mon bonheur!...—De bonne heure, tous les matins, j'allais au travail;— lorsqu'il devenait pressant, parfois. la journée achevée,— j'y retournais le soir...Mais, bah!—me fatiguer pour elle était œuvre bénie!...

Je ne la voyais guère alors qu'aux heures du repas: — nourriture du corps, nourriture de l'âme, — ce m'était un double régal: une petite heure de paix, — de caresses et de pain, c'est bien suffisant pour qui aime!.... — Mais les pierres, dit-on, roulent toujours au tas!...

Un jour....Oh! le voilà, l'horrible spectre noir, — l'ogre qui dévore mes sommeils et mes rêves, — le démon qui en pleurs change mon rire joyeux, — qui, lorsque je veux le fuir, en marmottant : « Je t'ai! »— me saisit, et, sans pitié, m'ordonne de le suivre!...

Souvent il se rencontre, dans notre beau pays, — tellement il tarde an Printemps de nous revoir, — que de sa cape d'or et d'azur il se revêt; — il prend sa plus douce haleine, son air le plus souriant, — et, maîtrisant l'Hiver, pour un instant le chasse.

Ero un d'aquéli jour de lus inesperado, Que meton tout-d'un-tèms la Naturo en imour; Ounte tout nous sourris, ounte tout nous agrado; Ounte, mai que jamai enebria d'amour, Lour cor entrefouli barbèlo l'adourado...

Tout-bèu-just à miejour picavo l'Angelus: Cent fes mai afama d'amour que de mangiho, Amirant lou soulèn nega dins soun trelus Qu'espandissié pertout sa celèsto magio, Courre, lampe à l'oustau, tresanant, à noun plus...

Escrafo-lou, Segnour, de ma tristo eisistènci, Aquel afrous tablèu que me vèn relança, Coume lou penjadis qu'au bras de la poutènci Viro, reviro en l'èr, pèr l'auro balança! Quau fai la fauto déu avé la penitènci!...

Tant douco èro ma gau, tant forto ma foulié, Qu'en caminant disiéu : « Moun iòu! ma berigoulo! » Coume à vint an...Arribe en bas de l'escalié; Sone: degus! La porto èro de bat-en-goulo;

Intre: res! - « Siés malauto? » e m'accousse à soun lié.

C'était l'un de ces jours de lumière inespérée, - qui mettent subitement la nature en humeur: - où tout nous sourit, où tout nous plaît; - où, plus que jamais ivre d'amour. - le cœur tout palpitant désire l'adorée...

A peine l'Angelus sonnait-il, à midi:—cent fois plus affamé d'amour que de victuailles, -admirant le soleil noyé dans son auréole éblouissante, - répandant partout sa céleste magie, - je cours, je vole à la maison, tressaillant, éperdu...

Efface-le, Seigneur, de ma triste existence, — cet affreux tableau qui vient me relancer. — tel que le pendu qui, au bras d'un gibet, tourne, retourne en l'air, balancé par le vent!.... — Qui commet la faute doit subir la peine!...

Si douce était ma joie, si forte ma folie. — qu'en cheminant je disais: "Ma poule! ma mignonne!" - comme à vingt ans... J'arrive au bas de l'escalier ;—j'appelle : nul ne répond. La porte était grande ouverte; - j'entre : personne. . « Serais-tu malade? » et je me précipite vers son lit.

A soun lié!...Que soun fou li que la mort esfraio! Don nis que l'aviéu fa tant gènt e tant frisquet, Nuso, rèsto pas plus que li quatre muraio, E dins lis escoubiho, estrassa, lou bouquet. Lou bouquet de sa festo, au sou, que s'escarraio...

Voulès que dorme, pièi, quand, coume de foulet, Vese au mié de l'escur tout acò, gènto amigo, Davans mis iue, dansa, faire lou viroulet, E me grimaceja dintre si rigoumigo?... Que soun longo li niue d'ivèr, quand sias soulet!...

Louis Roumieux (de Nimes).

Villa di Felibre Mount-pelie, lou 26 de mais de 1885.

Vers son lit!...Combien sont insensés ceux qu'effraye la mott!— Du mid que je lui avais fait si pimpant et si coquet.— nus, il ne reste plus que les quatre murs.—et. dans les balayures, détruit, le bouquet. — le bouquet de sa fête, à terre, éparpillé...

Voulez-vous que je dorme, ensuite. lorsque, comme des tourbillons, — je vois au milien de l'obscurité tout cela, gente anie. — devant mes yeux danser, faire la ronde, — et me grimacer dans son fautustique sabbat?...— Qu'elles sont longues, les nuits d'hiver, quand en est seul!...

Louis Roumieux, de Nimes.

Villa des Félibres (Montpellier), 26 mars 1885.

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COUMEDIÒ EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialete de Moueissidot, en Perigord)

PERSOUNAGEIS

LOU TOUTOUN GERI, frai de la Catissou.
RAMOUN, fils de la Catissou.
RICAMPLÉU, cousi de Ramoun.
COUSSARDINI, gendarmo.
UN FOURNIÉ.
LA ROSO, fenno de Ramoun.
L'ANNILHO, mai de la Roso e belo-mai de Ramoun.
LA CATISSOU, belo-mai de la Roso.
LA VINAGRO, belo-mai de Ricampléu.
LA PEIROUNO, fenno de Ricampléu.

La scèno se deibojo à Moueissido, en Perigord, dins la meijou de Ramoun. Lou teatre represento uno grando cousino. Au found, la chamineio ; à gaucho, un escalié que mounto au prumié. A drecho, uno porto de deforo ; sur la muralho, sejas, garlopas e istruments de menusarió. Dous quartiés de lard penden óus chabrous. A coutat de la chamineio, uno fenètro qu'a vudo sur lou vergié.

SCENO PRUMIERO

La Roso, la Catissou, l'Annilho.

La Roso. — Anem, veire, boutam-nous gui toutas treis! Sóuleven per lous bords uno grando taulo) Fou la menà au boun mitan de la chambro. Ves, en s'i metre treis, co pèso pas mai qu'uno plumo. (A l'Annillio) Mai, boto la napo.

¹ Mussidan, arrondissement de Ribérac (Dordogne).

La Catissou. — E iou, vau metre las sietas e lous cuberts. Nous disem dounc cinc cuberts.

La Roso. — La plaço d'ónnour per moun toutoun Geri. Gui fou balhà la pus bravo chadiero, la pus bravo servioto, lou pus brave goubelet...

SCENO II

La Roso, la Catissou, l'Annilho, lou toutoun Geri.

Lou Toutoun Geri. — Adiou, Annilho! adiou, Catissou! bounjour, pito Roso! E autrament, tu avias l'er de parlà de iou.

La Roso. — O, toutoun, iou disio que foulho vous balhà lou pus brave goubelet.

GERI.— Foulho dire lou pus grand, e tu aurias miei dit. E autrament, m'ei d'eivis que vous autras aves l'er de voulei me fà fà un carnavar numerò un.

La Roso. — Que voules, toutoun Geri! qu'ei pas tous lous jours carnavar.

La Catissou. — Antan, nous eram sieis, e siriam enquero sieis si quéu paubre Ricampléu nous avio pas quitats.

L'Annilho. — Notre nebont Ricampléu s'einouiavo; avio de las ideias de courre lou mounde. La bientot un an que s'en anet en Auvergno per veire lou païs : s'i ei maridat...

La Roso. — Mêmo que degun de nous ne pouguet na à sa noço, car dins quén tems ma belo-mai ero malaudo.

L'Annilho. — Pareitriò memo que, lou paubre, auriò pougut miei rancountrà.

La Roso. — Paubre Ricamplén, nous l'aimavem tous, ero si boun efant. Eu e moun ome pourtaven lou memo noum, avian lou mèmo caratari, lous mèmas gouts. Paubre cousi! lou trobe à dire dempei que nous a quitats, e come fai de la peno que se sio pas plaçat coumo-t-én meritavo.

GERI. — Ah! lou maridage! qu'ei uno loutariò, e de tirà un boun numeró, qu'ei toujour rale.

La Roso. — Tant qu'à iou, me plagne pas dou méu. Veiqu' deijà mai d'un an que sei maridado em Ramoun, e, zou creiro qui voudrò, ni a pas gut enquero dins la meijou la mendro rago.

Gerà. — E dins uno meijou ante i a douas belas-mais. l'Annilho, ma belo-sor, eicì presento, qu'ei la mai de la Roso, e la Catissou, ma sor, qu'ei la mai de Ramoun.

LA CATISSOU (prenent la mà de l'Annilho).—Bouno Annilho! L'Annilho (de mèmo). — Bouno Catissou!

Geni. — E autrament, pari que sabes pas ço que disen la gent quand parlen de votro meijou.

LA Roso. - Nou. Coumo disen?

Gerì. — Disen que qu'ei lou paradis de las belas-mais.

La Roso. - Tout de boun?

Gerì. — O, l'apelen lou paradis de las belas-mais.

La Roso. — E fóu que l'i apelan toujour. E per que l'i apelarian pas toujour? I a-t-éu un oubrié pus sage que Ramoun? Un ome qu'un ne gui counei pas un defaut. Toujour à soun trabai, jamai au jec, jamai dins las auberjas ni dins las meichantas coumpagniàs, dous coumo un agnéu qu'éu ei e que n'i a jamai gut re à dire sur soun coumte. Troubas nen béucop coumo éu! Fóu dire que n'i a gaire, e couneisse bien de las fennas que voudrian que lou lur gui semblès.

Gerì. — Iou cresio de lou troubà eicì. Ante ei-t-éu doune, notre ami Ramoun?

La Roso. — Ei en naut que se raso; tardarò gaire de davalà.

Gerì. — Tant que se raso, passam la cousino en revudo.

L'Annilho (deicrubent un toupi qu'ei sur lou fiò). — Per la soupo, que n'en dises? Notre gros jau e un boun tros de salat aveque un brave farcit plejat dins sas felhas de chòu.

Geri. - Boun!

La Catissou (deicrubent un secound toupi). — Uno dobo aveque don lard e de las carotas. Sentes-me co d'aqui.

GERI. - Boun!

La Roso (deierubent un autre toupi). - Uno carpo de treis liouras en court-boulhou.

GERL - Boun!

La Roso. — E dón routit, que nen dirias? Ves (dreubo un cabinet e nen seurt un ate e uno pintaro embrouchado). Uno belo pintaro.

Geri. — Boun!

La Roso. — E trufado, ne vous deiplase. E tenes, qu'ei lou moument de la metre routi.

Gerì. — Roso, ma pito Roso, fou que t'embrasse! (L'embrasso.)

La Roso. — Ah! paubre toutoun, creses que qu'ei tout?

GERI. - Que i a-t-éu dounc de mai?

La Roso. — Uno tourtiero à la vielho modo dou Perigord, que gui manco noumas de la nà fa cose chas lou fournié. (Boto l'ate au fiò.)

L'Annilho (à Geri). — Si eras bien eimable, gardarias la meijou, prendrias gardo que rè se cramés, e pendent quéu tems, nous autras niriam chas lou fournié per la tourtiero, chas lou jardinié per la salado e chas lou boulengié per lou pà. Quand tournaram, n'i aurò pus noumas à trempà la soupo, qu'ei touto talhado, e à se metre à taulo.

Gerì. — Pondes coumtà sur ion. (Elas se dispauseu à surti.)

SCENO III

La Roso, la Catissou, l'Annilho, lou toutoun Geri, Ramoun.

RAMOUN. — Eh be! eh be! vous enfuges! Veses dounc pas que sei rasat de freiche e que me fou moun eitreno!

La Roso. — Ah! lou brave sujiet! (Ramoun l'embrasso.)

Ramoun. — E la mai, e la belo-mai, fón que toutas gui passan! (*Embrasso l'Annilho e la Catisson*.) Mai vous tabé, toutoun Gerì. (*Embrasso soun toutoun*.)

Geri. — E autrament, an-t-is tant de tort, lous que disen que qu'ei eiei lou paradis de las belas-mais?

La Roso. — Mai de las noras. Anem, gardas bien, laisseis rè cramà, jusqu'à ço que siam tournadas.

Gerì. — Boun vouïage e vous minjeis pas en routo. (Seurten.)

SCENO IV

Lou toutoun Geri, Ramoun

GERI. - Dins quete moument, lou trabai praisso pas trop.

Si nen grilhavem uno vielho! (Seurt sa pipo.) Veseis-tu, Ramoun, iou porte dins ma pocho ma chamineio e moun bouei. De la chamineio enquero, m'en plagne pas; mas lou bouei, miliasso de Diou, lou gouvernament nous lou fai paià trop char.

RAMOUN. — Toutoun Geri, se voules que siam d'acord, parlam pas poulitico.

Gerì. — O be iò! tu parlas coumo un libre (leumo sa pipo); mas iou t'eimariò mai si me tenias coumpagniò, quand co siriò noumas emd uno cigarreto, coumo fasio Ricampléu.

Ramoun. - Sabes be que z'aime pas.

Geri. — Pas l'oumbro d'un defaut. Ne fumo, ne preso ni ne chico. Ramoun, quand tu siras mort, te faran empalhà e te boutaran uno eitiqueto: Dieu le fit et brisa le moule.

RAMOUN. — E vous, toutoun Geri, que foudrò boutà sus votro toumbo quante mourires?

GERL. — Quis simpleis vers que iou ai faits per la circoustenço. Eicouto:

Sans zou damanda sur terro ei vengut,
E, coumo a pougut,
Toujour i a vieut
Coumo un grand meinage.
Sans zou damanda souvent a junat;
Mas, preite à tout age
Per lou grand vouiage,
Sans zou damanda s'en ei entournat.

Ramoun. — Vous rises toujour, toutoun Geri; mas si mourias, nous antreis purariam.

Gerì. - Mai beléu fariò be iou, si n'ero pas mort.

SCENO V

Lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, qu'entro en pourtait un suc de net.

RICAMPLÉU. — Ah! à la fi de las fis!
GERÌ e RAMOUN. — Ricampléu!
RICAMPLÉU. — O, Ricampléu, lou paubre Ricampléu!

Gerì. — L'ase me mordo si t'eiperavem! Mas co n'i fairé, tu arribas à perpaus per fà toun carnavar aveque nous antreis. Un cubert de mai per moun nebout Ricampléu! Qu'ei notras fennas que van ètre countentas quand siran tournadas! Ah! la bouno ideio qu'as gudo de veni per cici! As plà sentit notro cousino! E mas, qu'as-tu, moun paubre amì? Tu n'as pas l'er countent. Sirias-tu malaud?

RICAMPLEU. — Malaud! Ah! z'aguesso-iou citat lou jour que me maridì!

GERÎ.—E autrament, as tirat un meichant numero! Ta fenno e tu ... tiras pas de bano?

RICAMPLÉU. — Monn Diou, n'i auriò pas trop de mau si n'i avio noumas ma fenno, mas, toutoun, qu'ei ma belo-mai.

GERI. - Te meno la vito duro?

RICAMPLÉU.— Las rounzeis, toutoun, lous gaboulhans. qu'er dou velour à coutat d'elo. A coutat d'elo, toutoun, un porc singlar ei un moudele de doucour.

RAMOUN. - Qu'ei dounc un veritable arpie?

RICAMPLÉT — Coumpareis pas, moun paubre Ramoun, lous arpies se plandrian. Per fi de t'en dounà uno touto pito ideio, t'en vau countà quoueas unas que m'an fai purà e que te faran rire. Figuro-te que, lou jour de moun maridage, quante agueram passat per las mas de moussu lou mèro e de moussu lou curet...Ah! oubludavo de te dire que quante moussu lou mèro disset à ma pretendudo: « Peirouno Vinagre, counsentes-vous à prene per ome Toni Ricampléu, eiei present?» qu'ei ma belo-mai que reipoundet: «O!» Moussu lou mèro vouguet la fà teisà, mas gui perdet soun lati mai soun francei. Elo credavo coumo un diable e disio qu'ero meitresso, que sa filho n'avio aucun dret; e si moussu lou mèro n'avio pas gut soun eicharpo, elo ero bien dins lou cas de l'eicharpà.

GERI. — Autrament, n'ei pas eisado à farrà?

RICAMPLÉU. — S'en fou. Quante fugueram dins la meijou, agui lou malhur de voulei embrassà la l'eirouno; mas la Vinagro, que me veguet fà, me toumbet dessur en mèmo tems qu'un boun souflet, en me disent que iou avio l'er de voulei gui fà enveio, e que qu'ero elo, ma belo-mai, qu'avio dret à toutas las ounours.

RAMOUN. - E la Peirouno, que disio?

RICAMPLÉU. — Co avio be l'er de la countrarià, mas disio ré; sa mai gui fasio pou.

Gent. - E sa mai, tu la laisseras fà?

RICAMPLÉT.—Que voules, toutoun? iou ne voulio pas per lou prumié cop gui pourtà las mas sur la figuro.

RAMOUN. - Co se coumprend.

RICAMPLEU. — L'ensei, sur la fi de la noço, quante chacun parlet de se na coueijà...

Gerl. - Ah! ah! vejam!

RICAMPLET. — Ma belo-mai me disset: « Moun gendre, ai beléu-be tantot eitado un pitit pau vivo. »

Geri. - Noumas un pitit pau!...

Ramoun. - Recouncissio sous torts.

RICAMPLÉU. — Eipero dounc. «Ai beléu eitado un pitit pau vivo. Nen fau fà peuitenço. Vous vas passà la net dins la queirio de la cousino, e prejares lou boun Diou per que nous fase la gracio de vioure toujour en boun acord. Restares dounc dins la cousino, crubires lou fiò, tuares la chandelo per pas fà tant de deipenso, e quante aures poussat lou barrouei, passares la net à prejà Diou. »—« E la Peirouno, iou dissi!—« La Peirouno me quitarò pas, prejarem lou boun Diou ensemble.»

GERI. - E la Peirouno! que disio de tout acò?

RICAMPLÉU. — lou vesio be que co la countrariavo; mas la paubro disset ré, sa mai gui fasio pou. Anfin, que vous dirai? Passì tout soulet la net, sitat sur la saliero, e jamai n'ai troubat de net pus lounjo, nimai pus frejo.

GERI. - Co se coumprend.

Ricampléu. — Lou lendoumó, la Vinagro me faguet lavá la veisse.o. La Peirouno aurió be vougut m'aidá, mas sa mai zou gui defendet en gui dire que foulho pas me gâtá.

Geri. - E tu. bien oubaïssent, tu laveras la veisselo?

RICAMPLEU.—Lou jour seguent, me faguet petassà dous sacs. Lou jour d'après, à la velhado, me balhet un gusséu de lano e de las gulhas de debas, en me dire que navo me moutrà à fà las malhas. Aleidoune (tranquilament) la moutardo, toutoun, la moutardo me mountet...

GERI. - Ah! à la fi!

RICAMPLEU. — E iou navo beléu be gui dire douas ou treis veritats; mas un regard de la Peirouno me retenguet. e cedi enquero per pas avei razo.

Geri. — E autrament, tu fagueras ta prumiero mafio! Ricampléu. — Zou foulho, toutoun, la pas ero à quéu pris. Ramoun. — E lous jours d'après!

Ricampléu. — Lous jours se segueran e se sembleran. A taulo, si i avio dou pà chaumenit, dan lard rancié, dans peséus fariouleis, dou vi fûtat; si quaucorè se cussounavo ou prenio l'oudour dou relant, qu'ero toujour iou que nen avio la preferenço. Lou pus orre liet, lou pus orre linge, tout aco ero per iou. Tout ço que iavio de boun e de brave ero per ma belo-mai.

GERÌ. — È tu zou suffrias! Ante ero iou? Quante me maridi, la miò belo-mai pretendio me fa marchà. Quante iou voulio blanc, elo voulio negre; mas òu bout d'uno semmano, elo ero vengudo souplo coumo un gant; à tau pouent que quante mourisset, cache pas que la plangui bien; e dempei qu'ai gut lou malur de perdre ma paubro fenno, las ai bien plangudas toutas douas. Qu'ei pas si malaisat coumo tu zon creseis, de doundà uno belo-mai. Escuso si t'ai coupat, countinuò.

Ricamplet. — Lou prumié cop que vougui me plagne, elo me disset que iou n'ero noumas un ingrat, e me sautet à la figuro, que fugui urous de nen pas veni borlhe. — a Veseis, disset à la Peirouno, veseis coumo iou sei tratado; mas tu me veirias tuà que brandarias pas. »—E aleidoune, mous amis, ou lec d'un diable, iou nen avio dous après mas culotas.

Geri. — Miliasso de Diou! E t'an pas fai mountà sur l'ase? RICAMPLÉU. — Fou vous dire que dins l'Auvergno n'i a pas d'aseis, n'i a noumas dous muleits.

Geri. - Vai toujour.

Ricamplét. — Un jour, i a viroun douas semmanas d'acò, iou avio chatat un bilhet de loutariò per mous vingt sòus. Ah! mous paubreis, qualo vito elo me faguet per quéu paubre bilhet! Iou ne pensavo noumas à me deiverti. Avant de gaire, las fariò mouri toutas douas sur la palho. Iou ero un bandit, un brigand, un bourréu, un galerian, e, dou trin que iou i anavo, z'auriò léu tout fricassat; poudio pas manca de mouri sur un foumarié, mai beléu sur l'eichafaud. Si qu'ero noumas iou, n'i ouriò pas enquero à se plagne; mas elo, mas sa paubro filho, qu'avian-t-elas fait au boun Diou perque iou las rendesso si malurousas?

Geni.— Moun paubre Ricampléu, ai vis bien dous gendreis dins ma viro, mas nen avio pas enquero vis de toun espeço.

Ricampiár. — Un jour que m'avio fai passá la journado à lavá la bujado, vers l'ensei me faguet soupà em de las rabas, en me disent que n'iavio ré de ta boun per la santat. Après soupà, moussu lou marquis de Freto-Parpai venguet me damanda per na lou lendoumò en journado à soun chatéu, e me disset de me gui troubà dabouro.

Ramoux. - Co te delibret un pau.

Ricamplet. — Co me delibret coumpletament. Ma belo-mai avio pousat sur la chamineio soun porto-mounedo, que i avio enviroun cincanto eicuts. Tant qu' elo durmio, lou fagui passà dins ma pocho, e. au lec de nà chas lou marquis, iou fagui à ped sieis grandas legas. Ni à l'estaciou de Rico-Raco, damandi un bilhet per Bourdéu, ante arribi sans avei rancountrat uno figuro de couneissenço. Eicrissì uno letro à ma belo-mai, ante iou i anounçavo moun deipart per Mountevideò, e que iou siriò en routo quante ma letro gui pervendriò. Moun proujiet ei de nà dins un cantou bien souvage de la Doublo e de m'i eitabli en chanjant de noum. Ei de creire que la Vinagro vendrò pas m'i troubà, e que gui poudrai vioure et mouri tranquile. Mas n'ai pas vougut i anà sans passà dins ma familho, sans vous combrassà e sans vous countà mas penas.

Genì.— E iou t'aime toutple per avei pensat à nous autreis. E vole que tu t'amuseis tant anet, moun paubre Ricampléu, coume tu te ses cinouiat dempei toun maridage. Laisso tournà notras fennas, e nous vam entreprene un carnavar coumo se nen véu gaire dins notro pito vilo de Moueissido. Mas quand se parlo dou loup...

RAMOUN. — Las veiqui qu'arriben. (A Ricampléu) Cacho-te tras la porto, per rire. (Ricampléu se qui cacho.)

A. Chastanet.

A continuer

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TREIZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVIIe DE LA COLLECTION)

	Pages.
DIALECTES ANCIENS	
Reci, rches sur les rapports des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (F. Castets).	5
Sur quelques manuscrits provençanx perdus ou égarés (C. Chabaneau).	43
Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale suite (C. Chabaneau). 10	5, 261
Poésies inédites des troubadours du Périgord C. Charaneau).	157
DIALECTES MODERNES	
	5.9
Traduction de l'Énéide en vers languedociens (Th. CAVALIER).	53 85
Notes de philologie rouergate (suité (DURAND DE GROS).	1. 162
Un drame haut-engadinois (G. DECURTINS). 12 Subre Jordi Sand (A. Fourès).	101
Paysage d'Agoust (A. Fourès).	103
Rampèu (A. de Gagnaup).	141
A G. Azaïs (JB. GAUT).	143
A Paul Chassary (A. Fourès).	144
Contes populaires. — I. Lou Filhol de la Mort (L. LAMBERT).	184
Un prezen de rei (G. Azaïs).	194
Lettres inédites écrites à Peirese par G. d'Abbatia (Ph. Ta-	
MIZEY DE LARROQUE).	9. 269
An Mancini, conse de Fransa au Paraguay (LX. DE RICARD).	237
La Grando Espigo (A. Fourès).	289
A-n-uno maire (A. Fourès).	242
An Pastour (A. Fourès .	245
L'Alumaire de gaz (A. Fourè.).	248
Niue d'ivèr (L. Roumieux).	291
Lou Paradis de las belas-mais A. Chastanet).	302
VARIÉTÉS	
Une troisième imitation du sonnet de Fizes (A. Roque-Fer-	
RIER).	47
Étymologies latines et françaises (LMarcel Devic).	3. 2 52

.,,,,		D.
Un dénoûment moral de	· la fable le Loup et l'Agman E. Ri-	Pages.
GAL).		145
Dot: Arriver (C. CIL	ABANEAU).	203
Sur la date du l'ers del I	Lavador de Marcabru (C. Chabaneau).	250
Bertran Albaric (C. Cha	ABANEAU).	251
	BIBLIOGRAPHIE	
tendance de Basville,	nistrative du Languedoc pendant l'in- par H. Monin (Р. Слепох).	48
par Paul Meyer ,C. C		147
Orthographia gallica, le NEAU).	eransgg, von J. Stürzinger C. Chaba-	204
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	sbuch, von W. Foerster und E. Kosch-	204
Encyklopædie und Met von Gustav Koerting	thodologie der romanischen Philologie, (C. Chabaneau).	205
	atik, von Th. Gartner (C. Chabaneau). rausgg. von E. Koelbing (C. Chaba-	205
NEAU).		206
L'Althantide, poëme tradi Chabaneau).	nit du catalan, par Albert Savine (C.	207
Cansons y follies popular C. Chabaneau).	rs, recullides per Pau Bertran y Ros	207
Folk-lore catala, Cuento Labros (C. Chabaneau	os populars catalans, per Maspons y	207
	pastorellet de la vall d'Arles (C. Cha-	207
	PÉRIODIQUES	
Zaitechrift für ramanisch	ne Philologie . vii. 2-4 . viii. 1. (L. Con-	
STANS et C. CHABANEA		151
Zeitschrift für romanisc	che Philologie, VIII. 2-4, IX. 1 (L.	
Constans). Rivista critica della litter	ratura italiana (C. Chabaneau).	$\frac{253}{257}$
Chroxique.	52, 104, 1 55, 208	3. 259
Errata.	52, 208	
Table des matières.	,	311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUATORZIÈME

TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

POUB L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

V

Le rôle desainte Marie Madeleine dans le mystère provençal de la Passion

La grande place qu'occupe Marie Madeleine dans la légende chrétienne lui destinait un rôle non moins considérable dans les mystères, où le moyen âge aimait à représenter la Passion et la Résurrection du Sauveur. Aussi figure-t-elle dans tous ceux de ces mystères qui nous sont restés, et il y a lieu de supposer qu'elle figurait également dans ceux que nous n'avons plus.

Le plus ancien des mystères de la *Passion* en langue vulgaire arrivés jusqu'à nous est écrit en provenç d. Il nous a été conservé en entier, sauf deux lacunes de deux feuillets chacune, dans un ms. (B. N. nouv.acq. nº 4232) exécuté au XIVe siècle, avec beaucoup de négligence, par des mains gasconnes ¹, et dont on peut voir la description

⁴ Plusieurs copistes ont en eflet travaillé a ce ms. M. Paul Meyer en compte cinq, rien que pour le mystère. Je dois dire que tous n'ont pas eté négligents au même degré, ni au même degré prodigues de gasconismes.

détaillée dans l'introduction de l'édition de Daurcl et Beton, donnée en 1880 par M. Paul Meyer¹, pp. LXIX-CXX. Deux feuillets détachés d'un autre ms. du même mystère, celui-là transcrit par un Catalan, qui contiennent environ 150 vers, ont été trouvés il y a une quinzaine d'années, à Palma, par le savant archiviste don J.-M. Quadrado, qui les a publiés dans l'Unidad católica (5 février 1871). Ils ont été reproduits pen après dans la Renacensa de Barcelone (1er mars 1871). Cette deuxième édition est la seule que j'aie pu voir.

Le fraçment de Palma a été considéré par tous ceux qui, à ma connaissance, s'en sont occupés, comme un débris d'un mystère de la Conversion de sainte Madeleine. C'est certainement à tort, comme j'ui déjà en l'occasion de le démontrer². Mais il reste néanmoins trèsprobable qu'il a existé un mystère provençal sur ce sujet particulier. Nous savons, en effet, qu'à Montélimar en 1529, à Auriol en 1534, à Grasse entre 1595 et 1606, on représenta la Conversion de la Maydeleine³, et il y a lieu de supposer qu'aux deux premières au moins de ces quatre dates, c'est dans la langue du pays que la représentation fut donnée ⁴.

C'était aussi probablement un mystère provençal, lequel devait embrasser toute la légende de la sainte, comme le fait, malgré son titre trop restreint ; la belle rappresentazione italienne, publiée au t. 1, pp. 391-425, du recueil de M. d'Ancona, que l'ouvrage, aujourd'hui malheureusement perdu, auquel se rapporte l'extrait suivant des comptes du P. Perrin Flote, procureur du couvent de Saint-Maximin, pour l'année 1544:

«....Lesquelz commissere et aultres ses companhons...vindrent 6 a la chambre dudiet Flote, luy prenant ces clefz, en sorte que ont ouvert le coufre, et ont pris beaucop des escriptures dudiet convent, comptes memorials.... item la vie de la Magdaleyne, a personaiges.

¹ Cf. Revue des langues romanes, t. XX, p. 246

² Revue des langues romanes, XVII, 303.

³ Bulletin d'histoire ecclésiastique..... des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viciers, mai-juin 1884, p. 249; Revue des Sociétés savantes, mai-juin 1874, p. 507; Petit de Julleville, les Mystères, t. II, pp. 116, 121, 171.

^{*} Citons à ce propos Polydore Virgile, dans son traité de Inventoribus rerum (1517), livre 5, chap. 2 : « Solemus insuper.....recitare comœdias ; item in templis vitas divorum ac martyria repræsentare, in quibus, ut cunct's par sit voluptas, vernaculum lingua: idioma tantum usurpant. »

E Rappresentazione di un miracolo di santa Maria Maddalena.

⁶ Le 8 février 1544.

pour juer a neuf personaiges ', et plusieurs aultres beaux cas 2 dedans le livre d'icelle. » (En marge : recuperavi.) :

Cette Vie de la Maydeleine et la Concersion de la Maydeleine, dont il a été question auparavant, sont les seuls ouvrages dramatiques, sinon sûrement composés en langue d'oc, représentés du moins en pays de langue d'oc, dont la légende de sainte Madeleine ait, d'après les témoignages connus jusqu'ici, fourni le sujet, et je n'en sais rien de plus que ce que je viens de rapporter. Force m'est donc de m'en tenir au Mystère de la Passion dont j'ai parlé au commencement du présent chapitre, et de donner ici seulement, à défaut de drames entiers, les deux ou trois scènes de ce mystère où notre sainte figure. Il y en aurait au moins une de plus, celle de la résurrection de Lazare i, que l'auteur place avant le repas chez Simon, sans une des lacunes que présente le ms. et dont j'ai déjà dit un mot.

C. C.

1 Ce petit nombre de personnages pourrait être l'indice d'une antiquité relative. La Rappresentazione italienne en a quatorze; un mystère français sur le même sujet, qu'on place vers 1500, en a vingt-deux. Voy. le Dictionnaire des mystères, par le comte de Douhet, col. 501.

2 On aimerait savoir quels étaient ces « aultres beaux cas. » Peut-être

s'agit-il d'autres compositions provençales en l'honneur de la sainte.

3 L'abbé Albanés, le Convent royat de Saint-Maximin, Documents vuédits, p. 121.

4 Il n'en est resté que les derniers vers. Les voici :

[JHESUS]

[Fo 23] É fa dol e mariment.
Aras desliguat [lo] ses trigna
E crubat lo aregrament.

Lo Lazer resusitec he dit a Jhesu:

Ay, vers Dieus, filh de Maria, Senher, tu sias lauzat, Car, senher, ben a quart dia Que hera aysi sosterat; E per cert lo cor[s] pudia Que tu as resusitat.

E muray autra veguada? Senher, ades m'o diguat. Per vertat, si ho fazia. Mas vulh estre enfernat Per .i. mes ho una senmana O el mon, co soy estat. (Jésus vient de s'asseoir chez Simon le Pharisien et de bénir la table.)

[Fo 28 r^o] Ara responderon totz amen; e sezian encara a la taula, e mentre que mangaran, La Magdalena ve[n]e ab una brustia d'enquent e gitec ne sobre Thesa e dit aquestas coplas.

> Ay glorios Dieus, vers payre. Senher e ver creator, Tu qui es del mon salvayre, Senher, tum val e m'acor.

5 Que es veray perdonayre; Tum perdona ma folor.

> Tu que es nat de verges pura, E de Dieu omnipotent, En tu ay tota ma cura,

10 Co pusca far (a) ton talent.
Enans de ta sepultura,
Vulh te onchar d'aquest enguent.

Ara lave loos pes ab las [la]crimas de sos ulhs e puy breguec los ab los cabels sicus he ditz a Jhesu aquestas p[al]auras.

[Ay] Dieu, ajuda! be m'es greu D'aquest hom(e) ques fa [filh] de Dieu.

[V°] Qu'ieu tant l'ai vist jurar son cap
Que tot quant es conoys e sap.
Ditz que et es profeta de Dieu
E filh de Dieu, qu'es Nazareu.
Cos pot far car el no conoys

20 Que esta femna que l'a torquat E[s] tota plena de pecat?

Juesus dit a la Magdanena: Vos que et de mayre nada, Dic heu que nop movat d'aysi,

Suivent immédiatement, et sans nouvelle rubrique, dix autres vers que Jésus adresse, non à Madeleine, comme le ms. semble l'indiquer, mais à ses disciples. Il leur commande d'aller chercher l'ânesse sur laquelle il doit se rendre à Jérusalem.

Per cert, si el propheta fos. Be conogra sas dézonos.

JHESUS dit a Simon:

Simon, si tu [o] vols auzir, Una cauza te vulh [ieu] dir; 25E car vey que duptes avtant, Pauzar t'ev 1, bel semlant. Dos homes eran en .1. loc. Enten be so quie ileu to toc.

30 Que eran ab un renover (per ver) Obliguat per le lor aver. La us li deu .ccc. diners. L'autre .L. Ara veyas con el es proos.

35 Negus no ac de que pagues; El vol[c] s'en trop be capdelar; Cant vic que non pogron pagnar. (Anc) a negun home no parlec, Que tot lor deute lor laysec.

Aras diguas, si Dieus te guar, 40 Cal d'aquels lo deu mays amar.

Simon respondec a Jhesu:

Certas, Senher, vevevre m'es Que aquel a qui laiset mays.

JHESUS dit a Simon:

Arat dic, Simon, verament, Jutvat as drevture ralment; 45 Aram digas per veritat Calde vos autres m'a plus ondrat, O tu que m'as dat a manyar, O aqueste que ves plorar? 50 [Tu], si be es gran amic mien, Anc nom lavet .i. dels pes mieus, Ni, si be es hom de gran guap,

> No m'as volgut onchar lo cap. Ma s] aqueste a be hobrat

[29]

- 55 Que mon [cap] a tant be onchat.

 Ourat m'a tant, si m'ayut Dieus,

 Qua) 'ab lacrimas m'a lavat los pes mieus;

 E per so, [sapiat mal o bo.]

 Tos sos pecatz [icu] li perdo.
- [Vo] E quan Judas vic l'enquent vesar sobre Jhesu Crist, levec si de pes he dit denant tos aquestas palauras:

60	Baros,	certas	fort suy	irat
	· · · · •		• • • • • • • •	• • • • • • •

(Judas vend son maître. — La Cène. — La Passion. [Madeleine n'y a pas de rôle.] — Jèsus descend aux enfers et en retire Adam et les patriarches. — Il monte au ciel.)

[Fo 63] Ara vengon las .III. Marias [vo] en Jezusalem, que cerquan Jhesu Christ ab gran dolor. e disoron en aysi:

> Ay senher Dieus, ver payre glorios, Que[ns] rezemist del tieu sanc presios, Puis que fut mort [sus] en la † [per nos], Ay Dieus, ta grans son mas dolors.

MARIE SALOME.

5 Ay senher Dieus, vers payre glorios, Per ta merce, sit plat, reguarda nos, Car mortas em si tu nons fas socors.

MARIA JACOBI.

Ay senher Dieus, veray e poderos, Alegra los nostres cors doloros, 10 Laysat trobar, senher, sit plat, a nos.

MARIA MAGDALENA.

Lasa! grans es lo dols que devem far, Car per tostems nos cove a plorar, Sil mieu senhor tost no podem crobar.

MARIA MAGDALENA.

Una cauza mi deuria conortar,

15 Car motas vetz l'auzi dir e comtar Que al ters jor(s) devia resusitar.

[64] Maria Jacobi.

Per Dieu, donas, hieu vos diray mo sen: Anem henant, veyam si trobarem De bo enguent, ad obs onchar lo crompem.

MARIA SALOME.

20 Per Dieu, dona, fort o avet be dit. Anem enant, Ayam l'enguent e sia tost complit.

MARIA MAGDALENA.

Donas, doncas anem lo crompar, Prec vos per Dieu, e non sia re car, 25 Que nos em tres que be o podem paguar.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, que so que avem sercat A mi semla sia tot acabat; Demandem le aquel senher onrat.

Totas .111. diseron al marcader:

Ai marcader, bel senher, Dieus vos sal 30 Eus do salut eus guarde de to(s)t mal! Nos em femnas del rey esperital.

Respon LO MARCADER:

Dousas donas, be poscatz vos venir;
Guaut vos de Dieu, cartant vos vey marir;
Digat mi ades que volet far ni dir.

E guaut torno vostras dolors!

55 E guart torno vostras do.

 $[\mathbf{V}^0]$

MARIA SALOME.

Senher, aujat; nos em dolentas [fort]. Per lo senhor que an los Juzieus mort. E volem ne ab vos aver acort.

Respon to Marcader:

Donas, queret ades tot quant vulhat, 40 Car de tot em nos be aparelhat, Ja non iret fadias, si Dieu plat.

MARIA MAGDALENA.

Puis que aysi et, senher, nos vos querem De bo enguent, car lui onchar volem. Mostra[t] lo nos, c'ades lo cromparem.

Lo Marcader respon:

45 Donas, auyat; veus aysi de l'enguent. Trobat avet so que anat queren; Be n'ay d'aytal que val .m. marc[s] d'argent.

Maria Jacobi.

Ay, [bels] senher, lo pret no es ges car, So[l] que l'enguest sia bos e clars. 50 Mostrat lo nos, nons en siat avars.

Respon to MERCADER:

[65] Dosas donas, hieu lo vos mostraray, Melhor enguen que nilatz lunh tems may. Ara vejatz co flaira(ra), si vos play.

MARIA SALOME.

Senher, aujatz; del flayrar ben[s] paguam, 55 Ab que sia aytal co demandam. Diguat lo pret, car nos fort nos triguam

Dit lo marcader:

Cascuna dat .c. mars de fi argent, Car ja certas non mouria sol ren; Prenet l'enguent e puys anat vos en.

Dit lo filh del marcader:

60 Senher payre, per ma amor si faretz Que d'aquest pretz atant lor ne tolretz: Per .xxx. marcs, senher, lo dor daretz Respon to marcader of filh:

Ay, bels fills car, he avet [vos] parlat : Tot sia fayt a vostra volontat, 65 Car iheu no vulh qu'en [re] siat torvat.

Dit lo filh al payre:

Sertas, senher, car be avet razo Que hunhem Dieu que [a] pres mort per nos, Els mesatges que son onrat e bos.

Dit LO MARCADER a las Marias:

[V°] 69 Tenet, donas, prenet d'aquest enguen(s)t,
 E donat nos aytant de bon argent
 Co dit mo filh, que bel val verament.

MARIA MAGDALENA.

Tenet, senher, que gran be ayat vos. E vostre filh, car et tos bos e pros; Irem nos en, car lo fayt es cochos.

Respon to Marcader:

75 Anat, donas, el nom del hon senhor, Queus do a far so queus si'a honor, Eus do gran guach eus tola dol e plor.

Las .III. Marias disseron:

A Dieu siat, gran merces vos redem Del servisi que de vos pres avem, 80 E yrem non tost vas Jherusalem.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, aytal cosselh penrem: Nos non irem [lai] vas Jherusalem, E, si Dieu plat, Jhesu Crist trobarem.

MARIA SALOME.

Ad aquel Dien que volte] lo mon formar 85 Vengua a plazer que a nos se lays trobar El sieu sant cos a nos layse honchar. [66]

Vo

90

Ara foron vengudas al moniment.

Dieus que volgues per nos morir, Qui nos poira lo vas ubrir, Car no podem per nulh albir La peyra mo u're ni sufrir?

Ay! co poyrem [nos] far ni dir, Car no vezem home venir Que nos ajut al vas ubrir, So que nos no podem [c]omplir?

Anatz enant nous temiatz.

95 Anatz enant, nous temiatz. Ni de nos paor no aiatz. Que anat queren, que aysi ploratz Ne entre vos tal dol menatz?

MARIA SALOME.

Nos querem Dieu lo glorios,
100 Que en la † fo(s) mes per nos,
E creziam que aqui fos
En aquet loc on secetz vos.

L'ANGEL respon:

Donas, el pas no es aysi.
Tornat vos en per lo cami,
(05) Car Dieus, que fe lo pan el vi,
Resucitet(z) huy bon mati.

MARIA MAGDALENA.

Senher, benazit vos siatz, Car tan bonas novas portatz. Ab sol que vertatz nos digatz, 110 Nos non irem, si a Dieu platz.

Respon L'ANGEL:

Donas, iheu [vos] die veritat Que el es huy resuseitat; Als apostols vos en tobrinatz. A tos ensems o recontatz.

Ara levet L'ANGEL la peira e dish :

E per aso que non duptetz,Lo sant suzari sieu pendretz,A tos ensems lo mostraretz.....

Totas tres prenon lo suzari.

E faitz lor aital mandament,
Que(ue)s donon gran alegrament
120 E que s'en anon de corrent
En Galilea verament.

MARIA JACOBI.

Senher Dieus, tu sias lauzat. Car lo drap on fust envolopat A nos, senher, as tu mostrat. Ar crezem que es resuscitat.

125

129

Ditz L'ANGEL:

Donas, doncas tornatz vos en, Qu'eu vau lo meu senhor queren; Jamay nom veiretz veramen, Si nol pusc trobar en breumen.

MARIA SALOME.

[67] S'il meu senhor no pusc trobar,
Jamay nom vulhat damandar,
Car sapiatz qu'eu m'iray negar
Om fare viva sosterar.

L'ANGEL dish:

Cel Dieus que en † fo pauzatz
Vos layhs trobar, si a luy platz,
Lo seu cos per cuy vos anatz,
E ab aitant a Dieu siatz.

Ara van sercar totas .111. la vergis Maria els apostos per contar so que an vist.

140 Ay lassetas! nos que farem
 Ni cal novel recomtarem
 A Maria, can la veyrem,
 Car Jhesu Crist vist no avem?

MARIA MAGDALENA.

Donas, nos li podem contar 145 Que nos l'avem anat sercar, Mas no l'avem pogut trobar El moniment on sol estar.

Ara troben la may de Dieu e sant Joan e dissero:

Maria dona, Dieu vos gar!

[V°] De novel vos podem contar,

150 Car Dieus que fe terra e mar
Es volgut huey resuscitar.

155

Respon LA MAYRE DE DIEU.

Donas, benazeitas siatz, Car ta bo novel m'aportatz. Digatz mi ades, si a vos platz, Si l'avetz vist ni es veritat.

MARIA JACOBI.

Ma dona, no l'avem pas vist, Mas .i. angel sieu nos a dit Qu'el es del moniment eishitz, Si quel suzari avem vist.

160 E per so que melhs o crezatz, Veg vos lo drap on fo envolopat Lo sieu sant cos bonaŭratz, Can de la ‡ fo devalatz.

La mayre de Dieu pren lo suzari, henadis lo en ploran e ditz:

Ay bel filh, doos e piatoos,
Veray rey del cel poderoos.
Salvatz avetz los pecc[a]dors
A mal grat dels juzeus trachors.

MARIA MAGDALEN[A].

Ay! lassa, e ta mal m'es prees De ta gran dol(z), co vengut m'es,

170 Del men senhor que ay perdut,
Mon gauh e ma vera salut(z);
El(o) dols que vengut m'es [es] tals
Que null temps non fo tan mortals,
Ni tan greu ni tan doloyros,

68

- Tan cruzel ni tant amaroos.

 Tant es mortals lo dols que n'ay
 Que ses dopte crey que moray.

 Mas morir, lassa! no pusc gees,
 Car mot me seria ben prees
- 180 Si per dol podia morir Del meu senhor que tant dezir; Mot me valria mays la mort, Car sufre ta greu desco[no]rt. Lassa! cos pot merevilhar
- 185 Negus hom quem veja plorar, Car tot mon gauch e mon deport M'an falsa gent amblat e mort? Mort l'an a ta gran desonor; Lassa! ben ay rayzo que plor.
- 190 Car lo senhor quel mon formet,
 E mon pecat me perdonet,
 Ay vist tant greu turment sufrir.
 En † l'ay vist pendre e morir.
 E car es mort senes naleit,
- 195 Lass[a]! mon cor es tant estreit Que si Dieu nom val, per s'amor, Ades fondray tota per plor. Lassa! nom fora tant esquin,
- [V°] Sil pogues trobar mort o viu;

 Mas beus dic, si nol puse trobar,

 Quem fare viva sosterar.

 Mas, lassa! on lo sercaray.

 Pus que asi trobat no l'ay?

 Car aysi[l] degra verament

69

- 205 Trobar prop d'aquest moniment, Car sus aysi fo sosterat, Can de la † fo devalatz. Mas semblam c'ara n'es ishit, Segont quels angels nos an dit.
- 210 Dit nos an be per ver[i]tat
 Que verament s'en es anat.
 Ay! lassa, e on m'en iray?
 Ni vas cal part lo seguiray?
 No say on lo m'ane querer
- 215 Ni cal via puscha tener.

Levaray mi ab gran dolor Iray quere lo mieu senhor; Mas pregui li, si a lu platz, Quem fassa venir lay on es [a]natz,

- 220 E quel sieu cos puscha trobar.

 Nom fassa ta trista estar.

 Ay, senher Dieu, ajuda mi
 E fay mi tener dreg cami.

 Senher, que tot lo mon form[e]st,
- 225 Fay me venir lay ou tu est.
 Senher, no gardes mo naleg,
 Fay me tener lo cami dreyt.
 O sia dreyt o sia tort,
 Hieu m'en vau per aquest ort.
- 230 E metray me el cami corrent
 Del meu senhor omnipotent.
 Ay, senher, vers Dieus glorio(r)s,
 Vos me trametetz bon socos
 E bona ajuda e bo novel.
- 235 Vos que etz senher e rey del cel, Trametetz me quem pusca dir Lo log on puscha a vos venir. Lassa! co not leyshes morir, Car nulh om no vezes venir
- 240 Que ti vulha novel comdar Ni a cuy o puscha[s] demandar!

Maria Jacobi.

En aquel ort vey hieu .j. hom, Per Dieu, quem sembla ver prohom. Ortolaa sembla verament:

245 En als non a so entendement Mas co puscha son ort cavar, Que lay lo veg de prop estar. Lasa! no say co li deman O si ane plus aenant.

MARIA SALOME.

250 Certas as el m'acostaray
E de Dicu li demanderay.
Certas tal coselh poyria dar
[V°] Que mot poyria aprofeytar.

MARIA MAGDALENA.

Digatz, amic. si Dieu vos salv.

Vos que estatz tot per cabal.

Digatz si vis nulh om passar,

A cuy auzisatz recomtar

Del filh de Dieu, c'om a ades mort

A gran pecat e a gran tort;

260 Car nol trobam el moniment,
On lo mandet pauzar son paren,
Per que crezem per ver[i]tat
Que deu esser resuscitat.
Per queus preg, amig, humilmen,

265 Que vos m'o digatz e breumen, Si avetz vist ne con[o]gut Cel que nos a tos rezemutz.

Aissi aparec Jhesus a la Maydalena e dis:

Maria, so que anatz queren Avet trobat tost e breumen; 270 Car de bon cor m'avetz sercat; Cresatz c'aysi m'avetz trobat. E no trobatz vos en escrig 70

So que las profetas an dit? Que Dieus per son poble moria

275 E puys que resuscitaria
Dins en .1. ort, pres d'un cami.
Lo jorn de Pascas bon mati,
A maneira d'un ortola
Que en son ort tot sols esta?

280 Maria dona, no ploret,
Trobat avet so que queret.
Maria, e en que duptat?
Hieu so Dieus ab que vos parlat.
E crezetz o per ver[i]tat,
285 Que hieu suy huy ressucitat.

MARIA MAGDELENA dish:

Senher, vos et lo meu senhor,
Mon payre e mon creator.
Senher, vos etz lo mieu salvaire,
200 Le mieu senher, lo meu bon payre.
Senher, vos etz Dieus verament,
C'avet sufert mort e turment.
Vers Dieus, que es resuscitat,
Benazeit siatz e lauzat.
Senher, siu[s] platz, baysar vos ay
295 Los pees, car mot gran dezir n'av.

Jhesus dish a la Magdalena:

Maria, not acostes ab mi, Esperat vos .1. pauc aysi, Puys faret so queu(vo)s ma[n]daray, E escoltatz so queus diray

MARIA MAGDALENA.

300 Lo meu senher, si a vos play,
Per cert a vos m'acostaray,
Car nulha re ta[n]t no dezir
Co fas vos de mas [mas] tenir.
Per queus preg, lo meu senhor car,
305 Quem laishetz a vos acostar.

Car si o fay[tz], certanament Tostems sera mon cor jauzent, E poyra[y] dir[e] per vertat Que Dieu ay vist e l'ay tocat.

JHESUS dish a Maria:

310 Maria, vos nom tocaretz,
Mas so queb mandare faretz.
Als apostols vos tornaretz,
Et [a] la verge (o) contaretz
Que vos avetz so filh trobat

315 E que avet ab el parlat;
E fays lor atal mandament
Que tos s'en anon de corrent
En Galilea la ciutat;
Et ab aitant tornatz vos en,

320 Tost i anatz alegrament.

MARIA MAGDALENA dis a las autras Marias:

Ay Dieus! ta gran gauch m'e[s] vengut, Car Dieus m'a faita tal vertut Que a mi es aparegut,

324 Cel que es del mon vera salut.

[71] Bem devi humays alegrar,
Car a mi s'es layshat trobar
Cel que fe la terra e la mar
E tot cant om pot estimar.

Aicel Dieus plen de gran dolsor,
330 A vos fas hieu vera lauzor,
Car gauch m'avetz donat [per] plor,
A mi e a tot peccador.

MARIA MAGDALENA.

Ara m'en vau tost de corren Dir a Maria alegrament, 335 E als apostos eyshament, Que resuscitat es verament. Ara va al verger on era la maire de Dieu els apostos e dish lor:

Maria dona, Dieu vos sal.
Per Dieu vos preg nob det nulh mal,
Qu'eu ay trobat Dieu per cabal,

340 Lo rey del cel esperital.

Respon LA MAIRE DE DIEU :

Maria, be puscatz venir.
Car ta bon novel sabetz dir;
Tant fort me fays mon cor jauzir,

344 Tornatz may esta razo dir.

MARIA MAGDALENA dish:

[V°] Glorioza maire de Dieu.

Per ver cresatz so queb die hieu;

Resuscitat es lo filh de Dieu,

Que avian mort li fals juzieu.

Disheron LOS APOSTOLS a la Magdel[e]na:

Maria dona, s'a vos plat,
350 So c'avetz vist nos recomtatz,
Car nos em totz desconortatz,
Si vos doneas nons cofortatz.

MARIA MAGDALENA.

Senhos, aujat queb die, sib platz:
Per Dieu vos preg nous mariatz,
355 Qu'ieus diray so quem demandatz
Ades trop gent, si m'escoltatz.

Ment[r]' hieu estava ab desconort
[E] plorava greument e fort,
Hieu vi estar dedins .i. ort
360 Cel que avian los juzeus mort.

E quem pensei ortolas fos; Demandel Dieu tot poderoos; El respon mi mot piatoos: "Maria no ploretz mays vos! 365 "Hieu son aquel que demandatz;
Als apostos vos en tornatz,
A tos ensems o recomtatz
Que hieu suy huey resuscitat.

[72] En Galileam(e) trobaran;
370 Resuscitat aquim veiran.
Ano y tost e pauc e gran,
Aquels que mey amig seran.

MARIA MAGDELENA.

Per que vos dic, per bon coselh, Que tos ensems anem adel, 375 Que el es plus clars que nulh solelh E remangam aqui ab el.

Disheron LOS APOSTOS.

Maria, nos vo[s en] crezem,
E tos ensems ades irem.
Et aqui ab el remanrem,
380 Que nulli temps [nos] non partirem.

Ara s'en aneron en Galilea tos ensems servar lo filh de Dieu, e anc nol pogro trobar.

Madeleine ne reparaît plus. Nous sommes ici d'ailleurs près de la fin du mystère, qui, dans les 177 vers restants, met en scène l'épisode d'Emmaus et celui de saint Thomas.)

(A continuer.)

DIALECTES MODERNES

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COUMEDIÒ EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialete de Moueissido, en Perigord)

(Suite et fin)

SCENO VI

Lou toutoun Geri, Ramoun, Ricamplèu cachat, la Roso, l'Annilho, la Catissou.

GERÌ. — E autrament, antan i avio sieis cuberts, e me semblo que, queto annado, n'i a noumas cinc.

L'Annilho. -- Antan aviam Ricampléu, e queto annado l'avem pas.

Geri.—Miliasso de Diou, moun toutoun Matochabro, qu'ero sourcié: boutavo lou cubert d'uno persouno per la fà veni. Boutam lou cubert de Ricampléu, per veire.

La Catissou. — Si co gui poudio fa, siriò léu boutat.

Geri. — Noum d'uno pruno petano! boutas-lou tout parié. Tu, Roso, vai querre las sietas; tu, Annilho, lou culié e la fourcheto, e tu, Catissou, uno bravo servioto de bri. (Elas se deitornen per nà querre lou cubert de Ricampléu, que se motro quante se viren.)

LA Roso. — Eh! moun cousì Ricampléu! (Laisso toumbà uno sieto que se breso.)

Geri.—Sinne de maridage! n'i a re de pus segur.Remercias moun toutoun Matochabro e embrassas-vous coumo dous paubreis! Pureis pas, noum de noum, que co fa veni orre, e que fou rire, tout l'encountrari. E autrament, qu'ei prou embrassat? Co s'assiouso? Pousas-vous outras. Moussu Toni Ricampléu, moussu Ramoun Ricampléu e iou, lou toutoun Geri, nous vam fà uno touto pito coumissiou. Tardarem pas de tournà. Vous laissem la cousino en boun eitat: n'i a ré de cramat, ré

de fumat, ré de tournat; gouvernas bien tout acô e que n'i aïe noumas à nous metre à taulo quand tournarem. (Seurten tous treis; las treis fennas van e venen, s'oucupant de cousino.)

SCENO VII

La Roso, l'Annilho, la Catissou.

La Roso.—Ah! lous braveis coumissiounaris! La vese d'eici lur coumissiou : s'en van ou café, chas Filibert, per tua lou verme, coumo is disen.

LA CATISSOU. — Enquero si lou tuaven!

L'Annilho.—O, mas quis vermeis, oubetout an la vito duro; oubetout lous an pas pus tot tuats que nen torno d'antreis.

La Roso. — Que voules! veiqui dous omeis que trabalhen bien touto la sento semmano, moun toutoun Geri coumo courdié, Ramoun coumo menusié. Eh! moun Diou! quante se dounarian de louen en louen quauque pitit plasei; tant qu'à iou, n'i trobe re à dire.

L'Annilho. — Qui qu'ei que n'a pas soun pitit defaut?

La Catissou. — E tant que nen auran pas d'autreis, fou pas se plagne.

La Roso. — Coumparas à notreis vesis. Sans nà si louen, aves moussu Sautobrando, l'uchié, qu'ei un ome que gui foudriò, si lou laissaven fà, toutas las fennas de Franço, mai beléu nen niriò querre dins lous païs eitrangiés, e sa fenno fai noumas purà.

L'Annilho. — E moussu Troumpojai, lou meitre de musico, que deisenniouro pas e que sent toujour lou vi d'uno lego!

La Catissou. — E Passoflour, que n'a jamai gut d'autre libre qu'un parei de cartas!

La Roso. — E Buforoulho, qu'ei en coulero set jours de la semmano e que bourro sur sa fenno coumo sur uno soucho.

L'Annilho. — E moussu Raugnocoudeno, que fai jună tout soun mounde un jour entr'autre per pas fà tant de deipenso!

La Catissou. — E moussu de Gratolard, l'ome dous bous boucis, qu'ei gros coumo uno couïo e que crebaro coumo uno petangoulo! E tant d'autreis!

La Roso. — Veses dounc be que Ramoun e que lou toutoun Geri an mai de qualitats que de defauts.

LA CATISSOU. — Qu'ei pas per que Ramoun ei moun drole, mas co pot se dire pertout.

L'Annilho. — Ves, n'an-t-is pas bien gouvernat notro cousino? Tout i ei en boun ordre; n'avem noumas à lous eiperà.

La Roso. — En atendent que tournan, ai bien enveio de mountà en naut per me fà un pitit pau bravo per lou dinà.

L'Annilho. — Nen vau fà autant per prene mous souliés neveis e me balhà un cop de brosso.

La Catissou. — Mai iou tabè; sans coumtà que vole prene ma coucifo nevo que fagui fà i a treis ans passats, quand Ramoun fuguet noummat repartitour. (Elas mounten en naut toutas treis.)

SCENO VIII

La Vinagro, la Peirouno.

La VINAGRO. — Aquel oustar sent lou roustit un plè diable. Degus! Ma drolo, co déu eitre aichi. Batistou, nostre aubergistre, nous a moustrat aquel oustar qu'embaumo la fricasso e que i a degus.

LA PEIROUNO. - Maire, si tustavem?

La Vinagro. — Dijo ré, brandes pas. Nostre couqui se créu fi, mes la Vinagro nen vau cent coumo eú. A prengut soun bilhet per Bourdéu e m'a escrit que partio per Mountevideo; mes nous eram aïer à Bourdéu e avem agut la provo que dimpin ounze jours n'i a pas agut de bastiment que siasque partit per Mountevideo. Enfin, à forço de charchà d'un coustat e d'autre, nous avem finit per descrubì que lou brigand cro partit per Moueissido, despartament de la Dourdougno. Nous veichì à Moueissido, nostre couqui déu se ie troubà.

LA PEIROUNO. - Mes, maire, poudrias vous troumpà.

La Vinagro. — Nostre voulur, car m'a raubat moun portomounedo, a seis parents aichì. Nous soum dins l'oustar de seis parents (elo véu lou sac de net de Ricampléu). E be, ma drolo, que te dijio-iou? Me sei-iou troumpado? Ah! lou voulur! Ah, lou bousgri! ah, lou couquì! (En prenent lou sac de net, fai remudà uno chadiero.)

La Roso (d'en naut). — I a quaucun en bas? Qu'ei vous, cousi Ricampléu, que ses tournat?

La Vinagro.—As entendut, aqueste cop? Chout! pas de brut! lou moustre n'es pas dins l'oustar, mes lou troubarem de segur. Surtem à petits pas e anem querre la gendarmarió per fà arrestà lou brigand.

La Peirouno. — Mes pertant, maire, mes d'abis que voudrio melhou anà per la douçour.

La Vinagro.— La douçour! es pas dins meis conneissenços. Quand parle, fau marchà. Toun paire a marchat, e tu marcharas e toun ome marcharò; e sarò entendut dins tout l'univers que qu'es iou que coumandi e que, bousgri de bousgri, sei facho per coumandà.

La Peirouno. — Mes iou voudriò pas que fasquesson de misero à moun ome, e voudriò pas lou veire en prejou. (*Puro.*) Hi, hi!

La Vinagro. — Pas de brut! puraras pus louen.

La Perrouno (sans ètre vido, pauso uno letro sur la taulo). — L'ai escricho en me cachant de ma maire. Si moun ome la poudiò legì!

La Vinagro.—Surtem, ma drolo! Moun gendre, tu ne manjaras pas touto la fricasso d'aqueste oustar. (Seurten.)

SCENO IX

La Roso

La Roso. — Me semblavo que quaucoré froudachavo dins la cousino. Aurò vese be que n'i avio degun. Fasam la visito de notre pitit regiment. (Deicreubo quanqueis toupis). Anem, tout vai bien; notro gent poden arribà quand lur pleirò. Tout siró preite, e ré. Diou marce, lur farò deisóunour. Mas que fan-t-is? déurian etre deijà tournats. Ah! moussu Filibert, vous me lous tenes bien loungtems! Urousament que qu'ei pas de votras praticas de tous lous jours. coumo Gorjo-Secho e Còu-Salat. (Véu la letro e la prend.)

Uno letro! Qui l' pourtado? (nen legis l'adresso) A moussu Ricampléu. — Qu'ei per moun ome. Moun cousi porto lon mèmo noum; mas co ne pot pas etre per eú, maisei que s'ei cachat per nous veni veire e que degun lou sap eici. N'ei pas

cachetado. Ramoun l'ouro oubludado avant de surti. Ne sei grà curiouso, mas vejam! (Dreubo la letro e legis.)

Moun char Ricampléu, iou fau noumas purà dempei huet pours que t'ai pas vis. Si tu sabias coumo iou t'aime e coumo me tardo de te tournà veire! Co plas pas à ma mai que iou t'aime. Si tu tenias à me veire, valéu à l'auberjo chas Batistou; mas à causo de ma mai, qu'ei gaire aisado à troumpà, masco-te bien per pas être recounegut. Un jour coumo anet, co te sirò pas dificile. Troubarai toujour mouïen de te jugnei, de te dire que t'aime e que, si voleis quità lou païs, coumo te z'ai auvit dire si souvent, sei preito à te segre jusqu'au bout dau mounde. » Sinnat: «La Peirouno. »

Lous bras m'en toumben. Qui z'auriò jamai dit!...Ramoun a uno meitresso! Fias-vous dounc, fias-vous dounc au mounde! La Peirouno! Qui co pot-éu ètre, la Peirouno? Ah! moun Diou, qu'ei dous noums de guerro que quelas creaturas se balhen per pas se traguì e per se pas fà couneitre. E gui dit de se mascà! Ah! si Ramoun se masco, n'aurai pus lou mendre doute. Mas iou fau un meichant raibe e qu'ei pas poussible. Moun ome, moun Ramoun, que m'a dit si souvent que n'eimavo, que n'eimariò jamai noumas iou! Ah! lous omeis! (Puro.) Tout moun bounur que s'en vai en fum! (Se sieto touto treblado.)

SCENO X

La Roso, l'Annilho, la Catissou.

L'Annilho. — Notreis messurs soun pas enquero tournats? La Roso (se fourçant). — Pense que tardaran gaire. (Sarro la letro.)

La Catissou. — A-d'-un moument ai óuvit dóu brut, cresio bien que qu'ero is.

La Roso. — Mai iou tabè zou cresio, mas qu'ero queraque dins la ruò.

La Catissou.—Notro pintaro vai se brulà. Trulas que soun, mai lur verme! Coumo si n'an pas gut tout lou tems de lou tuà!

L'Annilho. — Qui sap? Beléu an rancountrat quaucun qu'avio besoun de lur parlà d'afas serious.

La Roso. — D'afas serious! (irounirament) O, tout ço que i a de pus serious.

La Catissou. — Tant de chóusas que poden retardá! Vau tonjour reculà la pintaro, que coumenço de roussesi. Tenes, sabe pas ço que lur fariò à quis treis moustreis. An besoun d'etre eimableis quand tournaran, si volen me fà passà la maliço.

La Roso. - Tant qu'à iou, me la faran pas passà eisadament.

La Catissou. — Dins tous lous cas, ouran fai un béu miraele quand ouran fai boutà ma noro en coulero.

La Roso. — Lou miracle ei meitat fai. Tenes, leissas-me purà. Ramoun a uno meitresso.

La Catissou. — Moun drole! uno meitresso!

L'Annilho. — Uno meitresso, moun gendre!

La Catissou. — Vau m'eivanûsî.

L'Annilho. — Vau me troubà mau.

La Roso. — Uno meitresso, o, uno meitresso, e n'i a re de pus segur. (*Lur paro la letro*.) Tenes, legisses la. (*Elas legissen toutas douas en mèmo tems*.)

L'Anni но. — Qu'ei be la fi dou mounde!

La Catissou. — Ah! moun Diou! que veirem-nous de mai? L'Annilho. — Óuves. (La Roso dreubo la parto de la ruò.)

La Roso. — Qu'ei dous masqueis que chanten. Ah! moun Diou! qu'ei is! mascats tous treis! Ramoun ei mascat! Moun Diou, moun Diou! voudriò ètre à cent peds jous terro.

SCENO XI

La Roso. l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, mascat en increïable dou Diretori; Ricampléu, mascat en negre, pantaloun e vesto en couti raïat, chapéu de palho a large riban rouge aveque un papié carrat en plaço de coucardo; Ramoun, un pau ioure, ei ou mitan, dounant lou bras à Ricampléu e au toutoun Geri. Las treis fennas purcissen trebladas. Is se boten à dansà uno roundo. Ramoun ei mascat en Piarrot.

Lou toutoun Geri (Er poupulari dou Perigord.)

Quand se béu e se fricasso, La semmano vite passo. Geri, RAMOUN E RICAMPLÉU, ensemble Farem-nous toujour entan, La ringo ringueto?

Farem-nous toujour entau, La ringo ringau?

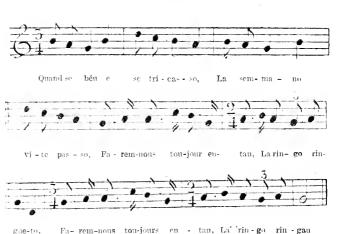
RICAMPLEU. — Dins la baisso, sur lou terme, Bevam tous per tuà lou verme.

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, ensemble
Farem-nous toujour entau,
La ringo ringueto?
Farem-nous toujour entau,
La ringo ringau?

Ramoun. — L'ome sage se countento De boun vî, de drolo gento.

GERI, RAMOUN E RICAMPLÉU, ensemble

Farem-nous toujour entau, La ringo ringueto? Farem-nous toujour entau, La ringo ringau?



La Roso. — Ah! tenes, sabe pas ço que vous fariò, de vous veire mascats e dins un citat parié!

Gerì. — Roso, cicouto mas rasous. Ai vougut drubì l'apetit de quis dous amis, e autrament lous ai menats chas Filibert, un ome que damando noumas à fà plasei au mounde per de l'argent. Lur ai païat à chacun un veire de vermouth. Ramoun e Ricampléu l'aimen pas, mas an begut tout parié per me tene coumpagniò. Après, veiquì Ricampléu que vou nous fà béure à chacun un veire de bitter Secrestat. Iou l'aime pas, nimai Ramoun; mas, per gui tene coumpagniò, nous l'avem begut tout parié; e enfin, coumo parlavem de nous entournà, Ramoun a vougut nous regalà d'un veire d'absinto. Te dirai be que nen beve jamai, nimai Ricampléu, mas poudiam-nous gui fà la malòunetetat de lou refusà? Nous avem doune begut tous treis de l'absinto per l'amor de gui tene coumpagniò. Nous nous eram randut toutas notras poulitessas, coumo se déu fà en bouno soucietat, e eram preiteis à tournà.

La Catissou. — Mai pas trop léu.

Gerì. — Mais voilà! Filibert nous a fai remarcà aveque rasou que, coumo ço qu'éu nous avio servit à béure n'avio pas outengut l'unanimitat de notreis sufrageis, ero beléu à perpaus de troubà un béurage que nous plaguesso à tous treis; e aleidounc, ma pito Roso, nous avem voutat coume un soute ome per un pitit vi blanc d'enrajat renoumnat countre lous vermeis, e tous treis nous avem trincat à ta bouno santat.

La Roso. - E qui vous a si be mascats?

Gerà. — Qu'ei sur l'eicelent counsei de Filibert que soun nats nous maseà chas Batistou.

La Roso. — Chas Batistou!

Geri.— O, chas Batistou, per passà un pau de boun tems. Ramoun s'ei bilhat en piarrot, Ricampléu en negre, e iou en moussur de la vielho Republico. E auro poudes trempà la soupo.

Ramoun.— Farem-nous toujour entau, La ringo ringueto?

Tous. — Farem-nous toujour entau,

La ringo ringau?

(Ramoun festouno un pau.)

La Roso. — Per dous liards m'en iriò, talament sci en coulero!

RAMOUN. — Ma pito Roso ei en coulero; mas i a dous mouïens. (Vou l'embrassà e manco toumbà.)

La Roso. — Eh be, te, trapo! (Gui balho un souflet.)

RAMOUN. - M'a soufletat!

LA Roso. - T'en balhen pas entau chas Batistou?

Geri. — Un souflet, Roso! un souflet! Annilho! votro filho, la Roso! . . . ço qu'ai vis n'ei pas poussible.

L'Annilho. - L'a soufletat e a bien fai.

GERI. — Qu'ei vous que parlas entau, vous la flour de las belas-mais!

L'Annilho. — La flour...la flour. Tenes, nen veiqui uno à cinc felhas! (Lou soufleto.)

RICAMPLEU. — Un souflet enquero! e à moun toutoun! Ah! tatai Catissou, vous qu'aves l'er de la pus rasounablo, balhasme l'esplicaciou...

La Catissou. - L'esplicaciou!.. te, sirò pas lounjo, la veiquì. (Soufleto Ricampléu.)

RICAMPLÉU.— Eh paubre! lous soufleits toumben eici coumo la misero sur lous paubreis. Me semblo que sei enquero en Auvergno ou que la Vinagro a passat per aquì.

SCENO XII

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Vinagro, la Peirouno.

La Vinagro. — O, la Vinagro a passat per aichi. Ricampleu. — Ma belo-mai! ou secour! ou secour!

La Vinagro. — Ah bousgri de canalho, gusardalho, mitralho, sacardalho, racalho, bricalho! Tu me fas courre dins touto la Franço e dins lou Perigord! Tu me fas despensà moun argent après m'avé raubat tout ço qu'as pouscut! E tu creses qu'acò se passaro coumo acò? As boulgut me fà creire qu'eras partit per Mountevideo e tu cresias que ta belo-maire manjariò lou guilhabot! Mes la belo-maire n'a pas besoun de lunctos. Ah! bousgri de brigand! bousgri de Perigord! Es entau que tu m'empourtas moun argent, que tu abandounas

ma pauro drolo e que n'as pas ounto de le fà pura toutos leis larmos de soun corps, brigand que ses!

La Peirouno (purant). - Hi, hi, hi, hi, hi, hi!

RICAMPLÉU. — Mas, belo-mai, m'ei d'eivis que foudrio pas jujà la gent sans lous entendre. Eicoutas-me dounc e quand aures auvit mas rasous (S'aprecho de la Vinagro, que gui balho un souflet). Ai, ai, ai! Paubre, paubre! Que de chandelas! Queu d'aqui, qu'ei pas lou pus moutle dous quatre, e lous dous qu'ai per ma part fan mai de la meitat.

La Vinagro. — Sarò pas lou darnié, couqui! Fumaire de eigaretos, manjaire de coustaletos!

RICAMPLĖU. - Coutaletas de rabo.

La Vinagro.—Que te voli fà mourì per la mà dóu bourréu; mes la guilhoutino sarò uno mort trop douço per tu. Daisso venì moussu Coussardini, lou gendarmo.

La Peirouno. - Oh! maire, voli pas que lou guilhoutinan.

La Vinagro. — N'as pas la paraulo. Un ome que, per me fa enrajà, fumo per dous sous de tabac per jour, que nen podi pas supourtà l'oudour, que manjario lou vert mai lou sec!

RICAMPLÉU. - Pus souvent lou sec que lou vert !

La Vinagro. — M'empurnas e n'as pas la paraulo, couqui! Urousament que ia un boun Diou.

RICAMPLĖU. — Mai dous diableis, malurousament.

La Vinagro. — Mai deis gendarmos!

LA PEIROUNO. - Hi, hi, hi, hi!

La Vinagro. — Veses, brigand, coumo fas pura ma pauro drolo! Ah! tu coumtaves sur toun istoriò de Mountevideo e tu coumtaves pas sur moussu Coussardini, lou gendarmo!

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi!

La Vinagro. — Mes moussu Coussardini es un bousgri que vè au secour de leis pauros belos-maires, e co m'estouno que siasque pas enquero arribat. Ah! couquì! m'en as-tu fai veire de toutos leis coulours! Nen podi pus. Senti que, gracios à tu, sei malaudo à nen mourì.

RICAMPLEU. — Malaudo, vous! mourì, vous! anem dounc! jamai de la vito.

La Vinagro.— Quand te zou disi, couquì, que sei malaudo! Ricampléu. — Fases veire votro leugo.

La Vinagro. - Arregardo-la, moustre!

RICAMPLÉU.—Per uno meichanto lengo, qu'ei uno meichanto lengo.

La Vinagro. — Lou gendarmo déurió eitre arribat. Es en retard, mes tu perdras re per esperà. Torni lou querre e lou meni cop sec. (A la Peirouno) E tu, te recoumandi moun brigand de gendre; gardo-lou bien, lou deisses pas sourti que siasque tournado. (A soun gendre) Ah! couqui, t'aprendrai à te mascà en negre! (Seurt.)

SCENO XIII

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Peirouno.

RICAMPLÉU. — Coumo troubas quel eichantilhou de belomai?

Ramoun — Paubre Ricampléu, tu ses enquero pus malurous que ion. Tu fasias semblant de parti per Mountevideo; eh be, iou, vole pas fà semblant e vau nà à Bourdéu per m'i embarcà.

LA ROSO, L'ANNILHO E LA CATISSOU. - Ramoun!

Ramoun.— O, Ramoun, que n'aimo pas à etre soufletat. Voleis-tu veni coumo iou, Ricampléu?

LA PEIROUNO. - Hi, hi, hi, hi! voli pas quità moun ome.

RAMOUN (à la Catissou). — Veses-vous, ma paubro mai, iou plagne bien de vous quità, car iou vous aime bien à causo que m'aves toujour bien cimat. Mas m'ei pas poussible de supourtà un afrount. Quand iou pense que iou siriò entrat dins un four per fà plasei à la Roso; que per elo, ouriò entrepreis l'impoussible! M'en veire entau recoumpensat! Qu'ei pus fort que iou. La vito eicl me sirió pas tenablo. Fou que chanje de païs, car per ré au mounde voudriò restà eicì après ço que s'ei passat. Ses-tu dou vouïage, Ricampléu?

RICAMPLÉU. — Mas, ma belo-mai que me vóu fà arrêtà per i avei prengut sa bourso!

Ramoun. — La bourso ero tabé touò coumo souò. Cambe i avio?

RICAMPLEU. — I avio centeranto e nau francs e uno medalho

de la Sento Vierjo. La medalho iei be toujour, mas lous cent eranto e nau francs an demingat.

Ramoun (à la Roso). — La clau dou cabinet!

La Roso (treblado). — La veiqui.

Ramoun (drubent lou cabinet). — Ricampléu, prends quis dous cents francs. Païaras ta belo-mai, que d'alhour te pot ré, e tous lous gendarmas de l'univers te leissaran en repaus. Tant qu'à iou, te païe toun vouïage en Americo; me ramboursaras quand poudras.

Gerì. — E autrament, quén vouïage, qu'ei serious!

Ramoun. — Tout ço que i'a de pus serious. (Torno la clau à la Roso, que puro.)

La Peirouno. — Ricampléu, emmeno-me coumo tu; iou te proumeti de te pas fă einouïà.

RICAMPLEU. — Nou, ai fai trop de meichant sang aveque vous autras douas.

La Peirouno. — Que devendrai-iou si tu parteis?

RICAMPLÉU. — Zou fóu, ma paubro; mas pode bien te dire que, si tu m'as fai souvent einouïà, t'aguisse pas per acò e mete mai de torts sur ma belo-mai que sur tu.

La Peirouno.— Si fou chousi entre ma maire e tu, qu'eis tu que iou chousisse.

RICAMPLEU. — Embrassam-nous, Peirouno, e quitam-nous bous amis.

La Roso (poussant uno credado). — Peirouno!...qu'ei votre noum, Peirouno?

La Peirouno. — O. (Puro.) Hi, hi, hi, hi!

La Roso (sautant au cou de Ramoun). — Ramoun, Ramoun! oh! que iou t'aime!

RAMOUN (frejament). — Daurenavant, foudrò m'eimà de louen.

La Roso. - Peirouno, quelo letro... (Gui motro sa letro.)

La Peirouno. — Es iou que l'ai escricho e que l'aviò deissado sur la taulo à l'adresso de moun ome.

La Roso (à Ramoun).—Legis dounc quelo letro. (Ramoun legis.) Iou cresio que qu'ero à tu qu'ero adressado, co m'avio treblat. (Vai se metre à janoueis, Geri l'empaicho.) Ah! Ramoun, Ramoun, perdouno-me ou vau venì folo.

Gerì. — Miliasso de Diou! embrassas vautreis e que co siò

chabat. Qu'ei prou per un cop. (Ramoun e la Roso s'embrassen.)

La Peirouno. — E tu, Ricampléu, tu m'embrassas pas?

RICAMPLÉU. — Fou be fà queraque coumo lous autreis. (Embrasso la Peirouno.)

GERÌ. — Ricampléu manco un pau d'entousiasme; mas co vendrò aveque lou tems, iou m'en charge.

SCENO XIV

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Peirouno, la Vinagro, Coussardini, tenent un journau.

RICAMPLĖU. - La gendarmariò!

La Vinagro (à Coussardini). — Aquel ome que veses mascat en negre e que ve d'embrassa ma drolo, aco's pas un negre.

Coussardini.—Alors c'est un blanc qu'il est noir furtivement; ze comprends avec distinction.

La Vinagro. — Fau l'arrestà, lou fà jujà, coundannà e guilhoutinà. (Coussardin danso.)

Coussardini (legissent). — Tiraze de la loterie des lézards dévoratifs, numéro 737,127. Ce numéro il gagne un lot de cinq mille francs, et c'est moi Olibrio Coussardini que ze le possède, à ce numéro. Je n'ai rien à cacer aux amis. (Passo lou journau à Geri.)

GERI. - Gagnas un lot de cinc milo francs?

Coussardini. — Zuzez, mon cer ami, ze voulais me marier avec mademoiselle Anastasie Carcagnote, qui a desinclinaisons pour la zendarmerie, mais que pernicieusement elle n'avait pas de quoi constiper sa dot représentative; et au zour d'auzourd'hui, c'est moi que ze peux la constiper simultanément et que ze souis dans le péroxide de la gaité (française, qu'il faut que ze danse pour la manifester d'une manière effective et transparente. (Éu danso.)

LA VINAGRO. - Es fol, lou gendarmo?

Coussardini. — Subséquemment, que la danse il est nécessaire et même opiniâtre pour interpréter la correspondance du œur. Fai un pas de danso.)

GERì (à la Vinagro). — Si dansavem! que nen dises?

La Vinagro. — Quand moun gendre sarò en prejou, dansarem si voules.

Gerì (prenent la Vinagro à part). — Belo Vinagro, qu'ei pas poussible de vous veire sans vous eimà. Vous couneisse n'i a pas uno ouro e vous aime toutplé. Eipias-me bien, sei pas enquero trop eirounciat, n'ei-co pas? Eh be, iou sirai countent noumas quand vous sires devengudo la tatai Gerì.

La Vinagro. — Couïounas óu couïounas pas!

Geri. - Parle seriousament.

La Vinagro. - Qualo es vosto proufessiou?

Gerì. - Ia trento ans que marche à reculou.

La Vinagro. — Vous demandi pas coumo marchas, vous demandi vosto proufessiou.

Geri. — Vous dire que marche à reculou, n'ei-co pas vous dire que sei courdié ?

La Vinagro. — Poudias pas me dire d'abord qu'eras un ome de cordo?

Geri. — Coumo votre gendre ei un ome de sac; car vous gui fas petassà votreis sacs, belo Vinagro.

La Vinagro. — Moun gendre es un couqui, un manjo-tout; mes parlam de vous.

GERì .- Sei à votreis ordreis.

La Vinagro. - Aves dau bé. de l'argent?

GERI. — Uno meijou que déu ré à degun, quauco terro, uno bravo vigno que n'a pas lou filossera e un couble de milo francs.

La Vinagro. — Co n'es pas prou per un partit coumo iou, qu'ai ounze vacos e un brau, que pague vingt escuts de talho e que trabalhe dins lou froumage de fourmo.

GERI. - Uno santat de ferbatut, e l'enveio de vous plaire.

La Vinagro. — N'es pas à mespresà, paure ome, mes n'es pas prou.

Gerì. — Belo Vinagro, eimati s'ei cassat uno sieto; sabes que qu'ei sinne de maridage.

LA VINAGRO. — Z'ai toujour cregut.

Gerì. - Quéu sinne ero per vous e per iou.

La Vinagro. —Nou, ero per lou gendarmo e la Carcagnoto. (A Coussardini) Eh be! l'arrestem ou l'arrestem pas? (Coussar-

dini danso.) Ses malaude, que poudes pas vous teni de dansà?

Coussardini. — Que z'ai gagné légalement et sans escalade un lot de cinq mille francs et que la belle Anastasie Carcagnote elle est à moi.

La Vinagro. — Rabuso, lou gendarmo. Voules-vous, o óu nou. l'arrestà per que le fascon soun proucès e que siasque guilhoutinat?

Ricampleu (que legis lou journau dempei un moument, poussant uno grando credado).— Ah!

La Vinagro. - A pòu, lou brigand, a pòu.

RICAMPLEU. - Qu'ai-iou vis, moun Diou, qu'ai-iou vis?

La Vinagro. - As vis lou gendarmo, couqui!

RICAMPLEU. - Moun chapéu de palho!

La Vinagro. — Soun chapéu de palho! Veses be qu'es vengut fol d'espourissament.

RICAMPLEU (montrant un bilhet de loutariò retengut per lou riban de soun chapéu).— Lou gros lot, lou numéro 131,439, veslou, ves-lou, qu'ei iou que l'ai.

Coussardini (legissent sur lou chapéu): — Loterie des lézards dépuratifs, non dévoratifs, n° 131,439, ze déclare qu'il existe numérativement sur ce çapeau.

La Vinagro. - As gagnat lon gros lot?

RICAMPLĖU. — De cent milo francs.

La Vinagro. — Dins mous bras, moun gendre, dins mous bras! (Elo se jieto au cóu de Ricampléu.)

RICAMPLÉU. — Dins votreis bras...o, mas sarreis pas trop. Geri. — E autrament, voules pus lou fa guilhoutinà?

La Vinagro. — Qu'ero dins un moument de vivacitat, mes iou sei bouno naturalament. Moun gendre, iou te perdouni.

Coussardini.— Ze vois que tout le monde il est dans le plus parfait accord, et moi aussi ze souis d'accord et, pour célébrer notre bonheur suprême, ze vous propose de danser un petit conadrille.

La Roso. - Reculam la taula. (La reculen.)

RICAMPLÉU.— Uno pito chansou, si voules. Qu'ei iou que l'ai coumpousado, e me dires si n'ai pas eitat ispirat. Vous recoumande de m'acoumpagnà ou refrin après chaque couplet.

Gerì. - Podeis parti, t'eicoutem tous.

Ma Belo-Mai

Er: Dans l'intérieur d'une citrouille (Offenbach).

RICAMPLÉU. — Ai, ai, ai.

Uno belo-mai,
Diable m'eivirole!
N'ai deijà moun fai.
Sans coumtà (bis)
Que la vole

Vendre et que degun la vou chatà.

Lou que prend fenno que gui agrado Fai pas toujour tout co que vóu. Enquero urous si dins l'annado Se casso la barro dóu cóu!

Tous .- Ai, ai, ai, etc.

Ma fenno, sei deijà de plagne Quand fai virà tous sous moulis; Mas ma belo-mai, iou la cragne Conmo la serp e las ustries.

Tous. - Ai, ai, ai, etc.

Ma belo-mai a la maliço De la trajasso e dóus arpics. Ma belo-mai vous mord, vous fisso, Vous eipionno e vous eibrucis.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

De rasounà fou que me garde. Mai gui cede, mai fai de brut. Si dise rè, fou que bavarde; E si parle, fou que sió mut.

Tous. - Ai, ai, ai, etc.

Per iou tout lou pus orre linge. Per iou lou liet plè de sumis, E per iou quante fou que minje, Ço que se gato e se músis.

Tous. - Ai, ai, ai, etc.

Si vole dóus ióus en salado. Ma belo-mai vóu que sian móus. Si vole fà quauco boursado, Ma belo-mai vóu dóus viróus.

Tous. - Ai, ai, ai, etc.

Quand vole fà uno fretisso, Ma belo-mai sarro la sau. Quand fóu que d'iver me vitisso, Me sarro tout ço qu'ai de chaud.

Tous .- Ai, ai, ai, etc.

E quand sei malaut, fou l'entendre, Gemo, seufro, se plan toujour. E quand me tùto, iou soun gendre. Qu'ei elo que credo au secour.

Tous .- Ai, ai, ai, etc.

Quand ma fenno e sa mai se bourren, Ai vougut las deisseparà, E sur iou las veiqui que courren, Bien d'acord per m'eipoussierà.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Plagnes, plagnes un paubre gendre Que n'a beléu pas soun parié, Car se maridet un divendre, Lou trege dou meis de féurié!

Tous. - Ai, ai, ai, etc.

Enfin, per chabà moun arengo, Couneitrian pus notro meijou Si ma fenno perdio sa lengo E ma belo-mai soun fissou.

Tous .- Ai, ai, ai, etc.

Per l'eisanti, dins l'autre mounde Queraque un jour iou m'en irai; Mas ai póu, lou diable me tounde! De gui troubà ma belo-mai.

Tous .- Ai, ai, ai,

Uno belo-mai.
Diable m'eivirole!
N'ai deijà moun fai.
Sans coumtà (bis)
Que la vole
Vendre e que degun la vou chatà.

Tous. - Bravo, bravo!

Coussardini. — Que ze ne comprends pas perfectiblement le périgord, mais z'applaudis tout de même.

La Vinagro. — Mes au mens, n'es pas facho en moun óunour, aquelo chansou?

RICAMPLÉU. — N'ei pas facho en votro ounour, belo-mai, n'i a rè de pus segur.

Gerà. — D'alhour, soum-nous pas eiei dins quéu paradis de las belas-mais, ante iou voudriò tant vous veire entrà? Belo Vinagro, pode-iou esperà?

La Vinagro.—Aqueste cop vous disi que conïounas. Ai cent milo francs de mai que tout aro.

La Peirouno.—Escusas, maire, qu'ei moun ome que lous a, e pas vous.

RICAMPLEU (à la Vinagro). — Lou gros lot de cent milo francs ei méu e pas vôtre. Eh be, vous nen balhe la meitat si vous maridas aveque moun toutoun Gerì.

La Vinagro. - E me tournaras ma bourso?

RICAMPLĖU. — Votro bourso, mai votro medalho.

La Vinagro. — Moun gendre, n'ai rè à vous refusà. Vostre toutoun m'a plascut lou premié cop que l'ai agut vis.

La Roso (s'apprechant don toutoun Geri en mêmo temps que l'Annilho e la Catissou). — Mas, toutoun, aves-vous bien fai toutas votras reflecious?

Geri. — Ai doundat dins ma vito treis porcs-singlars, dous muleits e un ase rouge: co sirió be lou diable si doundavo pas la Vinagro. Migreis pas. (*Nant.*) Belo Vinagro, ei de moun devei de vous fà couneitre qu'ai un grand defaut.

La Vinagro. — Vous escouti.

Geri (montrant sa pipo). — Vous ai ouvit dire qu'eimaveis pas l'oudour don tabac, e iou, quand fume pas, vale pas dous sous, sei mou coumo uno pelho.

La Vinagno. — Es l'oudour de la eigareto que n'aimi pas, mes aimi béncop l'oudour de la pipo.

Gerà. — Vole pas vous cachà que m'arribo souvent de fumà la cigareto entre douas pipas.

LA VINAGRO. — Eh be! la fumares, paure ome, m'i acoustumarai.

La Roso. — E ante nires damourà, toutoun Gerì? En Auvergno oubetout en Perigord?

La Vinagro. - En Auvergno.

GERI. - Nou, en Perigord.

La Vinagro. — Mes meis ounze vacos, moun brau e moun froumage de fourmo!

Gerì. — En Perigord, e co sirò toujour iou, belo Vinagro, que couparai lou salat.

LA VINAGRO. — Es un plat que iou aimi béucop.

RICAMPLEU. — Coumo acò, belo-mai, nous damourarem pus ensemble?

La Vinagro. - Aco's aveque peno que me separarai de tu.

RICAMPLEU. — Mas qu'ei segur, bien segur?

LA VINAGRO. - Zou fau, dins ma nouvelo pousiciou.

RICAMPLEU. — Eh be, belo-mai, n'i a pas qui dire, fou que vous embrasse.

La Vinagro. — O, mes pagaras ma despenso chas Batistou. Ricampléu. — Dous cops, si fóu.

La Vinagro.—Nou, un cop soulament, moun gendre; fou eitre toujour eiconome.

Coussardini. - Et notre petit couadrille?

GERÌ.— Lé pétit couadrille! Nous vam iou remplaça per uno bourreïo sur l'er (Éu chanto):

N'a pas cinc sóus La filho dóu pelhaire, N'a pas cinc sóus, Se marido quand vóu.

La Vinagro. — Ou sur aquel er (Elo chanto:

Digo, Janeto, Vos-ti te lougà, Larireto? Digo, Janeto, Vos-ti te lougă?

- Nani, ma maire,

Voli-me maridà:

Es uno afaire

Que déu se decidà.

La Vinagro e Geri dansen uno hourreio.)

L'Annilho. - La soupo vai frest.

Geri.—Fóu pas gui leissa lou tems. A taulo! à taulo! Roso, Annilho, Catissou, treis cuberts de mai: un per ma pretendudo (prend la Vinagro per la mà), un autre per la Peirouno (Ricampléu prend la Peirouno per la mà), e l'autre per moussu Coussardini, que voudró bien acetà.

Coussardini. — Si ça peut vous être honorable et satisfaisable, z'accepte avec ingratitude, et la préposition il est d'autant plus efficace et prépondérante que ze tombe libéralement d'inaction.

La Catissou. — Veiqui lon darnié cubert, podem nous metre à taulo. (Coussardini, en dansant, passo trop près d'elo; uno sieto toumbo, que se casso.)

La Roso. — Uno antro sieto de cassado!

Gerì. - Sinne de maridage, n'i a re de pus segur.

La Vinagro (prenent Geri per lon bras). — Aqueste cop, es nostre tour qu'es vengut.

SCENO XV

Lous Mèmas, un Fournie.

Lou fournie. - Vous porte la tourtiero.

La Vinagro. - Vosto tourtiero embaumo.

Gerì. — A faulo! à taulo!

La Vinagro (\hat{a} la Roso). — Cresi qu'aves oublidat de salà lou roustit.

La Roso. — E justament n'i a pas de sau dins la saliero.

GERI. — Co n'i fai ré. A taulo! à taulo!

Coussardini. — Que la zendarmerie il est faite pour obéir hermétiquement.

La Roso, au publie:

44 NOTES

A la peço dou troubaire
Escusas, quand vou vous plaire.
Si manco dous grus de sau,
Laringo ringueto,
Si manco dous grus de sau,
Larigo ringau.

(La telo toumbo.)

Auguste Chastanet.

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(Suite1)

XIV

Le rouergat vivant possède l'adjectif marrá, nu; dans son acception la plus usuelle, ce mot s'applique aux vaches difficiles à traire, qui refusent de donner leur lait, et s'emploie encore, mais métaphoriquement, comme synonyme de ladre, chiche, avare. Or je trouve dans le Dictionnaire des sciences médicales du docteur Dechambre, à l'article Anthropologie de la France, par le docteur Lagneau, que le nom de Marran était jadis appliqué aux juifs dans le midi de la France.

Le sens actuel de notre marrá dériverait-il de son ancien emploi comme dénomination des juifs, ou bien faut-il voir, dans cette dernière acception du mot, un sobriquet attestant que sa signification moderne est primitive et non consécutive?

XV

La toponymie cadastrale de mon département est pleine de

¹ Voir Revue des langues romanes, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883, et février 1885.

² Le lecteur me saura gré de le faire profiter de l'annotation ci-après, qu'une main obligeante avait tracée sur l'épreuve de cet article, qui m'avait été envoyée à corriger: Cf. marra (catal.) = aries, aussi à Toulouse (Azaïs); marrano (castill.) = sus, d'où l'application aux Juifs. Origine hébraïque, d'après la plupart des étymologistes. Voy. Diez, Woerterbuch.

révélations intéressantes sur l'histoire physique du pays, ainsi que sur les autres aspects de son passé.

Bordant nos rivières et ruisseaux, se rencontrent iei nombre de parcelles, en face de prés pour la plupart, dont le nom propre m'avait longtemps intrigué: les unes sont appelées l'Ierla, les autres lo Revolt ou la Revolta.

Ce dernier mot, qui s'observe encore chez nous comme nom patronymique, me paraissait inexplicable tant qu'il ne m'était apparu que dans cette application. Mais le problème s'étant offert à moi sous sa forme originelle, qui est celle de nom de lieu, j'ai pu enfin le résoudre.

Je me suis occupé dans le temps, surtout à l'oceasion d'un congrès scientifique qui se tint à Rodez il y a une dizaine d'années, de l'étude de la vallée de l'Aveyron au point de vue géogénique. Or, dans cette étude, une chose entre autres me frappait; c'étaient les brusques écarts de la ligne du thalweg que j'observais dans la direction du cours de la rivière, lequel, non content de se montrer rebelle à la pente du terrain, décrit des méandres d'une régularité peu naturelle. Or ce sont les pièces qui se trouvent dans ces sinuosités remarquables qui portent souvent les dénominations en question. Une exploration un pen attentive des lieux me fit découvrir que ces anses de la rivière étaient d'anciennes dérivations destinées à alimenter des moulins disparus, mais dont se rencontrent encore des vestiges: le nom de Revolt ou Revolta (revolutus, revoluta) rappelait le fait même de cette dérivation, et celui d'ierla (insula) faisait allusion à la situation quasiinsulaire de la terre enfermée entre l'ancien lit naturel et le nouveau.

Au point de vue de la transformation phonétique, revolt, revolta, ne présente aucune difficulté. mais on peut en trouver dans ierla, interprété comme métaphome du latin insula. Cependant une telle interprétation est certainement vraie; j'ai pu, en effet, m'assurer que les petits ilots plus ou moins mi-

¹ L'accentuation du latin revolútus n'est pas plus embarrassante pour notre dérivation de Revolt, Revolta, que celle de volúta pour le pr. volta et le fr. route; ces contractions s'expliquent par un déplacement de l'accent tonique.

46 NOTES

nuscules qui se rencontrent dans le sein de nos rivières aveyronnaises sont appelés du nom commun d'ierla par la population riveraine.

Ierla, descendant de insula, en descend incontestablement par une première contraction en insla; mais quelle a été la modification subséquente? Serait-ce isla, serait-ce inla? Cette dernière eût probablement donné naissance à illa. Quant à isla, on peut faire valoir de sérieuses présomptions en sa faveur. La voie analogique nous conduit à raisonner ainsi:

L'association sl est d'une occurrence rare dans les formes mères du provencal; mais sm s'y rencontre fréquemment. Or comment se comporte ce groupe dans les transformations ultérieures de la langue? En Rouergue, le plus souvent l's se change en i, formant diphthongue avec la voyelle qui précède. Ainsi les formes archaïques San-Masme (Sanctus Maximus) et blasmar, sont représentées dans le rouergat moderne par San-Maime et blaimar; cependant l's de sm devient r assez volontiers, jusque dans les mêmes mots où on l'observe en i. Par exemple, à côté de blaimar (se pâmer) on entend dire blarmar, et même l'adjectif blarme (blême, décoloré, pâli) se rencontre seul à l'exclusion de blaime. Toutefois il est deux catégories de cas où sm passe à peu près invariablement à l'état de rm; c'est, 1º quand la transformation en im créerait un homonyme à un mot déjà existant (il semble qu'ici la crainte de l'équivoque dirige la transformation); ainsi asme, pour asthma, nous donne arme, comme pour éviter aime, qui se confondrait avec la première personne du présent de l'indicatif du verbe aimar; -2º quand sm est immédiatement précédé de la voyelle i: on concoit, en effet, qu'i peut difficilement former diphthongue avec lui-même. Citons abirme (abisme), catechirme (catechisme), romatirme (romatisme).

Cela dit, revenons à sl. Dans cette association, l's a une tendance manifeste à se comporter comme dans sm. En effet, railet, pour vaslet; cailar, cailus, pour caslar, caslus (formes germano romanes de castellaris, castellucius) nous sont familiers; mais nous rencontrons aussi varlet, comme variante de vailet:

> Tan l'exemple del mestre Entancha los varlets,

dit le Virgile rouergat. N'y a-t-il pas lieu de penser que le parallélisme métaphonique entre sm et sl se continue jusqu'au bout, et que isl a pu, à l'instar de ism, se métamorphoser en irl dans l'exemple unique qu'il nous offre?

J.-P. Durand (de Gros).

(A suivre.)

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOG 1

(Suite)

II. - La femno es pus fino que lou diaple?

La femno es pus fino que lou diaple.

Un cop, i aviò un ome e uno femno qu'eroun cargats de déutes; savion pas coussi fa per pagà so que devion.

Aquel paure home, embabinat de sous afas, uno neit que poudió paz dourmi, diguet: « Se lou diaple venió, farion patte ensemble.»

Sul cop se presento quicom coumo un ome, pelut, cournut, amé d'arpius d'un pouce:

TRADUCTION

II. — La femme est plus rusée que le diable.

La femme est plus rusée que le diable.

Il était une fois un homme et une femme qui étaient chargés de dettes et ne savaient comment faire pour les payer.

Le pauvre homme, préoccupé de ses affaires, une nuit pendant laquelle il ne pouvait dormir, se dit: « Si le diable venait, je ferais paete avec lui.»

A l'instant apparaît un corps ayant la forme d'un homme velu, cornu, avec des griffes [longues] d'un pouce.

¹ Voir le fasc. d'avril, p. 184.

² Cf. le Diable de Papefiguère, dans Rabelais et dans Lafontaine.

- " M'as sounat! que vos?
- » Voli d'argent.
- " Quan te cal?
- » Me cal cinq cents pistolos.
- Las auras; mais que me dounaras en retour? Toun amo?
- » Un vietdase! Te dounarei la recolto de la Coundoumino per vint ans: la laurarei, la semenarei, e tu recoulta-
- » Anen, voli pla, acos finit », diguet lou diaple, e i coumtet las cinq cents pistolos.

Quand la femno se derevelhet, soun ome i moustret l'argent, i diguet d'ount veniò e coussi ne pagarion lous interesses.

- « Vos qu'atrapen lou diaple? diguet la fenno.
- · Es trop fi.
- » N'es mai que tu, nipo, mais n'es pas tant que ièu; faime lou venì e veiras.»

L'ome tournet souna lou diaple, que se presentet sul cop. I demandet so que vouliò: s'èro tourna d'argent?

- « Tu m'as appelé! Que veux-tu?
- .. Je veux de l'argent.
- » Combien te faut-il?
- . Il me faut cinq cents pistoles.
- " Tu les auras; mais que me donneras-tu en retour? Ton âme?...
- » Point du tout. Je te donnerai la récolte de la Condamine pendant vingt ans : je la labourerai, je l'ensemencerai, et toi, tu la récolteras.
- " Allons, je le veux bien, e'est entendu ainsi, dit le diable », et il lui compta les cinq cents pistoles.»

Lorsque la femme se réveilla, son mari lui montra l'argent, lui dit d'ou il venait et comment ils devraient en paver les intérêts.

- « Venx-tu que nous trompions le diable? dit la femme.
- " Il est trop malin.
- » -- Il l'est peut-être plus que toi, nigaud, mais il ne l'est pas autant que moi : fais-le venir et tu verras.»

Le mari appela de nouveau le diable, qui parut à l'instant et lui demanda ce qu'il voulait, si c'était encore de l'argent.

- "- Es pas aco, diguet la femno; t'es reservat la recolto de la Coundoumino, mais te cal dire quno: se es la de dessus la terro ou la de dedins?
 - » Voli la de dessus la terro.
 - » Eh be, l'auras. »

Quand lou diaple sieguet partit, la femno diguet à soun ome: «Semenaras à la Coundoumino de bluderabos, de carotos, de naps, de salsifits, de patanos e de ravets.»

Lou diaple venguet per levà la recolto, e veget que nou i aviò per el que d'erbo.

S'en va trouva l'ome e i dits: a Oungan, m'as atrapat; mais l'an que ven, voli la recolto de dedins la terro.

» - L'auras», diguet la femno.

Quand lou diaple sioguet partit, la femno diguet à soun ome:

« — Oungan, semenaras à la Coundoumino de blat, de mounjos, de mil e de caulets. »

Lou diaple venguet per levà la recolto de dedins la terro, e veget que nou i' aviò per el que racinos.

S'en va trouva l'ome e i dits : « M'as tournat atrapà, cal que me ba pagues ; te voli ficà uno bouno estrilhado ; d'aissis stan

- « Ce n'est pas cela, repondit la femme; tu t'es réservé la récolte de la Condamine, mais tu as oublié de dire laquelle : si c'est celle de dessus la terre ou celle de dessous.
 - » Je veux celle de dessus la terre.
 - » Et bien, tu l'auras. »

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari: — « Tu sèmeras à la Condamine des betteraves, des carottes, des navets, des salsifis, des pommes de terre et des radis.

Lorsque le diable vint enlever la récolte, il vit qu'il n'avait pour sa part que des herbes.

Il va trouver le mari et lui dit : « — Cette année, tu m'as trompé ; mais, l'année prochaine, je veux avoir la récolte de dessous la terre.

» - Tu l'auras», lui dit la femme.

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari:— « Cette fois, tu sèmeras à la Condamine du blé, des haricots, du maïs et des choux. »

Lorsque le diable vint enlever la récolte de dessous la terre, il vit qu'il n'avait pour sa part que des racines.

Il va trouver le mari et lui dit : « -Tu m'as encore trompé, mais tu

nous cal ana penchenà toutis dous sus la Coundoumino per vese cal sarà lou pus fort.

» — Aro, pot pas i ana, diguet la femno; cal que arrengue sous afas en cas de malur. Veni dins veit jours à la memo ouro, moun ome t'atendra. »

De calé se batre amé lou diaple, lou paure ome n'aviò pas de repaus, ni nou manjavo, ni nou dourmissiò; fasiò pus que soumicà.

Sa femno i disiò: «Manjo, bèu, dourmis, inoucent; ièu me cargui dal diaple.

- » Mais coussi faras?
- » Te metes pas en peno.»

Al cap de veit jours, lou diaple se presento e trovo pas l'ome à l'oustal.

- « Coussi! toun ome es pas aissis?
- » Pren pacienso, vendra lèu: s'es anat faire agusa las ounglos; e t'aproumeti que n'auras pas fret. Tè! agacho la grafignado que m'a feit avant de se las anà fa agusa?»

Alabets s'arregusso e i mostro uno rego de sang d'un pan de long.

me le payeras; je veux te donner une bonne volée; dans l'instant, nous allons nous battre tous deux sur la Condamine, pour voir celui qui sera le plus fort.

» — Aujourd'hui il ne peut pas y aller, dit la femme; il faut qu'il mette ordre à ses affaires, en cas de malheur. Viens dans huit jours, à la même heure, mon mari t'attendra.»

En pensant qu'il lui fallait se battre avec le diable, le pauvre homme n'avait plus de repos; il ne mangeait plus, il ne dormait plus, il ne faisait que sangloter. Sa femme lui disait: «—Mange, bois, dors, niais; je me charge du diable.

- » Mais comment feras-tu?
- » Ne te mets pas en peine.»

Au bout de huit jours, le diable arrive et ne trouve pas l'homme à la maison.

- " Comment! Ton mari n'est pas ici?
- » Prends patience, il viendra bientôt: il est allé se faire aiguiser les ongles; et je te promets que tu n'auras pas froid. Tiens! regarde l'égratignure qu'il m'a faite avant d'aller se les faire aiguiser.

« — Vietdase! dits lou diaple, me voli pas pus ana batre.»
Fico lou eamp, e dempéi l'an pas pus vist.

Crie, crie,

Moun counte es finit;

Crie, crac,

Moun counte es acabat.

(Communiqué par M. Guibaud, de Narbonne.)

L. LAMBERT.

» — Sapristi! ditle diable effrayé, je ne veux plus aller me battre. » Il s'en alla, et depuis on ne l'a plus revu.

Cric, cric, Mon conte est fini; Cric, crac, Mon conte est achevé.

L. LAMBERT.

(A suivre.)

Errata.— Dans le conte lou Filhol de la Mort (voir avril 1885), p. 191, l. 4, 6, 10, au lieu de dounarai, lisez dounarei.

CHRONIQUE

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par les auteurs: les Manuscrits provençaux de la Mejanes, par F. Vidal, sous-bibliothécaire (Extrait de la Revue sextienne). Aix, 1885.

Lou Veloucipède, facétie, par Vidal (Extrait de la Révue sextienne). Par l'Académie roumaine, à Bucarest: Documente privitôre la Istoria Românilor. Supplement I. Volumul II. 1781-1814. Bucuresci, 1885. Un vol. gr in-4º de 756 p.: — Etymologium magnum Romaniae. Dictionarul limbei istorice și poporane a Românilor... De B. Petriceicu-Hardeu. Fasciora I. A. Acat; Bucuresci, 1885; gr. in-8º, Lx p. 128 c.: — Analele Academiei Romane. Seria II, tomulu VII. Bucu-

resci, 1885, in-40, 338 pp. A. Langlade, l'Agnelou banudet, pouëmo. Lioun, 1884.

A. Roux, Amour. Montpellier, 1885.

Par M. Obédénare: Symbola ad illustrandam historiam Ecclesia Orientalis in terris coronae saucti Stephani... a Nicolao Milles. Œni-

ponte, 1885. 2 vol. in-80, ensemble cxx-1088 pp.

Par M. A. Roque-Ferrier, au nom de la Maintenance languedocienne du Félibrige ou du Comité du Centenaire de Fabre : Ronsard a Toulousa, balada de V. Alecsandri, virada en verses montpelieirencs, per Albert Arnavielle;

Las Set Vertuts de la Joia, poésie anonyme;

Divertimen eleni, francés e provençau, per William-C. Bonaparte-Wyse, a prepans de la 43º odo d'Anacreoun;

Le Chant du Latin, de V. Alecsandri, traduit en provençal par Fré-

dérie Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade;

A Sa Majesta la Reino Isabeu de Roumanio. Poésie d'Aubanel, avec la traduction en vers français par M. A. Mouzin, et la réponse de la reine, traduite en vers languedociens par A. Chassary.

Par MM. L. de Berluc-Pérussis, William-C. Bonaparte-Wyse, Joseph Roumanille, divers journaux contenant des articles sur le félibrige

ou sur des poëtes méridionaux.

Le Gérant responsable: Ernest Hamelin

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

V. - NOTES

Une étude développée et méthodique de la langue du Mystère de la Passion doit être réservée pour une édition complète de ce précieux reste de l'ancienne littérature provençale. Dans les notes ciaprès, il suffira de signaler, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, les principales particularités de phonétique, de morphologie ou de syntaxe qui se rencontrent dans les extraits que je publie.

P. 7 note. Les trois vers mis dans la bouche de Jésus sont évidemment les derniers d'un couplet lyrique; ceux que prononce ensuite Lazare forment aussi deux couplets, dont les rimes devraient être pareilles. Corr. en conséquence au v. 1 du second, [ieu] autra via? au v. 5, ho [per] un dia? au v. 6, Que el mon?

14. Ms. bna senmana. Le ms. a été exécuté par des copistes qui devaient prononcer le v comme un b, et ce qui le prouve, c'est non-seulement la substitution assez fréquente qu'on y remarque du b à l'u consonne, c'est-à-dire au v⁴, mais encore comme ici, et encore ailleurs (bna causa f° 54 v°, bbrir f° 65 v°), celle, d'ailleurs beaucoup plus

¹ Ainsi, dans mon premier extrait, v. 4, bal; 24, bols; 34, boyas; 53, bolgut; dans le second, v. 8, beray; 59, bos en; 71, bal; 92, bezem; 254, salb. J'ai corrigé partout sans en avertir autrement.

raie, de la même lettre à l'u voyelle, et inversement (suuem fo 61, de vadas fo 61 vo, torvat fo 65, caval fo 69) celle de l'u au b. Mais le r y est bien plus fréquemment représenté par n, ce qui prouve que telle devait bien être la graphie de l'original. Dans le corps des mots. cette graphie, sauf erreur de ma part, est sans exception. Ce n'est qu'à l'initiale ou à la finale que la substitution de b à v se produit quand elle a lieu; et le cas n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait le croire, car d'une part, même en initiale, c'est très fréquemment, pent-être le plus souvent (je n'ai pas fait cette statistique), par la lettre v. qui sous cette forme ue peut prêter à aucun doute, que le son en question est représenté, et d'autre part le b n'est pas toujours facile à distinguer dans le ms. de la seconde figure de l'u, qui est notre r, et qui servait surtout, comme on sait, en initiale! Aussi serait-il possible que, dans les exemples cités tout à l'heure, il fallût. malgré l'apparence, car la lettre m'a bien paru être un b, lire vna, rbrir, au lieu de bna, bbrir.

16. « et » = est. Le ms. a quelques autres exemples de cette réduction; ainsi fit pour fitst, f^o 63; aquet f^o 50 pour aquest, d'ailleurs plus fréquent. — 17. « nop » = nous (no vos). Trait gascon des plus marquès, qui reparait plus d'une fois dans le ms. Cf. ci-après, deuxième extrait, vv. 1, 338, 346.

Premier extrait.

Les vers qui composent ce premier extrait sont de ceux qui font partie du fragment de ms. découvert à Palma, dont ils forment environ la moitié; ce qui m'a permis d'améliorer en quelques passages la leçon du ms. de Paris. Je désigne par D ce dernier ms., à cause de sa provenance da famille Didot, qui l'a donné à la Bibl. nationale), par P le fragment de Palma.

Première rubrique, p. 8. Manque dans P, où ni les noms des interlocuteurs ni les jeux de scène ne sont indiqués. Je le note ici une fois pour toutes.— L. 3. « aquestas coplas. » Ce sont des coblas en effet, bien que de la structure la plus simple (ababab), mais dont D a détruit l'ordonnance, que je rétablis d'après P. Une grande partie du dialogue est ainsi en couplets; tel est en particulier notre second extrait presque entier. On sait qu'un autre mystère provençal, celui de Sainte Aynès, est pareillement entremèlé de morceaux lyriques.

V. 1. Ver deus p. P. -2. Ce vers est le troisième dans D. P: E senyor tun val en seçor. -3. Deuxième dans D. -4. Senyor veray criator P. -5. perdonador D. -6. Que me perdons P. -7. « que

¹ Cf. ci-dessus, XXVI, 143.

es nat. » Prononcez qu'es. Les voyelles à élider ne sont pas toujours supprimées dans le ms. Observation faite ici une fois pour toutes. que nasquet P.— « verges. » Cf. ci-dessus, t. XXVI. p. 114, ce qui a été dit de cette forme et des parcilles employées comme régime.— 8. Neuvième dans D. — 9. Huitième dans D. — 10. Que eu puesca fer la volentat P.— 11. E ans P. spllura (l barrée) D.

Rubrique après le v. 12. larc est pour lavec. — 13. ajudatz P. — 14. En aquest hom quis fa fill de Deu P.— 15. Qu'eu cant l'ey rist P. Qui an cō lauist D.— 17. E diu qu'es P.— a et » = ille. De même het, fo 50. Variante ed qu'on trouve au fo 56. Ce sont, si je ne me trompe, les seuls exemples offerts par le ms. du changement du groupe U, devenu final, en t ou d, ce qui est un des traits les plus caractéristiques de l'idiome gascon.

18. Manque dans P, où les vers 17 et 19 ne riment pas (de Deu: no coneix). Celui-ci est probablement une interpolation faite en vue de procurer une rime à Dieu; mais conoys du vers suivant ne rime à rien. Corr. ce dernier, en supprimant le v. 18, Cos pot [donc] far car el no veu? Veu (videt) est une forme surtout catalane, mais qui pouvait, au XIVe siècle, n'être pas étrangère à des dialectes provençaux. Elle a cours aujourd'hui en Limousin, de même que creu (crédit).

20. tocat P. — 23. « dezonos » = dezonors. La chute de l'r, en pareille position, est ordinaire dans notre texte. Le copiste l'a souvent écrite là même où la rime indique qu'elle ne doit pas se prouoncer. — 25. tu ho vols P. — 26-31. Vers illisibles dans P. — 27. Corr. Pauzarey te? ou Pauzar Vey [icu]? — 30. « ab un. » ab duy D.

31. «le. » L'emploi de cette forme de l'article, dans le rôle de régime, n'est pas normale. Mais on en trouve ailleurs d'autres exemples. — 32. Lo un decia x diners P. L'Évangile (Luc. vu, 41) dit

¹ Cette dernière forme se lisait peut-être en trois endroits de notre mystère, où les copistes de D, auxquels elle était sans donte étrangère. l'auront rejetée, au détriment de la rime et, dans l'un d'eux, de la mesure. Ce sont les suivants :

F° 50 v': Si bes jur aque hes filh de Dieu

A la gent pegua quel ve crezen.

Corr. Deu: que lo creu?

Fo 34: Que de Dieu sia malazeyt Qui en vos a sa fe nius cre.

Corr. Que malazeit sia de Dieu... nius creu?

Fo 23 vo: May vos say dir tost e breument

Que tota la gent cre en hel.

Corr. dire tost e breu... en el creu?

Mais, dans ce dernier cas, on pourrait tout aussi bien, et plus sûrement peut-être, corriger seulement, au dernier vers, en el cre tota la gent.

cinq cents deniers.—33. Ce vers, ainsi incomplet dans D, suit le précédent sur la même ligne. Suppl. mens o mes (moins ou plus, c'està-dire à peu près)? P: L'altre L o mes. On pourrait aussi, et mieux peut-ètre, suppl. solamens, en lisant au vers précédent diners.ccc.

31. Corr. Con el proos es? ou Con li es pres? P: Ara aujes com els apres. Dans l'un et l'autre cas on aurait une rime inexacte d'é fermé avec è ouvert); mais les rimes de ce genre abondent dans ce texte. Cf. Recae des langues romanes, XVII, 303, n. 2 (où l'on a par erreur, avant-dernière ligne, imprimé près au lieu de prés).—36. Et el colia be P.—37. podia D; corrigé d'après P (nol pogren).—38. A nul hom que no vole parlar P.—39. lo deute lus vol leyxar P.—40. al Deu te sal P.

42. «veyeyre» = cciaire. Le ms. offre de nombreux exemples de cet affaiblissement de ai tonique en ci, même en c¹, qui est un trait commun au catalan et au gascon, mais que présentent aussi des dialectes provençaux, celui du pays de Foix principalement. — 43. « mays. » Corr. mes. Cf. la note précédente. aqui laus er mays D. Aquel an qui u levet mes P.

45. « jutyat » = jutjat, comme manyar plus loin, pour manjar. Trait gascon, qui revient souvent dans le ms. Peut-être aurait-il mieux valu écrire Iutyat, pour ne pas préjuger la prononciation de l'initiale'. — 47. vos altres P. Corr. vos dos ? — 49. « aqueste » = aquesta. Cet affaiblissement d'a final atone en e, commun au catalan et au gascon, est fréquent dans le ms. — vezet D; veus P. —50-51. P:

And tu si be t'est amich meus And nom layest un de mos peus.

Ces deux vers sont de ceux qui favorisent le plus l'hypothèse de l'origine catalane du mystère. Cf. là-dessus les observations que j'ai présentées dans la Revue des lang. rom., XViI, 303. Un auteur gascon aurait pu dire à la vérité grans amic mes ², ce qui donnerait à pes une rime suffisante.

51. « lavet » = lavest. Cf. ci-dessus, p. 54 sur le v. 16 de la 7. note. — 52. « es » = est. Cas inverse du précédent, et qui se présente plus rarement dans le ms. — Ibid. P: de gran anap, ce dernier mot

l'Ainsi on trouve, f. 42 vo, fetz (facitis) rimant avec etz (estis); fo 33 vo, fer (facere) rimant avec renovier (corr. renover); fo 48 vo, encore le même fer, comme le prouve la rime (diner), bien que le copiste ait écrit far. Mais c'est surtout dans les futurs que cet affaiblissement se remarque.

^{**}Cette forme mes se trouve au reste dans le ms. f° 31 v°: .I. dels mes apostos.

souligné dans l'imprimé, probablement pour guap, qu'on aura mul lu, comme dans D. guap est le subst. de gabar, qui, entre autres significations, a celle de se vanter, faire étalage de ses avantages, par conséquent de sa richesse.—53. « onchar » tavar P.—54. Mes aquesta femna ha P.—55. Que mon cors ha tan gent onvat P.

57. Vers trop long. P: Que ab lagremas m'a levatz mos peus. Vers également trop long, mais qu'il est facile de rameuer à sa juste mesure (Qu'ab...larec). Cette correction ne suffirait pas pour D, ce qui pourrait être un nouvel argument en faveur de la génuinité du texte catalan.—Après ce vers, on lit dans P les deux suivants, qui manquent dans D:

E d'unguent bo e presat M'a mon cors e mon cap untat.

58-9. Ces deux vers n'en font qu'un dans D: E per so totz sos pecatz li perdo. Dans P, qui m'a suggéré ma correction, ils sont dans cet ordre:

Tots cants pecats fe li perdo E per aysso sapiat bo.

59 (Rubrique après le v.). « vesar» = versar, comme dolos, pour dolors, etc — 60. Ce vers et les neuf qui suivent manquent dans P, par suite du manvais état du ms., dont la partie supérieure a été détruite par l'humidité. C'est le commencement d'un très-long récit (163 vers), dont P n'a conservé que la moitié, et dans lequel Judas raconte son histoire, telle ou à peu près qu'on peut la lire dans la Légende dorée (au chapitre de S. Mathias).

P. 10, 1, 9, « Madeleine n'y a pas de rôle, » Du moins de rôle parlé. Mais il est probable qu'elle y avait un rôle muet, et qu'elle figurait avec les autres saintes femmes, aux côtés de la Vierge, quand celle-ci prononçait le beau planh que je vais reproduire, et que l'auteur du mystère avait emprunté à une pièce, peut-être déjà assez ancienne de son temps, et qui est un des plus intéressants monuments qui nous restent de la poésie liturgique en langue vulgaire au moyen âge. Cette pièce nous a été conservée dans un ms. de l'église d'Ager (en Catalogne), que Villanueva, qui l'a publiée d'après ce ms. Viage literario, t. 1X, p. 281), dit être du XIIIst siècle¹. Le texte du ms. d'Ager m'a permis de corriger et de complèter en quelques endroits celui du ms. de Paris. Je le désigne par A. Du reste, au lieu de noter par le menu les variantes de la leçon catalane, qui contient d'ail-

¹ Voy. là-dessus la Revue des 1. rom., XVII, 301.

leurs neuf couplets, dont cinq manquent dans D, et non pas seulement ciuq, comme celle-ci, je la reproduirai ci-après in extenso, d'après Villanueva et Milà Observaciones sobre la poesia popular, 67), en la complétant et la corrigeant par places à l'aide de D.

Nostra Dona trista fa son plant e las .ij. Marias que la sostenon.

- Aujhat, baros que passat per la via, S'en hes dolor tan gran com es la mia 4 Del mieu car filh, mon conort e ma vida, Qu'eu 2 vey murir a mort tan descausida. Mort, car nom prens? Volenteyra moria! Ay! bels filhs car, Cum m'es 3 lo jorn doloros he amars 4.
- Huy matinet avie nom Maria.
 Ar m'es cambiat lo [mieu] nom hen marida,
 Car mariment auray may cascun dia
 Del mieu filh car, que Dieus donat m'avia 3,
 (Que vey murir a mort tan descauzida 8,)
 [Juzieu l'an pres, ses tort que nols avia 7]
 La u 8 lo bat e l'autre vey quel lia.
- III. Tostemps seray dolenta e marida,
 (Car mariment auray may cascun dia ⁹,)
 Car aquel gay que hieu aver solia
 Tot m'es toruat en sospir en sospir e en ira.
 Gran dolor u'ay; mayor m'en tanheria.
 Regardam, filhs, quel cors meu partoria ¹⁰.
- IV. Ay! ques fara la sua lassa mayre!
 [Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre.11]
 Car vey murir (ay)sel que m'es filh e payre.
 De tot lo mon es aperat salvayre.
 Lo cor mi part car no m'en puse estrayre.
- V. Ay! mo filh car, lo cor mi cuya fendre,
 Car hieu von vey als malvat juzeus pendre,
 E araus vey sus en la crotz estendre,
 Lassa! iheu muray car no vos pusc sostendre.
 Ay que faray 12 1................[endre.]

Cf. Jerem. Lament. 1, 12.— ² Ms. quey.— ³ Ms. Cum més.— ⁴ Ces deux derniers vers sont un refrain, comme A l'indique expressèment. ⁵ Ms. avie.— ⁶ Répétition fautive du quatrième vers du premier couplet.— ⁷ Vers empranté à A. qui, comme notre ms., donne six vers à ce couplet.— ⁸ Ms. Ca lu.— ⁹ Répétition fautive du v. 3 du couplet précèdent.— ⁴⁰ Vers fourni par A.— ¹¹ Vers fourni par A.— ¹² Vers resté ainsi incomplet dans le ms. Ce couplet manque dans A.

Voici maintenant le texte annoncé du ms. d'Ager. V désigne l'edition de Villanueva, M celle de Milà.

- Auyats⁴, seyos, qui credets Deu lo payre, Auyats², sius plan, de Jesu lo salvayre.
 Per nos pres mort, et no la³ preset gayre.
 Sus en la creu, on lo preyget lo layre.
 E l'ach merce, axi com o dec 4 fayre.
 Oy! bels fils cars
 Molt m'es lo jorn doloros e amars.
- II. Auy'ajtsö, barons qui passats per la v.a. Si es dolor tau gran com es la mia Del meu car fyl que Deus donat m'avia, Quel vey morir a mort fant descansible. Mort, com nom prens? Volentera moria.

Oy! bels fils cars, etc.

- III. [Huy matinet6 m'apelay' om ? Maria; Or m'es camjats mos noms, lasa, en marida s. Que mariment n'auray (ay, mays cascun dia Del meu fyl car, mon conort que n'avia?. Jueus l'an pres, sens tort que nols tenia. La un lo bat e l'altre vey quel lia. Oy bels fyls cars, etc.
- IV. Tots temps siray ¹⁰ dolenta e smarida, Car aquel ¹¹ gaugs que en aver solia Or m'es tornatz en dolor e en ira. [Gran dolor n'ay: major m'en tamberia ¹².] Regardam ¹³, fyl, quel cors men partoria ¹³. Oy! bels etc.
- V. Aras dublen les dolos a Maria, E diu, ploran, que sofrir nou ^{to} poria, Quel gladi [sent] ¹⁶ que Simeon deia

'et 2 Corr. de M. V.: angats. — 3 lo V. M. a omis ce vers. — 4 det V et M. — 5 Angits M. — 6 Remplace par des points dans V et M. Suppléé d'après P. — 7 m'apelavon V; m'apelavan M. — 8 lasa, esmanda V et M. Corrigé d'après D. — 9 que navia V: que havia M. — 40 jivay V; f'ivay M. — 11 Cav in quel M. — 12 Vers emprunte à D. — 13 Regardant V et M. — 44 m'en partiria M. La leçon quel cors men partoria que mon corps enfanta de V paraît bonne à conserver. On a plus boin, couplet 7, v. 3, un autre exemple de l'emploi de l'imparfait pour le parfait. Partiria se trouve, du reste, en rime, dans le couplet suivant.

 $^{-15}=no\ n$; Contraction commune en catalan. — 16 M propose $\ gren$; mais il faut un verbe.

Que de dolor lo cor meu 1 partiria, Car be no say [quem fassa ni] quem dia 2. Oy! hels etc.

- VI. Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre.
 Ay! ques fara la sua lusa 3 mayre!
 Tu vas morir, que es mon fyl e mon payre;
 De tot lo mon es apellat salvayre.
 [Lo cor mi part car no m'en puese estrayre.] 4
 Oy! bels etc.
- VII. Cascunes pens, si sol un fyl avia,
 Si auria dol si penyar lo veya.
 Doncs io, lasa, quel fyl de Deu noyria,
 Ben dey plorar uymays la [nuit] el dia.
 Oy! bels etc.
- VIII. Mayre, dix Deus, nous doneç 6 meraveyla S'ieu vuyl morir ni sofrir tan gran pena, Quel mal qu'eu hay a vos gran gaug amena, De paradis sotç 7 dona e regina. Oy! bels etc.
- IX. Cant au Jhesus las dolos de sa mayre, Clamet Johuan s axi com o pot fayre: Cosin Johnan s, a vos coman ma mayre, Quel syats fyl, e ela a vos mayre, Qu'en se paradis abduy ayats repayre. Oy! bels fyls cars, Molt m'es lo jorn doloros et amars

Deuxième extrait (p. 10.)

La belle scène qui commence ici, et qui comprend 86 vers, est toute lyrique: couplets monorimes de trois vers de dix syllabes, — dont dix-huit ont la césure dite lyrique,—avec refrain Elle reproduit, d'ailleurs, mais avec d'heureux développements et un intéressant personnage en plus, celui du fils du marchand, une scène de la Résurrection latine du ms. de Tours 11, qui offre exactement la même

lo cort me M.— ² Vers resté défectueux dans M comme dans V.— ³ lavia la sa V et M (la via). — ⁴ Vers emprunté à D.— ⁵ Suppléé par M.— ⁶ donce M. — ⁷ sotç = pr. etz. Corr. seretz? — ⁸ et ⁹ Johan M.— ¹⁰ Om V et M.
 ¹¹ E. de Coussemaker, Drames liturgiques du moyen âge, p. 37.

forme rhythmique 1, et qui reparait, encore sous la même forme, dans le mystère mi-partie latin et français des Trois Maries, du ms. d'Origny-Sainte-Benoîte 2. La même scène se retrouve dans des mystères français postérieurs; mais elle v est bien moins poétique que dans le nêtre, et là non plus on ne voit pas paraître le fils du marchand. Voy. dans le recueil de Jubinal Mystères inédits du XVe siècle, t. II), le mystère de la Passion, p. 299, et celui de la Résurrection, p. 361; dans le Dictionnaire du comte de Douhet, col. 800, l'extrait d'un autre mystère de la Résurrection. Dans la Passion d'Arnoul Gréban, pp. 350-351 de l'édition de MM. G. Paris et G. Raynaud, l'achat des parfums est fait par Nicodème, et les Maries n'y interviennent pas 3.

Rubrique initiale, « cerquan, » Les deux autres verbes étant au parfait, celui-ci pourrait être au même temps. Ce serait alors une forme gasconne, à accentuer cerquan (cf. vengin dans la même ligne), et la seule de ce genre, pour la première conjugaison, que présente

> 1 Omnipotens pater altissime, Angelorum rector mitissime. Quid faciant iste miserrime? Heu quantus est noster dolor! etc.

Ce dernier vers est le refrain. On remarquera que celui qui y correspond dans le mystère provençal ne fait que le traduire.

² Coussemaker, p. 273. Le dialogue avec le marchand est ici en français. Les tercets, probablement par suite de fautes de copiste, n'ont pas partout, comme il conviendrait, leurs trois rimes pareilles :

> Mais ore allous l'ongnement acater Duquel oindre puissons le cors tres bel. Il estoit vrai salus et vrai amours.

Hélas! verrons le nous jamais!

Saiges marchans, pour Dieu nous te prions Que tu nous livres asses du plus tres bon Que bonne odor en aient tout li bon. Hélas! etc.

3 Un mystère latin, farci d'allemand, de la Passion, qui fait partie du recueil d'E. du Méril (Origines latines du théâtre moderne, pp. 129, 132 met deux fois en scène Madeleine et un marchand de parfums. Mais la première fois, c'est pour elle-même (elle n'est pas encore convertie), la seconde fois pour oindre Jesus chez Simon, qu'elle fait son emplette. Seulement les deux couplets échangés, dans ce dernier cas, entre elle et le marchand, sont identiques, y compris le refrain Heu quantus est noster dolor), avec deux de ceux de la Résurrection de Tours.

le ms. — Ibid. « disoron. » forme gasconne, qui reparaît ailleurs, concurremment du reste avec la forme prov. diseron.

- V. 3. fut = fust. Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.
- 2. Corr. resemiest. Peut-être même est-ce cela qu'il faudrait lire, car l's. qui est empâtée, pourrait bien avoir recouvert un e.
- 4. Ce vers est évidemment un refrain, qui se répétait, bien que le ms. ne l'indique pas, à la fin des tercets suivants, jusqu'au dixième inclusivement. Voy. ci-après la note sur le v. 35.
- 15. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à vetz.—19. On pourrait aussi bien, peut-être, supprimer ad et conserver obs. La prép. de serait sous-entendue. Une autre forme, purement gasconne, de obs de (= pour) est ab de, dont notre texte offre un exemple au f° 34. Cf. Revue des l. rom., XI, 210.—20. Ms. sur une seule ligne: Per dieu dona fort avet ben dit fort o avet be dit.—21. Vers resté ainsi incomplet dans le ms., où il occupe une ligne à lui seul.
- 23. Vers trop court. Suppl. e devenant anem?— « crompar, » pour comprar, comme crobar pour cobrar. Ces métathèses sont communes en gascon.
- 24. Le ms. semble porter cnon. 25. Suppr. o, ou pron. be o en une seule syllabe (beu). Cf. Revue des l. rom., XIII, 38. 28. Je pense que le est ici un datif; aquel=a aquel. Le pléonasme ne peut pas faire difficulté.— Senher pour senhor n'est pas non plus, à cette date, fait pour étonner. 29. Ms. Li marcader. « vos sal. » Ces deux mots sont rejetés duns le ms. au commencement du vers suivant. 33. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à Dieu. 34. « mi ades. » A prononcer en deux syllabes, soit par contraction, soit par élision.
- 35. Ce vers, qui n'a pas la mesure ordinaire et qui paraît rompre la symétrie du morceau, est probablement, comme le v. 4 (voy. ci-dessus), un refrain destiné à être répété à la suite de chacun des tercets qui suivent jusqu'à la fin de la scène, sauf le changement de vostras en nostras, quand ce sont les Maries qui parlent. 41. « fadias. » Ce mot est ici adjectif: « non satisfaites, ayant éprouvé un refus. » Raynouard ne le connaît que comme substantif: refus. 42. « et » = ets (estis). Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.
- 49. « l'enguest. » Le vase, la fiole où le parfum est renfermé? Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 263. Mais il paraît plus sûr de corriger l'engueus. Le vers est trop court d'une syllabe. Suppl. si devant sia? Le ms. d'où le nôtre dérive portait peut-être lenguesi, qu'on aura lu lenguest.—52.« uilatz » = ulhatz pour vulhatz? l'l n'est pas sûre. Cette phrase, au reste, ne paraît guère satisfaisante. On voudrait l'article lo devant melhor. Corr. E lo m., en supprimant enguen?
 - 57, « ren. » Rime insuffisante, l'n dans ce mot étant instable. On en

trouve d'autres çà et la du même genre, dans notre texte, par exemple: leyalment: re f° 39, mon (mundum): salvasio f° 20; confu sion: mon f° 29. — 60. Pron. m'amor. — 65. « torbat. » troublé, chagriné. Ms. toruat. On peut lire aussi bien tornat; mais ce dernier mot ne conviendrait pas.—68. La conj. que est ici explétive, comme en d'autres endroits de notre texte, par exemple au v. 361 ci-après et à la rubrique du planh de la Sainte Vierge, ci-dessus, p. 58. C'est un trait de la syntaxe gasconne. Cf. Revue des 1. rom., 1X. 196. note sur le v. 2624 de la Croisade albigeoise.

74. « nos. » Ms. nom. — 77 (Rubrique après). Ms. disserom. — 77. « guach » = gaudium. Raynouard n'a pas cette forme, dont il y a d'autres exemples dans notre texte. —78. « gran merces » = grandem mercedem. non grandes mercedes. En limousin on dit de même gramarcei (= grand merci) ou ci renvoie à un cs antérieur. — 80. « non » = nos en, comme au v. 82. Ms. nom.

87. Ici commence, pour se terminer au v. 167. une autre scène également lyrique. Les couplets sont de quatre vers monorimes de luit syllabes, tous oxytons.—88. « ubrir. » Ms. bhrir? Cf. ci-dessus, p. 53, sur le v. 14 de la p. 7, note.

90. « sufrir » = supporter, sontenir, au sens propre et matériel du mot. Raynouard n'a pas cette acception, dont les exemples pourtant ne sont pas très-rares. — 95 (rubrique qui précède). Distraction du rubricateur, qui a reproduit le premier vers du couplet, au lieu d'une indication se rapportant à l'ange qui prononce ce couplet.

109. Corr. vertats? Notre ms., qui habituellement, comme on l'a vu, réduit ts à t. ajoute au contraire plus d'une fois, mal à propos, un z an t final; alms que l'on constate aussi, et plus fréquemment, ailleurs. Cf. ci-dessus, t. XXV, p. 125.—112. « huy. » La réduction de ue à u. qu'on observe ici, se remarque encore en d'autres endroits de notre texte: ulhs, orgulhs, f° 19; pushes, f° 74: puc, f° 23, 49. etc.; mais puec, f° 49 v°.—115. « aso » = aiso. De même asi, fo 73, atal. f° 72. Ce sont des formes gasconnes.

117. Manque un vers après celui-ci, on du moins à ce couplet, qui évidemment devrait en avoir quatre comme tous les autres. — 119. Ms. Que ues do nō. — 123. Vers trop long. Corr. volopat? ou envolcat? Cf. ci-dessus, t. XXV. p. 121.—126. La rubrique de ce couplet est certainement erronée. C'est Madeleine qui doit le prononcer. — 128. « nom. » Ms. nol. — 147. Rubrique après ce vers: troben = troberen. Forme gasconne. — 150. Ms. trara abréviation mal résolue).—151. « Es volgut », pour a volgut. Sur cette particularité de la syntaxe romane, voy. la Grammaire de Diez, trad. française, 111. 264, note.

154. Pron. en deux syllabes mi ades ou si a vos, soit par contrac-

tion, soit par élision.—161. Vers trop long. Corr. Veus lo drap on fo volopat? ou envolcat? Cf. ci-dessus, v. 123.—164. « bel. » Ms. vel? Cf. ci-dessus, p. 53. sur le v. 14 de la p. 7, note. « piatoos. » Cette duplication de la voyelle tonique, dont il y a dans le ms. de nombreux exemples (cf. le vers suivant, et plus loin, vv. 168, 175, 244), est un trait purement gaseon.

169. Le z de dolz paraît avoir été effacé dans le ms. — 172. Ms. C lo dols. — 178. Ce vers est répété dans le ms., sauf le premier mot, remplacé par Car, qui est le premier du suivant.

181. « dezir. » Ms. derir?—193. « pendre. » Ms. penjar.—194. Ms. E cra...nalect.—195. « estreit. » Corr. destreit?—201. Ms. Queu.— « fare » = farai. Cf. ci-dessus, note sur le v. 42 du premier extrait.—205. « Trobar. » Ce mot, dans le ms., termine la ligne qui contient le vers précédent —214. Ms. queren.—218. Ms. pregin.—219. « venir lay. » Corr. anar on. pour rétablir la mesure, ou, en suppr. que, Fassam venir on?—226. Ms. mon aleg.—229. « vau. » Corr. iray.

237. « log » = loc. La substitution de la douce à la forte, en finale, est commune dans les textes gascons! Notre texte en offre d'autres exemples. Cf. v. 264. — 241. Prononcez Ni a en une syllabe, ou suppr. a? —242. « hom.» Ms. peut-être home. C'est dans tous les cas ce qu'on avait écrit d'abord. L'e paraît avoir été effacé; mais ce n'est pas sûr. Pour cette forme hom, comme régime, cf. v. 239, et dans le premier extrait, v. 14.—245. Suppr. so, ou pron. socn, en une seule syllabe?

255 « per cabal. » Ms. caual. Cf. v. 339.— 256. « vis »= vitz (vidistis).— 269. « Car. » Ms. cal. — trobam est plutôt ici une forme catalane ou gasconne du prétérit que la forme commune du présent. Cf. ci-dessus, p. 61, note sur la rubrique initiale du second extrait.

261. Corr. Ol mandén pauzar sei? ou On la pauzeron sei? —265. « m'o. » Corr. me? — e parait ici la prépos. (= en) plutôt que la conjonction.—266. Ou plutôt con[e]gut. dont notre texte a plusieurs exemples (f's 20.51). Cf. ci-dessus, XXVII, 261, la note sur conec. —286. « et » = etz (estis); au contraire es au v. 292. — 297. « Esperat. » Ce mot dans le ms. termine la ligne précédente. —302. Ms. degir?—308. Ms. E pogia.—311. « queb » = queus (que vos). De

⁴ Une forme bien plus sûrement gasconne de *locus* est *lauc*, qu'on trouve au tol. 40, rimant avec *pauc*. Cette paire de rimes est exclusivement gasconne, et c'est la seule qui soit telle dans tout le mystère. Mais, comme les représentants de *locum* et de *paucum* riment également bien en catalan (*loc: poc*), on ne saurait rien couclure de ce fait unique en faveur de l'hypothèse d'une origine gasconne de l'ouvrage.

même vv. 346, 353, et pareillement *nob* (= *no* vos) v. 338. Cf. cidessus, p. 54, sur le v. 17 de la note. — 318. Il doit manquer un vers rimant en at, après celui-ci.

- 321. Nouvelle scène lyrique qui se continue jusqu'à la fin du morceau 1. Les couplets sont, comme tout à l'heure, de quatre vers monorimes de huit syllabes.
- 329, «Aicel. » Corr. Ai! bels?—331, Ms. ganch.—336, Suppr. Que ou corr. suscitat?—344. Remarquer cet emploi de tornar avec may, qui est l'origine du torna may des patois modernes, moyennant l'échange de rôle grammatical entre tornar et l'autre verbe qui l'accompagne. Cf. là-dessus Revue des 1, rom., X, 314,—347. Corr. suscitat? ou surrexis?—353. Ms. Sensos.
- 362. « Demandel.» = Demandel li, el se réduisant lei à e. comme dans les futurs. Cf. ci-dessus, note sur le v. 199.
- 363. Ms. me, et un i au-dessus dans l'interligne, sans que l'e soit exponetué. On pourrait penser au chiffre romain I; mais la lettre n'est accompagnée d'aucun point. 368 «liney.» Ms. hieu. 369. Ms. Galilea me. 371. Ms. Enoy. C'est peut être un catalanisme. Je dis peut-être parce que le gascon a aussi des formes pareilles. 376. Ms. remanyan.

VI

Description de la Sainte Baume

PAR BALTHAZAR DE LA BURLE

François de Belleforest a inséré dans sa Cosmographie universelle de tout le monde, 1575, p. 339, une description de la Sainte-Baume, en vers provençaux, qui a sa place nécessaire dans le présent recueil. L'auteur de ces vers, Balthazar Burle, dit de la Burle, fut gentilhomme servant de Charles, cardinal de Bourbon, oncle d'Henri IV, puis audiencier en la chancell erie de Provence. Natif d'Aix, il mourut dans cette ville le 9 février 1598. Ilonoré Burle, auteur de la Chorographie de la Provence, dont j'ai ci-dessus (t. XXVI, p. 131) donné un extrait. était son neveu 2. Il paraît s'être beaucoup occupé d'antiquités. On conserve, en effèt, sous son nom, dans la bibliothèque de Carpentras, un ms. (n° 580) intitulé Romana antiquitates per ordi-

Peut-être commence t-elle au v. 310. Il manqueroit alors à ce bout du rôle de Jésus un vers rimant en at (après 315), et le v. 318 dévrait prendre place à la suite

² Voy. Roux-Alpherand, les Rues d'Air, t. II, p. 16.

nem alphabeticum dispositar, extractx ex Appiano et aliis, dont on peut voir une description sommaire au t. I. p. 393, du catalogue de Lambert. La Croix du Maine, le seul bibliographe ou biographe qui paraisse s'être occupé de lui, lui a consacré la courte notice que voici: «Balthazar de la Burle, poëte provençal, valet de chambre de M. le cardinal de Bourbon. Il a écrit plusieurs vers en langue provençale, et, entre autres, quelques-uns sur la Grande Baulme en Provence, traduits en français par Pascal Robin du Faux, angevin, imprimé avec le second volume du Catalogue des Saints³.»

1 On lit au folio 320 vº de ce ms. un quatrain et un sonnet en provençal, dont Balthazar Burle est peut-être l'auteur, bien qu'il ait l'air de les citer comme l'œuvre d'un autre. Les voici, J'en dois la transcription, comme celle des vers sur la Sainte-Baume, à l'obligeance de mon savant ami M. Barrès.

Epitafe de Bernard de Nougaret, si de la Vallette, tué d'une arquebusade devant Roquebrune *.

Passant, touti diran: Bernard de Nogaret Es mort; mais de sauper vont es sa sepulturo, N'en savi de tout ren. D'uno bonno creaturo ** Si sau ben et lou jourt lou luec vonte moret ***

SONNET

a la noblesse de Provence sur le subgect de la mort dudit Nogaret

Noublesso que tenes lou cotel a la man, Regardas coumo Diou es lou Diou de venjanso: Exemple de Bernard, tiran de la Provenso, Qu'es mort en murtrissent lou paure sang human.

Non esperes pas meus, aujourd'huy on deman, be vous en couvertir. De son ueil de passienso Vous regardo toujourt, si aures cognoissenso De lou veuir troubar, per empognar sa man.

Sy non v'en avisas, toujourt son coutel coupo, Et puisses vous dira: « D'eital pan eital soupo. » Defendes l'inocent que non en pouot pas mai;

Embrassas lou public que vous a fach tous riches. Per aquesto occasion non seres plus tant chiches. Aussi ben un tal cop non vous faudra jamais.

² Je n'ai pu, malgré mes recherches et celles que d'obligeants amis ont hien voulu faire pour moi, à Paris et ailleurs, me procurer la traduction de Paschal Robin.

[·] Le 11 février 1592. Voy. César de Nostredame, p. 918; Bouche, II, 763.

^{**} Pron. criaturo, en trois syllabes? on corr. de bono?

^{· · ·} Corv. e lou luec vont ?

La description de la Sainte-Baume, qui précède immédiatement, dans la Cosmographie de Belleforest, les vers de Balthazar de la Burle, m'a paru assez intéressante pour mériter d'être également reproduite. La voici donc avec la pièce du poète provençal. J'ai corrigé dans celle-ci quelques fautes d'impression, mais en indiquant toujours en note la leçon rejetée. On remarquera, pour l'a final atone, la triple graphie a, o, e. Je n'ai rien changé sur ce point à l'édition de 1575.

« Entre Aix et Marseille est ce lieu tant renommé pour la solitude effroyable et pleine de ce je ne sçay quoy qui esgare les sens de toute affection charnelle, à cause de l'aspreté de la solitude, à sçavoir la Baulme, qui est l'oratoire ancieu où jadis la glorieuse Magdaleine feit sa penitence, et où elle rendit son esprit à Dieu, ainsi que porte son histoire, et la description duquel lieu il faut vous exprimer, au moins mal qu'il nous sera possible.

» Ce mont solitaire, et tout pierreux, regarde Nice au Levant, au Ponent Marseille, au Midy la mer, et au Septentrion la cité du patrimoine de S. Pierre, c'est à sçavoir Avignon : et s'estend jusqu'à trois mille pas en hauteur: puis s'estend en sa longueur du Ponent à l'Orient, par l'espace de dix mille pas, tellement cisé et inaccessible. qu'on jugerait que ce soit quelque effroyable mur empeschant l'advenue de la sacrée grottesque de la penitence de saincte Marie Magdelaine: veu que il s'esleve, tout ainsi avec ses pointes, comme si c'estoient deux haultes tours, et le mur ainsi cisé, courant de l'une à l'autre de ces pierreuses forteresses. Au pied et racine de ce grand et hideux rocher est la grottesque penitentiale eslevee autant qu'on scauroit jetter une pierre, aiant son regard, et ouverture vers l'Occident, et faite tout ainsi que la voulte et gueule d'une fournaise; devant l'entree de ceste spelonque, n'y a point guere grand espace, et au dedans à main gauche on voit une grande pierre, s'eslevant de terre au beau mi lieu de la grottesque, qui va se perdant, et abaissant peu à peu au dedans de la mesme spelonque. Et entre ceste pierre, et l'extremité de la grotte y a une tres-belle fontaine, tres-froide à la toucher, mais tres-plaisante et tres-salutaire à boire, qui jamais ne tarist, et toutesfois l'eau de laquelle, qu'on puisse apercevoir, ne s'espand point hors ceste chambre pierreuse. Sur ceste pierre (ainsi que court le bruit commun) souloit se tenir la Magdaleine, et pour vacquer à contemplation, et pour reposer lorsque le sommeil la surprenoit: aussi v voit on une image d'icelle reposant, et tenant les veux ouverts, qu'on dit y avoir esté mise par S. Maximin. Et ce qui est de merveilleux en ce lieu, est que comme le roch soit humesté de toutes parts par l'eau distillant goute à goute du hault, si est-ce que jamais ceste pierre ne se sent de telle humidité, et distillation, ains

est seche en tout temps, quoy que ces naturelles goutieres aient les ouvertures aussi bien sur ceste pierre que sur le reste de la grottesque. Laquelle sans mentir je trouve admirable, tant pour l'assiette et forme d'icelle, que pour les choses rares qui y sont, et plus encor pour l'esgard de ce miroir de penitence qui y a finy ses jours en l'amour et contemplation de son Dieu, et sauveur, qui est aussi le nostre: en memoire de quoy ce grand poëte Toscan, Petrarque, visitant ce saint lieu, et touché de devotion y mit les vers latins qui s'en suivent:

Dulcis amica Dei, lachrymis inflectere nostris, Atque humiles attende preces, nostræque saluti!...

» Cet enthousiasme, et sacré transport d'esprit du poëte Toscan a saisv un de mes amys, lequel provençal de nation, et voisin de ceste

1 Ces vers de Pétrarque sont trop connus pour qu'il paraisse nécessaire de reproduire ici la pièce entière. En voici du reste une traduction inédite en provençal moderne, que mes lecteurs trouveront, comme moi, fort belle, et qu'ils me remercier ont d'avoir obtenue, pour eux, de l'amitié de l'auteur.

Vers à la Bènurado Mario-Madaleno

Pren, amigo dou Crist, à grat nòsti lagremo Mesclo d'umbli preguiero, e sus noste salut Viho, Lou pos: ès pas pèr rèn que Diéu, o femo, Te leissè sus si pèd delarga ti senglut, Li seca 'mé ta como e ti poutoun amaire E veja sus sa testo à boudre li perfum; Es pa 'n van que, dou cros escap e triounflaire, A tu youguè parla, sourrire avans degun; Lusour que, long di siècle, eternamen dèu cegne La cardacho dou rei de l'Oulimpe estela! Tavié visto, arrapado à sa crous, - e sèns cregne Dou fube di Jusiéu lou ferous bacela Nimai, cent fes plus dur que li cop, li blastemi, -Desbranda, dins ta lagno ardido, si claveu Doulourous, aseiga si plago de ti gèmi, De ti poung afebri clapa toun pies de nèu, Derranca toun péu d'or eutre ti det d'evori; Tout acô l'avié vist, dou tèms qu' emè pavour Fugissien lis aposto, e n'en gardè memòri. Tambén, le chausigue proumiero en sa favour. Meme adaut remounta, l'aguères per coumpagno, E, sièi lustre à-de-reng, sens aurre per soulas, De-vers ta Baumo Santo, as begu soun eigagno, As sadoula toun amo à si divin rep is.

saincte solitude, et homme autant diligent en recerches, comme il a l'esprit bon, et l'àme pleine de piété, c'est le sieur Balthazar de la Burle, varlet de chambre de Monseigneur l'illustrissime cardinal de Bourbon : a fait des vers en sa langue naturelle, lesquels aiant trouvez autant bons, numéreux et poétiques, que d'antre qui secut faire en latin, françois, toscan ou castillan, je n'ay voulu aussi frauder le lyseur du plaisir de ces vers, lesquels j'ay laissé en leur naiveté : que si quelques uns ne les peuvent gouster, ou entendre, pour n'avoir cognoissance du stile et propre langage provençal, qui est celuy qui a apris la poesie vulgaire aux Italiens, ainsi que les anciens larcins des plus excellens poètes Florentins le monstrent: je me mettray en peine, à la seconde édition, de les traduire au moins mal que pourray; mais pour ceste heure, vous les aurez en leur naiveté, lesquels sont tels que s'ensuivent.

Pelegrin ben houroux, non regretis ton viagi
Ny d'estre de trop luench vengut a l'harmitagi
Que vezes fabricat dedins aquest avenc.
Considero et contemplo com, en luec tant ombrenc.
Una frema fragilla, crentiva, temerouza,
Habitavo soletta en tal baulma ombraiousa,
Subjecta d'aquel temps plus qu'aras al gros frech.
Per estre descuberte al vent en tout endrech.
Jamay per ¹ grant estiou que fes, ny calour fouorta,
Lous rayons del soleil non toqueron la pouorta,
Car lou roch cavarel, encins qu'una cabana,

La bòri que s'escound sout la roco gelivo
Te semblavo un palais, e dóu hos souloumbrous
L'ourrour, coume un jardin flouri, t'éro agradivo.
Aqui, clauso emé joro, e ti long cabel rous
Pèr soul viesti, as soufert trento sourni desèmbre.
Aquito as mespresa la pou e la frejour.
Lou fam, lou géu, la peiro ount pausavon ti membre,
Tout èro dous, is ine de l'Espèr, de l'Amour!
Aqui, linen dis uman, uno ardado angelico,
Sèt vonto cade jour, vers toun amaire car.
T'enartavo, disènt de celestin cantico,
Qu'ères digno d'ausi, duns ta presonn de car.
A tu lausengo, ause quan te suplico.

A. DE GAGNAUD.

Courbo son front humid devers la tramontana. Que ly fa distillar l'aiga como un glasson, Frejo per tout coustat sinon qu'en un canton. Donte la benhurouza, quant lou jourt ly mancava. Comme humana la nuech doulxament repauzava. Puis revengut lou jourt, lous angis la portavon Ben plus hault que lou roc, apres la repauzavon A son premier istat en grant contentament, Et de lours mans prenia son past et norriment. Jamay per malvais temps que fessa, ny fredura, Autre abit non avia que la siou cabellura, Que commo un mantel d'or, tant eran 1 bels, et blonds. La coubria de la testa fin al bas des tallons. Mais l'ardour de l'amour qu'a son vray Diòu portava, Per malaize qu'agues, non si decontentava. D'un rocas frech et dur, tout moisit de froidura. En fazia son cabez; et sus la terra dura La moussa ly servia de coussera et de pluma, Quand ben de son jovent non fousso sa coustuma. Puis l'eonrre tout entour estendio sous fulhagis, Dins l'ostal sollembroulx servia de cortinagis, Argentat per dessus de cinq cens mille trassas, Rustiquement aubrat pert art de las limassas. Essi puis en tout temps la luno et les estellas. Per esclardar l'avenc, ly servion de candelas. La ferour de la nuech, ny crit d'ausel sauvagi. Ni lous brams das ferams qu'abitan al boscagi, Et mancou lou reton que lou grant laux donava. Quant l'esfors dal labech calque roc desbansava. Per tempesta, per glaich, per fouldre, ny per flama, Ny per2 l'esfort dal tron qu'apres son ullau bramo. Non s'en esbaïguet, mais tant3 plus ly agradavo: Tout ly 4 semblava bel, ren 5 non l'aferiavo. Car l'amour de son Dieu l'avia al cor tant ferida Qu'eissi trenta ans complitz faguet obstero vida. En contemplan aquel que, per ella, retraire Fet Lazare d'enfert, son legetime fraire.

t gram. - 2 par. - 3 taint. - 1 luy. - 5 rien.

Aquel tout ponderous, que de sa trista vida L'avia per sons sermons santament convertida, Et que l'avio tojourt envers tous excuzado Quand lo Farizian en tout l'avvo accuzado. Puis en croux clavelat veguet tout nud estendre Per los felons judious², et soun sant coustat fendre. Quand fou resuscitat, ly faguet l'advantagi Davant qu'a tout humain de lou veire 3 al vizagi. A toute houre del jourt en aultre non sonjava, Qu'a son cor redemtour que tant la carejava: Loqual, avent esgard a sa grand repenténcy!, A vogut meetre fin a tallo penitency, En abreoujant lou cours de sa mortalla vida. Lous angis l'an au cel 3 hurousament ravida, Davant la majestad de Dieu l'an presentada, Donte per tout jamay en glory és coronada. Augual ty preguan tous, hurouzo Magdaleno, Que faces envers el que non sentan la peno De l'enfert eternal, mais que nous fasse gracy, Qu'en son sant Paradis lou veguan tous en faci.

» Vous ayant ainsi descrit asses par le menu ceste sainete et solitaire grotesque de la penitence de la Magdaleine et ayant reconvert le plan du lieu et roch de la Baulme, n'ay voulu faillir de le vous mectre iey, afin que le voyant il vous souvienne des fautes et de la conversion de ceste penitante, et de celuy père de grace qui luy pardonnant la feit digne de sa gloire 6.»

¹ augo. - 2 judions. - 3 lon veiro. - 4 repentiey. - 5 col.

⁶ On voit en effet au milieu de la feuille une gravure sur bois représentant le grand plant et vray pourtrairt de la Baulme. Les vers de Burle sont imprimés sur deux colonnes des deux côtés de la gravure.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS (Suite et fin)

Appendice

SUR LES TRAVAUX DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP, DU PRÉ-SIDENT DE MAZAUGUES ET DE JEAN DE CHASTEUIL-GALLAUP, CONCERNANT LA LITTÉRATURE PROVENÇALE.

I

Pierre de Chasteuil-Gallaup, dont il a été longuement question cidessus, avait composé, comme on le sait depuis longtemps par d'assurés témoignages ⁴, une histoire des troubadours, à laquelle il avait ajouté celle des poëtes provençaux qui avaient véeu jusqu'à lui ². Le ms, de cette histoire, qui n'a jamais été imprimée ³, après avoir appartenu au président de Mazaugues ⁴, se trouvait, paraît-il, en 1770, chez le libraire David, à Aix ³; la trace s'en perd à partir de ce mo-

² II avait composé lui-même des vers provençaux, entre autres une ode à Louis XIV, sur la prise de Maestrich, qu'on peut lire au t. VIII, p. 314 de la Continuation des mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolets.

^{**} Supplément aux Essais de littérature (1703), p. 149; le P. Lelong, Bibl. hist. de la France, n° 47258; Du Cange-Henschel, III, 220, sous felonia; Ibul. VII. 450 (Table des auteurs); Pierre de Chasteuil lui-même, Réflexions sur le libelle intitulé « Lettre critique de Sextus le Salyen...», p. 45; Rouard. Notice sur la bibliothèque d'Aix, p. 273; etc.

³ De Remerville S. Quentin, ami de Pierre de Chapteuil-Gallaup, qu'il avait soutenu dans sa lutte contre Joseph de Haitze, écrivait le 22 avril 4706 à l'ant quaire et érudit arlésien Raybaud : « L'Histoire des Troubadours de M. de Chapteuil n'est pas encore imprimée. C'est un ouvrage curieux qui mériteroit bien de voir le jour ; mais la misère des imprimeurs est souvent la cause que de très bons ouvrages restent dans l'oubly. » (Bibl. d'Arles, recueil de Bonnemant intitulé Provence.)

⁴ Yoy. Du Cange-Henschel, t. VII, p. 150. Mazaugues y renvoie lui-même, dans une des notes dont il sera question ci-après : « N. Renaud, les Chastes Amours. Voy. Histoire des Troubadours, par Chastueil. ms. »

⁵ Rouard, ouvrage cité, p. 279.

ment-là, et il y a lieu de craindre qu'il ne soit perdu; mais quelques fragments en ont peut-être été conservés.

M. Paul Arbaud a acquis dernièrement un recueil ms, composé de notes et notices de toute main et de tout format, concernant des poëtes ou écrivains provençaux, et qui ont été rassemblées et mises en ordre par Fauris de St-Vincent. Dans le nombre se trouvent cinq notices sur des troubadours, qui sont évidemment des fragments détachés d'un seul et même ouvrage, et qui ont toute l'apparence de copies mises au net pour l'impression. L'écriture 1, le papier et le format sont les mêmes. Je suis très-porté à croire que ce sont des fragments de l'ouvrage de Pierre de Chasteuil. Deux de ces notices renferment des extraits des poëtes qu'elles concernent, ce qui s'accorde bien avec les indications du Suppliment des Essais de l'ittérature 2, du P. Lelong 3 et des continuateurs de Du Cange 4. Si les trois autres n'en contiennent pas, c'est que l'auteur n'avait rien trouvé dans son ms, des poètes auxquels elles sont consacrées.

Ces cinq notices sont celles de Girant de Borneil, de Guilhem de Montagnagout, de Perceval et Simon Doria, de Boniface de Castellane et de Raimon Féraud. Les trois dernières se fondent exclusive-

- ** C'est une grosse et très-lisible écriture, qui paraît celle d'un copiste ; il y a des corrections d'une autre main, probablement celle de l'auteur.
- ² « C'est un ouvrage qui ne peut estre imprimé que sous les yeux de l'anteur, à cause des citations provençales dont il est rempli. » P. 149.
- 3 « Histoire des troubadours ou poëtes provençaux continuée jusqu'à présent, composée sur les anciens mss. et sur des mémoires particuliers par Pierre de Gallaup, se de Chastenil qui a ajouté à chaque vie quelque pièce de chaque poète avec une trad. française). »
- * Une citation de ces derniers nous apprend en effet que Pierre de Chasteuil, sans doute dans sa notice sur Guilhem Figueira, mentionnait le sirventes de ce poëte Nom laissarai per paor *, et en rapportait au moins un fragment : « Felonia... fraus, quo sensu occurrit in stat. (?) apud D. de Chastueil-Gallsatu in Hist. ms. poet. Provinc.

L'engan e la felonia Que mou la falsa clergia. » (Edit. Didot, III, 220.)

⁵ Chacune d'elles porte un numéro d'ordre à l'angle gauche supérieur et une date au-dessous, date évidemment empruntée à Nostredame, et qui a déterminé le classement. Voici ces n°s et ces dates :

Nº 86. Perceval Doria et Simon Doria, 1276.—Nº 87. Montagnagout, 1277.
— Nº 88. Boniface de Castellane, 1278. — Nº 89. Guiraud de Borneil, 1278.
— Nº 90. Raimond Feraud, 1300.

Ce sont donc cinq chapitres consécutifs (86 à 90) de l'ouvrage en question qui ont échappé au naufrage.

* Le ms, 854 de la B. N. est un de ceux qui contiennent ce sirventes.

ment sur Nostredame 1. Quant aux deux premières, elles ont été rédigées d'après un ms, qui paraît être le nº 854 actuel de la B. N². Je les donne iei, maleré leur insignifiance, pour satisfaire la curiosité qu'un ouvrage sur les troubadours, composé vers 1700, doit naturellement éveiller chez ceux qui s'intéressent à l'histoire des études provençales.

MONTAGNA COT 3

Il est peint vetu de bleu, jouant de la harpe 4.

Je ne sçay pas pourquoy l'Auteur de notre manuscrit ne nous a rien apris de l'Etat ny de [la] vie de ce Troubadour duquel il a recueilli quelques chansons et a comme Nostradamus ne l'a pas mis au nombre de ses poetes et aprimere de le reconoitre dans ses ouvrages, où il paroit dans la première de ses chansons qu'il n'étoit pas amy des eclesiastiques et qu'il vivoit sous le regne d'Alphonse premier, roi de Castille, dit l'Astrologue ou le Sage. On sçait que ceroy fut eleu Empereur

- ⁴ A la fin de la notice sur Boniface de Castellane, l'auteur renvoie « à l'article » du « Moine de Montmajour », dont il reconnaît parfaitement l'identité, comme il paraît par ce qu'il en dit, avec le moine de Montaudon (cf. ci-dessus, t. XXIII. p. 74, note 2). Il ajoute: « Il ne reste aucun des ouvrages de Boniface. » Ce qui veut dire qu'il n'y en avait pas dans son ms.*
- ² C'est pent-être le seul dont l'ierre de Chasteuil-Gallaup, malgré ses dires, ait eu réellement une copie. Il ne parle jamais en effet que d'un seul ms., et nous savons avec certitude qu'il possédait une copie du ms. 7225 (aujourd'hui 854). Le président de Mazaugues, qui en devint plus tard le possesseur, le dit expressément dans un passage que je citerai plus loin. Il faut en conséquence rectifier ce que j'ai dit ci-dessus, t. XXIII. p. 70, du ms. de Fauris de S.-Vincent, identifié avec la copie du ms. (réel ou prétendn) du Louvre. Le ms. de Fauris de S. Vincent était le même que le ms. de Mazaugues. Cf. Raynouard, Choix, I, 440, et J. Beauquier, les Provençalistes du XVIII* siècle, p. 29.
 - 3 Même forme dans le ms. 854.
 - 4 Sic dans le ms. 854.
 - 5 La vie de ce troubadour ne se trouve pas dans le ms. 854.
 - 6 Hyen a trois dans le ms. 851.
- 7 Chasteuil est excusable de ne pas avoir reconnu ce poëte dans le prétendu Guilhem de Agoult de Nostradamus.
- * Cette chanson est la seconde dans le ms. 854. Mais elle pouvait être la première dans l'extrait de ce ms. que possédait Chasteuil.
 - Il n'y en a pas dans le ms 854

dans le mois de janvier de l'an 1257, dans le temps que Richard, dont nous avons déja parlé[†], avait été aussy eleu Empereur. Notre roy de Castille se contanta de prandre le nom d'Empereur sans jamais sortir de ses Etats: ce qui donne une époque certaine que Montagna Cot vivoit de ce temps. Voicy comme il parle du clergé:

Per que volh clers tan bella vestidura, Ni per que volh viure tan riquemeu? Ni per que volh bella cavalcadura? Qu'el saup que Dieus volt viure paubramen! Ni per que volh tan l'autruy ni enten Qu'el sap que tot can met ni can despen Per son maniar, & son vestir vilmen Tolt lo als paubres, si non ment l'Escritura?.

« Pourquoy est ce que les cleres veulent etre sy bien vetus, et vivre si richement. Pourquoy veulent ils avoir de si beaux chevaux? Ne scavent ils pas que Dien a voulu vivre pauvrement! Pourquoy veulent-ils avoir le bien d'autruy, soit a leur table, soit à leur habillement? Ils l'ostent aux pauvres, sy l'Escriture ne ment, »

Voicy l'envoy qui me semble établir ce que je dis de ce troubadour:

Reys Castillans, l'Emperis vos aten Mas sai disen seigner qu'aten demen Cui de Bretos de qu'es mout gran rencura Car daut rey ceinq quant un gran fai ciapren Qu'el traga cap on sega l'aventura³.

"Roy de Castille, l'Empereur vous attend, mais on dit cependant que le Breton s'en dit le Seigneur, ce quy fait murmurer beaucoup du monde; car je crois qu'un grand roy ne doit pas faire une grande entreprise de laquelle il ne viene a bout & du succez de laquelle il ne soit asseuré."

¹ Vraisemblablement, comme chez Nostredame, dans un chapitre spécial où Richard Cœur-de-Lion était peut-être confondu, comme chez celui-ci, avec son neveu.

² C'est le troisième couplet du sirventés *Per lo mon fan l'us dels antres rancura*, qui a été publié par Raynouard (*Choix* v., 333), probablement d'après le ms. 856.

³ Je transcris ces vers tels que Chasteuil les a lus. Il est sans doute su-

Le Breton duquel il parle était Richard d'Angleterre beaufrere de S^t Loüis, qui dans ce temps s'étoit allé faire coronner roy d'Allemagne.

GUIRAUD DE BORNUEIL

Il est peint fort jeune et en robe blue 1.

Quoy que Jean Nostradamus ayt écrit que Giraud de Bornueil etoit gentilhomme, il est toutefois asseuré qu'il etoit de basse naissance, Limosin d'origine, né dans le chateau de Sidueil, qui apartenoit au vicomte de Limoges. Mais s'il n'etoit pas illustre par sa naissance, il etoit homme de beaucoup d'esprit et de jugement, et très scavant dans les belles lettres. Il n'y avoit aucun troubadour qui l'eut precédé qui luy fut égal, et ceux qui sont venus après luy n'ont jamais aproché de son scavoir et de son mérite. Ce fut pour cella qu'il fut apellé leur maistre, comme il l'est encore de tons ceux qui connoissent la délicatesse de sa poésie, ou l'on remarque une grande justesse et beaucoup de sentiments amoureux que Pétrarque qui l'a si bien imité et qui a puisé dans ses œuvres toute la finesse de ses vers, dit en parlant de luy que c'etoit un des plus scavants poëtes de son temps². Son occupation ordinaire etoit de travailler pendant tout l'hiver a ses poésies, et de suivre pendant tout l'été les cours des princes, accompaigné de deux musiciens ausquels il faisoit chanter ses chansons. Il ne voulut jamais s'assujetir au lien du mariage, et il distribuoit les presents que luy faisoient les princes et les seigneurs a ses pauvres parents, ou a l'Eglise de la ville de sa naissance qui etoit dédiée a St Gervais. Il n'y a point d'autre difference en la vie que Nostradamus a ecrite de ce poëte. Les manuscrits

pertiu de faire remarquer qu'il faut corriger v. 2-3 atendemen Fai, v. 4, taing, et modifier en conséquence la traduction. Inutile également de relever méprise de Chasteuil concernant « le Breton », où il croit voir Richard d'Anglela terre. Il n'y a là qu'une allusion à cette vaine attente d'Artus par les Bretons devenue proverbiale au moyen âge.

¹ Sic, dans le ms. 854 de la B. N.

² Pétrarque ne dit rien de pareil. Chasteuil ne fait ici, au reste, que développer Nostredame, en renchérissant, selon son habitude, sur ce dernier

dont il s'est servi etants conformes a celuy que j'ay en main. Il y ajoute seulement que ce troubadour mourut l'an 1278. Il reste quarante six chansons de ce poëte et quelques sirventes⁴. Je mets icy la première stance de la première ²:

Aquest terminis clars e gens Que tan desirar e volguts Deu esser ab ioi recebuts, Chacun en sia jausens Car uen estats Ab sais clartas A cui non plats Coi el solats Non es amats ni amaire,

« Ce temps si clair et si agréable, tant désiré et tant souhaité, doit etre receu avec joye. Que chacun s'en rejouysse; l'esté vient avec ses clartés, et celuy a qui la joye et les plaisirs ne plaisent pas, n'est ny aymé, ny amoureux. »

Pierre de Chasteuil-Gallaup nous a appris lui-même le sujet d'un autre chapitre de son ouvrage dans un passage, que j'ai déjà signalé plus haut (p. 72, note 1), de ses Réflexions sur le libelle intitulé: Lettre critique de Sextus le Salyen à Euxenus le Marseillois. Voici ce passage:

Et a ce que notre critique adjoute que ce dernier [Raimond Berenger, frère d'Alfonse II, roi d'Aragon] avoit été célébré sous le nom de Pierre de Provence, où a-t-il fait cette découverte? Car nos anciens assurent que ce roman composé pre-

⁴ Le ms, 854 est divisé en trois sections. La première, consacrée aux chansons, en contient 48 de Giraut de Borneil; la troisième, qui est celle des sirventés, n'en a qu'un seul de ce troubadour.

² Cette chanson est la second dans le ms. 854. Elle a été publiée mainte fois.

³ Lesquels? Pierre de Chasteuil aurait bien dû les nommer. Dans un recueil ms. de la bibliothèque de Carpentras dont il sera parlé plus longuement a l'article suivant, et qui se compose en grande partie de notes et copies diverses provenant des Chasteuil, on trouve quelques lignes sur le même sujet, dont l'auteur, — peut être Pierre de Chasteuil lui-même ou son père, — est moins affirmatif à cet égard. Les voici: « Pierre Sylva ou Selva avoit servi le comte Remon.... et fait le voyage d'Italie où les Syenois ayans reconnu sa valeur l'establirent leur maistre de camp contre les Florentins. Apres beaucoup de

micrement en vieux vers provençaux, et traduit ensuite en langue françoise, avoit été fait pour Pierre de Selva ou de Silve, lequel apres avoir servi longtemps sous le comte Raimond Berenger premier, fit le voyage d'Italie, où son mérite et sa valeur l'ayant fait connoître, les Sienois le choisirent pour leur mestre de camp general, en la guerre qu'ils avoient contre les Florentins: qu'il n'etoit nommé en ce païs que le Provençal, ou Pierre de Provence. Et il ne me sera pas difficile d'en rapporter la preuve dans mon Histoire de la poésie provençale par l'original ms. de ce roman.

L'original ms. de ce roman! Pierre de Chasteuil m'a l'air de promettre ici beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir, et il serait, à mon avis, fort imprudent d'admettre, sur son seul témoignage, que l'original provençal du joli roman de Pierre de Provence et de la belle Magnelone existat encore, en effet, au commencement du XVIIIe siècle.

Π

Le recueil ms. de M. Paul Arband, outre les cinq notices dont je viens de parler et que je crois être autant de chapitres de l'ouvrage perdu de Chasteuil-Gallaup, renferme divers extraits, de mains différentes, concernant des auteurs provençaux. Ces extraits proviennent, pour la plupart, de la Bibliothèque françoise de Lacroix du Maine et de celle de Du Verdier. Dans le nombre se trouvent cinq feuillets doubles écrits de la main du président de Mazaugues, et qui contiennent un certain nombre de notes plus ou moins sommaires sur divers troubadours. La plupart de ces notes sont informes; mais quelques-

beaux faicts et la victoire de Montapere [lis. Montaperto] il fut à la fin prisonnier; on lui coupa le cou et sa teste fut mise au bout d'une lance, fut portée par tout le camp. Il n'estoit nommé que le Provençal (Landyn). On croit que le roman de la Belle Magnallone est faict pour ce Pierre de Provence. »— Il y a ici une confusion, inconsciente ou volontaire, entre le Pierre de Sylva, réel ou prétendu, dont il est question, et un personnage différent. Voici le passage de Landino (Commentaire de la Divine Comédie, Pury., XI, 121). auquel, évidemment, on renvoie: « Costui fu Messer Provenzano Salvani. Senese, il qual fu signor di Siena. Et trovossi vincitore alla rotta di Monteaperto, Dopo nel mille dugento sessantanove con mille quattrocento cavalli e otto mila pedoni assediò Colle. Ma il Fiorentino essercito lo soccorse, e ruppe i Senesi.......Provenzano fu preso, e tagliatoli il capo, e fitto nella punta d'una lancia, portato per tutto il campo. »

unes sont de vraies notices, composées et rédigées, et amenées au degré probable d'achèvement que l'auteur voulait leur donner; des chapitres tout prêts, en un mot, à prendre place dans l'Histoire de la littérature provençale qu'il avait entreprise 1. Telles sont celles du Dauphin d'Auvergne, de l'Evêque de Clermont et de Peirol (le prétendu Peire del Vernegue de Nostredame). Sur ce dernier poëte, il v a même deux notices, l'une qui est, comme je le suppose, la définitive, l'autre qui est le premier jet de celle-ci. Ces fragments et ces brouillons de l'ouvrage, resté sans donte inachevé, du président de Mazaugues, ne peuvent du reste nous apprendre rien de nouveau, l'auteur n'y mentionnant, et n'ayant connu, à ce qu'il parait, aucun ms. que nous n'ayons encore. Mais ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de nos études, dont ils constatent le progrès sensible dans l'espace de quelques années, de Pierre de Chasteuil (1644 — 1727), qui copiait presque partout Nostredame, à Thomassin de Mazaugues (1681 -1743), qui rejetait sans hésiter les fables de ce dernier, même les erreurs d'historiens plus autorisés (tels que Baluze), et ne s'en rapportait qu'aux documents originaux². Je crois en conséquence devoir donner ici, pour que chacun puisse se rendre compte du progrès que je signale, la notice de Peire del Vernegue (Peirol), dans la rédaction que j'ai plus haut qualifiée de définitive 3.

- 1 Voy. J. Beauquier, les Provençalistes du XVIIIe siècle, pp. 8, 10, 17.
 A la marge supérieure de l'une des notices dont il est ici question, celle qui concerne Giraut de Borneil, laquelle était probablement en tête des autres, avant le classement alphabétique qui les a dispersées dans le recueil de M. Arbaud, Fauris de S. Vincens a inscrit ce qui suit : « Notes sur les troubadours et l'ouvrage de Nostradamus, » Le but principal de l'auteur paraît avoir été, en effet, de signaler et de réfuter les erreurs et les lables de Jean de Nostradame.
- ² Ce que faisaient aussi, comme on l'a vn par l'intéressante correspondance publiée par J. Beauquier (les *Provençalistes du XVIII* siècle, passim), ses contemporains Caumont, la Bastie, Sainte-Palaye et Falconet.
- 3 Voici, par ordre alphabétique, les noms des troubadours que concernent les notes et notices de Mazangues réunies dans le recueil de M. Arbaud. Je conserve l'orthographe de l'auteur et ajoute çà et là quelques extraits:

Arnaud Daniel, Ce n'est ni Montaudon ni Montanjour qui a fait la chauson, mais Peire d'Auvergne. C'est le 7°, Je le crois Auvergnat ou Limosin. (Article complet.)

Le Dauphin d'Auvergne.

PEYRE DEL VERNEGUES¹

On ne seauroit s'empêcher sur cet article de faire remarquer une faute de Nostradamus qui par un zele aveugle pour

L'Eveque de Clermont.

Girant de Bourneilh.

Guilhaume de Riba.

Peyre Roger. C'est un vray roman que sa vie dans Nostradamus...Il est le 2º dans le ms. du Roy [854 actuel]. Sa vie conforme à celle du Vatican [auj. 12473 de la B. N. à Paris.]

Grimoars Gaumars. C'est celuy dont Nostradamus parle à l'art. de Gnilhem Adhemar, qu'il a travesti ou du moins confondu. Ce n'est point Montaudon qui l'a critiqué, mais Peire d'Auvergne, le 6°. [En marge de cet article, ici reproduit en entier: Examiner.]

Guillem de St Didier.

Perdigon.

Pierre Cardinal.

Savaric de Mauleon. Poitevin et non Anglois. Chastueil, p. 21. [C'est au Discours sur les arcs triomphaux que Mazaugnes renvoie ici; il mentionne en outre simplement, en renvoyant an même ouvrage, Ugo de la Bacalaria, Ildefonse (tenson avec Girand de Borneil), Azalais de Porcairagues, Pons de Merindol.]

- Rappelons ici que l'illustre Peiresc, grand-oncle du président de Mazaugues, s'était aussi occupé des troubadours et en général de la littérature et de la langue provençale: « Multa quoque disseruit de vocabulario quodam et grammatica linguæ provincialis, prout se l'etrarcha tempestate habuerat (videlicet postquam utrumque obtinuit ex bibliotheca Florentina que S. Laurenti dicitar), itemque de poetis provincialibus, qui Trobadores (quasi dixeris inventores) appellati sunt, eo videlicet tempore, quo principes etiam ac Reges linguam Provincialem excolebant. Quo in argumento fuit non parum ad jutus indicibus librisque missis ab erudito comite Friderico Ubaldino apud cardinalem Barberinum commorante. » (Viri illustri N. C. Fabricii de Peirescvita, per Petrum Gassendum, p. 312.)-C'est évidemment du Donat provençal qu'il s'agit dans les premières lignes de cet extrait. La copie qui fut faite pour Peiresc du ms. de la Laurentienne, carce fut sans doute une copie seulement qu'on lui envoya, et non l'original lui-mème, ne serait-elle pas celle que possède la B.bl. nationale (no 7534 du fonds latin)? Quant aux dissertations de Peiresc et sur cet ouvrage et sur les troubadours, il y a lieu de craindre qu'elles ne soient perdues. Rien de pareil en effet n'a été signalé ni dans la bild, de Carpentras, ni dans auenn autre des dépôts publics qui possèdent des mss. de l'illustre savant.
- ¹ En marge de la première rédaction de cette notice, on lit: Art. 3; ce qui est justement le n° du chapitre consacré à Peyre del Vernegue dans les Vies de Nostredame.

sa patrie a voulu donner à ce troubadour une origine provensalle contre la vérité de l'histoire, défaut dans lequel il est tombé souvent dans ses ouvrages. Le vray nom de ce Peyre del Vernegues est Peirols d'Auvergne, le même dont Crescimbeni parle p. 211. Sa vie, tirée du Ms. du Roy Cod. 7698, qui est rapportée par Baluze dans les preuves de l'Histoire de la maison d'Auvergne¹, lui atribue une partie des circonstances qui sont dans Nostradamus, sur son amitié avec le Dauphin, sur son amour pour sa sœur, et sa retraite, en sorte qu'on ne peut pas s'y méprendre, et que c'est absolument la même personne. Nostradamus avoit été de meilleure foy dans l'original Ms. que j'ay ², car il le nome *Peirot*, et suit a la letre cette vie du Ms. du Roy, conforme à celles du Vatican ³.

Il etoit d'un chateau dit Peirol, pres de Rochefort en Auvergne, ville qui estoit comprise dans les terres du Dauphin, suivant le dénombrement qu'en fait Baluze'.

Cet autheur a relevé la meprise de Nostradamus d'avoir fait ce poete natif de Vernegues; mais il est tombé luy meme dans une autre, en le confondant avec Peyre d'Auvergne dit le Vieux, natif de près de Clermont, plus ancien que luy, faute dans laquelle quelques autheurs sont tombés 6.

La sœur du Dauphin dont ce poëte fut amoureux se nomoit Assalide d'Auvergne⁷, mariee à Beraud, seigneur de Mercucur, d'une des principales maisons d'Auvergne, dont étoit sorti S¹ Odilon, abbé de Clugny, vivant sur la fin du 10° siecle ⁸. Nassal est mis pour Donna Assalide. Le Ms. du roy [qui] la nomme

¹ T. II, p. 252.

² Cet original ms., premier jet de l'ouvrage de Jean de Nostredame, est conservé dans la bibl. d'Inguimbert, à Carpentras. Je l'ai reproduit en entier dans mon édition des Vies.

³ Aujourd'hui nº 12473 de la B. N. (anc. Vat. 3204).

⁴ T. 1, p. 158, p. 65.

⁵ T. I, p. 159.

⁶ Mazaugues lui-même n'avait pas su s'en défendre dans la première rédaction de cette notice: « Les anciens mss. de la bibliothèque du Roy le noment Peyre d'Alvergne, au raport de Baluze, qui est son véritable nom, ainsi que les aventures de son histoire le démontrent. »

⁷ Baluze, t. I, p. 65.

⁸ Ibid., t. l. p. 28.

Sail de Claustra, et son mary Berant de Mercuor, et non Bernart, atribue la jalousie non à son mary, mais au Dauphin, par un principe d'honneur, pour la reputation de sa sœur, et ne parle pas de sa retraite en Provence, dont les circonstances rapportées par Nostradamus, sur la foy du moine de S' Cesaire, qui n'existe plus 1, et qu'il avoit retranchées dans l'original Ms. que j'ay, me paroissent fabuleuses, surtout ce mausolée au Vernegues, qui a un faux fondement, sçavoir qu'il etoit seigne de ce lieu, village dans la viguerie d'Aix, et diocese d'Arles. La chronologie même ne s'y accorde pas beaucoup, car difficilement peut-il s'être retiré en Provence et y avoir fleury en 1178, puisque le Dauphin avec qui il fut en grande amitié n'est mort qu'en 1234 et n'a succedé à son pere qu'en 1168. En sorte que ce poête doit avoir fleuri en Auvergne en 1180 ou environ. Aussi Nostradamus dans l'original Ms., plus exact que l'imprimé, le fait fleurir en 1185.

On ne sçait pas pourquoy Assalide d'Auvergne est nomée de Claustre, comme si cétoit le nom de sa famille ². Baluze tache d'en trouver des exemples dans ces temps là. Ainsi Beatrix, femme d'André de Bourgogne, quoique de la maison de Sabran est qualifiée dans d'anciens actes Beatrix de Claustral, etc.

Le même autheur remarque³ que c'etoient des amours sans vilainie, et que les plus grandes dames se faisoient alors honneur d'aimer les poëtes et d'en être aimées.

Nostradamus, dans l'original ms. avoit seulement dit qu'il étoit fait mention de la prise de Jerusalem par Saladin en une des chansons de ce Troubadour. Il a voulu broder dans l'imprimé, en avanceant qu'il avoit composé un chant exprès sur cet evenement, arrivé en 118.

J'ay dans mon Ms., qui est une copie en abrégé du Ms. des Troubadours de la bibl. du Roy un tenson (qui est le 46e) de ce poëte avec le Dauphin, Lo Dalfin et Den Peirol, et deux chansons, la lre de 6 stances de 7 vers chacune avec l'envoy à la fin de trois vers.

¹ ll faut entendre, évidemment, « dont l'ouvrage n'existe plus. »

² Baluze, t. I, p. 68.

³ Ibid., t. II, p. 159.

Le ms. de la B. N., actuellement coté 854, dans lequel la tenson entre

Cansoneta vai de cors Dir a mi dons que te reteigna Pois mi retenir non deigna¹.

La seconde est de 7 stances de 6, de 11 et de 12 vers plus petits (sic), et est qualifiée sonnet.

Voill un sonet faire 2.

L'on ne doit pas finir cet article sans faire observer une méprise de Nostradamus, en ce qu'il fait fleurir ce poëte du temps d'Alfons, comte de Barcellone et de Provence, fils de Remond Berenguier. Cet Alfons est une personne suposée que cet autheur et César de Nostradamus, son neveu, dans son Histoire de Provence, ont introduit contre la vérité et qu'ils font fils de Remond III, comte de Provence, dit le jeune, et de Richilde. Bouche a prouvé à incontestablement que ce Remond ne laissa qu'une fille nomée Douce, fiancée au fils du comte de Tolose, et morte en bas age, et que cet Alfons n'est autre qu'Ildefons I, Roi d'Arragon, comte de Barcellone, cousin germain du précédent, à qui il succéda au comté de Provence en II66, et mourut en II96. Il etoit fils de Remond Berenguier, comte de Barcellonne, Prince d'Arragon, dit le Vieux, et de Petronille d'Arragon, lequel fut aussi comte de Provence.

Le fonds de cette fable du mausolée de ce Troubadour est tiré de ce passage de Jul. Raymond de Souliers dans ses commentaires sur les antiquités et Histoire naturelle de Provence, duquel ouvrage Nostradamus parle sur la fin de sa preface: « Ernagium cujus meminit Plinius locus est hodie ignobilis et periniquus, quomdam Mausoliro quod nunc dirutum est clarus, a Salono sex milliaria remotus. Corrupto nomine addita littera V. Vernegues apellatur, a tabellionibus latinitatis corrupto-

Peirol et le Dauphin d'Auvergne est en effet la quarante sixième de la série et porte exactement la même rubrique qu'on indique ici.

¹ C'est la chanson Dels sieus tortz farai esmenda (Bartsch, Grundriss, 366, 12).

² Second des vers de *En joi quem demora* (*Grundriss*, 366, 15) Tous les couplets de cette pièce sont en réalité composés uniformément de douze vers de cinq syllabes, sauf la tornade, qui n'en a que quatre.

³ Histoire de Provence, t. II, p. 146.

ribus Vernico. » Ce qui est encore confirmé par Bouche dans sa chorographie de Provence¹, quoi qu'il croye qu'Ernaginum ne soit pas le Vernegues, mais St Gabriel ou bien Maillane.

Ш

Jean de Chasteuil-Gallaup, procureur général en la Cour des comptes, aides et finances de Provence († 1646), père 2 de Pierre de Chasteuil-Gallaup, ne fut pas animé d'un moindre zèle que son fils pour les anciennes gloires littéraires de sa province. Je dois ajouter que ce ne fut pas d'un zèle plus éclairé. Il en donna la preuve en 1624, dans l'ouvrage qu'il publia à cette date sous le titre, — que son fils devait près reprendre de quatre-vingts ans plus tard, sauf la modification imposée par le changement des personnes, — de Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de tres chrestien, tres grand et tres juste monarque Louis XIII, roy de France et de Navarre. Dans ce livre, il est plusieurs fois question des troubadours, et c'est seulement des Nostredame, oncle et neven, que l'auteur s'inspire, sans que l'idée lui soit venue une seule fois de contrôler leurs dires. Il dut avoir à sa disposition au moins un chansonnier provençal, car il rapporte in extenso (p. 16) la pièce de Richard-Cour-de-Lion, Ja nuls om pres. Cette pièce n'a chez lui que quatre couplets, les mêmes que dans le ms. 12472 de la B. N., ce qui doit faire supposer que c'est de ce ms. qu'il l'a tirée, bien qu'il ne donne que la première des deux tornades qui s'y trouvent, d'autant plus que le texte ne présente, du ms. à l'imprimé, que des différences insignifiantes et de celles qui s'expliquent facilement d'elles-mêmes 3. J'ajou-

⁴ T. I, p. 317; p. 132.

² Il était fils de Louis de Galaup, sieur de Chasteuil, auteur d'une traduction des Psannes en vers français, publiée en 1595 sous le titre de *la Péniteure royale*, et grand ami de César de Nostredame, comme son fils le fut aussi.

^{*} La copie de la chanson de Richard, dont j'ai parlé ci-dessus, t. XXIII, p. 79, note 2, présente exactement le même texte que l'imprimé, ce qui n'arien d'étonnant si, comme il est probable, cette copie a été faite par Jean de Chasteuil Ini-même. Le recneil de miscellanées où elle se trouve (bibl. de Carpentras, add. nº II) se compose en effet, en grande partie, de papiers, notes et extraits divers proveuant de lui et de sa famille. Ainsi on y voit, an fº 7, le dessin d'un monument avec l'épitaphe de Louis de Chastneil, père de Jean ; au fo 208 une homélie sur saint Mitre, accompagnée de la note suivante de l'un de ses fils : « Cette homélie est de feu M. François de Gallaup, mon oncle de sainte mémoire | le Solitaire du Mont Liban, † 1641], et est toute es-

terai que, si j'avais connu le Discours de Jean de Chasteuil! quand j'ai rédigé les articles concernant M¹¹⁰ Lhéritier et Achard (ci-dessus, t. XXIII, pp. 76, 78), je n'aurais pas hésité à exprimer l'opinion que c'est de cet ouvrage, et non directement d'un ms., qu'ils ont tiré l'un et l'autre la chanson de Richard.

Pour revenir au ms. 12472, je remarquerai ici qu'il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce qu'il se trouvât en 1624 en la possession même de Jean de Chasteuil. Ce ms. avait, en effet, appartenu à Jean de Nostredame, et nous allons voir qu'un autre ms. de ce dernier était devenu alors la propriété de l'auteur du Discours sur les arcs triomphaux, lequel en a justement tiré le sujet du chapitre pour nous le plus intéressant de tout son livre. Voici ce chapitre en entier. C'est un résumé très-sommaire, mais très-exact, du roman de Tersin, que M. Paul Meyer a publié en 1872 dans le premier volume de la Romania, sans connaître, à ce qu'il paraît. l'ouvrage de Jean de Chasteuil-Gallaup, qui aurait pu le mettre sur la trace du véritable auteur de ce récit.

TROISIESME ARC.

[P. 21] Tersin, premier comte de Provence, paroît sur le haut de cette machine chargée de tant de harnois divers et de tant de vieilles machines de guerre².

Les crestes sourcilleuses d'une montagne d'armes et de corps entassés l'un sur l'autre en trophée l'élèvent en triomphe et le portent aux cieux.

On void son corps panché sur le long bois de sa pique, et sous ses piés sept roys, deux princes et deux comtes vaincus.

Sur la foy d'un vieux manuscrit provençal, j'ose nommer les roys Archin, Carbuyer, Andegier, Autan, les roys de Tar-

crite de sa main »; au fo 188, une lettre à « M. de Chastueil, conseiller du roy et son procureur général en la cour des comptes, aydes et finances à Aix »; ailleurs, fo 212, une autre lettre d'un sr Marcheville, chargé « par son altesse Monsieur de remercier de sa part M. de Chastueil. » (4 mars 1639.)

! Cet ouvrage manque à toutes nos bibliothèques de Montpellier. C'est grâce à l'obligeance d'un ami d'Aix que j'ai pu le lire.

² La figure qui accompagne le texte représente en cffet Tersin au sommet de l'arc, et comme on le décrit ici. A l'un des côtés de l'arc qu'il domine, ou voit la statue de Raimon Bérenger, dernier comte de la maison de Barcelone; à l'autre, celle de Charles II. Charles I^{ex} ne figure nulle part. L'antipathie que ce prince avait inspirée aux Provençaux durait-elle donc encore au commencement du XVII^e siècle?

tarie, de Troye et de Gallice, les princes d'Hermin et Montarin, les comtes Bygard et d'Agassin, Roys, princes, comtes infortunés que ce jeune prince fit sortir à coups d'espée de la ville d'Arles, où ils s'etoyent relancés fuyans devant ses armes victorieuses ou plustost devant la victoire même.

Les historiens varient étrangement sur son nom. Il en a été appelé Torsin, Vorson, Corson, Torson, Thesin, Tressin, Thursin, Tersin. Le pénible travail de la curieuse et sçavante plume de M. Catel 'semble deffendre à la mienne le rapport de leurs opinions contraires, touchant son origine, ses faicts et son regne. Parmy ces diversités, l'un des plus grands hommes que nostre Province ait vu, autheur de mon ms.. asseure qu'il estoit sarrazin, et que sa valeur, dont rien n'avoit pu soustenir l'effort, fit joug à la fin dans les murs d'Arles, sous les armes invincibles de Charlemaigne; qu'estant prisonnier de ce monarque pieux et magnanime, par traité de paix il fut accordé entre eux:

Que Tersin recevroit le sainct Baptesme et le feroit recevoir a son armée sarrazine; que Charlemagne en échange donneroit à Tersin cette vaste estenduë de la domination qu'on dit avoir été du vieux sceptre de Tolose.

Sa puissance s'etandoit donc que sur toute la Province à qui

» Ce fait, Torsinus alla mettre le siege devant Bayonne...» Cf. la Genealogia dels comtes de Tolosa, publice par le même Catel, à l'endroit cité par M. Paul Meyer (Romania, 1, 60).

⁴ Jean de Chasteuil fait ici allusion au chapitre V de l'Histoire des comtes de Tolove, p. 42, où Catel se défend judicieusement d'accepter les fables accueillies par Nicole Gilles, du Tillet et même le docte président Fauchet, concernant Tersin. Il y cite, en outre,« un ancien auteur ms. », qui dit que Charlemagne « comitem Tolosæ præposuit Torsinum cui Burdigalam, Narbonam et Provinciam, a suis prædecessoribus, licet intidelibus, possessam, restituit»; et un « Sommaire recueil de la création et érection de la comté de Tolose...... extraict des registres de la maisou de ville de Tolose », qui ne paraît pas, à en juger par la langue, antérieur au XVIe siècle, et dont il rapporte ce qui suit : « Et lors en l'an de grace occ. exxvii., en la cité de Tolose dominoit un prince sarrazin nommé Torsinus, homme vaillant et chevaleureux, lequel desirant venir à la foy chrestienne, vint à Charles le grand et se fit baptiser, dont Charlemagne, qui paravant l'avoit despouillé de ses terres et seigueuries pour son idolatrie le restitua en ses dites terres et seigneuries, comme de Tolose, Bordeaux, Narbonne, Provence, et érigea ladite seigneurie de Tolose en comté et pair de France, et fut ledit Torsinus le premier comte chrestien.

apres on donna le nom de Marquisat, delà le Rhosne, par de là Avignon, Narbone, Bordeaux, Poictiers, et tous les environs des Pyrénées.

Les comtes de Provence et de Tolose sont descendus de luy. Rudel en avoit hautement chanté les armes; mais nulle rade, à malheur! pour cette belle pièce, au naufrage universel de nos Troubadours.

Cette saillie faisoit l'inscription de ce valeureux prince:

Hos ego
ME MAGNUS CAROLUS
ILLE ETIAM VICTOR
CAPITI MEO CORONAM
IMPOSUIT
HANC EGO PEDIBUS TUIS.

Et vrayment de quel autre discours pouvoy-je animer cette statue pour saluer le sang de Charlemagne, et celuy qui en porte si dignement le sceptre?

Je ne doute pas que le personnage désigné ci-dessus par Jean de Chasteuil comme « l'un des plus grands hommes de la province » ne soit Jean de Nostredame, et que dans le ms. mentionné il ne faille reconnaître celui qui porte aujourd'hui, à la bibliothèque de Carpentras, le nº 522, et qui est intitulé: So que s'es poqui reculhir dels combes de Prouvensa et de Forcalquier⁴. Ce ms. est tout entier de la main de Jean de Nostredame, et l'histoire de Tersin y occupe les folios 3 à 12. Des deux rédactions que M. Paul Meyer a publiées de ce roman, la première, A, est une copie pure et simple de la partie correspondante du ms. de Nostredame, la seconde en est un abrégé ; abrégé fait,

⁴ On en trouvera de nombreux extraits, parmi lesquels la prétendue histoire de Tersin, dans mon edition de Nostredame, pp. 205-220.

² Ces deux rédactions ont été firees l'une et l'autre du recueil de miscellanées de la bibl, de Carpentras, dont il a été question ci-dessus, p. 77, note 3, et p. 84, n. 3, et elles proviennent probablement l'une et l'autre de la famille de Chasteuil. Je crois même reconnaître dans l'une d'elles, cel e qui n'est qu'un abrégé de l'original (B. de M. Meyer), la main de Jean de Gallaup.

comme le démontrent certaines particularités, que ce n'est pas ici le lieu de détailler, sur l'original même, ou du moins sur une copie autre que A. Du reste, le rôle prêté à Tersin dans ce récit est une pure invention de Nostredame, car le livre vu par lui à Arles et auquel seulement il se réfère, nous le possédons encore (c'est le Roman d'Arles), et on n'y lit rien de pareil. Le nom même de Tersin n'y figure pas. C'est dans Nicole Gilles, écho lui-même d'anciennes traditions toulousaines, qu'il a pris ce nom, avec les circonstances purement fabuleuses ajoutées par Gilles et ses sources au fait, historiquement constaté, que Tersin (ou Chorson) reçut en effet de Charlemagne la counté de Toulouse. Et c'est sur ces données, combinées avec celles du Roman d'Arles, qu'il a bâti son propre roman, dont, par une supercherie d'un autre genre, il s'est plus tard avisé, dans ses Vies des poëtes provensaux, de faire honneur à Jaufre Rudel.

DERNIÈRE ADDITION

L'Évangele de l'enfance de la bibliothèque de Naples (ci-dessus, t. XXI, p. 214) n'est, d'après M. Paul Meyer (Romania, XIV, 307), qu'une popie, faite au XVIII^e siècle, du poëme contenu dans le ms. Libri no 103 (anc. Lesdiguières), lequel, comme je l'ai remarqué moi-mème (ci-dessus, XXVII, 44), n'est pas différent de celui dont M. Bartsch a donné, d'après le ms 1745 de la B. N., l'édition que j'ai mentionnée.

La grammaire provençale de Benedetto Varchi, dont j'ai dit un mot ci-dessus, t. XXVII, p. 44, sous le nº xvi, n'est rien de plus qu'une traduction italienne du *Donat provençal*, suivie de celle des principales règles contenues dans les *Rasos de trobar* de Raimon Vidal. C'est ce que nous apprend M. L. Biadene dans une brève notice sur cette grammaire, insérée au t. 1, pp. 400-402 des *Studj di filologia romanza* (Roma, 1885). Il n'y a done aucune « révélation » à en attendre.

C. C.

DIALECTES MODERNES

UNE VERSION DAUPHINOISE DE L'ESCRIVETA

L'occupation du sol gaulois par les Maures a laissé des traces profondes dans l'imagination populaire. Dans le Trièves, comme en beaucoup d'autres lieux, on montre les points occupés jadis par les sectateurs de Mahomet; on parle de leurs richesses, de leurs croyances, de leurs dieux.

Le mont Obioux, situé dans la ceinture qui entoure le Trièves au levant de Mens, renferme un certain nombre de cavernes, que l'on aperçoit de loin comme des taches noires aux flancs dénudés et à pie de la montagne: ce sont là, assure-t-on, les orifices d'autant de mines d'argent exploitées autrefois par les Maures; on verrait même encore des vestiges de certains crampons ayant servi de point d'appui aux mineurs sarrasins.

Un vieux château en ruines, situé au midi de Mens, dresse vers le le ciel ses pans de murs désolés : c'est une tour sarrasine, la tour de Foillans, sous les débris de laquelle doit se trouver encore le dieu des enfants de l'Arabie, une chèvre d'or.

Pendant les longues veillées d'hiver, alors que la neige couvre d'une épaisse couche plaines et vallées, les villageois se réunissent à l'étable, et là, il se trouve toujours quelque barde rustique prêt à raconter une de ces légendes tour à tour sombres ou riantes, tristes ou gaies, spirituelles ou naïves, qui se transmettent fidèlement de génération en génération, et, pour ainsi dire, sans altération d'un siècle à l'autre.

Là encore domine le souvenir des Maures, et les récits dans lesquels sont mis en seène ces anciens oppresseurs du midi de la France sont aussi nombreux que variés, intéressants et pathétiques

Le plus célèbre de ces récits est celui qui est connu en Provence, en Languedoc et jusqu'en Catalogne, sous le nom de l'Escriveta.

Nous le croyions particulier à ces contrées, lorsque, occupé à col-

lectionner des Rigaudons dans le Trièves, nous avons fait la découverte d'une version dauphinoise du même chant, tout aussi délicate, tout aussi poétique, avec la note gauloise de la fin en plus.

Elle se déroule sur un mode mineur, à la fois doux et triste, qui convient admirablement aux paroles, empreintes d'une certaine mélanco-lie, de notre poésie dauphinoise.

Toutes les rimes sont en l, une scule exceptée, et le couplet ne comprend qu'un vers, qui se répète dans le chant.

Quelques-uns des mots qui s'y trouvent ne sont plus usités: tels sont reitis, régulièrement formé du provençal vestis, par la vocalisation de es en ci, comme eicumo d'escumo, cigagno d'esgagno, etc., et mari qui ne se dit jamais, ome étant le mot employé dans ce sens.

D'autres, comme *lavandièras* et *pelegri*, se sont transformés. Le premier est redevenu ce qu'il était à l'origine de l'idiome, *lanvandeiris*; le second, au contraire, s'est rapproché du français, par la chute du g, et se dit aujourd'hui *peleri*.

Dans notre version, l'héroïne porte le nom de Fluranço (Florence); mais à cela près, et à un vers en plus, nous avons, sinon le mot à mot, du moins l'idée pour l'idée de l'Escriveta.

Ce vers est le suivant:

E où mei de la tablo, l'aigo dins un bassi.

Il paraît indiquer, soit la seule boisson que le Maure, en rigide observateur de la loi de Mahomet, puisse se permettre, soit encore le liquide servant aux ablutions prescrites par le Coran, soit enfin l'eau nécessaire aux purifications qui se font pendant ou après le repas.

La lecture de Fluranço montreva, mieux que nous ne saurions le dire, la richesse de la composition, l'heureux enchaînement des idées, la noblesse chevaleresque de Piarre qui part en guerre le jour même de ses noces, et, à peine de retour, s'élance à la recherche de sa Fluranço aimée et enlevée; la douce résignation et le doute de celle-ci quand on lui annonce l'arrivée de gens de son pays; doute qui se traduit en trois vers admirables, véritable perle superbement enchâssée, et que nous transcrivons sans commentaires, dans la crainte d'en affaiblir la valeur par un éloge qui ne saurait rendre exactement notre pensée:

Coumo sarió-ti, pauro, de gens de moun païs, Que lous ouceaus que vouaroun sei savoun pas venis, Seta las iroundélas que sei an fa lours nis.

« Comment seraient-ce des gens de mon pays, - alors que les oi-

» seaux qui volent ne savent pas venir jusqu'ici,—sauf les hirondelles » qui y ont fait leurs nids.»

Voici maintenant la Chanson de Fluranço avec la traduction en dessous.

LA CHANSOU DE FLURANÇO

I

An maria la Fluranço, la flour de soun païs, Mais eis tant jouveneto que se sa pas veitis. Soun ome part en guerro per la leissàs grandis: Lou dilus fan la noco, lou dimars eis parti. Set ans passas per hosto, s'entournet où païs, Trouvet plus de Fluranço, Fluranço èro pas 'qui: Lous Morous l'avian preso, lous Morous Sarrazis.

H

- Vounte l'an enmena? Cent lègas lèn d'eici!
- Mi la viu querre, maire, quand souriou de muris! Trevet lantems defouaro sens ré veire venis,

LA CHANSON DE FLORENCE

ı

On a marié Florence, la fleur de son pays; — mais elle est tellement jeune qu'elle ne sait pas se vètir. — Son mari part en guerre pour la laisser grandir; — le lundi a lieu le mariage, et le mardi îl est déjà parti. — Après avoir couru sept ans par monts et par vaux, îl retourna au pays. — Mais il ne retrouva pas Florence, Florence n'était plus là: — les Maures l'avaient enlevée, les Maures Sarrasins.

П

— Où l'ont-ils emmenée? — A cent lieues loin d'iei! — Je vais la quérir, mère, quand je devrais y mourir! —Il erra longtemps de pays

Quand aguet passa l'aigo, abourdet où païs, Où païs dou rei Morou, dou Morou Sarrazi.

III

- « Dis-me, lavandièras, que châtel n'eis eici?
- » N'eis lou châtel dòu Morou, dòu Morou Sarrazi. »
- » Disa-me, lavandièras, que damo li a dedins?
- » Li a la damo Fluranço, la flour d'aqueit païs.
- » Disa-me, lavandièras, coumo li parlarei?
- » Abilha-vous en Morou, vou ben en pelegri.
- » Demanda-li l'òumouono, òu noum de J.-C.»

IV

- « Vèni veire, Fluranço, de gents de toun païs?
- » Coumo sario-ti, pauro, de gents de moun païs,
- » Que lous ouceaus que vouaroun sei savoun pas venis,
- » Seta las iroundèlas que sei an fan lours nis.»

V

- «- Garnis tablo, chambrièro, de pan e de bouon vi;
- » Bouato òu mei de la tablo, l'aigo dins un bassi.»

en pays sans trouver sa trace; — et, après avoir traversé la mer, il aborda au pays, — au pays du roi Maure, du Maure Sarrasin.

III

"— Dites-moi, lavandières, quel est ce château? — C'est le château du Maure, du Maure Sarrasin. — Dites-moi, lavandières, quelle dame y a-t il dedaus? — Il y a la dame Florence, la fleur de ce pays. — Dites-moi, lavandières, comment pourrais-je lui parler?— Habillez-vous en Maure ou bien en pèlerin,— et demandez-lui l'aumône au nom de J.-C.»

1V

» — Viens voir, Florence, des gens de ton pays? — Comment se-» raient-ce des gens de mon pays, — alors que les oiseaux qui vo-» lent ne savent pas venir jusqu'ici, — sauf les hirondelles qui y ont » fait leurs nids. »

V

a Couvre la table, servante, de pain et de bon vin, — et mets, au

Dòu tems que Piarre mijo, Fluranço toujour ri.

« - De que riés, Fluranço? te mouaques-ti de mi?

» — Que me mouquariou, pauro, vous que sia moun mari!

» - Coumo sáves, Fluranço, que mi siou toun mari?

» — Où bout de vatro eipèo, moun nou si li eis eicri.

» - Fai toun paquet, Fluranço, que nous garén d'eiei.»

VI

Partèroun coumo l'auro sus un bèau chaval gris. Lou Morou eis d'eilai l'aigo, lous regardo surtis:

α - Set ans mi l'ai nourrio de pan e de bouon vi,

» Set ans l'ai abilhâ dou drap fi de Paris;

» Set ans mi l'ai chòussà dòu plus fi marouqui.»

» - Si l'as set ans nourrio de pan e de bouon vi,

» Si set ans l'as choussa dou plu fi marouqui,

» E si l'as abilhà dòu drap fi de Paris,

» Ero pamén ma feno, e mi siou soun mari.»

» - S'aviou sòupu, Fluranço, qu'aguesses toun mari,

» Sarias pas 'ta pioucèlo set ans ou ped de mi!»

G. GUICHARD.

» milieu, de l'eau dans un bassin. » — Pendant que Pierre mange, Florence rit. — « De quoi ris-tu, Florence ? te moques-tu de moi ?— » Comment me moquerais-je, puisque vous êtes mon mari ? — A quoi » connais-tu, Florence, que je suis ton mari ? — Au bout de votre » épée, mon nom se trouve écrit. — Fais ton paquet, Florence, afin » que nous partions d'ici. »

VI

Ils partirent, rapides comme le vent, sur un beau cheval gris.—Le Maure se trouve de l'autre côté de la rivière, il les guette sortir:—

» Pendant sept années, je l'ai nourrie de pain et abreuvée de bon vin;

» pendant sept années, je l'ai vêtue du fiu drap de l'aris;—pendant

» sept années, je l'ai chaussée du cuir le plus souple.»—« Si tu l'as

» nourrie pendant sept années de pain et de bon vin;— si pendant

» sept années tu l'as chaussée du marocain le plus souple,— et si tu

» l'as vêtue du fin drap de Paris,— elle n'en était pas moins ma

» femme, et moi, je suis son mari.»— « Si j'avais su, Florence, que

» tu fusses mariée,— je ne t'aurais pas conservée vierge pendant

» sept années auprès de moi!»

G. Guichard.

LOU JOUNGLAIRE

End' un cafour de la bourgado Plaço sa taulo e sous outis, E tout lou pople en boulegado Vèn au rampèl que restountis.

De la caisso e de la chimbalo S'entend lou chin-boun rebeti, E la troumbono raco e'nvalo Lous coua de soun couire englouti.

E dounmai la foulo s'acampo, S'escoufignant, faguent lou round, E dounmai la musico escampo Soun brut de coua-coua-chin-boun-broun.

Mès sus un gèste lèu se caiou Musicaires, espetatous, Las boucos, lous iuèls s'escarcaiou E s'alandou lous ausidous.

LE JONGLEUR

A l'un des carrefours de la bourgade, — il dispose sa table et ses instruments, — et tout le peuple en agitation — vient au rappel qui retentit.

De la coisse et de la cymbale — on entend le chin-boun bondissant, — et le trombone vomit et avale — les coua de son cuivre bossué.

Et d'autant plus la foule s'amoncelle, — se pressant, formant le rond, — et d'autant plus la musique jette — son bruit de coua-coua-chin-boun-broun.

Mais, sur un geste bientôt se taisent — musiciens et spectateurs, — les bouches et les yeux sont tout ouverts — et les orcilles s'étalent.

Car es bèu lou gèste dau mèstre, Dau farfantaire qu'es aqui! Boudiéu! dequé pourra ben èstre Acò que se n'en vai segui?

Tout miro aquel capèt que pèrço, Pounchu, lou cèl, e lon riban D'aquel jargau d'indiano-pèrso Que vau be quatre sòus lou pan.

E, sus soun mounde en triblo rengo Permenant soun èr satisfa, El, majestous, sens ges d'arengo S'ataco à soun dèstre pres-fa.

De sa taulo lou velout negre Fai ressourti l'argent e l'or De sous engens, trelus alegre Qu'esbrihaudo. L'artisto alor

Aganto en mans dos majos boulos, E, coumo s'èro qu'un dedau, Trespassant lou su das piboulos, Las fai boula peramoundaut.

Car il est beau le geste du maître, — du charlatan qui est là! — Vrai Dieu! que sera-ce donc — de ce qui va s'ensuivre?

Tout admire ce chapeau qui perce, — pointu, le ciel, et le ruban de cette casaque d'indienne-perse — qui vaut bien quatre sous l'empan.

Et, sur le triple rang de son public — promenant son air satisfait, lui, majestueux, sans aucune harangue, — il s'attaque à sa tàche habile.

Le velours noir de sa table — fait ressortir l'argent et l'or— de ses bibelots, joyeux resplendissement — qui éblouit. L'artiste alors

Prend dans les mains deux grosses boules,—et, comme si ce n'était qu'un dé à coudre, — au-dessus du faite des peupliers, — il les fait voler par là-haut.

N'en retombo uno: la recasso, E la relanço; l'autro vèn E la relanço, e se fan casso Toutos dos, coumo à-n-el counvèn.

S'aplanto e dis as regardaires, En picant el-mèmo de mans: « Aplaudissès! » E lous badaires Trucou coumo de sacamands.

Pièi tourna-mai noste embulaire Pren d'autros boulos, — un brassat, — E, zèu! de las traire per l'aire, Zèu! zèu! de vous las recassa.

Aquelos d'un menut calibre. Mès n'i'a, vous dise, un revoulun. Sus un pèd tenguent l'equilibre, Lou cors vibrant de tremoulun,

L'ome las meno emb' energio: Se crosou per dès e per vint, Sens se dourda, qu'acò 's magio, Qu' acò 's un miracle divin.

Une des boules retombe: il l'attrape, — et la lance encore; l'autre arrive — et il la lance de nouveau, et elles se font la chasse toutes deux, à son gré.

Il s'arrête et dit aux spectateurs, — en frappant lui-même des mains: — « Applaudissez! » Et les badauds — frappent comme des forcenés.

Et voilà que notre charmeur — prend d'autres boules, une brassée, — et. zest! de les jeter en l'air, — zest! zest! de vous les ressaisir.

Celles-ci d'un petit calibre. — Mais il y en a, vous dis-je, une multitude. — Sur un pied tenant l'équilibre, — le corps vibrant sous le tremblement,

L'homme les conduit avec énergie: — elles se croisent par dix, par vingt, — sans se heurter, que c'est une magie, — que c'est un miracle divin.

L'or de las dansarellos roundos, Dins lou sourel fai milo lamps: Belugamen d'un fiò de broundos, Que l'auro empuro de sous lans;

Jo d'aigo que la soureiado N'en rènd cade degout aurin; D'estellos uno rambaiado Balant dins lou cèl azurin;

Issam remoulinous d'abeios Endinnados per soun veré, Tout acò, fièr dedins sas peios, Lou jouglaire hou mostro à-de-ré.

Das aplaudimens la ramado Rounflo per tems, coumo lous bruts D'un plejas subre la ramado E d'un cop d'auro dins lous bruses.

E countuniant que de pu bello, L'adré jounglaire, dins sous jocs, Zèu! trai toujour en ribambello, Nouvèls engens, grands e pichots:

L'or des rondes danseuses, — dans le soleil fait mille éclairs: — étincellement d'un feu de brindilles, — que le vent attise de ses bonds;

Jet d'eau dont le soleil — change chaque goutte en or ; — un pêlemêle d'étoiles — dansant dans le ciel azuré;

Essaim tourbillonnant d'abeilles — excitées par leur propre venin, — tout cela, fier dans ses haillons, — le jongleur le montre tour à tour.

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et continuant de plus belle, — l'adroit jongleur, dans ses jeux, zest! jette toujours en longue file — nouveaux engins, grands et petits:

lòus blancs, blus, vèrds, jaunes e rouges, Plats d'or, cabucellos d'argent, Pougnards qu'an de rebats aurouges, E tout ço flame e tout ço gent!

Molo lou jo coumo s'el èro Un vol de parpaious musant Sus l'or flouri, pièi s'acclèro Tourna, mai-que-mai s'aquissant.

On diriè, quand moundou lou bescle, Lou pous virant, devaria: Iòus, boulos, pougnards, plats, dau mescle L'iuèl pot pas res plus destria.

Mès entramen qu' aqui tout bado, Embalausi d'acò tant bèu, Cavalisco! s'es escapado Uno vouès' — quauque marrit-pèu, —

Que, vispro: « O grand fulobro! » crido, « Gagna ta vido en faire acò! Vai travaia!... » Lengo abourrido, Parles antau. Mès, dins l'ecó,

Œufs blancs, bleus, verts, jaunes et rouges,— plats d'or, couverts d'argent, — poignards aux reflets farouches,— et que sais-je de beau et de charmant!

Le jeu se raleutit comme si c'était— un vol de papillons lambinant — sur le jardin fleuri, puis il s'accélère — encore, s'excitant de plus en plus.

On dirait, lorsqu'on crible l'airée,—le poussier tourneyant, éperdu:
— (Eufs, boules, poignards, plats, du mélange — l'œil ne peut rien plus distinguer.

Mais tandis que, là, tout regarde, — émerveillé de ce beau spectacle, — malheur! une voix s'est échappée (quelque abominable caractère),

Qui, aigre, s'écrie: « O grand fainéant! — Gagner ta vie à cela faire! — Va travailler!... » Langue détestable, tu parles ainsi. Mais, dans l'écho,

Das aplaudimens la ramado Repren pus fort, coumo lous bruts D'un plejas subre la ramado E d'un cop d'auro dins lous bruses.

E iéu disièi: « Oh! n'es ansindo De tu, pouèto jouglarese. La foulo vèn entre que drindo La musico qu'as dins toun clese.

Jounglant embé l'or de las rimos E las pensados de trelus, De tas trobos, majos ou primos, Gisclo un deliéure de belucs.

E destriant plus, dins la danso, L'idèio en fiò dau mot d'esmaut, L'esprit pren aqui d'agradanço E l'amo ié brèsso soun mau.

Pamens i'a toujour quauque arlèri, O pouèto, per t'escarni. Qu'enchau à l'enclausèire lèri! Ausìs deja, dins l'aveni,

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, parcille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée— et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et moi je disais : « Oh! il en est ainsi — de toi, poëte-jongleur. — La foule vient dés que sonne — la musique que tu as sous le crâne.

Jonglant avec l'or des rimes — et les pensées resplendissantes,— de tes œuvres, grandes ou petites, — jaillit un déluge d'étincelles.

Et ne distinguant plus, dans la danse, — l'idée en feu du mot d'émail, — l'esprit prend à cela grand plaisir — et l'âme y berce son mal.

Cependant il est toujours quelque sot. — ô poëte, pour te vilipender. — Qu'importe au charmeur léger! — Il entend déjà, dans Γavenir,

Das aplaudimens la ramado S'esperlounga coumo lous bruts D'un plejas subre la ramado E d'un cop d'auro dins lous bruses.»

Albert Arnavielle.

Mount-Peliè, abriéu 1885.

L'averse des applaudissements — se prolongeant, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Albert Arnavielle.

Montpellier, avril 1885.

NÉCROLOGIE

Le 30 août 1885 est une date funeste entre toutes pour la Société des langues romanes. Nous avons perdu ce jour-là en M. Émile Egger, non-seulement l'un de nos confrères les plus éminents, mais encore l'un de nos meilleurs appuis. Quand les fondateurs de notre association, anjourd'hui, hélas! morts ou dispersés, en conçurent la première pensée, c'est M. Egger qui leur donna les premières encouragements, c'est lui qui fit avec eux les premières démarches en vue d'assurer le succès de leur entreprise. Et il ne cessa jamais de donner les témoignages les plus sensibles du vif intérêt qu'il y portait. On le vit bien quand il vint ici, en 1875, malgré ce que quelques esprits prévenus faisaient alors pour l'en détourner, présider, avec Fredéric Mistral, le premier concours de la Société, et prouver ainsi à tout le monde, par sa présence et par sa parole, en quelle estime il tenait nos amis et l'œuvre patriotique à laquelle ils s'etaient dévoués.

La carrière scientifique d'Émile Egger est une des mieux remplies qu'il ait été donné à un érudit de parcourir. Nous ne pouvons énumérer iei ses nombreux travaux, et nous n'avons ni la compétence ni l'autorité nécessaire pour en parler comme il conviendrait. C'est, on le sait, dans le domaine des lettres anciennes, et particulierement des lettres grecques, que s'est surtout exercée son activité. Mais un esprit aussi ouvert que le sien ne pouvait rester étranger aux études voisines. Et c'est ainsi que, non content de s'intéresser, comme il le faisait, aux progrès des nôtres, il a voulu plus d'une fois y contribuer directement. Rappelons seulement son remarquable mémoire sur les Substantijs rerbaux dans les langues romanes, publié pour la première fois en 1864, et dont il donna en 1874, dans notre Recue, une deuxième édition très-augmentée.

Émile Egger n'était pas seulement un philologue, un érudit de premier ordre : le cœur chez lui était à la hauteur de l'intelligence, et la cruelle infirmité qui a assombri ses dernières années n'avait pas plus affaibli la chaleur que la lumière intérieure dans cette âme d'élite. Sa bonté, jusqu'au dernier jour, fut inépuisable : consolations, encouragements, secours de tout genre, on était sûr de trouver toujours tout cela auprès de lui. Beaucoup pourraient en témoigner, personne avec plus de certitude et d'un cœur plus reconnaissant et plus douloureusement ému que celui qui écrit ces lignes, et pour qui le souvenir de cet homme de bien restera toujours, parmi ceux des amis dont il est en deuil, l'un des plus vénérés et des plus chers.

Quarante jours avant M. Egger, le 21 juillet dernier, un antre membre de notre Société, le docteur G. Obédénare, mourait à Athènes, où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire par le gonvernement roumain. Il n'avait que quarante-six ans. C'est une grande perte pour la Société, et que ressentiront vivement surtout ceux de nos confrères qui habitent Montpellier, où Obédénare a séjourné longtemps. Bien qu'engagé dans la carrière diplomatique, et voué plus particulièrement aux études anthropologiques, Obédénare trouvait du temps pour la linguistique, qui le passionnait, et il avait entrepris sur la langue de son pays de grands travaux, que sa mort laisse malheureusement interrompus.

C. C.

CHRONIQUE

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1886

Communication de M. le Ministre de l'instruction publique)

I. - Section d'histoire et de philologie

- 10 Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.
 - 2º Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen âge.
- 3º Recherche des documents d'après les puels on peut déterminer les modifications successives du servage.
- 4º Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.
 - 5º Origine, importance et durée des anciennes foires.
 - 6º Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.
 - 7" Liturgies locales antérieures au XVII e siècle.
- 8° Origine et réglement des confréries et charités antérieures au XVII° siècle
 - 9 Etude des anciens calendriers.
- 10º Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales, tracé par M. Augustin Thierry.
- 11º Des livres qui ont servi à l'enseignement, du grec en France, depuis la Renaissance jusqu'au XVIIIº siècle.
- 12 Les exercices publies dans les collèges distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.), avant la Révolution.
 - 13º Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule,

servant encore aujourd'hui de limites aux départements et aux diocèses.

14° Etude des documents antérieurs à la Revolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile on ecclésiastique.

15° L'histoire des mines en France avant le XVII° siècle.

160 De la signification des prefixes EX et NA devant les noms propres dans les chartes et les inscriptions en langue romane.

17º Objet, division et plan d'une biographic departementale.

11. - Section d'archéologie

1º Quelles sont les contrées de la Gaule où out été signalés des cimetières à incineration remontant à une époque anterieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2º Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grees, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale, de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3º Dresser la liste des sarcophages païens sculptés de la Gaule. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légen-

des qui s'y rattachent et indiquer leur provenance.

4º Signaler les nouvelles découvertes de bornes militaires ou les constatations de chaussées antiques qui penvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5º Grouper les renseignements que les noms des lieux dits penvent

fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6º Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux, monuments, aquednes, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

70 Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief

les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8º Rechercher, dans chaque département en arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui penvent servir à en déterminer la date.

9º Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que

possible, les coupes et plans,

100 Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitanx, dans

les musées et dans les collections particulières.

11º Signaler les actes notariés du XIV° au XVI° siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et antres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités on des communautés.

12º Etudier les produits des principaux centres de fabrication de

l'orfévrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères

qui permettent de les distinguer.

13º Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'organisation des musées archéologiques de province, leurs installations, leur mode de classement et pour en faire dresser ou perfectionner les catalogues?

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par M. Firmin Boissin: six numéros du Messager de Toulouse, contenant un travail de M. Félix Ducasse, intitulé la Langue d'O.

Par M. Nizier de Puitspelu: collection de la Recue lyonnaise du

nº 1 (janvier 1881) an nº 20 (août 1882).

Par M. Alessandro Parisotti: M. G. Obédénare; article nécrologi-

que extrait de l'Opinione et tiré à part.

Par M. Paul Mariéton: Diverses Œuvres littéraires du midi de la France, étude par M. Ernest Jullien. Reinns, 1885; un nº du journal Wiener allgemeine Zeitung (18 septembre 1885), contenant un article de M. Alfred Friedmann sur le félibrige.

Le Gérant responsable: Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

PARAPHRASE

DES PSAUMES DE LA PÉNITENCE

(Ms. nº 308 de la.bibl. d'Angers)

(Suite 1)

Le principal mérite du texte que j'ai publié sous ce titre (il n'en porte aucun dans le ms. qui l'a conservé) est d'être un échantillon, non pas tel, à la vérité, qu'il puisse donner de l'objet une idée complète, mais pourtant suffisamment caractérisé, d'un idiome qui a rarement servi au moyen âge d'instrument littéraire : je veux dire le gascon ². La question, qui se pose tout d'abord, de savoir à qui, de l'anteur ou du copiste, est due cette couleur dialectale particulière qu'on y remarque dès le début, est résolue en effet au profit du premier par un certain nombre de vers dont la mesure ou la rime ne subsisteraient plus, si aux formes gasconnes qu'ils présentent on substituait les formes provençales correspondantes. Tels sont, pour la rime, les vers 235-6, 371-2, qui en provençal ne pourraient rimer; pour la mesure, les vers 48, 220, 221, 357, 358 (?), 446, qui en provençal auraient tous une syllabe de trop.

Il ya donc lieu de croire que c'est l'auteur lui-même qui était gascon; mais on peut admettre, sans trop de témérité, qu'il a cherché à se rapprocher de la langue qui, de son temps encore, restait l'idiome littéraire de tout le midi de la France, c'est-à-dire du provençal, et qu'il a par suite évité d'employer, sans nécessité, les formes de la sienne qui s'en éloignaient le plus. Il est également loisible de supposer qu'il

¹ Voy, t. XX, p. 69. — J'aurais voulu, avant de publier l'étude qu'on va lire, examiner moi-même le ms. d'Angers et prendre connaissance d'autres textes mss. qui m'étaient signalés comme susceptibles d'y être utilement compares. L'espoir que j'ai conservé longtemps de pouvoir le faire, et auquel je suis aujourd'hui forcé de renoncer, est la cause du retard subi-par cette partie de ma publication.

² Voir l'appendice.

n'avait obéi à aueune préoccupation pareille, et qu'un copiste provençal a effacé ou afténué quelques-uns des traits de l'original. Quoi qu'il en soit, il est certain que plusieurs des particularités les plus caractéristiques du gascon ne se remarquent pas dans notre texte : tel est le changement de $\mathcal U$ médial en r, bien qu'on y trouve la mutation ordinairement concomitante de $\mathcal U$ final en t ou d; celui de f en h, de o en au, de nd en nn, la prosthèse de a devant un r initial.

Voici, du reste, un relevé méthodique de tout ce qui dans notre texte, au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, paraît mériter d'être noté.

- 1. Le suffixe arium donne toujours er, au fém. eyra. L'a final atone s'affaiblit en e, dans fugisque. 124; il n'y a qu'un exemple, mais il n'est peut-être pas très-sûr (voir ci-après nº 29) de sa chute après i. Protonique, il passe à i (par e?) dans minyat, 347, ce qui n'est pas du reste un trait exclusivement gascon, non plus que les précédents.—Il est tombé, moyennant peut-être affaiblissement préalable en e, dans ben huratz, 87, = benauratz.
- 2 L'è tonique passe à i, sans doute par ie et sous l'influence du son mouillé qui suit, dans vilh, 166 (= vielh), forme qu'on trouve d'ailleurs en d'autres textes anciens non gascons, par exemple Gerart de Rossillon (ms. de Paris). Il devient i consonne (non j, comme le prouve la graphie yo. 512) dans io = eu [(ego). e fermé rime avec e ouvert aux vv. 1-3 (crusel: fel), 423-424 (fiseus: ceus).
- 3. L'7 tonique devient e dans dedens. 2, forme plus régulière que le prov. dedins. Protonique, il passe également à l'e dans resestir, 226; descipar, 514; mais il reste i dans virtut, 78, 84.— En hiatus, i devient seulement i consonne, ordinairement figuré y 1, dans les cas où le provençal le durcit ordinairement en j: auyas, 433; ioyosament, 265; iutyament. 9, 266, etc. C'est là un trait franchement gascon.

Il serait possible à la rigueur que l'i en initiale, particulièrement dans les mêmes mots où y figure, représentât un son différent de celui de cette dernière lettre, à savoir celui du j, par exemple, dans ingosamen, intyamen. insyus, 181; mais la graphie yo, 512, paraît trancher la question pour tous les cas en faveur de y.

Parmi les formes savantes qu'on remarque en assez grand nombre dans notre texte, il faut noter ici *anima*, 57, dont l'i atone usurpe l'accent (le mot compte pour trois syllabes) et demeure sans changement.

½ L'y sert aussi très-souvent, dans notre texte, à figurer Γi voyelle, même isolée, c'est-à-dire en dehors des diphthongues, cas où cette graphie était de règle alors (voy. les Leys d'amors, II., 30); yra, 538; my, 531; etc.

- 4. L'∂ tonique reste σ dans volh, 208; volhas, 201, etc.; mais il devient e ou n. résidus l'un et l'autre de la diphthongue ne. par laquelle il avait dù passer d'abord, dans neyt, 4, 165; preys, 182; nlh, 361.— A la protonique il devient n dans plugnt, 480, part, passé du verbe plaure ou plaure (= prov. plaure. Dans cancy, où e remplace un ō tonique, le phénomène est analogique, non phonétique!.— L'o fermé est figuré plusieurs fois par n: dejus, 543, 562; rumput, 328, à côté de romput, 330; cum, 197, etc.
- 5. Ai tonique devient ei: cy (habeo), 49, etc., et les futurs sercy, 283, etc.; feyt, 250, 384; feyta, 434), qui souvent se réduit à e: diserc, 294; fer (= faire), 56, 61, etc.; fe (id.), 72, etc.; fe (= fai), 13, 73, etc.; sent, 366 mais sancs, sanchas, sant, 509, 526, 107, 278, etc.). Même affaiblissement à la protonique dans leyssar, 221, 470.— Cette diphthongue se réduit à a dans assi, 41 (=aissi, fr. ici), forme bien gasconne encore en usage, comme alaa = prov. aital.
- 6. L'ieu prov., développement de eu, est ici iu: Diu (Deum), 34, 38, etc.; et naturellement iu y reste tel: kumiu, 196.
- 7. La diphthongue ui se réduit à u, dans fu, 251, etc.; agu, 156. Cf. ci-après no 30.
- 8. Notre texte offre plusieurs exemples de l'habitude gasconne bien connue de redoubler les voyelles toniques dans l'écriture, particulièrement devant s: precs. 388: bees, 469; doos, 278.
- 9. Il s'ajoute souvent à une voyelle initiale: he, 6; hen, 178; ho, 24; haras (ad oras), 296. Il est possible que cette lettre représente une aspiration réclle. Cela est du moins probable pour le dernier des mots cités, car on le prononce aujourd'hui gara en divers lieux.
- 10. C passe ordinairement au g en finale: prry, 73, 117, 140, etc.; mais prec, 53, 237. Cet affaiblis-ement, peut-ètre purement graphique, du c en g, comme du t en d, n'est pas particulier au gascon. On le constate aussi en quelques régions du domaine provençal, par exemple dans le Quercy. La vocalisation du c devant s et t est ordinaire: legssar, 221; perfegta, 403; fegt, etc.; mais cette consonne demeure dans panctura, 7; sancs, sanctas, que j'ai déjà cités sous ai.— Cette lettre est presque toujours ajoutée à la forme son (= sam) du verbe esser. Voy. ci-après n° 23.
- 11. T médial reste sans s'affaiblir dans vita, 110, 162, etc., etc., etc., netegar, 242; formes qui ne sont point exclusivement gascounes.—Cette lettre tombe ordinairement en finale après s: tantos, 356, 486; es, 139, 511; fos, 187; fes, 367, et de même à la seconde pers, du

¹ Cf. Revue des langues romanes, XXVII, 261.

sing. de tous les prétérits : mais trist, 323, 474; aquest, 112, 277, 395.

12. L's impure se présente sans e préposé dans spina, 1: sperit, 273, 278, 445; speransa, 200, 493; scriure, 385. Mais ce n'est là qu'un fait de graphie, comme en catalan, puique la mesure exige, aux vers 1, 200 et 493, l'élision d'une voyelle 4; dans les autres au contraire le rétablissement de l'e, sauf pourtant peut-être au dernier cité, que j'ai laissé sans changement, mais que j'aurais pu corriger [E]scriures(e) deu.

L's finale tombe dans ver (versus, prép.), 317, 497; elle passe au t (peut-être par tz) dans debat, 412. Pour sine, on a à la fois sen, 421, et sens, 190; senz, 198.— Combinée avec t, elle donne régulièrement tz (except. volhas, 517), sauf après n. où non moins régulièrement, le t tombant, elle reste s: mandamens, 160, etc.— Elle tombe devant t dans quet, 31; aquetz, 87; mais elle reste ordinairement dans les autres cas pareils.

13. Le changement de v en b, qui est un des caractères bien connus du gascon. non-seulement n'est pas constant, mais il est assez rare dans notre texte. Ce n'est là, du reste, qu'un fait de graphie, et l'on devait prononcer b partout, puisque ce dernier son, dans un mot où il est assuré par l'orthographe provençale (corbar), est figuré u: curvat, 160. Exemples de b: dabant. 82; tu bos, 397; beses, 172; maubat, 26; saubament, 23, etc. Exemples de v: ves, 172; vos, 400; ves, 545; ves, 30, etc.

14. L'r du groupe rs tombe régulièrement en finale, ce qui, à cette époque, a lieu en provençal et en catalan comme en gascon: vertades, 457; prisones, 392 (rimant avec encarnes = encarnest); peccados, 284, 305, 477; cos, 145, 148; pays, 380 (= pairs pour paires²).— Isolée, l'r tombe anssi, mais rarement: dona, 98; fe (fer = faire), 72, 272, 503; après une atone remete = remeter (pr. remetre), 116.

La métathèse de Γr , trait bien gascon, se remarque dans sobermontan, 542.

15. La vocalisation de l'I n'est constante que dans les formes de l'article. Pour les autres mots, le nombre des cas où cette consonne reste sans se vocaliser est environ le double de ceux où elle se vocalise; mais la proportion varie suivant la voyelle qui précède. Après a, c'est presque les deux tiers; après i, les quatre-cinquièmes; après e, il y a égalité. Après o, on ne constate aucun cas de vocalisation

t De même au v. 393, où le copiste a écrit l'e, ici d'ailleurs étymologique, mais où la mesure exige qu'on le supprime et qu'on prononce he 'stacat.

 $^{^2}$ H n'y a pas d'exemple de la même apherese au singulier. Au contraire, $payre,\,523\,;\;mayre,\,546\,.$

de 17: cette consonne, quand elle ne reste pas telle apostols, 181, 367), tombe simplement : ros. 449; dossor, 461.

L'I double se mouille dans fath, 325; fathit, 324; nuth, 11; nutha, 198; simple dans vilh (vilis), 232, 260, 532 mais vils, 492). An contraire I'I mouillée (= cl) s'asseche dans genots, 263, 540, 554; pevils, 151. Ce dernier mot rime à fiths, 452, qu'il fout sans doute assécher de même, à moins qu'il ne faille au contraire prononcer th dans pevils et les autres mots, malgré la graphie. On a du reste soveth, 199; conseth, 72; parethament, 413.

L'l double, devenue finale, donne t, trait exclusivement gascon, dans meset, 260; rtz (ils), 220, 371. J'ai déjà noté qu'on ne trouve dans notre texte aucun exemple du changement en r du même groupe dans le corps des mots, comme serait era pour illa. Mais il y en a un de $r \equiv l$ simple, soreth, 199, ce qui est ici un phénomène sans signification.

- 16. L'n instable est toujours écrite dans notre texte, et les rimes montrent qu'elle devait être prononcée: plen, 23, 25; degrar, 59, 438; mesquin, 372, rimant à concertin: perdon. 111, rimant à mon (mundum); le même mot, 235, rimant à conegon: sobiran, 20, 296, rimant à gran (grandem).
- 17. Notre texte ne connaît pas la déclinaison à deux cas. Il n'y a pour chaque nombre qu'une seule forme, qui est celle du cas régime. Seuls, Dius et Vergis aux vers 33, 38, 422, 515, ont conservé l's du cas sujet; mais on sait que ces noms étaient, sous ces formes, devenus intégrals, comme s'expriment les Legs, c'est-à-dire invariables. Cf. là-dessus, Revue des 1, r., XXVI, 114. La forme ordinaire du premier de ces noms est ici d'ailleurs Diu.
- 18. L'adjectif des deux genres regoit la flexion féminine dans granda, 48, 151, 191, etc., dans l'adverbe precentamens, 193; mais il reste plus souvent invariable au féminin; gran, 153, 164, 243, etc.; greus punicios, 143.
- 19. La seule forme de ego, je l'ai déjà noté, est io, une fois écrit yo, 512, ce qui en marque la prononciation.— Le datif pluriel mase, du pronom de la troisième personne est ios, 121, 131, 138, 226.— Il n'y a pas d'exemple du pronom neutre oc.
 - 20. Le relatif est constamment qui, même au féminin, 4, 8, 42, etc.
- 21. Ton, son, prennent l'article : lo ton, 170, 398, 431, etc.; cus sos, 410.—Son est employé pour lor : aus qui sos pecatz, 236.—La forme féminine du possessif est remplacée par la masculine devant une voyelle : mon arma, 151, 445 (mais per l'amor, 335).

⁴ Dans la *Vision de Tindal*, dont le ms. est daté de 1460, on trouve de même dolor de son arma.

22. L'article joue le rôle du pronom démonstratif: los qui, 42, 111, etc.: aus qui, 236. — Il y a un exemple, 31, de quet pour aquet (aquest).

23. L'infinitif du verbe substantif est ici estre, 536. Ind. prés. première personne, soy, 210, 232; mais surtout sone, forme essentielle-

ment gasconne, 67, 92, 96, 153, etc.

- 24. Habeo. J'ai déjà noté la forme ey, qui est constante; dans les futurs ey on é: serey, 162; auré, 16; estaré, 265; diseré, 294.
- 25. Les infinitifs sans r: dona, 98; fe, 56, 272, 72 (mais fer, 198, etc.), remete. 116, ont déjà été notés.— Comparir, 10, offre un exemple nouveau du passage de la conjug. en er à la conjug.en ir.
- 26. L'e pénultième des infinitifs reste au futur: podera, 60; disera, 294; voleran, 536. La première personne pluriel du même temps est en a, non en e: seram, 307; lausaram, 308.
- 27. L'imparfait des deuxième et troisième conjugaisons et le conditionnel sont en e, non en ia: voles, 436; poyre, 438. Trait purement gascon.
- 28. La troisième personne du pluriel, quand elle est atone, est toujours an (= lat. ant) ou en, jamais on: que volhan, 90; que garden, 89; poden, 137.
- 29. Le subj. présent en a reçoit un y après l'a, à la première personne, qui se distingue ainsi de la troisième: poscay, 226, 290; syay, 18, 277, 354, etc. Les autres textes gascons sont pleins de formes pareilles.— Ressembli, au v. 490, est encore une forme gasconne: l'i y est sans doute le résidu de ie = ia, flexion propre aux verbes en ir, mais qu'on avait prétée à beaucoup d'autres.— fugisque, 124; servesca, 402, sont aussi des formes usitées surtout en gascon.
- 30. On sait que le gascon, comme le catalan, au lieu de rejeter la flexion en a du parfait (lat. avi), à l'exemple du provençal, l'a au contraire conservée, mais non pas parteut, ni exclusivement. Ainsi notre texte, comme beaucoup d'autres, présente à la fois des formes en a, d'autres en e : celles-ci en beaucoup plus grand nombre : donec, 36 : demandre, 38 ; dones, ordenes (=.est), 83-4, etc., liqueren, 182. Les formes en a ne se rencontrent qu'à la troisième personne du pluriel : passàn, 48, 357 ; donan, 220 ; confisan, 446. La finale ân est ici le résultat d'une contraction : àrunt aunt an¹. Pareillement én de erunt, în de ierunt, ân de ierunt, qu'on trouve dans fen, 221; convertin, 371; fon, 188 ; conegón, 236.

¹ én, qu'on trouve aussi pour la 1re conjugaison, dans les textes gascons, dérive, de la même manière, non de arunt, mais de crunt, et correspond au proveuçal eron ou eren.

Un des traits les plus caractéristiques du gascon est d'avoit nonseulement conservé, comme le français, mais encore développe bien plus que ne l'a fait cette dernière langue, la flexion ni du parfait. Notre texte nous offre agn. 156; rolgos, 180; conegon, 236; et à l'imparfait du subjonctif, agos, 179; valossus, 382.

31. Notre texte présente d'assez nombreux participes faibles en ut: premut, 548; redemut, 491; cametut, 157, 245; prametut, 258, 443; encorrut, 288, 552. Citons encore valut, 202, forme bien gasconne. — Je n'y ai remarqué de participe fort, outre feyt, 250, etc., que prames, 119.

32. Au point de vue de la syntaxe, signalons :

L'omission fréquente de que devant le subjonctif, 54, 82, 424, etc., etc., 4 :

La tournure estados que son, 362, au lieu de que son estados; L'adjonction de la prép. de à la prép. seus : seus de tou adjutori, 573. Cf. ailleurs mens de, dont les exemples ne sont pas rares;

L'emploi de aver, sans prép. avec un infinitif, au seus de j'ai à: $ey\ comparir$, 10; $aure\ redre$, 16; $ey\ veniv$, 70;

cum avec le subjonctif : he cum fossas Divs, 389 ; cum syas mon Dius, 501;

Omission de la prép. de entre un adjectif et le verbe son régime: dique veser, 534;

Recordar employé comme impersonnel et sans régime: quant me recorda, 14;

Et enfin la tournure: La mart d'infern io ey dessus, 505.

33. Plusieurs mots, qui figurent au Lexique raman, ont dans notre texte une acception que cet ouvrage n'indique pas ; quelques autres y manquent complétement. Je note ces derniers d'un astérisque:

Assi, 44 = R. aissi. Voy. ci-dessus, n^o 5, et cf. Revue des 1. r., XXVIII. 63, 1. 13 du bas.

- * Broc, 8, épine. R. a le féminin broca, au seul sens de broche.
- Comparir, 10 = R, comparer.
- * Dab, 434, avec, dans l'idiome moderne, damb, dambe.

Defenir, 309, finir, achever.

Demorar, 266, attendre.

Falhir, 325, falloir. Falh, il faut.

- * Fins a, 448, jusqu'à.
- * Lavetz, 192, alors.

Passar, 144, 152, 164, souffrir.

'Il n'y a pas d'exemple de l'abus contraire, je veux dire de ce que explétif qui est un des caractères les plus marqués de l'idiome gascon, dans ses variétés les plus pures.

- * Permission, 528, promesse. R. a promission, forme savante, per, dans la langue d'oc, s'étant substitué à pro¹. Cf. perpausar.
 - * Per so quan. 355, parce que.
 - * Seglefin, 406, fin du monde. Cf. finimon, qui se dit encore.
 - · Vertat (de), 501, véritablement.

J'ai donné à ce petit ouvrage le titre de Paraphrase des Psaumes de la pénitence. Ce n'est en effet qu'une paraphrase, mais qui se tient assez près du texte, sauf le retour continuel, au début de chaque couplet, de l'invocation à Jésus, et la substitution constante de ce dernier nom à celui de Dieu, naturellement seul invoqué dans les Psaumes.

de ne sais s'il faut faire honneur à l'auteur inconnu de notre poëme de cet espèce de transfert formel des *Psaumes* de l'ancienne loi à la nouvelle, ou s'il a simplement traduit quelque original latin, poésie ou traité. Il y a apparence, dans tous les eas, que l'idée d'avoir mis en tête, comme introduction, les six couplets du commencement, dans lesquels il s'inspire, au reste, du *Dies iru*e, et très-probablement du *Cocir de la mort* de Guilhem Molinier, dont il reproduit même littéralement deux vers entiers ², que cette idée, dis-je, lui appartient.

A la suite des *Psaumes de la pénitence*, on trouve ordinairement aujourd'hui, dans les livres de prières, les *Litanies des saints*, et il en était sans doute de même au moyen âge. C'est ainsi que dans le ms. de la bibliothèque d'Avignon désigné sous le titre de *Poésies romanes*, la version provençale des *Psaumes de la pénitence*, que j'ai publiée en 1881, est immédiatement suivie d'une paraphrase des litanies.

L'auteur des *Psoumes* du ms, d'Angers a voulu en cela suivre l'usage; mais il a réduit les litanies à leur plus simple expression, les abrégeant en deux couplets où il n'invoque nominativement que la Sainte Vierge³.

- 1 Cf. permeten = prometen. Raynouard, Choix, V, 366, L 3 du bas.
- ² Vov. les Leys d'amors, 1, 212.
- ³ Un auteur catalan du XIVe siècle, dont l'ouvrage est rapporté en entier par Fuster (Biblioteca Valenciana, I, 284), a agi en pareil cas absolument de même. A la suite des sept psaumes pénitentiaux, rendus chacun plus ou moins sommairement en un couplet de huit vers, on trouve sous le titre de Letania les quatre vers suivants, dont les rimes reproduisent exactement et dans le même ordre celles des quatre dernièrs du couplet précédent, et qui constituent par conséquent la tornada de la pièce :

Mare de Deu, salut del[s] reclamants. A vos invoch ensemps ab tots los sancts, Que per merce vullau per mi pregar Vostre fill bo quem vulla perdonar.

En revauche, nous trouvons à la suite une traduction complete de l'Oraison de Manassé, roi de Judat, morceau rejeté comme apoctyphe du canon des livres saints, mais que plusieurs ecrivains écélésiastiques ont considéré comme authentique², ce que fait encore, à ce qu'il paraît, l'Église grecque, qui donne place à cette oraison dans le psautier³.

La traduction de cette prière étant en prose, tandis que ce qui précède est en vers, on pourrait supposer qu'elle est d'un autre auteur, et que c'est un copiste qui l'a jointe au reste pour faire du tout comme une sorte de vade-mecum du pénitent. La langue, dans tous les cas, ne diffère en rien de celle des psaumes. C'est, comme celle-ci, du gascon mitigé

Notre texte nous a été conservé dans un ms. de la fin du XIVe siècle, qui appartient à la bibliothèque d'Angers, et dont il occupe les derniers feuillets (300 à 315). Il me fut signalé par Boucherie en 1874; mais c'est seulement en 1880 que j'ai pu en avoir connaissance, grâce à l'obligeance de notre confrère M. L. Constans, qui, allant à Angers pour y compléter la copie que Boucherie lui avait abandonnée du précieux fragment du Roman de Thébes, découvert par lui dans la

- ¹ Sur les circonstances dans lesquelles cette pièce fut prononcée et l'heureux effet qu'elle produisit, voy, les Parellipomènes, II, xxu, II-13. Un antre récit des mêmes événements est rapporte par Fabricus Codex apocraphus Veteris Testamenti, t. I. p. 1100), d'après le Facquin. On y lit que Manassé, renfermé par les Assyriens d'uns une sorte de cage d'airain, après avoir vainement imploré le secours des faux dieux, pour lesquels d'avant abandonné celui de ses pères, revint alors, plein de repentir, à cu dernier; mais que les anges préposés a la garde des portes de la prière fermèrent non-seulement toutes ces portes, mais encore toutes les fenètres et les mondres ouvertures par où pouvait pénètrer l'oraison de Manassé. Le malhenreux serait ainsi mort dans sa cage, sans plus de secours d'un côté que de l'autre, si Jéhova, plus miséricordieux que ses anges, n'avant pratiqué lui-même sous son trône de gloire un trou par lequel la prière du roi pénitent put arriver jusqu'a lui.
 - ² Fabricins, Bibl. grava, lib. m, cap. xxix, 4.
- Ja Gracci etiam nunc hodie in Psalterio suo inter alia cantica sacra hac Mauasses oratione utuntur, ut notavit Allatius de Libris ecclesiusticis Graccorum, p. 65. v (Ibid.) Une version vandoise de Foraison de Manas-é se trouve, d'après Muston, dans le las. 200 de la bibl. de Genève, № 53 (Flsrael des Alpes, t. IV. Bibliographie, p. 447). Cette même prière a été paraphrasée en cent alexandrins français par César de Nostredame, p. 7 à 12 de ses Rimes spirituelles.
- * Le reste de ce ms., qui porte le nº 308, est rempli par des ouvrages latins de théologie ou de morale.

bibliothèque de cette ville, voulut bien prendre la peine de le transcrire à mon intention.

APPENDICE

SUR LA LITTÉRATURE GASCONNE

On possède, en nombre pour ainsi dire infini, des documents diplomatiques rédigés en gascon, car le gascon était non-seulement la langue usuelle, mais encore la langue administrative et officielle dos pays où on le parlait, prenve certaine qu'on y avait une conscience très-nette de son individualité et de son indépendance du provençal. Mais les monuments littéraires de cet idiome sont au contraire, avant l'âge moderne, extrêmement rares. Et cela s'explique facilement. Les troubadours dont le gascon était la langue maternelle, comme Cereamon, Marcabru, Peire de Corbiac, Aimeric de Belenoy et beaucoup d'autres, étaient soucieux avant tout de plaire là d'où ils attendaient honneur et profit; aussi, imitant leurs voisins de la Saintonge et du Poitou, composaient-ils dans le dialecte qui était alors la langue littéraire, et plus spécialement la langue poétique de tout le Midi, c'est-à-dire en limousin. On trouve parfois à la vérité chez quelquesuns d'entre eux, surtout dans les pièces non lyriques, certains traits linguistiques qui décèlent le terroir1. Mais ce n'est que plus tard, dans le courant du XIVe siècle, et sous la plume d'écrivains d'ordre inférieur, que l'on commence à voir le gascon employé de parti pris pour la rédaction d'œuvres littéraires, en prose ou en vers. Il n'existe, du reste, avant le XVI^e siècle, qu'un bien petit nombre de pareils ouvrages. Voici la liste de tous ceux que je connais.

- A. En vers²: 1. Notre Paraphrase des Psaumes de la pénitence.
- 2. Les Heures de la Croix, petit poëme anonyme de 272 vers 3, conservé dans un ms. exécuté tout entier par des mains gasconnes,

¹ C'est ainsi qu'Arnaut de Marsan emploie nos pour nostres, qu'il fait rimer ira avec dire, guerra et terra avec querre; Amanieu de Sescas, de même, rostre avec demostru (écrit demostre). Ce sont là des gasconismes, non des gallicismes, comme le croit M. Bartsch (Prov. Lesebuch, p. 241).

² Le couplet gascon du descort bien connu de Raimbaut de Vaqueiras peut être mentionné ici, mais seulement pour mémoire. Voy. A. Luchaire. Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon, p. 1.

³ Publié par M. Paul Meyer dans l'Introduction (pp. cix-exix) de son édition de la chanson de geste de Daurel et Beton, qui fait partie du même ms. Cf. Revue des lanques romanes, XX, 253.

mais qui, des neuf pièces qu'il renferme, n'a que celle-ci qui me paraisse pouvoir être attribuée sûcement à un auteur gascon.

- B. En prose: 1. La version publice par MM. Lespy et Raymond sous le titre de Récits d'histoire sain e en hiarmars, de l'espèce d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'a Constantin, dont on possède en outre une version catalane et une version provençale. Voy. Revue des 1. r., X1, 206 et XII, 201.
- 2. La version signalée par Milà y Fontanals dans un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid, de la *Disciplina chericalis* de Pierre Alfonse, Voy. Revue des L. r., X, 238, et cf. Romania, VI, 151.
- 3. Une relation de la prise de la ville d'Icija Exceja, sur les Mores, en 1095, par Sanche, roy d'Aragon, publiée au t. XII, p. 384, des Historiens des Gaules et de la France.
- 4. La rédaction publiée par M. Belhomme, au t. IV, p. 354, des Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, de l'histoire légendaire de la fondation de l'ordre des Hospitaliers de S.-Jean-de-Jérusalem.

Voilà assurément une bien pauvre littérature, autant pour l'importance que pour le nombre des œuvres qui la composent. Elle fut plus riche et plus originale au XVIe siècle. Mais je ne m'occupe ici que du moyen age. Ce n'est pas du reste, il est bon de le dire et d'y insister, en étudiant seulement des ouvrages comme ceux que je viens d'énumérer, comme celui surtout que je publie, que l'on se rendra compte d'une façon complète de l'écart considérable qui existe du provençal au gascon, à cause de l'influence exercée nécessairement sur celui-ci par celui-là dans les œuvres littéraires. Il faut pour cela recourir aux textes diplomatiques, aux pièces d'archives. Qu'on lise, par exemple, le recueil composé avec tant de soin et de méthode par M. A. Luchaire, et que j'ai ci-dessus mentionne, et l'on comprendra immédiatement poarquoi les troubadours et l'auteur lui-même des Leys d'amors se refusaient à voir dans le gascon un dialecte de leur langue. Bien longtemps après eux, un philologue de génie. l'illustre Joseph Scaliger, frappé lui aussi des caractères si tranchés de cet idiome, n'hésitait pas plus qu'eux à le séparer du reste de la langue d'oc, dont les antres dialectes, au contraire, si nombreuses et si considérables que lui parassent les différences qu'il remarquait entre eux, ne formaient qu'un seul tout à ses yeux. Joseph Scaliger a exprimé son sentiment sur ce point dans un opuscule intitulé Diatriba de hodiernis Francorum linguis, lequel fait suite à un autre d'un sujet plus général: Diatriba de Europworum linguis. Je pourrais me borner à y renvoyer le lecteur; mais, comme l'ouvrage est peu connu des romanistes, car je ne l'ai vu cité chez aucun d'eux, bien qu'il mérite assurément de n'être pas oublié dans l'histoire de nos études, qu'il est d'ailleurs très-court, et que le volume où il se trouve n'est pas des plus communs, je le transcrirai ici intégralement.

DIATRIBA DE HODIERNIS

FRANCORUM LINGUIS 1

In regno Franciæ varia linguæ romanensis Idiomata sunt. Romanensis linguæ tres alibi² propagines fecimus, Italicum idiotismum, Hispanicum, Gallicanum, qui Idiotismi a Latina matrice tanquam traduces producti. Romanensis igitur idiotismus Gallia in duo summa fastigia diducitur, in Francicum et Tectosagicum, sive Provinciale. Francicus Idiotismus vulgo dicitur Langue d'Oui, aliter autem Langue-d'Oc, hoc est linguæ quæ pro NÆ aut ITA, diennt our aut oc. Francicus Idiotismus est, quo aulici et literati utuntur: quæ est hodie omnium linguarum Romanensium excultissima, elegantissima et suavissima, et cum qua neque Italica, neque Hispanica contendere possunt. Sed quia nulla est tam emendata dialectus, cui non adjaceant παοαδιαστροφαί, Francici idiotismi dua pracipue sunt διαστροφαί, Walonismus et Pictonismus. Walonismo utuntur omnes Belgæ, qui non Tentonisant. Itaque latissime patet, initio sumto a Leodiensibus et desinens in finibus fere Parisiorum. Sed, ut sit, in illis nationibus, ut aliæ aliis depravatius loquuntur, ita aliæ aliis minus intelliguntur a Parisiensibus. Nam Leodiensem rusticum mere materna lingua loquentem vix intelligat Parisiensis opifex, quanquam eadem fere verba sunt; sed inflexio alia, item pronuntiatio, faciunt ut eadem alia lingua videatur, quum tamen eadem verba sint, his, quæ diximus, tantum discrepantia. Pictonismus incipita flumine Vigenna infinibus Turonensium, desinit circiterfines Burgi oppidi in diœcesi Burdigalensi. Inter has

⁴ Josephi Justi Scaligeri Opuscula varia antehac non edita (Parisiis, MDCX), pp. 123-126.

² Dans la Diatriba de Europæorum linguis, plus haut mentionnée: « Matrix Deus [c'est-à-dire la langue mère où Dieu se dit Deus, à savoir, le latin] peperit Italicam, Gallicam et Hispanicam, qua onnes uno nomine Romansæ, id est Romanenses, sive Romanæ vocantur; quam appellationem victores Barbari induxerunt. »

duas διαστροράς, et alias itemlonge moderatiores consistit verus et emendatus Francismus, quanquam periti negant illam puritatem in vulgo esse, sed in illis tantum qui negotia graviora tractant et ant in aula versantur, aut caussas agunt apud Tribunalia Regni. Idiotismus Tectosagicus latissime patet; ejus duæ sunt summæ differentiæ: altera continetur in vetere Aquitania Cæsaris, hoc est intra Garumnam, Pyrenæos, et Oeeanum Aquitanieum. Hie idiotismus proprie dicitur Vasconismus, multum a reliqua parte idiotismi Tectosagici discrepans, adeo ut neque commercium quotidianum, neque vicinitas, neque flumina pontibus juneta illam differentiam tollere potuerint. Reliquæ partis, quæ citra Garumnam in usu est, etiam multæ sunt differentiæ, in quibus Lemovicismus et Petrocorismus a reliquis idiomatibus valde alienus est. Denique in tota Europa non invenies, in tantis angustiis finium, tot discrepantias dialectorum.

Atque hæc est Romanensis idiomatis Gallicani summa divisio. Nam omnis Francorum veterum ditio, hoc est Gallia, finibus Romanorum circumscripta. Rheno, Oceano, Pyrenæis, Alpibus, et mari Mediterraneo, jamdudum, quum Francorum opes vigerent, in duas partes divisa, in Franciam Tiotiscam. vel Tioscam, id est Tentonicam, et Franciam Romanam. Francia Romana incipit a finibus Flandrorum : cujus meminit Luitprandus, Quumque (inquit) Burgundiorum regna transiens Franciam quam Romanam dieunt ingrede vellet. Nimirum Franciam Romanam vocat quæ Romanensi lingua loquitur, ut distingueret ab ea quæ Tiotismo seu Teutonismo utitur, quæ Flandros, Brabantos, Hollandos, Treveros, Colonienses, et alios Ripenses, Germanos continet. Rursus prater Romanensem linguam, duæ sunt in Regno Francise quæ nullam cognationem, neque inter se, neque cum Romanensi habent, Aremorieus Britonismus, et Cantabrica dialectus, quam Basculorum linguam vocant, Britonismus Aremoricus est idem cum eo, qui in Cornuallia Anglia in usu est. Nam Aremorici et Anglicani sine interventu interpretis inter se negotiantur, et alter alterum intelligit, quanquam propagines Aremoricae a matrice anglicana multum degenerare jamdudum corperint. In tribus diœcesibus Aremoricanis. Curosopitensi, Leonensi, et Trecoriensi, nulla alia lingua in usu est præter Britonismum, in Naunetensi, Venetensi et Briocensi utraque dialectus locum habet, Romanismus et Britonismus. Cantabrismus incipit a suburbicariis partibus Baionæ Lapurdensium, et itinere sex aut septem dierum in intima montanæ Hispaniæ extenditur. Galli omnes qui ea lingua utuntur vocant Bascos, vel Basculos. Hispani regionem in qua illa dialectus locum habet, generali nomine Bascuença vocant. Nihil barbari, autstridoris, aut anhelitus habet: lenissima est et suavissima: estque sine dubio vetustissima et ante tempora Romanorum illis finibus in usu erat.

C. C.

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

Le ms. 350 de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier qui fait l'objet de la présente publication est ainsi décrit dans le Catalogue des mss. des bibliothèques des départements (t. I, p. 426):

350. Petit in-4° oblong, sur velin. «Le romanz de Saint Fanuel et de Sainte Anne et de Nostre Dame et de Nostre Segnor et de ses apostres.» — XIII°-XIV° siècle. — Fonds de Bouhier, E, 41. Le commencement manque.

Ce mss. est relié en velours noir, comme beaucoup d'autres du même fonds. Le feuillet de garde, en parchemin, porte, en capitales rouges, imitant les caractères d'imprimerie, le titre suivant:

Romant | de S. Ganuel | S. Anne | de Nostre Dame | de N. Seigneur | et de | ses Apostres.

et au-dessous, en cursive noire, de la main de Bouhier:

Ms. | de la Bibliotheque de M^r le Presid^t Bouhier | E. 41 | MDCCXXI.

Les folios sont numérotés, d'une main moderne, de 1 à 61 sans interruption, en chiffres romains. On n'aperçoit aucun reste d'une an-

⁴ A la marge, en cursive noire, de la main de Bouhier: ou Fanuel.

cienne numérotation; aucune trace n'apparaît non plus de l'ablation des deux feuillets qui manquent, comme on le verra plus loin, bien que le catalogue n'en dise rien, entre le folio 23 et le folio 24.

Le poëme contenu dans le ms. de Montpellier comprend deux parties, dont chacune formait peut-être à l'origine un poëme distinct et indépendant. La première, dont la source m'est inconnue, est proprement le Romanz de 8. Fanard; la seconde est une histoire légendaire de la Vierge et de Jésus, qui s'inspire à la fois des évangiles apocryphes et des livres canoniques du Nouveau Testament. Je désignerai ici, pour abréger, la première par A. la seconde par B.

J'ignore si A se rencontre quelque part isolé; on ne l'a, du moins à ma connaissance, signalé jusqu'ici comme tel dans aucun ms. Quant à B, on le trouve, paraît-il 4, séparé de A comme de tout autre poème, mais avec de nombreuses et notables différences, dans les trois mss. suivants, qui différent également entre eux. et pour l'étendue et pour le choix des détails:

Bibl. nat. nº 1533 (Xllle s.), fol. 1-33; — nº 1768 (XlVe s.), fol. 101-134; Bibl. d'Arras, nº 139².

Dans le ms. L n 14 de la bibliothèque de l'Université de Turin, le même poëme paraît avoir été intercalé, partie au milieu, partie à la fin de la *Bible* d'Herman de Valenciennes ³.

Les mss. dans lesquels la présence de Λ a été jusqu'ici constatée sont les suivants :

A: nº 350 de Montpellier (celui que je publie);

B: nº 634 de la bibl. de Berne (Xllle siècle). Voy, le catalogue de Sinner, t. lll. p. 387, et celui de Hagen, p. 489;

C: nº1137 de la bibliothèque de Grenoble, Voy. Jean Bonnard, les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge, p. 181.

D: nº 170 de la bibliothèque de Donaneschingen, Voy, Stengel, op. cit., p. 20. Le Romans de Fanuel a été publié en 1842, d'après

⁴ Voy, Reinsch, die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria 's Kindheit, p. 42; Jean Bonnard, les Traductions de la Bible en vers français au moyen ôge, p. 227.

² M. Reinsch ajoute Arsenal B. L. F. 288 'aujourd'hui 5204; mais, d'après M. Bonnard, p. 235, ce ms. ne contient pas le même texte que les trois autres.

3 Voy, E. Stengel, Mittheilungen aus franzoesischen Umudschriften der Turiner Universitaets-Bibliotek, pp. 20-22; Jean Bonnard, ouvrage cité, p. 231. ce ms., par Joseph de Lassberg, qui en était alors le possesseur, à la suite de Ein schoen alt Lied von Grave Fritz von Zolre, pp. 67-80.

E nº 273 des mss. Hamilton, à Berlin, Voy. H. Suchier, dans la Zeitschrift für romanische Philologie, t. VIII, p. 429.

F: Le ms. que je désigne ainsi est peut-ètre à identifier avec le dernier de ceux qui précédent . Peut-être est-il aujourd'hui égaré ou perdu. Quoi qu'il en soit, il a appartenu à Dom Carpentier, qui en a tiré de nombreux exemples pour ses additions à Du Cange, et qui le mentionne comme suit, dans la table des Poete gallici vernaculi veteres mss. (Du Cange-Henschel, VII, 450): « Vie de Jésus-Christ, écrite en 1323. Ex Museo meo. »

G: Bibl. de lord Ashburnham, nº 171 de la collection Barrois; appartenait précédemment à Leroux de Liney, Voy. l'Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 833; Le Roux de Liney, le Livre des légendes, p. 24; Ε. Stengel, ouvrage cité plus haut, p. 46; R. Reinsch, dans l'Archiv de Herrig, t. LXVII, p. 234, note.

H: British Museum, ms. add. 15606², fol. 38-42. Voy. R. Reinsch, op. cit., p. 20, et le même auteur, dans l'Archev de Herrig, t. LXVII, p. 234, et p. 263, où la légende de Fanuel est publiée en entier d'après ce dernier ms.

Dans le ms. G, la légende de Fanuel est intercalée au milieu de la Bible d'Herman de Valenciennes. Mais l'interpolation ne se borne pas à cette légende, et je ne sais si ce qui la suit est identique, quant à la rédaction, comme il l'est quant au sujet, à la partie correspondante du ms. de Montpellier. La Bible d'Herman, dit Amaury Duval (Hist. litt., XVIII, 833), est en vers dits alexandrins; le poème (celui de Fanuel), qui la divise par moitié à peu près, est en vers de huit syllabes, et a pour titre: De Notre-Dame Nainte Marie. (Suit l'analyse, avec extraits, de la légende de Fanuel).... Après cette légende viennent les aventures de la mère de la Vierge, telles ou à peu près telles qu'elles sont racontées dans les livres apocryphes;...le poète raconte encore la naissance du Christ, la fuite en Egypte, etc., etc.; il ne s'arrête qu'aux circonstances apocryphes du massacre des innocents. Là recommence la Bible en vers alexandrins.»

Dans H, c'est dans un autre poëme, celui de la Conception Nostre

¹ Il no paraît pouvoir l'être, d'après ce que j'en connais, avec aucun des autres.

² Ce ms., d'après M. Paul Meyer, qui en a donné (Romania, VI. 1-46) une notice détaillée, où je ne vois pas pourtant signalée la légende de Fanuel, est du commencement du XIVe siècle.

Dame de Wace, que la légende de Fanuel a été interpolée . On Py a insérée presque au commencement, immédiatement après les vers

Tot ce que andui conqueroient De tot lou gahein que il faceent?,

en en rejetant les 28 premiers vers et en la faisant précéder des deux suivants, qui servent de suture :

Or revolons arrier torner, De Fanoau volons parler 3.

Dans D, je ne sais si c'est aussi au poëme de Wace que A a été joint. On pourrait le supposer, d'après le titre donné par von Lassberg à sa publication (Dies iest aus dem franzocschen Gedicht ron Leben und Sterben Maria), où il n'est pas question de Jesus. Le premier feuillet de ce ms. manque, et avec lui le début du poëme, qui y commence aujourd'hui au vers Ny me leisses a vous parler, lequel est le vingt-troisième de mon édition. Comme les feuillets restants en contiennent chacun quarante, on doit supposer, à moins qu'une miniature n'occupât presque en entier la première page, que le début avait à peu près 18 vers de plus que dans B et probablement aussi que dans A. Ces 18 vers étaient-ils les première du poëme de Wace? Quant à la partie du ms. encore inédite, l'histoire de Fanuel s'y rattache par les mêmes quatre vers que dans A et dans D, ce qui nous laisse ignorer si c'est le poëme de Wace, celui de Montpellier (B) ou tout autre 4.

Le ms. B débute comme A par la légende de Fanuel; mais la

⁴ L'auteur de cette interpolațion n'était pas du même sentiment qu'un autre copiste du poëme de Wace, qui, après le vers

Anna de Belleem fu née

(p. 40 de Fédit, citée), a intercalé ceux qui suivent (ms. 4527 de la B. N., fe 2):

De flour ne fu pas engenrée, Ce saichies vos certainnement, Mais d'oume conseue charnelment. Celles et eil soient confondu Qui croient .i. roumans qui fu Qui dist que de flour iert venue Saiute Anne et engenue.

Voy. l'Histoire littéraire, t. XVIII, p. 837.

² P. 11 de l'édition Mancel et Trebutien.

3 L'interpolation, dans H, ne se borne pas à la légende de Fanuel. On y a inséré d'autres récits, dout un au moins se refrouve, mais sous une rédaction différente, dans la seconde partie du ms. de Montpellier (vv. 2303-2352 de mon édition). Cf. R. Reinsch, dans ΓArchir, t. LNVII, p. 234, note.

4 Ces quatre vers (599-603 de mon édition) servent aussi de suture, dans le

suite ne concorde pas. C'est donc encore à un poëme différent, au moins par la forme, car il paraît quant au fond, et même dans le détail, très-voisin du nôtre, que cette légende est ici rattachée.

Quant à \mathbf{F} , les passages qui en sont cités en divers endroits par Dom Carpentier prouvent que ce n'est pas non plus le poëme de Montpellier, c'est-à-dire B, qui y est joint à Λ . C'est un poëme dont le sujet est le même, mais dont la rédaction, malgré l'identité de quelques détails, est différente, et qui paraît plus développé.

En résumé, négligeant les mss. sur lesquels je manque d'informations suffisantes, je trouve que le *Romanz de Fanuel* a été joint au moins à quatre ouvrages différents:

l° Dans le ms. de Montpellier, à la vie de Marie et de Jésus que j'ai désignée par B, et dont M. Reinsch a publié de longs extraits (ouvrage cité, pp. 47-74), d'après le ms. 1577de la B. N., qui offre d'ailleurs un texte beaucoup plus étendu que celui de Montpellier;

2º Dans les mss. de Berne et de Grenoble, et dans celui de Dom Carpentier, à un autre ou à d'autres poëmes sur le même sujet;

 $3\circ$ Dans le ms. de lord Ahsburnham, à la Bible d'Herman de Valenciennes ;

4º Dans celui du British Museum, à la Conception Nostre Dame de Wace 1.

Le ms. de Montpellier présente deux lacunes, l'une dans A, l'autre dans B. La première, qui est la seule dont le catalogue fasse mention, est tout à fait au commencement. Elle résulte de la perte du premier feuillet du ms., qui devait contenir au maximum 62 vers (c'est le contenu de chacun des feuillets suivants), mais probablement quelques-uns de moins, à cause de la place que devait prendre

ms, de Turin, entre le fragment de la Bible d'Herman et celui de notre poème (B., que l'on y a joint. Mais ils y sont précèdès, ce qui n'a pas lieu dans \mathbf{H} , de deux autres vers :

Les noces furent molt vaillans, Ce nous tesmoigne sains Johans,

qui sont les derniers de A; ce qui doit faire supposer que le compilateur du ms. de Turin avait sous les yeux un ms. analogue à celui de Montpellier, c'est-à-dire qui contenait au complet la légende de Fanuel, légende qu'il aura supprimée, comme trop contraire à l'orthodoxie, en en conservant seulement les derniers vers, qu'il était facile de rattacher au fragment d'Herman transcrit par lui.

Constatons aussi dès à présent que c'est à ce dernier poëme, comme on le verra dans les notes, que la fin de B, a partir du v. 3668, a été empruntée, du moins dans le ms. de Montpellier. l'incipit et peut-être une lettre ornée. J'ai comblé cette facune a l'aide du ms. de Berne, où la partie correspondante renferme 58 vers 1.

La seconde lacune, qui résulte de la perte de deux feuillets, existe entre les folios actuels 23 et 24. Je l'ai comblée à l'aide du ms. 1533 de la B. N., après avoir vainement essavé de le faire à l'aide du ms. de Berne, et c'est précisément cette tentative infructueuse qui m'a donné la preuve que le Romanz de Fanuel n'avait pas dans ce dernier la même suite que dans le ms. de Montpellier.

On comprendra facilement par ce qui precède que l'édition que je donne iei du Romanz de Fanuel ne saurait être une édition critique. Mais elle pourra, je l'espère, être utile à ceux qui seraient mieux en situation que je ne le suis d'en préparer une. Ils y trouveront le texte du ms. de Montpellier, qui n'est pas, à ce qu'il m'a paru, le plus mauvais, intégralement reproduit, et accompagné des variantes essentielles des autres mss., dans les parties correspondant aux extraits de ces derniers qui ont été publiés. Sur les rapports de ces mss. entre eux, une observation générale peut dès à present être faite.

Tandis que A présente dans tous les mss., autant qu'il m'est possible d'en juger, un texte identique, sauf quelques légères variantes, et de même étendue, B, au contraire, comme je l'ai déja remarqué, offre d'un ms. à l'autre des différences considérables. Des épisodes entiers, par exemple, manquent dans le ms. de Montpellier, qu'on trouve dans l'un on l'autre des mss, de Paris ou dans tous les deux.

Je n'ai pas les movens d'instituer entre ces trois mss. en particulier, non plus qu'entre ceux-ci et ceux qui contiennent des poemes sur le même sujet, mais, à ce qu'il parait, de rédaction différente, une comparaison suivie. Mais je profiterai des descriptions et des extraits de ces mss. qu'on a publiés jusqu'à présent ou que j'ai pu autrement me procurer, pour noter les ressemblances et les différences qu'il m'a été possible de reconnaître entre eux et celui de Montpellier.

Les sigles que j'emploie sont, pour la première partie du poeme (A), les capitales grasses de A à H, dont la valeur est indiquee ci-dessus (pp. 119-120); pour la deuxième partie (B, les caractères ordinaires, mais gras également, qui suivent :

a: ms. nº 350 de Montpellier;

b: nº 634 de Berne;

c: nº 1137 de Grenoble;

f: ms. de Dom Carpentier;

g: ms. de lord Ashburnham;

(A suivre.)

i : nº 1533 de la B. N. à Paris ;

k: nº 1768 de la B. N. à Paris;

1: nº 139 de la bibl. d'Arras;

m:ms. L II 14 de la bibl. de Turin.

C. C.

1 La copie de ces 58 vers et de ceux du même ms., qu'on tronvera ciaprès dans les notes (v. 1520), m'a été procurée par M. E. de Mülinen, à qui j'adresse ici l'expression de ma gratitude.

DIALECTES MODERNES

CONTES POPULAIRES DU LANGUEDOCA

(Suite)

III. — Lou Louporoù

Un couop, i oviò un ouome viéuze qu'ovió tres efons, e s'ero tournat morida. Lo moirastro li diguèt d'ona lous perdre.

Lous efontous, qu'où-z-entendèrou, onèrou ocouò d'uno tanto; lo tanto loui bolhet de lentilhos. Lous efontous los semenèrou lou louong del comì.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous seguiguèrou loi lentilhos e tournèrou o l'oustal.

O l'oustal monjavou uno posquado; diguerou: « Nautres ne monjorion pla un pauc, moun paire, se sovias. »

TRADUCTION

III. — Le Loup-Garou²

Il était une fois un homme veuf qui avait trois enfants et s'était remarié. La marâtre lui dit d'aller les perdre.

Les enfants, qui l'entendirent, allèrent chez une tante; celle-ci leur donna des lentilles, que les enfants semèrent tout le long du chemin.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants suivirent les lentilles et retournérent à la maison. A la maison, on mangeait un gâteau de farine : ils dirent : « Nous en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

1 Voir les fasc. d'avril et juillet 1885.

² l'ai écrit ce conte sous la dictée d'une jeune fille de Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron), dont j'ai oublié le nom.

Lo femno diguêt o soun ouome : α Me lous as pas perduts! Es otal que fas? »

Lou paire loui tournet prene per lous ona perdre.

Possèrou tournat ocouò de lo tanto; lo tanto loui bolhet un escautou de fiol.

Estaquèrou l'escautou o-z-uno bronqueto e de louong del comi tonjour descautounavou.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous prenguèron l'escauton e toujour escautounavou : « En escautounen, i orrivoren »

Quon fousquéroun o l'oustal, monjavon de trufos; dignérou: « Nautres ne monjorion pla un paue, moun paire, se sovias? »

Lo femno dignet: «Oconòs otal que fas? Jomai me lous perdes pas. »

Lou paire loui tournet prene per lous ona perdre e loui dounet pas lou tems d'ona oconó de lo tanto.

Quon fousquèron pla luens, lon paire lous perdet.

Lous efontous eron lasses, s'endourmiguéron.

Quon se derebelhèrou, sogèron pas pus ounte onà.

La femme dit à son mari : « Pourquoi ne les as tu pas perdus ? C'est ainsi que tu fais ? »

Le père les prit de nouveau avec lui pour aller les perdre.

Ils allèrent encore chez leur tante; elle leur donna une petite pelotte de fil.

Ils attachèrent le bout du fil à une petite branche, et tout le long du chemin ils le dévidèrent.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants prirent l'écheveau et le pelotonnèrent: « En le pelotonnant toujours, nous arriverons, »

A la maison, on mangeait des pommes de terre; ils dirent; « Nous en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

La femme dit à son mari : « C'est ainsi que tu fais ? Tu ne les perdras donc jamais ? »

Le père les prit encore avec lui pour aller les perdre et ne leur laissa pas le temps d'aller chez la tante.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna,

Les enfants étaient fatignés, ils s'endormirent.

En se réveillant, ils ne surent plus où se diriger.

En cerquen soun comì, trouverou un oglon ; lou semenerou e toujour cridavou: « Petit gland, viens grand; petit gland, viens grand; petit gland, viens grand.»

Quon lou rouve soguet vengut bel, lou pus grand li mountet dessus: lous autres li disiòu: « Ogacho d'oquesto coustat, se veses pas ré?

- » Vese pas ré.
- »—Ogacho d'oqueste, que belèu veiras quicouom.
- » -- Vese olai un oustolou.
- » Ogacho-lou pla, que loi onoren. »

Ocouó èro l'oustal del louporoù; i oviò pas que lo femno.

- « Nous gordorias pas?
- » Nani, que se lou louporoù veniò, vous monjoriò.
- » N'agués pas pòu ; dounos-nous o monjà.»

Lo femno loui dounet o monjà e lous emborret dins un gronier; loui bolhet uno quouito de rat: « Quon lou louporoù vendró, li forets veire oquelo quouito de rat pel trauquet.» Quon lou louporoù venguèt:

- « De que so i o?
- » De que soi put?

En cherchant leur chemin, ils trouvèrent un gland; ils le semèrent en disant: « Petit gland, deviens grand; petit gland, deviens grand; petit gland, deviens grand.»

Quand le chêne eut bien poussé, le plus grand des enfants monta dessus; les autres lui disaient; « Regarde de ce côté si tu ne vois rien.»

- » Je ne vois rien.
- » Regarde de celui-ci, peut-être tu verras quelque chose.
- " Je vois là-bas une petite maison.
- » Regarde-la bien, nous irons. »

C'était la maison du loup-garou; il n'y avait que sa femme.

- « Ne nous donneriez-vous pas asile?
- » Non, car si le loup-garou venait, il vous mangerait.
- » Ne craignez rien et donnez-nous à manger.»

La femme les fit manger et les enferma dans un grenier; elle leur donna une queue de rat: « Quand le loup-garou viendra, vous lui montrerez cette queue par le trou de la serrure. »

Quand le loup-garou rentra :

- « Qu'y a-t-il ici?
- . Qu'est-ce qui pue?

» De car de crestió» So i » ayut.

»— Monjo so que te dououne, ocouò soun pas que tres efontous que soun vengueh, e lous oi emborrach dins lou gronier.»

Lou louporoù loi vai per veire s'èrou grasses; lous efontous li foguèrou possa la quouito de rat: veget qu'erou magres. Olara s'en vai.

Quon tournet, lous efontous agérou perdudo la quonito de rat; colguèt que fosquèssou veire soui detous : veget qu'erou grasses e n'en monget un. Quon l'oget monjat, s'endourmiguet.

Olara lous autres sourtiguèron del gronier; vegèrou que lou louporon dourmissió. Onèron joust un liech, i trouvèron un plat de pego, lou metèron sus l'uèl del louporon e s'en onèron o l'estaple de los cabros.

Quon lou louporoù se derevelhet, diguet : « Es otal qu'ovés fach, mais vous óurai bé, »

Onet o l'estaple de los cabros e metet uno rodo de mouli tra lo pouorto; toutos los cabros que possavou, lous toucavo lou piech en diént : « Tu sios cabro, — tu sios bouc. »

» De la chair de chrétien» Il v a eu ici.

» — Mange ce que je te donne; ce sont trois petits enfants qui sont venus, et je les ai enfermés dans le grenier.

Le loup-garou y va pour voir s'ils étaient gras; les enfants lui firent passer la queue de rat: il vit qu'ils étaient maigres, alors il s'en alla.

Quant il revint, les enfants avaient perdu la queue de rat ; il fallut qu'ils montrassent leurs petits doigts ; il vit qu'ils étaient gras et il en mangea un.

Après l'avoir mangé, il s'endormit.

Alors les autres sortirent du grenier; voyant que le loup-garon dormait, ils allèrent sous un lit, y trouvérent un plat plein de poix, le mirent sur l'œil du loup-garou et allèrent se cacher dans l'étable des chèvres.

En s'èveillant, le loup-garou s'écria: « Ah! c'est ainsi que vous avez fait; mais je vous attraperai bientôt. »

Il alla à l'étable des chèvres et mit une meule de moulin derrière la porte ; à toutes les chèvres qui passaient, il touchait les mamelles en disant ; « Tu es une chèvre .— tu es un bouc .»

Quon los cabros seguèrou toutos possados, lous efontous diguèrou: « Aro, coussi foren? »

Prenguérou uno pel de cabro, se la metèrou sus l'esquino e diguérou: « Dol tems que regordorò se ocouò es uno cabro ou un boue, li loissoren lo pel o loi mos e nou'n onoren. »

Del tems que lou louporoù toucavo s'ero uno cabro ou un bouc, lo pel li restet o loi mos: « Es otal qu'ovès fach, mais vous òurai bé.»

Lous efontous s'en onèrou joust un rouoc que i' oviò o lo cavo del louporoù.

Lou louporoù loui sentiguèt, venguèt, e, coumo ié vesió pas ré, mountet sul rouoc e se tuèt.

Lous efontous prenguèrou un cobridou e diguèrou o lo femno: « Lou cal tua e lou cal fa couoire.

- » Coussi foren per lou tua?
- Vous onon fa veire: metès vouostre cap sul souc.»

Quon fousquet courbado sul souc, omé uno destrau li coupèrou lou couol.

Pièi, sesquèrou loui mestres de l'oustal.

Quand tout le tronpeau fut sorti, les enfants se dirent: « Maintenant qu'allons-nous faire? »

lls prirent une peau de chèvre, se la mirent sur le dos en disant: « Pendant qu'il regardera si c'est une chèvre ou un bouc, nous lui laisserons la peau entre les mains et nous partirons. »

Pendant que le loup-garou tâtait si c'était une chèvre ou un bouc, la peau lui resta entre les mains.

« — Ah! e'est ainsi que vous avez fait; mais je vous attraperai bien. »

Les enfants allèrent se cacher sous un rocher dans la cave du loup-garou.

Le loup-garou les sentit; il vint, et comme il n'y voyait goutte, en montant sur le rocher, il se tua.

Les enfants prirent un jeune chevreau et dirent à la femme : « Il faut le tuer et le faire cuire.

- » Comment faire pour le tuer?
- » Nous allons vous le montrer : mettez votre tête sur ce billot.» Quand elle fut inclinée sur le billot, avec une hache ils lui coupérent le cou.

Puis ils furent les maîtres de la maison.

L. LAMBERT.

(A continuer.)

SOUNETS LAGNATS

A la memoria de moun amic A. Gautier

Ī

S'acabava Juliet quand lou grèu barroullaire Sus las espigas d'or toumbava de soun pes, Quand lou bauch cavalin, crin au vent, nas en l'aire, Trissava lou palhun, aubourant nivou 'spes.

Au tantost se vesiè, rebaussat, lou moundaire, Manejà soun cruvèl d'un biais res entrepres, E sus lou grand bourras, valhent acimelaire, Voujà 'n blad manefic, sans jol, niela, ni gres.

Rafis e journaliès à l'eminau passavoun Lou gran caucat dan jour, à l'aise l'ensacavoun; Pioi, lou sourel couchat, l'embarravou 'n cantant;

SONNETS MÉLANCOLIQUES

A la mémoire de mon ami A. Gautier

1

Juillet touchait à sa fin, lorsque le pesant rouleau — sur les epis dorés tombait lourdement. — lorsque la folle bande de chevaux, crins au vent, nez en l'air, — hachait la paille, soulevant un épais nuage.

Dans l'après-midi, on voyait, les manches) retroussées, le vanneur — manier son crible avec adresse, — et sur la grande toile tendue verser, entasseur vaillant, — un blé magnifique, sans ivraie, nielle, ni menue pierraille.

Valets de ferme et journaliers au hoisseau passaient — le blé dépiqué dans la journée, ils le mettaient en sacs à l'aise; — puis, le soleil couché, ils l'enfermaient en chantant; E s'ausissié, lou vespre, au mas, davans la porta, Lous viels aginoulhats, d'una vouès douça e forta, Dire à Dieu grameeis per lous benfachs de l'an.

II

Setèmbre s'ouvrissiè quand lou mau qu'estransina Sus lou jouve aliechat faguèt soun darriè 'sfort; Quand dins l'oustau doulent, terribla pelegrina, Intrèt, sa dalha 'n man, la despietousa Mort.

Au tantost se vejèt, caminant, testa clina, Lous parents, lous amics, segui, ples de maucor. Un càrri negresit à la gleisa vesina, Entre eles se diguent: « Ai, qu'es triste, aquel sort! »

Clercs, capelans e dou au clauset lou meneroun; Dedins un cros founzut, pecaire, l'entarreroun; Pioi, lou cor matrassat, degueroun s'entournà...

E s'ausiguèt, lou vespre, au maset, de tout caire, Dous manits ourfanèls que sounavoun soun paire, Emb una véusa en plours que fasié que souscà.

Et l'on entendait, le soir, au mas, devant la porte, — les vieillards agenouillés, de leur voix forte et douce, — dire merci à Dieu pour les bienfaits de l'année.

11

Septembre commençait, lorsque le mal qui torture— sur le jeune homme alité fit son dernier effort, — lorsque dans la maison dolente, terrible pèlerine, — entra, sa faux en main, la Mort impitoyable.

Dans l'après-midi, on vit, cheminant, tête baissée, — les parents, les amis, suivre pleins de tristesse— un char tendu de noir à l'église voisine, — se disant : « Qu'un pareil sort est à plaindre! »

Clercs, prêtres et deuil l'accompagnèrent au clos (des morts); — dans une fosse profonde il l'ensevelirent; — puis, le cœur brisé, ils durent s'en revenir.....

Et l'on entendit, le soir, au mas, de tous côtés, — deux petits orphelins appelant leur père, — et une veuve en pleurs qui ne cessait de gémir.

LOU DESTIN

A moun ami E. Ricome, que venié de perdre soun paire

Lou bonur, paure ami, trèvo pas nòsto terro: Tant lèu que nous eresèn dins uno ouro prouspèro, Lou Destin envejous nous mando quauque flèu.

Eres urous, l'Aveni, coumoul de pouësio, Davans tu, l'Aveni, coumoul de pouësio, E veici que la Mort vèn faire oumbro au tabléu!

Avèn bèu pregemi, sa dicho es sèns countèsto; Contro un de sis arrèst, un ome lucho pas: Pèr tant que fugue dur, quand sono un de si clas, Sout lou cop malastra nous fau beissa la tèsto.

Dins toun grand dou, pamens, counserves un soulas, Es de dire: « Sa vido a passa franco, ounesto;

» A nautri, sis enfant, bèl eisèmple nou 'n rèsto,

» E pièi li que Diéu prènd soun bèn mies qu'eiçabas.»

LE DESTIN

A mon ami E. Ricome, qui venait de perdie son père

Le bonheur, pauvre ami, n'habite pas notre terre; —aussitôt que nous croyons prospère l'heure présente. — le Destin envieux nous envoie quelque fléau.

Tu étais heureux, il y a un mois, au milieu de ta famille; — devant toi, l'Avenir, rempli de poésie, — et voici que la Mort vieut assombrir le tableau riant!

Nous gémissons vainement, ses décisions sont incontestables; — un homme ne lutte pas contre un de ses arrêts: — quelque douleur que nous éprouvions, lorsque sonne un de ses glas, — sous le coup de malheur il faut baisser la tête.

Dans ton grand deuil, cependant, tu as une consolation,— c'est de dire: « Sa vie a passé franche, honnête; — à nous, ses enfants, il » nous en reste un bel exemple, — et ensuite ceux que Dieu prend » sont bien mieux qu'ici-bas. »

NIUE DE TOUSSANT

Deman lou jour di Mort, funèbre anniversari; La luno sourno e palo, amount au fiermamen Rènd la niue mai paurugo:—es-ti que tèn d'à ment Li mourtau caminant l'amo pleno d'esglàri?

Un velo souloumbrous davalo douçamen Sout la formo de néblo; acato d'un susàri Lis oustau, li campas, e raprocho li ràri: La visto lèu se pèrd à dous pas soulamen.

Boufo uno auro jalado, e dis aubre li fueio Farandoulon mesclado i gros degout de plueio; Dins li veno vous passo un long frissoun d'ourrour;

Lou miaula di machoto arribo à vòsto auriho; Sus li bord dóu camin, proumte, un foulctoun briho: Es uno niue d'esfrai, d'angouisso emai d'errour.

NUIT DE TOUSSAINT

Demain, le jour des Morts, funèbre anniversaire; — la lune triste et pâle, au firmament, là-haut, — rend la nuit plus effrayante: — est-ce qu'elle guette les mortels cheminant l'ame remplie de craintes?

Un voile sombre descend lentement — sous la forme de brume; il couvre d'un suaire — les maisons, les champs, et resserre l'horizon: — bientôt on ne voit plus distinctement à deux pas devant soi.

Une froide brise souffle, et des arbres les feuilles — farandolent mèlées aux grosses gouttes de pluie; — il passe dans les veines un long et horrible frisson;

Le miaulement des chonettes arrive à l'oreille; — sur les bords du chemin, rapide, un feu follet brille: — c'est une nuit d'effroi, d'angoisse et d'erreur.

A MADAMISELLO MIOUN gènto sauro de Béu-caire

Diéu culis quand ie plais, e sameno quand vou : Me doune Peirounet quand rampele ta maire; Ti lagremo, mi cant, ensen prengueron vou, Amor que touti dous aven lou cor amaire.

Tres an plus tard, l'oustau regounflavo de dou : S'amoussavo Peiret dins li bras de soun paire ; Un amour à toun cèu brihavo flame nou. Sourrisié toun printèms au sublime assoulaire.

Quand plourères, chatouno, ignourave toun sort; T'auriéu pourta, senoun, l'entant qu'es aro mort, Aurian pensa ti plago emé nòsti caresso.

Vuei cantes, e ta voués amaiso ma doulour; Me dis: « Après l'espigno, ami, vendra la flour; Leisso feire de Diéu la voulounta mestresso. »

A MADEMOISELLE MION

gente blonde de Beaucaire

Dieu cueille quand il lui plait, et quand il veut il seme: — il me donna le petit Pierre quand il rappela ta mère à lui; — tes larmes, mes chants, prirent leur vol ensemble, — car nous avons le cœur aimant tous les deux.

Trois ans plus tard, la maison se remplissait de deuil : — Pierre s'éteignait dans les bras de son père : — un premier amour brillait dans ton ciel, — ton printemps souriait au sublime consolateur.

Quand tu pleuras, jeune fille, j'ignorais ton sort; — je t'aurais apporté, sinon, l'enfant mort maintenant, — nous aurions pansé tes plaies avec nos caresses.

Tu chantes aujourd'hui, ta voix calme ma douleur; — elle me dit: « Après l'épine, ami, la fleur reviendra; — laisse faire de Dieu la volonté souveraine. »

VERITA

A'N Antounin Glaize

Tout passo, lou Mau soul eternamen demoro; Rèn n'es segur eici, franc l'obro de la Mort; On counfound bèn souvent remembranço e remord: Mai l'ome es faus dedins, mai es dubèrt deforo.

A la frucho d'amour sèmpre Jouvènço mord, Lou Vieiounge vai béure à-n-uno font plus orro; A chasque pas tuertan l'Envejo que maucoro, Soun verinous fissoun aclapo li mai fort.

Negacioun fai bèu-bèu, Credulita nous sono, Inchaiènço l'emporto, e vivèn en doutant; Foulige, coume un rèi, sus nòste mounde trono.

Un uiau de bon sèn lusis pas qu'un istant, Tourna-mai lou bandèu sus nòstis iue retoumbo: Ansin. jouini, vieias, arriban à la toumbo.

P. CHASSARY.

VÉRITÈS

A Antonin Glaize

Tout passe, le Mal seul demeure éternellement; — rien n'est sûr ici-bas, si ce n'est l'œuvre de la Mort; — on confond souvent remords et souvenir: — plus l'homme est fourbe à l'intérieur, plus il est ouvert extérieurement.

Aux fruits d'amour toujours mord la Jeunesse, — la Vieillesse va boire à des sources moins pures; — à chaque pas nous heurtons l'Envie attristante, — dont le venimeux aiguillon terrasse les plus forts.

Négation nous sourit, Crédulité nous appelle,— Scepticisme l'emporte et nous vivons dans le doute; — Folie, comme un roi, trône sur notre monde.

Un éclair de bon sens ne luit qu'un instant, — le bandeau retombe de nouveau sur nos yeux: — ainsi, jeunes, vieillards, nous arrivons au tombeau.

P. CHASSARY.

ANDRÉ

Es arrivà de Cauterèt
Sus soun milor riche e laujè,
Menat per dous grises à souèt
Qu'en lioc res pot pas tene pèd
E qu'el soulet ten en respèt;
Fiers e valens, picant au pèd
Jout d'arnèis nous de cap-en-pèd,
Plens de grilhots au soun discrèt.
Dounant juste l'accord parfèt,
Venoun de coumpli 'quel long viage.

Avan d'intrà dins lou vilage, En ausissent 'quel roumanage, E vesent tant bèl aquipage Tout s'encourris sus sonn passage. E pioi chacun, couma d'usage. Dis sonn vèr sus lou personnage: Un dis qu'es fol, l'autre qu'es sage, D'autres qu'a sang-frech e courage

ANDRÉ

Il est arrivé de Cauterets— sur sou milord riche et léger,—traîné par deux petits (chevaux) gris accomplis — que nulle part aucun n'égale à la course — et que lui seul peut maîtriser; — vaillants et fiers, frappant du sabot, — sous des harnais battaut neuf, — couverts de grelots au son discret, — donnant juste l'accord parfait, — ils viennent d'accomplir ce long voyage.

Avant d'entrer dans le village, — en entendant ce brouhaha, — et, voyant aussi bel équipage, — tout accourt sur son passage; — et puis, chacun, selon l'usage, — dit son mot sur le personnage; — un dit qu'il est fou, l'autre qu'il est sage, — d'autres qu'il a sang-froid et

136 ANDRÉ

Per mestrejà tal atalage, E que, ma fe, sarié daumage, Après un tant bèl eiritage, l'arivèsse quicon de mau.

El, sans fa cas à tal perpau,
Sus lou sèti, drech coum' un pàu,
Travèssa la foula d'un saut;
Mais d'aco res s'en sap pas mau,
Car es pas fier nimai brutau;
Amai l'or raje à soun oustau
Couma lou fugènt d'un agau,
A jamai sourtit de carau,
E, sans toucà lou capitàu,
Sap rendre service à prepau.
Per que ie soui, ara me cau
Dire per que tout lou calina.

Sa grand, qu'èra mai ma cousina. M'aprenguet que dins sa jassina, Sa maire, la paura mesquina, Lou faguet embe la crespina, E que la fada Melusina, En vesent sa poulida mina, Vouguet d'au cop n'estre mairina;

courage — pour maîtriser tel attelage,— et que, ma foi, ce serait dommage — que, après un aussi bel héritage,— il lui arrivât malheur.

Lui, sans s'arrêter à ces propos. — sur le siège, debout comme un pieu. — traverse la foule d'un bond; — mais de cela personne ne se fâche, — car il n'est ni fier ni brutal, — et, quoique l'or coule dans sa maison — comme l'eau à la sortie du bief.—il n'est jamais sorti de son rang, — et, sans toucher au capital, — il sait rendre service à propos. — En même temps, je vais vous dire — pourquoi tous le carressent.

Sa grand'inère, qui était aussi ma cousine, — m'apprit que dans ses couches. — sa mère, la pauvre défunte, — le mit au monde tout coiffé, — et que la fée Melusine,— en voyant sa jolie mine,— voulut

ANDRÉ 137

Pioi, emb sa bagueta divina. le touquet sonu frontet seren.

Sans n'en mai dire se coumprend Que, despioi qu'a l'age e lou sen, E la força e l'entendemen, Emb' aquel fier ajudamen, Tout ce que fai ou qu'entreprend, Tout ce que gambia, biga ou vend, Sas fantasiés, e n'a tout plen, Tout russis que betalamen; E s'en durara 'na passada,

Car tout vesiat d'aquela fada A la santat d'assegurada, De pertout ie plòu lou sagan E ven vièl, vièl, vièl coume un banc!

Langlade.

en être la marraine. — Puis, avec sa baguette divine, — elle toucha son petit front serein.

Il va sans dire — que, depuis qu'il a l'âge et la connaissance, — et la force et l'intelligence, — avec cet aide puissant, — cont ce qu'il fut et entreprend,— tout ce qu'il échange, trèque ou vend; — ses fantaisies, et il en a tout plein, — tout lui rénssit à souhait, — et il y en a pour longtemps,

Car tout favori de cette fée — a la santé assurée, — l'or tombe chez lui de toutes parts. — et il devient vieux, vieux, vieux comme un banc.

LANGLADE.

LA MORT D'UN POUTOUN

POUEMO PROUVENÇAU

A P. Chassary

Ι

Drecho sus lou cresten d'un serre, arregardavo
Trescoula l'astre rei dóu jour,
E sa pensado s'en anavo
Liuen, bèn liuen vers aquéu qu'empourtè soun amour.
Si bouco, de pourpro pastado,
Au bout de si det mistoulin
An pausa tendramen un bais; — de plour bagnado,
Ié dono pièi lou van, e l'enmando cilalin.

De l'aup prouvençalo Parti, lou poutoun S'enauro, d'amount En plano davalo. Franquis riéu e prat;

LA MORT D'UN BAISER

POEME PROVENÇAL

I

Droite sur la cime d'une montagne, elle regardait — descendre à l'horizon l'astre roi du jour, — et sa pensée s'en allait — loin, bien loin vers celui qui emportait son amour. — Sa bouche, pétrie dans la pourpre, — au bout de ses doigts mignons — a déposé tendrement un baiser. — De larmes baignée, puis elle donne à ce baiser l'essor, et l'envoie là-bas....

De l'Alpe provençale — parti, le baiser s'élève; de là-haut — il descend dans la plaine.—Il franchit prairie et ruisseau; — il escalade

Colo e mount escalo. Lou poutoun a d'alo, Res l'arrestarà..... Ounte l'avès manda, bèlli bouco pourpalo, Voste poutoun s'agandira.

H

Lougié coume un respir de femo, Emai fugue un brigoun greva Pèr lou bagnun d'uno lagremo, Veici qu'en Arle es arriva..... D'asard en Arle s'acampavon Li felibre, e. dou vent conchà, Au mié di cansoun qu'escampavon, Restè lou bais entrepachà.

Di felibre, per li poutouno Soun li vers sempre amistadous. Tant de l'alen de la chatouno Lou bais gardavo l'aflat dous, Que subran li cansoun calèron; E, dintre si las, per leissa Lou tendre messagié passa, I quatre vènt s'espandiguèron.

colline et montagne.— Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera... — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

Π

Léger comme un soupir de femme, — bien qu'un peu appesanti par l'humidité d'une larme, — le voici arrivé à Arles.— Par hasard, dans Arles étaient réunis — les félibres, et, poussé par le vent, — au milieu des chansons qu'ils prodignaient, — le baiser se trouva pris.

Des félibres aux baisers — les vers sont toujours sympathiques. —Si bien de l'haleine de la jeune fille— celui-ci conservait le soufile pur, — que tout à coup les chansons s'arrètèrent; — et, pour laisser dans leur réseau— le tendre messager passer, — ils s'envolèrent dans toutes les directions

Lou poutoun a d'alo, Res l'arrestarà..... Ounte l'avès mandà, bèlli bouco pourpalo. Voste poutoun s'agandira.

Libre, lou poutoun long dóu Rose Fuso; coussegui pér lou vènt. Fasié, coume un cruvéu de nose Sus li erso, lou vai-e-vèn. Avau lou marin acampavo Li niéu, troupéu d'orre moutoun, Que soun negre escabot barravo Lou camin de l'èr au poutoun.

Mai lou mistrau, que di mountagno Ounte trono subre li glas Vei dou paure bais la magagno, D'eilamoundaut accour foulas. Fai rabi, boufo, quilo, estrasso Li nivo e lis enmando au larg. Per lou draiòu que fai l'aurasso Lou poutoun lando vers la mar.

Lou poutoun a d'alo, Res l'arrestarà.... Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo, Voste poutoun s'agandira.

Le baiser a des ailes. — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée. — votre baiser saura se rendre.

Libre, le baiser le long du Rhône court;— secoué par le vent,— il faisait, comme une coque de noix—sur les vagues, le va-et-vient.— La-bas le marin amassait— les nuages,— troupeau effroyable,— dont le bataillon obstruait,— pour le baiser, la route de l'air.

Mais le mistral, qui des montagnes — où il trône sur la glace — voit l'infortune du pauvre baiser, — de là-haut accourt affolé. — Il fait rage, soufile, siffle, déchire — les nuées et les envoie au large. — Par le chemin ouvert par la tempète, — le baiser s'avance vers la mer.

Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée. — il saura se rendre.

Souto lou céu blu que l'azuro, La mar alin s'espandissió, È, bressado per l'auro puro, Coume un sen gounfle fernissió; Dins lis èr, l'amarun de l'oundo Trasió si prefum óudourous; Lou soulèu, dins de clartà bloundo, Ennegavo l'ourizoun rous.

Dins l'espàci, lou bais landavo, E, coubesènt de libertà. Emé li gai risènt jongavo, Foulastrejant, sens s'arresta; Landavo.....Avau, de dindouleto, Vou galoi de negris aucèn, Venien contro én faire l'aleto, De taco emmirgaiant lou céu.

«Avès pas vist, o giroundello!
Fai lou bais, lou galant fidéu,
Lou galant qu'uno chato bello,
M'a coumanda d'ana vers éu?
— Entorno-te, se vos nous crèire.
Respondon li viajaire alù,
Torno-te, sens regarda' reire.
Au païs d'ounte siès vengù.»

Sous le ciel bleu qui la teint d'azur, — la mer là-bas s'étalait, et, bercée par la brise pure,— frémissait comme un sein gonflé.— Dans les airs, l'onde amère — répandait ses parfums; — le soleil, dans de blondes clartés, — noyait l'horizon roux.

Dans l'espace allait le baiser,—et, enivré de liberté, il jouait avec les vagues joyeuses; — en folàtrant, sans s'arrêter, il allait. — Làbas, des hirondelles,— bande gaie d'oiseaux au plumage noir, —venaient battre de l'aile contre lui,— diaprant le ciel de taches sombres.

« Vous n'avez pas vu, ò hirondelles! — fait le baiser, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller? » — « Retourne-toi, si tu veux nous en croire, répondent les voyageurs ailés, — retourne sans regarder en arrière, — au pays d'où tu es venu. »

Lis aucéu passon. Escalavo
La niue sereno à l'ourizoun;
Adéjà lou céu s'estelavo....
Landavo toujour lou poutoun.
« Avès pas vist, bloundis estello!
Ié crido, lou galant fidèu,
Lou galant qu'uno chato bello
M'a coumanda d'ana vers éu?

— Vaqui, respondon lis estello, De milanto an que dins lou cèu Duerben nosti claro parpello Per bousca lis amant fidèu. Entancho-te, poutoun viajaire! Lou tèms n'a vergougno de res; Per li cor l'absenço es un laire, Et chasque moument a soun pres! »

Lou poutoun, desplegant sis alo, Parte: volo que voularas! L'aubo, avau, se levavo palo Sus de mouloun d'orre roucas Que dins sa lusour blanquejavon. Milo arangié, sauro fourèst, Souto lou ventoulet vuejavon Si sentour sus lou ribeirès.

Les oiseaux passent. La nuit montait — sereine à l'horizon; — déjà le ciel se remplissait d'étoiles. — Le baiser allait toujours. — « Vous n'avez pas vu, blondes étoiles! crie-t-il, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller? »

« Voilà, répondent les étoiles, — des milliers d'années que dans le ciel— nous ouvrons nos claires paupières— pour chercher les amants fidèles.— Dépêche-toi, baiser voyageur.— Le temps n'a honte d'aucune de ses œuvres.— Pour les cœurs, l'absence est un larron, — et chaque moment a son prix. »

Le baiser, déployant ses ailes, — part; il vole tant qu'il peut....
— L'aube, là-bas, se levait, pâle, — sur un amas d'affreux rochers — qui blanchissaient dans sa lumière. — Mille orangers, blonde forêt, — sous un vent léger répandaient — leurs senteurs sur le rivage.

« As pas frustà dins l'encountrado,
Ventoulet! lou galant fidèu,
Lou bèu galant que l'adourado
M'a coumanda d'ana vers éu!
— O! sabe ounte es, douço poutouno!
Se lou vos, te ié pourtarai...
Mai fariés miès de... — La chatouno
M'a di: Vai-t'en ié, — i' anarai! »

Lou poutoun a d'alo, Res l'arestara. Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo, Voste poutoun s'agandira.

> « Vene doune emé iéu....» E l'auro Dins soun alen estrèn lou bais; Pièi, voulant vers la fourèst sauro, lé pauso douçamen soun fais. Aqui, sus un moutapis d'erbo, I belù de caléu d'argènt, Autour d'une taulo superbo, Festejon jouvènto e jouvènt.

Lou poutoun a d'alo. Coume s'ero di, Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo, Voste poutoun s'es agandi.

«Tu n'as pas frôlé dans la contrée,— ò brise! l'amoureux fidèle,— le bel amoureux vers qui l'adorée — m'a ordonné d'aller? »—— « Oui! je sais où il est, doux baiser;— si tu le veux, je t'y porterai :— mais tu ferais mieux de....» «La jeune fille — m'a dit: Vas-y, et j'irai.»

Le baiser a des ailes. — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

« Viens donc avec moi....» Et la brise — dans son haleine étreint le baiser; — puis, volant vers la forêt blonde, — elle y dépose doucement son fardeau. — Là, sur un moelleux tapis de verdure — à la lueur de lampes d'argent, — autour d'une table superbe, — festoient jeunes gens et jeunes filles.

Le baiser a des ailes. — Comme il avait été dit, — là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — voilà votre baiser arrivé.

Ш

Dins li pànli lusour de l'aubo, Li lume trasien, à sa fin, De rebat saunous sus li raubo, Sus li caro e sus lou festin.

Tout anounciavo, — sieto routo, Linge councha d'òli e de vin, Frù desgaia dessus dessouto, — Qu'anavon claure lou festin.

Tout d'un tèms un jouvent s'aubouro; E, coume dou jouine matin Au céu blanquejavon lis ouro, Canté sis adiéu au festin:

« Coume landon li giroundello,
Coume au céu fuson lis estello,
Coume au founds de la mar crudelo
S'aproufoundis lou jour quand vèn la sourno niue;
Li moumen d'or d'aquesto vido,
Que l'emplisson d'esbalauvido,
S'esvanon dins un vira d'iue.

111

Dans les pâles lueurs de l'aube, — les lumières, vers leur fin, jetaient — des reflets sanglants sur les robes, — sur les visages et sur le festin.

Tout annonçait, assiettes brisées, — linge taché d'huile et de vin, — fruits répandus sens dessus dessous, — que l'on allait terminer le festin.

Tout à coup un jeune homme se lève; — et, tandis que du jeune matin — les heures blanchissaient dans le ciel, — il chanta ses adieux au festin.

« Comme vont les hirondelles, — comme filent au ciel les étoiles, — comme au fond de la mer cruelle — se précipite le jour quand vient la sombre nuit; — les moments dorés de cette vie, — qui l'emplissent d'éblouissements, — s'évanouissent dans un clin d'œil.

» Adieu, taulo agradivo à veire!
 Festo folo qu'es pas de creire!
 Au sòn esclapen nosti veire....

Aro aven proun begu. — Mai, dou vêire esclapa, Dounen-nous sinen qu'un tros dins l'aire, Reboumbissent sus l'esclapaire, Au cor noun vèngue l'encapa!

> » Car dins touto joio s'amato L'orro peno; souto li mato Di prat en flour la serp s'aclato...

Basto! quichen lou flasque e chourlen la liquour!
Qu'enchau que pèr sa marrido obro
I baisso trèvon li coulobro,
S'amount nous bresson lis amour.

» Lis amour, ém' un biais de fado,
Tintourlejon dins si brassado
Di paréu lis amo enliassado.
én que l'amour sarro sonu pas d'ara

Mais li fiéu que l'amour sarro soun pas d'aram; Lou tèms fai fin de tout; pot èstre Que di cor dins quauque escaufèstre, Desnousa se croson li liam.

» Adieu, table charmante à voir!—Fête folle à ne pouvoir le croire!
— Sur le sol brisons notre verre, — maintenant nous avons assez bu.
Mais, du verre brisé, — prenons garde que quelque éclat, dans l'air — rebondissant sur celui qui l'a brisé, — ne vienne le frapper au cœur.

» Car dans toute joie se cache — l'horrible peine; sous les touffes — fleuries, dans le pré se tapit le serpent. — Bast! pressons le flacon et savourons la liqueur. — Qu'importe que pour leur œuvre de mal, — dans les bas-fonds rampent les conleuvres. — si là-haut nous sommes bercés par les amours.

» Les amours, avec un art de fée, — caressent dans leurs bras — les âmes des couples liées deux à deux.— Mais les fils que l'amour serre ne sont pas d'airain; — le temps voit la fin de tout; il peut se faire — que des cœurs, par mesaventure, — les liens se dénouent et s'entre-croisent.

» N'es alor uno mescladisso!
 L'asard, qu'es artiste en maliço,
 Sènso resoun, sènso justiço,

I liam tout embouia refai de nouvèu nous; Tant bèn que li cor, senso saupre Coume ensen an pouscu se caupre, S'atrobon liga dous per dous.

» Dóu moumen que soun pas li mèstre, Coume soun leissen li cor èstre; Coume li flour pèr lou campèstre, Que poscon lis amour libramen floureja; Que poscon, coume fai lou lume; Que poscon, coume fai lou flume, Lusi libre e libre raja!

» Adounc tu, que me siès per aro Entre touti plasènto e caro, Laisso-me prène sùs ta caro D'un poutoun embaima lou chale...»

Acò disènt,

Sus li labro de sa vesino, Que vers éu douçamen se clino Mando si labro, lou jouvent.

» Et alors quelle confusion! — Le hasard, artiste en fait de malice, — sans raison, sans justice, — aux liens embrouillés refait de nouveaux nœuds: — si bien que les cœurs, sans comprendre — comment ils ont pu se rencontrer ensemble, — se trouvent liés deux à deux.

» Puisqu'ils ne sont pas les maîtres, — laissons les cœurs être comme ils sont.—Comme les fleurs dans les champs,— que les amours puissent fleurir librement. — Qu'ils puissent, ainsi que fait la lumière; — qu'ils puissent, ainsi que fait le fleuve, — briller libres, et libres couler.

» Donc toi, qui m'es pour le moment — entre toutes charmante et chère, — laisse-moi prendre sur ton visage — d'un baiser embaumé l'enivrement....» En parlant ainsi,— vers les lèvres de sa voisine, — qui se penche doucement vers lui, — le jeune homme tend ses lèvres.

IV

Lou poutoun alassa, qu'un brigoun se pausavo, Entendié tout e tout vesié; Paure d'éu! enterin que lou jouvent cantavo, « Oh! lou marrit gusas! » fasié.

 « Ansindo, es pèr acò que dounas vosto vido, Vosto jouinesso e si tresor.
 A reire n'a pas fà vint pas que vous óublido, Lou que vous raubè voste cor.

» S'en vai; passo li mar. Dóu tèms que s'estransino,
 La chato estacado à soun nis,
 E que lou languimen eilavau la carcino,
 Eu, galabontèms, canto e ris!

» Ris e.....vese que fai: à l'autro uno caresso
 Davans iéu de tant liuen vengû!
 Sara pas!..... » E subran lou bais que l'iro presso.
 Vers lou jouvent encoureigû,

V

Le baiser fatigué, qui se reposait un peu, — entendait tout et voyait tout. — Pauvre baiser! Pendant que le jeune homme chantait: « O l'infâme! » disait-il.

« Ainsi c'est pour cela que vous donnez votre vie, — votre jeunesse et ses trésors.— Il n'a pas fait vingt pas en arrière qu'il vous a oubliée, — celui qui vola votre cœur.

» Il s'en va; il passe la mer.— Pendant que se désole,— la jeune fille attachée à son nid, — et que la languitude là-bas la consume,— lui, Roger Bontemps, il chante et rit.

» Il rit... je vois bien ce qu'il fait: à l'autre une caresse. — Devant moi venu de si loin! — Ce ne sera pas!...... Et soudain le baiser que presse la colère. — courant vers le jeune homme,

A pres lou van; d'un saut sus si bouco s'apego...
E li labro di dous amant
Que, jougarello, avien proun fà la sesselego,
L'escrachèron en se quichant.

De tant brave poutoun, pèr l'aire, N'en mandes pas jamai, chato, à toun calignaire; Que s'an d'alo li bais per s'agandi vers éu, Li cor tant ben an d'alo, — e d'alo qu'an fà lèu De lou vira d'un autre caire.

Peire di Marello.

Prend l'élan; d'un saut il se colle sur sa bouche, — et les lèvres des deux amants, — lasses de jouer à s'éviter, — l'écrasèrent en se serrant.

De baiser si excellent à travers les airs, — n'en envoie jamais, jeune fille, à ton amoureux, — car, si les baisers ont des ailes pour aller à sa rencontre, — les cœurs, eux aussi, ont des ailes et des ailes pour qui ce n'est qu'un jeu — de le tourner d'un autre côté.

Pierre des Marelles.

BIBLIOGRAPHE

Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puitspelu.

— Lyon, Henri Georg, 1885.

Tous les Lyonnais connaissent l'aimable et fin lettré qui se cache aux profanes sous le spirituel pseudonyme de Nizier du Puitspelu, de l'Académie du Gourguillon. Si ses amis, qui sont nombreux, ne le savaient, par expérience, capable de tout thors de mal, ils auraient été sans doute fort étonnés, il y a deux ans, de le voir quitter tout à coup les hautes régions de la fantaisie, où il régnait en maître, et couper sans pitié les ailes à son imagination pour se mettre avec elle au service d'une science despotique entre toutes, qui se nomme la philologie. La quantité des connaissances toutes nouvelles qu'il fallait s'assimiler aurait effrayé une volonté moins tenace et rebuté un esprit moins robuste. En dépit de toutes les difficultés de l'entreprise, et grâce à une activité presque invraisemblable, M. Nizier du Puitspelu a réussi, en deux ans, à produire un livre qui est un des meilleurs tr. vaux dialectologiques parus dans ces dernières années, et qu'il intitule modestement : Très-humble Essai de phonétique lyonnaise.

Le patois lyonnais est d'autant plus intéressant à étudier qu'il confine à la langue d'oc et à la langue d'oïl, et qu'il appartient à un groupe de patois originaux, récemment classés par un savant italien, M. Ascoli⁴, qui leur a donné le nom de franco-procençaux. Le meilleur moyen de montrer, l'utilité du livre de M. N. du Puitspelu, pour les travaux ultérieurs de dialectologie générale, est de choisir un point particulier, par exemple le traitement de l'u latin tonique libre, et de comparer sur ce point le patois lyonnais, tel que nous le fait connaître le Très-humble Essai, avec les idiomes des regions voisines, qui, malheureusement, sont loin d'avoir été etudies avec le même soin.

L'a latin tonique libre, qui s'est conservé en italien, en espagnol, en provençal, et généralement en roumain, s'est maintenu d'abord en lyonnais, puis s'est changé en é. Exemples: sanitatem (français santé) a donné sanda, puis sandà; patrem (fr. père: pare, puis pòre; 'oblitare (fr. oublier): oblia, puis oblià. La transformation d'a en è

Larchivio glottologico italiano, III, p. 61.

date pour l'orthographe, comme nous l'apprend M. N. du Puitspelu, de la fin du XVIIIe siècle. La grande majorité des patois franco-proveneaux a conservé l'a latin; on retrouve cependant le changement lyounais d'a en o dans une partie des départements de l'Ain et du Jura, et, en Suisse (canton de Vaud), dans le pays de Vallorbes et de Commugny 1. D'autres patois du même groupe ont o au participe passé de la première conjugaison, mais a à l'infinitif; il en est ainsi dans une partie des départements de l'Isère et de la Haute-Loire, et, dans le Valais (Val d'Entremont), à Vétroz et à Saint-Maurice. Le même fait se rencontre encore dans un département qui n'appartient pas à la région franco-provençale, à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme)2. Dans le pays de Coligny (Ain) et de Saint-Amour (Jura), j'ai pu constater que le changement normal de l'a tonique est en o; mais à l'infinitif de la première conjugaison on a é. Le même fait est signalé par Ascoli 3 dans le Val d'Aoste, où l'infinitif de la première conjugaison se termine par un son voisin de l'é.

Sous l'influence d'une consonne nasale qui suit, l'a tonique latin s'est maintenu en lyonnais jusqu'à nos jours, au lieu de se changer en ô, ou du moins il s'est maintenu quand la nasale s'appuie sur une voyelle suivante, et il est devenu a nasal, en chassant la consonne, quand celle-ci terminait la syllabe tonique. Dans ce dernier cas, M. N. du Puitspelu signale une exception pour le patois de Rivede-Gier, qui offre un o nasal: mon au lieu de man, français main. Cette particularité n'est pas spéciale à Rive-de-Gier; elle s'étend, dans les limites ou hors des limites du franco-provençal, sur tout ou partie du Dauphiné, du Velay, du Rouergue, etc., et va même jusqu'en Limousin . En Limousin et dans la région voisine, la nasalisation est tombée, et on a mo (mà au pluriel par la série manus, mans, mas, mai); mais il n'est pas douteux que mo a été précédé de mon, qui vient lui-même de man. Le changement de an en on est en train de s'opérer dans plusieurs pays, et notamment sur la frontière

¹ Voyez Ascoli, Archivio glottologico italiano, t. III, pp. 84, 86, 104, 105.

² Voy. Ascoli, loc. cit., pages 82, note 2; 83, note 2; 78.

⁵ Page 96.

Voy. Mistral, Dictionnaire provençal-francais, aux mots deman, fam, grun, man, pan, plan. Voyez aussi Ascoli, l. c., dans les paragraphes consacrés à la Dordogne (Sarlat et Nontron), au Cantal (Chalinargues), au Lot Cahors), à l'Aveyron, à la Lozère, à la Haute-Loire, à l'Ardèche (Privas), à la Drôme (Die). Dans d'autres régions, au lieu de on, on a in, en, ou ein, mais particulièrement quand l'n est suivie d'une autre consonne. Voyez Ascoli, paragraphes consacrés à l'Ain, au Jura, aux territoires savoyards (Thônes, Beaufort), à la Tarantaise, au Valais, au canton de Vaud, à l'Alsace.

des départements de l'Ain et du Jura, à Coligny et à Saint-Amour, où l'on entend un son mixte, qui n'est plus un, et qui n'est pas encore on.

On sait que l'a précédé d'une gutturale ou d'un you est devenu ié en vieux français, au lieu de é, transformation habituelle de l'a tonique libre; mais on sait aussi que, dans presque tous les mots, cet ié s'est changé depuis en é, de façon que l'ancienne division de la première conjugaison en verbes en er et verbes en ier n'existe plus 1. An contraire, les patois franco-provençaux ont conservé jusqu'à nos jours la division des verbes de cette conjugaison en deux categories. L'a tonique libre, qui devient ordinairement δ en lyonnais, est devenn i quand il était précédé d'une gutturale on d'un yod; c'est ainsi que canem a donné chin 2. et pietatem : pidi (Très-humble Essai, p. 412). Les verbes de la première conjugaison sont donc tantôt en \hat{o} , tantôt en \hat{i} . Aux XIII, et XIV siècles, les premiers étaient en ar, les seconds en ier. Les seconds sont ceux qui, en vieux français, avaient aussi ier; toutefois M. N. du Puitspelu fait observer dans une note que les cas où les verbes lyonnais ont i sont plus nombreux que ceux où les verbes du vieux français avaient ier, et il signale comme particulièrement lyonnais les nºs 4, 5 et 6 de sa régle. Mais je relève dans les nos 4 et 5 des exemples tels que inpiri, brisi, buissi, degoizi, crnizi, laissi, bennisi, qui correspondent bien à des verbes vieux français en ier: empeirier, brisier, baissier. degoisier, croisier, laissier, aisier, Quant aux autres exemples, piss: pourraît être, sans inconvénient, ajouté au nº 6; neizi et bruizi, qui n'existent pas en français, s'expliquent par l'yod de la syllabe antétonique, et il y aurait, je crois, avantage à les placer sous le nº 3, qui comprendrait alors tous les cas ou l'i provient d'une guiturale on d'un yod qui ne précède pas immédiatement l'a tonique latin. J'en dirai autant de abuizi, qui ne paraît pas être le même mot que le français amuser. Restent deguiri, tiri et riri, qui sont en effet en contradiction avec le vieux français: déchirer, tirer et virer3. Ce qui constitue une autre particularité importante du lyonnais comparé au français, c'est le changement de l'a en i sons l'influence d'une s dure

¹ Les verbes où la terminaison er est précedée d'un y ou d'une consonne mouillée sont en réalité des verbes en ier; mais l'écontenu dans l'y ou dans la consonne mouillée se retrouve dans toutes les formes de ces verbes, et on le considere comme faisant partie du radical.

² Cette forme du mot javec on sans n tinale) se retrouve en languedocien, en provençal et en dauphinois, bien qu'elle ne soit conforme ni à la phonétique du languedocien, ni à celle du provençal.

³ Cf. cependant le v. f. airié, irie.

ou c doux (nº 6). M. N. du Puitspelu fait observer que cette transformation s'applique principalement aux dérivés ou aux mots non issus directement du latin, et qu'elle est non-seulement récente, mais encore en voie d'accomplissement. Il l'attribne à l'analogie « avec la règle consignée dans l'article précédent, » Il eût été plus exact de dire: avec deux des verbes de l'article précédent (laissi, baissi) et avec un bon nombre de ceux qui sont signalés sous le nº 1 (choussi, tressi, tissi, menaci, dressi). La plupart des verbes où la flexion de l'infinitif est précédée d'une s dure ou d'un c donx, étant régulièrement en î, les autres sont aussi devenus en î par assimilation. Si, en français, on avait continué à dire dressier, chaussier, etc., il est probable qu'on serait aussi arrivé à dire, par analogie, cassier, lassier. etc. Remarquons, d'autre part, que, dans toute la région francoprovençale, aussi bien qu'en lyonnais, les verbes de la première conjugaison où la flexion est précédée de ir, et bon nombre de ceux où elle est précédée d'une s dure, sont traités comme ceux où l'a de la flexion est soumis à l'influence d'une palatale. On en trouvera de nombreux exemples dans Ascoli. Il importe aussi de remarquer que cette influence de la palatale, ou de ir, ou d'une s dure, ne se fait sentir le plus souvent, dans les patois franco-provençaux, qu'à l'infinitif des verbes de la première conjugaison, et nullement au participe passé, ni quelquefois à l'imparfait (Coligny et Saint-Amour); ou tout au moins cette influence agit différemment et est à peine sensible sur le participe passé. Voyez les exemples recueillis par Ascoli (l. c., passim). Il cût été intéressant de savoir s'il y a lieu d'établir une distinction semblable pour le lyonnais. Malheureusement M. N. du Puitspelu ne nous donne aucun renseignement sur ce point1, qui est d'autant plus incertain que les substantifs analogues offrent des anomalies. Ainsi la forme ancienne des substantifs pidi (pitié) et marchî (marché), était pidia et marchia², tandis que le verbe marchi (marcher) a été mar-

⁴ Toutefois, nous apprenons incidemment, a propos des voyelles post-toniques (p. 66, Remarque), que le participe passé féminin de ces verbes est en ia pour le singulier, en ié pour le pluriel. En outre, M. N. du Puitspelu m'a fonrni dans une lettre particulière les éclaircissements suivants: « Les infinitifs en é donnent des participes masc, et fém, en é, an pluriel o(s). Les infinitifs en i donnent le participe en i au masc,, en ia an fém, et donnaient jadis ia partout. On dit encore indifferemment, en parlant d'un homme, je l'ons laissi et je l'ons laissia. La tendance est au masc, plur, i, mais au feminiu toujours iés, et sonvent aussi au masculin. » En résumé, dans le patois lyonnais, une palatale qui précède change ar en ier, puis i, et àt en ia, qui tend à devenir i par assimilation. Sans doute les féminins — iés remontent à iues par l'intermédiaire de iais.

² Philipon, Phonétique hyonnaise au XIVe siècle, dans Romania, XIII, 543.

chier. Actuellement encore ned'etateu est representé par moitra — "... humble Essai, p. 112) et non par maiti.

Pour achever l'histoire locale de l'a tonique libre, il nous reste à parler des suffixes acum, arium et incum. A propos du suffixe acum, M. N. dn Puitspelu signale le changement ordinaire en ay: Aleay. Toutefois on observe le maintien de l'a dans Armas, près Villefranche (département du Rhône), qui vient de Arnacum, comme dans Méjériat département de l'Ain', qui vient de Miziriacum, et Nantua de Nantuacum. Le suffixe arium, qui a donné d'abord eyr, er et à r, puis î, offre difficulté en lyonnais comme dans les autres idiomes romans. Mais, pour le lyonnais, la difficulté se borne à expliquer l'ancienne forme eyr, er, si l'on admet avec M. Philipon que la forme ier appartient uniquement, à l'origine, aux mots où le suffixe crium était précédé d'une gutturale on d'un yod, et qu'elle s'est ensuite substituée à er dans les autres mots en arium. Cette explication a été proposée d'une façon générale par M. Gaston Paris 2; mais le français y résiste, comme M. Paris l'a reconnu depuisé, car alors l'a de arium aurait dû être traité comme ceux de Paciacum et de jacet, qui out donné i de Paci et gist, tandis que l'a de arium est aujourd'hui ic en français. Pour le Iyonnais, au contraire, il est certain que l'a précédé d'une gutturale a donné ié, puis î, et rien ne prouve que l'vod qui suit la tonique dans arium ait dù modilier ce changement, car les noms de lieux en ineum (où le e post tonique équivant à un yod) ont donné des noms actuels en y: Thizy, etc.). Reste à expliquer eur ou er = arium; mais il paraît certain que le son provenant de a tonique + gutturale on yod, a souvent été écrit ey et e, au lieu de ai, dans les textes lyonnais du XIVe siècle : eyr ou er serait donc l'équivalent de uir, qui est régulier.

Toutes les observations que nous venons de présenter nous ont été suggérées par une dizaine de pages du *Très-hamble Essai*, et l'ouvrage en compte 144. Nous avons voulu-seulement donner une idée de la richesse de la mine qui nous est ouverte par M. N. du Puitspeln. Ajoutons qu'il nous en fait les honneurs avec une bonne humeur et une gaieté qui ne caractérisent pas d'habitude les ouvrages de philologie. L'esprit de l'auteur éclate presque à chaque page, au milieu des développements les plus ardus, par quelque saillie imprévue,

¹ Romania, XIII, 544.

² Romania, IX, 331.

³ Ihidem, XIII, 472, en note.

⁴ M. N. du Puitspelu signale, dans le Dauphine et le Bugey et une part e du Lyonnais, des nous en *iacum* ayant donne *ieu*. Ajoutez un exemple du département de la Loire : Chrontilucum = Craintillieux.

comme celle qui termine la note 2 de la page 100: « On remarquera que plusieurs des règles données à propos des consonnes finales ont déjà trouvé leur application à propos des voyelles toniques ou posttoniques....Les répétitions sont le résultat d'une classification générale qui ramène parfois les mêmes lettres, lorsque l'on considère ces lettres sous leurs différentes situations...... C'est ainsi que dans la Juive, les cardinaux, nobles seigneurs et guerriers, qui repassent sur la scène après avoir fait le tour de la tode du fond, encore qu'on les ait déjà admirés, ajoutent à la splendeur du cortége. » Oyez encore cette boutade : « Tout s'explique en philologie : l'essentiel est de bien se rappeler son explication, pour ne pas expliquer le contraire une autre fois, » On en trouvera bien d'autres.

L. CLÉDAT.

La Chanson de Roland. Nouvelle édition classique, précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire, par L. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, Garnier frères, 1886.

M. L. Clédat continue ses tentatives on ne peut plus louables pour étendre, je dirai même pour populariser l'étude de l'ancien français. Après sa Grammaire élémentaire de la vieille langue française, récemment récompensée par l'Académie française, il vient de publier, chez le même éditeur, une édition classique de la Chanson de Roland, destinée, dans sa pensée, à permettre la lecture de cette œuvre importante même à des commençants. Quels moyens a-t-il pris pour cela? Il va nous l'apprendre lui-même dans ces quelques lignes de sa Préface, où il justifie en même temps le plan qu'il a cru devoir adopter.

« Nous n'avons pas cru, dit-il, devoir mettre une traduction en face du texte. On ne le fait pas pour les textes latins et grecs destinés à être expliqués dans les classes. Pourquoi traiterait-on autrement le vieux français? L'inconvénient serait le même que pour les ouvrages de l'antiquité classique: les élèves liraient la traduction et non le texte. »

Tout le monde sera de son avis sur ce point; mais peut-être n'en sera-t-il pas de même en ce qui concerne l'absence de notes au bas des pages et le renvoi au glossaire des explications ou traductions indispensables. Il y a là une vieille habitude scolaire bien difficile à déraciner et qui n'est pas cependant sans inconvénient, les élèves se dispensant volontiers de feuilleter un dictionnaire, lorsqu'ils comprenuent, on croient comprendre le texte, à l'aide de notes placées an-dessous; de sorte qu'ils se privent volontairement des renseigne-

ments de tout ordre qui ne sauraient être donnes dans les not—, du moins d'une façon régulière et complete, par exemple des renseignements sur l'étymologie.

Ce glossaire, dont la disposition typographique est heurense, est aussi soigné et aussi exact qu'on devait l'attendre d'un maître compétent, qui a l'habitude de l'enseignement de notre vieille langue. Que notre savant collègue nous permette cependant quelques critiques.

Pourquoi n'avoir pas renvoyé aux vers, an moins pour les locutions les plus rares et qui s'éloignent dayantage de l'usage moderne? Le livre, n'est pas, il est vrai, destiné aux savants et aux specialistes; mais ne serait-il pas bou que l'élève put se référer au contexte et étudier le glossaire en lui-même au lieu de s'en servir exclusivement pour comprendre le texte? Il y aurait ainsi double profit pour lui. Dans l'espèce, ce renvoi semble d'autant plus utile que l'auteur a crudevoir, non pas citer le texte même, mais donner les tournnres sons une forme générale par ex mple, avec le verbe à l'infinitif , et cu employant l'orthographe moderne. Lorsque, ce qui est très-rare, le texte est cité (comme au mot peser : cui qu'en peist o cui non , c'est parce que l'infinitif était inadmissible et que la tournure n'a persisté en aucune façon dans la langue moderne. Voici un cas (s. v. tens) où cet emploi de l'infinitif amène un pen d'obscurité : « Ne plus y avoir de son temps », c'est être mort ou mourant, nous dit M. Cledat; on pourrait croire que avoir a un sens personnel, ce qui n'arriverait pas si l'on avait sons les yenx le texte même; co sent Rollanz de son tens n'i at plus, Roland sent bien qu'il est au terme de sa vie.

La suppression des mots trop faciles n'est pas non plus sans inconvénient; elle prête nécessairement à l'arbitraire. Ainsi pair paix est donné sans nécessité apparente, tandis que cri et crier manquent. Il est vrai que s'escrider a été admis, à cause de certaines locutions intéressantes où il entre ; mais on se contente de dire qu'il est composé de crider, crier, de sorte que l'étymologie de crier n'est indiquée nulle part, et cependant elle n'est pas de celles que les élèves peuvent deviner facilement. On pourrait en dire autant de celle de certains autres mots également supprimés, comme achiever, borgeis (bourgeois), etc.

Un mot maintenant sur l'orthographe de la nouvelle édition. M. L. Clédat, convainen que la *Chanson de Roland* est d'origine purement française, a cru devoir transformer le texte anglo-normand que fournit le manuscrit d'Oxford et lui donner un vêtement plus conforme à son origine probable.

L'intention est des plus louables, mais l'opération était des plus délicates, et pour ma part j'aurais hésité à la tenter, étant donné l'in-

certitude qui règne sur l'état de la langue au XIe siècle. Hâtons-nous d'ajouter que cette tentative nous semble généralement réussie. Quelques petites critiques seulement. Les formes liou, jiou, que M. Cl. prononce sans doute lióu, jióu (= locum, jocum), nous semblent inadmissibles. Dans liu, giu du manuscrit. L'u représente eu du francais et non pas o fermé, ni à plus forte raison ou : il faut donc écrire lin ou lieu. Engegnier ou engignier nous semble préférable à engeiquier. Sebre, où, d'après M. L. Gautier, il faut voir dans l's une corruption cuphonique (!) du mot latin Iberum, doit sans doute être lu l'Ebre, quelque respect que l'on professe pour le manuscrit d'Oxford, ou bien Segre, et alors ce ne serait plus l'Iberus, mais la Sicoris des Latins, Perdiét = perdedit aurait dû être expliqué. Pourquoi d'ailleurs n'avoir pas uniformisé l'orthographe au v. 1408? Le rétablissement de la dentale médiale a amené, comme il fallait s'y attendre, un peu d'arbitraire dans les cas où l'étymologie est douteuse, par exemple pour adate (aate), qui ne vient peut-être pas de adaptus, et pour aditant (a itant), sur lequel on peut hésiter, si l'on compare aiudha des Serments.

Ces critiques de détail que nous nous sommes permis de faire n'enlèvent rien à l'estime dans laquelle nous tenons le nouveau livre de M. L. Clédat. Nous sommes assuré qu'il ne verra dans ces observations qu'une preuve de l'importance que nous attachons à un travail qui nous semble appelé à rendre d'utiles services à l'enseignement de notre vieille langue.

L. Constans.

Le Gérant rest onsable: Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

(Suite 1)

- [F° 1 r°]² [Diex qui cest siecle comensa Et ciel et terre et nos forma, Li rois de toute creature, A tous nous doint bonne aventure!
 - 5 Signor, por Dieu, entendez moi, Arestez vous ici un poi, Par un covent que vous dirai. Nostre signor deproierai Por ceus qui ci aresteront
 - 10 Et ma parole escouteront, Que Diex lor face vrai pardon, Si com il fist celui larron Qui a destre de lui pendoit, Ainsi que passion souffroit.
 - 15 Je ne sui mie enfantomerres, Ne ne chant pas come jouglerres; Ains vous depri por cel signor Qui por nous ot tant de dolor, Qui souffri mort et passion
 - [V°] Et qui fu pris comme larron,
 - 21 Que vons oiez hui en cest jor La parole nostre signor,

¹ Voir le no de septembre.

² Ms. de Berne.

Si me laissiez a vous parler. Signor, ci doivent arester

- 25 Les bonnes gens et asseoir;
 Mais anemis a tel pooir
 Que vous tornez a gabeor
 Les paroles nostre signor.
 Se vous volez que je vous die
- Or faites pais, si m'escoutés.
 Je vous dirai, se vous volés,
 Si com li rois Jesus nasqui,
 Et qui sa mere engenui,
- 35 Et com sainte Anne fu portée, Qui ains ne fu d'ome engenrée, Mais par le terdre d'un coutel En la cuisse saint Fanuel.

[Fº 2 rº] La la porta si longuement

- 40 Si com mere fait son enfant.
 Saint Abraham ot .1. vergier
 Que Diex ama molt et tint chier.
 Encor dist on Vergier Abraham
 En la terre Jherusalem.
- 45 En cest vergier avoit une ente Qui tant estoit et bele et gente; Desor cele ente ot une flor, Mais ne sai dire la coulor; Il n'est nul clerc tant bien letrés
- 50 Ne d'escripture doctrinés Qui sa coulor peust escrire Ne sa beauté vous peust dire. Et uns angles i sieut venir Chascun jor sor la flor seir;
- 55 L'arbre et la flor venoit garder, Que Diex l'i ot fait aporter A un angle de paradis;
- [V°] Bien sot ses cors i seroit mis.]
 [F° 1]¹ Ce fu li arbre voirement

¹ Ms. de Montpellier.

- Que Damedex par ama tant,
 Qu'a Adam fu mis en devié,
 Puis en menga par son pechié,
 Que sa fame l'en fist mengier.
 Por ce fist Dex l'arbre errachier.
- 65 Apres icelui mengement
 Fu envoié saint Abrahant,
 Com home que Dex ot molt chier;
 Si le planta en son vergier.
 Quant il l'ot mis en son orteil,
- 70 Selone la raie del soleil.
 Vint une voiz qui l'apela,
 Molt doncement l'araisona.
 Tel chose li dist et conseille
 Dont Abraham molt se merveille.
- 75 Ainc ne se pot ester sor piés,
 Ainz est a terre trebuchiés.
 Quant a la terre fu cheüs.
 Dex est devant li aparus.
 « Amis, dist Dex, entent a mi:
- 80 Tu as .i. arbre planté chi, Ge i serai crucefiez, Et escopis et laidengiez, Si i serai covert de sanc Qui descendra aval mon flanc;
- 85 Et de ceste flor ci naistra I. chevalier qui portera La mere a icele pucele, Dont Jhesu Crist fera s'ancele. » Sains Abrehans li respondi:
- (V°) a Comment puet estre, or le me di,
 91 Comment et par quoi ce sera
 Que chevalier de flor naistra? »
 « Amis, dist Dex, n'en sarés plus;

Ge m'en revois el ciel lassus,

95 A une autre foiz le sarez, Quant li enfes essera nez.» A tant la voiz s'en departi, Et Abrehan remest ainsi. Si s'en ala a sa maison.

- 100 Huimés orrez par quel raison Sainte Anne vint a en avant De la fille saint Abrehant, Et dont issi la grant lignie Dont ceste loi est essauchie.
- 105 Une fille ot sains Abrahans,
 Molt jone et bele de .xii. ans;
 De grant biauté fu la meschine,
 Plus iert blanche que flor d'espine,
 Les euz out vers, clers et rianz,
- 110 La bouche bele et avenanz;
 Molt i out douce creature,
 Ce nos raconte l'escripture.
 Chascun jor a la matinee,
 Quant la pucele estoit levee,
- 115 Si s'en entroit en cel vergier
 Por son gent cors esbanoier.
 Un jor aprocha de cele ente
 Qui molt estoit et bele et gente,
 Si a coillie cele flor.
- 120 Ele geta si grant oür
- [F° 2] Que del flair que ele geta La pucelete en engroissa. Quant la mere entent la novele Qu'enceinte estoit la demoisele,
 - 125 En sa chambre l'en a menée, La pucele a arresonée, Si li a dit molt laidement: « Or nos va il molt malement: Il n'a pucele en cest païs,
 - 130 Tant soit cointe ne de halt pris,
 S'ele estoit grosse en avoutire,
 Qu'el ne morust a grant ma[r]tire.
 Fille, tu es de grant lignage,
 Bien as honi ton parentage,
 - 135 Ja es tu fille a vaillant comte, A tes amis as fet grant honte Et feras encore assez plus,

- Que touz seront maz et reclus, Au jor que te lapideront
- La loi demostre voirement,
 S'une fame est grosse d'enfant,
 S'ele ne l'a de son segnor,
 On la lapide a grant dolor. »
- 145 « Douce mere, dist la meschine,
 Je sui encore ausi virgine
 Com est la rose del rosier
 Quant ele part del aiglentier,
 Et si en ferai un juise,
 - 150 Trestote nue en ma chemise, Ou g'i enterrai toute nue.
- [V°] Ainc ne fui d'ome corro[m]pue, Et se Dex me velt si sauver Que mon chevoel ne puist brusler,
- Don est il drois que je remaine
 En ma chemise vive et saine. "
 « Oil, fille, ce dist la mere,
 Mes ge l'irai dire ton pere. "
 La dame est de la chambre issue,
 - 160 Son segnor troeve enmi la rue,
 Trestot coiement l'apela.
 Ceste parole li conta
 Que sa fille est enceinte et grosse,
 Porce qu'a coillie une rose
 - 165 Desore une ente en no vergier.

 Lors n'i ot il que corocier,

 La mere se pasme sovent

 Por la doulor de son enfant.

 Qui lor veist lor duel mener.
 - 170 Lor chevels traire et descirer,
 Ainc Dex ne fist cel creator
 Qui n'en peust avoir dolor.
 Lors se pranent a porpenser
 Com la chose porront celer.
 - 175 Mais Dex ne plot qu'el fust celée, Ains volt qu'ele fust demostrée.

En la chanbre ot .II. chanberieres, Qui molt estoient novelieres; Lor dames ont bien escoutées.

- 180 Qui molt estoient dementées. Savoir poez de verité Que par trestot ont raconté
- [F° 3] Que la fille dant Abrehant Estoit grosse de vif enfant.
 - 185 Li juis qi la loi tenoient
 E qi a gouverner l'avoient
 En la maison en sont venu,
 Si ont .i. parlement tenu,
 Et font venir saint Abrahant:
 - 190 Si li dient isnelement
 Qu'il face(nt) sa fille venir;
 Il voelent savoir et veïr
 Se ce est voir que on disoit
 Que la pucele grosse estoit.
 - 195 La pucele vint en la place; Chascun juis molt la menace Que d'une pierre la ferra. La pucele les egarda. «Segnor, dist ele, et que avez?
 - 200 Molt vos voi or toz abrievez
 De moi lapider et ocire.
 Dex m'en deffendra nostre sire.»
 A tant envoient li giu
 Au bos por alumer le fu.
 - 205 Ou la pucele sera mise, Trestote nue en sa chemise. Quatre charees de mairien, Je le vos di que jel sai bien, Ot enz el feu que on i fist,
 - 210 Sanz autre laigne c'on i mist. Quant li feu fu bien alumez Et li mairien bien embrasez. La pucele i ont menée;
 - [V°] Si s'est d'un porpre desnuée 215 Et d'un siglaton qu'ot vestu;

Iluee remest son cors tot nu, Fors seulement d'une chemise. La meschine fu bien aprise, Que Sains Espris l'ot escolée

220 Et enseigniée et doctrinée.
Lors regarda vers orient.
Dex reclama molt doucement:
α Grant Deu, qi tot le mond feis,
Adan meis en paradis,

225 Vos li mostrastes le deduit Et habandonastes le fruit, Fors seulement d'un sol pommier, Dont il ne deust ja mengier, Puis que il lor fu deveé;

230 Et por ce somes nos dampné; Mais ce nos dit Jeremias Et Moyses et Helyas Que tu vendras le mond salver Et en crois te lairas pener,

235 Et de la lignie Abrehant
Naistra la virge voirement
En qui Dex char et sanc prendra,
Quant il en terre descendra.
Si voirement com ce est voirs,

240 Vos depri ge, biau sire rois.

Que tu me getes sauve et saine
De cest peril ou l'en me maine,
Et cil qui me reclameront
En quel peril que il seront,

[F° 4] Sire, tu en aies merci.

Biau sire Dex, ainsi te pri. »
 Quant ele ot sa raison finée,
 El feu ardant en est entrée.
 Mere que mere por morir

250 Apres sa fille volt saillir, Quant Abrehans l'en resacha. Por l'amor de li se pasma. Oez que firent li Gien, Cil qui alumerent le feu,

- Qui lié estoient del enfant
 Que il veoient si dolent.
 Alors pranent grant joie a fere,
 Puis lor torna a grant contrere,
 Car toz li max et l'enconbriers
- 300 En retorna parmi lor chiés.

 Nus ne doit dolor sordolir

 Ne nule joie sorjoir.

 Les genz ne sont mie bien sage
 Qui lié se font d'autr[u]i damage.
- 305 Qui ses voisins voit corociés Molt par est fax s'il en est liés. Chascun ne set q'a l'oil li pent, Car nos voiomes molt sovent Aucunnes gens rire et gieuer,
- 310 Puis lor voit on grant doel mener.
 Oiés que firent li gieu,
 Cil qui atisoient le feu,
 Qui lié estoient des parens
 Que il veoient si dolens.
- 315 Il arstrent toz en cel juise.
- [V°] La puccle iert en sa chemise, Onques .i. poil n'en i brui Del garnement qu' ele ot vesti. Dex la covri tote de flors,
 - 320 Qui erent de maintes colors.
 Onques rose n'avoit esté
 A icel jor que j'ai conté.
 Sor cele(s) virge s'aparurent
 Les premieres qui onques furent.
 - 325 Les estinceles et la flame,
 Qui voloient desor la dame,
 Oisel devindre[n]t maintenant
 Qui chantoient molt doucement.
 Onques n'i ot .i. seul tison,
 - 330 Tant fust espris en vif earbon, Ne fussent roses de rosier Et flor de liz et d'aiglentier. Li fus estainst, e'est veritez.

Molt en fu liez ses parentez,

- 335 Et la mere qi le porta Sa fille prist, si le baisa. Aine mes si bel gardin ne fu Com a el len ou sist le fu. Camp Flori ot cel lieu a non,
- 240 Et Camp Flori l'apele l'on.

 La tenra Dex son parlement,

 Quant il venra jugier la gent.

 Or vos ai del juise dit,

 Or vos dirai de Jhesu Crist,
 - 345 Et que cel feu sencfia De la virge qi enz entra.
- [F° 5] Li oiselet nos senefient,Si com les escriptures dient.Li angle qui devant Deu sont,
 - Qui a cel jugement venront,
 Qui en menront en paradis
 Cil qui a destre seront mis;
 Et li autre juif felon,
 Qui astrent tot en vif carbon.
 - 355 Senefient icil cheitis Qui de pechié sont si espris, Qui tant maintienent la luxure Ne de confession n'ont cure. Ainz moerent en caitivoison.
 - 360 Icil n'aront ja raenchon Que nes praigne[nt] li anemi, Devant Jhesu, el Champ Flori. Si les tendront en la fornaise, Ou il aront tant de mesaise
 - Plus qe bouche ne porroit dire Ne clerc ne le sauroit descrire. Et la virge senefia Jhesu qi en enfer entra, Qui, voiant toz les sathenas.
 - 370 Brisa enfer et les portax, Si en geta les innocenz, Adan no pere et ses enfanz,

Qui es tormens d'enfer estoient Et les granz peines enduroient.

- 375 Adone s'assemblent li parent; Si ont tenu .1. parlement; La bele voelent marier
- [V°] Et a un riche home donner. En la contrée ot .1. baron,
- 380 Baudin de Niques ot a non, Riches hom fu et posteis. Cil la requist a ses amis Et dist que il l'espousera, De .x. chastiax la douera.
- 385 Mes la pucele lor dist bien:

 « Ne vos penez por nule rien,

 Que je n'arai mari n'espous,

 Fors li sires qui fist les flors,

 Qui de cest feu m'a delivrée
- 390 Ou vos m'aviez enbrasée. »
 Ci vos lairon del mariage
 De la pucele et del lignage,
 Si vos diromes del enfant
 Qui de la flor vint en avant.
- 395 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi com l'escripture dist,
 La pucele se delivra
 De cel enfant qu'ele encarqua.
 La flor devint .i. demoisiax,
- 400 Qui molt par fu gentix et biax.
 Por la biauté de sa fachon
 Dient tot cil de la maison.
 Puis que de flor est engenrez,
 Que Fanuel iert apelez.
- 405 L'enfes tehi et amenda Et son lignage sorhaucha, Que Dex l'ama tant nostre pere Qu'il devint roi et enperere.
- [F° 6] Saint Fanuiax fu molt preudon 410 Et de molt grant religion, Les povres aloit revisder

Et les malades visiter, Les nus faisoit bien revestir, Les mors laver et sevelir

- 415 Et herbergier la povre gent; Si amoit Dex parfitement. Pomes ot de bone nature. Ce nos raconte l'escripture; Ainc Dex ne fist si dolerox,
- 420 Si malade ne si lieprox, S'il en cust le col passé, Que maintenant n'eust santé. Saint Fanuel gisoit .1. jor En mi sa sale a la froidor
- 425 Sor une coute de cendal; Il apela son seneschal, Si fist des pomes aporter Qu'as malades voloit doner: Li seneschax l'en aporta,
- 430 Devant ses pies s'agenoilla,
 Trois des pomes et .1. contel
 Mist en la main saint Fanuel.
 Li rois les prist, si les tailla,
 A ses malades en donna.
- 435 Quant li rois ot taillié la pomme, De la seve qi molt est bone En tint .1. peu en son coutel. Or oez de saint Fanuel : Quant il vit son coutel moillié
- [V°] De la pome qu'il ot taillié,
- 441 A sa cuisse le ressuia;
 La cuisse si en engroissa
 D'une molt gentil demoisele,
 Qui molt fu sainte et bone et bele.
- 445 Quant li rois vit la grant merveille,
 A qi nule ne s'appareille,
 Il a mandé, ce m'est avis,
 Trestoz les mires del païs.
 Aine n'en i ot.1 tant sené.
- 450 Ne fisicien tant letré,

Qui seust dire la doulor De la cuisse l'empereor. Tant furent esbahi li mire Li plus sages n'en set que dire.

- 455 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi que l'escripture dist,
 Li rois malades se coucha
 Et de sa cuisse delivra
 D'une molt gente demoisele,
- 460 Qui tant par fu cortoise et bele.

 Ce fu sainte Anne que je di,

 Dont la mere Jhesu nasqi.

 Quant li rois sot q'il ot enfant,

 Vergoigne en ot et honte grant.
- 465 Il apela de sa mesnie
 .I. chevalier ou molt se fie;
 Si li a dit: « Biax dox amis,
 Que dira on en cest païs
 Quant on sara que j'ai enfant?
- 470 Prenez le tost de maintenant, [F⁰7] Si l'en portez en cel bosqage;

Gardez nul home ne le sache, Et si gardés bien entresait Qu'a mes parens ne soit retrait.»

- 475 Cil respont: « Sire, volentiers
 Ferai tot ce que me requiers. »
 L'enfant a pris, si l'en porta,
 En une grant forest ertra,
 Qui molt estoit et longue et lée.
- 480 La demoiscle i a portée.

 Molt i avoit hors et lyons

 Serpens sauvages et draglons (sic).

 Venus en est a .1. rochier;

 La li voloit le chief trenchier,
- 485 Mes Dex li tramist .1. coulon, Ass[e]z plus blanc d'un auqueton, Qui sor l'espaule li assist. Or oiés del coulon q'il dist: « Amis, dist-il, entent a moi,

- 490 Parole a moi, de ce te proi,
 N'ocire pas cele meschine.
 De li nestra une virgine,
 En qi Dex char et sanc prendra,
 Quant il en terre descendra.
- 495 Cil ot peür, si l'a guerpie;
 A cele foiz n'en toucha mie.
 I. molt grant ni d'aigle i trova,
 L'enfant i mist, si s'en ala.
 A son segnor s'en est venus,
- 500 Qui dolenz iert et irascus. «Sire, dist-il, conforte toi,
- [Vo] Je l'ai ocise, par ma foi, Que ja parler n'en orrés mes; Or laissiez la dolor en pais.»
 - 505 Li rois respont par grant douchor:
 «Toz sui gueris de ma doulor.»
 Puis fu Dex garde del enfant;
 Par le sien saint commandement,
 Si li envoioit sa provande
- 510 Par .i. cerf qi ert en la lande.
 Li cers ert grans et molt isneax
 Et a grant merveille fu biax;
 Ses cornes erent bien assises.
 Flors i avoit de maintes guises;
- 515 Toz tans gisoit desouz cel(u)i.

 Quant li enfes getoit un cri,
 Isnelement se redreçoit
 Et li enfes se rendormoit.
 Iluec remest mult longuement,
- 520 X. anz toz plains veraiement. Bien l'ot porveü de sa vie Cil qui tot a en sa baillie. Li rois ala 1. jor chacier, En la forest esbanoier.
- 525 Ses chiens a pris et ses levriers, Ses braques et ses liemiers, Et Joachim ala o soi, Qui estoit seneschax lou roi.

- Si escuier et si archier.
- 530 Cil qui amoient le gibier.

 Quant venu sont en la gaudine,

 Ce dist l'escripture devine,
- [F°8] Li cers si s'est apareüs, Devant les veneors venus.
 - 535 A tant ont les chiens descouplés, Li cers s'en est fuiant tornez Au ni ou la pucele estoit, Que Jhesu Crist garandissoit. Joachim tint l'espié trenchant,
 - 540 Le cerf requiert hardiement, Qu'il le volt en la char navrer. La pucele prist a crier: «Vassal, lessiez la beste mue, Ne la navrez en la char nue,
 - 545 Ele n'est pas vostre a ocire. »
 Quant Joachim oï ce dire,
 Il regarda en l'arbre amont
 Et vi le ni bel et reont.
 Seoir i vit cele pucele.
 - Qui molt iert avenant et bele, Qui ses biax crins engalonoit A.I. fil d'or qu'ele tenoit, Que Jhesu Crist li ot tramis Par II. angle de paradis.
 - Joachin l'a arresonee:

 «Bele, dist-il, dont estes nee?

 Ge te conjur de Deu le roi

 Se tu fus onques de no loi,

 Et si me di comme as a non.»
 - 560 a Anne, dist el, m'apele l'on, Ne fui aine d'ome conceue, Et si sui grant et parcreue. Je ne vi onques le mien pere,
 - [V°] Mes ge voi cha venir ma mere.
 - 505 Dites li tost que vieigne a mi, Si me mete jus de cest ni.» Quant Fanuiax vit son enfant,

Vers lui s'en vint esperonant. «Bele, dist il, qui estes vos?»

- 570 Ele respont: « Nel saves vos?

 Je suis cele que tu portas,

 De ta cuisse me delivras,

 Tu commandas e'on m'occsist;

 Li chevalier qui ci me mist
- 575 Tant par fu dox et debouere C'onques nul mal ne me volt fere, Et Dex me prist a norreture; Or pren de moi aucune cure.» Quant Joachin vit la pucele
- 580 Et sa face qi tant fu bele.
 S. Fanniax en apela,
 Molt doucement li demanda:
 «Sire, dist il, car me donez
 Ceste dame que ci veez.
- 585 Si la prendrai a mariage,
 Car bien semble de haut parage.»
 «Joachins, ce dit Fanuiax,
 Molt as esté toz jors loiax,
 Ainc ne vousis fame espouser,
- 590 Et or demandes ceste a per; S'ele velt, je la te donrai, Ge croi que bien l'emploierai.» La pucele dist maintenant: «Sire, je le voeil et creent.»
- [F° 9] S. Fanuiax li a donée,
 - 596 Et Joachins l'a espousée. Les noces furent molt vaillans, Ce nos tesmoigne S. Jehans. De sainte Anne lairons ester,
 - Ge croi que bien repaireron
 A sainte Anne quant nos voudron.
 En Belleem .1. home avoit
 Qui molt religieus estoit;
 - 605 Prestres estoit, bien le savon; Zacarias avoit a non,

Et sa fame q'ot espousée Elizabeth iert apelée.

Andui erent molt vieilles genz;

- 610 Chascuns avoit plus de .c. anz, Plus avoient blanche la crigne Que n'est flor de lis ne hermine. Ainc ne porent avoir enfant, Ainsi en fist Dex son commant,
- Old Jusq'a cele hore qu'il li plot,
 Que il lor dona ce qu'il volt.
 Zacarias estoit un jor
 Devant l'autel nostre segnor,
 Ou le sacrefice faisoit,
- 620 Selonc la loi que il tenoit.
 I. saint angle i est descendu
 Qui devant li s'est aparu.
 « Os tu, dist il, Zacarias,
 Parole a moi, ne doute pas;
- 625 Quant tu as fet le sacrefice,
- [V°] La messe dite et le service, A ton ostel t'en va arriere, A ta fame fai bele chiere, Dex te donra .i. tel enfant
- Onques jor home tant n'ama.
 Au jor c'on le bautisera,
 Jehans par non iert apelez.»
 Zacaries s'est regardez,
- A l'angle a dit: « Que as tu dit?
 Nos somes tot vieil et florit,
 Et ore ariomes enfant!
 Ce est parole de noiant;
 Ceste chose ne croi je mie,
- Or ocz que li angles dit,
 Si com tesmoigne li escrit:
 « Sez tu, dit il, Zacarias,
 Quel guerredon tu en aras
- 645 De ce que mescrois ton segnor,

Qu'il n'est mie de tel valor Qu'il te peust doner enfant? Or saches tu a esciant, Jusqu'a cele hore qu'il ert nez

- 650 Et circoncis et apelez
 Jehan par non, ne parleras.
 Ce saches tu, muiax seras.
 A tant s'en est l'angle tornés.
 Zacarias est demorés:
- 655 Quant il o fet le sacrefice. La messe dite et le service.
- [**F° 10**] Il issi hors del tabernacle. Et Dex i fist si bel miracle Qu'il ne pot onques mot parler,
 - Octorial Quant dut le poeple doctriner.

 Tout eil qui el mostier estoient
 A merveilles le regardoient;
 Toz li siecle se porpensa,
 Dient que Dex se coroucha
 - 665 Que Zacarie a mesperé
 De ce que Dex li ot mandé.
 Zacarias se porpeusa.
 Amont vers le ciel regarda,
 Et pense mal a esploitié.
 - 670 Quant il avoit Dex corocié.

 A tant s'en va a son repaire,
 Sa fame troeve debonere,
 Il se couchierent en .1. lit,
 Si comme l'en troeve en escrit
 - 675 Et la letre le dit lisans;
 Si engendrere[nt] ung enfent
 Que Jehan fut apelés;
 Onques meudres hom ne fu nez,
 Fors Damedeu le creator,
 - G80 Jhesu del ciel nostre segnor.
 Grant joie fu quant Dex fu nez
 Et grant duel quant il fu penez;
 Mes il le soufri bonement
 Por racheter tote la gent

- 685 Qui es tormens d'enfer estoient Et les grans peines enduroient. En enfer estoient dampné,
- [V°] Par sa mort furent racheté, Et par une digne pucele
- 690 Qui molt par iert saintime et bele, Qui fu fille a celui baron Qui Joachim avoit a non. Cil Joachim, qui pere fu A la mere le roi Jhesu,
- C95 L'escripture oï tesmoignier
 Que .XIII. anz fu o sa moillier;
 Onques ne pot avoir enfant;
 Molt en avoir le cuer dolent,
 Et sainte Anne en fu molt marie.
- 700 En tristor ont usé lor vie,
 Car lor voisin erent felon,
 Si disoient par contenchon
 Qu'il ne doivent el temple entrer
 Ne lor offrendre presenter
- 705 Ne faire nule oblation.

 Joachim estoit molt preudom;

 De quan qu'il pooit gaaignier

 Et consiurrer et espargnier

 En .m. parties le partoit.
- 710 Les .II. parties en donoit;
 L'une donoit as povres gens,
 Et l'autre au temple vraiemens.
 L'autre partie retenoit
 Dont sa mesnie sostenoit.
- 715 Riches homs iert a desmesure De bestes et de norreture. Dans Joachins se porpensa Qu'en la monteigne s'en ira,
- [F° 11] Se conforter ja se poist.
 - 720 Sa fame apele, si li dist:
 Anne, bele suer, douce amie,
 Gardez ce qu'avez en baillie;
 G'irai a nos bestes garder.

- Por moi deduire et conforter. »
- 725 Ele respont molt doucement:
 «Alez au Deu commandement.»
 A tant s'en va dans Joachins
 Vers la montaigne toz enclins.
 Quant of puiée la montaigne.
- 730 Ses bestes vit aval la plaigne;
 Et Dex qi tot a en baillie
 Son bon ami n'oublia mie.
 L. de ses angles li tramist.

.I. de ses angles li tramist, Se li noncha e se li dist:

- 735 «Joachim frere, arreste, ami, Drece ton chief, parole a mi; Mesagier sui a cel segnor Que tu reclaimes nuit et jor; De paradis m'envoie a ti,
- 740 Il te commande et jel te di Qu'il a oïe ta proiere;
 A ton ostel t'en va ariere;
 A l'entrée de la cité,
 Si comme Dex l'a commandé,
- 745 Anne ta fame enconterras; Ensemble soi converseras; Dex te donra .1. tel enfant Que nostre sire amera tant, Ele iert roïne de cest mond
- $[\mathbf{V}^{\circ}]$ Et des choses qui el ciel sont;
- 751 Par lui iert li mons rachetez Et enfer brisiez et qassez; S'en getera les dol[er]eus Qui ardent com maleüreus,
- 755 Qui aloient en non caloir.
 Ne puis plus ici remanoir »,
 Dist l'angle. A tant s'en est tornez
 Et Joachim si est remes.
 Il a bien oï la parole,
- 760 Que il n'a pas tenue a fole.A tant a guerpi la pasture,Si s'en ala grant aleure.

En la porte de Nazarel A trové qi molt li fu bel:

- 765 Si com li angle li ot dit
 Et com le tesmoigne l'escrit,
 Sainte Anne li vint au devant,
 Qui a l'angle l'ot en covant.
 Dont sot il bien que voir li dist
- 770 Li angle qu'en la roche vit.

 Canga corage et dist por voir
 C'or ne pooit il remanoir
 Qu'il ne geust o sa moillier.
 Son lit fist bien apareillier;
- 775 Cele nuit jurent il ensemble, Si engendrerent, ce me semble, Nostre dame sainte Marie, Qui tout le mond a en baillie, Et la roïne principax
- 780 Et medicine de toz max.
- [**F**° **12**] Si est porte de paradis, Si i conduira ses amis, Et par li fu enfer qassez Et despoilliez et violez;
 - 785 Quar Jhesu Crist nos racheta
 Qui en son ventre s'esconsa.

 Dex nos racheta de son cors
 Et de son sanc qu'en fu trait hors
 La plaie de desouz l'aissele,
 - 790 Quant le feri souz la mamele Longis, qui des ce qu'il fu nez N'avoit veu, c'est veritez, Quant Damedex l'enlumina Et ses pechies li pardona.
 - 795 Quant la virge fu conceüe,
 Dont j'ai la parole esmeüe,
 Dant Joachin a fin ala
 Et de cest siecle trespassa,
 Et sainte Anne reprist baron
 - 800 Qui Alfeüs avoit a non. D'icelui rot ele une fille

Qui ensement ot non Marie. Puis refu mors eil Alfeüs, Car Dex ne volt q'il vesquist plus.

805 Sainte Anne se remaria
Et Cleofeüs l'espousa.
De celui ot ele .i. enfant,
Qui Marie ot non ensement.
Serors furent ces .ni. Maries

810 Et de grant grace raemplies.

[V°] L'une en porta nostre segnor Jhesu Crist, nostre salveor, Et cele qui apres fu née Fu espousée a Zebedée,

815 Ce nos conte sainte Escripture.
Cele fist bone norreture
En S. Jehan l'evangeliste
Et en S. Jaque de Galice.
Ses fils furent cil doi enfant,

820 Et Damedex les ama tant, Por la bonté qu'en aus avoit Et que en aus apercevoit, Car il estoient fiz s'antain; Si cousin estoient germain.

825 Saint Jehan fu molt castes hom Et de molt grant religion, Si comme l'escripture dit, Et on le troeve en son escrit, Qu'ainc cil Jehan ne fist pechié

830 Dont il eust Den coronciè.

Quant Jhesu Crist en crois estoit
Et son martyre sostenoit,
Qui ot par ses paumes les cleus
Et par ses pies les preciens,

835 Et fu en son coste percié,
De sa mere li prist pitié,
Molt doucement la regarda,
A S. Jehan la commanda
Qu'o li conversast castement;
840 Et il si fist molt doucement.

Cil fu castes o la virgine,

- [F° 13] Come est la flor sor l'aube espine.A S. Jakes donna un don,Tout eil qi par confession
 - 845 En Galice le requerroit,
 De son pechie pardon aroit
 S'il n'est si d'anemis lié
 Que il retorne a son pechié;
 Trestout lor soit cuite clamé
 - 850 Et a l'ame tot pardoné.

Qui Dex aime parfitement Et sa douce mere ensement Et qui en velt oïr parler Si face pais, si lait aler

- 855 Cels qui n'ont cure del oïr Ne des paroles retenir Des enfances q'il fist en terre, Quant li .iii. roi l'alerent querre En Belleem ou il estoit,
- 860 Ou sa douce mère en gisoit, Quant li estoile s'aparut Por la naissance au roi Jhesu. Ge vos en dirai tel parole Dont j'ai esté a bone escole,
- Ne onques certes meillor n'oistes Ne onques home ne veistes Qui vos peust dire meillor De Jhesu Crist nostre segnor; Et tout cil qui le chanteront
- 870 Plus doucement Deu ameront.
- [V°] .Xiii. anz apres et un demi Que sainte Marie nasqui, Dedenz le temple en est entrée. Comme pucele bien senée,
- 875 Sor ses genoz tint son sautier, Si commença Deu a proier Dedenz son cuer parfitement. Dex la regarda doucement,

Nostre creator, nostre pere,

880 Qu'il en voloit fere sa mere.
Le ciel parti et aovri,
S. Gabriel en descendi,
A grant clarté, a grant luor.
Vait loant Deu nostre segnor,

885 Dedenz le temple en est entrez.
Molt i fu grande la clartez,
Quant li sains angles i entra
Que Jhesu Crist i envoia.
Or escoutez, grant et petit,

890 Le salu que li angle a dit,
Quant il aporta le mesage
A la virge qi tant fu sage.
Il li dit: « Dex te saut, Marie,
De la grace Deu raemplie,

895 Et tu soies bieneürée, Sor totes fames honorée; Sor tous soit tes fruis beneis. Ensemble o toi est Jhesu Cris. » Sainte Marie ot grant paor,

900 Quant ele vit la grant luer Que li angles enlumina,

[F° 14] Qui le salu li aporta, Qui onques mes dit ne li fu. «Sire, dist ele, qui es tu

905 Qui cest salu m'as aporté?

Molt as mon cuer espoenté. »
Saint Gabriel l'a regardée,
Molt doucement l'a confortée;
« Ne t'esmaier, dist il, pucele,

910 Quar Deu es amie et ancele.
Beneoite es, virge Marie,
Del Saint Esprit es raemplie,
Car Dex est descenduz en toi;
Il le te mande de par moi.

915 Tu concevras, .i. fiz auras Et virge et mere enfanteras. Virge pure, mere saintime, Ton fix sera Dex le hautisme. De sa bonté puet on molt dire,

- 920 Des rois iert rois, des seignors sire.
 Ne soies pas del croire lente.
 Voiz Elizabeth, ta parente,
 Qui lone tens a brehaigne esté
 Et enfant a tant desiré;
- 925 Or a conchut de son segnor
 I. fiz qi ert de grant valor. »
 Sainte Marie respondi:
 «Comment iert ce? or le me di;
 Ja ne connui ge onques hom,
- 930 N'a home n'oi conversion. Il n'est coustume qu'enfant ait Fame qi a home ne vait.
- [V°] A Dameden me sui vouée Et chasteé li ai donnée;
- 935 La maniere voeil bien savoir Com virge puet enfant avoir.» Saint Gabriel dist doucement: « Cil qui je faz commandement, Qui de toi velt fere sa mere,
- 940 Il est ton fiz, il est ton pere ; Ne perdras riens c'aies voé. Bien gardera ta chasteé. » Ele respont par grant douçor: « Ancele sui nostre segnor,
- 945 Face de moi tot son plaisir Car je le voeil molt et desir. Ainsi soit il comme tu dis, Que li sauveres soit mes fis, Cil qi tot set, tot voit, tot ot,
- 950 Et ciel et terre et mer aclot, Qui est dehors, qi es dedens, Qui les pluies fet et les vens, A Deu mon pere graces rent, (Et) si otroi son commandement.»
- 955 Ains que li angle s'en tornast Ne d'ilueques se remuast,

Fu ele sempres ensegnie De la celestial lígnie.

Li sains angles s'en est tornez,

- 960 Si est remese la clartez.
 Ci laisserons del angle ester,
 D'autre chose voudron parler.
 Tout autresi com vos veez.
- [F° 15] Quant li solax est hant levez
 - 965 Et il tresperce la verrière,
 La ou ele est la plus entière,
 Si com li solaus vient et va
 Et la verrière mal n'en a
 Et li solax retret s'alaine
 - 970 Et la verriere remaint saine, Tout ausi et plus sainement, Ce sachies vos certainement, S'esconsa Dex dedeuz Marie, Que la virge n'en senti mic.
 - 975 A cel terme que [je] vos di, S'une fame n'eust mari Et ele fust grosse d'enfant, Ele fust prise maintenant; Nel gardast ne fust lapidée
 - 980 Tot li avoir d'une contrée; N'est riens qui la peust garir Qu'il ne la covenist morir, Or devomes ci avant dire Comment Jhesu, li nostre sire,
 - 985 Ceste pucele en delivra
 Et a Joseph la maria.
 Ainc plus biax hom ne fu veus
 De ses jors, si ert toz chenus,
 Et molt tres bien li avenoit
 - 990 Sa blanche barbe q'il portoit;
 Plus estoit blanche d'une hermine,
 Le piz li coevre et la poitrine.
 A tant est une voiz venue
 Qui ens el temple est descendue,
 - [V] Ilueques ou les genz estoient

- 996 Qui la loi maintenir devoient.

 La voiz iert bele, si parla:

 « Segnor, dist ele, entendez cha;

 Dex vos mande, nel laissiez mie,
- 1000 Que facies espouser Marie Qu'est del lignage Yessé née.» A tant s'en est la voiz alée, Et quant il ont trestot oï Ce que la voiz lor et gehi,
- 1005 Tot communalment Deu looient,
 A mains jointes graces rendoient.
 A tant sont li baron mandé
 Et l'evesque de la cité;
 Si ont tenu .r. parlement
- 1010 Li sage home privéement
 Que de cele virge feront
 N'a qui il la marieront.
 Respont .i. frans hom debonere:
 «Le plaisir Deu nos covient fere.
- 1015 Qu'or envoiomes par la terre Por trestoz les bachelers querre, Onques .i. seul n'en i remeigne, Tant soit vex hom, que il n'i viegne. Quant il seront tot assemblé,
- 1020 S'en face Dex sa volenté.»

 Tout respone[n]t: «Il a bien dit
 Et verité, selonc l'escrit.»

 Adonc font letres seeler,
 As mesagiers les font livrer,
- 1025 Si ont toz les barons mandez,
- [F° 16] As bors, as chastiax, as citez,
 Puis amenerent la pucele
 Qui molt estoit et bone et bele.
 Venn i sunt li demoisel.
 - Sor lor chevax fort et isnel.
 Segnor estoient del pais,
 Molt avoient et vair et gris,
 Citez, chastiax, bors et rivieres,
 Autres richesces de manieres.

- 1035 Venu i sunt por deporter.
 N'avoient soing de marier;
 Mes quant il virent la pucele,
 Et sa face qui tant fu bele
 N'i a celui, s'on li donast,
- 1040 Plus volentiers ne l'esponsast Que la fille a un roi demeine, Qui tenist France et Alemeine, Car molt iert bele creature. Mes de tot ce n'ot Jhesu cure;
- 1045 Autre mari a esgardé
 Por garder sa virginité.
 Uns demoisiax i est venuz,
 Joseph a non, si est chenuz;
 Venuz estoit au parlement
- 1050 Por veoir le mariement.

 Lassez estoit et traveilliez,

 Sor .i. perron s'est apuiés.

 Quant vit la joie et la leesce,

 Molt se douta por sa vieillece
- 1055 Ne l'abatist la gent menue, Qui a la feste estoit venue.
- [V°] Trait soi arrier por reposer,
 A. ... piler s'ala ester,
 .l. peu en sus de l'autre gent.
- 1060 Quant l'apergurent li enfant Corant i vont grant aleure Veoir son cors et sa faiture; Corant vont dames et puceles, Et bachelers et jovenceles.
- 1065 Une pucele l'apela,
 Molt doucement li demanda:
 « Dont estes vos et de quel terre,
 Et que venistes vos ci querre?»
 Ce dist Joseph: «Je[l] vos dirai,
- 1070 De rien ne vos en mentirai:
 Li evesques a toz mandez
 Les bachelers et les barbez,
 Et g'i sui venuz voirement.

Por veoir le mariement

- 1075 De la plus bele creature
 C'onques peust fere nature,
 De molt bone hore fu hom nez
 Qui a tel dame iert mariez,
 Dame, ne por moi nel di mie?
 - 1080 Que ja n'arai fame en ma vie.»

 «Par foi, dist l'un, molt me merveil
 Ou vos preistes cel conseill,
 Qui si estes vex et chenus,
 Et por tel dame estes venus,
 - 1085 Qui si par est de franche orine. Ge cuit c'on la fera roïne, Princhesse ou dame d'Alixandre,
- [F° 17] Ou quens ou rois la voudra prendre. Alez vos ent. n'i estez mais. »
 - 1090 «Voir, dist Joseph, ains sera mais
 Issus qi nenterra des mois
 Por vos m'en aille a ceste fois,
 S'arai veu la bele flor,
 La fresche rose et la color
 - 1095 Qui desor l'autel florira Anqui, quant on l'espousera.» Trop le gaberent laidement Homes et fames et enfant. Quant il l'orent ass[e]z gabé,
 - 1100 A l'evesque en a molt pesé, Qui molt estoit saintimes hom Et gentilz de religion. «Segnor, dist l'evesque, entendez Un petit et si m'entendez,
 - 1105 Si fetes mon commandement;
 Preu i arez et honor grant.
 Quant vos veez une persone
 Qui a semblance de prodome,
 N'aiés cure de li gaber,
 - 1110 De riens n'en poez amend[er], Ainz en poez bien enpirier Et de vos menbres mehaignier,

Car Damedex l'en vengeroit A qui il s'en reclameroit.

1115 Segnor, ce dist li ordené, Par Deu estes ei assemblé Et par le sien commandement Venu a cest mariement;

 $[\mathbf{V}^{\circ}]$ Or vos pri a toz et requier

1120 Que vos m'aidiez hui a proier
Et soiés tout a genoillous
Del tot en grans afflictions,
Et si donez de vos aumosnes
Por l'amor Deu es mains as povres,

1125 Que Damedex par sa douçor
Nos donst veir hui en cest jor
Qui dignes iert del espouser
La virge que ci voi ester.
Puis prengne chascun une verge,

1130 Quel qu'il voudra, ou verde ou seche.
Cil qi la verge portera
En qui main ele florira,
Celui ara, ce vos afi,
La pucele sanz contredi.»

1135 Lors dient tuit: «Bien est a fere, Gentix evesques debonere.»

Il se couchent a oroisons,
A coutes et a genoillons,
Et si ploroient li p[1]uisor

1140 Por l'amistié nostre segnor.
Quant feni ont lor oroison,
Les proieres et le sarmon,
Si se sunt tuit en pies levé,
Si com l'evesque et commandé,

1145 Et desvestent lor vestemenz,
Si les donent as povres genz;
Il donent cotes et mantiax
Chapes forrees et aneax
As povres qi en ot mestier,

[F° 18] Que Dex lor donst lor desirrier; 1151 Puis a chaseun sa verge prise. Joseph a la soe jus mise; .I. grant baston que il tenoit, De quoi a terre s'apuioit,

- 1155 Tint en sa main; ja ne querist Que tel fame li aferist.
 I. bacheler l'a esgardé, Qui molt l'avoit cel jor gabé, Car il est tant de male gent
- 1160 Qui ja por nul chastiement Ne se targeront de mal fere, Tant sunt felon et deputaire. Une verge a Joseph donée, Toute seche, toute pelée,
- 1165 .Vn. anz a qu'el ne fu coillie ; Par grant escar li a baillie. « Vos arez, dist-il, la pucele ; Molt avez tendre la maissele ; A bacheler de vostre aage
- Afiert bien fame de parage. »
 Ainsi l'ont gabé laidement.
 Joseph en ot grant marement;
 Des gas qu'il ot se vergoigna,
 Envers la pucele esgarda.
- 1175 "E! Dex, dist il, por qoi ci ving!

 Ja i voi ge tant bel meschin,

 Tant bacheler, tant demoisel,

 Qui chevalier sont de novel;

 Grant folie m'i aporta;
- Grant folie m'i aporta; 1180 Mes l'evesque le commanda. |V°| Se je sui ci plus longuement,

Ge serai tenu por enfant.»
Cele verge que il tenoit
Voloit geter, si s'en fuiroit,

1185 Quant en sa main la vit florir
Et fruit porter et raverdir,
Et sor la verge tot en son
Vit asseoir .i. blanc coulon.
Cele verge qi fu florie
1190 Senefia sainte Marie.

Qu'ele virge mere enfanta N'ainques a home n'adesa; Et li coulons qi sus esta Selone l'escrit senefia

1195 L'avenement de Jhesu Crist, Si comme prophecie dist. Quant la gent la verge choisirent, Après li corent, si li dient: «Sire Joseph, arrier venez,

1200 La demoisele espouserez, Car Dex le velt, bien le savons, Et les miracles en veons. n Joseph prent la verge o la flor, Qui lor geta si grant oudor.

1205 Qui le tenist bien, li fust vis Qu'il fut baigniez en paradis. A l'evesque l'ont presentée, Qui bien l'a au poeple mostrée. La verge que Joseph tenoit,

1210 Quant li evesque sermonoit, Lor escapa de maintenant;

[F° 19] Voiant trestote cele gent, Es mains a la virge se mist, Ainsi com l'escripture dist.

1215 Por ce fist Dex cel bel miracle
C'on le veist el tabernacle.
Quant l'evesque de la loi vit
Les miracles que Dex i fist,
A Joseph la virge espousa

1220 Qui a grant honor la garda. Et quant la virge et espousée, A son ostel l'en a menée. Joseph estoit molt moiens hom, Petit avoit de garison;

1225 Il se pensa q'il iroit querre A ses parens, de par la terre, Aïde por ses noces fere. Trois mois i estnt sanz repere; Quant vint, si choisi maintenant

- 1230 Que sa fame ert grosse d'enfant. Se Josep en fu corouchiés Et esbahis, n'en merveilliés. Ou est li homs qi ne pesast Se sa fame grosse trovast.
- 1235 C'onques a lui n'eust geü Ne part ne conpaignie eü? « Haï! dist il, ma douce amie, Molt iert corte no conpaignie. Or esseres vos lapidée.
- 1240 Toz li avoirs d'une contrée Ne vos porroit mie garir Qu'il ne vos covenist morir.
- [V°] La lois le mostre apertement: Puis que fame a enfantement,
- 1245 S'ele ne l'a de son segnor, On la lapide a grant dolor. Dame, or m'en covendra fuir, Car ne vos porroie veir, Douce suer, en si grant doulor,
- 1250 Car je vos aim de bone amor.

 Marie suer, bele faiture.

 Ma douce tenre creature,

 Or ne vos sai ge conseillier,

 Mais au grant Deu voil deproier
- 1255 Que il vos gart par sa pitié, Et moi qui sui desconseillié. » Fame est tendre comme la rose: Quant ele oï si faite chose, N'est merveille s'ele a paor;
- 1260 Dex reclama, nostre segnor.

 «He! Dex, dist ele, vrai sauvere,
 Qui as orfelins es bon pere,
 Et bons mires as dolereus
 Et bons garans as dolereus (sic),
- 1265 Ja m'envoias tu ton mesage; Ge le crei, si fis que sage; Il dist qu'en moi descenderoies, Et char et sanc i prenderoies,

- Et que par moi seroit salvé 1270 Touz li mondes qi es dampné.
- Puisque je sui de toi garnie,
 Si te plaist, garde moi ma vie. »
 Dex entendi bien la proiere
- [F° 20] De sa mere qu'il et molt chiere,
 - 1275 A Josep un home envoia
 De son ciel, qui li anonça:
 «Joseph, ne t'esmaie noient,
 Ta fame est grosse voirement;
 Del S. Esprit est engroissie,
 - 1280 Dex est ovec sa compaignie.

 Joseph, cil qui de li naistra
 Filz de Deu iert et si ara
 Jhesu a non, si ert salvere;
 A sa mere iert et filz et pere,
 - 1285 Li rois Jhesu la sauvera Et de pechié la gardera. Or le garde bien castement, Car ele est virge vraiement.» Joseph grant joie demena.
 - 1290 L'endemain quant il se leva,
 Devant la dame en est venus,
 A terre mist ses genoils nus:
 «Dame, fet il, jou ai mespris,
 Pardonez moi ce que je dis,
 - 1295 Car ge vos dis molt grant folie;
 Mais ce ne cuidoie je mie
 Que fussiez mere an creator,
 Le roi del ciel, nostre segnor,
 Car il est descendus en toi;
 - 1300 Il le te mande bien par moi.»

 « Sire, ce dist sainte Marie,
 Ge ne sui pas vers vos irie.»

 Par la main destre l'en leva

 Et en plorant li demanda:
 - $[\mathbf{V}^{\circ}]$ « Se creés ce que dit avez,
 - 1306 Li meffés vos soit pardonez,Ne je ne port pas vers vos ire,

Car empres Deu estes mesire: Et une chose vos diroie,

- 1310 Se [je c]orchier ne vos cuidoie:
 J'ai oï dire et raconter
 Zacarias ne puet parler
 Et sa fame est grosse d'enfant.
 Ma cousine est, si l'aime tant;
- 1315 Se vos volez, si i alons,
 Molt grant mestier lor aurions;
 Se il ont d'aïde mestier,
 Nos lor devrions bien aidier.»
 α Dame, dist Joseph bonement,
- 1320 Ferai vostre commandement.
 Commandés ce que vos volez,
 De vos servir sui aprestez. »
 Joseph son oirre apareilla
 Et nostre dame ovec ala.
- 1325 Quant venu sunt a la cité, Si comme Dex l'ot commandé, En la maison Zacarias Sainte Marie i vint le pas. Quant en l'ostel en est entrée,
- 1330 Elizabeth a encontrée.

 Molt joieusement la salue,
 Car grant joie ot de sa venue.
 Saint Jehan, qi estoit a nestre,
 Connut son segnor et son mestre,
- 1335 Il se drecha sor ses .n. pies,
- F° 21 Et puis se rest agenoilliez.

 « Sire, dist-il, bien vieignes tu,
 Qui m'as doné tele vertu
 Que je me puis ceens drecier
 - 1340 Et retorner et aaisier;
 Or sai ge bien certain[em]ent
 Que tu es Dex veraiement,
 Qui revenis ta gent salver
 Et de grans pechiés delivrer.»
 - 1345 Adone parla Elisabiax : « E Dex, (Dex), dist ele, Emmanuiax,

Comme grant joie m'est venue, Quant Marie m'est secorue, La douce mere au creator

1350 Fille et mere nostre segnor. »
Nostre dame sainte Marie
Fu tant leenz en compaignie
Que Jehan fu nez de sa mere.
Li parent l'envoient au pere

1355 Dedenzle temple on il estoit,
Quel non a son fiz on metroit.
Zacarias ne pot parler,
Son non commence a embriever;
Une grieffre et .1. tablel prist,

Que il aroit a non Jehans.

« Par foi, dient totes les gens.

Ainc mes n'oismes si fet non
En ceste loi que nos tenon.

1365 Il n'iert ja ainsi apelez, Dites encor, se vos volez,

[V°] Par quel non on l'apelera. » Zacarias le regarda Et puis escrist autre foïe:

1370 « Jehans ait non, nel lessiez mie. »
Bantisié l'ont selone la loi,
Jehan le nomerent tot troi.
Quant la fame Zacarie
Fu relevée et purifie,

1375 Nostre dame s'en est alée En Nazarez en sa contrée. De la dame lairons ester, De S. Jehan voudron parler. Quant ot .xv. ans en son aage,

Ou il soufri mainte dolor
Por l'amistié nostre segnor.
Ainques ne fist si grant froidure
Ne fust toz nus sanz vesteure.

1385 Fors seulement que il faisoit.

En la forest ou il estoit, Ses vestemens de jonc marage, Quant il aloit par le boscage. Molt i mena honeste vie,

- 1390 Onques de pain n'i menga mie, Fors les racines q'il tenoit Dedenz le bois ou les queroit. Apres vos dirai sanz faillance, VI. jors apres cele naissance
- 1395 Que S. Jehan le ber nasquit, Si com trovomes en escrit, En Jerusalem un roi avoit
- [F° 22] Qui la contree maintenoit.
 Il dit q'il veut sa cort tenir,
 - 1400 Por demander et por oïr
 Les lois qu'en lor païs avoient
 Et comment les citez tenoient.
 Il fist venir tote sa gent
 En la cité de Belleem.
 - 1405 Partout ala la renomée,
 Joseph a dit a s'espousée:
 « Li rois a fet mander sa gent,
 Que tuit voisent au parlement;
 Il nos i covendra aler,
 - 1410 Ne l'oseriomes veer.

 « Sire, dist ele, je l'otroi,
 S'orrons noveles de la loi. »
 Atant vont droit en Belleant,
 Ainsi com nos trovons lisant.
 - 1415 A l'entrée de la cité
 Se sunt ambedoi reposé,
 Par desus une blanche pierre.
 Ce dist Joseph: « Amie chiere,
 Atendez moi .1. seul petit,
 - 1420 G'irai laiens, ne vos anuit,
 Por ostel querre et porchacier,
 Dont nos avons molt grant mestier. »
 Joseph en la cit est entrez,
 Molt hontex et molt trespensez;

- 1425 Mes il a trové tant de gent Qui venu sont au parlement C'onques n'i pot ostel trover. Ou il se peust reposer.
- $[\mathbf{V}^{\circ}]$ Joseph est de la vile issus,
- A sa dame en est revenus, Qui l'attendoit desus la pierre. Ce dist Joseph: Amie chiere, Por le grant Den, quel le ferons Et en quel leu herbegerons?
- 1435 Ja ne troverons nos, ce cuit.
 Ostel ou nos gisons anuit.
 Car si est plaine la cité
 Que je n'i puis trover ostel. »
 « Sire, ce dist Ste Marie,
- Por Deu, or ne vos doutes mie.
 G'irai ensemble o vos laiens.
 Se troverons aucunes gens
 Qui por Deu nos herbergero ut.
 Et qui pitié de nos arout.
- Ainsi se mistrent en la vile.
 I. riches homs et une fille
 Qui trespassoit parmi la rue:
 Joseph la vit, si la salue,
 Et nostre dame l'apela,
- 1450 Molt doucement li demanda S'ele avoit'ostel ne maison, Qu'el lor prestast .t. anglechon Ou il peussent reposer, Car ne poent avant aler,
- 1455 Tant que la nuit fust trespassée.

 La puccle dist que senée:

 «E Dex, ge ne sui mie bome,

 Anchois sui fille a .i. riche home,

 Mes g'irai mon pere proier
- F° 23 Se il vos condroit herbergier.
 - 1461 Certes j'en aroie grant joie. «
 Son pere apele, si li proie:
 « Sire, por amor Deu le grant,

Herbegiés ceste povre gent,

1465 Car il sont molt desconscillié,
Li grans Dex ait de vos pitié,
Tant que la nuit soit trespassée,
Car ceste dame est molt lassée.»

— «Fille, ce dist li riches hom,

1470 Je ai si plaine ma maison
Des chevaliers de cest païs
Qu'il ont tot mon ostel porpris,
Que ge nes aroie ou couchier,
Si ne les ai ou herbergie[r].»

1475 — «Sire, dist ele, si avez:
En cele estable les metez.»
— «Fille, fet il, et je l'otroi,
Por ce que beles gens les voi.
Menés les i, ses i couchiés,

1480 A vo pooir les aaisiés. »

Ele si fist tout maintenant,
Les i mena molt doucement.

Anestese fu debonere:

Molt s'entremist de lor affere.

1485 Et mex lor fust, s'ele poist.

De lor liz fere s'entremist

De la blanche paille et d'estrain;

Mes el n'avoit ne pié ne main.

Son pere, qui riche home estoit,

1490 De tel vitaille come avoit

[V°] Lor fist porter a grant foison, Pain et vin et char et poisson, Puis les commande au salveor, Qui fist clarté et nuit et jor.

1495 Quant la sainte virge ot soupé Et li lit furent apresté, Donc est la noire nuit venue; Et Dex, qui toz li mons salue, Trois candelabres de fin or,

1500 Qui bien valoient .1. tresor, Et .111. grans cierges alumez, Qui rendoient molt grans clartez, Com li solaux la matinée, Quant il s'espant parmi la prée.

1505 Devant la virge sunt venu Et a grant joie descendu. Segnor, ce ne mescreez mie, Devant l'autel S^t Soufie En art li uns et nuit et jor.

1510 Qu'il ne puet perdre sa lnor; Et a Meques resont li dui, Bien l'avez oï dire antrui. Devant li den as Sarrasins; C'est Mahomes et Apollius;

Non pas por ce que Dex les aint.
Mes il ne poeut estre estaint.
Trestoz jors ardent et ardront.
Ne james n'amenuiseront.
Segnor, el font de haute mer

1520 Ardroient il autresi cler.Quant S. Joseph la clarte v\u00fc.

[F° 6 v° b] Dedenz son cuer s'en e post, La sainte virge en apela : «Dame, dist il, entendez ca :

Dame, dist-il, or nos couchous:
Diex est ceains ensemble o nos,
Car bien le voi apertement;
Il en fait bien l'aparissant.
La nuit quant il furent couchié

1530 Et il se furent resveillié, Grant piece ert de la nuit alée Et pres estoit de l'ajornée. Nostre dame issi del lit, Josep apela, si li dist:

Fo 7 roal a Levez tost sus ignelement, 1536 Ovrez ces huis hastivement.

36 Ovrez ces huis hastivement, Si me montez tost les degrez; La damoisele m'apelez Qu'ersoir nos herberja cecins.

¹ Ms. 1533 de la Bibliothèque nationale.

- 1540 Je ne quer plus de toutes gens; Si recevra le saveor, Qui nestera contre le jor.» Josepmolt tost s'apareilla Et vint a l'uis, sel desfrema.
- 1545 Trois moz hucha la damoisele:

 «He, Diex, dist ele, qui m'apele?»

 «Dame, dist il, li povres hon
 Que herberjas en ta messon.

 Vien tost, si aïde a ma dame,
- 1550 Qui molt a grant mestier de fame.
 Je sui uns hons, n'i doi touchier,
 Je ne soi riens de tel mestier.
 « Sire, dist ele, n'est pas droiz;
 Diex! ja n'ai je ne mains ne doiz;
- 1555 Mes toutes voies ge irai A tout mon povair aiderai. » La pucele vint la corant, Delez la mere vit l'enfant. Tout autresi con vos veez
- 1560 Quant li soleil est eschaufez
 Et il tresperce la verriere,
 La ou ele est la plus entiere,
 Si con li soleil vient et va
 Et la verriere mal n'en a,
- 1565 Trestout autresi sainement,
 lce sachiés vos vraiement,
 Nostre dame s'en delivra,
 C'onques son cors n'en viola.
 La pucele sanz mains estoit,
- 1570 De l'enfant molt grant joie avoit, As .11. moignons le volt lever, Et Diex, qui tout a a saver, Andeus ses mains li a rendues. Plus gentes ne furent veues,
- [b] 1575 Beles et blanches come flor.
 Ele en vait prendre le seignor,
 Celui qui nasqui purement,
 Pour racheter toute la gent.

- En une creche le coucha.
- 1580 De blans drapiax l'envolopa. Sainte Anestese torne ariere A son ostel, a bele chiere. Ses peres estoit archeprestres Et de cele loi estoit mestres.
- 1585 Sa fille voit qui avoit mains
 Et les doiz lons, traitis et plains.
 α Dont vien tu, dist il, ou alas?
 Noveles mains qui te dona? »
 α Pere, dist ele, li saverre,
- 1590 Qui orendroit est nez de mere »
 Li archeprestre fu crueus,
 Ne volt pas croire ce fust Dieus.
 Quant ot nomer sainte Marie,
 Lors cuide bien perdre la vie.
- 1595 a Fille, dist il, mar le pensas.

 Pour nostre loi que fausée as,

 Te trencherai au.n. les mains. »

 Li juys, qui d'ire fu plains,

 Vint a s'espée, si l'a traite;
- 1600 Sa fille prent par ire faite,
 Andeus les mains li volt trenchier;
 Et quant ce vint au cop hauchier
 Et il dut sor les mains ferir,
 Lors n'i pot il goute veir.
- A sa fille demande: « On es?

 Avulgies sui par mes pechiés,

 Pour Jhesu que mesereu ai.

 Fille, james ne te verrai,

 Terre, chalor, noif ne gelées.
- 1610 S'a tes mains que Diex t'a donées M'avoies tenu et tasté,
- [V° a] Ja m'auroies enlumné. »
 Sainte Agnetese respondi:
 « Si m'aït Diex, qui ne menti,
 - 1615 Ja par moi n'averez aïe, Se ne creez sainte Marie Et son chier filz, que je vi né

Sans luxure en virginité. »
— « Fille, dist le pere, bien croi

- 1620 Que tenis le soverain roi Qui de la virge est nez en terre, Pour nos ames d'enfer retrere.» A ces paroles la veue Fu au yuif tost revenue.
- 1625 A icel jor que Diex nasqui,
 Uns angles du ciel descendi
 A grant clarté, a grant luor.
 Vait Diex loant, nostre seignor,
 Et huche et crie a haute voiz:
- 1630 « Bien soit venu li sov(e)rain roiz,
 Li conseillere et saverre,
 Qui de la virge fist sa mere.
 Molt a el ciel joie et baudor,
 Por la naissance au criator,
- 1635 Et en terre por sa venue Soit pes et joie maintenue. Or s'enpliront les profecies Des profetes, qui sont oïes. Ore ert le mont en grant luor,
- 1640 Qui devant ert en tenebror. »

 Mult par fu grande la clartez,
 Quant nostre sire Diex fu nez.

 Droit en enfer, jusqu'en abisme.
 Vint la clarté du roi hautisme,
- 1645 Si que Adam la vit d'enfer.
 Mult s'en merveilla Lucifer
 Et trestuit li autre infernal,
 Qui la jus estoient aval.
 Ne sorent pas que Diex fu nez.
- 1650 Mult estoit laieins desirrez
 De ses amis, qui la estoient,
 Qui doucement le reclamoient.
 Adam, Noe et Abreham,
 Jacob, David et Moysem,
- 1655 Ezechias et Jeremie, Yorobabel et Ysaïe,

Et saint André, qui ert la sus, Virent la clarté de Jhesu. Deable mult se merveilla

Ore est bien droiz que je vos die De ma dame sainte Marie. Sainte Agnetesse a l'enfant pris, Qu'ele n'i a lone terme quis.

De blans drapiax envolopé.
En cele creche ou Diex estoit
Deus mues bestes i avoit.
L'une s'ert vache debouere.

 $[\mathbf{F^{\circ} 24}]^{1}$ Et l'autre iert mule por mal traire.

1671 La vache as cornes qu'ele avoit Nostre segnor acovetoit, La mule as denz le descovroit. Savés que ce senefioit?

La vache qui Dex coveta En essample senefia Que la novele loi vendroit Qui la vieille acaahleroit ; Et la mule que je vos di

1680 Senefia, quant descovri,
La viese loi qu'est abatue
Et despecie et corrompue,
Et le larron qi pendu fu
Delez la crois au roi Jhesu,

1685 Qui ainc ne valt merci erier; En ynfer l'en covint aler. L'un des larrons ot non Dimars. Et ses compains ot non Gestas. Compaignon furent et voisin,

1690 Si partoient lor larrechin, Tout ce qu'en la forest embloient, Quant la bone gent derroboient. Dimars fu de grant carité.

¹ Ms. de Montpellier.

En escripture l'ai trouvé.

- 1695 De quan qu'en la forest embloit Une soue mere en paissoit; Ainc ne fist mal a povre gent, Tant com il pot, a escient; Ains lor donoit de ses deniers
- 1700 Améement et volentiers.
- [V⁰] As povres genz tot departoit, Fors seulement qu'il s'en vivoit. Puet donc nus fere carité D'autru[i] avoir, s'il l'a emblé?
- 1705 Oil, certes, et grans aumosnes,
 Quant il les met as mains as povres.
 Ainc Dex ne fist si fort larron,
 Se par vraie confession
 Voloit a Deu merci crier,
- 1710 Dex ne fust prest del pardoner.
 En celui jor que Dex fu nez,
 Vint uns angles toz enpanez
 As pastors, si lor anonça
 Dex estoit nez, qui tot cria:
- 1715 « Alez molt tost en Belleent, Si l'aourés devotement, Ne le tenez pas en vilté S'en viez dras est envolopé, Car ce est Dex tot vraiement.
- 1720 Qui est venuz salver sa gent. »
 Et une estoile est aparue
 Qui onques mes ne fu veue.
 Quant li pastor l'estoile virent,
 En la cité corant en vi[n]rent,
- 1725 En l'estable s'en sunt entré, Grant joie ont que Dex ont trové. Li angle chantent hautement: « Dex qui est pardurablement, Done nos joie et pais en terre,
- 1730 Et volenté de toi requerre.» Au sepme jor que Dex nasquit,
- [F° 25] Si con trovomes en escrit,

Li juis, qi la loi tenoient Et qui a gouverner l'avoient,

- 1735 En l'estable s'en sont venu, Ou l'enfant et la mere fu. Li mestre prestre dist avant : « Faites nos tost venir l'enfant, Lever l'estuet et baptisier. »
- 1740 I. rasoir font apareillier.
 Entendez le baptisement
 Que li juis font a l'enfant:
 Onques n'i ot oile ne cresme.
 Quant il firent cel saint baptesme.
- 1745 Mes que d'un rasoir bien trenchant Li trenchierent par de devant De son membre le cuir en son.
 C'on claime circoncision.
 A icel jor qui donc estoit
- 1750 Autre baptesme n'i avoit.

 Mes que le membre li trenchoient
 Au valleton q'il baptisoient.

 Des dames n'ai soing de parler
 Ne lor baptesme raconter,
- 1755 Car toute rien doit fame amer
 Et chier tenir et honorer
 Et essauchier a son pooir.
 Ge vos di bien, segnor, por voir
 Que nostre sire molt ama
- 1760 Fame, quant en li s'esconsa; Et por l'amor a la grant dame Doit on honor porter a fame,
 - [V Et por celui qui tant l'en fist Que sus tous les angles l'assist,
- 1765 Car toz li mondes iert dampnez Quant par fame fu rachetez. Ovrés vos cuers et vos oreilles. Si escoutez molt granz merveilles Qui a Rome avindrent le jor
- 1770 Que Dex nasqui por nostre amor. La grant riviere et tot le Toivre

Qui cort a Rome devint oile. Et une beste vint corant Par la porte en Jerusalant.

- 1775 Par la cité huchant ala, Et toz li mondes l'esgarda, Et dist que Jhesus estoit nez, Or iert li mondes rachetez. Li rois Herodes i estoit,
- 1780 La beste oï qi ce disoit,
 Que Dex estoit nez, nostre pere,
 Qui iert de toz li mons sauvere.
 Grant duel en ot en son corage
 Et dist ja n'iert de tel lignage
- 1785 Que, s'il voloit sor lui raignier, Ne li feist le chief trenchier. Donc regarda vers oriant Et vit l'estoile flamboiant. Un sien sergant en apela,
- 1790 Isnelement li commanda:
 « Va, si m'amaine mes mesages,
 Si cerchent viles et boscages,
 Et qui l'enfant pora trover

[F° 26] Si le me face delivrer.

- 1795 Ge li ferai le chief trenchier,
 Ardoir en feu et essillier,
 Car l'estoile qui lassus est
 Nos mostre bien quex homs il est.
 Se il vit auques longuement.
 - 1800 L'estoille fet bien le semblant Que, se il se fait aourer. Il me vaudra desheriter.» Lor fet toute sa gent mander Et fet a chascun commander
 - 1865 Par briés, par letres, par seax, Et fet garnir toz ses chastiax, Puis dit qui l'enfant li menra Son mestre chamberlenc sera, Tant li donra de manandie
 - 1810 James n'iert povres en sa vie.

Atant lairons d'Erode ester, D'autre chose vaudron parler. En orient .m. rois estoient, Qui adonc a cel tens vivoient.

- 1815 Cil.m. ont l'estoile veue, Qui molt grant joie en ont euc. Donc sevent bien veraiement Que Dex est nez certainement. Chascun s'esmut de son païs,
- 1820 Aine nel sot nus de ses amis. Tant sunt alé qu'il sont venu. Par le commandement Jhesu. A.I. chemin sont assemblé Tot li .m. roi et encontré.
- [V°] Li uns a l'autre demanda
 1826 Quels homs il est et ou il va.
 Chascuns a dit que rois estoit.
 Cele estoile le conduisoit,
 Que li sires des rois est nez.
- Or iert li mondes rachetez.

 « Si l'irons volentiers requerre.

 Mes ne savomes pas la terre. »

 Ce dist li tiers: « E je i vois;

 Or nos conduie Dex li rois. »
- 1835 Et li estoile s'abaissa, Qui droite voie les mena. Tant sont alé q'il sont venu La ou li rois Herode fu. A l'entrée de la cité
- Troevent .x. chevaliers armé,
 Qui ont les blans haubers vestuz :
 En lor mains tienent les brans nus.
 Il ont les .m. rois encontrez,
 Maintenant les ont arrestez.
- 1845 «Segnor, font il, vos estes pris.
 Qui vos conduit par cest païs?
 Qu'alez querant par ceste terre?
 Je cuit vos la volez conquerre.»
 « Segnor, ce dist li .i. des rrois,

Ains nos conduit li rois des rois, Qui a sauveté nos menra.» — « Par foi, font il, or i parra, Car il n'est nus si grant segnor Com Herode l'empereor.

1855 Se Herode vos conduisist,

[F° 27] Ne trovissiez qui vos presist. Vos en venrez, voilliés ou non; Devant Herode vos menron. Se ne vos poez desraisnier,

1860 Ge vos ferai les chiés trenchier. »
Cil responent molt doucement:
« Nos vos sierrons, alez avant,
Car la force, ce m'est avis,
N'est mie nostre en cest païs. »

1865 A Herodes en sont venu,
Chascun li a dit son salu.
Herode les met a raison:
« Dont estes vos, font il, baron?
Estes vos compaignon tout troi?»

1870 Dist li ainsnez: « Oil, par foi, D'Arrabe sui rois coronez Et Melchior sui apelez. » Herode dist a l'autre roi: « Dont estes vos ? dites le moi. »

1875 Cil respont: « Sire, volentiers.

De Tarse sui fors rois et fiers,

Toute la terre ai a garder.

Mon non ne vos qier ja celer;

Et cist enfes, rois de Samar,

1880 Si l'apele on Baltazar.

I. demoisel alons querant,
Qui est nez tout novelement,
Qui trestoz nos justisera
Et la contrée maintendra.»

1885 Herodes entent la novele, Qui ne li fu bone ne bele;

[Vo] Mes il lor fist molt bel semblant Et demanda tot en riant: M Savés vos or combien il a?

1890 Dites le moi, nel celez ja.
Par cele foi que me devez,
A quel termine fu il nez?
Ce dist il tout par traïson,
Car il voloit savoir le non

1895 De cel saint jor que Dex nasquit. Et il li a le terme dit. « Segnor, fet il, alez i lors Tant que trové aiés le cors, Et quant vos l'arez aouré

1900 Et vostre offrande presenté, Venez par moi, nel lessiez mie; Si me raconterez sa vie, Puis si irai delivrement. Si l'aourerai doucement.

1905 Departisse] sont li .m. roi; En Belleem en vont li troi. Quant son entré en Belleant, L'estoile virent flamboiant, Qui sor l'ostel est arrestée

1910 On nostre dame iert delivrée De son chier filz, si le tenoit Sor ses genox et l'alaitoit. Melchior fu li rois ainsuez. α Segnor, dist il, se vos volez,

1915 Ge li donrai avant cel or,Que je ai pris en men tresor.Lors saurai bien, se il le prent,

[F° 28] Qu'il iert rois pardurablement. » L'or li dona, et il le prist.

1920 Li jones roi Baltazar dist Qu'il li presentera encens. Ce sera senefiemens, Se il le prent, ne faudra mie Qu'il ne soit prestres en sa vie.

1925 Donques a dit li rois Jaspar Que le myrre li offerra. S'il le rechoit, il sera mors Et ensepulturés li cors. Le myrre prent Dex, cil l'offri,

- 1930 Puis fu mors et enseveli Et enz el sepulchre posez Et el sidoine envolopez, Quant il fu de la crois jus mis, Ou cloé l'orent li juis;
- 1935 Puis surrexi au diemeine.
 Li troi roi furent molt estraigne,
 Qui si ont Dex espermenté
 Par l'offrende c'ont presenté.
 En Belleem sunt herbegié.
- 1940 La nuit quant il furent couchié, Dex a els .r. angle tramist Qui lor noncha et si lor dist: « Par Herode n'en ralez mie, Ne vos metez en sa baillie,
- 1945 Par autre chemin en ralez;
 Dex vos menra a salvetez.»
 Li troi roi molt se merveillierent,
 Isnelement s'apareillierent.
- [V°] Quant il orent a Deu parlé
 1950 Et autre offrende presenté,
 Alé s'en sunt par autre voie;
 Et l'estoile les reconvoie.

Et l'estoile les reconvoie, Tant qu'en lor terre sont venu Et a grant joie recheü.

- 1955 Atant lairons des rois ester,
 D'autre chose voudron parler.
 S. Semyon el temple estoit,
 Si estoit vex que tot crolloit.
 Il atendoit la profecie
- 1960 De Damedex le fiz Marie,
 Que le profete li ot dit
 Et tesmoignié, selone l'escrit,
 Qu'asseur fust qu'il ne morroit
 Jusq'a cele hore qu'il tenroit
- 1965 Entre ses bras le salveor,Le roi del ciel, nostre segnor.

Ce dist li velx S. Semions, Qui atendoit a genoillons: « Dex, j'ai vescu si longuement,

1970 Or me morrai procheinement.

Las! Le profète m'a menti,

Qui ce me dist, quant je le vi,

Que je tendroie le tien cors,

Ainz que del mien fust l'ame hors.

1975 Glorieus Dex de majestez,
Par les teues saintes bontez,
Done moi enluminement
En ta gloire durablement,
Que de tout soit a ton plaisir.

[F° 29] Sire, ge te cuidai tenir 1981 Ains que ge fusse deviés; Donc eüsse mes volentez! » Ce dit la devine escripture: Li hom qui en Deu met sa cure

1985 Et qui a li s'atent del tout
Mal n'autre chose ne redout,
Car Dex li done ce qu'il velt,
De nule riens son cuer ne delt,
Ains a trestout a son talant.

1990 Selone la loi S. Moysant,
Quant les dames se relevoient,
Celes qi valletons avoient,
Chascune portoit .n. coulons
Por fere lor oblations.

1995 Coulons ce est humilitez,
Torterele c'est chasteez.
Molt est loiax la torterele:
Quant li masle pert sa femele,
James nul'autre n'en ara

2000 Ne sor vert raim ne s'asserra.
.V. semaines tot plainement
Jut la dame de son enfant;
Mais, pour atendre son lignage,
Qu'ele estoit molt de haut parage,

2005 I ot .m. jors, e'est veritez.

Adonques vint ses parentez, Qui au temple l'en ont menée. Donc fu s'offrende presentée De cel segnor qi toz nos fist.

2010 I. angle a S. Symeon dist:

[V°] « Simeon, apareille toi,
 Ge le te di en bone foi,
 Lieve tost sus delivrement,
 Entre tes bras rechoif l'enfant.

2015 Sus l'autel le presenteras. »
Il sailli sus isnelespas,
Si a le temple deffermé,
Il ovri l'uis, s'a encontré
Nostre dame sainte Marie.

2020 O li sa bele compaignie.
Entre ses .n. braz prist Jhesu;
Dex li dona si grant vertu
Qu'autresi l'emporta laians
Comme s'il n'eust que .xxx. ans;

2025 Si l'a offert desus l'autel. Huimes vos devons bien conter Des .m. rois qi sont revenu, Qui par Deu furent porveü, Qui par Herode ne venoient,

2030 Et en covenant li avoient Qu'il li diroient le païs, Et la contrée et le porpris Ou il aroient Deu trové. Dist Herodes: « Il m'ont gabé.»

2035 Partout envoie ses mesages
Garder les pors et les passages,
Que les enfanz n'en portast on,
En escripture le trovon.
Herodes ot grant marement,

2040 Molt of le cuer tristre et dolent, Quant vit que li roi ne venoient

F° 30 Ne par li ne retorneroient, Ne de l'enfant riens ne sara, Ou il est nez ne que sera.

- 2045 Forment li torne a grant annui Que, quant il furent devant li, Qu'il ne les fist toz .m. ocire.

 Molt par en a en li grant ire De ce qu'il l'ont ainsi gabé,
- 2050 Que par lui ne sont retorné.
 Porpensa soi que il fera;
 Se il puet il le trovera.
 Herodes fait venir a soi
 Toz les menistres de la loi.
- 2055 Qui mex sevent la loi tenir;
 Tous les fait devant li venir,
 Si lor demande et fet enquerre
 Se il sevent nomer la terre
 La ou cil enfant devoit nestre.
- 2060 Adonc respondirent li mestre Qui les escriptures savoient, Quant Herode tormenté voient: « Sire, font il, les profecies Qui .m. anz a furent oïes
- 2065 Dient qu'en Belleem naistroit Jhesu, qui tot governeroit; De la ligniée de Yessé Naistroit Jhesu par verité, D'une virge saintime et pure;
- 2070 Ce nos raconte l'escripture Qu'en Belleem cil roi naistra Qui toz li mons gouvernera. »
- Quant Herodes of et entent Que Dex naistroit en Belleant,
- 2075 Si cuide bien, que que nus die, Qu'il li toille sa segnorie, Por ce qu'il est nez en s'onor. Porpensa soi de grant folor, Qu'en Belleem fera ocire
- 2080 Les enfanz qu'il porra eslire De .II. anz et demi le plus ; Ainsi sera ocis Jhesus. Lors mande Herode coreors

Et chevaliers et vavassors,
2085 Et si lor dit celeement
Qu'il s'en voisent apertement
Sor lor chevax tres bien armés,
Et facent guetier les cités,
Que nis .i. ne s'en puisse issir,

2000 Et quant le jor verra venir La cité toute cerchera Et les enfanz en ocira, Quan que il en porra trover. Donc ne li porra escaper

2095 Jhesu que il ne soit ocis;
Ainsi sera a la mort mis.
Oiez d'Erode le felon
Com il pensa grant traïson,
Qu'il quide Dex prendre et ocire,

2100 Qui tout le mond voit et remire, Qui fist et ciel et mer et terre. Molt a enprise fole guerre Li rois Herode, ce m'est vis,

 $[\mathbf{F}^{\circ} \mathbf{31}]$ Car en la fin en fu honis.

2105 Joseph qui fu en Belleem

Ne se gaitoit ne tant ne quant.

En cele nuit lau il se jut

I. S. angle li aparut,

Qui li dist: «Joseph, sus levez,

2110 Chauciés vos tost et atornez,
Prenez la mere atout l'enfant,
Issiez molt tost de Belleaut,
Car Herode demain vendra,
La cité toute cerchera.

2115 Ocire fera les enfanz.

Herode li faux, [li] tiranz,

Jhesu cuide saisir et prendre;

Lieve tost sus, sanz plus atendre,

Car tu t'en pues ore aler cuite.

2120 De ci t'en va droit en Egipte, En la cité Pantapolus; Iluec sera cois et seurs. En la cité sejorneras, D'iluce ne te removeras

2125 Desi que je le te dirai Et que je le t'anoncerai. » Joseph ot l'amonestement De Deu le pere omnipotent; A mienuit est sus levez.

2130 Comme sages homs et senez;
La virge sus la mule assist
Et son enfant devant li mist.
Joseph s'en est tornez atant,
La mere en maine et son enfant.

[V°] As portes parmi la cité

2136 Sunt li baron tot ferarmé; La cité gardent tot entor Que nus n'en isse jusq'au jor. Joseph, qui vint par la cité,

2140 A tant esploitié et esré
C'a une porte en est venus.
Dinas le garde. .i. hax gius;
Amis Herode estoit fievés.
« Sire, dist il, la porte ovrez,

2145 Ge sui .i. povres hom, biau sire, Laissiés me hors, Dex le vos mire! Povre gent somes, s'alons querre Nos garisons par mainte terre, Car ici n'avons garison,

2150 Terre ne rente ne maison,
Certes, ne nos ne somes mie
Males gens no de male vie. »
— « Non», dist Dinas, si le regarde :
« Tu pues cheminer, tu n'as garde,

2155 Va t'en au Damedeu plaisir. »
Lors li a fet la porte ovrir.
Atant s'en est Joseph issus,
A la campaigne en est venus.
Droit en Egipte s'achemine,

2160 L'enfant en maine et la roïne Del ciel amont et de la terre. Herode a enpris sote guerre, Car, si comme dit li escris, Il en fu en la fin honis.

- 2165 Herodes, qui tant fu cruels,
- [F° 32] Li emperere des Ebriels, Fait la cité toute cerchier, A l'endemain a l'esclerier A fet touz les enfanz tuer,
 - 2170 Martirier et decoler,
 Qui n'avoient passé .m. ans;
 Morir les fait a grans ahans.
 La veissicz plorer les meres,
 Cousins, parens, serors et freres.
 - 2175 Li tirant les enfants tuoient
 La ou les meres alaitoient.
 La oissiez crier et braire
 Les meres et grant dolor fere,
 Batre lor palmes, lor poins tordre
 - 2180 Et la terre engloutir et mordre,
 Baisier lor enfanz touz ocis.
 Si s'escrient a molt haus cris:
 «Ahi! Herodes, max tirant,
 Que demandes a nos enfanz?
 - 2185 Cuides tu dex ainsi ocire
 Qui touz li monz voit et remire?
 Cuides tu a cil tolir vie
 Qui le mond a en sa baillie?
 Rachel ne se pot confortor,
 - 2190 Quant ses enfanz vit decoler,
 Ains dist ja ne confortera,
 Por ses enfanz anchois morra.
 Adonc morut de duel la dame,
 Et Dex en a recheu l'ame,
 - 2195 Mise et assise entre les sains. Herode ne s'est mie fains
 - [V°] De Deu ocire et detrenchier; Mes or se puet bien corocier, Que Joseph a ja tant erré,
 - 2200 Et esploitié et cheminé

Qu'en la cité Pantapolus Est Joseph li sains homs venus. Quant Dex entra en la cité, .1. miracle i a demostré:

- 2205 Que a cel tens iert en usages Que tuit avoient lor ymages En lor chambres ou il creoient; Au matin quand il se levoient, Les aouroient et cremoient
- 2210 Et del tout fiance i avoient.
 Ces ymages que vos oez,
 Quant Dex fu en la vile entrez,
 Debrisierent communalment.
 Encontre son avenement,
- 2215 Par la cite sont pechoié
 Les ymages et defroissié;
 Et li juif qui les avoient,
 Quant lor ymages froissiez voient,
 Si se sunt tout esmerveillié,
- 2220 Li .i. a l'autre a conseillié Quel signes est qui avendra, Par qoi li mons se troublera, Aucuns sires est nez en terre Qui a esmute ceste guerre.
- 2225 Ainsi sejorna longuement Joseph ovecques cele gent. Li enfes, la virge Marie
- [F° 33] Conversent o la gieurie. Assez i fist de ses aviax
 - 2230 Nostre sire o les jueteax.

 En la vile ot une fontaine

 Qui molt estoit et elere et saine,

 Et Jhesu l'enfant s'i gooit

 O les juetax qu'il menoit.
 - 2235 Lor canetes en lor mains ont;
 Il avoit .i. perron reont
 Qui en mi la fontaine estoit,
 Et nostre sire si getoit
 Contre la pierre sa kanete;

- 2240 Mais ainc n'en esclata miete,
 Ainz revint toute saine a li.
 Et li juis font autresi,
 Lor pochons getent a la pierre.
 Mes ne revienent pas arriere.
- 2245 Ainz sont dedens l'eve affondré,
 Debrisié et escartelé.
 La oïssiez grant braierie;
 Sovent s'en claiment a Marie
 De Jhesu qui lor fet anui.
- 2250 «Si n'alez pas, fet ele, o lui.»

 «Voir, dame, font il. si ferons,
 Que tenir ne nos en poons;
 Mes dites li, se il vos plest,
 Que il ne nos face plus let.»
- 2255 « Douz filz, dist la virge Marie, Lessiez en pes vo compaignie(re); Soiés si frans, si debonere Que vos puissiez a trestoz plere;
- $[\mathbf{V}^{\circ}]$ Ne mefaites vos compaignons ;
- 2260 Que ne nos esmovez tenchons; Lor meres se claiment a moi, Biau fiz, dont j'ai sovent annoi. » Adonc respont le salveor: « Mere, il sera encore un jor
- 2265 Qu'il le me voudront chier merir.
 El vis me vendront escopir
 Et de lor palmes grans cops rendre;
 En la crois me feront estendre,
 En l'estache batre et lier.
- 2270 Piés et mains et costé perchier. Si me venge a ces larronchiax, Qui en la foi seront molt fax: Demain lor bastirai tel plet Qui lor sera hontoz et lait.
- 2275 Douce mere, ne vos anuit, Ge faz entr'els de mon deduit.» Ainsi ont la nuit trespassée, Tant que vint a la matinée,

Que li soleus molt cler raia. 2280Si com Jhesu le commanda. Puis assemble si compaignon Entré sont en une maison, Ou il avoit .i. solier haut. La ou li soleus luisoit chaut. 2285Par les pertuis, cler et vermeil. Jhesu monte sor le soleil, Ausi montent si compaignon: Mes tuit chient a ventreillon. Si se brisent braz et espaules. [F° 34] Jhesn remaint l'esperitables. 2291 Qui sor le soleil chevaucha. Si com il veut, et cha et la, Et li juitel se pasmerent Trestuit, et puis si s'escrierent: 2295 « Jhesuel nos fet mehaignie[r] Et toz nos membres debrisier, » Ainques n'i remest juitel Qui n'en portast vilein merel, Qui n'eust pié ou bras froissié 2300 Ou visage ou chief debrisié. Chaseun jor venoit la clamor De Jhesu nostre salveor. Apres grant tens, com orrez ja, Li rois Herodes defina. 2305 Qui tant fu mals et renoiés. Pires que lion enragiés. Or entendez, por Den amor, La fin de cel mal traïtor: Oez comment Dex l'atorna; 2310 Il fu meseax, si engrouta, Il fu fievreus, il fu liepreus, Toz fu deffez, si fu fieus, Il ot corson et menoison. Si li porri foie et pormon,

> Il fu enflez, si decreva, Le flestre en ses plaies entra, Le fondement si li sailli,

2315

Il ot g	gou	te,	fi	ct	porfi.
Pouac	ere	le	fet	\sin	trembler,

- 2320 D'angoisse les denz marteler,
- |V°| Que hore ne puet estre en pais: Il est toz devenus contrais. Quant vit qu'il fu si malbaillis Et de tant de dolors afflis.
- 2325 Il fet par tot mires mander, Por lui aidier et meciner; Mes n'i valt riens mediciners. Quant voit que ses tans est finés, Toz ses mires a fet tuer,
- 2330 Quant ne le porent respasser.

 Quant vit qu'il ne porra garir,

 Del sens commencha a issir,

 Il plore et brait et usle et crie,

 Et entre en tel forsenerie,
- 2335 Por ce qu'il devenoit contrais, Vers sa fame est une nuit trais, Gete les mains, si l'estrangla, Si qu'entre ses mains devia. Puis s'en revint par ses enfans,
- 2340 In. en estrangla li tirans;
 Le tiers s'en fui tout tremblant,
 Et trespensis et esmaians,
 Toz nus s'en fui et descaus.
 Rois fu, si out non Archelax.
- 2315 Son pere fist prendre et tenir, En plom boulant le fist sair. Toz fu bruis el plon ardant, C'on l'i geta la teste avant. Li fel tirans ainsi fu mors,
- 2350 Molt soufri male fin le cors.
 Oï avez com faitement
- [F° 35] Herode morut a torment.
 A Joseph est l'angle venuz,
 Qui de par Deu li rent saluz
 - 2355 Et si li a trestout conté Comment Herodes est finé.

Or puet aler hardiement En la cite de Belleant, Ja mar doutera mes nului

- 2360 Que il li face nul annui.

 Apres la mort del mal tirant,
 Revint Joseph en Belleant,
 Porpensa soi, sanz plus atendre,
 Q'au temple ira s'offrende rendre
- 2365 En Jerusalem et ourer,
 Lui et la virge per a per.
 L'enfant Jhesu o lui menra
 Molt chierement, que molt l'ama.
 Au temple vindrent, si ourerent
- 2370 Devotement et presenterent Lor offrendes, si com drois fu. Endementres s'en va Jhesu, Si s'assist entre les juis Et recorda toz lor escris.
- 2375 A els commence a desputer Et l'escripture a demostrer, Les lois et les commandemens. Cil qui furent de gregnor sens, Ce furent li plus esbahi;
- 2380 Devant Jhesu s'en sont fui.

 Atant es vos sainte Marie
 De son enfant toute esmarie.
 - [V°] A dire l'out, si le queroit. Quant entre les juis le voit:
- 2385 "Fiz, fait elle, je te queroie,
 De toi mult corociée estoie,
 Ge et ton pere, biau dous fis.
 Que fais tu entre ces juis? "
 Il li respont: « Ma douce mere,
- 2390 Ge faz le commant a mon pere.

 Des or mes voudrai preechier

 Et la loi mon pere essauchier.

 Atant s'en parti et torna;

 En Galilée preécha.
- 2395 Par la terre de Galilée,

S'en va jouste la mer salée. Huec trova .m. pescheors, Qui vivoient de lor labors. Pescheor erent en la mer;

- 2400 De ce soloient laborer. Se vos volez, de ces barons Porrez ici oïr les nons: Pierres, Simon, le tiers Andreu. « Segnor baron, ce lor dist Deu,
- 2405 Ge sui venuz li mons salver, Por mes amis d'enfer geter. De mon sanc les racheterai, Por mes amis en crois morrai. Or lest chas cuns] le soen mestier,
- 2410 Et si m'aidiez a precchier.
 Ge vos ferai pescheors d'omes.»
 « Sire, dist S. Pierre, nos somes
 De toi servir tout apresté.
- [F 36] Trestot ferons ta volenté, 2415 Et por toi lairons no mestier, Et si feron ton desirier. De toi servir est chascun prest; Por toi morrons se mestier est.» Adonc lessierent lor labor.
 - 2420 Por l'amistié nostre segnor.

 Laissié ont lor chalant tot troi,
 Si sievirent le sovrain roi.

 Ainsi devroient tote gent
 Faire le Deu commandement,
 - 2425 Comme fist S. Pierre et si frere Qui firent le commant lor pere. A chans doivent example prendre Chil qi a Deu velt l'ame rendre, Car cil qui trop tent a avoir
 - 2430 Ne fet mie trop grant savoir, Qu'il en pert Dex et s'amisté; Ne li membre de charité, Ne de la povre gent aidier, Ne de vestir ne de chaucier.

- 2435 Mes bien sachent la riche gent,
 Qui assez ont or et argent,
 S'il n'en departent a lor vie,
 J'a n'aront Deu a compaignie
 Ne ja o lui ne raigneront,
- Ne sa compaignie n'aront.
 Tot seront mis hors de la porte.
 Qui ce ne fet s'ame en iert merte;
 O les mals fez sera portée,
 En infer mise et covrée.
- [V°] En enfer aront tenebror
 2446 Cil qi vers Deu n'aront amor.
 Iluee languiront a tot dis,
 Tant com Dex iert en paradis.
- 2450 Avoir fet faire malvestés,
 Avoir fet fere mariages
 Qui puis tornent a grans damages,
 Que, puis que fame est espousée
 Et qu'ele est loialment sacrée,

Por avoir est li mons troublez.

- 2455 S'el se meffet vers son mari, En enfer ara cuer mari, Des deables iert defoulée Et enz el feu ardant jetée; Et si li durra cele vie
- 2460 Tant com vivra le fiz Marie.
 Et cil qui meffait vers sa fame
 Ja Dex ne verra en son ragne;
 Geté seront o les deables.
 Ne tenez pas cest dit a fables,
- 2465 Car l'escripture le nos dit.
 Por ce ne doit prendre respit
 Nus preudons de lui amender,
 Car on ne puet longues durer.
 Nus ne doit avoir seurté
- 2470 Ne en avoir ne en santé; Deguerpir devons tote honor, Por l'amistié nostre segnor. Si ensieons le roi del mond,

Si com saint Pierre fist adont.

2475 Quant Dex ot ces .m. convertis,

- [F° 37] En une cité de juis S'en est nostre sire venus. Iluee trova molt de gius. La loi lor prist a sarmoner
 - 2480 Et l'escripture a demostrer.
 I. changeor iot le jor,
 Riches homs et de grant honor.
 Assez avoit a[r]gent et or
 Et grant richesce et grant tresor.
 - 2485 Quant le fiz Deu oï parler,
 Devant lui vint merci crier.
 Maheus ot non li toneliers;
 Devant Jhesu chaï as piés,
 Et Diex li dist molt doucement:
 - 2490 «Mahiex, fai mon commandement.

 Lai por moi t'onnor et ton or;

 Ge te donrai gregnor tresor:

 En paradis seras o moi. »

 Dist S. Mahiex: «Et je l'otroi.»
 - 2495 Quant il ot illuec sarmoné Et l'escripture demostré, Vint as noces Archetriclin. Iluccques fist de l'eve vin. Archetriclin fist grant ator
 - 2500 Contre Jhesu le creator;
 Riches noces fist on de li,
 Molt l'onorerent li gui;
 Molt furent riche li mengier;
 Mais vin failli au bouteillier.
 - 2505 Si en fu forment esmaris Et tout li menistre esbahis.
 - [V°] Nostre segnor vit les serganz Qui molt sunt tristres et dolans; A soi apele .i. des menistres:
 - 2510 a Faites moi tost emplir ces ydres; Quant li vaissel seront empli, Si m'en metez .1. devant mi.»

Cil firent son commandement; Les vaissiax emplent erramment.

- 2515 Quant li vessel furent empli, Nostre sire un en benei. Quant segnié l'ot Dex nostre pere, Vin devint l'eve qi fu clere; S'en mist on par toz les vessiax;
- 2520 Vins devint preciels et biax.

 « Alés, dist Dex, si en portez
 Archetriclin, si l'en donez. »
 Archetriclin en essaia;
 Ainc de tel, ce dist, ne gousta.
- 2525 Molt en blasme son boteillier Qu'il n'en fist servir au premier ; Et cil li content le miracle Que Dex ot fet el tabernacle Et con il fist de l'eve vin.
- 2530 Adonc fu liez Archetriclin, En Deu creï, merci li crie. Lui et tote sa compaignie. Et nostre sire s'en torna, O ses apostres qu'il mena;
- 2535 Et molt grans pules le sievoit Qui en li pas bien ne creoit. Li .1. le sievent por oïr
- F° 38] Et por ses commans retenir, Li autre i erent por entendre,
 - 2540 Et li autre por entreprendre.
 Encore est il assez de gent
 Qui sievent Deu par tel semblant.
 Car li homs qi va au mostier
 Et puis n'i fine de plaidier,
 - 25.45 Cil sievent Den por entreprendre,
 Cil n'i va mie por aprendre;
 Et cil qui ot la Deu parole,
 S'il fait noise ou il parole,
 Se il destorbe le sermon,
 - 2550 Sachiez q'il n'est mie preudon; Ainz est cil qi va Deu sievant

2555	Et n'a cure de son comant. Ja nos raconte l'escripture, Nient plus com enfant par nature Puet dedenz sa mere crier, Ne devroient por rien parler Nus crestiens en sainte eglise,
2560	Por tant c'on fache le servise; Et qui ce fet, ge vos di bien Qu'el Deu servise n'a il rien. Donc si doit on molt bien garder, La messe oïr et escouter.
2565	L'en ne doit mie de cels estre Qui sievirent le roi celestre, Qui le voloient entreprendre. On ne puet mie trop aprendre De Deu amer, de Deu servir.
[V °] 2570	C'est grant sens de s'ame garir. Nostre sires s'en est partis D'Archetriclin, o ses amis; En un haut mont s'en est montez.
2575	Son poeple estoit forment lassez, Traveilliés et brisicz d'errer, Et de veillier et de juner, Car il n'orent mie de pain, Et si dient qu'il ont grant fain. S. Felippe por la doulor En apela nostre segnor:
2580	« Sire, dist il, iceste gent Se gramoient molt durement. Dementent qu'il n'ont point de pain Et si sont molt g[r]evé de fain,
2585	N'en vo compaigne n'en a tant Don on eust demi besant, Fors q'il a cha un valletons Qui a .v. pains et .n. poissons; Mes tot ce ne seroit noient;

Que vauroit ce a tant de gent? Qui aroit ore tot le pain 2590 De. H. c. deniers en sa main, Nel porroit si menu trenchier C'on en peust chaseun baillier Tant e'on s'en peust desjuner. — «Or les me faites aporter,

2595 Dist nostre sire, isnelement, Et faites asseoir la gent.» Saint Felippe sanz contredit A fet ce que Jhesu li dist; Les poissons aporte et le pain;

[F° 39] Et nostre sires de sa main
2601 L'a benei e puis le fent.
Quant brisié l'ot, apres lor tent,
Et S. Felippe lor depart.
A chascun en done sa part,

2605 Et les poissons tot ensement.
Tout en orent a remanant.
Il y avoit de gent .v. mile,
Ce nos raconte l'evangille.
Si sont trestuit bien assasé

2610 Et raempli et saoulé.

Douse corbeilles de relief

I ot, ce tesmoigne le brief.

Don ot il ici bele usure.

Or esgardez, selonc droiture,

2615 Devroit nus d'usure prester, Fors Deu qui tot a a sauver? Nus ne devroit estre usurier, Por son avoir multiplier. Usurier sont il donc dampné?

2620 Oil: mar furent d'Adan né.
 Se Jhesu Crist des ciex ne ment,
 Il sunt mort pardurablement.
 Nus fors Deu n'est droit usurier,
 Por loialment multiplier,

2625 Que d'un sol grain fet .xxxvi..

Et d'un sol arbre fera dis,

Et d'une beste en issent .c.

Comment a hom tel hardement

Que le filz Damedeu parjure!

2630 Et qui onques preste a usure, [V°] Et qui enferme le forment,

Qui tant le garde lenguement

Qui tant le garde longuement Qu'il est malmis et qu'il porrist, Il est maudis de Jhesu Crist.

2635 Quant nostre sire a si ovré
Et che au pueple demostré,
En .i. haut mont amont monta.
Trois deciples o lui mena:
Saint Jehan, S. Jaque, S. Pere.

2640 Or oez que fist le sauvere:
Il lor mostra sa poesté(s)
Et qu'il iert rois de majesté(s.)
Bien lor mostra q'il iert vrai rois;
Del ciel desendi une voiz.

- 2645 A grant clarte, a grant luor Descent la voiz au creator. Vos ne savez que dit la voiz? «Vez ci Jhesu, li sovrain rois! Cist est mes fiz, bien le creez;
- 2650 Cestui oez et entendez;
 Cist vit et regne et raignera
 In seculorum secula.
 Cist sauvera l'umain lignage
 Qui en enfer ont lor manage;
- 2655 Par cestui iert li mons sauvez, Mon fiz est eslut, ce creez. » Li troi apostre qui l'oïrent De la clarté s'en esbahirent. A terre chaïrent tout troi;
- 2660 Ne porent choisir le vrai roi, Que, quant il se trensfigura,
- [F° 40] Si grant clarté son cors geta
 Qu'ainc ne porent sor piés ester.
 Ains les covint toz adenter
 - 2665 Et lor poins clos devant lor ex, Tant devint clers et nobles Dex. Quant S. Pierre vit les miracles: « Sire, faisons ci tabernacles,

- .li. a vos et le tiers a nos,
- 2670 Que cil lex est molt precious. »

 Li poeples forment s'esmerveille

 Del miracle et de la merveille;

 Forment les a Dex honoré

Quant lor mostra sa deité.

- 2675 Done s'en torna le fiz Marie Del mont a bele compaignie. En Bethanie s'en ala Ou Lazaron resuscita. Lasaron iert ensevelis:
- 2080 En la biere estoit ses amis; Quart jor avoit ja esté mors, Si que ja tout puoit li cors. Marie et Marthe sa seror Atendoient nostre segnor.
- 2685 Quant la novele orent oïc De Deu et de sa compaignie, Eles corent au creator, Merci li prient par douçor. « Sire, font eles, rois Jhesus,
- 2690 Si tu piecha fusses venus, Lazarus ne fust mie mors. Enseveli(s) avons le cors.»
- [V°] Quant nostre sires l'entendi Marthe, dist Dex, por voir te di,
- 2695 Qui fermement en moi creroit,
 Se mors estoit, il revivroit,
 Car je sui resurrection
 Et vie et consolation. »
 Dist Marthe: « Sire, ge croi bien
- 2700 Que sires es sor toute rien. »
 Adonc en vient Jhesu au cors
 Qui gisoit en la biere mors.
 Quant nostre sire l'esgarda,
 Por son ami iluec plora.
- 2705 Par sa grant debonereté Plora li rois de majesté, Et puis leva sa main amon,

Si li a fet beneichon.

« Ladres, dist Jhesu, levés sus!»

- 2710 Et eil ne s'est arresteus;
 Ainz est molt tost saillis en piés,
 A son segnor dist: « Bien veigniez,
 Bien vieigne Dex li rois Jhesus,
 Par qi je suis d'infer issus,
- 2715 Ou j'ai en grant torment esté.
 Si me semble par verité
 Que je i aie esté mil anz,
 Tant i ai soffers griés tormenz.
 Sire, m'ame en avez getée
- 2720 Et d'infer au cors ramenée.

 Jamais ne ferai se bien non,
 Car molt i a male maison.»

 Quant le miracle orent veue
- [F° 41] La gent qui la estoit venue,
 2725 Trestot dient communalment
 Que c'est le fiz Deu vraiement,
 Qui est venu salver sa gent,
 Qui iert en paine et en torment.
 C'est Messies qui doit venir
 - 2730 Por tot le monde raemir.
 Quant le fiz Deu out si ovré,
 Et il out Ladre suscité,
 Avoegles sana et lieprox
 Et maint malade dolerox
 - 2735 Qui erent en caitivoison.

 De lui fu molt grant le renon;
 Si s'en est a itant torné,
 Ses deciples a apelé
 Et ses grans amis entor soi.
 - 2740 "Segnor, dist Dex, entendez moi, Aler voeil en Jerusalem; Iluec sofferrai grant ahem, Iluec voudrai en crois morir Por mes amis a reemmir."
 - 2745 Quant nostre sire ot si parlé Et as apostres demostré,

.Ir. apostres apele o soi. «Segnor, dist il, entendez moi; En Jherusalem en irez,

2750 Ou une beste troverez
A une estache et .i. faon;
Amenez la, segnor baron.
Sus la beste voudrai monter;
Ge voil humilité mostrer;

[V°] Ge ne voeil destrier ne cheval:

2756 Ne sui pas descenduz aval Ne por orgoil ne por richesce: Por mes amis sui en tristresce, Qui en enfer sunt en prison;

2760 Ge n'ai que fere de felon,
Ne d'orgoil ne de felenie;
Ja eil n'aront ma compaignie;
Mes qui o moi voudra regner,
Par tout li covient pais porter

2765 Et a toz porter grant honor,
S'il velt avoir la moie amor.
Ausi as povres comme as riches.
Com plus sera haus homs et riches
Et plus ara terre et honor,

2770 Se as povres ne porte honor Et il n'ot volentiers la messe, Tot soit seur de ma promesse Que ja n'ara part en mon reine ; S'ame sera touz jors en peine.»

2775 Li doi disciple s'en alerent, En Jerusalem s'en entrerent; O son faon troevent la beste; La fu appareilliée et preste, Si l'amainent au creator.

2780 Li sires monta par douçor, Simplement en la vile entra. Savés vos que senefia Cele beste dont je vos di, Sus qoi Jhesu monta ainsi?

2785 El senefie la viez loi.

[F ° 42]	Ge le vos di en bone foi,
	Et li faons qi empres va
	Novele loi senefia.
	Quant li juis ont entendu

2790 L'avenement au roi Jhesu Et il sorent de verité Que c'iert li rois de majesté, En Jerusalem font grant joie.

Toute firent jonchier la voie,

2795 Par ou Jhesu devoit passer, Et de pailes encortiner. Donc issirent de la cité Et li enfant et li barbé, Et li prevost et li major,

2800 Li jugeor, li senator;
Contre Jhesu toz s'en issirent
Et merveillose feste firent;
Et li fiz as juis chantoient
Entr' ex et grant joie faisoient:

2805 « Osanna filio David!

Bien viegne cil c'ainc ne menti!»

Quant Jhesu Crist vit la leesce

Qu'il faisoient por sa hautesce,

Adonc commenca a plorer,

Quant il les vit si demener.
S. Pierre molt se merveilla;
A son segnor demandé a:
«Sire, dist il, et vos q'avés?
Molt me merveil que vos plorés.

2815 Vos veez ci tel joie faire; Molt par en avons grant contraire

[V°] De ce que vos veons plorer Et tel tristrece demener.Vos veez ci si grant leesce,

2820 Et vos menez si grant tristrece!»

Jhesu respont molt simplement:

« Pierres, je pleur por ceste gent
Que tu vois qui joie me font;
Saches que tel doulor aront

- 2825 Et tel famine cha avant La mere mengera l'enfant. » Saint Pierre si li respondi: «Sire, dist il, et car me di Por qoi tel dolor avendra.»
- 2830 Jhesu respont q'il li dira.

 « Pierres, dist il, cil qi la sont.

 Ce saches tu, me traïront.

 Entr' ax serai crucifiez,

 Por mes amis, et ledengiez;
- 2835 Et tout eil qi me traïront Si grant doulor en averont, Et tel vengance en sera prise. Ceste cité en iert esprise, Cist mur et cist palés listé
- 2840 Seront par terre craventé; N'i remaindra tor ne palés Qui ne soit craventés et fres. Ce avendra apres ma mort, Por ce qu'il m'ocirront a tort.
- 2845 S'estoies en Jerusalem, Tu i verroies tel ahem Que les fames beneistront
- [F° 43] Ventres qui fruit ne porteront. Ce lor avendra a un jor. »
 - 2850 S. Pierre l'ot, s'en ot dolor; De la pitié en larmoia, De l'angoisse tout tressua. Adonc entra en la cité Le fiz au roi de majesté.
 - 2855 Qui la veist pailles geter Et des arbres les rains couper. Trestoute en ont jonchié la voie. Le jor i ot mené grant joie. En l'ostel Simon le liepreus
 - 2860 Herbega Dex li glorieus.

 Marte i fu e sa suer Marie;

 Molt i out bele compaignie
 De ses apostres, de sa gent,

- Qui le sievoient bonement.
- 2865 En Jursalem, ce dit l'escris,
 Avoit donc une pecheris:
 La Magdalene avoit a non,
 Molt estoit de gentil fachon,
 Pecheresse estoit fiere et fors;
- 2870 .VII. deables avoit el cors, Car ele avoit les .VII. pechiés Par qoi on est a mort jugiés. Quant ele oï de Deu parler, Forment commencha a plorer:
- 2875 Porpensa soi q'a li ira La bele et merci priera Por ses forfés, por ses pechiés, Li carra maintenant as piés.
 - $[\mathbf{V}^{\circ}]$ Or oez de la pecherise,
- 2880 Comme ele s'est tresbien porquise, Ele acheta un oignement Qui mex valoit c'or ne argent, Del meillor qu'ele pot trover, Et dit, s'ele puet enz entrer,
- 2885 En la maison ou Dex mengüe,
 Dont seroit ele bien venue,
 S'ele pooit ses piés tenir,
 Et longuement et par loisir
 De l'oignement les oinderoit
- 2890 Et ses pechiés sus ploreroit.

 Mais ele pense bien de fi,

 Se le savoient li gui,

 Sempres l'aront molttost hors mise

 Por ce qu'ele est si pecherise.
- 2895 Atant s'en vint la coiement; Si s'embati entre la gent, Tant qu'ele tint les piés Jhesu. Tant a alé, tant a venu, Par desouz la table se mist.
- 2900 Quant el vint as piés Jhesu Crist, Por ce que tant se sent forfaite, S'est la belle arriere retraite,

Sor les piés Jhesu mist son front Grans souspirs gete de parfont.

La bele plore sor ses piés: 2905 Por la doulor de ses pechiés, Desor ses piés la bele plore. Dex la perchoit en icele hore. Mais ainques Dex n'en fist semblant

A ses apostres n'a sa gent. F° 44

2911 Et ne porquant forment li plaist Ce que la pecheresse fait. De l'oudor de cel ongnement Empli la maison maintenant.

Si que tot en sont embasmé, 2915 Tant est l'ongnement esmeré. Quant li guis l'ont perceue, Marie, qui l'ont porveue. Qui la s'estoit as piés Deu mise,

2920 Por ce que tant est pecherise, Si ont a grant desdaing tenu Ce qu'ele est si pres de Jhesu. Entr' ax en ont molt grant merveille: Li uns a l'autre s'en conseille:

«Se cist fust fix au salveor, 2925Ja ne soufrist cel deshonor; Se il fust rois de majesté, Ja ne feist tel mauvesté.» Dex connut hien les mescreanz.

Dont li conciles estoit granz. 2930 Symon apele que il voit, Porce que ses hostes estoit. « Symon, fet il, or escoutez. Ge sai bien que vos voz pensez:

Vos parlez de ceste moillier 2935 Que je les a moi atouchier. Por ce qu'ele est si pecherise Et qu'el s'est si pres de moi mise, Si vos torne a molt grant anui.

2940 Mes plus de bien m'ara fet hui,

[V°] Symon, que vos ne m'avez fet;

Et sachiés bien tot entresait, Quant nos eus hui herbegiés, Ne me lavas mie mes piés

2915 Que je ai fenduz et crevez,
Et ceste les me(s) a lavez
Et essuiez a ses keviax.
Cist repentemens est molt biax
Et molt me siet et molt me plaist.

2950 Or li pardons quan qu'a meffait, Si l'assoil de toz ses pechiés. Et des noviax et puis des viés.» Quant Judas Scariotes l'ot, Si li respont J. cruel mot:

2955 «Sire maistre, ce m'est avis, Se or fust cist oignement pris, Que Marie a mis sor vos piés, Et il fust venduz as deniers Et il fust as povres doné,

2960 Mex venist que il fust gasté,
Car molt estoit et riche et frese;
Mes or n'i a point de conquest.»
— α Judas, ce dist Dex doucement,
Tu aras assez povre gent.

2965 Des povres genz ass[e]z aras, Et se tu veus, bien lor feras; Mais moi n'arés vos pas toz dis. Par l'un de vos serai traïs; Li un de vos me traïra

2970 Et as max juis me vendra. Celui qi menjue ovec moi

[F° 45] Si traïra le cors de moi. »
— « Sui ge ce? » Judas li respont ;
Et nostre sire dist adonc:

2975 "Bien puet estre, quant tu le dis."
Adonc fu Judas molt maris,
Puis dist a soi tout coiement,
Basset, si que nus ne l'entent,
Mes ne pot dire si bas mot
2980 Que Dex ne le seust tantost:

« Mal le pensastes, se je vis; Je vos traïrai, se je puis. Ja de respit n'i arés point, Se ge truis qi argent m'en doinst.»

- 2985 En icelui jor maintenant Vint Judas a la male gent, As max juis qi Dex haoient Et qui de lui cure n'avoient. Ce dist Judas: « Segnor juï,
- 2990 Que me donrés vos el jor d'ui, Se le profete vos traïs? Que me donrez, que vos est vis? Que me donrés vos por vo roi, Qui si abaisse vostre loi?»
- 2995 Cil respondent communalment:

 « Trente pieches aras d'argent,
 Ja n'en aras mains .t. denier:
 Si les prendrons a l'usurier. »
 Por ce est usure deffendue
- 3000 Que la char Deu en fu vendue. Donc doit bien usure haïr Qui ovec Deu voudra venir.
- [V°] « Segnor, dist Judas li dervez, Savez con vos esploiterez,
- 3005 Comment vos connoistrez Jhesu, Que je vos ai ici vendu? Celui que me verrez baisier, Celui faites prendre et lier; Ce iert celui que vos querez.
- 3010 Au serain bien tart i venez, Si le prendrez tot coiement, Por le destorbier de la gent, Car, se les tourbes le savoient. Ge croi que il le dessendroient.
- 3015 Et Cayfas li respondi;
 "Molt es sage, ge le t'afi;
 En toi a grant sens et felon:
 Bien ses porchacier traïson.
 De sutillesce es et aduis.

- 3020 Sempres irons quant il iert nuis. »
 Atant Judas s'en repaira;
 A son segnor s'en retorna,
 O les deciples s'est mellez,
 Vers Jhesu s'en est enclinez.
- 3025 Ce fu le joesdi assolu;
 Et nostre sire Dex Jhesu
 Apres la ceine s'est levés,
 D'un blanc drap s'est envolopés.
 A ses apostres est venuz,
- 3030 Orant, rendant a Deu saluz.
 El bachin fist eve aporter,
 S. Pierre vos ses piés laver,
 Devant ses piés s'agenoilla;
- $[\mathbf{F}^{\scriptscriptstyle{0}} \mathbf{46}]$ Et S. Pierre le regarda.
 - 3035 « Sire, fet il, que volez fere?

 Molt me torne ore a grant contrere
 Quant vos estes a mes pies mis.
 Vos estes rois de paradis
 Et fix au roi de majesté,
 - 3040 De tout avez la poosté,
 Vos estes pere et rois et angles
 Et des virges et des archangles,
 Li angle sont a vos sosmis,
 Et vos estes a mes piés mis!
 - 3045 Por Deu, biau sire, levés sus, Ge sui por vos tout irascus, Quant si vos estes abaissiez. Ja n'adeserez a mes piés, Ja voir mes piés ne laverez,
 - 3050 Car ce seroit deshonestez.»
 Nostre sire li respondi:
 « Pierres, dist il, et je te di,
 Se ne me lais tes piés laver.
 En mon regne ne pues entrer.»
 - 3055 Saint Pierre dist: «Sire, merci!

 Donc voeil ge que il soit ainsi:

 Ne lavés pas tant seulement.

 Mes piès, mes mon chief ensement.»

Adone lava a toz lor pies.

3060 Et puis si s'est amont drecies, a Segnor, dist-il, faites ainsi Apres ma mort eom je faz ei: L'un a l'autre vos pies laves. Ce seneñe humilitez;

v] Et eil qui ainsi ne tera

3000 Ja en mon regne n'enterra. Soiés humble, plain(t, de pitié, L'un vers l'autre aics amistic, n Puis lor a dit; «Li mien ami.

3070 Veilliez anuit oveques mi;
Judas m'a vendu as gius.
Et cil de vos qui m'aime plus
Anquenuit me renoiera
De sa bouche, ja n'i faudra.

3075 Et S. Pierre moit s'en aïre.

A son segnor commence a dire:

Sire, tu dis ce que toi plest.

Qui que te faille ne qui lest.

Ne te faudrai n'a droit n'a tort.

3080 Jusq'a la fin, jusq'a la mort.

— «Pierres, dist Dex, lessiez ester:
Ains que le coc doie chanter.
Diras tu as felons juis
Que onques mes ne me veis.

3085 Saint Pierre l'ot, si n'en dit plus :
Atant s'en est des gens issus.
Molt corociez de la novele:
De son dos trait une gonele.
A un forbeor l'a donée.

3090 S'en a acheté une espée: Puis s'en repaire o son segnor. Toz corociez et plain d'iror. Atant lor est Judas venus. A grant compaigne de gius.

3095 Dex salua con son segnor,

[F° 47] Apres le baise sanz amor. Et el baisier qu'il li a fet. As max juis prendre le fet. Adonques l'ont li juis pris.

- 3100 A lanternes a feu espris,
 En la maison dant Cayfas
 L'en ont mené plus que le pas.
 Cil ert evesque de la loi.
 La ont mené Jhesu le roi.
- 3105 Quant S. Pierre vit Dex saisir, De l'espée en va un ferir. Tel coup li done de l'espée Que l'oreille li a coupée. Dex regarda adonc S. Pere,
- 3110 Si dist: «Met el fuerre t'espée, Quer qui d'espée home ocira Par espée ausi perira. Por ce ne doit nus autre ocire, Car Dex le deffent nostre sire.
- 3115 Donques vers terre regarda Jhesu qui le monde forma, Vit l'oreille qi ert coupée Gesir a ses pies enboée; L'oreille prist, si l'en leva.
- 3120 Au fax gui(s) la resana.

 Donc fu Jhesu plus mal menés;
 S. Pierres est apres alez,
 Car il voloit savoir tout l'estre
 C'on fera de Jhesu son mestre.
- 3125 Saint Pierre sist jouste le fu, D'autre part, encontre Jhesu.
- [V°] Atant es venu un sergant; Pierres avoit veu devant A Jhesu pree a la meslée,
- 3130 La ou l'oreille fu coupée.

 « Segnor, dist il, qui est cil la
 Que je voi outre cel feu la?

 Il me semble de la gent Crist. »
 Pierres l'ot, le sanc li fremist,
- 3135 Done se commencha a maudire, A jurer et a escondire:

«Onques certes, fait il, ne fui, Ne jor ne nuit, oveques lui.» Saint Pierre molt grant peur a,

- 3140 D'iluce s'en torne, si s'en va Si comme de la porte issoit, Une fame si l'aperchoit. «Par le grant Deu, segnor, ce cuit. Vez de la gent Crist qui s'en fuit.
- 3145 Il est compaignon au profete;
 Or tost apres, ei a grant perte.»
 «Non est voir, .i. des giex dist,
 Cuidiés vos qu'il s'en maudeist!»
 «Me tenez vos, fet ele, a fole!
- 3150 Jel connois bien a la parole. Tu es des gens Nazarenns.» Pierres respont : « Non sui, pa dius, Sachiés que onques mes nel vi, Fors orains quant je le vi ci.»
- 3155 A tant s'en est tornez fuiant, Par la grant presse de la gent. Une autre fame l'encontra
- [F° 48] Qui par son mantel le happa, Si li dist: α Amis, qui es tu?
 - 3160 Tu sembles deciple Jhesu.»

 Pierre respont: «Bien estes lasse;
 Cuidies vos que m'en conjurasse!
 Nenil, je ne sui pas o lui;
 Ja n'i serai n'onques n'i fui.»
 - 3165 Atant s'est Pierres eschapé. En cel point le coe a chanté. Adonques s'est bien aperchul S. Pierres que il est dechut; Durement a le cuer irié
 - 3170 De ce qu'il a Deu renoié, Forment gemist, soupire et plore, Et se tormente et maldit l'heure Que il onques fu nez de mere; Or li est trop sa vie amere.
 - 3175 Dont fu Jhesu a mort jugiés

Et en crois mis por nos pechiés. Iluec soufri mortel doulor Nostre sire, por nostre amor. Or esgardez que vos ferez,

- One faitement vos li rendrez,
 Que quant vendra au jugement,
 Que li felon seront dolent,
 Que ne perdez sa conpaignie,
 Por la joie de ceste vie.
- 3185 Le vendredi fu en la crois, Por nostre amor, li sovrain rois. Donc vint Joseph .i. chevaliers, Qui fu Pilate soudoiers.
- [Vo] Quant il vit Dex sol en la crois,
- 3190 Forment en ot le cuer destrois;
 Il creoit bien en Jhesu Crist;
 De son segnor grant dolor fist,
 Mais n'en osoit mostrer semblant
 Que il l'amast ne tant ne quant.
- 3195 A Pilate que il servoit
 En est Joseph venus tot droit.
 «Sire, dist il, se Dex m'aït,
 Or vos dirai sanz nul respit:
 Ge t'ai servi molt longuement,
- 3200 Onques n'en oi or ne argent; Or te demant ge mes soudées Que je arai tant desirées, Car servi t'ai a mon pooir; Si voeil mes soudées avoir.»
- 3205 Dist Pilates: «A ton talent;
 Prendez mon or et mon argent,
 Pren mes chevax et mes deniers,
 Mes palefrois et mes destriers,
 Esgarde que tu vels del mien
- 3210 A ton talent, je le voeil bien. »

 «Sire, dist Joseph, ge ne voeil

 Nule riens que voient mi oeil,

 Or ne argent, destrier ne beste,

 Fors seul que le cors del profete.

- 3215 De mon loier ne voeil el prendre, Fors que le sien cors a despendre. C'est mon voloir, ge ne qier plus For que son cors soit despendus. » Pilate l'ot, si en a ris.
- $[\mathbf{F}^{\circ} \mathbf{49}]$ « C'est folie, dist il, amis:
 - 3221 A bandon to met mes tresors;
 Or soit a ton plaisir li cors,
 Car vers toi ne me puis tenir,
 Or fai del cors a ton plaisir.»
 - 3225 « Sire, dist Joseph, vo merci. Richement le m'avez meri, Une rien voeil que vos sachiés, Molt est precieus cil loiers. » Atant s'en est Joseph venus,
 - 3230 Si apela Nichodemus.

 « Sire, fait il, vos m'aiderés

 Tant que Jhesu soit desclavés.

 Puis le metrons el monument,

 Car ce est drois, molt hautement.
 - 3235 Gardés que tost soit atorné; G'irai savoir en la cité Se troverai .1. drap a vendre, Ou nos le metrons au despendre. » Atant s'en est Joseph tornez,
 - 3240 Si est entre en la citez.
 A itant a Joseph veue
 Enz el marchié une giue:
 Pucele estoit et bele et jone,
 En son braz portoit .1. sidone;
 - 3245 .VII. anz avoit mis au filer
 Et au tistre et au manovrer.
 En tant com ele le filoit,
 Une soe mere gardoit;
 En chartre avoit.v. anz geu.
 - 3250 Or li estoit si avenu
 - Que failli lor est tout lor vivre De quoi il se devoient vivre ; Et ore la porte por vendre

- La pucelote et por despendre;
 3255 S'en paistra sa mere la touse.
 Molt en iert l'uevre preciouse.
 Joseph vit le sydoine chier;
 Si le commence à covoitier.
 «Bele, vendez moi cel samis;
- 3260 Ja i sera le cors Deu mis, Enseveliz et conreez. En la crois est por nos penez. » Marie Verone qui l'ot Si respondi tout mot a mot:
- 3265 « Sire, ge ne le vos vendrai,
 A l'i metre le vos donrai,
 Car ne sai ne ne puis entendre
 Ou ge le peusse mex vendre,
 Mes que la moitié me donez
- 3270 Del pardon que en atendez.»

 «Bele, fait il, et je l'otroi,
 Et s'en pri Jhesu Crist por toi.»
 A itant Joseph le drap prent.
 Cele n'en vaut goute d'argent,
- 3275 Com pucele bien eürée,
 Qui Dex avoit enluminée.
 Ele s'est mise el repairier.
 Oez com ot gentil loier:
 Sa mere troeve emmi la voic
- 3280 Toute garie, s'ot grant joie, Et fu si garnis ses ostex
- [F° 50] Por cent livres ne fust pas mex.

 Molt fu liée la demoisele;

 Entre la mere et la pucele
 - 3285 S'en corurent au roi Jhesus, Qui ja estoit de la crois jus Et el sepulchre ensevelis, Oiés que fisent li juis: Droit a Pilate en sont venu,
 - 3290 Si li ont dite la vertu. « Sire, nos somes porpensé Qu'il fu jadis dit et conté

Que cist hom, tant com il vivoit. A son poeple sovent disoit

3295 Que au tiers jor sanz plus ester Voloit de mort resusciter. Nos te voulons, sire, proier, Le monument fai loi guetier. Peur avons que si manciple,

:::300 Et si apostre et si deciple Ne vieignent anuit coiement Por lui oster del monument. Puis feroient partot acroire, Par lor engin, par lor atoivre,

3305 Que suscitez seroit de mort; Donc serions honi et mort; Adonc seroit pis que devant.» Dist Pilates: « A vo commant Alez, fait il, si le gardez

3310 Au mex que vos onques poés.»
Done s'en tornerent li jui,
Si ont le sepulchre garni

[**V°**] De dars, d'espées et d'escus. La nuit fu bien gaitiés Jhesus;

Des max guis, des renoiés
Fu bien Jhesu la nuit gaitiés.
Molt en furent tuit escarni,
C'a mienuit sont endormi.
Adonc s'en vint la deitez

Et la celestial clartez,
Et les virges et li archangle,
Et li apostre et tuit li angle.
Plus en i ot que ne puis dire.
Adonc surrexi nostre sire,

Adonc issi del monument Le fiz le roi omnipotent. Droit en enfer en est venus Nostres sires li rois Jhesus. Quant en enfer vint nostre sire,

3330 Si a parlé par mult grant ire. Il apele la male gent:

- «Ovrez», dist il apertement. A cel jor fu infer brisiez, Et desrobez et despoilliez.
- Donc saisi Sathenas Jhesus,
 Desous ses piés l'abati jus.
 Quant Dex fu en enfer entrez,
 Molt i fu grande la clartez.
 Cil qui furent el plus parfont
- 3340 Virent la clarté sus amont.

 Merveillierent, por l'oscurté,

 Dont lor venoit cele clarté.

 Et Dex parla molt hautement:
- [F° 51] «Tout mi ami, venes vos ent,
 - 3345 Issiés vos ent, tot mi ami;
 De mon sanc vos ai raami.»
 Adans oï la voiz Jhesu.
 Ha Dex! com est liez devenu!
 El feu estoit li premiers hom,
 - 3350 C'on apele purgation;
 Quant Jhesu vit, merci li crie:
 «Bien vieigne Dex, le fix Marie!»
 «Adan, dist Dex, mal esploitas,
 Quant mon commandement passas;
 - 3355 Mais tu l'as molt chier comparé
 Et en cruel prison esté. »
 « Sire, dist il, merci te quier;
 Ce me fist Eve ma moillier. »
 Eve s'estut .1. peu arriere
 - 3360 Et fist semblant de tristre chiere;
 De sa grant dolor se demente.
 Semblant fet que molt est dolente.
 La lasse fame, la dervée,
 Fu el feu toute esquevelée;
 - 3365 A soi meismes se complaint,
 Por la doulor qi le destraint:
 "Lasse, dist ele, malostrue,
 Com deable m'ont deceue,
 Quant traï mon segnor Adan,
 - 3370 Dont je sui ci a tel ahan.

Por qoi traï mon bon segnor, Dont je muir a si grant dolor?» Si grant honte a de son pechie Que derriere Adan s'est muchie;

[V°] Mex aime a soufrir la doulor

3376 Que la honte de son segnor.

Nostre sire l'a regardée.

Quant il la vit si tormentée,
Pitié en ot, si l'apela.

3380 « Eve, dist il, entendez cha.

Molt as puis esté en doulor

Que tu traïs ton bon segnor;

Por qoi fesis au fiz Marie

Tel fait et tel forsenerie?

3385 Ore, Eve, por le mal qu'as tret, T'en pardons ci tot le meffet.» Donc prist Adan par la main destre Et Eve prist par la senestre; Si parla Dex molt hautement:

3390 «Li mien ami, venez vos ent.» Adonc issi fors Jheremie, Ezechiel et Ysaïe, Noe, Jacob et Abrahans, Qui molt i soufrirent d'ahans,

3395 Salemons et ses fix Davis, Et Moyses, li vex floris. « Issiés d'enfer, boneüré, De mon sanc vos ai racheté.» Donc fu enfer bien despoilliés

3100 Et deables sont molt iriés.
Ainsi en traist Dex sa mesnie,
Ses mist en parmenable vie.
Quant nostre sire Dex li vrais
Ot toz ses amis d'enfer trais,

3405 Et il les ot en joie mis,

[F° 52] La ou il volt en paradis,
 Ses deciples pas n'oublia;
 Repairiés est en Gorgata.
 Mont de Calvere est apelez

- 3410 Gorgata, ce que vos oez.

 Nostre dame ert molt covoiteuse.

 De son fiz veoir desireuse:

 Grant duel avoit de son enfant,

 Qu'en crois avoient mis tirant.
- 3115 "Fiz, dist la mere, douce chose, Plus douce que n'est liz ne rose, Soviegne vos de vostre mere, Quant lassus es ovec ton pere. » Les .m. Maries n'arresterent,
- 3420 Au sepulchre Deu s'en alerent, Por oindre le cors lor segnor Et sevelir et fere honor; Si acheterent oignement, Qui mex valoit c'or ne argent.
- 3425 Dex en voloient honorer
 Et le sien cors enbalsamer.
 Quant au monument sont venues,
 Les pierres troevent revolues,
 Si comme Dex fu relevez
- 3430 Et de la mort resuscitez.

 Lors furent forment esbahies

 Et troublées les .m. Maries,

 Quant il n'ont fors les dras trovez

 La ou Dex fu envolopez,
- 3435 La ou Joseph l'envolopa Qui a Pilate le rova.
- [V°] Lors se regardent les Maries, Qui molt estoient esmaries, Et voient sor le sepulture
- 3440 I. angle o bele vesteure, Que Dex lor i avoit tramis Et envoié de paradis. Tout le viaire avoit vermeil, Plus que carbon luisent si oeil.
- 3445 a Dames, dist il, n'aiés paor, Jhesum querez nostre segnor; Il est de mort resuscitez, En Galilee le querez;

- Ilueques le porrez trover,
- 3450 Se vos volez a lui parler.
 Dites S. Pierre isnelement,
 Les apostres communalment,
 Qu'il aillent apres lor segnor,
 Qui est surrexi au tiers jor.
- 3455 Dex a aus iluce parlera,
 Sa beneichen for donra,
 Et, se vos ce ne volez croire
 Que ma parole ne soit voire,
 Venez garder el monument,
- 3460 De lui n'i troverez noient. »
 Lors s'en tornent les .m. Maries,
 A grant joie, que molt sont lies.
 Or oez de la Maselaine:
 Por son segnor grant duel demaine,
- 3465 Forment plore, molt se demente, Qu'en lui avoit mise s'entente. A ce que ele ainsi parloit
- . [F° 53] Et son segnor Dex regretoit. A lui s'aparut nostre sire.
 - 3170 Soef li commencha a dire:

 « Marie, dist il, ne plorer;

 Molt te dois bien reconforter,

 Car je sui Dex, nel mescroi mie.

 Or pues de fi savoir, Marie,
 - 2475 Qu'envers toi ai grans amistez, Quant premerain m'i sui mostrez Qu'a mes apostres n'a ma mere. » — « Sire, dist ele, Jhesn pere, Qui de ton sanc nos as sauvés.
 - 3480 Bien soies în resuscités. »
 Lors le volt prendre et embracier
 Et les piés son segnor baisier;
 Mes il li dist : « Fui toi, Marie,
 N'aras or plus ma compaignie;
 - 3485 N'ai encore esté a mon pere.
 Alez reconforter ma mere
 Et mes apostres et ma gent,

Si lor dites tout vraiement Que hui cest jor veu m'avez.

- 3490 En Galilee les menez;
 La me verront li mien ami. »
 Atant Jhesu s'en departi,
 Et Marie si s'en retorne.
 Des apotres querre s'atorne;
- 3495 En Golgatas les a trovez, Ou molt estoient tormentez. Quant li apostre oient Marie Et il ont la novele oïe,
- [V°] Tout furent raempli dejoie, 3500 Chascun desire qu'il le voie.
- Oient le Deu commandement,
 Trestot errant s'acheminerent,
 En Galilee s'en alerent,
- 3505 Couchierent soi a oroison,
 Vers Deu ont torné lor sermon,
 Si li proient par sa puissauce
 Que il lor face demonstrance
 S'il est de mort resuscitez,
- 3510 Se tele i est sa volentez.

 Quant il ont Deu ainsi proié
 Et il se furent redrecié(r),
 Dex s'aparut a grant luor,
 A merveillose resplendor.
- 3515 "Que faites, dist il, mi ami?

 Ne soies en tristror por mi.

 Ge sui Jhesu, vostre sauvere;

 Resuscitez est vostre pere.

 Esgardes, connoissies me vos?"
- 3520 «Oil sire, bien vieigniés vos.»
 Dex s'en torna isnelespas.
 Atant es venu S. Thomas.
 Cil li content q'il ont veu
 Nostre segnor le roi Jhesu.
- 3525 Dist S. Thomas: «Je nel crerrai Jusq'a tant que je le verrai.»

Autre foiz Dex se raparut As apostres, si comme il dut. Adone i estut S. Thomas,

- (F° 54] Dex l'apela isnelespas,

 - 3535 Resuscitez ne revescus;
 De toi ai esté mescreüs;
 Vien cha, n'en soies en doutance,
 En error n'en desesperance.
 Vez ci les paumes et les dois
 - Que j'oi cleufiquiés en la crois.
 Que t'en semble? connois me tu?"
 Lors l'a Thomas reconneü.
 « Vez ci mes pies et mes costés,
 Que j'oi perciés et entamés.
 - 3545 Molt par out Thomas le cuer noir, As pies Jhesn se lait kaoir. « Pere, dist Thomas, ge te pri Que tu aies de moi merci; Pardonne moi ma mescreance;
 - 3550 Bien sai tu es Deu sanz doutance. »
 «Thomas, et tuaies pardou;
 Et apres ce je faz un don,
 Que tout eil qui ne me verront
 Et bonement en moi crerront
 - 3555 Soient assous et beneoit
 De Deu mon pere, qi tout voit. »
 A itant Dex s'en departi,
 Puis ne le virent si ami
 De si au jor d'Ascension,
 - 3560 Ainsi comme lisant trovon. [V°] Adonc ce nos dit li escris

S'aparut a aus Jhesu Cris, A ses amis, a ses sergans, Qui tenu orent ses commans,

3565 Que tot le mond archangelor

L'en porterent a grant honor. Quant venu fu a ses amis, Si lor dit a touz: « *Pax vobis!* Ma bone gent de Galilee,

- 3570 Qui por moi estes esgaree, Je m'en vois, ne soiés mari... En tel maniere revendrai, Quant je men jugement tendrai, Et cil qui le mal aront fait
- 3575 Seront en molt dolereux plait;
 Hors seront de ma compaignie.»
 Ainsi lor dist le fiz Marie,
 Et li apostre s'en tornerent;
 En Jerusalem s'en alerent
- 3580 En une maison tot ensemble.
 Iluec furent, si com moi samble,
 Une grant piece a grant paor,
 A grant doutance, a grant fraor,
 Car li juis les manechoient,
- 3585 Qui touz destruire les voloient, Por ce que li poeples disoit Que Jhesu suscitez estoit. Toz les voloient lapider, Tous essillier et assorber,
- 3590 Que il ne feissent renon De la sainte surrection.
- [F° 55] Ainsi furent en molt grant doute De si au jer de pentecouste, Que Dex les vint reconforter,
 - En Jherusalem visiter.
 La se raparut le salvere.
 Li rois del ciel et de la terc.
 A grant lumiere, a grant clarté,
 Est nostre sire entr' ex entré.
 - 3600 En la maison ou il estoient Et ou il nuit et jor manoient. Si les conforte doucement Et si lor dist molt bonement: « Mi bon frere, mi bon ami,

- 3605 Des or ne soiez esbahi,
 Soiés liés et vos confortez;
 S. Esprit en vos retenez,
 Cerchiés les tertres et les mons,
 Faites mes predications,
- 3610 Les eles de paradis portés;
 Dites que sui resuscités;
 Et cil qui croire vos voudra
 Et por moi se baptisera
 En paradis jert coronez.
- 3615 Au jor del juise sauvez;
 Et qui croire ne me voudra
 El parfont puis d'enfer ira.
 Iluec ne li faudra doulor
 Sanz definanche et sanz dolor.
- Dex a baisiez tous ses amis,Del S. esprit les a emplis,Et touz langages lor aprent
- Nostre sire ne demora,
- 3625 Mes des apostres s'en torna. Atant departent, si s'en vont Li apostre par tot le mont. Saint Thomas ala precchier En Ynde la loi essauchier:
- 3630 Et S. Pierres alla en Grice, S. Jaques ala en Galice, S. Andreu ala en Escoce, S. Bertremeu en Capadoce, S. Felippes en Samarie,
- 3635 E.S. Jehan en Aumarie.
 Ainsi alerent li deciple
 Et li apostre et li manciple,
 Ainsi porterent il la loi.
 Onques nel laissierent por roi,
- 3640 Ne por comte ne por nul prinche.

 Tant le trovassent fier ne riche.

 Ainc jor ne douterent la mort,

 Qu'il avoient Deu a confort.

	LE ROMANZ
3645	La anoncierent par maint jor La sainte loi nostre segnor. Adone fu primes Dex connus Par lor vies, par lor vertus.
3650	Done primes furent en luor Cil qui furent en tenebror; Et ainsi fu gent bauptisiée, La gent parfete et essauchiée, Et li apostre si fonderent
[F° 56] 3655	St° Eglise et estorerent. Si abatirent les ymages, Les ydoles, les dex salvages, Et establirent sainte Eglise,
3660	Les hores et tot le servise; Donc furent fait li mariage Par droit, chascun son sen parage. Ainsi alerent longuement
3665	De si ques au trespassement La sainte mere au salveor; La furent puis tot a .1. jor. Conté vos ai de Deu le pere, Or vos conterai de sa mere,
	Com de cest mond fu trespassée Com ele fu el chiel portée. Apres la sainte passion Ert nostre dame en sa maison,
3670	En Nazareth ou el fu nec. Molt corocie et molt iree; Por desirrier del roi autisme Se dementoit a soi meisme: «Forment, fait el, desir que fusse

3675 Ou mon chier fix veoir peusse, La ou il est, en paradis, Que il otroie a ses amis. » Es vos l'angle nostre segnor, A merveillose resplendor,

3680 Devant li vint, si li donna .I. raim de palme q'il porta, Qu'il aporta de paradis. En la maison laiens s'est mis, O le raim devant li s'estoit,

| [V° | Salue la, si comme il doit:

3686 « Dame, dist il, ne t'effreer, Je vien o toi por conforter. De cest sieele trespasseras Et au tiers jor el ciel seras;

3690 Fai devant ta biere porter C'est raim que Dex t'a fet donner.» Quant li angles et si parlé Et le raim en sa main livré, Et il fu de la chambre issus,

3695 La dame a autres dras vestus, Puis est de la maison tornée. El mont d'Olivete est alée, Oroisons fist, par grant douchor, Envers son fiz nostre segnor:

3700 « Dex glorieus, vrai dox benignes, Onques nul jor ne fui tant dignes Qu'en moi deusses converser Ne ta deité demostre[r]; Mais nequedent g'ai bien gardé

3705 Le tresor que tu m'as livré.
Aies de moi ramenbrement,
Soies a mon trespassement
Que nulc infernal tempesté
N'ait sor moi nule poesté. »

3710 Ainsi la dame deprioit. Qui son trespassement doutoit. Bien devrions estre effreé. Qui n'avomes nule bonté Et ne faisons se pechié non.

3715 Rendre nos covendra raison.

[F° 57] Au jugement, de nos mefais Que nos arons envers Deu fais. Atant es S. Jehan venu A l'ostel ou la dame fu.

3720 De Frise vint ou preechoit Et a la gent sermon faisoit. Terre fu mote, si trembla, La nue del ciel l'aporta, En Nazarez l'a descendu,

2725 En l'ostel ou la dame fu. Quant S. Jean fu aprochiés: «Jehan, dist ele, bien veigniés; Jehan, dist ele, je te pri Que tu praignes garde de mi

3730 Les paroles que Dex parla, Quant il a toi me commanda, Car li juis ont porparlé, Et si ont entr' ax devisé Qu'avres ma mort feront ardoir

3735 Mon cors, s'il le poent avoir, Por ce que Jhesu Crist portai, De mes mameles l'alaitai.» Atant s'en va en .1. recoi La dame, S. Jehans o soi;

3740 Si li monstra .i. vestement A son ensevelissement. « Jehan, dist ele, tien ces dras Dont ensevelir me feras. » Puis, si li a un raim mostré

3745 Que li angle li ont donné: « Jehan, dist ele, a mon fenir,

[V^o] Fai devant moi cest raim tenir. »
Dist S. Jehan : «Ge ne puis mie
Tel mestier fere sanz aïe,

3750 Se li apostre o moi ne sont Qui ta sepulture feront. » Entrementieres q'il parloient Et les apostres demandoient, Es vos les apostres venuz

2755 Et d'une nue descenduz.

De plusors lex les aporta

La nue qui les encarga,

Ou il estoient preechier,

Por la loi Jhesu essauchier.

3760 Quant devant l'ostel venu furent

Ou la dame ert, lors se connurent; A molt grant miracle le tindrent, Quant en tel manière se virent. Donc est S. Jehans fors issus

- 3765 De la maison, ses a veüs;
 Doucement les a saluez,
 Puis les a a l'ostel menez.
 Et quant li apostre enz entrerent,
 Nostre Dame toz saluerent:
- 3770 « Dex vos gart, Virge beneie! »
 « Et vos! ce dist Ste Marie,
 Et Jhesus soit el ciel loez,
 Qui ci vos a touz assemblez,
 Por fere mon commandement
- 3775 Encontre mon trespassement.
 Segnor, des ore mes veillons,
 « Et si soions en oroisons
- [F° 58] De si adonc que Dex voudra Que m'ame del cors partira. »
 - 3780 La dame fu en grant tristror,
 De si que ele vint al jor
 Que li angle terme li mist.
 La dame si fu en son lit,
 Qui de la mort iert trespensee.
 - 3785 Li apostre l'ont confortee, Et ont tant veillié ovec li Que tuit se furent endormi Li apostre par la maison, Entor la dame et environ.
 - Atant es vos nostre segnor
 A merveilleuse resplendor,
 O lui sa bele compaignie
 De la celestiau lignie,
 Qui chantoient par grant douchor
 - 3795 Et looient nostre segnor.

 Adonc parla Dex nostre sire,
 Qui sa volenté voloit dire:
 « Virge sainte, a moi espeuse,
 Marie mere glorieuse.

- 3800 Ge sui ton fiz, tu es ma mere,
 Tu es ma fille et je ton pere,
 Tu me norris et alaitas.
 Tu me peüs, tu me gardas.
 Quant je voeil le poeple salver,
- 3805 Aler par terre et converser, Ne peu veoir ne esgarder Nes une fame ne trover Virge que seulement en toi,
- [V°] Ou g'eusse fait mon secroi.
- 3810 Bien m'as servi, bien m'as gardé, Tu as bien fet tot a mon gré. Or dois le guerredon avoir De ce q'as fet tot mon voloir. Ma douce mere genitrix,
- 3815 Vien t'en o moi en paradis.
 Ilueques te coronerai
 Et en mon regne t'asserrai.
 De moi la poesté aras
 D'aidier toz cels que tu voudras.
- 3820 Quan que voudras si sera fet;
 J'a n'i ara si grant meffet
 Ne soit a toz cels pardoné
 Qui en toi aront seurté
 Et en toi se convertiront
- 3825 Et volentiers te serviront. »
 Quant nostre dame l'entendi,
 Jus devant ses piés s'estendi,
 Oroisons fist molt simplement
 A Deu del ciel omnipotent.
- Que je ai gardé tes secrés
 Et ton commant ne trespassai,
 Et bien te fis et bien t'amai
 Et obei a toz tes dis
- 3835 Fiz, maine moi en paradis. »
 Quant ele ot s'oroison fenie,
 Atant si fu el ciel ravie,
 Que quant l'ame est del cors issue,

Li dous Jhesu l'a recene.

- [F° 59] Li angle vont entor chantant
 - 3841 Et doucement a Deu loant.

 De la joie de la roïne
 Chantoient tuit a voiz hautime.

 « Dex, dient il loés soiés,
 - 3845 Tant par nos as eslecciés, Quant la dame a no creator Avons o nos par grant douçor. » Ainsi chantoient tout li angle Et disoient tout li archangle.
 - 3850 En paradis l'en ont portee;
 La l'a nostre sire honoree
 Et l'a assise a grant honor,
 Ou Dex nos maint par sa douchor.
 Trois virges la dedenz estoient
 - 3855 Qui o les apostres veilloient.

 Toz dormoient et eles veillent;

 De ce q'ont veu se merveillent.

 Le cors saintisme apareillierent

 Et de ses dras le despoillierent.
 - 3860 Tant le troverent bel et cler Que ne le porent regarder. Quant le cors orent desnué, Enseveli et atorné, En une biere l'ont posée
 - 2865 Et molt gentement conreé[e].

 Li apostre duel demenoient,

 Quant le cors en la biere voient.

 Lors voelent enterrer le cors

 De la virge qui estoit mors.
 - 3870 Adone vont entr' ex demandant Qui porteroit le raim devant
 - [V°] Qui venus est de paradis. Donc a S. Jehan le raim pris, A saint Pierre l'ala livrer.
 - 3875 « Tu dois, fait il, le raim porter, Car tu portes del ciel les clés; Si as sor nos grans poestés. »

Et S. Pierre li respondi : « Jehans amis, n'est mie ainsi,

- 3880 La virge te commanda Dé, Si as garde virginité; Si dois aler devant la biere Et porter le raim de lumiere. » Et S. Pierre li otria;
- 3885 S. Jehan de sa main pris l'a.
 Li apostre communalment
 Si chantoient molt doucement
 In exitu, empres le cors,
 Car en Deu estoit lor confors;
- 3890 Mes por la mere au creator
 Plorent tuit et mainent tristror.
 Quant li juis l'ont perceue
 Et il ont la clarte veue,
 A la noise trestot corurent.
- 3895 Quant il le virent et connurent
 A la biere que cil en portent,
 D'abatre la ne se deportent.
 Dist le plus mestre : « Or tost avant!
 Prenez la biere maintenant.
- 3900 Fiz a putains, lerres provez, Lessiez la biere, avant n'irez; En feu iert arse l'aversiere
- [F° 60] Par qui no loi est molt arriere. Ele a honie nostre loi.
 - 3905 Or tost venez ent entor moi;
 La biere atout le cors ardrons;
 Venez i tost, si le prendrons. »
 Cil responent: « Or del bien faire!»
 Lor pensent d'un molt grant feu fere,
 - 3910 Et vont molt grant noise faisant.
 A la biere se vont prenant:
 "Lessiez la biere, souduitor,
 Si l'arderons a grant doulor.
 Vos meisme serez destruit."
 - 3915 A la grant noise et au grant bruit Que demenoient li tirant,

Es vos le plus mestre acorant. La biere cuide as mains combrer Et encontre terre verser; 3920 Mais la vertu li defailli, Le cuer li faut, et a pali. Si li tindrent les mains au fust Que por .m. mars d'or nes eust, Et li compaignon avoeglerent; 3925 Parmi le feu ardant alerent Et caïrent de toutes pars: Si furent li auquant tot ars. Cil qui aers fu a la biere Ne pot ses mains retraire arriere: 3930 Forment li vint agrant contrere. Durement commencha a brere Donc se commence a esmajer Et les apostres a proier [V°] Que ses mains qui tiennent delivrent 3935 Et saines avoir li feissent. S. Pierre dit que non fera Ne james arrier nes rara, Et tuit li autre ne verront. Ne joie ne clarté n'aront, 3940 a Se ne creez en Jhesu Crit,

A qui fet avez tel despit. n
— « Pierres, dist il, je te crerrai
Et volentiers Dex servirai;
Si crerrons en sainte Marie,
3945 Jou et toute ma compaignie. »

3945 Jou et toute ma compaignie. »
Tantost com il a dit: «Ge eroi»,
Si tost si traist ses mains a soi.
Dist S. Pierre: «Tu es garis,
Se tu crois ainsi com tu dis.»

3950 Li autre juis qui la erent
De maintenant tot alnmerent,
Cil qui Jhesu vorent creir;
Lues se firent tot beneir.
Entor le cors mainent grant joie.

3955 Tant ont alé a droite voie

Que au monument sont venu, La ou Dex avoit porveu. El val de Josafas le mirent; En .i. sepulere que il firent La l'ont li apostre enterrée, 3960 Si ont la loenge chantée; Puis les prist la nue a itant, Ses en porta tout maintenant Es contrées ou il estoient [F° 61] Par devant et ou preechoient. 3966 Le cors qui la fu enterrez Le jor meisme en fu portez El ciel lassus; ce fu droiture Qu'il avoit esté sanz ordure; 3970 Iluec fu l'ame el cors remise,

Explicit le romanz de saint Fanuel et de sainte Anne et de Nostre Dame de Nostre segnor et de ses apostres.

A grant honor el ciel assise.

(A continuer.)

DEUX LETTRES INÉDITES (?)

DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP

Le destinataire, non plus que la date, de l'une ni de l'autre de ces deux lettres, que je public d'après une copie assez peu correcte ¹ conservée à la bibliothèque de Nimes ², n'est indiqué dans cette copie. Mais il résulte d'un article du catalogue Ronard ³, cité par Beauquier (voy. la note 2 ci-dessous), que la première était adressée à « Mr Lebret, fils de Mr le premier president » du parlement de Provence, Cardin Lebret] (1690-1710), lequel, à la mort de son père, le remplaça dans cette charge, après avoir été conseiller, puis maître des requêtes (1696) au même parlement, intendant de Pau 1701), et intendant de Provence (1710), et qui mourut à Marseille le 14 octobre 1734. Il s'était marié en 1697. C'est probablement avant cette date, et lorsqu'il n'était encore que conseiller (il le devint dès l'âge de

- ⁴ J'ai corrigé, sans eu avertir, les fautes d'orthographe les plus choquantes. La leçon du ms. est indiquée la où il a paru indispensable de la changer.
- ² T. VII du nº 13864 de l'ancien catalogue. C'est un très-ample recueil, dont ce catalogne n'indique le contenu que de la !açou la plus sommaire (Recherches et observations sur l'histoire et la géographie); ce qui explique que Beauquier, qui écrivait à Nimes et dans la bibliothèque même, n'ait connu de ces lettres que le titre de la première, à lui révélé par un article du catalogue Rouard (Voy. les Procençatistes du XVIII^{*} siècle, p. 29, n. 1.) C'est seulement ces jours derniers, en parcourant le catalogue, récemment publié, de M. A. Molinier, où le recueil en question est décrit en détail, pp. 632-637, sous les numéros 212-217, que j'ai appris moi-même, en même temps que l'existence de la seconde de ces lettres, la présence de l'une et de l'autre daus le recueil dont il s'agit.
- ³ Catalogue des livres composant la collection de feu M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, Paris, 1879, p. 258, art. 1687.
- 4 Le P. Folard, de la Compagnie de Jésus, prononça son oraison funébre le 16 décembre 1734 dans l'église métropolitaine d'Arles. Ce morceau d'eloquence a été imprimé dans la même ville, chez Gaspard Mesnier, imprimeur du Roy et de la ville, M.D.CC.XXXIV. Un autre oraison funébre du même personnage, imprimée à Marseille chez Dominique Sibié, a pour auteur messire Pourrières, curé de la paroisse de S. Ferréol, à Marseille. Celle-ci, qui fut prononcée le 12 mai 1735, dans l'église paroissiale de S. Laurens, est en provençal. Cf. Beauquier, les Provençalistes du XVIIIe siècle, p. 22, n. 1, où il est en outre fait mention d'une troisième oraison funébre, prononcée aussi a Marseille, par l'abbé Eymar, mais en français.

dix-neuf ans), que la lettre de Chasteuil fut écrite. Du moins les dernières lignes du second alinéa de cette lettre autorisent-elles à le supposer. Elle est, dans tous les cas, certainement antérieure à l'année 1701, qui est celle de la publication du Discours sur les arcs triampheaex, ouvrage du troisième chapitre duquel Description du troisième arc' elle peut être considérée comme le premier jet.

La seconde fettre fut écrite avant le 30 juillet 1712, puisque l'abbé Tallemant, qui mourut ce jour-là, y est mentionné comme vivant; et elle doit être postérieure, probablement de quelques années, à la rédaction des l'ies des troubadours, dont il y est parlé, et qui paraît avoir été terminée vers 1705 4. On en pourrait, je pense, placer la date, sans invraisemblance, de 1706 à 1712.

Quant à la dame à laquelle elle fut adressée, je crois qu'elle n'est autre que la marquise de Simiane, Pauline de Grignan, petite-fille de M^{me} de Sévigné, qui mourut en 1737; et le lecteur partagera sans doute mon sentiment s'il veut bien rapprocher, comme je l'ai fait, des premières lignes de cette lettre, où il est question d'un comte, père de la correspondante de Chasteuil, qui l'avait « engagé à faire quelques desseins d'arcs de triomphe pour la réception de messieurs les dues de Bourgogne et de Berry », le passage suivant du Discours sur les arcs triomphaux: «.... Et ce qui me determina fut la recommandation que m'en fit M. le comte de Grignan, auquel je suis entièrement attaché ²........ Je me chargeay de la chose, et peu de jours après, j'en communiquay le dessein à M^r le comte de Grignan, en présence de M^r le Chevalier son frère, de Madame la Comtesse de Grignan³, dont la beauté de l'esprit égale celle du corps...»

Rappelons à ce propos que l'un des chansonniers provençaux de la Bibliothèque nationale, celui qui porte aujourd'hui le no 12472 et dont le plus ancieu possesseur connu fut Jean de Nostredame, appartenait, au moment de la Révolution (on ignore depuis quelle époque), à la famille de Simiane. Voy. Paul Meyer, les Derniers Troubadours de la Provence, p. 17.

¹ Cf. ci-dessus, p. 72.

 $^{^{2}}$ Cf. à la fin de la lettre : « Et M. le Comte sera ma caution, par l'ancien attachement, etc. »

³ C'est, comme on le verra par le début de la première des lettres ici publières, pour répondre à une demande faite à Mme de Grignan que Pierre de Chasteuil se livra aux recherches dont il a consigné le résultat dans cette lettre et dans son Discours. Ce fut aussi pour permettre à Mme de Simiane de répondre à une semblable demande qu'il écrivit la seconde de ces lettres. Il n'est pas sans intérêt de voir la fille et la petite-fille de Mme de Sévigné favoriser ainsi, en servant d'intermédiaires a des savants si éloignés les uns des autres, des études auxquelles on doit supposer qu'elles ne restaieut pas elles-mêmes indifférentes.

Cette seconde lettre est surtoni intéressante en ce qu'elle fournit la preuve que le « ms. de la bibliotheque du Louvre», dont Pierre de Chasteuil, dans son *Discours* comme dans la première des deux lettres que je publie, déclare qu'il avait une copie, n'était pas différent du ms. de la Bibliothèque Nationale qui porte aujourd'hui le n° 854 dans le fonds français de ce riche dépôt 1. Il faut par conséquent ne pas hésiter à considérer la biographie du prétendu Pons de Merindol comme une pure invention de Pierre de Chasteuil 2, et mettre fin aux regrets que devait naturellement causer la perte d'un ms. aussi considérable que l'aurait été celui dont il s'agissait, et auquel je me serais, bien entendu, dispensé de consacrer l'article qui le concerne, dans mes Notices sur quelques mss. provençaux perdas ou égarés 3, si j'avais connu en temps utile la lettre dont le catalogue de M. Molinier vient de me révéler l'existence.

[P. 385] Lettre de M. de Chastueil sur les Cours d'amour.

Monsieur,

Il y a trois ou quatre ans qu'un de mes amis me pria de faire quelques recherches, au sujet de l'établissement des Cours d'amour, que nos historiens assurent avoir été érigées en divers endroits de cette province. Il me fit voir une lettre italienne tres bien conceue, en laquelle on demandoit une instruction entière de cet établissement, et j'apris dans la suitte qu'on s'etoit adressé à madame la comtesse de Grignan, pour avoir l'éclercissement qu'on souhaitoit sur cette matiere; ce que je ne sceus toutes fois qu'après avoir remis la dissertation que je fis alors, en forme de lettre, dont j'eus l'honneur de vous parler il y a quelques jou: s. et que je vous promis de vous faire voir.

¹ Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; t. XXIII, p. 75.

² Cf. ci-dessns, t. XXVII, p. 45.

³ J'ai dit ci-dessus, ibid., p. 45, que Chasteuil affirme que le ms. « ancien », dont le sien était une copie, portait la date de 1307. Est-ce là encore une supercherie de ce digne émule de Nostredame? Il se pourrait que non, et que la date en question pût se lire en effet en quelque endroit des mss. 854, 1592 ou 1749, les seuls contenant des biographies qu'il paraisse avoir connus. Cf. ci-après, p. 277, nº 4.

Mais comme j'ay voulu, monsieur, m'acquiter de ma promesse, je n'ay trouvé de cette dissertation que quelques fragmens, ce qui m'a extrêmement embarrassé, puisque, pour ne manquer pas à ma parole, je me vois obligé d'y travailler tout de nouveau, ce qui ne me fait pas touttefois beaucoup de peine, puisque c'est pour vous procurer un petit plaisir et pour vous dérober quelques uns de ces moments que vous donnés entiers à l'administration de la justice, dans un aage ou vous ne devriés être occupé qu'a decider des questions d'amour, et dans lequel votre mérite et vos belles qualités vous auroient pu donner la place dans le tribunal de Cytere que monsieur votre père remplit avec tant de dignité dans le parlement de cette province.

[386] Ce n'est pas assurément, monsieur, une petite difficulté de tirer de nos historiens les lumières nécesaires, pour éclaireir entierement ce que nous demandoit cet italien, qui n'en ont parlé qu'en passant; et ce que Nostradamus, Bouche, Mons' de Gaufredy, historiens de notre province, et Piton, de notre ville, en rapportent ne nous en donne pas une grande connoissance. Jean Nostradamus, auteur de la Vie des troubadours provencaux, procureur en ce parlement, en dit beaucoup plus; mais sans les secours domestiques que j'ay trouvé dans les mémoires historiques de Jean de Gallaup de Chastueil, procureur général en la cour des comptes, mon père, et dans le discours qu'il fit sur les arcs triomphaux qu'il fit dresser à l'entrée de Louis XIII en cette ville, et sans l'aide d'un ms. que Hubert de Gallaup, advocat general en ce parment, mon frere, fit transcrire sur celuy qui est dans la bibliothèque du Louvre, contenant les Vies et quelques ouvrages de nos troubadours, je n'aurois pû me tirer d'une affaire si épineuse; et c'est dans ce ms. que j'ay trouvé une preuve entière de tout ce que j'avanceray dans cette lettre, et de tout ce que nos historiens ont écrit de ces cours d'amour, et de notre poesie qui leur a donné naissance.

Les muses étoient comme ensevelies dans le tombeau du grand Théodose depuis quelques siècles, lorsqu'elles ressuscitérent pour ainsy dire, sous les auspices glorieux de nos premiers comtes. Elles se lassèrent d'habiter les cabanes et de donner des leçons aux bergers, [387] ce qu'elles avoient fait

depuis qu'elles avoient été négligées a Rome, et meprisant les langues latine et grecque, elles voulurent parler notre langue naturelle et parurent dans toute leur magnifficence dans notre cour, environ l'année 1162, qui fut du temps que l'empereur Frederic premier de ce nom infeoda la Provence a Remond Berenger, qui avoit espousé Rixende ou Richilde, revne des Espagnes, sa niepce. Elles se maintindrent dans cet état jusqu'a la fin du regne de Jeanne Ire, reyne de Naples et de Sieile, comtesse de Provence, laquelle, à l'exemple des comtes ses predessesseurs, les avoit extrêmement cultivées. Mais comme les princes qui lui succederent n'eurent plus les mesmes agrements pour elles, ces filles altieres passèrent de France en Espagne et en Italie, et quoyque fit René le Bon, notre penultieme comte, pour les rappeler, il n'en put jamais venir à bout, tant il est difficile de faire revenir les sciences à un pays où elles ont été meprisées.

Ce fut donc sous le regne de Berenger que notre poesie brilla avec le plus d'éclat. Elle adjouta aux pieds et aux mesures que les poetes latins avoient employées l'assonnance et la rime, qui avoient été ignorées jusques alors, quovque dans la basse latinité on se fut servy d'une espece de rime on plus tost d'une assonance sans mesure, ainsv qu'on la trouve dans quelques inscriptions de ce temps, mais on n'y voit nulle forme de versiffication. Et comme Ptholomée avoit fait choix de sept poetes grecs, auxquels il donna le nom de Pleyade, Berenger en mit sept en sa cour, qui n'etoient pas d'un moindre mérite que les grees, lesquels n'avoient autre advantage [388] sur les notres que d'avoir été les premiers : c'etoient Arnaud Daniel, que Petrarque nomme le grand maistre d'amour ; Jaufret Rudel, qui mourut de l'amour qu'il concent pour la comtesse de Tripoly, dont il se rendit amoureux an seul bruit de son merite, et qui traversa les mers pour la voir à Tripoly et expira entre ses bras à son arrivée; Guilhem

⁴ Chasteuil ne parle pas, dans son *Discours*, de cette prétendue *pléinde*, qui est, bien entendu, de son invention. Il en a, du reste, pris l'idée dans César de Nostredame, qui lui-même ne faisait que copier son oncle. Mais l'oncle et le neveu nomment huit poètes, et comme Chasteuil n'en voulait que sept, il en a ici supprimé un, qui est Bertrand d'Allamanon.

Adhemar, sieur de Grignan: Guilhem d'Agoult, sieur d'Agoult; Guilhem de S. Dedier; Elzeas de Barjols et Peire du Vernegues, sieur du Vernegues: lesquels mirent cette poesie en si haute reputation que l'Empereur Frederic et Richard roy d'Angleterre ne dedaignerent pas de s'y faire instruire et de composer des ouvrages rimés en notre langue. Les Italiens, les François et les Espagnols vindrent ensuite prendre leçon de nos troubadours pour rimer en leur langue, et les uns et les autres advouent de bonne foy que c'est d'eux qu'ils ont appris la rime, ce qui fait dire à monsieur Pasquier que les Françoys ont plus tost rimé que les Italiens et les Espagnols, puisque la Provence etant une partie du royaume, à laquelle ils n'ont jamais contesté qu'ils ne deussent l'invention de leur poesie, ils doivent aussy convenir que les Françoys comme plus voisins les avoient devancés en ces sortes d'ouvrages.

Mais ce n'etoit pas tant la poesie qui avoit rendu la cour de Berenger sy celebre, la beauté et la galanterie des dames y avoit beaucoup aydé. Ce prince avoit quatre filles: Marguerite, qui fut mariée à S¹ Louis; Eleonore, a Henry roy d'Angleterre; Sance, à Richard frère de Henry, comte de Cornwal, qui fut ensuite eleu Empereur d'Alemagne; Beatrix, heritiere de Provence, mariée à Charles d'Anjou, frere de S¹ Louis, qui fut apres couronné roy de Naples et de Scicile.

[P. 389] Ces princesses, qui aymoient passionnément les ouvrages de nos troubadours et qui par leurs beautés avoient attiré dans cette Province les princes les mieux faits de l'Europe, leur faisoient entendre des chansons et les romans qu'ils composoient et qu'ils chantoient eux-mêmes. Elles mirent ainsy cette poësie a une sy grande estime qu'il n'y avoit pas un de ces jeunes princes qui ne s'en meslat et qui ne se fit instruire des graces de cette versification, comme fit Richard roy d'Angleterre, qui en aprit toutes les delicatesses du troubadour Blondel, ainsy qu'on le voit par ses ouvrages en notre langue, ce qui ne luy fut pas inutile, comme le remarque monsieur Fauchet, lorsqu'il fut detenu prisonier en Alemagne.

Les dames de la cour de nos princes voulurent à leur tour en connoistre toutes les finesses, et ce fut alors que l'illustre Stephanete dame des Baux, fille du comte de Provence, Adalazie, vicomtesse d'Avignon, Alalete, dame d'Ongle, Hermissende, dame de Posquiere, Mabille, dame d'Yeres, Bertrande, dame d'Orgon, Rostangne, dame de Pierrefeu, Bertrande, dame de Signe, Jausserande, dame de Clanstral, et la celebre comtesse de Dye, commencerent de s'exercer heureusement en cette poesie.

Je ne scaurois aler plus avant sans remarquer que cette comtesse de Dye, qui fut ensuite une des presidentes de la cour d'amour, avoit une tres belle fille, non moins scavante en rimes et en poesies que sa mere. Elle devint amonreuse de Guilhen d'Adhemard, gentilhomme de Provence, fils de Gaspard d'Adhemard, auquel l'empereur Frederic avoit infeodé la place de Grignan. [P. 390] Et comme il aprit que la comtesse devoit être mariee au comte d'Ambrunois, il fut si fort transporté d'amour et de jalousie qu'il en fut surpris des fièvres malignes; ce qui etant venu à la connoissance de la comtesse et de sa mere, elles furent voir ce chevalier prest à rendre l'esprit. Cette visite le fit revenir à soy et luy donna à peine le loisir de baiser la main de cette belle metresse, sur laquelle il expira; ce qui causa un sy grant regret et à la mere et à la fille qu'apres luy avoir fait dresser un superbe mausolee, elles se firent l'une et l'autre religieuses dans l'abbaye de Tarascon; rare exemple et que j'ay peine à croire, puisque nos historiens n'en sont pas d'accord, et que par les rimes de cette comtesse elle ne me paroit pas d'humeur a laisser mourir un amant de cette manière 1.

Mais, pour reprendre le fil de notre discours, les ouvrages auxquels s'exerçoient nos troubadours consistoient en chansons, en tensons et en sirventes. Vous ne serés pas faché que je vous fasse la difference de ces sortes de poësies, et vous concevrés d'abord cet establissement de la conr d'amour que vous souhaités de sçavoir.

Ils celebroient dans leurs chansons les amours ou les actions memorables des princes et des grands seigneurs de leur temps; leurs sirventes etoient des satires dans lesquelles ils reprimoient les vices des usurpateurs et des tirans, les entreprises et l'avarice des prélats et l'hypocrisie des gens

¹ Allusion évidente à la pièce *Estat ai en greu cossirier*, qui se trouve, entre autres mss., dans le n° 854.

d'Eglise; dans leurs tensons ils agitoient des questions d'amour et les demelés des chevaliers et des dames, dans lesquelles ils introduisoient un troubadour qui exposoit la question à un ou à deux de ses confreres; et la premiere que j'ay veu dans ce manuscrit consiste à scavoir quelle faveur étoit la plus grande à trois rivaux, dont l'un avoit receu une œillade favorable de sa dame, l'autre à qui cette belle avoit serré la main. P. 391] et le troisieme à qui la dame avoit pressé le pied; ils agitoient dans cet ouvrage les avantages de ces trois faveurs; et j'ay veu dans une autre tenson deux troubadours disputant sy une dame qui avoit receu des presents pour accorder le don d'amoureuse mercy, pour parler en leur terme, et sy le chevalier qui avoit fait de semblables presents n'avoit pas comis un crime de simonie, d'autant que les dons d'amour sont spirituels et que, par la diffinition de la chose, ils avoient encouru la peine d'excommunication en amour; l'autre au contraire soutenoit qu'il n'y avoit point de spiritualité en ce fait, que tout y étoit corporel et sensuel, et que, dans le mariage même, il se faisoit des dons mutuels autorisés par l'usage et par le droit; et par ainsy il n'y avoit pas lieu de simonie : et dans une autre, où Guiraud de Bornuel parle avec le roy d'Aragon, auquel on agite s'il est meilleur pour une dame d'etre servie par un gentilhomme de sa qualité ou par un grand prince comme luy2; et sur les disputes des uns et des autres, ils convenoient de remettre leurs differents a des chevaliers galants et des dames, dont ils demeuroient d'accord, et de s'en tenir au jugement qui seroit rendu en concequence; ce qui commença à former une espece de cour, qu'on appela ensuite d'amour, qui fut tenue au commencement aux lieux de Signe et de Pierrefeu, a cause, je crois, que les dames de Pierrefeu et de Signe étoient en plus grande liberté dans leurs terres, pour y entretenir la compagnie de leurs illustres amies et des chevaliers qui assistoient avec elles à ces jugements, qu'elles commencerent de nommer Arrests d'amoura.

¹ Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 72, n. 1.

² Cf. ibid., n. 2.

³ Dans son Discours (p. 24), Chasteuil ne se contente pas, comme ici, de copier Nostredame (Vies, p. 26), il ajoute de son chef de nouvelles fables à

Elles ne se contenterent pas seulement d'agiter semblables questions, sur lesquelles nos tronbadours avoient composé leurs tensons; elles etandirent leurs jurisdictions sur toutes les querelles [P.392] d'amour qui arrivoient entre les chevaliers et les dames de cette province, et elles porterent la reputation de la justice de leurs jugements sy loin que, de toutes les parties de France, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre, cette cour étoit consultée pour la décisien de semblables demèlés. C'est aussy ce qui a fait dire au compilateur des arrets d'amour, dont je parleray cy après, en la seance qu'il donne aux chevaliers et aux dames qui le composoient:

Le President tout de drap d'or Avoit robbe fourree d'ermines Et sur le col un camail d'or Tout convert d'esmeraudes fines. Les seigneurs lais pour vestement Avoient robbe de vermeil, Frangées par haut de diamans. Reluisaus comme le soleil. Les autres conselliers d'Eglise Estovent vestu de velours pers, A grand fuiellage de Venise Bordés a l'endroit et l'envers.... Apres y avoit les deesses A moult grand triomphe et honneur, Toutes legistes et clergesses Qui seavoient le decret par cœur.

celles de son maître : « Elles commençoient de s'assembler et de prononcer les jugemens, qu'elles rendoient en notre ville c'est-à-dire à Aix', ausquels elles donnerent le nom d'Arrests; mais elles reservoient les questions les plus difficiles qu'elles alloient décider pendant l'automne dans les chateaux de Pierrefeu et de Signe, a cause que les Dames de Pierrefeu et de Signe, jeunes veuves de cette cour, étoient en une plus grande liberté dans leurs terres... » Et plus loin, à propos de la tenson entre Laufranc Cigala et Simon Boria dont il est question ci-après et. Nostredame, p. 131); « La tençon fut renvoyée au parlement d'Aix, tenant les grands jours alors à Signe; et comme le jugement rendu par cette cour ne fut pas au gré de ces gentilshommes, ils en appelerent a celle d'Avignon, étant à Romani, qui rejugea la question. Ce qui fait voir que notre parlement d'Aix commençoit a s'amoindrir, puisque ses arrests étoient sujets à apellation on à revision...

Touttes etoient vestues de verd, Fourres de pennes de letisses, etc. ¹

P. 393 Ce n'est pas qu'il demeure tout à fait d'accord que les dames pussent assister a des jugements, non pas, dit-il, parce que les femmes n'ont point de jugement et que, par ainsy, elles ne scauroient donner ce qu'elles n'ont pas, mais à cause que par la loy elles sont privées de touttes fonctions publicques. Il convient néanmoins qu'à l'exemple de Debora, ainsy qu'il est raporté dans le Vieux Testament, livre des Juges, et même suivant l'usage receu en France, où nos reines ont souvent la régence du royaume, elles peuvent etre maintenues en jurisdiction, et surtout en cette matière; et asseurement, monsieur, que sy on s'avisoit de demander la creation de pareils offices pour le sexe, on n'auroit pas de peine de se deffaire de semblables charges. Je trouve encor dans nos vieilles chroniques² que sur une celebre dispute qu'il y eut entre Simon Doria et Lenfranc Sygale, pour sçavoir qui devoit etre renommé plus liberal, ou celuy qui donnoit gayement ou celuy qui donnoit malgre soy, ils envoyerent la tenson qu'ils avoient faite sur ce sujet à la cour de Signe et de Pierrefeu; et comme [ils] ne se contenterent pas de la decision des dames et des chevaliers qui la composoient, ils en appellerent à la cour de Romanin3, en laquelle presidoient certain nombre de dames illustres du pays, entre lesquelles etoient Phanete des Gantelmes, dame de Romanin, la marquise de Malespine, la marquise de Saluces, Carette dame des Baux, Laurete de St Laurens, Cecile Rascasse, dame de Caron,

¹ Cf. Discours, p. 29, où la citation comprend dix vers de plus.

² Ces vieilles chroniques ne sont, bien entendu, que les Vies de Nostre dame et les histoires de ceux qui l'ont suivi, comme son neveu César.

³ Chastenil qui ne fait ici que suivre Nostredame, son guide ordinaire (Cf. les Vies, p. 131), a jugé à propos, dans son Discours, p. 25, de s'en écarter. Là il confond en une seule deux des prétendues cours d'amour, à savoir celle de Romanin Nostredame, p. 131, et celle d'Avignon (Ibid., p. 217-18; cf. cr-apres, p. 269, f. 9 du bas), et il ne mentionne, comme la composant, que les dames nommées par Nostredame en ce dernier endroit, lesquelles, dit-il de sa propre autorité, « passoient les hivers à Avignon, et la belle saison à Romani. »

Hugone de Sabran, fille du comte de Forcalquier, Hereine dame de Montpahon, Izabele des Bourilhons, dame d'Aix, Ursine des Ursieres, dame de Montpelier, Alaette de Meolhon, dame de Curban, Elys, dame de Meyragues. Voilà, monsieur, ce que j'ay peu recueillir de nos historiens et du manuscrit, depuis l'an 1142.

Ils ne disent que fort peu de chose sur cette matiere et ne parlent de cette cour qu'en passant, qui apparemment ne cessoit plus de fleurir, non plus que nos troubadours, que la cour des Papes qui siegeoit pour lors à Avignon avoient attiré de touttes pars; et je trouve que les gens de la première qualité de ce royaume et les meilheures maisons de cette Province sont sorties des poetes qui vivoient en ce temps, ce que remarquent les deux Nostradamus; et | ce ! qui apparemment fit finir cette poesie, et ce parlement d'amour, c'est que lorsque Benoît XIII [P. 394] tenoit son siege à Avignon, la cour d'amour fut ouverte à Romani, terre qui appartenoit à Phanette de Gantelmes, tante de Laurette ou de Laure de Sado, si celebrée dans les sonnets de François Petra rique, et vint ensuite tenir les grands jours à Avignon. Mais avant de pousser plus loin mon discours, il ne sera pas mal à propos de vous donner le caractère de ces dames et des personnes qui tenoient cette cour.

Phanette de Gantelmes étoit la dame la plus accomplie qui eut paru jusques alors; elle n'etoit pas moins belle que scavante; elle exceloit en poesie, et on remarquoit en elle une certaine inspiration que l'on estimoit que ce fut un feu divin; elle aprit à Laure, sa niepee, touttes les delicatesses de cet art, et a l'exemple d'Estephanette des Beaux, d'Adelasie, comtesse d'Avignon, et de la comtesse de Dye, elles avoient formé cette cour d'amour qu'elles transfererent de Romani a Avignou, où elles etoient accompagnées des dames Jeanne des Beaux, Huguette de Forcalquier, dame de Tres, Briande d'Agoult, comtesse de la Lune, Mabille de Villeneufve, dame de Vence, Beatrix d'Agoult, dame de Sault, Izoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis. Anne vicomtesse de Talard, Branche de Flassans, surnommée [P. 395] Blanche fleur, Douce de Moustier, dame de Clemens, Antonette de Cadenet, dame de Lambesc, Magdelene de Salon, dame dud. lieu, Rixende de Puyvert, dame de Trans, et de plusieurs autres dames que la cour romaine avoit attirées à Avignon, où elles decidoient touttes les questions d'amour; en sorte que la plus part des poetes de ce temps remplirent leurs ouvrages de leur merite, et lorsque les comtes de Vintimille et de Tende furent visiter le pape Innocent VI° du nom, ils furent ouyr les diffinitions de ces illustres dames et ils resterent autant surpris de leurs beautés que de leur sçavoir.

Mais cette cour fut dispersée par une peste qui survint alors, et qui dura trois années, de laquelle moururent la plus part de ces illustres dames, peste que l'on attribua à une punition divine, pour les malversations, usures et simonies que pratiquoient les ministres de la cour romaine, desquels le Monge des Isles d'Or dit que ces dames etoient les druts, mot qui en cette langue vouloit autant dire que concubines. Cette cour avoit attiré à Avignon, comme je l'ay observé, quantité de poetes provenceaux et, entre autres, Marchebruse, gentilhomme de l'oitou, dont la mere etoit issue de l'illustre maison des Chabots, dame qui composoit des poésies provençales aussy bien qu'aucun troubadour qui florit alors. Elle tenoit cour d'amour ouverte, et apparemment elle n'étoit pas des amies de Laure, puisqu'on croit que Petra[r]que fit contr' elle tous les sonnets qu'on eroyoit qu'il eut fait contre Rome, l'ayant nommée l'avara Babilonia, Malvagia, Nido di tradimento, Fontana di dolore; et un de nos troubadours l'appelle dans ses écrits la Paillarde d'amour. Ainsi finit cette cour, et notre poesie ne dura pas longtemps dans la vigueur ou elle avoit paru, tant à cause que les princes qui vindrent apres, comme j'ay remarqué, [P.396] n'eurent plus soin de la maintenir, etant occupés aux guerres qu'ils étoient obligés de soutenir à Naples et en Sicile, où ils eslirent leur sejour, que parce que Philipe le Long qui aymoit extremement la poesie provencale, etant encore comte de Poitou, amena en France quantité de troubadours, lesquels il avoit honoré des premieres charges de sa maison, entre lesquels etoient Pierre Milon, Bernard de Marchis, Pierre de Valieres, Ozil de Cadars de Caderousse, Louis Emerie de Rochefort, Pierre Hugon, sieur [de] Dampierre, Giraudon le Roux, Emerie de Sarlat, Guilheaume des Amalries, Guilhem Bouchard, Pistoleta, qui furent empoisonnés à Paris avec des eaux des lepreux par la malice des Juifs, environ 1323; et qu'entin le pape Gregoire XI, ayant restably le S¹ Siège à Rome, les esprits les plus délicats de cette province suivirent la cour romaine en 1370.

Martiald'Auvergne, dit Martial de Paris, procureur au parlement de Paris, qui ecrivoit en l'année 1480 et celuy qui a fait la compilation de 51 arrests rendus par la cour d'amour, agite presque touttes les questions qui peuvent tomber sur cette matière. On avoit creu que ce n'etoit là qu'un jeu d'esprit : mais je ne doute pas qu'il n'eut pris la plus part de ces arrests dans les œuvres de nos troubadours, dont une partie etoient de son pays, et surtout l'illustre Guiraud de Bournueil, limosin, appelé le Mestre des troubadours, qui ecrivoit un siecle avant luy!, et dans un temps ou la poesie n'étoit pas tout à fait estainte. Le savant Benedictus Curtius Simphorianus trouva ces arrets sy fort de son goust qu'il fit quelque temps apres un commentaire pour en soustenir la jurisprudence. Il l'appuye par l'autorité des peres de l'Eglise grecs et latins, par le texte de la loy, par la glosse et par le tesmoignage des poëtes les plus galants. set ce fut quelque temps après que, pour mieux établir cette jurisprudence, Coquillart, chanoine et official de Reims, fit les Droits nouveaux d'Amour, et que l'heureux 2, rival de Cujas 4 a fait [P. 397] au mesme sujet un traité qu'il appelle Cupido jurisperitus..... ne fussent levés au nom de ce dieu, puisque nous voyons par iceux qu'il y avoit parquet, greffe et chancelerie, ce qui a donné lieu aux italieus d'établir une cour de Parnasse, dont les arrests étoient levés et les mandemens faits au nom d'Apollon.

Le roy René, qui mourut en ce mesme temps et qui aymoit extremement la poesie, la peinture et les beaux arts, fit tout ce qu'il put pour restablir cette cour d'amour et faire reflorir la poésie provençale; et pour cet effect il composa luy mesme les misteres qu'on recitoit à la feste de Dieu, des rondeaux,

Cf. ci-dessus, t. XXIII. pp. 72-73.

² J'emprunte au *Discours* p. 28 ce qui est ici entre crochets, pour comblei une lacune de la copie de Nimes.

³ Forcadel (note du Discours).

⁴ Nouvelle lacune. Suppléer et je ne doute pas que les arrests? Cf. Des cours, p. 30. Là notre auteur est moins affirmatif.

des sirventes, des satires et des comedies, pour exciter a son exemple les gens de sa cour a faire revenir la galanterie et la science en cette province; et pour cet effet, il crea un prince d'amour auquel il donnoit pouvoir de connoître pendant un an de ces matieres, et il luy establit un droit, pour l'entretien de ses officiers, sur les mariages des étrangers et en secondes nopces, que nous appelons vulguerement pelottes. Ce fut environ ee temps aussy qu'à l'imitation des poetes qui s'assambloient, a certain temps dessinés, pour avoir les couronnes que meritoient leurs ouvrages, qu'on vit établir au Puy, en Normandie, a Toulouse et en divers endroits du royaume.les jeus floreaux, où celuy qui remportoit le premier le prix etoit declaré roy ou prince; et pendant toutte l'année de sa principanté il avoit inspection sur la poesie et donnoit le mot pour le prix de l'année qui suivoit; ce qui fit appeler cette sorte de poesie chant royal, comme le vers sous lequel tout l'ouvrage rouloit ayant ete donné par leur roy; et c'est ce qui faisoit aussy que toujours a la fin du chant royal ou de la balade, on s'adressoit au prince, en employant toujours le mesme refrain pour s'atirer sa faveur.

[P. 398] Mais comme le reigne de Charles, qui luy succeda, ne dura que dix huit mois, et que cette province passa d'abord entre les mains de Louis XI et fut heureusement réunie à la couronne de France, elle suivit la loy des princes soubs lesquels elle estoit tombee; et cette langue, aussy bien que la poesie que les etrangers venoient apprendre de touttes part avec tant de plaisir, cette langue, dis-je, que nos troubadours employoient avec tant de succès en tant de sorte d'ouvrages, est sy fort descheue qu'ayant ceddé a la langue dominante tous ses agrements et touttes ses beautés, elle a resté le jouet de la populasse qui n'a plus presque conservé que ses sirventés, qui sont les farces ou les satires que employoient autrefois nos troubadours.

Je ne vous ay pas dit, monsieur, que nos anciens poëtes avoient encore trouvé une certaine poésie qu'ils appeloient sons, qui repondoient a nos sonnets, et les martingales ou madrigales, qui étoient les madrigaux, que nos françois ont ensuite employé, et les madrigales des italiens, ny pourquoy

on appeloit les poetes troubadours. Petra[r]que a dit qu'ils avoient eté appellés troubadours comme trompatori, qui veut dire sonneurs de trompete; mais il se trompoit luv mesme, puisque le mot de troubadours vient du verbe troubar, qui veut dire trouver ou inventer, ce qui convient extrêmement a la poesie, dont l'invention est la plus helle partie. On les appelloit quelquefois aussy juglar, viular, comics, ainsy que les premiers poëtes françois etoient appellés jougleors, jouqleurs, trouvaires, [P. 399] violeurs et chantaires, comme l'ont remarqué Fauchet et Pasquier, qui ont pris le soin de faire des recherches sur les antiquités gauloises, ainsy que Jean le Maire, Dutillet et Borel. Si nous cussions en des esprits curieux qui eussent defriché cette matiere, j'aurois peu vous apprendre si ceux qui y etoient recens en ce parlement avoient provision d'amour ou du prince, s'ils avoient des gages et de franc sallé, s'ils prenoient des espices pour les jugements qu'ils rendoient, et si les offices etoient venaux et en finence, en quel temps ils rendoient la justice, s'ils estoient divisés par chambres, comme le sont les autres parlemens aujourd'huy²; mais comme je n'av rien veu dans nos archifs qui en fasse foy, je m'en raporteray uniquement au temoignage du mesme Martial, qui en parle de cette sorte:

> Environ la fin de septembre Que faillent violetes et flours, Je me trouvay a la grand chambre Du noble parlement d'amours.

Du reste, Monsieur, vous verrés que cette cour n'etoit pas tout a fait inutille, puisquelle empechoit que les dames ga-

i Chasteuil confond ici avec Pétrarque son commentateur Velutello, erreur que Nostredame, à qui ce passage est emprunté, n'avait pas faite.

² Une autre question que Chasteud laisse ici de côté, celle du costume, M. Antony Meray, dans un livre, d'ailleurs fort agréable, dont les Cours d'amour, qu'il a le seul tort de prendre an sérieux, font le sujet, ne craint pas de se la poser : « Les juges de ces élégants tribunaux portaient-ils un costume spécial, dans l'exercice de leurs fonctions? Les dames, devant qui se faisaient les plaids d'amour, siègeaient-elles en manteaux longs ou en pofissons fourrés? On ne trouve nulle part ce pittoresque renseignement. « (La Vie au temps des Cours d'amour, p. 185.)

lantes de ce temps n'attribuassent à l'amour les erreurs dans lesquelles elles pouvoient tomber, semblables à ces femmes illustres dont parle Ausone et qui ayant tronvé un jour Cupidon egaré aux champs Elisées, le condamnerent a être mis en croix. P. 400 mais reconnaissant l'injustice de leur jugement, que ce petit Dieu n'avoit pas tout le tort, elles commuerent cette peine, des qu'elles eurent ouy parler Venus, et se contentérent de luy donner le fouet avec des roses. Ce n'étoit pas, dit ce poete, les femmes de notre temps qui pechent volontairement et qui n'ont pas besoin d'excuses, c'étoient ces heroïnes des premiers siecles, qui vouloient couvrir leurs faiblesses et les imputoient à l'amour.

C'est tout ce que j'ay peu tirer, monsieur, de l'etude de deux procureurs, l'un au parlement de Paris, l'autre au parlement de cette ville. Le recueil que le premier a fait des arrets d'amour avoit été inconnu au dernier, qui avoit fait ce qu'il avoit pu pour voir les ouvrages de son collegue, et quoyque ce livre ne fut pas fort rare, il n'etoit pourtant jamais tombé en ses mains. Il avoit recueilly ce qu'il nous en apprend des memoires d'un religieux de S. Honoré de Lerins, surnomme le Monge des Illes d'Or et de quelques autres moines de la mesme maison, d'un autre religieux de Montmajour, surnomme le Flagel des troubadours, et que mon manuscrit, où sont contenus ses ouvrages, appelle Monge de Montaudon', d'un Monge du mesme couvent, qu'il nomme St Sezaire, que je crois etre Nuc de St Sire2, auteur des vies et des œuvres des troubadours contenues au manuscrit dont je vous ay parlé.

Vous aurés observé dans cette lettre que les troubadours dont je vous ay entretenu etoient des personnes d'une distinc-

¹ Nouvelle preuve que Chastenil avait reconnu l'ideutité du prétendu Moine de Montmajour et du Moine de Montaudon. Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 74, n. 2.

² Tiraboschi, environ soixante-dix ans plus tard, n'hésitait pas à identifier ces deux personnages; ce qu'a fait de nouveau M. Bartsch dans son intéressant mémoire sur les Soixves de Nostredame, où il a démontré ingénieusement que Cesari, chez ce dernier, n'est autre chose qu'un anagramme de Carrsi, nom de la patrie d'Hugue de S. Circ. Voy. le Jahrbuch für rom. und engl. Literatur, t. XIII. p. 18.

tion extraordinaire, |P. 401| et que jamais poësie vulguaire ne pourra conter comme la notre au nombre de ses nourrissons deux empereurs, un roy de France!, un roy d'Angleterre, deux roys d'Aragon, des comtes de Poiton, de Toulouse, et de Provence, et tant d'autres personnes de maison illustre. Nous voyons des seigneurs d'Agoult, de Castellanne, d'Adhemar, de Blaccas, de Boniface, de Lascaris, de Doria, de Grimaldy et de Puget; les comtesses des Beaux, de Dye, les dames de Gantelmes, de Sade, et tant d'autres excellantes personnes dont j'ay parlé, qui ont fait florir et notre cour d'amour et notre poesie, et dont la cessation de la première a esté la cause de la fin de l'autre. En voila. Monsieur, assés pour cette fois, et vous voulés bien qu'en finissant cette lettre je renouvelle les protestations de l'estime et du respect avec lequel je suis.....

[P. 409 Lettre de M. de Chastueil sur les Troubadours

MADAME.

A mon retour de Barventane, où j'estois allé faire ma recolte, jai trouvé la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 22 juillet dernier; et pour vous esclaircir de ce que on vous demande, je vous dirai que monsieur le Comte vostre pere, m'ayant engagé de faire quelques desseins d'arcs de triomphe, pour la reception de messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry, je fis dresser une représentation, au troisieme de mes arcs, de la cour d'amour, si renommée par nos anciens troubadours, l'explication desquels je fis imprimer quelque temps apres, ce qui fut assez favorablement reçû. Je donnai quelques vies de nos premiers maistre[s]. La ville d'Aix, qui fit la depense de cette impression, en envoya cent exemplaires a la cour, pour estre distribués à messieurs les

Il vent dire apparemment Philippe le Long, en qui Nostredame, qu'il suit aveuglément, avait de sa propre autorité transformé le comfe de Poitiers timillanme VII.

princes; et j'en fis passer cinquante sur mon compte, pour erre distribués aux amis qu'un sejour de sept ans m'avoit fait à Paris, et entre autres a Mr de Taleman, de Lafontaine, de Villermon, de Vittry, qui m'écrivirent qu'ils avoint recù cet ouvrage avec beaucoup de plaisir, et qu'aiant donné du goût pour cette maniere de versification, ils me solliciterent pour donner la vie de tous les poetes qui florissoient au onzieme, douzieme, treizieme et quatorzieme siecle. Jean Nostradamus et Cesar Nostradamus en avoint donné un abregé à la fin du quinzième et au commencement du seizieme siecles. Ce que je leur promis de faire, ce a quoi je trouvai quelque facilité par le secours d'un Ms2, que j'avois tenu 3 quelque temps à Paris, que j'avois eu de 4 la bibliothèque royale par le moyen de Mr Calcavi³, et dont j'avois fait⁶ transcrire ou ecrit moy-meme ce que j'y trouvois de plus curieux; et je trouvai que ces manuscrits étoient bien plus amples que ceux dont s'estoint servis les deux Nostradamus qui n'ont écrit que les vies de soixante et quatorze poetes, au lieu que dans les manuscrits qui sont dans la bibliotheque royale ils y ont 7 trouvé trente six vies de plus que dans ceux dont les Nostradamus s'estoient servis 8; et voici de la maniere qu'ils sont. Il y en a

⁴ Inutile, saus doute, d'avertir qu'il faut corriger seizieme et.... dix septième s.

 $^{^2}$ Le ms. porte Mr., ce qui est évidemment une mauvaise lecture de Ms. Il faudrait même probablement de Mss., au pluriel. Cf. ce qui suit, quatre lignes plus bas.

³ À tenu, écrit d'abord, une autre main a substitué connu, apparemment à cause du changement, opéré par le copiste, de Ms., qui précède, en Mr.

⁴ Λ ces mots écrits d'abord et que je rétablis, une autre main, la même que tout à l'heure, a substitué veu a. Nouvelle conséquence de la substitution erronée de Mr, à Ms.

⁵ Lis. Carcavy (Pierre de), qui remplit les fonctions de garde de la Bibl. du Roi depuis 1663 jusqu'à la mort de Colbert (1683). Voy. Léopold Delisle, le Cabinet des mss., I, 261, 293. C'est donc au plus tard à cette dernière date que remontent les premières études de Pierre de Chasteuil sur les troubadours.

⁶ A ces derniers mots, et dont j'avois fait, que je rétablis, ont été substitués, de la main du même correcteur, je fis.

⁷ Corr. auroient.

^{* 74} et 36 font 110. Or aucun ms. ne contient 110 biographies. Le ms. 854 n'en a que 85, abstraction faite de la razo d'une pièce de Bertran de Born

trois exemplaires ecrits sur le velin'; ils commencent par les tensons des troubadours?, qui sont de disputes sur quelques questions amoureuses, entre deux ou trois poetes qui se choisissent des juges pour decider de l'exemplaire, qui consistoient [P. 410] quelques fois en des contestations plus sérieuses, mais qui tendoient toujours sur quelque matière de galanterie; lesquelles contestations etoient renvoyées a la decision des principales personnes de l'un et de l'autre sexe de la cour de nos souverains, ce qui donna insensiblement naissance aux parlements d'amour, qui s'établirent à Signe, à Pierrefeu et enfin à Romanil; ce que j'ai expliqué plus au long dans l'explication que je fis de ces arcs et que Monseigneur d'Avranches a pourra voir entre les mains de M. l'abbé Taleman, que je scay etre de ses amis, ce qui pourra l'instruire entierement de la manière dont je me suis pris pour ecrire l'histoire de nos anciens troubadours. Comme c'estoit cet abbé qui etoit l'un de ceux qui [m' avoient le plus pressé d'ecrire les vies, dès que je les eus achevées, je les envoyai a M. de Lieutaud 4, mon parent, qui etoit alors à Paris, et à M. Lauthier, advocat au conseil, qui m'écrivirent l'un et l'autre que l'ouvrage etoit tres curieux et asses bien cerit; et sur la difficulté que firent alors les imprimeurs sur la grosseur de l'ouvrage, sur la difficulté d'imprimer les poesies provensales qui servoient de preuve de ce que je disois de leur vie ", ce qui en même temps expliquoit le caractère des poetes dont je parlois, les mœurs et le ceremonial de ces siècles, pendant lesquels l'ignorance triomphoit pour le dire ainsi, on renvoya l'impression de cet ouvrage en un temps de paix. Ce M. de

le fils, qui y est confondue avec celles de son père. Il est probable que Chasteuil a exclu de son calcul les troubadours qui n'ont pas de biographies dans le ms. 854. Cenx-là déduits des 74 cités, il en reste 49, qui joints à 36, font bien 85.

- 1 Sans doute les nos actuels 854, 1592, 1749 de la Bibl. Nat.
- 2 Non. Les tensons, dans tous les mss. connus, ne viennent qu'en deuxième ou en troisième lieu.
- ³ Ms. *Doranges*. La correction s'impose, puisqu'il s'agit de Huet, comme on le verra plus loin.
- 4 S'agit-il de Jacques Lieutaud, d'Arles, qui fut membre de l'Académie des sciences et mourut en 4733?
 - Cf. ci-dessus, p. 73, notes 2, 3, 4.

Lieutaud, qui s'en etoit chargé, se le fit remettre et me le raporta pen de temps apres. A peine l'avois-je receu que M. Lauthier m'ecrivit que Mr Fouquaut 1, intendant de Caen vouloit faire l'impression de cet ouvrage et faire graver les estampes de chaque poëte, que je n'avois qu'à lui marquer où l'on pouroit en trouver les portraits, tels que je les depeignois au commencement de leur vie². Je lui repondis que la chose estoit assés aisée, puisque dans les mmss, que j'avois pris dans la Bibliothèque du Roy, ils y etoient peinds a miniature, qu'il y avoit trois de ces manuscrits écrits sur le velin, que le duc qui avoit eu celui qui étoit le mieux conditionné avoit coupé avec des cizeaux les portraits de nos trouvaires 3, et que les autres deux etoient en très bonne main 4. Au reste, Madame, je puis vous assurer qu'ils sont tres difficilles a trouver 5 et plus difficile[s] a expliquer, et qu'il faut un long usage pour en venir a bout. Premierement le caractere est assés difficile, et en second lieu les vers ne sont point séparés. Il m'auroit eté plus aisé d'expliquer le caldéen et le syriaque que notre ancienne langue, et je n'en serois pas assurément venu à bout sans le secours des dictionnaires de Du Cange et de Borel. Ces manuscrits ont été portés au Louvre et ont été tires des abayies du Toronet ou de S. Victor et des archives des comtes de Sault 6.

¹ Nicolas-Joseph Foucault, mort en 1721, à qui l'on doit la conservation des Origines de la langue française de Caseneuve.

² Voilà qui achève de confirmer l'attribution que j'ai cru pouvoir faire à Pierre de Chasteuil des notices qui font l'objet de l'appendice I à mes Notes sur quelques mss. proc. perdus (ci-dessus, pp.72-77). On a vu, en effet, qu'en tête de ces notices sont décrites les miniatures qui précèdent, dans le ms. 854, les poésies des troubadours qu'elles coucernent.

³ C'est le nº 1749 de la B. N., mutilé en effet, comme il est dit ici. Ce ms. avait appartenu à Peiresc. Le duc dont il s'agit est peut-être le duc de Mazarm. Cf. L. Delisle, le Cabinet des mss., 1, 444.

⁴ Les deux autres, en effet, ne presentent aucune mutilation pareille; mais le n° 1592 a perdu, j'ignore depuis combien de temps, vingt et une tensons, qui en formaient la dernière partie, comme il résulte de la table de ce ms. Du reste, ces deux mss ne renferment aucune biographie qui ne soit pas dans le n° 854; on trouve seulement dans le n° 1749 un assez grand nombre de razos qui manquent dans ce dernier.

* Manyaise lecture évidemment; on s'attendrait à quelque chose comme lire ou déchiffrer.

⁶ Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse toute gratuite de Chastèuil, à lui suggérée par Nostredame. J'en sgai encore deux autres, l'un qui est a la bibliothèque [P. 411] de feu M. Colbert4 et l'autre qui est à la bibliothèque de Milan 2. Le premier sut donné a ce ministre par un présidentau parlement de Toulouse et l'autre a été tiré de l'abavie de Saint Honorat; en sorte que je n'en sache aucun qui nous reste en cette province 3: et si feu mon frere aisné, advocat general en ce parlement, n'avions pris le soin de les faire transcrire sur ceux qui sont entre les mains du roy , nous n'en trouverions plus dans cette province 6. En voilà assez. Madame, pour satisfaire la curiosité du celebre M. Huet, et vous pouvés vous engager auprès de luy en tout ce que vous trouverés a propos, assurée que vous devez etre, et M. le Comte sera ma caution.parl'ancien attachement que tous ceux de ma famille ont toujours en pour son illustre maison, et par le dévouement par lequel je suis pour tout ce qui le regarde; et quand à ma poesie7, je scay bien que vous excellés, quand vous voulés prendre la peine d'écrire en ce genre, et que quoi que

¹ Ce doit être le nº actuel 856 de la B. N., qui a appartenn à Catel, ensuite à Puymisson. Catel l'avait offert en don à Peiresc, qui, par discrétion, le refusa, comme il résulte d'une lettre de ce dernier, qu'on pourra lire, je l'espère, avant peu, dans l'édition des lettres de l'illustre savant, préparée avec tant de soin par M. Tamizey de Larroque.

² Sans doute celui qui porte la cote R 71 sup. à la Bibliothèque ambrosienne, et dont on peut voir la description au t. XXXII. pp. 389 et suivantes. de l'Archiv de Herrig. L'origine prétendue de ce ms. (abbaye de S. Honorat) est encore une pure invention de notre auteur.

³ Pierre de Chasteuil ne connaissait donc pas le n° actuel 12472 de la B. N., qui devait pourtant se trouver alors en Provence, peut-être déja dans la famille de Simiauc, et dont son père avait dû faire usage, si même il n'en avait pas été quelque temps le possesseur. Cf. ci-dessus, p. 85.

⁴ Corr. n'avoit, ou suppl. et moi devant n'avions?

⁵ Voilà qui achève de prouver que le ms. d'Hubert de Chasteuil n'était pas la copie d'un ms. aujourd'hui perdu du Louvre, mais un extrait des trois mss. plus haut identifiés, et principalement du nº 854. Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; p. 82, n. 4, et voy, la note supplémentaire qui termine le présent article.

⁶ Ontre le nº 12472, mentionné tout à l'heure, deux autres chansonniers provençaux devaient pourtant s'y trouver encore : je veux parier de notre nº actuel B. N. 45211, que Nostredame avait eu entre les mains ef. Revue, t. XXV, p. 104) et qui appartint plus tard à Caumont, et du chansonnier d'Oxford, dont Mazangues, à qui il venait de Peirese, était alors le possesseur.

⁷ Corr. la poesie?

votre prose soit tout a fait exellente, vous parlés encore plus noblement le langage des dieux 1.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Un extrait du ms. de Chasteuil-Gallaup, contenant seulement les Vies des troubadours, se trouve dans un autre ms. de la bibliothèque de Nimes, nº 13876 de l'ancien catalogue, 171 de celui de M. Molinier. Cet extrait a pour titre: Vies des troubadours tirées des mss. de la Bibliothèque du Roy. En marge on lit: « Extrait d'une copie faite par Hubert de Gallaust sieur de Chasteuil sur un ms. de la Bibl. du Roy. » Immédiatement après le titre vient une note, qui est peutêtre du président de Mazaugues, et dont voici les dernières lignes: « Le ms. du Vatican 3204 [aujourd'hui B. N. nº 12473] est absolument le même que celui du Roy [alors 8225, auj. 854], duquel les vies ont été extraites, ce que j'ai reconnu en les conférant avec ce que Crescimbeni rapporte de ce ms. » Suivent les biographies, au nombre de 82. Chacune d'elles est accompagnée de notes, où l'on relève surtout les différences de ces biographies aux Vies de Nostradamus. Ce recueil comprend 21 folios non paginés, non plus qu'aucun autre du même volume. Il ne contient que les biographies proprement dites, sans les razos. Par conséquent, ce qui concerne Bertran de Born le fils, le Dauphin d'Auvergne et le roi Richard, y manque. On y remarque en outre l'absence de la biographie d'Elias Cairel et de celle d'Albert « marques. » Enfin Tordre des biographies, tel qu'on l'observe dans le nº 854, n'est pas ici exactement suivi jusqu'au bout. Voici l'indication des déplacements opérés:

- Nºs 34. Lo Sordels, après en Blacasset.
 - 37. Peire de Barjac, après Peire Guillens.
 - 46. Albertet Cailla, après N'Aymeric de Sarlat.
 - 48. Folquet de Romans, après Na Castelosa.
 - 50. Ogiers, après Aymeric de Belenoi.
 - 55. Peire de Busignae, après Cercamons.
 - 57. Tomiers en Palasis, après Albertet.
 - Raimond de Durfort en Turc Malec, après Guillens Rainols d'At.
 - Garins d'Apchier, et 77. Guillems de Berguedan, après N'Ues de la Bacalaria.

¹ On sait que Mme de Simiane, à qui je crois que cette lettre fut adressée, ecrivait agréablement en vers comme en prose.

Ces dernières biographies, sauf celle de Sordel, qui, dans le ms. 854, suit celle d'Aymeric de Sarlat, se trouvent, dans ce même ms., après celle de Bertran de Born, qui est la dernière dans la copie de Nimes, parmi les sirventes, dans l'ordre suivant:

Raimond de Durfort et Turc Malec, Albertet Cailla, Folquet de Romans, Ogier, Peire de Barjac, Peire de Bussignae, Torniers en Palasis, Garins d'Apchier, Guillem de Berguedan.

Ce ne sera pas trop m'écarter de mon sujet de dire quelques mots, à cette occasion, d'un autre recueil ms. de la même bibliothèque, déjà signalé, comme le précédent, par le regretté J. Bauquier dans ses Provençalistes du XVIIIº siècle, p. 50, n. 4, et qui contient également un extrait d'un chansonnier proyencal. C'est le nº 13878 de l'ancien catalogue (nº 230 de celui de M. Molinier : Il comprend trente-six parties, dont la première (168 1-73), qui est dépourvue de titre, doit ètre une copie du « Recueil des noms propres contenus dans les mss. des trouba dours 1 », qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, parmi les mss. de Sainte-Palaye 2 dont il forme Vindex onomasticus. Le chansonnier provençal dont je parlais tout à l'heure et dont ce recueil contient un extrait, qui en forme l'avant-dernière partie (nº 35), est le ms. 410 de la bibl. Saibante à Vérone, aujourd'hui perdu ou égaré. Ce ms. n'était, paraît-il, qu'une copie ancienne du ms. 5232 du Vatican (A de M. Bartsch). L'extrait de Nimes se compose de 17 folios d'une même écriture, entre les deux derniers desquels on a intercalé quatre pages d'un format moindre et d'une autre écriture, qui contiennent une description sommaire du ms. Saibante, c'est-à-dire la table des noms des auteurs de chansons, puis des tensons, puis des auteurs de sirventes, tout cela conforme à la table de A, telle qu'on peut la lire dans l'Archiv, t. XXXIV, p. 142, sauf que Peire de la Mula y est noté comme n'ayant pas de biographie, et qu'il en a une dans A. A la quatrième page, on a transcrit la vie de Folquet de Marseille. Voici le début de ces quatre pages: « Dans la bibliothèque de M' Saibante,

¹ M. Molinier s'est mépris en la désignant comme une « liste des troubadonrs. »

² Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 45, n. 3.

a Verone, il y a un ms. coté nº 410, qui contient les vies et les ouvrages de plusieurs poêtes provençaux. Ce ms. avoit appartenu auparavant au docteur Jacques Grandi de Modène, et peut-être étoit-il le même qui avoit été d'Alexandre Tassoni, qui en fait si souvent usage dans ses remarques sur Pétrarque, dans ses annotations sur le vocabulaire. Il est bien conservé et paraît être écrit dans le XVe siècle. Il est un petit in-4°. Il contient...»

Quant aux fol. 1-17 (les deux folios intercalés mis de côté), ils contiennent: 1° de 1 à 15 r°, toutes les biographies qui sont dans A, et dans le même ordre, sauf celle de Folquet de Marseille, laissée à dessein, parce qu'elle se trouve dans le deuxième folio intercalé, et celle de Peire de la Mula, qui, on vient de le voir, manquait dans le ms. Saibante: de 15 v° à 17 r°, la table des pièces du ms. Saibante. Cette table n'a pas été terminée. La deuxième colonne du f° 17 r° n'est pas remplie jusqu'au bout; il reste la place de six lignes, et tout le verso est en blanc On s'est arrêté à la seconde chanson de Bernart de Ventadour Lonc tems vau e veing e vire. La comparaison que j'ai faite de ce fragment de table avec la partie correspondante de la table de A m'a fait remarquer les différences ci-après, qui proviennent peutêtre d'omissions, soit du copiste de Nimes, soit de celui de l'Archiv.

- 1. Peire d'Alvergne. Abans queil blanc puoi sion vert, qui est dans A. manque dans s (je désigne ainsi l'extrait de Nimes).
 - 2. Marcabru. D'aisso lau Deu, qui est dans s, manque dans A.
- 3. Elias Cairel. $Totz\ mos\ cors\ e\ mos\ sens$, qui est dans A, manque dans s.
- 4. Gaucelm Faidit. Anc nom parti de solatz ni de chan, qui est dans A, manque dans s.

AS FRAIRES MOUNTGOULFIE

De cent e mai quatre ans dato vostro obro belo! Que fasets? Pauc de causo. Emplemats d'aire caud Vostre baloun, qu'es fait de papié mai de telo, Cousits sus un fialat de soulido ficelo.

> Partissets e mountats pus naut Que l'iroundo, Mai que l'aglo e l'condor, Dreit le soulelh que vous azoundo Dambe soun espelssoment d'or.

O fraires Mountgoulfié! O valents Ardesqueses!
Quno es la vostro toco? Anats counquista l' cel,
E, cremants de fe novo, ò sublimes Franceses!
Vous disets l'un à l'autre : « O moun fraire, va veses
Que fasem rampéu à l'aucel!»
La lauseto
Mando soun imne vieu
Al dejoubs de vostro barqueto;
Semblo fieula, suspreso : « Oi! Dieu!»

AUX FRÈRES MONTGOLFIER

De cent quatre ans votre belle œuvre date! — Que faites-vous? Peu de chose. Vous emplissez d'air chaud — votre ballon, qui est fait de papier et de toile, — cousus sur un filet de ficelle solide. — Vous partez et montez plus haut — que l'hirondelle, — même que l'aigle et le condor, — droit sur le soleil qui vous inonde — avec son rayonnement.

O frères Montgolfier! O vaillants Ardéchois!— Quel est votre but? Vous allez conquérir le ciel,— et, brûlants de foi nouvelle, ò Français sublimes!—vous vous dites: « O mon frère, tu le vois—que nous égalons l'oiseau! » — L'alouette — envoie son hymne vif — au-dessous de votre nacelle; — on dirait qu'elle siffle, surprise: « Oh! Dieu! »

E, per les rais junencs, navigats dreit les astres.
Ets aluts toutis dous e mai forts qu'Icarus.
A vostre frount, se vei, cregnets pas les desastres.
Cap levat, uellis parats de lhours cinq digts, les pastres
Agachoun mounta mai ensus

Le vostre globe; Mais lèu-lèu lhour vistou Le cerco sense que l'atrobe. Lasses, s'apugoun al bastou.

Ets dins l'espàci siau. Pas la mendro gadasso Vous ven pas vouleja costo les ausidous. De la terro ets pla lenh. Joubs vous aus se desfasso, E, foro de l'azir mai de la bestisasso,

Vous sarrats las mas toutis dous.

La pax dousso Vous a raubats à founs, E cresets senti que vous pousso Mai d'alo, per aires prigounds.

Adieu, toutis les mals de la car doulourouso, E les de l'esperit, mai que 's autres maissants! Tremudats! Ets, cadun, l'ange fait de lux blouso:

Et, à travers les rayons de juin, vous naviguez vers les astres. — Vous êtes ailés tous les deux et plus forts qu'lcare. — A votre front, on le voit, vous ne craignez pas les catastrophes. — Tête levée, yeux abrités sous les cinq doigts (ouverts), les pâtres — regardent monter plus haut — votre globe; — mais bientôt leur prunelle—le cherche sans le trouver. — Las, ils s'appuient à leur bâton.

Vous êtes dans l'espace calme. Pas le moindre bruit de voix — ne vient voleter à vos oreilles. — Vous êtes bien loin de la terre. Audessous de vous elle s'efface, — et, hors de la haine et de la grosse bêtise, — vous vous serrez les mains tous les deux. — La paix douce —vous a saisis complétement — et vous croyez sentir vous pousser — plus d'aile, dans les airs profonds.

Adieu, tous les maux de la chair douloureuse, — et ceux de l'esprit, plus mauvais que les autres! — Vous vous transformez! Vous

La subre-creaturo eternoment urouso.

Es à peno s'ets pantaisants

Que l' souleire

Bresso que bressara!

Pus naut! Es que se pouiriò creire

Qu'abourdarets à-n-un lugra?

Mais le baloun davalo e toumbo, sens brandido, Al miei d'un vigné 'n flous, qu'embaumo mai que mai; Vostro navigacien dins l'aire, tant ardido, Pes Estats generals e l' pople, es aplaudido

A Vidaloun-les-Anounai;

E la Franço,
Al cor toutjoun levat
Per touto delibranso
Vous bramo tres cops soun vivat.

Premiès, abets moustrat la grando routo airenco, E vous i a seguit mai d'un fier balounié. Per prouba la vertut de la trobo oumenenco, Quantis n'an pas voulat dreit la capo azurenco Dempei vous aus à 'n Tissandiè? Mais, ò fraires! Nous ets. après l'aucel,

êtes, chacun, l'ange fait de pure lumière: — la sur-créature éternellement heureuse. — C'est à peine si vous haletez — que le vent (léger qui soufile, au lever du soleil, du sud-est) — vous berce tant qu'il peut! —Plus haut! Pourrait-on croire — que vous aborderez à un astre?

Mais le ballon descend et tombe, sans secousse, — au milieu de vignes en fleurs, qui embaument plus que jamais; — votre navigation dans l'air, si hardie, — par les Etats généraux et le peuple est applaudie — à Vidalon-lès-Annonay; — et la France, — au cœur toujours levé — pour toute délivrance, — vous crie trois fois son civat.

Les premiers, vous avez montré la grand'route aérienne, — et plus d'un fier ballonnier vous y a snivis.—Pour prouver la force du génie humain, combien n'ont pas volé vers la cape d'azur. — depuis vous autres jusqu'à Tissandier? — Mais, ô frères! vous êtes pour nous,

Les qu'abets counquistats les aires Dambe un simple e freule vaissel.

Vostre vol à l'ensus des mai nautis demoro.

- « Le soume le prigound de la terro e la mar
- » Es al poudé de l'ome, abets dit. Sarion foro
- » De l'azur? Proumeteu, le tieu foc nous degoro!
 - » Anguem prene l'espàci clar! »
 A la facio
 Del soulelh enlugrant,
 Plenis de majestouso graciò,
 Abets fait aquel trabalh grand.

Dire que vous venguèt l'idèo miraclouso Quand, un vèspre, en fasènt boumba 'n fulh de papiè Sus uno cafetiero ount bulhiò d'aigo blouso, Le vejerets couflat, s'enlair' à la boubbouso, Subre le vostre cafouiè.

> E se tiro D'aquel paure coucoun Un parpalhol que se remiro, E qu'es le bel prumiè baloun.

après l'oiseau, — ceux qui avez conquis les airs — avec un simple et fragile vaisseau.

Votre vol, au-dessus des plus élevés demeure.—« Les hauteurs et les profondeurs de la terre et de la mer — sont au pouvoir de l'homme, avez-vous dit.— Nous serions en dehors — de l'azur? Prométhée, ton feu nous dévore! — Allons prendre l'espace clair! » — A la face du soleil aveuglant,—pleins de grâce majestueuse,— vous avez fait ce grand travail.

Dire que l'idée merveilleuse vous vint — quand, un soir, en faisant bomber un morceau de papier — sur une cafetière où de l'eau pure bouillait, — vous le vîtes, gonflé, s'envoler à l'étourdie — audessus de votre foyer. — Et vous tirez — de ce pauvre cocon — un papillon admiré par tous, — et qui est le beau premier aérostat. Invencieu à l'en-cop tant simplo e magnifico! Vostre engenh es parent de le d'en Galilèu; E, per vous ounoura, l'anciano Republico Empleguèt vostre globe à la Defenso epizo,

E co dreit à-n-un triple flèu.

La Patrio,

Recouneissento as sieus Qu'ajeroun pr' elo idoulatrio. Dins sa glorio vous gardo vieus.

Auguste Fourès.

Castres, 20 de mars 1885.

Invention à la fois si magnifique et si simple! — Votre geme est parent de celui de Galilée; — et, pour vous honorer, l'ancienne République — employa votre ballon à la Défense épique, — et ce droit à un triple fléau. — La Patrie, — reconnaissante aux siens — qui eurent de l'idolâtrie pour elle, — vous garde vivants dans sa gloire.

Auguste Fourès.

Castres, 20 mars 1885.

SOUNET UMOURISTIC

Dins le valhat de la grand' routo, Un gourri magre coumo un pic S'ajasso; a l'uelh febrous; escouto Rena dedins soun entrebic.

"Manja 'n mos e beure uno gouto!"
Se dits entre el, malancounic,
Levant sa caro, pallo touto,
Vès un poutèu telegrafic.

Que vei? Sieis callos alassados Del vouiage! Sembloun passados, Coumo à l'ast, pes fialsses de fer.

De soulelh rouzent soun vestidos. « Se quèsoun; toumbaran roustidos Del cel, ô Dieus!» fa l'ome fer.

Auguste Fourès.

16 de mai 1885.

SONNET HUMOURISTIQUE

Dans le fossé de la grand'route, — un rôdeur maigre comme un pivert — se couche; il a l'œil fiévreux; il écoute — gargouiller dans ses intestins.

« Manger un morceau et boire un goutte (de vin)! » — dit-il en lui-même, mélancolique,— en levant son visage, tout pâle,— vers un poteau télégraphique.

Que voit-il? Six cailles fatiguées — du voyage! Elles semblent passées, — comme à la broche, dans les fils de fer.

De soleil brûlant elles sont vêtues. — « Elles se cuisent; elles tomberont rôties — du ciel, ô Dieu! » fait l'homme sauvage.

Auguste Fourès.

16 mai 1885,

SALUT AS JERRIAISES

Omes de l'Oucean, verturouses pescaires, Qu'En Ugo nouminèt lauraires de la mar, Salut del païs des lauraires, Salut del Lauragués qu'a boun blat e vi clar!

Le nostre vielh arnès semblo uno antico-barco; E, parieu al gazelh, vostre gouber valent Va laura l'ounzado que s'arco, Bramo, s'aprigoundis-e s'espelsso pel vent.

Abem de fortis biòus que nous tiroun la relho, Semenam de bel gra, èm sul ferme toutjoun, E, parieus à la gaio abelho, Travalham dins la pax tout le manne del joun.

Vous autris, gourrimands aujant que de cercaires De païses lentans ou d'un mounde nouvèl, Anats pes selhous voulegaires, Uno velo espandido entre l'aigo e le cel.

SALUT AUX JERSIAIS

Hommes de l'Océan, vigoureux pêcheurs, — que Hugo nomma travailleurs de la mer, — salut du pays des laboureurs, — salut du Lauragais qui a bon blé et vin clair!

Notre vieille charrue ressemble à une barque antique; —et, pareil au coutre, votre gouvernail vaillant — va labourer la vague qui s'arque, — brame, se creuse et s'échevelle dans le veut.

Nous avons des boufs robustes qui tirent notre soc (derrière eux),—nous semons de beau grain, nous sommes toujours sur la terres ferme,— et, pareils à l'abeille joyeuse, nous travaillons dans la paix tout le long du jour.

Vous autres, vagabonds autant que les chercheurs — de pays lointains ou d'un monde nouveau, — vous allez à travers les sillons qui remuent,— une voile étendue entre l'eau et le ciel.

Salut, Celtis roussels, omes de Cesareo, Que dins vostris aujols abets de Fenicians! Gardats, sens l'enteca, l'ideo De vouiaja per mar coumo aquelis ancians.

Joubs le vol des gabians, que fasque clar ou negre, Councissets les rouquets de l'Arcipel nourmand, Omes d'Augio al cor allegre, Que sus gourgs amargants anats toutjoun trimant.

Que neguets buhoutiès per prene las crabetos, Que fasquets engrana la traino à dous batèus, Abets souvent cargos bravetos, E, tabes, de la lustro e del muscle ets les flèus.

Mai valents que nous aus, apres las belos pescos, Dins las coumbos fasets veni legums e gras. Vostros filhos, rosos e frescos, Amassoun de varecs à grand cop de bourras.

Salut, Celtes blonds ¹, hommes de Césarée ², — qui parmi vos aïeux avez des Phéniciens! — vous gardez, sans la gâter, l'idée — de voyager par mer comme ces anciens.

Sons le vol des goëlands, que le ciel soit clair ou noir,—vous connaissez les petits écueils de l'Archipel normand,— hommes d'Augia³ au corur gai,— qui sur les gouffres amers allez toujours en trimant.

Que vous immergiez les buhotiers pour prendre des crevettes,— que vous fassiez balayer la traine entre deux bateaux, -- vous avez souvent de bonnes charges (de poissons). — et, aussi, vous êtes les fléaux de l'huitre et de la moule.

Plus vaillants que nous, après les belles pêches, — dans les combes vous faites croître légumes et (semez les) grains. — Vos filles, roses et fraîches, — récoltent des varechs à grand coup de bourras.

^{1 «} Les premiers habitants du pays furent des Celtes. On ne sait comment ils appelaient leur contrée. » (Note fournie par M. F. Calmels, de même que les quatre suivantes, signées F. C.)

^{2 .} Les Romains l'estampillèrent Cæsarea. v (F. C.)

^{3 «} Mais on pense que les Phéniciens débarquèrent presque en même temps. L'île prend alors le nom d'Augia, lequel fait fortune au loin, puisque Chil-

Puei, dins l'aire tebes, risets à las pieucelos; Pontounats Gracio ou Douço, as belis jouns prumiès; Culhets de blus coumpagnous pr'elos; I levats de nizets d'espipieusso-poumiès.

Coumo Toulouso, autan, vivets en republico, E les bailes qu'abets bremboun les capitouls. La libertat, divesso antico, Vous fa de soun alé sens relambi coumouls.

Coumo un grand bastiment al miei de las trumados. Vostro nisoulo ten cap à l'aial irat,

A la Margo ambe sas trumados E sous flots airissats countro l' cel descarat.

Es dreit à l'iversene uno gaito latino, Que servo africoment soun lengatge d'oïl. Subre sa mairalo puetrino, Sarrèt coumo d'efants les omes de l'eissil.

Ensuite, dans l'air tiède, vous riez aux pueelles; — vous baisez Grâce ou Douce, aux premiers beaux jours; — vous cueillez de bleus compagnons pour elles ; — vous levez (pour elles) de petits ni ds d'épluche-pommiers.

Comme Toulouse, autrefois, vous vivez en république, — et les baillis que vous avez rappellent les capitouls. — La liberté, antique déesse, — vous emplit de son haleine.

Comme un grand navire au milieu des orages, — votre île tient tête à l'aquilon irrité, — à la Manche avec ses beuglements — et ses flots se hérissant contre le ciel affreux.

Elle est droit au Nord une sentinelle latine—qui garde ardemment son langage d'oil.— Sur sa poitrine maternelle, — elle serra comme des enfants les hommes de l'exil.

debert Γa employé. Rabelais, dans *Pantagruel*, désigne noême tout l'archipel normand sous la dénomination phénicienne. « Mais, dit l'anurge, faisons mieulx. Les Iles Ogygies ne sont loin de Saint-Malo, faisons-y un voyaige après qu'aurons parlé à notre roy...» F. C.)

 $^{-1}$ Les Travailleurs de la mer, par V. Ilugo, liv. m, $\Im\epsilon$ partie, v.La Grande Tombe.

Glorio à Jersi! Vejèt naisse en Roubert de Wace, Que rimèt les Roumans del Rou e mai del Brut; Vol que dins soun faudal s'ajasse Vitor Hugo bandit dambe soun mage lut.

Glorio à-n-vous aus, rer dia! pescaires jerriaises, Qu'abets pas renegat les vostris ancessous E que tenets à vostris aises, A vostros lés autant qu'à las vostros cansous.

MANDADIS

A 'N Fourtunat Calmels

Tals qu'iroundos de mar. voloun mous verses libres A·n-tu, fi calumel de la *Moudernitat*.

Gloire à Jersi⁴! il vit naître Robert Wace,— qui rima les Romans du Rou et du Brut; — il veut que dans son giron se repose—Victor Hugo avec son grand luth.

Gloire à vous autres, ver dia 2! pêcheurs jersiais,—quin'avez pas renié vos ancêtres—et qui tenez à vos libertés,—à vos lois autant qu'à vos chansons.

ENVOI

A Fortuné Calmels

Pareils à des hirondelles de mer, ils volent, mes vers libres, -

^{1 «} Wace nomme alternativement son pays Jersi et Gersey. C'est l'appellation normande, c'est-à-dire scandinave (ainsi Guernesey, Orkney, Anglesey et, plus près de la France, Chausey). Mais on devait prononeer Jersi. Aujourd'hui, les Jersiais purs nomment leur île Jêrre,—et s'appellent entre eux Jersiais. » (F. C.)

² Les Travailleurs de la mer, liv. 1, 1re partie, 1v. Impopularité.

Lauso trouvères e felibres, E les Latis davant tout Jersi espertat.

Auguste Fourès.

Castèl-nou-d'arri, abrilh 1879, revist en mai 1884.

vers toi, délicat chalumeau de la Modernité!.— Loue trouvères et félibres, — et les Latins devant tout Jersey debout.

A. F.

Castelnaudary, avril 1879, revu en mai 1884.

¹ Fortuné Calmels, d'origine toulousaine, auteur d'un curieux livre de vers: *Modernité* (1879), est mort à Jersey, le 24 avril 1879, à l'âge de quarante-deux ans, sans avoir pu, hélas! mener à bonne fin son projet de conférences, en terre normande, sur la renaissance littéraire du Midi français.

Mon Salut as Jerriaises devait servir de prologue à sa première conférence.

A. F.

A 'N OUNOURAT DE BALZAC

Fier engenh qu'as pastat la Coumedio umano, Arderous creatou de tipes inmourtals; Salut, gigant demest les omes gigantals, Qu'as per naut pèdestalh toun obro soubirano! Ounourat de Balzac, se t'an fait Tourangel, De nostre Lengodoc as sul frount le sagel.

O, toun paire es nascut per la terro tarneso, Al vilatge apelat ço de la Nougariè. Fousquèt, en te fargant, un eccelent oubriè. Dins tu, qu'es, subretout, uno glorio franceso, Que sul Rouman d'avuei t'anaussaras toutjoun, Bulhisquèt libroment sang nostro del Miechjoun,

Mentreque, goujatas, chucabes la mesoulho D'en Rabelais, qu'aimèt le païs agradieu

A HONORÉ DE BALZAC

Robuste génie qui as pétri la Comédie humaine, — ardent créateur de types immortels; — salut, géant au milieu des hommes gigantesques, — qui as pour haut piédestal ton œuvre souveraine! — Honoré de Balzac, si l'on t'a fait Tourangeau, — tu gardes sur le front la marque de notre Languedoc.

Oui, ton père est né sur la terre tarnaise. — au village appelé la Nougarié . — Il fut, en te forgeant, — un ouvrier excellent. — En toi, qui es par-dessus tout une gloire française, — qui sur le Roman d'aujourd'hui t'élèveras toujours, — bouillit librement notre sang du Midi.

Tandis que, grand garçon, tu suçais la moelle — de Rabelais, qui

¹ Près de Montirat, canton de Monestiès, arrondissement d'Albi (Tarn).

Ount rajo le vi rouge e raio l' soulelh vieu; Mentreque te vesion, magnifico garroulho D'un nouiè pouderous, creisse dreit e ramut Per pourta, sens lassiero, un estounable frut!

Oh! venguères tant grand, que per la pourtanelo Des academicians nou pousquères passa; Tant grand que vesi vuei les nenets s'alassa A te cerca d'aram pr'uno estatuo belo. N'i a pas prou de metalh e d'espàci per tu, Que, se vivios, del cap trancarios le cel blu.

Auguste Fourès.

23 de janviè 1884.

aima le pays si agréable — où coule le vin rouge, où rayonne le soleil clair, — tandis que l'on te voyait, magnifique rejeton — d'un noyer puissant, croître droit et feuillu — pour porter, sans fatigue, des fruits extraordinaires!

Oh! tu devins si grand, que par la petite porte — des académiciens tu ne pus passer; — si grand, que je vois aujourd'hui les naius se fatiguer — à chercher de l'airain pour ta belle statue. — Il n'y a pas assez de métal et d'espace pour toi, — qui, si tu vivais, de la tête trouerais le ciel bleu.

A. F.

23 janvier 1884,

SOUPET E RESOUPET

Ai! couci bas, brave Marsal?
Toujours magrot. Lou teu caïssal
Refastignejario pitanço?
Rafigues pas lou pot; boumbanço
Prend per mot d'ordre. Anem al Lez,
Auren un boun repaïs pel prex.
Arrapen dounc uno boueturo.
Bei la neit sara pas escuro.
Butaren junquos Castelnaut....

Quicon me dis qu'en amount naut, Bes mièjo-neit, pouden i bese Fabre ou Legat. Se n'as lou lese, Filen. Es festo de Toussant; Beleu lous troubaren passant Ou b'arrestats subre la plaço, Barrejats a la poupulaço Das crestias morts qu'an quitat Dieu Per faire en corps lour proucessieu.

SOUPER ET RÉVEILLON

Ah! comment vas-tu, brave Marsal?— Toujours maigrelet. Ta molaire — dédaignerait-elle un bon repas? — Ne crispe pas la lèvre; bombance — prends pour mot d'ordre. Allons au Lez.— Nous aurons un bon repas pour le prix.—Prenons donc une voiture.—Aujourd'hui la nuit ne sera pas obscure.— Nous pousserons jusqu'à Castelnau...

Quelque chose me dit que là-haut,— vers minuit, nous pourrions y voir — Favre on le Légat. Si tu en as le loisir,— filons. C'est fête de Toussaint;— peut-ètre les trouverons-nous passant — ou bien arrêtés sur la place,— mèlés à la foule — des chrétiens morts qui ont quitté Dieu — pour faire en corps leur procession.

Deboun saure dins l'autre mounde Qu'aqui l'an quilliat. Qual qu'abounde D'amos a clauti lou païs, Parrouquians, debots ou bésis. Beiras que touto la besprado In bendra uno parabastado. - Boli pla, Estèbe, soni débot, Beire Fabre sourtent dal clot. -- A qui un pagnè qu'a bouno mino : Sous blus petits, lusents d'esquino, M'an l'aire d'espargna lou pas; Amb élis trefousiren pas. D'un saut escarren la carriolo, Dous cops de fouet, e drin drin; bolo, Couchè! Singlo-ie lous garrous; Que boulegoun sous cascarrous. Que las rodos de ta guimbardo Moulinoun: d'arriba nous tardo. Zou! qu'aben la pupido al caïs. Ennairo m'aco d'un boun biaïs; La routo es larjo, liso, raso Ah! de Rimbaud aici la easo.

Ount las drollos soun a moulous.

Ils doivent savoir dans l'autre monde - que là on lui a élevé une statue. - Il faut qu'il abonde - des âmes à joncher le pays, - paroissiens dévots ou voisins. - Tu verras que toute la vesprée - il y en viendra en quantité. - «Je veux bien, Estève, je suis dévot, --voir Favre sortant du tombeau.

Voici un panier qui a bonne mine.—Ses bleus, luisants de la croupe, - m'ont l'air d'épargner le pas; - avec eux, nous ne nous impatienterons pas. - D'un bond nous gravissons la carriole. - Deux coups defouet, et drin drin; vole,—cocher, Single-leur les jarrets; — qu'ils agitent leurs grelots. - Que les roues de ta guimbarde - tournent; d'arriver il nous tarde. - Zou! que nous avons la pépie aux dents. Enlève-moi ça de bonne façon; - la route est large, lisse et plainière....

Ah! de Raimbaud voici la maison, - où les belles petites sont nombreuses .- Montrons-leur vite nos talons; - cherchons un reMoustren ie bite lous talous; Cerquen un cantou de terrasso, Lour frou-frou muscatin m'agaço: Sentis a rance au b'a mousit.

Nous cal un menudet causit.

Que dirios de binto-quatre huitros,
Sauterno que coupe las bitros,
Bisco, salmount, filet printems,
Poulardos trufados tout tems,
Langousto, perdigal, becasso,
Bourdeus et baune a pleno tasso,
Cremo glaçado, pastissous,
Frèsos e campagno moussous?....

A la fam nous cal fa la niquo, De restos nous cal daissa briquo. Un boun café negre e boulhent Azagat d'un jaune aigardent.

N'auren baqui per tres pistolos, Me pintaren de cranos fiolos. Sans pourtant nous trop redoundi, Cauds ou nou, nous cal escoundi, Quand l'ouro ne sara bengudo, Sans fa segui cap de becudo. Daïssen-los per lous crebadots.

coin de terrasse, — leur frou-frou musqué me crispe: — il sent le rance ou le moisi.

Il nous faut un menu choisi. — Que dirais-tu de vingt-quatre huîtres, — sauterne qui brise les glaces, — bisque, saumon, filet printanière, — poulardes truffées tout le temps, — langouste, perdreau, bécasse, — bordeaux et beaune à pleine tasse, — crème glacée, petits pâtés, — fraises et champagne mousseux?...

A la faim il nous faut faire un pied de nez,—de restes n'en laisser aucun. — Un bon café noir et bouillant — arrosé d'une jaune eau-de-vie.

Nous en aurons bien là pour trente francs; — mais nous boirons de crânes flacons, — sans pourtant nous trop émécher.— Chauds ou non, il nous faut sauver, — quand l'heure en sera venue, — sans faire suivre aucune grue.— Laissons-les pour les petits crevés. — Qu'ils

Que se i embescoun, se sonn sots... Qu'al diable anoun Anna, Marieto! Espandissi me ta serbieto..... Pas peleu linge desplegat Tarribo Sistre, lou Legat, E Fabre que dis: - Te, moun pintre! Moun illustrur, bolga que dintre Dins ta coumpagno, se te plaï. Lou résoupet sara pus gaï. Quonèque morts, faren pas la earo. Nostris elhals an pas de taro. Saren de galois coumpagnous; Cinq riren mai que s'ères dous..... Toun bis-a-bis es pas Estèbe Das Revenants? Diable lou crèbe, Tant a fait rire lou Legat E roumega l'espoufegat De Sistre; pas ieu, ma paraulo!... Boulès! e be! peds joust la taulo! La talen pico dal respet. Atarden pas lou résoupet. Abalario uno coundoumino, Tant l'estoumac crido famino.

s'y engluent s'ils sont sots...... Qu'au diable aillent Anna, Mariette... Étale-moi ta serviette.

Pas plus tôt le linge déployé,—il l'arrive Sistre, le Légat,— et Favre qui dit: « Tiens, mon peintre!—Mon illustrateur, permets que j'entre— en ta compagnie, s'il te plait.— Le réveillon sera plus gai.— Quoique morts, nous ne ferons pas mauvaise mine.—Nos canines n'ont pas de tare.— Nous serons de gais compagnons;— cinq nous rirons mieux que si vous étiez deux.

Ton vis-à-vis n'est-il pas Estève—des Revenants? Diable le crève, — tant il a fait rire le Légat — et grogner l'essoufilé — de Sistre; — pas moi, ma parole!....—Vous voulez; eh bien! pieds sous la table! — La faim aiguillonne de son fouet.—Ne retardons pas le réveillon. — J'avalerais une grande terre, — tant l'estomac crie la famine.

Doria, qu'as lou pus naut reng,

Fai lou menut; me pas d'hareng, Ni biou, ni moutou, ni pubrinos; Res que de plats a biandos finos. Lou Legat bite s'en anet A la cousino, coumandet En quatre mots uno douxeno De plats groumands. Sans estre en peno, Faguèt ajusta lou repais D'un pauc de magre e pla de grais; Arcelis, ious, gibie, mourilhos, A rampli padenos e grillos; A tres brochos en chapèlet, Enfilèt fouquos, peis, poulet; Dos sarcelos, quatre becassos E douxe calletos prou grassos. Boulguet tabes ceps e merlans, De trufos boundet tres faisans; Quauquos douxenos d'escarbissos Replètos coumo de nouriços. Me lou serbici dal roustit Fouguet sus tout large et nouirit. Dous belis platats de salado D'apit e d'endebio daurado,

Doria, toi qui as le premier rang, — fais le menu; mais pas de hareng, — ni de bœuf, ni mouton, ni poivrons; — rien que des plats à viandes fines.

Le Légat vite s'en alla — à la cuisine. Il commanda, — en quatre mots, une douzaine — de plats gourmands. Sans se mettre en peine, — il fit ajouter au repas — un peu de maigre et beaucoup de gras.

Clovisses, œufs, gibier, champignons, — à remplir poëles et grils.

— A trois broches en chapelet, — il enfila fouques, poissons, poulet,

— deux sarcelles, quatre bécasses — et douze caillettes assez grasses.— Il voulut aussi cèpes et merlans; — de truffes en bonda trois faisaus; — quelques douzaines d'écrevisses, — réplètes comme des nourrices.— Mais le service du rôti — fut surtout large et nourri.—

Deux grands plats de salade — de céleri, de chicorée dorée.— Bom-

Boumbos glaçados tout un fum.
Caduno en sanjadis perfum.
De raquofort un gros fourmage
E pastissariés dal parage.
Per bis, Langlado, Menérbes,
Santjordi, Bourgougno, tabés
Baniouls, Tockai, Lacrima-Cristi,
Porto, Madéro, Mouêt. — Pristi!
(Digèt l'abat) nostre moka
Sauren pas ount lou coullouqua.
Ajusten-ie quauquis cigarrous
E souparen pas en coucarrous.
Crenti sounquo que lou boumbet
Funigue per nous faire un pet.

Pesto! la taulo pago mino; Auren aici bouno cousino. Per qui sièn, nou'n cal proufita. Nous parles pas de bous quita, Per la soulo neit de l'annado Qu'abèn sus terro toullerado. Que bengoun pas nous dire al Cel: « Bostre repaïs èro pas bèl, » Que ieu t'i respoundrio sans franjos: « Ne fan pas de milhous, las anjos. »

bes glacées en grand nombre, — chacune à changeant parfum. — De roquefort un gros fromage, — et pâtisseries de Montpellier. — Pour vins. Langlade, Minervois, — Saint-Georges, Bourgogne, aussi — Banyuls, Tokai, Lacrima-Christi, — Porto, Madère, Moët. « Pristi! — dit l'abbé, notre moka, — nous ne saurons où le loger. — Ajontons-y quelques cigares, — et nous ne souperons pas en mauvais drilles. — Je crains seulement que la bédaine — finisse par éclater.

» Peste! la table paye de mine; — nous aurons ici-bonne cuisine.— Puisque nous y sommes, il faut en profiter.— Ne nous parlez pas de vous quitter, — pour la seule mit de l'année — que nous avons sur terre tolérée.— Qu'on ne vienne pas nous dire au Ciel; — Votre repas n'était pas beau »,— car moi, je leur répondrais sans façon; — « Les anges n'en font pas de meilleur. »

Subran t'arribo dous garçous. Habits en cougo d'agaçous E la serbieto sus l'espallo, Rasats, frisats, la gauto pallo, Pourtant cinq ou sieis plats cadun, Qu'embaumoun la salo de fum. Toutis, d'uno maisso soulido. Ataquan la taulo garnido, Ambe l'ardièsse (qouèque caud) D'uno armado mountant l'assaut. Engoulissen a la boulado Cibets e merluco burrado, Salcos, mayounesos, begnets, En furlupan lous goubelets, Arrasats de tisano roso, Jus de gabel a nauto doso. Parla, digus n'abio lou tems; Me, mastulhaboun dur las dents. Se la lenguo se repausabo, Lou cervel, el, ja trabailhabo; E, quand arribèt lou dessert, Junquos al leba dal coubert, Las lengos dur se rebelhèroun Mai gaire be descabestrèroun;

Tont à coup arrivent deux garçons,— habits en queue de morue de la serviette sur l'épaule, — rasés, frisés, la joue pâle, — portant cinq ou six plats chacun, — qui embaument la salle de leur fumet. — Tous, d'une mâchoire solide,— nous attaquons la table gârnie— avec la hardiesse (quoique chaud) — d'une armée montant à l'assaut. — Nous engloutissons à la volée — civets et morue en brandade, — sauces, mayonnaises, beignets,— en égoutant les gobelets,— tous ras d'une tisane rose, — jus de sarment à haute dose.— Parler, personne n'en avait le temps, mais marchaient dur les dents. — Si la langue se reposait,— le cerveau, lui, travaillait.— Et quand arriva le dessert, — jusqu'au lever du couvert, — les langues dur se réveillérent et presque trop s'émancipèrent.

¹ La traduction littérale devrait être (habits en queue de jeunes pies). En idiome minervois, en parlant d'habit habillé, on dit (habit en cougo d'agasso), et agasso = pie; agassou = petite pie.

El lusent, lou bisage en foc È la panoulho coumo un roc, Sistre aro menabo la bando. Coumo uno rebiéro qu'alando, Sous escambarlhats, sous lasis. Fasian esclata lous besis De taulo, quand Fabre s'aubouro, Disent: — Amies, parten qu'es ouro; Me tardo d'estre a Castelnaut. Per beire se m'an estat naut, Aquelis felats de felibres, Que m'ensourdoun ambe sous libres Mitat frances, mitat patouès. Tapant l'or pur d'un tros de bouès.

Qual sap couci m'an fait la trougno Saïque me faran pas vergougno! Sabi bé que soui pas poulit, Mè m'esforci d'en fa l'oublid. Zou! que la neit es abançado.

Un cop l'escoutissou reglado, Bourrats, replets de bouns boucis, Fa gau s'estira sus couissis, Quand ajour la fialado duro. Al bressoment de la boueturo,

Œil luisant, la face rouge — et la bédaine comme un rocher, — Sistre alors conduisait la bande.—Comme une rivière qui déborde,— ses écarts et ses lazzi — frisaient éclater les voisins — de table; quand favre se dresse. — disant: « Amis, partons, car c'est l'heure; — il me tarde d'être à Castelnau — pour voir s'ils m'ont bien élevé, — ces fèlés de félibres, — qui m'assourdissent avec leurs livres — moitié français, moitié patois, — recouvrant l'or pur d'une épave de bois.

» Qui sait comment ils m'ont fait la binette? — Peut-être ne me feront-ils pas vergogne. — Je sais bien que je ne suis pas beau, — mais je m'efforce de l'oublier. —Allons, car la nuit est avancée. »

Une fois l'écot payé, — bourrés, replets de bons morceaux, — il fait bon s'étirer sur les coussins, — quand bien même ils aient la filasse dure. — Au bercement de la voiture, — nous caquetâmes de bric.

Caquetaren de bric, de broc,
Junquos la mountado dal roc.
Espatadis a la quichado,
Al clar de la neit abançado,
Filaben ras, espalaneats
Sus couissis bièls lèds e tacats.
Pas pulèu qu'enfilan la routo,
L'ausidou fi de Fabre escouto
Las prièros d'un large frount
De fantomes passant sul pount.
Quauquis-uns mêmes s'entretenoun,
Priou, pedestal, e s'en benoun
Ensusairats, d'un pas trenant,
E laugè (pas de rebenant),
En proucessieu fan lou bouiage.

Tant lèu qu'arriban al bilage,
Lou boueturin gaiets quitan
Per la plaço, qu'al bel mitan
Oundro lou poulit buste en brounzo.
Coumo la vesprado es pas founzo,
Poudèn a plase l'agacha.
Poulit, qu'on pot pas s'en facha.
Rescounduts d'uno porto soumbro,
Bejèren lèu salir un oumbro

de broc,— jusqu'à la montée du roc.— Vautrés quoique resserrés,— au clair de la nuit avancée,— nous filions ras, étendus—sur les coussins vieux, laids et sales.

Pas plutôt débouché sur la route, — l'oreille fine de Fabre écoute — les prières d'un large front de fantômes — passant sur le pont. — Quelques-uns même s'entretiennent, — prieur, pièdestal, et nous suivent — revêtus de leur suaire, d'un pas traînant — et léger (pas de revenant), — en procession ils font le voyage...

Aussitôt que nous arrivons dans le village, — le voiturin gai nous quittons — pour la place, qu'au beau milieu — orne le joli buste en bronze. — Comme la vêprée n'est pas noire, — nous pouvons à plaisir le regarder. — Si beau, qu'on ne peut le critiquer.

Cachés dans une porte sombre, — nous vîmes bientôt surgir une ombre — entièrement habillée de drap écru.— « Tiens, dit Sistre,

Touto bestido en drap burel. - Te (diguet Sistre), es moun budel; Es Simounas, qu'aici ben beire Toun bisage. Sap que s'en creire. Lou pauras n'es estabousit, Escouten lou.... - B'ei toujours dit Que restarios dins la mémorio Dal poupulas, astre de glorio. Sios pla tu; t'ei reconnegut Tant lèu te beire. O! bas agut. Abat, co que te meritabo. Quand on b'entemeno on b'acabo; Per que te faire qu'a mitat? De cinto en bas t'an donne jitat. Tu, tant pla bastit car e osses, Quand èros bieu. Ount soun lous trosses Que te manquoun, moun adourat?.... Cad'an me beiras amourrat

Cad'an me beiras amourrat
Al ped d'aqueste bel image.....
E se dressant, ple de courage,
Ounglos negros et dets nouzuts,
Al cap de dous brasses traputs,
Abrasset la peiro de talho
A fa 'scricha mai d'uno escalho.

c'est mon bedeau; — c'est Simonas qui vient voir ici — ton visage. Il ne sait qu'en croire. — Le pauvre en est abasourdi.... — Ecoutons-le. «Je l'ai toujours dit — que tu resterais dans la mémoire — du peuple, astre de gloire. — Tu y es bien toi, je t'ai reconnu — aussitôt te voir. Oh! tu as eu, — abbé, ce que tu méritais. — Quand on le commence, on le finit; — pourquoi ne te faire qu'à moitié? — De la ceinture en bas on t'a douc jeté, — toi si bien bâti chair et os, — quand tu étais vivant. Où sont donc les morceaux — qui te manquent, mon adoré?...

« Chaque année tu me verras courbé — au pied de cette belle image. »— Et se relevant, plein de courage, — ougles noirs et doigts noueux, — au bout de deux bras trapus, — il embrassa la pierre de taille — à faire éclater mainte écaille.

Las goutos benguèroun as els
Dal prieu, que diguet: — Lous angels
Galois dal Cel, quand i arriberi,
Me festéjeroun'; m'i plagueri.
Me ne fouguèri pas erous
Coumo me rend aquel fouirous;
El, pus estori qu'uno broco.
Ah! se sabiès eauci me toco!....

Partis prunte tant qu'un foulet,
T'arrapo Simoun al coulet,
E, lou sarran, manjo sas gautos
De poutous. — Brabe cor, te jautos
Dal qu'a rimat per te trufa,
Quand deurios lèng me rebufa.
T' e n'ei-ti faitos de misèros
A Saussan!... Despei, mas prièros
Soun toutos per tu, brabe amic,
E per ta moulhè, ric à ric....

Dal tems, Marsal lous erayounabo; Sa ma sul papiè blane boulabo. Fièbrous, tremblant: un cop finit, Soun outis fouguèt counsumit, Tant de boun cor se i' escrimabo. Doria del plasé bababo.

Les pleurs vinrent aux yeux — du prieur, qui dit: « Les anges — joyeux du Ciel, quand j'arrivai, — me firent fête: cela me plut. — Mais je n'en fus pas heureux — comme me rend ce foireux; — lui, plus imbécile qu'une bûche. — Ah! si vous saviez comme cela me touche.

Il part, prompt comme un feu follet,— saisit Simon à plein collet,— et, le serrant, il dévore ses joues — de baisers. « Brave cœur, tu estimes — celui qui a rimé pour se moquer de toi, — quand tu devrais loin me repousser. — T'en ai-je fait, des misères — à Saussan!...Depuis, mes prières sont toutes pour toi, bon ami, — et pour ta femme à égale mesure.»

En même temps, Marsal les crayonnait; — sa main sur le papier blanc velait.— Enu, tremblant; une fois fini, — son ontil fut épuisé, tellement de bon cœur il s'y appliquait. — Doria de plaisir en perdait Se rebiret barreto en ma-Diguen : - Anan estre a dema : Tournen, abats, à cementéri. Sans rampognos e sans misteri. Mé boli perdre moun renoum De manjadouiro, s'a Simoun Pagui pas un fricot de tripos. Anen, campagné, prend tas nipos E tous esclops, i' ajustaren La boulhabaisse, l'aigardent, Mai cagaraus salco d'aïoli. Faras nostre sieisième coli. Escarro m'aqui, gros budel: Beiras que, quand on es fidèl Als trespassats, digus oublido Tant bel esplech. - E, santo bido, Fagueroun tal que s'èro dit. L'enterraire, bonmbet fareit Junquos al gargalhol, bufabo; Gaufelho roujo, escarcalhabo L'èl. Sa courdèlo al col De camiso naut, large et mol, Dins soun quier pelud enfounzabo Tant en dins que just l'escanabo.

la salive. — Se retournant barrette en main, — il dit; « Nous allons être à demain; — retournons, abbés, au cimetière — suns façons et sans mystère. — Mais je veux perdre ma renommée— de gourmand, si à Simon je ne paye pas un plat de gras-doubles. — Allons, sonneur, prend tes nippes — et tes sabots; — nous y ajouterons la bonillabaisse et l'ean-de-vie, — ainsi qu'escargots sauce d'aioh. — Tu ferras notre sixième colis. — Hisse-toi la gros bedeau; — tu verras que, quand on est fidèle — aux trépassés, personne n'oublie — si bel exploit. » Et, sainte vie, — ils tirent tel qu'il était dit. — Le fossoyeur, ventre farci, — jusqu'à la trachée, soufflait; — bubines rouges, il écarquillait — l'œil. Sa chevillière au collet — de chemise haut, large et mou, — dans son cuir poilu enfonçait — si profondément qu'elle l'étranglait. — De temps en temps un retour lui venait. — A grands

Tout cop un rebout i benio;
A grand peno lou retenio.
A la fi, tant rette i mountabo,
Tant un emboul aprehendabo.
Que, penjan sas cambos al col,
Se met a courre coumo un fol
Sul cami de la Citadèlo...
Pei, tals que mouquets de candèlo,
Lous ensoutanats an foundut,
Car moun rèbe s'es escoundut.

E. Gleizos.

Mountpelhè, aqueste 10 noubembre 1885.

efforts il le retenait.— A la fin, si fort ça lui montait,— tant un rejet il appréhendait,— que, prenant ses jambes à son cou, — il se met à courir comme un fou — sur le chemin de la Citadelle; — puis, tels qu'éclairs de bougie, — les ensoutanés ont fondu, — car mon rêve s'est évanoui.

E. GLEIZES.

Montpellier, le 10 novembre 1885.

VARIÉTÉS

UNE CORRECTION AU TEXTE

DES SERMENTS DE STRASBOURG

Tout le monde a remarqué la construction singulière de ce membre de phrase du premier Serment: « si salvarai co cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si eum om per dreit son fradra salvar dift. » Littéralement : « Je défendrai ce mien frère Charles, et en aide et en chaque chose, comme on doit défendre son frère . D Évidemment la conjonction et, que nous avons soulignée, est de trop, et, d'autre part, on est obligé de suppléer, en traduisant, le futur du verbe être: « je lui serai en aide en chaque chose. » Les pronoms « je lui » penvent ne pas être exprimés dans l'ancienne langue, mais « serai » manque certainement. Dom Carpentier (Gloss, de Du Cange, verbo adiuda) traduit: « ero illi adjutor. » Il y a done un mot de plus et un mot de moins qu'il ne faudrait. Personne ne s'est encore avisé que le mot qui manque pourrait précisément être le mot qui paraît en trop, si on le lit d'une certaine façon. Dans l'unique manuscrit qui nons ait conservé les Serments, le mot qui sépare in aiudha de in cadhuna est sans aucun doute et, sous la forme de l'abréviation bien connue qui est encore usitée dans les formules commerciales. Mais notre manuscrit n'est pas original; on peut donc supposer que, dans le manuscrit antérieur, et se trouvait en toutes lettres. Or, dans l'écriture du IX°-X° siècle, il est facile de confondre et et er. Le scribe du ms. de Paris a lu et, mais le texte devait porter er (ero de la traduction de D. Carpentier), première personne du singulier du futur archaïque d'estre. En rétablissant er, on rend le texte clair et correct : « si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha er in cadhuna cosa 2. » L'expression « in aiudha er » se retrouve d'ailleurs à la fin

¹ Pour donner de ce passage une explication telle quelle, il faut traduire: « et en l'aidant et en chaque chose. » Mais d'abord « en aide » tout seul n'a jamais pu signifier « en aidant. » Ensuite ce « en l'aidant » comprendrant tous les services que Louis le Germanique pouvait rendre à son frère et on ne voit pas bien ce qu'y ajouterait « et en chaque chose. » Ce serait l'équivalent du « de omni re scibili et quibusdam aliis. »

² Sans doute on attendrait: « et in aiudha li er. » Mais li n'est pas abso-

du second serment. Si ma conjecture est exacte, er est deux fois dans les Serments, et il devient difficile de lire ier dans « non li iu er », comme le propose M. Lücking en corrigeant « non lui ier. »

Le texte des formules latines publiées par Baluze (Capitul., t. II, p. 48 et 208) me paraît confirmer mon hypothèse. La première est ainsi conçue: «....... unusquisque nostrum paratus est ut suum fratrem,—ubicunque necessitas fuerit, et infra patriam, et foris patriam, aut per scipsum aut per infantem vel fideles suos,— et consilio et auxilio sic adjuvet sicut frater fratri per rectum facere debet....» I bicunque necessitas fuerit, etc., est le développement de in cadhuna cosa, et le français et le latin rendent semblablement par une double expression l'idée du secours que les frères se promettent l'un à l'autre: consilio adjuvare répond à salvar, et auxilio adjuvare à in aiudha estre!. Il en est de même dans la seconde formule de Baluze (II, 208), où les expressions latines répondent plus exactement encore anx expressions françaises: « illi sincerus auxiliator et cooperator ero. »

L. CLÉDAT.

lument indispensable, et on peut toujours croire que le mot a été sauté par l'auteur du ms. de Paris ou par l'un des scribes intermédiaires. On est bien obligé d'admettre qu'il y a eu. au moins une fois, dans les Serments, omission de l'article. En tout cas, même sans li, la leçon que je suppose me semble préférable à celle que donne le ms. de Paris.

¹ On remarquera toutefois que et consilio et auxilio équivaut, comme construction, à et in aiudha et in cadhana cosa du ms. de Paris. Si l'on attachait de l'importance à ce rapprochement, tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est que l'auteur de la formule latine aurait eu sous les yeux un texte français contenant la même faute que le nôtre, et que, ne le comprenant pas mieux que nous, il l'aurait interprété en donnant à la phrase le seul sens possible, celui que rétablit notre correction.

BIBLIOGRAPHIE

Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français 4Xe-XVe siccles à l'usage des classes, par L. Constans, protesseur à la Faculte des lettres d'Aix, laureat de l'Academie française, — Paris, Vieweg, 1885; in-85.

Nous avons rendu compte, en septembre 1884, de la Chrestomathia de l'ancien français que venait de publier M. Constans : «Ce livre, écrivions-nous, est une œuvre sérieuse et qui pent exercer une heureuse influence sur l'étude de notre ancienne langue, L'auteur y a cherché l'exactitude et la rigueur scientifique demandées par les érudits, et en même temps la simplicité et l'abondance de renseignements demandées par les écoliers, » De ces deux résultats poursuivis : satisfaire les érudits, être utile aux écoliers, le premier et le plus honorable a été décidément atteint, le second est resté douteux. Les revues spéciales ont favorablement accueilli le livre, le jury d'agrégation de grammaire l'a fait, deux années de suite, figurer au programme de ce concours, l'Académie française enlin a accordé à M. C. une partie du prix Archon-Despérouse; pendant ce temps, les professeurs de l'Université, qui reconnaissaient l'utilité de l'ouvrage, se plaignaient qu'il ent un peu trop les défauts de ses qualités, tronvaient insuffisants les secours qu'il offrait pour une étude nouvelle et malaisée, et ne le mettaient qu'en hésitant entre les mains de leurs élèves. Le devoir de l'anteur était tout indiqué; il s'est remis au travail et public aujourd'hui un Supplement, qui achèvera de donner à sa Chrestomathic le caractère qu'elle doit avoir.

Le nouveau travail se compose de deux parties; la première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil; les Serments, la Cantilème de sainte Eulalie, les extraits du Saint Léger, de l'Alexis, du l'ogage de Charlemagne et de Philippe de Thann, enfin le Sermon en vers qui se trouve en tête de la septième section. La Chanson de Roland a été exceptée, la traduction qu'en a faite M. L. Gautier étant très-répandue.

La deuxième partie contient, pour chacun des textes de la Chrestomathic, une série de remarques, dont les unes ont un caractère philologique ou grammatical et élucident des difficultés générales de la langue, dont les antres sont surtout explicatives et élucident les difficultés particulières des passages à étudier. Les lecteurs trouveront là bien des renseignements importants sur les dialectes et leur phonétique, sur la morphologie ou la syntaxe; des résumés concis et substantiels d'articles parus dans la Romania ou dans d'autres revues spéciales; des indications sur la littérature et la versification du moyen âge, qui complètent heureusement le Tableau sommaire de la littérature par lequel commence la Chrestomathie. M. C., et nous l'en félicitons, est de ceux qui tiennent grand compte de la critique. Nous avions demandé, pour chaque auteur ou chaque ouvrage dont un fragment était cité dans le recueil, un renvoi au passage de l'introduction où il en était fait mention; il ne s'est pas contenté de ce renvoi, il a fait précéder les notes sur chaque texte d'une notice sur ce texte, son caractère, la façon dont il nous a été transmis, le dialecte et, s'il y a lieu, le genre de poésie dans lequel il est écrit.

Voilà bien des facilités offertes aux apprentis romanistes; quelques critiques vont trouver qu'on leur offre trop, et que 207 pages de texte n'avaient pas besoin d'être accompagnées des 48 du Tableau sommaire, des 6 du Tableau des flexions, des 155 du Glossaire et des 112 en petit texte du Supplément. Ces critiques auront tort. Appelons de tous nos vœux le moment où des textes d'ancien français réussiront tous seuls à se faire lire et comprendre; mais hâtons ce moment en en faisant lire et comprendre, n'importe à quel prix.

Nous avons peu de critiques à adresser à M. C. Il a pris soin de réparer dans sa nouvelle publication les erreurs et les omissions qu'il avait commises dans la première; peut-être cependant la révision n'a-t-elle pas été assez complète. Ainsi celui qui lisait dans la Chrestomathie le Comput de Philippe de Thaun (p.140, v. 49):

Aprof le vendresdi Fut faiz li samadi.

était étonné de ne trouver au glossaire que aprof, forme du verbe aprover, ce qui ne lui donnait aucun sens. Il peut voir maintenant dans la traduction du Comput contenue au Supplément que aprof signific après; mais pourquoi ne lit-il pas dans les notes l'étymologie ad-prope?

Quelques notes grammaticales sont rédigées d'une façon trop concise, et partant obscure, par exemple la note 20 sur les Serments, p. 22.

Enfin ce livre, étant destiné aux classes, ne devrait renfermer que les termes techniques absolument indispensables; est-il bon de parler à des élèves du domaine et du parfait aoristique? Comprendront-ils comment, dans Maent, a tonique a donné d'abord Aa, puis par réfraction Aè, etc.?

Nous souhaitons bon accueil au Supplément de M. C. Son succès

prouvera qu'on s'intéresse à notre langue et à notre littérature du moyen âge, et il permettra à l'auteur de la *Chrestomathie* d'en préparer une seconde édition, où les matériaux amassés par lui seront ordonnés d'une façon plus simple et définitive.

E. RIGAL.

CHRONIQUE

Nons recevons communication du programme ci-dessous, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Société ariégeoise des sciences, lettres et arts

CONCOURS DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES FOIX, MAI 1886

A l'occasion de la réunion du Félibrige d'Aquitaine, qui doit avoir lieu à Foix au printemps de 1886, la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, sous les auspices des Félibres, ouvre un concours de

philologic et de littératures romanes.

Les dialectes parlés dans l'Ariège se rattachent an languedocien et au gascon. La Société ariègeoise, sans toutefois en faire une condition expresse, invite les concurrents à prendre de préférence des sujets se rapportant à l'un de ces idiomes ; elle recommande également le choix de travaux relatifs à la philologie et à la littérature patoises de l'Ariège.

Programme du Concours

PREMIÈRE PARTIE. - PHILOLOGIE

I. - Étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte d'une région ou

d'une localité.

Cette étude peut comprendre un travail d'ensemble ou un travail restreint soit à des observations grammaticales ou phonétiques, soit à la composition d'un vocabulaire. Le dialecte peut aussi être considéré sous le rapport historique ou au point de vue de la situation actuelle.

En cas d'une étude grammaticale, on recommande:

1º De conjuguer un verbe patois appartenant à chacune des conjugaisons régulières;

2º De conjuguer quelques verbes irréguliers.

II. - Recueil de chartes et autres documents anciens.

Indication des sources pour l'étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte.

III.— Détermination des limites d'un on de plusieurs dialectes ou sous-dialectes.

En ce cas, il conviendrait de joindre une carte au mémoire.

IV.— Quelle méthode convient-il d'adopter pour fixer l'orthographe dans les dialectes méridionaux?

SECONDE PARTIE. - LITTÉRATURE

I. — Compositions poétiques.

H. - Compositions en prose.

Les wurres en langue française ne seront pas admises à concourir.

III. — Etude sur la vie et l'œuvre d'un auteur ayant écrit dans un

dialecte méridional.

IV. - Etude sur les productions en dialecte dans une région dé-

terminėe.

V. — Recueil de contes, légendes, traditions, proverbes, chansons, cantiques, noëls et d'autres œnvres, religieuses on profanes, ayant une origine populaire et écrits en dialecte languedocien ou gascon.

Des récompenses spéciales seront réservées aux auteurs qui accompagneront un des recueils ci-dessus mentionnés d'une étude ou d'un vocabulaire appartenant au dialecte employé.

CONDITIONS DU CONCOURS

Des récompenses consistant en médailles, en fleurs de vermeil ou d'argent et en mentions, seront reparties entre chaque section, proportionnellement au nombre des concurrents.

Les auteurs peuvent concourir en même temps pour les deux par-

ties du programme.

Les œuvres imprimées ou manuscrites seront admises à la condition de n'avoir concouru nulle part. Pour les œuvres imprimées, on ne recevra que celles éditées depuis le ler janvier 1885 ou en cours de publication à cette époque.

Le genre et le choix des sujets sont libres, à l'exception toutefois

des sujets politiques, qui sont exclus.

Les auteurs conserveront la libre disposition de leurs œuvres.

Les envois derront être faits avant le 10 avril 1886, terme de rigueur, et adressés franco, à Foix, à M. le Président de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

L'auris ultérieur jera connaître le jour de la distribution des récom-

penses.

Pour tous les renseignements, s'adresser, à Foix, à M. Pasquier, secrétaire général de la Société ariégeoise, et à M. Lafont de Sentenac, trésorier de la même Société.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVIII DE LA COLLECTION)

DIALECTES ANCIENS	
	Pages,
Sainte Marie-Madeleine dans la l'ittérature provençale (suité) (C. Chabaneau).	5, 53
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés ($suite$	
et fin) (C. Chabaneau).	72
Paraphrase des Psaumes de la Pénitence (suite et jin) (C. CHABAREAU).	105
Le Romanz de Saint Fanuel (C. Chabaneau).	8, 157
Deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup (C. Cha-	
BANEAU).	259
DIALECTES MODERNES	
Lou Paradis de las belas-mais (#\varkalla) (A. Chastanet).	24
Notes de philologie ronergate (snite) (DURAND DE GROS).	44
	7, 124
Une version dauphinoise de l'Escrireta. E. Guichard.)	89
Low Jounglaire (A. Arnavielle).	9.4
Sounets lagnats (A. Chassary)	129
André (Langlade).	135
La Mort d'un Poutoun : P. des Marelles'.	138
As fraires Mountgoulfic (A. Fourès).	283
Sounet umouristic (A. Fourès .	288
Salut as Jerriaises (A. Fourès).	289
A'n Ounourat de Balzac (A. Fourès).	294
Soupet et Resoupet (Et. GLEIZES).	296
VARIÉTÉS	

Une correction au texte des Serments de Strasbourg (L.

Clédat).

309

BIBLIOGRAPHIE

	Pages
Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puits- pelu (L. CLÉDAT).	149
La Chanson de Roland, nouvelle édition classique par L. Clédat (L. CONSTANS).	154
Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français par L. Constans (E. Rigal).	311
NÉCROLOGIE	
E. Egger; Obédénare.	101
CHRONIQUE. 52, 10	2, 313
TABLE DES MATIÈRES.	315











